



HAL
open science

Aux frontières de la norme : usages linguistiques de scripteurs peu lettrés dans des correspondances de la Grande Guerre

Béatrice Dal Bo

► **To cite this version:**

Béatrice Dal Bo. Aux frontières de la norme : usages linguistiques de scripteurs peu lettrés dans des correspondances de la Grande Guerre. Linguistique. Université Paul Valéry - Montpellier III; Università degli studi (Gênes, Italie), 2019. Français. NNT : 2019MON30026 . tel-02519070v1

HAL Id: tel-02519070

<https://theses.hal.science/tel-02519070v1>

Submitted on 25 Mar 2020 (v1), last revised 1 Apr 2020 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THÈSE

Pour obtenir le grade de
Docteur

Délivré par l'**Université Paul Valéry Montpellier 3**
en cotutelle avec l'**Università degli studi di Genova**

Préparée au sein de l'école doctorale **58**
« Langues, littératures, cultures, civilisations »,
du **Dottorato in Digital Humanities**
« lingue, culture e tecnologia digitali »,
et de l'unité de recherche **Praxiling – UMR 5267**

Spécialité : **Sciences du langage**

Présentée par **Beatrice DAL BO**

**Aux frontières de la norme :
usages linguistiques de scripteurs
peu lettrés dans des correspondances
de la Grande Guerre**

Sous la direction d'Agnès STEUCKARDT et Anna GIAUFRET

Soutenue le 2 décembre 2019 devant le jury composé de

| | |
|--|--------------|
| M. Jacques BRES, Professeur émérite, Université Montpellier 3 | Examineur |
| M. Jacques DAVID, Maître de conférences, Université de Cergy-Pontoise | Examineur |
| Mme Enrica GALAZZI, Prof.ssa ordinaria, Università Cattolica di Milano | Examinatrice |
| Mme Anna GIAUFRET, Professoressa associata, Università di Genova | Codirectrice |
| Mme Florence LEFEUVRE, Professeure, Université Sorbonne nouvelle | Rapporteuse |
| M. Gilles SIOUFFI, Professeur, Université Paris-Sorbonne | Rapporteur |
| Mme Agnès STEUCKARDT, Professeure, Université Montpellier 3 | Codirectrice |
| M. Stefano VICARI, Professore associato, Università di Genova | Examineur |



γνῶθι σεαυτόν

(Temple d'Apollon à Delphes, IV siècle av. J.-C.)

Aux frontières de la norme : usages linguistiques de scripteurs peu lettrés dans des correspondances de la Grande Guerre

Résumé

Le présent travail a pour objectif d'étudier certains usages linguistiques non standard, observés dans un corpus d'écrits de scripteurs peu lettrés de la Grande Guerre, afin de tenter de dégager les tendances et les principes généraux qui éclairent leur fonctionnement.

Le corpus analysé est constitué de correspondances privées échangées entre le front et l'arrière pendant la Grande Guerre, recueillies dans le cadre du projet *Corpus 14* (Steuckardt, dir.). Le traitement de ces documents d'archives (transcription diplomatique, édition numérique en TEI-XML, annotation sémantique des entités nommées) a abouti à leur publication en libre accès et permet leur pérennisation, ainsi que l'exploitation outillée des données.

Les analyses linguistiques menées sur ce corpus prennent en considération deux dimensions typiques des usages non standard des scripteurs peu lettrés. D'une part, pour ce qui relève des usages liés à l'utilisation du médium écrit, nous avons étudié le phénomène de la soudure en nous focalisant sur les formes pronominales ; d'autre part, pour ce qui concerne les emplois propres à une variété de l'immédiat communicatif, nous avons interrogé les usages du morphème *que* (pronom, conjonction et adverbe).

La première étude de cas a montré que les soudures se matérialisent sous des formes fabriquées par les scripteurs ou des formes attestées, mais différentes de la forme graphique attendue dans ce contexte. Ce processus est influencé par deux tendances principales liées à la fonction syntaxique des pronoms impliqués et à l'existence de formes homophones-hétérographes.

La deuxième étude a révélé que les usages dits *populaires* ou *familiers* du morphème *que* sont en réalité d'une fréquence très faible et a dégagé plusieurs explications de leur fonctionnement : l'existence de ces emplois dans des états plus anciens de la langue, la lexicalisation plus avancée de *que* avec un sens exceptif, le rapprochement analogique avec des structures normées équivalentes, l'élargissement sur le plan discursif de la dépendance syntaxique établie par ce morphème, l'emploi de constructions courantes à l'oral.

Ce travail a ainsi permis de montrer que les usages non standard observés dans ce corpus ne sont pas aléatoires, mais correspondent à des phénomènes linguistiques réguliers. Il met en évidence la nécessité de prendre en compte ces attestations aux frontières de la norme pour une description complète du fonctionnement linguistique.

Mots-clés : peu lettrés ; usages non standard ; orthographe ; morphème *que* ; Grande Guerre ; français écrit

At the Edges of the Norm: Linguistic usages of less-literate writers in their correspondence during the Great War

Abstract

The present study aims to investigate a set of non-standard linguistic usages, observed in a corpus of letters written by less-literate writers during the Great War. Its objective is to identify trends and general principles that can shed light on their functioning.

The corpus under study consists of texts of private correspondence between the soldiers and their relatives during the Great War, collected as part of the *Corpus 14 Project* (Steuckardt, dir.). The processing of these archival documents (diplomatic transcription, digital edition in TEI-XML, semantic annotation of named entities) has allowed their publication in open access, ensuring their sustainability, as well as the tool-based exploitation of the data.

The linguistic analyses carried out on this corpus take into consideration two dimensions typical of the non-standard usages of less literate writers. Regarding the phenomena related to the use of the written medium, the study has focused on the process of under-segmentation, with an emphasis on the binding of pronominal forms to other morphemes; as for the usages which are specific to a variety of immediate communication, the several uses of the morpheme *que* (as a pronoun, a conjunction or an adverb) have been investigated.

The first case study showed that under-segmentation materializes in forms either fabricated by the writers or attested but not expected in those specific contexts. This process is influenced by two main tendencies linked to the syntactic functions of the pronouns involved in the under-segmentations and to the existence of homophonous-heterographic words.

The second case study revealed that the so-called working-class or colloquial uses of the morpheme *que* are actually quite infrequent. It suggested several explanations to account for them: their existence in older states of the language, the more advanced lexicalization of *que* with a restrictive meaning, the analogy with similar standard constructions, the expansion on the discursive plane of a syntactic dependency, and the use in writing of common spoken constructions.

This study shows that the non-standard linguistic forms observed in the corpus are not random but rely on regular patterns. It emphasizes the need to take into account the usages at the edges of the norm for a comprehensive description of linguistic production.

Keywords: less-literate writers; non-standard language; spelling; morpheme *que*; Great War; written French

Remerciements

Je souhaite tout d'abord remercier sincèrement mes deux directrices de thèse, Agnès Steuckardt et Anna Giaufret, d'avoir suivi ce travail avec le plus grand soin. Je tiens à exprimer ma reconnaissance à Agnès, qui m'a accueillie dans l'équipe du projet *Corpus 14* si chaleureusement et qui m'a formée tout au long de mon doctorat. Merci pour le temps que tu as trouvé à chaque fois pour répondre à mes questionnements, merci d'avoir été toujours présente et à l'écoute, avec bienveillance. Je remercie également vivement Anna d'avoir accepté de codiriger cette thèse et de m'avoir permis de vivre une très belle expérience de cotutelle. Merci pour les relectures toujours précises, les encouragements sur la dernière ligne droite et la disponibilité dont tu as toujours témoigné.

Je tiens à remercier également Florence Lefeuvre, Gilles Siouffi, Jacques Bres, Jacques David, Enrica Galazzi et Stefano Vicari d'avoir accepté de faire partie du jury de soutenance et d'évaluer mon travail.

Je remercie le laboratoire Praxiling (UMR 5267 – CNRS et Université Paul Valéry Montpellier 3), dirigé par Agnès Steuckardt, et le *Dipartimento di lingue e culture moderne* de l'Université de Gênes, dirigé par Elisa Bricco, d'avoir encadré mon doctorat. J'adresse mes remerciements aux Archives départementales qui ont collaboré au projet, sans lesquelles ce travail n'aurait pas été possible : notamment, les Archives départementales de l'Ardèche et les Archives départementales d'Ille-et-Vilaine pour leur attention et leur aide lors de la collecte du corpus. De plus, j'exprime toute ma reconnaissance à Sylvie Roinson pour sa confiance, sa patience et sa disponibilité.

La recherche que je présente dans ce manuscrit a été considérablement enrichie par l'apport de nombreuses personnes, qui m'ont accompagnée pendant ces années. J'adresse mes plus sincères remerciements à France Martineau, pour ses conseils précieux et sa généreuse disponibilité. Merci à Sybille Große et Joachim Steffen pour leur grande gentillesse et leur attention. Je tiens à remercier toute l'équipe de *Corpus 14*, dans laquelle j'ai eu la chance d'évoluer, et tout particulièrement Sonia Branca-Rosoff, Stéphanie Fonvielle, Jean-Michel Géa et Corinne Gomila, pour leur accueil au sein de l'équipe, leurs conseils avisés et leur

bienveillance. Mille mercis à Giancarlo Luxardo et Francesca Frontini, auxquels ce travail doit beaucoup : pour le temps que vous m'avez dédié, pour les discussions toujours intéressantes et pour le plaisir de travailler ensemble. Vous êtes mon petit coin d'Italie à Montpellier. Merci de tout cœur à Chantal Wionet, sans laquelle je n'en serai pas là. Merci de me suivre depuis mon master 2, de m'avoir initié à la recherche avec passion et de l'enthousiasme que tu m'as transmis.

Au bout de ces années de travail, je suis heureuse de pouvoir exprimer ma reconnaissance aux personnes qui ont partagé mon chemin : Abdel, Laura, Jérémy, Lavie et Siba, pour votre présence ; Fred, pour cette rencontre inattendue et les échanges enrichissants ; Ivana, Manon, Marie, Maude et Yosra, pour tous les moments que nous avons vécus ensemble, pour votre soutien, vos encouragements et votre aide. Merci à Vera, pour son accueil chez elle, qui a rendu mes séjours à Gênes si agréables, et pour la belle amitié que nous avons ainsi nouée. À Iva, Giulia et Olga, qui sont toujours présentes, malgré les années et les kilomètres de distance. Merci à Laurence d'avoir fait partie de mon quotidien, à l'intérieur et à l'extérieur du laboratoire et à Lena, sans laquelle cette expérience n'aurait pas eu le même goût. À Dominique et Patricia, pour leurs relectures attentives et précieuses, pour tout le temps qu'elles y ont consacré.

Je remercie enfin, du plus profond du cœur, ma famille, sans laquelle ce travail n'aurait pas pu voir le jour. Shimi, pour m'avoir apaisée pendant les longues journées de rédaction. Mes grands-parents Gioconda et Severino, pour la vivacité intellectuelle qui les a toujours caractérisés et qui m'a tant inspirée. Ma mère et mon père, pour avoir accepté mes choix et la distance imposée, pour m'avoir toujours soutenue et avoir cru en moi. Francesca, parce que tu es mon point de repère depuis plus de vingt ans et que le fait de vivre éloignées n'a rien changé. Enfin, Eric, pour avoir partagé ces années au quotidien, pour ton soutien sans faille, pour m'avoir encouragée jusqu'au bout et avoir été là lorsque le sens échappe.

Abréviations

HLF : *Histoire de la langue française des origines à 1900* (Brunot, 1905-1938)

GMF : *Grammaire méthodique du français* (Riegel, Pellat, Rioul, 2016 [1994])

TaDiRAH : *Taxonomy of Digital Research Activities in the Humanities*
(<http://tadirah.dariah.eu>)

TEI : *Text Encoding Initiative* (www.tei-c.org)

TLFi : *Trésor de la Langue Française informatisé* (ATILF – CNRS & Université de Lorraine, 1971-1994)

Table de matières

| | |
|---|----|
| RÉSUMÉ | 3 |
| ABSTRACT | 5 |
| REMERCIEMENTS | 7 |
| ABRÉVIATIONS | 9 |
| TABLE DE MATIÈRES | 11 |
| INTRODUCTION | 19 |
| CHAPITRE I. ÉTAT DE L'ART | 23 |
| 1. Les scripteurs peu lettrés | 23 |
| 1.1. Définition, <i>continuum</i> , critères | 24 |
| 1.2. Ressources et descriptions disponibles | 27 |
| 1.2.1. En diachronie : XVII ^e et XVIII ^e siècles | 29 |
| 1.2.1.1. Écrits de la période révolutionnaire | 29 |
| 1.2.1.2. Pierre Ignace Chavatte et Jacques-Louis Ménétra | 33 |
| 1.2.2. En diatopie : l'exemple du Canada | 39 |
| 1.2.3. Perspective comparative | 46 |
| 2. Les scripteurs peu lettrés de la Grande Guerre | 49 |
| 2.1. L'entrée dans l'écrit des scripteurs peu lettrés | 50 |
| 2.1.1. La Grande Guerre comme événement linguistique | 50 |
| 2.1.2. Écritures épistolaires | 52 |
| 2.1.3. Lettres de la Grande Guerre | 54 |
| 2.2. Les corpus de la Grande Guerre | 56 |
| 2.2.1. Premiers corpus et études linguistiques | 56 |
| 2.2.3. Le projet <i>Corpus 14</i> | 59 |
| 2.3. Traits linguistiques et discursifs des correspondances de <i>Corpus 14</i> | 60 |
| 2.3.1. Langue régionale | 61 |
| 2.3.2. Ponctuation | 63 |
| 2.3.3. Orthographe | 65 |
| 2.3.4. Morphosyntaxe | 66 |
| | 11 |

| | | |
|-----------|--|------------|
| 2.3.5. | Lexique | 69 |
| 2.3.6. | Discours | 70 |
| 2.3.7. | Styles | 74 |
| 2.3.8. | Expériences féminines | 76 |
| 2.3.8.1. | Le travail | 77 |
| 2.3.8.2. | Le réseau familial | 79 |
| 2.3.8.3. | Le vécu de la séparation | 81 |
| 3. | Normes et usages linguistiques | 84 |
| 3.1. | Précisions terminologiques | 84 |
| 3.2. | Normes | 86 |
| 3.2.1. | Effort de scripturalité et hypercorrection | 87 |
| 3.2.2. | Les scripteurs peu lettrés face aux normes | 90 |
| 3.2.3. | Quelles normes pour les scripteurs peu lettrés de la Grande Guerre ? | 92 |
| 3.2.4. | Le cas des normes discursives | 94 |
| 3.3. | Usages linguistiques | 98 |
| 3.3.1. | Un « langage populaire » ? | 98 |
| 3.3.2. | Écriture et oralité | 100 |
| 3.3.3. | Le <i>parlé graphique</i> | 102 |
| | Conclusions | 105 |
| | Synthèse | 106 |
| | CHAPITRE II. MÉTHODOLOGIE | 107 |
| 1. | Collecte et traitement du corpus | 107 |
| 1.1. | Pour une standardisation des pratiques | 107 |
| 1.2. | Collecte des fonds et constitution du corpus | 108 |
| 1.3. | Transcription des documents | 111 |
| 1.4. | Édition numérique des textes | 113 |
| 1.5. | Annotation sémantique des lieux, des personnes et des organisations | 118 |
| 1.5.1. | Annotation sémantique | 119 |
| 1.5.2. | Développement des index | 123 |
| 1.6. | Géo- et chrono-visualisation des correspondances | 125 |
| 1.7. | Publication du corpus | 129 |
| 2. | Du traitement du corpus à son exploitation outillée | 131 |

| | |
|--|------------|
| 3. Analyses | 134 |
| 3.1. Étude de la sous-segmentation des pronoms clitiques de 1 ^{re} et 2 ^e personne | 134 |
| 3.1.1. Corpus Arcis-Fabre | 135 |
| 3.1.1.1. Victoria et Félicien Arcis | 135 |
| 3.1.1.2. Marie et Pierre Fabre | 138 |
| 3.1.2. Analyses | 139 |
| 3.2. Étude des usages du morphème <i>que</i> | 140 |
| 3.2.1. Corpus de travail | 141 |
| 3.2.1.1. Corpus échantillon Arcis-Fabre | 141 |
| 3.2.1.2. Corpus échantillon autres scripteurs | 141 |
| 3.2.2. Analyses | 142 |
| 3.3. Conclusions | 143 |
| Synthèse | 144 |
| | |
| CHAPITRE III. PRATIQUES ORTHOGRAPHIQUES : USAGES DES SOUDURES | 145 |
| | |
| 1. Contextualisation | 146 |
| 1.1. Comment décrire la variation graphique ? | 146 |
| 1.2. La notion de <i>mot</i> | 147 |
| | |
| 2. La segmentation non standard de la chaîne graphique | 149 |
| 2.1. Une typologie | 149 |
| 2.2. Des modèles de classement | 152 |
| 2.2.1. Grille typologique des erreurs d'orthographe de Nina Catach <i>et al.</i> | 153 |
| 2.2.2. Classement de Manesse et Cogis | 154 |
| 2.2.3. Grille typologique de Marie-Noëlle Roubaud | 155 |
| | |
| 3. La sous-segmentation : usages en diachronie | 156 |
| 3.1. Usages de soudure dans des textes du IX ^e au XV ^e siècle | 157 |
| 3.2. Usages de soudure dans des textes du XVI ^e siècle | 159 |
| 3.3. Usages de soudure dans des textes du XVII ^e siècle | 161 |
| 3.4. Usages de soudure dans des écrits peu lettrés du XVII ^e au XIX ^e siècle | 162 |
| | |
| 4. Analyses d'occurrences de sous-segmentation dans les écrits des scripteurs peu lettrés de la Grande Guerre | 167 |
| 4.1. Une typologie qualitative de sous-segmentations | 167 |
| 4.2. Étude de cas : la sous-segmentation des pronoms clitiques de 1 ^{re} et 2 ^e personne | 171 |
| 4.2.1. Le phénomène d'élision | 172 |
| 4.2.2. Fréquence des soudures par scripteur : le continuum des peu lettrés | 174 |

| | |
|---|------------|
| 4.2.3. Présentation générale et précis méthodologique | 175 |
| 4.2.4. L'absence de soudure avec le pronom personnel sujet tu | 177 |
| 4.2.5. Les formes soudées les plus fréquentes dans l'orthographe de Marie et Pierre | 180 |
| 4.2.5.1. Les cas de soudure avec <i>avoir</i> | 181 |
| 4.2.5.2. Les cas de soudure avec des verbes lexicaux pleins | 183 |
| 4.2.5.3. Les cas de soudure avec d'autres formes pronominales | 185 |
| 4.2.6. Les formes soudées les plus fréquentes dans l'orthographe de Victoria et Félicien | 187 |
| 4.2.6.1. Les cas de soudure avec <i>avoir</i> | 188 |
| 4.2.6.2. Les cas de soudure avec d'autres formes pronominales | 189 |
| 4.2.7. Synthèse : soudures relevées et leur fréquence par scripteur | 190 |
| 4.2.8. Hypothèses explicatives | 190 |
| 4.2.8.1. Nature et usages des formes soudées | 190 |
| 4.2.8.2. Des tendances dans le fonctionnement des soudures | 194 |
| | |
| 5. Perspectives : la segmentation de la chaîne graphique dans des écritures d'élèves | 204 |
| | |
| Conclusions | 207 |
| | |
| Synthèse | 210 |
| | |
| CHAPITRE IV. LE MORPHEME QUE : USAGES, ENTRE DIACHRONIE ET NORME | 211 |
| | |
| 1. Que conjonction | 212 |
| 1.1. <i>Que</i> introducteur simple de propositions subordonnées | 213 |
| 1.1.1. Usages en diachronie | 213 |
| 1.1.2. Usages normés en français contemporain | 215 |
| 1.1.2.1. <i>Que</i> introducteur de subordonnées complétives | 216 |
| 1.1.2.2. « <i>Tu peut croire cher Felicien que tu me fait un grand vide</i> » : les complétives dans <i>Corpus 14</i> | 219 |
| 1.1.2.3. Structure <i>adverbe + que</i> | 223 |
| 1.1.2.4. « <i>Surement que elle nous fera avoir le bonheur de nous revoir un jour</i> » : les structures <i>adverbe + que</i> dans <i>Corpus 14</i> | 224 |
| 1.1.3. Usages non standard | 225 |
| 1.1.3.1. « <i>Je l'ai dit chère Epouse que j'avais un os un peu touché par la balle</i> » : complétives détachées | 225 |
| 1.1.3.2. « <i>Il àpportté une dépeche qu'il fallait partir tou de suite</i> » : <i>que</i> introducteur de discours indirect | 227 |
| 1.1.3.3. « <i>Je dejire que de tous coeur que vous en soyez de mêmes</i> » : répétition de la conjonction <i>que</i> | 230 |
| 1.1.3.4. <i>Que</i> introducteur de propositions incisives | 232 |

| | | |
|-----------|---|------------|
| 1.1.3.5. | <i>Que</i> subordonnant générique | 232 |
| 1.1.3.6. | « <i>Il faut y aller que je vait me faire du mauvais sang pendant ces quelques jours</i> » : <i>que</i> subordonnant générique dans <i>Corpus 14</i> | 234 |
| 1.2. | <i>Que</i> dans des locutions conjonctives | 239 |
| 1.2.1. | Usages en diachronie | 239 |
| 1.2.2. | Usages normés en français contemporain | 240 |
| 1.2.3. | « <i>Ecris moi sitôt que tu saura ou on va t'envoyer</i> » : locutions conjonctives anciennes dans <i>Corpus 14</i> | 241 |
| 1.2.4. | Usages non standard | 246 |
| 1.2.4.1. | « <i>Ecrit moi tout de suite que tu saura ou tu ira</i> » : la locution conjonctive (<i>tout</i>) de <i>suite que</i> | 246 |
| 1.2.4.2. | « <i>Je te souhaite pour que tu revienne bientôt</i> » : une locution conjonctive normée dans un contexte non standard | 248 |
| 1.2.4.3. | « <i>Moi avant que je te l'envoie je lui fait une bonne caresse</i> » : coréférence des sujets et mode verbal | 248 |
| 1.3. | <i>Que</i> dans des systèmes corrélatifs | 249 |
| 1.3.1. | Usages en diachronie | 249 |
| 1.3.2. | Usages normés en français contemporain | 251 |
| 1.3.3. | « <i>Je suis étai obligé a en acoutumér mieu que ça</i> » : les systèmes corrélatifs comparatifs dans <i>Corpus 14</i> | 253 |
| 1.3.4. | Usages non standard | 254 |
| 1.3.4.1. | « <i>Car je me fais du mauvais sang que ce n'est pas possible</i> » : usage non standard des systèmes corrélatifs dans <i>Corpus 14</i> | 254 |
| 1.3.4.2. | « <i>Il seras mieux eureux que dan lai transé</i> » : constructions corrélatives entre norme et variation | 255 |
| 1.4. | <i>Que</i> introducteur de propositions indépendantes | 256 |
| 1.4.1. | Usages en diachronie | 256 |
| 1.4.2. | Usages normés en français contemporain | 257 |
| 1.4.3. | « <i>Enfin que dieu me la Consserve</i> » : <i>que</i> introducteur de propositions indépendantes dans <i>Corpus 14</i> | 257 |
| 2. | <i>Que pronom</i> | 258 |
| 2.1. | <i>Que</i> pronom relatif | 258 |
| 2.1.1. | Usages en diachronie | 258 |
| 2.1.1.1. | Alternance de <i>que</i> et <i>qui</i> | 260 |
| 2.1.1.2. | Emploi indifférencié de <i>qui</i> et <i>qu'il</i> | 261 |
| 2.1.1.3. | « <i>Il medi qui est toujours en bone sante et qui vin de recevoir une lettre</i> » : emploi indifférencié de <i>qui</i> et <i>qu'il</i> dans <i>Corpus 14</i> | 262 |
| 2.1.2. | Usages normés en français contemporain | 265 |

| | | |
|-----------|--|------------|
| 2.1.2.1. | <i>Que</i> introducteur de propositions relatives | 265 |
| 2.1.2.2. | <i>Que</i> complément direct | 265 |
| 2.1.2.3. | <i>Que</i> attribut | 266 |
| 2.1.2.4. | <i>Que</i> complément circonstanciel | 266 |
| 2.1.2.5. | « <i>Le petit billet que tu m as envoyé</i> » : le pronom relatif <i>que</i> dans <i>Corpus 14</i> | 267 |
| 2.1.2.6. | <i>Que</i> introducteur de propositions relatives incomplètes | 268 |
| 2.1.2.7. | « <i>C'est une chose bien terrible que d'être séparé</i> » : les relatives incomplètes dans <i>Corpus 14</i> | 270 |
| 2.1.3. | Usages non standard | 271 |
| 2.1.3.1. | Relatif omnicasuel | 272 |
| 2.1.3.2. | « <i>Je suis obligé mon bien aimé a te dire une chose que tu va me dire que je suis un peu parti</i> » : le relatif omnicasuel dans <i>Corpus 14</i> | 273 |
| 2.1.3.3. | Relatif décumulé | 275 |
| 2.1.3.4. | « <i>Je vien de nouveau vous faire savoir l'état de ma santée qu'elle se ꝑ trouve faurt bonne</i> » : le relatif décumulé dans <i>Corpus 14</i> | 275 |
| 2.1.4. | <i>Que</i> au sens de <i>où</i> | 278 |
| 2.1.4.1. | Usages en diachronie | 278 |
| 2.1.4.2. | Usages normés en français contemporain | 280 |
| 2.1.4.3. | « <i>Je t'ecrit ce soir 19 août le dernnier soir que je suis à Aix</i> » : <i>que</i> au sens de <i>où</i> dans <i>Corpus 14</i> | 280 |
| 2.2. | <i>Que</i> pronom interrogatif | 282 |
| 2.2.1. | Usages en diachronie | 282 |
| 2.2.2. | Usages normés en français contemporain | 283 |
| 2.2.3. | « <i>Mais que veux tu mon tendre bien aimé</i> » : usages de <i>que</i> pronom interrogatif dans <i>Corpus 14</i> | 283 |
| 3. | <i>Que</i> adverbe | 284 |
| 3.1. | <i>Que</i> adverbe exclamatif | 284 |
| 3.1.1. | Usages diachroniques | 284 |
| 3.1.2. | Usages normés en français contemporain | 285 |
| 3.1.3. | « <i>Ah que cela me fait plaisir l'orsque je peu dire que je reçoit des nouvelles de mon pay</i> » : <i>que</i> adverbe exclamatif dans <i>Corpus 14</i> | 285 |
| 3.1.4. | Usages non standard | 285 |
| 3.2. | <i>Que</i> exceptif | 286 |
| 3.2.1. | Usages diachroniques | 286 |
| 3.2.2. | Usages normés en français contemporain | 288 |
| 3.2.3. | « <i>Ta petite moitié qui t'aime et ne vit que pour toi</i> » : <i>que</i> exceptif dans <i>Corpus 14</i> | 288 |
| 3.2.4. | « <i>Chère Epouse ne vous tenais pas encore trop fiers soyez que contants</i> » : usages non standard | 290 |

| | | |
|--------|---|------------|
| 4. | Que dans la métathèse <i>quant à/tant que</i> | 293 |
| 5. | Que dans le clivage et les tours voisins | 293 |
| 5.1. | Structures clivées | 294 |
| 5.1.1. | Aperçu historique et usages normés en français contemporain | 294 |
| 5.1.2. | « <i>Bien cher Felicien C'est avec plaisir que j'ai reçue ta lettre</i> » : les structures clivées dans <i>Corpus 14</i> | 295 |
| 5.2. | Structures pseudo-clivées | 296 |
| 5.2.1. | Aperçu historique et usages normés en français contemporain | 296 |
| 5.2.2. | « <i>Ce qui m'ennuie c'est que tu doit avoir besoin d'argent</i> » : les structures pseudo-clivées entre norme et usages dans <i>Corpus 14</i> | 296 |
| 5.2.3. | « <i>Ce qu'il y a de bon que le temp c'est remit au beau</i> » : usages de structures pseudo-clivées non standard dans <i>Corpus 14</i> | 299 |
| 5.3. | Structures employant des présentatifs | 301 |
| 5.3.1. | Usages normés en français contemporain | 301 |
| 5.3.2. | « <i>Voilà deux jours que je n'ai pas pu t'écrire</i> » : les structures à présentatif dans <i>Corpus 14</i> entre norme et usages | 302 |
| 5.4. | Constructions non standard de l'interrogation partielle | 304 |
| 5.5. | « <i>Maintenant pour m'écrire je ne sais encore pas comment que sa va aller</i> » : interrogatives indirectes partielles non standard dans <i>Corpus 14</i> | 307 |
| 6. | Les frontières des catégories grammaticales de <i>que</i> | 310 |
| 7. | Le morphème <i>que</i> dans les corpus d'étude : des usages non standard ? | 313 |
| | Conclusions | 317 |
| | Synthèse | 320 |
| | CONCLUSIONS | 321 |
| | BIBLIOGRAPHIE | 329 |
| | ANNEXE 1. TABLEAU DES CORPUS DE TRAVAIL DE CHAQUE ÉTUDE | 357 |
| | ANNEXE 2. TABLEAU DES SOURCES DU <i>CORPUS ARCIS-FABRE</i> | 357 |
| | ANNEXE 3. GRILLE TYPOLOGIQUE DES ERREURS D'ORTHOGRAPHE DE NINA CATACH <i>ET AL.</i> (2016 [1980]) | 359 |

| | |
|--|-----|
| ANNEXE 4. GRILLE TYPOLOGIQUE DES ERREURS D'ORTHOGRAPHE DE MARIE-NOËLLE ROUBAUD | 361 |
| ANNEXE 5. LISTE DES OCCURRENCES DU MORPHEME <i>QUE</i> DANS LE <i>CORPUS</i> <i>ÉCHANTILLON ARCIS-FABRE</i> ET LE <i>CORPUS ÉCHANTILLON AUTRES SCRIPTEURS</i> | 363 |
| ANNEXE 6. TABLE DES FIGURES | 391 |
| ANNEXE 7. TABLE DES TABLEAUX | 393 |
| ANNEXE 8. TABLE DES GRAPHIQUES | 395 |
| ANNEXE 9. INDEX DES NOMS PROPRES | 397 |
| RÉSUMÉ EN ITALIEN | 405 |

Introduction

Le XXI^e siècle se présente comme un temps où l'écriture est une pratique quotidienne. Avec la démocratisation des téléphones portables et l'avènement d'internet, qui devient « un nouvel espace de déploiement du langage écrit » (Rey *et al.* 2011 [2007], vol. 2 : 466), SMS, messageries instantanées, blogs, forums et réseaux sociaux accueillent et transmettent le discours de tout individu, quel que soit son rapport aux standards de l'écrit. C'est ainsi que l'on peut trouver des témoignages d'usages de la langue qui s'éloignent des normes linguistiques.

Pourtant, ces usages non standard ne sont pas nouveaux¹ : cette variation par rapport au français normé, souvent regardée dans une perspective décliniste, a son histoire, liée aux évolutions technologiques, mais aussi à la grande Histoire. Nous voudrions interroger, dans cette étude, les usages écrits non standard à une époque probablement charnière de la pratique de l'écriture, la Grande Guerre, chez des scripteurs ayant un niveau d'instruction élémentaire, qu'on appellera ici *peu lettrés*².

Le centenaire de la Grande Guerre a suscité un renouveau d'intérêt de la part des linguistes pour les écrits de cette période, notamment des soldats. Une riche littérature récente dans le domaine francophone en témoigne : en analyse du discours, voir notamment Vicari (2012, 2014, 2017, 2018) et Housiel (2014) ; en lexicologie, voir Rézeau (2018a) *inter alia* ; en sociolinguistique historique, voir Klippi (2013, 2017, 2018).

Pour notre part, nous nous focalisons sur l'étude de certains usages linguistiques attestés dans des correspondances privées de scripteurs peu lettrés échangées pendant cette période.

Un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants se retrouvent, souvent pour la première fois, dans une situation d'éloignement. Ces personnes, qui n'avaient pas l'habitude de l'écrit dans leur quotidien d'avant-guerre, sont ainsi dans la nécessité d'avoir recours à l'écriture afin de garder le contact (Steuckardt 2015b).

¹ Exception faite pour certains usages typiques des SMS.

² Le terme de *peu lettré* est défini par Sonia Branca-Rosoff et Nathalie Schneider comme le « groupe de ceux qui emploient une langue non conforme » (1994 : 9). Ces scripteurs se situent ainsi entre les groupes polaires des *lettrés* et des *illettrés* (cf. chapitre I : 1.1.).

On peut par conséquent considérer que la Grande Guerre est le phénomène déclencheur de l'entrée dans l'écrit d'une grande partie de cette population.

Des correspondances ont ainsi été recueillies au sein du projet *Corpus 14*³. Un tel corpus constitue une ressource précieuse : il nous donne accès à des productions écrites s'écartant de la norme linguistique à différents niveaux – orthographique, morphosyntaxique, lexical, discursif et stylistique – et permet ainsi d'interroger l'usage écrit de la langue de certains scripteurs peu lettrés au début du XX^e siècle.

Nous souhaitons ainsi inscrire cette étude dans la lignée des travaux en histoire de la langue française qui s'intéressent aux pratiques du français écrit en diachronie dans une perspective non normative (Branca-Rosoff et Schneider 1994 ; Ernst 2010, 2019 *inter alia* ; Martineau 2007b, 2009, 2013 *inter alia* ; Steuckardt 2015a *inter alia*). L'enjeu principal des scripteurs de *Corpus 14* lors de l'écriture de leurs lettres est d'être compris par leur destinataire : il est alors intéressant de tenter d'appréhender comment ces scripteurs s'emparent de l'écrit, comment ils mettent en forme, dans le processus d'écriture, une matière *langue* pour produire un *texte*, en mobilisant les ressources linguistiques dont ils disposent.

L'objectif de ce travail est de mettre en lumière certains usages non standard attestés dans les écrits des scripteurs peu lettrés de la Grande Guerre : peut-on dégager des tendances et des principes généraux qui les sous-tendent ? S'il n'est pas possible dans le cadre de ce travail de présenter une analyse exhaustive de ces usages, on peut tenter d'en cibler certaines caractéristiques majeures.

Notre recherche part de l'observation des données de notre corpus et prend en compte les deux dimensions des usages linguistiques non standard caractéristiques des écrits produits par les scripteurs peu lettrés, analysées dans les études précédentes (Ernst 2014) : d'une part, les usages dépendant de l'utilisation du médium écrit ; de l'autre, les usages qui relèvent d'une variété de l'immédiat communicatif.

³ PRAXILING - UMR 5267 (PRAXILING) (2019). *Corpus 14* [Corpus]. ORTOLANG (Open Resources and TOols for LANGuage) –www.ortolang.fr, <https://hdl.handle.net/11403/corpus14>

En ce qui concerne les traits linguistiques liés à l'utilisation du médium écrit, nous examinerons certains cas de soudure. Le processus de segmentation des mots constitue en effet une des premières étapes à laquelle tout scripteur est confronté lors de la production d'un texte écrit. La soudure est un trait typique des écrits des scripteurs peu expérimentés : elle est fréquemment observée dans des écrits anciens de scripteurs peu lettrés (Branca-Rosoff et Schneider 1994 ; Seguin 1998b ; Ernst et Wolf 2005 ; Ernst 2014 ; Martineau et Bénéteau 2018 [2010]), aussi bien que dans des productions écrites d'élèves de l'école primaire d'aujourd'hui (Sabio 2000 ; David et Doquet 2016 ; Cappeau et Roubaud 2018 *inter alia*), et que dans des écrits numériques (notamment dans l'agglutination de pronoms clitiques dans les SMS, voir Stark 2014 ; André 2017 *inter alia*). Qu'en est-il dans notre corpus ?

En ce qui concerne les traits relevant plutôt d'une variété de l'immédiat communicatif, nous nous concentrerons sur les usages du morphème *que*. Notre choix porte sur cet objet d'étude à la fois parce que ce morphème est l'outil de subordination par excellence, et révèle donc une forme de compétence syntaxique des scripteurs, et parce qu'il est souvent associé à des usages considérés comme *populaires* ou *familiers* par la littérature et les grammaires de référence (Bauche 1920 ; Frei 2011 [1929] ; Wilmet 2010 [1997] ; GMF 2016 [1994] *inter alia*). Que révèle l'étude des usages non standard sur la notion même de subordination ? Que nous apprennent les données authentiques et quantifiées telles que celles fournies par notre corpus sur les usages linguistiques réels des individus ? Permettent-elles de remettre en question certains stéréotypes associés aux usages non standard ?

Cette étude s'organise en quatre chapitres.

Dans le premier chapitre, nous poserons la question de ce que l'on entend par *peu lettrés* et présenterons les recherches sur les écrits de ces scripteurs dans le domaine francophone. Nous nous intéresserons particulièrement aux écrits des scripteurs peu lettrés de la Grande Guerre : quels usages linguistiques peut-on observer dans leurs correspondances ? Quel est le rapport de ces scripteurs aux normes linguistiques ?

Le deuxième chapitre traite des questions méthodologiques. Nous décrivons comment la collecte du corpus a été effectuée et quels choix heuristiques ont orienté le traitement des documents (transcription, édition numérique, annotation sémantique, visualisation cartographique et publication). Nous exposerons également les méthodes utilisées pour analyser le corpus afin de répondre au mieux aux questions de recherche posées dans cette étude.

Le troisième chapitre analysera le phénomène de la sous-segmentation des pronoms clitiques de 1^{re} et 2^e personne du singulier. Quelles sont les soudures les plus fréquemment attestées ? Peut-on dégager des tendances sous-jacentes afin d'en éclairer le fonctionnement ?

Le quatrième chapitre étudiera les usages du morphème *que* chez les scripteurs de *Corpus 14*. Afin de mettre en perspective les occurrences attestées dans notre corpus, nous nous interrogerons sur la norme et sa variation diachronique : les usages non standard relevés dans les corpus à l'étude sont-ils attestés dans des états plus anciens de la langue ? Comment se distribuent les emplois normés et non standard ? Comment expliquer les usages non standard ?

Chapitre I. État de l'art

Comme cette étude s'intéresse aux usages linguistiques des scripteurs peu lettrés de la Grande Guerre, nous allons, dans cette première partie de notre travail, situer le sujet de notre étude : les scripteurs peu lettrés et leurs écrits. Cette présentation s'effectuera en trois temps.

Tout d'abord, nous traiterons des scripteurs peu lettrés (section 1.) : nous définirons ce que l'on entend par *peu lettrés* (1.1.) et présenterons les recherches qui se sont intéressées aux écrits de ces scripteurs dans le domaine francophone (1.2.). Dans un deuxième temps, nous délimiterons notre périmètre de travail pour nous concentrer sur les scripteurs peu lettrés de la Grande Guerre (section 2.). Après avoir montré en quoi la Première Guerre mondiale joue un rôle fondamental pour ce qui est de l'entrée dans l'écrit de la population peu lettrée du début du XX^e siècle (2.1.), nous présenterons les corpus de la Grande Guerre (2.2.). Ensuite, nous décrirons de façon non exhaustive certains traits de la langue utilisée par les scripteurs dans les correspondances recueillies parmi les fonds du projet *Corpus 14*, dans lequel s'inscrit cette thèse (2.3.).

Enfin, nous aborderons la question des normes et des usages linguistiques dans ces textes (section 3.). Après quelques précisions terminologiques sur les termes *norme(s)* et *usage(s)*, nous interrogerons le rapport des scripteurs peu lettrés aux normes de leur époque (3.2.) ; puis, nous étudierons comment peuvent se définir les usages linguistiques attestés dans ces écrits (3.3.).

1. Les scripteurs peu lettrés

Le terme « peu lettré » et la définition de cette notion, repris dans le cadre du projet *Corpus 14* (cf. *infra* 2.2.3.), sont empruntés à Sonia Branca-Rosoff et Nathalie Schneider (1994), qui furent les premières dans le domaine francophone à définir et à s'intéresser à cette catégorie de scripteurs.

Si on peut en effet citer d'autres pionniers dans la collecte et l'étude de textes s'éloignant des normes du français écrit¹, tels que Bonnier (1891), Prein (1921) ou

¹ Pour l'acception du terme *norme(s)* dans cette étude, cf. *infra* 3.2.

Frei (1^{re} éd. 1929)², c'est bien plus tard, à partir des années 1990 environ, que des études linguistiques basées sur des corpus se développent (cf. *infra* 1.2.).

1.1. Définition, *continuum*, critères

Sonia Branca-Rosoff et Nathalie Schneider introduisent et définissent pour la première fois le terme de *peu lettrés* en 1994 : il s'agit du « groupe de ceux qui emploient une langue non conforme » (1994 : 9) et qui se situent entre les groupes des *lettrés*, qui maîtrisent la langue de façon conforme à la norme linguistique, et des *illettrés*, qui au contraire ne savent pas écrire (*ibid.*).

Leur étude porte sur des écrits publics de la période de la Révolution (cf. *infra* 1.2.1.1.) : ces textes ont été choisis à partir du critère stylistique des écarts aux normes du français écrit de l'époque, et non à partir de critères sociologiques concernant l'origine sociale des scripteurs (*op. cit.* : 6). En effet, d'un point de vue sociologique, ces scripteurs constituent un groupe hétérogène, « qui se définit négativement » : ni appartenant à l'élite, ni au peuple encore illettré, « il s'agit de la minorité capable d'écrire qui émerge parfois de l'anonymat pour s'adresser à la bureaucratie ou pour encadrer la communauté villageoise » (*ibid.*).

En partant de cette première définition, on désigne par le terme de *peu lettrés* des individus qui « ne sont pas des familiers de l'écriture » (Branca-Rosoff 2007 : 172) et dont « les textes présentent des écarts importants par rapport aux normes de la communication écrite standard » (Branca-Rosoff 2018a : 96)³. Il s'agit d'une catégorie qui doit être envisagée en tant que *continuum* plutôt qu'en tant que groupe clos et bien défini : leurs écrits sont en effet composés d'usages plus ou moins éloignés des normes linguistiques et discursives. Comme Sonia Branca-Rosoff le souligne, « il ne s'agit pas d'une division binaire, mais plutôt d'une gradation » (2009 : 55).

Cette appellation est également utilisée dans le domaine de la romanistique par Gerhard Ernst, qui définit comme *peu lettré* un individu « qui sait écrire, mais qui est quand même 'peu lettré', c'est-à-dire peu habitué aux exigences de la norme littéraire » (Ernst 2003 : 84). Le chercheur rappelle également que « le terme

² Pour l'italien, voir Spitzer (1^{re} éd. 1921).

³ Notre traduction.

‘personnes peu lettrées’ couvre une réalité très diversifiée qui comprend plusieurs degrés » (2010 : 547)⁴.

Ernst a notamment édité en 2005 avec Barbara Wolf des textes privés (des journaux, des livres de raison, une chronique et des mémoires) des XVII^e et XVIII^e siècles, « dont les auteurs n’avaient pas d’ambition littéraire » (rééd. Ernst 2019 : VII). D’extraction sociale différente, ces scripteurs produisent des écrits s’éloignant de la norme linguistique de l’époque : le chercheur note qu’« il n’y a pas nécessairement de corrélation directe entre la position sociale – élevée ou inférieure – et le degré de proximité ou de distance par rapport à la norme » (*op. cit.* : XVII). Ainsi, à côté des productions de scripteurs tels que Pierre Ignace Chavatte, tisserand, on trouve par exemple celle d’Anne-Marguerite Le Mercier, issue de l’élite huguenote. Ici, c’est plutôt la dimension *privée* qui semble déterminer les caractéristiques linguistiques de son texte : en écrivant son livre de ménage ou de comptes pour son propre usage, « l’auteure ne se sent pas tenue de se conformer aux règles de la norme littéraire » (*ibid.*)⁵.

La catégorie des *peu lettrés* demeure ainsi difficile à délimiter, car différents paramètres entrent en jeu, tels que le niveau d’instruction des scripteurs, leur statut social, la dimension privée ou publique de leurs écrits, ainsi que « la diversité des contacts des auteurs avec la culture de l’écrit et de l’attitude des auteurs envers celle-ci » (Ernst 2019 : XVII). On note de plus que la qualification de *peu lettré* est également utilisée pour les productions écrites de ces scripteurs : l’écrit *peu lettré* peut donc s’envisager comme « les mises en discours écrites pratiquées par des gens qui ne sont pas des familiers de l’écriture » (Branca-Rosoff 2007 : 166).

⁴ Pour l’usage du terme *peu lettré*, voir aussi France Martineau (« des gens ayant une maîtrise imparfaite du code écrit », Frenette et Martineau 2018 : 27, *inter alia*) et Anthony Lodge (traduit en anglais par « inexperienced writer », 2013 : 30).

⁵ Le regain d’intérêt pour la collecte et l’étude des textes privés se manifeste aussi dans le domaine de l’histoire sociale et culturelle : on peut citer notamment le groupe de recherche *Les écrits du for privé en France de la fin du Moyen Âge à 1914* sous la direction de Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu (ANR - CNRS / GDR n° 2649, coord. Elisabeth Arnoul, 2003-2010), <http://ecritsduforprive.huma-num.fr>. Voir Bardet *et al.* (2010) ; Bardet et Ruggiu (2014).

L'emploi du terme *peu lettré* peut soulever au premier abord quelques réticences. La désignation de ces scripteurs et de leurs écrits semble s'établir par rapport à la norme, que l'on nomme ces individus (*peu lettrés*, ou *néo-lettrés*, *semi-alphabétisés*, *semi-lettrés*, etc.), ou que l'on parle de leurs usages de la langue (*écrit peu lettré*, ou *français non lettré*, *non conventionnel*, *non standard*, *non normé*, etc.)⁶.

D'autres dénominations possibles, telles que *scripteurs peu expérimentés* ou *peu scolarisés*, sont peut-être moins connotées, mais nous semblent appeler d'autres problématiques.

D'une part, comment peut-on évaluer l'*expérience* d'un scripteur ? Si un individu n'a pas l'habitude de l'écrit dans son quotidien, mais qu'il est amené à écrire plusieurs fois par jour, comme dans le cas des scripteurs de la Grande Guerre, peut-on le considérer encore *peu expérimenté* ? D'autre part, l'emploi du terme *peu scolarisé*, qui semble bien s'appliquer aux scripteurs de notre corpus d'étude (cf. *infra* 2.2.3.), nécessite des informations précises sur le niveau d'instruction des individus, ce qui n'est pas toujours possible.

Nous avons ainsi fait le choix de conserver l'appellation *peu lettré*, en la considérant cependant dans une perspective progressive, privée de toute connotation négative : « *peu* indique une gradualité » (Steuckardt 2015b : 10), et le terme dans son ensemble « renvoie à l'idée de stades dans le processus d'acquisition de l'écriture » (Branca-Rosoff 2018a : 96)⁷. Ce concept constitue ainsi « un outil heuristique qui permet de rassembler une masse de données et les mettre en série [...] » (*op. cit.* : 97)⁸.

Nous réservons l'emploi de ce terme à la désignation des scripteurs, alors que nous préférons analyser leurs productions écrites en termes d'*usages*⁹. Il nous paraît en effet difficile de regrouper dans une macro-catégorie *écrit peu lettré* une telle diversité d'usages non standard, que l'on peut trouver tout au long de l'histoire de langue française (par exemple, cf. chapitre III et chapitre IV), ainsi que des écrits issus de scripteurs très différents et inscrits dans des contextes de production

⁶ En italien, on parle de *semicolti* (D'Achille 1994 *inter alia*), en allemand de *Sprache von Unten* (« langue d'en bas », Elspaß 2005) et en anglais de *substandard* (Milroy 2007).

⁷ Notre traduction.

⁸ Notre traduction.

⁹ Pour l'acception du terme *usages* dans cette étude, cf. *infra* 3.3.

divers, mais qui s'éloignent tous, tout de même, de la norme linguistique prescriptive. Certains de ces derniers sont rassemblés aujourd'hui en corpus, comme les écrits produits en situation scolaire (*ECRISCOL*, Doquet et Fleury (dir.)¹⁰; *Corpus ÉMA, écrits scolaires*¹¹) ou les écrits numériques (*sms4science*, Fairon et Cougnon (dir.)¹² *inter alia*), et permettent des études comparatives.

Dans le cadre des écrits des scripteurs peu lettrés qui constituent le sujet de cette étude, le rapprochement de textes qui diffèrent entre eux par leur genre textuel, leur période et leur contexte de production, ainsi que par les compétences linguistiques de leurs auteurs, se motive, à notre sens, sur un plan plus abstrait : « il existe des tendances communes à des auteurs passant de l'oralité, qui leur est familière, à l'écriture, qui l'est moins » (Ernst 2019 : XXI).

Ernst souligne ainsi les points communs à ces écrits :

« la tension entre d'une part la proximité communicative, ménageant un espace pour des éléments du langage de l'immédiat (langue familière, langue parlée, éléments diatopiquement marqués), et d'autre part la conscience, fondée sur le médium de l'écriture, de la norme linguistique de l'époque » (Ernst 2019 : XXVI).

Cette tension suggère une distinction dans l'analyse des usages non standard entre traits linguistiques dus à l'influence d'une variété de l'immédiat communicatif et ceux dus à un faible degré de familiarité avec le standard écrit, ainsi qu'au manque de pratique (Ernst 2014).

1.2. Ressources et descriptions disponibles

Dans cette section, nous allons présenter les ressources et les études portant sur les écrits de scripteurs peu lettrés dans le domaine francophone, en diachronie, en diatopie et dans une perspective comparative.

Les ressources disponibles sont constituées de documents d'archives rares, principalement pour deux raisons : tout d'abord, ces scripteurs se trouvent très

¹⁰ <http://syled.univ-paris3.fr/ecriscol/CORPUS-TEST>

¹¹ ÉMA (École, Mutations, Apprentissages, ÉA 4507) (ÉMA) (2018). *Corpus ÉMA, écrits scolaires* [Corpus]. ORTOLANG (Open Resources and TOols for LANGuage) - www.ortolang.fr, <https://hdl.handle.net/11403/ema-ecrits-scolaires-1/v2>

¹² <http://www.sms4science.org>

peu souvent dans la condition ou la nécessité d'écrire, leurs productions demeurent ainsi peu nombreuses ; ensuite, les textes écrits par des personnes ordinaires ont rarement été considérés comme méritant d'être conservés et transmis au fil des siècles (Ernst 2015a : 94).

Ainsi, Sonia Branca-Rosoff et Nathalie Schneider affirmaient en 1994 que « ces textes [...] n'ont pas encore été jugés dignes de l'édition. Les témoignages ont paru à la fois trop opaques et trop insignifiants pour que leur forme retienne l'attention » (1994 : 6). On peut signaler toutefois l'exception de l'édition du *Journal de ma vie, Jean-Louis Ménétra, compagnon vitrier au XVIII^e siècle* par Daniel Roche datant de 1982. L'édition du texte établie par l'historien n'est cependant pas fiable, selon Ernst, pour effectuer des recherches sur l'histoire de la langue : les écarts par rapport à la forme linguistique originale du texte y sont trop nombreux (2019 : 651-652).

Longtemps oubliés ou négligés dans les études scientifiques, ces documents d'archives ont suscité autour des années 80 l'intérêt de chercheurs historiens de la langue et du discours (cf. Branca-Rosoff 1989, Guilhaumou et Maldidier 1986 *inter alia*). Depuis, plusieurs documents issus des archives ont été collectés de façon systématique et rassemblés en corpus, devenant ainsi des ressources pour la recherche scientifique.

En ce qui concerne le domaine de la linguistique française, nous pouvons citer notamment l'ouvrage de Branca-Rosoff et Schneider (1994), le *Corpus du français familier ancien*, publié par Martineau (1995-)¹³, l'édition des *Textes français privés des XVII^e et XVIII^e siècles* d'Ernst et Wolf (2005), les correspondances des soldats et de leurs familles recueillies dans le cadre du projet *Corpus 14*¹⁴, dirigé par Agnès

¹³ <http://polyphonies.uottawa.ca/fr/corpus/i-corpus-de-francais-familier-ancien>

¹⁴ <https://www.univ-montp3.fr/corpus14>

Steuckardt depuis 2014, ainsi que le *Corpus Historique du Substandard Français*¹⁵, issu du projet dirigé par Harald Thun (2011, 2018)¹⁶.

1.2.1. En diachronie : XVII^e et XVIII^e siècles

Les descriptions principales des traits linguistiques attestés dans des écrits de scribes peu lettrés des XVII^e et XVIII^e siècles nous sont fournies par Branca-Rosoff et Schneider (1994), Gerhard Ernst (2003, 2010 *inter alia*) et Seguin (1985, 1992, 1998 *inter alia*). Dans les paragraphes qui suivent, nous allons présenter les principaux traits non standard observés dans ces écrits par les auteurs cités.

1.2.1.1. Écrits de la période révolutionnaire

Le corpus de Branca-Rosoff et Schneider se compose d'écrits publics, qui appartiennent notamment aux genres du discours politique (procès-verbaux des comités de surveillance de la région marseillaise, 1793-1794), judiciaire (requêtes de suspects au juge du tribunal de Marseille, 1793-1794) et administratif (quelques lettres envoyées aux autorités municipales de Marseille entre 1790 et 1816) (1994 : 7-9).

Dans la première partie de l'ouvrage, les auteures analysent les traits orthographiques et morphosyntaxiques non standard relevés dans ces écrits, dans le but de « cerner ce qu'est l'écriture des Provençaux peu-lettrés de la fin du XVIII^e siècle, de délimiter ce qu'elle a de caractéristique, et de marquer des étapes dans l'intégration des normes » (*op. cit.* : 7). Ces traits peuvent être interprétés de plusieurs façons :

¹⁵ <https://www.romanistik.uni-kiel.de/de/personen-und>

¹⁶ Pour le néerlandais, on peut citer notamment le corpus issu du projet *Letters as loot*, dirigé par van der Wal, voir Rutten et van der Wal (2014). Voir aussi : <https://www.universiteitleiden.nl/en/research/research-projects/humanities/letters-as-loot.-towards-a-non-standard-view-on-the-history-of-dutch>

« tantôt il s'agit d'une hétérogénéité due aux évolutions en cours : des normes nouvelles se diffusent lentement cependant que des variantes anciennes se maintiennent. Tantôt les écarts correspondent à des points d'instabilité de la langue et l'examen de textes semblables, recueillis à d'autres moments, met en évidence la permanence de ces variations séculaires. Tantôt encore on repère des variantes géographiques [...]. En dernier lieu, on relève des formes erratiques qui correspondent à des manières individuelles d'écrire » (Branca-Rosoff et Schneider 1994 : 10).

Sur le plan orthographique, les deux chercheuses traitent d'abord du découpage des mots, étant donné que tous les textes présentent des mots soudés par l'absence d'apostrophe, tels que *lhonneur, sinteresser, dacuser*. Plus rares sont les cas de soudures entre deux mots, du type *lecomite, aete, ajuger* (sur ce point, cf. chapitre III : 3.4.). Inversement, la séparation d'un mot en plusieurs éléments est également attestée : *et viter* pour *éviter*, *de libere* pour *délibéré*, *la mande* pour *l'amende* (*op. cit.* : 42-44).

Les auteures se concentrent ensuite sur deux points : les accents, qui leur permettent d'étudier la diffusion des normes « proposées par les réformateurs au XVIII^e siècle » (*ibid.*, cf. pp. 45-50), ainsi que l'influence de la prononciation provençale sur les graphies (cf. pp. 50-59).

Pour ce qui est du premier point, elles observent que « les innovations du système d'accentuation ont atteint la région méridionale avec beaucoup de lenteur même lorsque les imprimeurs du Sud les avaient adoptées » (*op. cit.* : 59).

Quant à l'étude des relations entre français régional et graphies, les chercheuses se montrent prudentes : si la réalisation de certaines voyelles semble pouvoir se motiver par une influence de la prononciation méridionale (par exemple, des graphies en *é, ai* ou *est* pour le *e* muet, comme *dépuis*, ou des dénasalisations comme dans *une lettre avoyée*), cette étude a « montré surtout les difficultés de l'entreprise et les limites strictes à l'intérieur desquelles on peut expliquer un écart graphique par un trait de prononciation » (*ibid.*).

En ce qui concerne les traits morphosyntaxiques non standard qui émergent dans ces écrits, les auteures les regroupent dans les deux catégories suivantes, que nous présentons ici brièvement¹⁷.

Premièrement, les « méridionalismes » : ils n'apparaissent quasiment pas dans les textes du corpus, à quelques exceptions près. Il s'agit des emplois :

- de l'auxiliaire *être* dans les formes composées du verbe lexical *être* : *de sorte que le billet **Sont** etc fait* ;
- de la forme *de* pour marquer le pluriel de l'indéfini : *une pauvre femme qui a **d'**enfants établis* ;
- de la séquence *de + article défini* devant des noms massifs précédés de quantifieurs : *Il a été requéry pour neuf charge quatre pend **du** bled* ;
- du possessif *son/sa/ses* pour faire référence à plusieurs possesseurs : *Les Volontaires qui ont abandonné **son** poste* ;
- de la forme *se* pour le pronom réfléchi de la 1^{re} personne du pluriel : *Nous **Se** sommes assemblé le citoyen pierre aubun, le citoyen alexias vial...* ;
- des « glissements lexicaux » tels que *autant comme* pour *aussi bien que* : *je me Seroit Bien engardé de lui Dire Selà parceque je suis Maratiste **autant Comme** le premier.*

Deuxièmement, des « tendances permanentes de la langue française », dont les écarts se retrouvent ailleurs en France¹⁸. Il s'agit de :

- *chacun + pluriel* : ***Chacun des** citoyen onfait leur billet et on mit dans leur réservoir* ;
- le relatif *qui* + la 3^e personne du singulier : *on Signé **qui a** çeu* ;

¹⁷ Pour plus de détails, nous renvoyons à l'ouvrage même, pp. 61-73. Les exemples cités ici sont fournis par les auteures.

¹⁸ Cette liste est établie par les deux auteures suivant la perspective de Frei (1^{re} éd. 1929). Elles lui adressent cependant deux critiques : « les "tendances", trop générales, ne permettent pas d'expliquer pourquoi certains phénomènes se sont effectivement développés [...] tandis que d'autres stagnaient ou reculaient. Le modèle, coupé des usages sociaux de la langue, ne rend pas compte non plus de phénomènes de "complexification" si importants à l'écrit », tels que « l'usage de *dont* dans des emplois variés, notamment des accrochages où le relatif joue à peu près le rôle d'un relatif de liaison » (Branca-Rosoff et Schneider 1994 : 65-66). Sur ce dernier point, cf. *infra* 3.2.1.

- l'alignement des verbes sur la conjugaison avec l'auxiliaire *avoir* : **ayant resté** chez Mr dest Crottes d'aix ;
- *tant pour autant* : Il y a **tant** de billet comme de (illisible) votants ;
- les relatives non standard : **ce que je t'ai parlé** le jour de ta visite ; Cest moi **que jen suis la cause** (sur ce point, cf. aussi chapitre IV : 2.1.3.).

L'observation de ces données amène les auteures à affirmer :

« la plupart des faits relevés n'introduisent pas d'unités nouvelles ou de fonctionnements qui n'appartiennent pas au français [...]. Les énoncés déviants renvoient plutôt à l'écart entre ce que l'on peut appeler le français officiel et un français réel à l'œuvre sur tout le territoire » (Branca-Rosoff et Schneider 1994 : 66).

Branca-Rosoff et Schneider étudient enfin la présence ou l'absence de cinq marqueurs qui sont habituellement considérés comme représentatifs de changements en cours au XVIII^e siècle : le recul de *nous* au profit de *on*, l'emploi plus fréquent du futur périphrastique que du futur simple, le recul de *ne*, l'usage de *ça*, et l'emploi du passé composé à la place du passé simple (cf. pp. 66-73). Les trois premiers se révèlent « absent ou quasi absent du corpus », alors que les deux derniers y sont bien représentés (*op. cit.* : 69). Ce constat conduit les auteures à affirmer que l'omission du *ne* demeure « très marquée stylistiquement dans la conscience linguistique des usagers », qui le maintiennent « dès qu'ils se rapprochent du standard » (*ibid.*). L'alternance entre passé simple et passé composé peut s'expliquer par « le mouvement argumentatif » du texte, et témoigne d'un usage « moderne » des scripteurs (*op. cit.* : 71).

En conclusion, le travail sur ces textes, bien que de taille restreinte, a permis aux deux chercheuses de poser les bases pour les études sur les écrits des scripteurs peu lettrés à venir. Elles concluent ainsi :

« cet échantillonnage constitue une première approche des phénomènes et amène à défendre une approche plurielle *des* normes et non de *la* norme. D'autre part, ils permettent d'observer chez le même scripteur et dans des corpus pourtant restreints et très codifiés une diversité de comportements qui montre combien l'hétérogénéité est une dimension fondamentale de l'exercice de la langue » (Branca-Rosoff et Schneider 1994 : 73).

1.2.1.2. Pierre Ignace Chavatte et Jacques-Louis Ménétra

Parmi les textes des XVII^e et XVIII^e siècles édités par Ernst et Wolf (2005), on citera les écrits de deux scripteurs peu lettrés, Pierre Ignace Chavatte et Jacques-Louis Ménétra, auxquels Gerhard Ernst a consacré plusieurs recherches (2003, 2010 *inter alia*). Nous en présentons ici brièvement les traits linguistiques non standard¹⁹. On notera que le chercheur étudie ces documents dans la perspective plus large du rapport entre normes et productions écrites de scripteurs peu lettrés, sur laquelle nous revendrons plus bas (cf. *infra* 3.2.).

Le premier scripteur est Pierre-Ignace Chavatte, tisserand de laine (ouvrier « sayetteur ») à Lille. Il est l'auteur d'une *Chronique memorial des choses memorable*, qui traite principalement des événements majeurs qui se sont déroulés à Lille dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, dans les années 1657-1693²⁰. Il a vécu à Lille probablement entre 1633 et 1693, il était marié et avait deux filles, ainsi que, sans doute, un fils (Ernst 2019 : 3). Ernst indique que l'« on ne connaît pas la distance entre les événements racontés et la date de rédaction » de la chronique (*op. cit.* : 4) : d'après Lottin, il se peut que l'écriture ait eu lieu vers la fin de la vie du scripteur, à partir de notes prises au long de sa vie (*ibid.*). On ne dispose pas d'informations quant à sa formation scolaire et son apprentissage de l'écriture et de la lecture. Cependant, son texte présente une particularité : « l'auteur, qui colle sur le papier des gravures découpées, a parfois transcrit des textes repris au cours de sa lecture de journaux ou de feuilles volantes » (*ibid.*). Ces parties sont donc des témoignages importants des lectures du scripteur : il s'agit d'informations concernant les pratiques des scripteurs peu lettrés qui sont normalement très rares.

Sur le plan graphique, dans son article de 2003, Ernst signale notamment une segmentation non standard des mots, qui produit des soudures ou au contraire la

¹⁹ Les exemples cités dans les paragraphes qui suivent sont fournis par l'auteur. Sur la différence d'attitude de ces deux scripteurs envers la norme de leur époque (Ernst 2010), cf. *infra* 3.2.2.

²⁰ Cette chronique a été étudiée auparavant, d'une perspective sociohistorique, par l'historien Alain Lottin : voir Lottin (1979). Cependant, la publication du texte par Ernst et Wolf en 2005 en constitue la première édition. À celle-ci suivra celle de Lottin en 2010, où l'auteur a toutefois introduit une ponctuation moderne ainsi que les majuscules (Ernst 2019 : 3).

séparation d'un mot en plusieurs éléments (*op. cit.* : 86)²¹.

En ce qui concerne l'orthographe lexicale, à côté des graphies conformes à la norme, l'auteur en relève d'autres correspondant « plutôt à la prononciation – celle du standard ou celle de notre auteur, qui laisse transparaître la prononciation picarde/lilloise » : *perchez/perché* <percé> ; *trinez* <trainé> ; *Chavatte* <savate> ; *eusses* <eux> etc. (2010 : 544). La distinction entre consonnes simples et consonnes doubles n'est pas toujours respectée : *dedicase*, *battoient*, *soupez*. Selon Ernst, il s'agit d'un trait fréquent dans les écrits des scripteurs peu lettrés (*ibid.*).

À la frontière de la graphie et de la syntaxe, l'auteur remarque le cas de la forme *qui* et cite l'extrait suivant issu du manuscrit de Chavatte : *un homme de tué a la plate forme qui travailloit*. Deux interprétations possibles sont proposées par Ernst, selon que l'on comprend *qui* comme pronom relatif sujet, ou bien comme *que + il* : *un homme qui travaillait tué à la plate-forme* ou *un homme tué à la plate-forme où [= qui « qu'i(l) »] il travaillait* (2003 : 86).

Sur l'emploi indifférencié des formes *qui* et *qu'il*, signalé également par Branca-Rosoff et Schneider (1994 : 65), cf. chapitre IV : 2.1.1.2.

Pour ce qui concerne les autres phénomènes syntaxiques, l'auteur traite notamment des constructions relatives. Il signale par exemple l'emploi du pronom relatif « polyvalent », qui lie une phrase attribut au substantif précédent, sans indiquer pourtant le type de relation (2003). Ernst cite comme exemple ces extraits du texte de Chavatte :

estoit le lieu **qui** savoient enfuirent²² ;

Au dite an fut deffaite la bonne maladie **laquelle** on mettois ceux qui estoient lepreux (Ernst 2003 : 89).

²¹ Dans le volume de 2019, Ernst fournit des exemples. Pour les soudures, on citera *si (s'y et s'il)*, *na ton veu (n'a-t-on vu)*, *se noiez (s'est noyé(e))*. Les séparations d'un mot en plusieurs éléments sont rares : *a vant*, *des ja*, *vive vant*. Plus souvent, la première lettre est séparée du reste du mot par une apostrophe : *d'en (dans)*, *l'aurier*, *n'acquit*, *r'estoit*, *au s'entre*, etc. (2019 : 7-8). Ernst signale également la marque surnuméraire à l'écrit de la consonne de liaison, comme dans *on navoit (on avait)* (*ibid.*). Sur ces points, cf. chapitre III : 2.

²² Ernst paraphrase cet extrait de la façon suivante : « c'était le lieu où ils s'étaient enfuis » (Ernst 2003 : 89).

L'auteur signale également l'usage du pronom relatif décumulé : *pour voir sa dame qu'elle dormoit* (*op. cit.* : 91 ; sur ce point, cf. chapitre IV : 2.1.3.3.).

Enfin, il remarque que le pronom sujet avec un verbe impersonnel ou dans une série de verbes coordonnés n'est pas toujours exprimé, comme cet extrait en témoigne :

∅ [=il y] eut des hommes blessees; et ∅ batoient...; et mesme ∅ entroient dedans les maisons et ∅ soufletoient...; et sitost ∅ frappe mon pere; et ∅ (A) lui prints sont manteau et puis ∅ (B) eu son poignee perchez d'un coup de cousteau (Ernst 2010 : 545).

Le deuxième scripteur peu lettré qui retient notre attention ici est Jacques Louis Ménétra, auteur du *Journal de ma vie*. Compagnon et maître vitrier à Paris, il a probablement recopié entre 1802 et 1803 le manuscrit de son journal, auquel il avait commencé à réfléchir en 1764 (Roche 1982 : 18)²³.

Daniel Roche, qui a édité la première version de ce *Journal*, note :

« Le *Journal* décrit la manière dont celui-ci perçoit son enfance à Paris, où il naît en 1738 ; son périple de compagnon du *tour de France* dans les ateliers de province, commencé à dix-huit ans ; son installation, en tant que maître, à Paris en 1764, où il ouvre son propre atelier et fonde une famille ; et sa vie de militant dans sa section locale pendant les événements de la Révolution française » (Roche 1982 : 1).

Ménétra y mentionne également qu'« il a appris à lire, écrire, compter et chanter à l'école de la paroisse » (*ibid.*). Selon Ernst, s'il est vrai qu'il a reçu une éducation probablement plus approfondie que Chavatte et qu'il a une culture plus étoffée, il demeure néanmoins « un homme du peuple, avec des attitudes d'intellectuel, mais en opposition au monde de la haute culture qu'il connaît partiellement, tout en prenant ses distances d'avec celui-ci » (2010 : 547 ; cf. *infra* 3.2.2.). L'auteur choisit donc de le considérer comme faisant partie du *continuum* des peu lettrés évoqué plus haut (*ibid.*).

²³ Comme on l'a vu *supra* (1.2.), le *Journal de ma vie* a été édité la première fois par Daniel Roche en 1982, préfacé par Robert Darnton. Une deuxième édition de ce texte a été publiée par Ernst et Wolf en 2005 (rééd. Ernst 2019).

Comme pour le texte de Chavatte, Ernst observe dans un extrait du *Journal* la non-distinction entre consonnes simples et doubles, ainsi que des graphies correspondant à la prononciation de l'époque, *lorque*, ou à une prononciation « populaire », comme *traitte* <traître> (2010 : 548).

En ce qui concerne le plan syntaxique, l'étude de Jean-Pierre Seguin (1985) nous apporte plusieurs éléments.

L'auteur relève notamment plusieurs emplois du morphème *que* s'écartant de la norme linguistique du locuteur moderne.

Nous reproduisons ci-dessous les extraits de l'édition de Roche cités par Seguin, avec ses notes de bas de page²⁴ : les crochets, qui portent sur les usages non conformes à la norme linguistique contemporaine, indiquent les suppressions suggérées par Roche.

Seguin analyse l'emploi suivant de *que* comme « assimilable à des emplois préclassiques bien connus » :

et qu'il croyait que j'invoquais le diable que je faisais tout ce que je voulais et que j'ensorcelais les bonnes gens par mes gestes²⁵ et mes paroles que dernièrement **[que]** j'avais voulu leur faire voir le diable et que dernièrement d'eau blanche je l'avais rendue toute noire (Seguin 1985 : 442).

Il considère ce deuxième emploi comme « actuellement réservé à l'oral » :

Nous n'étions pas bien culottés et apparemment à la vérité **[que]** ces bonnes sœurs avaient aperçu ce qui leur avait été au cœur²⁶ (Seguin 1985 : 442).

Enfin, il présente ce dernier emploi comme « une sorte de *que* à tout faire » :

J'ai su depuis qu'elle avait eu pour gage une jolie petite fille et **[que]** la fille de mon bourgeois un gros garçon (Seguin 1985 : 442).

²⁴ La comparaison entre le texte manuscrit et son édition permet à Seguin de montrer que l'interprétation moderne du texte s'est faite en suivant les règles syntaxiques qui constituent la norme linguistique d'aujourd'hui.

²⁵ Note de l'auteur : Le manuscrit porte « par jسته » (Seguin 1985 : 442).

²⁶ Note de l'auteur : Voici le texte exact : « nous netiont pas bien culotée ala Véritée aparement que ses bonnes sœurs avoit apersue ce quil Leur auroit etté au cœur » (f° 37) (Seguin 1985 : 442).

Seguin traite également de l'emploi du morphème *où*, et il remarque qu'il semble exprimer « un lien en fait plus expressif et plus léger, en ce qu'il amalgame des rapports de sens qui n'ont pas besoin d'être dits » (*op. cit.* : 443), comme dans les extraits suivants :

Je travaillai avec lui aux environs de trois mois **[ou]** je l'écrivis à ma bonne grand-mère,

Moi je fus travailler à Donay-en-Anjou **[ou]** je retournai clandestinement à Angers (Seguin 1985 : 443).

Un autre trait syntaxique relevé par Seguin concerne le « double lien » syntaxique, où deux éléments sont reliés à la fois par une coordination et par une subordination (*ibid.*), comme dans l'exemple suivant : *Lorque le matin jaloit me maitre alouvrage **ou** deus Valet de Ville **et** me demande si jene suis point leparisien* (f° 46).

Le chercheur remarque également le décumul du pronom relatif : *Accompagné de quelques camarades fils de marchands du Pont-Neuf **dont** à l'un je **[lui]** vendis une boucle d'argent* (*op. cit.* : 445).

D'autres traits syntaxiques relevés dans ce texte par Séguin, tels que la place du pronom complément d'un infinitif ou des cas de « dystaxie », c'est-à-dire « les disjonctions qui contredisent aux règles de proximité du déterminé et du déterminant » (1992 : 32), sont également présents chez Chavatte (Ernst 2019 : XXXIII).

Ainsi, chez Ménétra on relève :

il saloit batre ; jatrapois **un coup** a la jambe droite **dun assailant tailleur** (Seguin 1992 : 30-33),

et chez Chavatte :

plusieurs nobles... se sont en aller ; **lun** fut batu de verges **nommè l'oiselet** (Ernst 2019 : XXXIII).

Enfin, l'absence du pronom sujet observée dans le texte de Chavatte se retrouve également dans celui de Ménétra : *il setrouva surpris et **[nous]** retourname ala ville ; le soir **[nous]** arivame ala couchée chez un brave homme et **[nous]** soupame ensemble* (Ernst 2010 : 550, crochets de l'auteur).

En conclusion, Ernst affirme que la construction des séquences syntaxiques des deux auteurs suit une logique différente que celle normée de leur époque, et cite Seguin : « la syntaxe n'est pas affaire de hiérarchie ou d'organisation formelle [...] la cohésion se fait dans et par le discours » (1998 : 104, cité par Ernst 2010 : 549).

Dans une perspective plus large, Ernst remarque des traits linguistiques non standard qui sont présents, avec des fréquences variables, dans l'ensemble des documents privés édités (2019 : XXVII-XXXV)²⁷. On en retiendra ici quelques-uns.

La variation régionale peut être reflétée dans la graphie (cf. *supra*), ou bien observée dans le lexique employé par les scripteurs : Ernst relève ainsi des régionalismes de la Franche-Comté dans le *Journal* de Guillaume Durand (1610-1624), des particularités lexicales du Bourbonnais, de la Bourgogne, de l'Ouest et de la Picardie (*op. cit.* : XXVII).

Dans le domaine de l'orthographe grammaticale, les traits non standard touchent notamment à l'accord en nombre : le *s* du pluriel, souvent muet à l'oral, est omis ou ajouté. Ernst souligne que l'« on n'observe aucune différenciation régionale, et [qu']il n'y a qu'une faible évolution diachronique tendant vers une plus grande régularité » (*op. cit.* : XXVIII). Ces formes sont souvent en concurrence dans le même texte²⁸ avec les graphies normées (*ibid.*).

La morphologie verbale est également touchée : par exemple, Ernst relève plusieurs graphies qui peuvent être employées dans le même contexte, telles que *-er, -e, -ee, -eé, -et, -es, -ez, voire -ois* (*op. cit.* : XXIX).

En syntaxe, l'auteur observe que « la langue des textes moins liés à la norme connaît sur certains points une évolution parallèle à celle-ci, mais avec un décalage temporel » (*op. cit.* : XXX). Le cas de l'emploi ou de l'absence du pronom sujet illustre ce propos : le sujet est quasi-obligatoire dans les textes imprimés au XVII^e siècle, alors qu'il peut être absent dans les textes privés (cf. *supra*). L'auteur remarque que dans ces derniers textes la variation sur ce point est très élevée : l'absence du pronom sujet, notamment à la 3^e personne, occasionnellement à la 1^{re} et 2^e, est « particulièrement fréquente dans les textes les plus anciens » (*ibid.*), alors qu'au XVIII^e siècle elle devient « une exception

²⁷ Ernst nomme ce phénomène *variabilité intertextuelle* (Ernst 2019 : XXVI et ss.).

²⁸ Ernst appelle ce phénomène *variation intratextuelle* (Ernst 2019 : XXVIII).

nécessitant une explication » (*op. cit.* : XXXI).

D'autres phénomènes de syntaxe, dont certains ont été signalés *supra*, comme la place du pronom complément d'un infinitif, la dislocation à gauche ou des cas de « dystaxie » se retrouvent dans les textes de différents scripteurs.

1.2.2. *En diatopie : l'exemple du Canada*

Les textes privés ainsi que ceux de scripteurs peu lettrés ont également fait l'objet d'études dans l'espace francophone.

On retiendra notamment le *Corpus de français familier ancien* (Martineau 1995-), constitué de documents d'archives inédits et qui compte plus de 20 000 lettres privées, à caractère familial, d'Amérique du Nord et de France (Martineau 2018 : 72). Ce corpus « prend comme point de départ le XVII^e siècle et s'étend jusqu'aux premières sources orales, dans la première moitié du XX^e siècle » (Martineau 2009 : 223). La chercheuse note que ce corpus « est d'abord structuré à partir de critères touchant le locuteur (lieu et date de naissance, métier) ou le document (lieu et date de production, genre), plutôt qu'à partir de critères touchant la forme même du document (tels que l'orthographe ou la langue) » (Martineau 2018 : 72).

Parmi ces fonds, nous nous intéressons à deux textes écrits par des scripteurs peu lettrés : le journal de voyage de Charles-André Barthe, écrit au XVIII^e siècle et édité par France Martineau et Marcel Bénéteau sous le titre *Incursion dans le Détroit* (2018 [2010] ; voir aussi Martineau 2013) et les mémoires de Charles Morin (1849-1922), publiées par Yves Frenette et France Martineau (2018 ; voir aussi Martineau 2018).

Charles-André Barthe est un commerçant de fourrures francophone habitant au fort Detroit, qui part en 1765 pour un hivernement au poste des Miamis. Il décrit son voyage dans son journal, *Jour Naille Commansé le 29. octobre 1765 pour Le voiage que je fais au Mis a Mis*, qui couvre la période du 29 octobre 1765 au 24 avril 1766 (Martineau et Bénéteau 2018 [2010] : 1).

Son texte revêt donc un grand intérêt en raison du témoignage qu'il fournit « de la langue française dite « de la frontière » à l'aube du Régime anglais », et constitue donc « un document exceptionnel pour comprendre l'évolution de la langue française en terre d'Amérique » (*op. cit.* : 1-2).

Né à Montréal en 1722, il fut, entre autres, « arquebusier » du fort Détroit et « Grand Voyeur de ce fort et dépendances » (*op. cit.* : 10). Il y arrive en 1746 et il se marie en 1747 avec Marie-Thérèse Campau, fille d'une des plus anciennes familles du Détroit : « Barthe occupe une position relativement prestigieuse dans la société de l'époque » (*ibid.*). Cependant, on peut noter que dans ses écrits certains usages linguistiques s'écartent de la norme linguistique de cette période : nous en présentons ici certains²⁹.

Sur le plan orthographique, bien que Barthe respecte certaines normes orthographiques, son texte présente des usages non standard quant à la graphie des mots lexicaux (*op. cit.* : 24). Les auteurs remarquent également plusieurs mots soudés : *Lariviere, ganvoieZ, Medoit, aureZain* et, moins souvent, des mots séparés en plusieurs éléments : *qui nous an pe Cha de Merché*. Plus rare encore est la marque surnuméraire à l'écrit d'une consonne de liaison, comme dans : *nous sarivame (ibid.)*.

Pour ce qui est de l'orthographe grammaticale, Barthe ne marque pas l'accord du pluriel, qu'il soit avec un nom : *ses gage*, ou avec un verbe : *Mes homme Montais Lapirogeux (ibid.)*.

D'autres graphies utilisées par le scripteur semblent laisser transparaître des traces de la prononciation : par exemple, il emploie les graphies <ai> ou <e> pour <a>, comme dans *bagaige, cristail, pertir (op. cit. : 25)*. Ainsi, d'un côté, « la prédominance de la graphie <ai> et le caractère presque systématique de la graphie <e> devant *r* laissent supposer une trace graphique d'une prononciation [ɛ] », de l'autre, « l'alternance graphique <a>/<ai> dans des mots comme *cristail* semble aussi suggérer une alternance phonétique [a]/[ɛ] » (*op. cit. : 26*).

En ce qui concerne la dimension grammaticale du texte, le journal de Barthe est dans l'ensemble écrit « dans une grammaire qui correspond à la norme de l'époque » (*op. cit. : 20*). Les usages non standard relevés par les auteurs sont typiques des hésitations du XVIII^e siècle. Il en est ainsi de l'emploi indifférencié de *qui* et *quil* : *un sauvage quil meLaves Conté*, ainsi que de l'usage irrégulier des auxiliaires *avoir* ou *être* avec des verbes intransitifs : chez Barthe on relève ainsi

²⁹ Les exemples cités dans les paragraphes qui suivent sont fournis par les auteurs.

l'auxiliaire *avoir* associé au verbe lexical *monter*, mais l'auxiliaire *être* avec *partir* (*ibid.*).

Les résultats des analyses de ce texte amènent les auteurs à conclure ainsi :

« alors que la grammaire ne révèle presque rien de la langue familière de l'époque, l'orthographe de Barthe dévoile un scripteur malhabile qui révèle ici et là des éléments d'une prononciation régionale. Les écarts orthographiques ne sont pas rares à l'époque, mais leur nombre et leur type [...] suggèrent que, pour un marchand comme Barthe, bien établi au Détroit, l'écrit n'est pas un outil de prestige social » (Martineau et Bénéteau 2018 [2010] : 29)³⁰.

Le deuxième scripteur auquel nous nous intéressons est Charles Morin (1849-1922), charpentier canadien-français. Né à Deschambault (Québec) en 1849, il a parcouru l'Amérique du Nord pendant une vingtaine d'années (vallée du Saint-Laurent, Ontario, Californie, Colombie-Britannique, peut-être Alaska) avant de s'installer à Argyle (Minnesota) en 1884 (Frenette et Martineau 2018 : 1). Deux manuscrits de ses mémoires ont été retrouvés ; la plupart des événements qui y sont racontés par Charles Morin couvrent la période de 1866 à 1884 (*op. cit.* : 6).

Charles Morin a fréquenté l'école du village, où il a appris « les rudiments de la lecture et de l'écriture », jusqu'à l'âge de 11 ans ; à 15 ans, il retourne à l'école du soir pendant trois mois (*op. cit.* : 10). Menuisier-charpentier, il trouve le succès à Victoria, entre 1879 et 1881, où il devient entrepreneur et érige de nombreux bâtiments (*op. cit.* : 23).

Selon Frenette et Martineau, le texte produit par ce scripteur est « hybride »³¹ :

³⁰ On remarque que d'après Martineau (2007b), l'écrit et l'orthographe ne deviendront un outil de promotion sociale pour l'élite que vers la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e.

³¹ Sur la notion d'« hybridité », voir Martineau (2013) *inter alia* : « L'hybridité est inhérente à l'échange linguistique, qu'il soit écrit ou oral. Dans le discours spontané ou dans des textes écrits, des formes qui appartiennent à différents niveaux de langue coexistent et les variantes linguistiques sont utilisées de manières diverses, selon les valeurs d'usage symboliques qui leur sont attribuées » (2013 : 134, notre traduction). Sur le caractère hybride du texte de Barthe, du point de vue générique et linguistique, voir Martineau (2013 : 135-141).

« les mémoires de Charles présentent de nombreux traits de la langue parlée familière du point de vue du vocabulaire, de la grammaire et de la prononciation. En même temps, ils sont parsemés de formes plus littéraires, autant de traits qui soulignent son désir de faire œuvre » (Frenette et Martineau 2018 : 27).

Ainsi, sur le plan morphosyntaxique, à côté de la présence de la négation *ne*, de l'emploi du passé simple comme temps de narration plutôt que du passé composé, de la forme littéraire *je puis* (en concurrence avec *je peux*), du pronom *nous* plutôt que *on*, de la conjonction *car*, et du gérondif pour introduire la cause, on trouve la forme *je vas* à la 1^{re} personne du verbe *aller* (*je vais*) : *je ni vat pas* (Frenette et Martineau 2018 : 27, 29 ; Martineau 2018 : 82-83). D'autres usages morphosyntaxiques s'écartent de la norme. Parmi ceux-ci, on retiendra³² :

- l'indicatif après des verbes ou locutions conjonctives appelant le subjonctif : *il faut que nous **allon** prendre le diné a l'Hotel* ;
- l'emploi de l'auxiliaire *avoir* avec des verbes intransitifs ou pronominaux : *Le jeune homme qui **a** montè avec nous* ;
- l'absence de la particule négative *ne* : *mais il me gueri pas* ;
- des accords sujet-verbe selon le sens et non la syntaxe : ***touts le monde vont** prendre une marche* ;
- des régularisations verbales : *que je **faise*** (Frenette et Martineau 2018 : 28-29).

On observe le même phénomène dans le domaine lexical. En effet, ses mémoires présentent « un emploi fréquent de termes alors en recul d'emploi en France, ainsi que d'emprunts à l'anglais » : il en va ainsi respectivement de *capot* pour *pardessus*, et de *brécque*, de l'anglais *brake* (Martineau 2018 : 79-80).

Toutefois, à côté de ces mots « généralement associés à la langue populaire », Charles Morin emploie des mots « plus soutenus, relevant plus de la langue écrite, souvent orthographiés de façon non standard [...] ou alors des termes populaires employés en France mais plus rarement utilisés au Canada à cette époque » : *apoplisee* pour *apoplexie*, *bacanale d'enfer* pour *bacchanale d'enfer* ; *gâmain* pour *gamain*, *couillon* (*op. cit.* : 80). France Martineau observe que les mots soutenus

³² Les exemples cités dans les paragraphes qui suivent sont fournis par les auteurs. Pour plus de détails, voir Frenette et Martineau (2018) ; Martineau (2018).

sont employés en contexte de façon conforme à la norme, et que parfois le terme français européen est employé, alors que le mot canadien-français est absent (*op. cit.* : 81). La chercheuse avance donc l'hypothèse que les mots associés plutôt au vernaculaire canadien-français « appartiennent à la langue de tous les jours de l'auteur, qui n'est pas conscient de leur absence de l'écrit soigné » (*op. cit.* : 81).

Selon France Martineau, la présence de traits vernaculaires locaux s'explique « non seulement parce que le scripteur n'est pas complètement sorti de sa classe sociale, mais aussi parce que, pour ce scripteur, ces traits n'ont pas le même poids que pour des scripteurs d'autres classes sociales » (Martineau 2018 : 92). Ainsi, Frenette et Martineau commentent sa pratique de l'écrit de la façon suivante :

« Charles n'a pas une familiarité assez grande avec le monde de l'écrit pour éliminer de son texte les traces du vernaculaire. Au lieu d'enlever les traces de l'oral, il le charge plutôt d'éléments qu'il a dû sentir appartenir à l'écrit, sans en éliminer les traits locaux ou populaires » (Frenette et Martineau 2018 : 31).

Enfin, en ce qui concerne l'orthographe lexicale, plusieurs graphies s'éloignent de la norme de son époque : *voiyage* (*voyage*), *gouillette* (*juillet*), *paroise* (*paroisse*), etc. (Frenette et Martineau 2018 : 29). Frenette et Martineau relèvent parfois une interférence de l'oral, comme dans *cutivateur* (*cultivateur*), avec élision du [l], *gangné* (*gagner*), avec la nasalisation de la voyelle, *mouri* (*mourir*), avec effacement du [r], etc. (*op. cit.* : 29-30)³³.

Quant à l'orthographe grammaticale, les accords en nombre du nom et de l'adjectif sont souvent absents ; de façon analogue, les désinences des temps, des modes et des personnes ne sont pas toujours conformes aux normes orthographiques, comme dans le cas de l'infinitif réalisé généralement avec la désinence -é du participe passé (*op. cit.* : 30)³⁴.

³³ Les auteurs notent cependant une réalisation conforme à la norme des consonnes doubles (*communion, prene, apprendre, travaille*, etc.), la présence de lettres muettes (*disant, vie*), la consonne *m* devant *b* (*septembre*), etc. De façon similaire, peu de soudures sont attestées dans son texte (Frenette et Martineau 2018 : 30 ; cf. aussi Martineau 2018).

³⁴ Pour l'étude détaillée de l'accord graphique du pluriel sur le nom et des formes verbales homophones en /E/ dans les mémoires de Charles Morin, voir Martineau (2018 : 87-92).

À côté des études sur ces deux scribes, on retiendra les travaux de France Martineau portant sur des points précis de l'orthographe des scribes peu lettrés et de leur rapport à la norme linguistique (2007a, 2007b, Martineau et Dionne 2008 *inter alia*).

Dans ce cadre, nous allons présenter brièvement les résultats de son étude de 2007a, qui s'intéresse « aux stratégies d'écriture de scribes peu lettrés du Québec des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles », notamment dans le domaine de la morphologie verbale (2007a : 201). L'étude en examine deux aspects :

- le son /e/, correspondant aux terminaisons du participe passé (-é) et de l'infinitif (-er) des verbes du premier groupe et à la désinence de la 5^e personne (-ez) ;
- le son /ɛ/, correspondant à la flexion de l'imparfait et du conditionnel aux 1^{re}, 2^e, 3^e et 6^e personnes (*op. cit.* : 204)³⁵.

Le premier point observé permet de « vérifier dans quelle mesure le scribe se fonde sur des critères phonologiques [...] ou morphologiques [...] dans ses choix graphiques », ainsi que « la stabilité des formes graphiques pour une même forme grammaticale » (*ibid.*). Dans l'orthographe du scribe peu lettré Jean-Maurice Lepailleur la chercheuse relève que :

- le participe passé est généralement orthographié é, moins souvent er, très rarement ez ;
- l'infinitif est généralement orthographié er ; même si la forme é est relativement fréquente ; la graphie ez est en revanche plus rare ;
- la 5^e personne n'est pas réalisée avec la graphie ez, mais plutôt avec la terminaison de l'infinitif er, et plus rarement avec celle du participe passé é (*op. cit.* : 205-206).

³⁵ Cette étude se base sur un corpus constitué d'une quarantaine de pages du journal intime de Jean-Maurice Lepailleur (*Corpus FRAN*), « huissier envoyé en Australie après avoir participé à la Rébellion de 1837 », et d'un corpus témoin de lettres de la Nouvelle-France des XVII^e (trois lettres) et XVIII^e siècles (dix lettres) (2007a : 204).

Le second point observé révèle que Lepailleur utilise toujours la graphie moderne *ai* pour marquer l'imparfait et le conditionnel, plus rarement *es* et qu'il n'utilise pas la consonne muette finale pour distinguer les personnes et le nombre (*op. cit.* : 207-208).

Globalement, l'orthographe de Lepailleur est donc plutôt conforme à la norme de son époque, exception faite pour la désinence de la 5^e personne (*op. cit.* : 209).

La comparaison effectuée avec le corpus témoin³⁶ dévoile une plus grande variabilité des formes dans les écrits des siècles précédents (XVII^e et XVIII^e siècles) (*op. cit.* : 210). La chercheuse note que la graphie *é* est plus fréquente pour la transcription du son /e/, que ce soit à l'infinitif, au participe passé et à la 5^e personne (en concurrence avec *es*) (*op. cit.* : 212-213).

Pour ce qui est de la flexion de l'imparfait et du conditionnel, les scripteurs du corpus témoin utilisent la forme graphique E, le plus souvent *es* (*op. cit.* : 214) ; en outre, tout comme dans le corpus de Lepailleur, la consonne finale muette « ne sert ni à marquer la personne ni le nombre » (*op. cit.* : 213). Selon Martineau, « la constance de la graphie E pourrait suggérer un recours important à des stratégies phono-graphémiques » (*op. cit.* : 215).

Cette hypothèse est vérifiée sur une lettre d'une scriptrice du XVIII^e siècle : elle semble en effet suivre un système fondé sur un macrographème E, où les graphies *é* en final ou *e* ailleurs marquent le son /e/ et *es* le son /ɛ/ (*op. cit.* : 217). Le choix des formes graphiques représentant le son /e/ est fait donc suivant des critères phono-graphémiques et contextuels (*ibid.*).

Cette étude montre ainsi que certains usages orthographiques non standard, notamment ceux qui portent sur les phonogrammes et les morphogrammes, typiques des écrits des scripteurs peu lettrés, peuvent correspondre à des stratégies d'écriture mises en place par les scripteurs. Sur ce point, en ce qui concerne les marques graphiques du nombre des noms communs et des adjectifs qualificatifs, voir Martineau et Dionne (2008).

³⁶ Aux lettres de la Nouvelle-France, France Martineau a ajouté également les lettres étudiées par Chaurand (1992) : il s'agit de 26 lettres de Charles Lefel, villageois du Soissonnais et soldat des armées révolutionnaires (1793-1795) et d'une lettre de son père, vigneron (Martineau 2007a : 209).

1.2.3. Perspective comparative

Certains des usages non standard attestés dans les écrits des scripteurs peu lettrés en français se trouvent également dans le même type de productions écrites dans d'autres langues. C'est ainsi qu'une perspective comparative des textes de scripteurs peu lettrés de divers pays est en train d'émerger. On retiendra ici, parmi les études incluant le français, celle de Gerhard Ernst (2014) : dans *Les fautes des peu-lettrés – idiosyncrasies ou autre ?*, le chercheur fournit les premiers éléments d'un travail comparatif entre français, italien et occasionnellement allemand, à partir de différents types de textes écrits entre le milieu du XVII^e siècle et le début du XX^e siècle³⁷.

Ernst se demande donc si, parmi les traits linguistiques non standard dus « à la mauvaise connaissance du standard écrit et au seul manque de pratique » (2014 : 166), il est possible de relever des traits communs à plusieurs langues, ou bien si chaque auteur utilise un système propre (*ibid.*). Il essaie de répondre à cette question en répertoriant plusieurs phénomènes relevés dans les trois langues sur le plan orthographique notamment, et plus brièvement morphosyntaxique et textuel.

Dans le domaine de l'orthographe, l'auteur remarque plusieurs usages non standard. En ce qui concerne la segmentation de la chaîne graphique, l'apostrophe, dont l'usage ne semble pas s'être diffusé d'une façon chronologique régulière dans le temps, est souvent absente. On relève ainsi des soudures telles que *largent*, *leglise* en français ; *laqua*, *lavemaria* en italien (Parma XVII^e siècle)³⁸. D'autres soudures, notamment entre un mot grammatical et le mot lexical qui suit, sont également présentes : *dureste*, *cheseux*, *sonfrere* en français ; *viera* (Parma XVII^e siècle), *mipare*, *ame mifecce* (Spitzer 1914-1918) en italien. Le phénomène inverse, la séparation d'un mot en plusieurs éléments, est plus rare : *a bis* (*habits*), *dy manche* (*dimanche*), *il y roit* (*il irait*) en français, *in contrato*, *di ferenza*, *da vanti*, *a*

³⁷ Pour le XX^e siècle, voir Renzi (2016, 2018) pour une perspective comparative italien, français et roumain.

³⁸ Les exemples cités dans les paragraphes qui suivent sont fournis par Ernst (2014). Pour le français, les exemples cités ici sont issus des textes édités dans Ernst et Wolf (2005). Pour les autres langues, les sources sont indiquées entre parenthèses.

rivò en italien (Parma XVII^e siècle) (*op. cit.* : 171-172). Ernst souligne qu'en allemand on ne trouve presque jamais de soudure (*ibid.*).

Là où plusieurs possibilités existent, les correspondances entre phonèmes et graphèmes s'écartent également des réalisations conformes à la norme. Cette tendance est remarquée dans les trois langues, notamment en français : on trouve par exemple *plain* (*plein*), *serise* (*cerise*), *cadot* (*cadeau*) en français ; *quore* (*cuore*), *cuesto* (*questo*) en italien (Spitzer 1914-1918) ; *fiel* (*viel*), *wier* /*wihr* / *wir* en allemand (Fegert 2001) (*op. cit.* : 173).

Des lettres étymologiques sont souvent ajoutées aux mots, notamment en français et plus rarement en italien : *problesmes*, *honcle* en français ; *hio* (*io*) en italien (Textes milanais XVII^e siècle) (*op. cit.* : 174). Il est fréquent que les règles de position déterminant le choix des graphèmes ne soient pas observées en français et en italien : on relève ainsi *gans* (*gens*), *asez* (*assez*) en français ; *ciava* (*chiave*), *ciuso* (*chiuso*) en italien (Parma XVII^e siècle) (*op. cit.* : 175). Les consonnes doubles ou simples, qui ont des fonctions différentes dans les trois langues, sont également un lieu de variation graphique (*op. cit.* : 176). Selon Ernst, généralement le flottement entre les deux en français n'altère pas la prononciation : on relève ainsi *proffit*, *nouritture*, *acort* (*accord*), *maraine*, etc. (*ibid.*). En italien, c'est « le manque de saillance phonique qui joue ici un rôle » : parmi les attestations fournies, on retiendra *matina*, *teribile*, *milla*, *ettà* (Parma XVII^e siècle), *ilustratta*, *mifecce* (Spitzer 1914-1918) (*op. cit.* : 177). En allemand, on relève souvent des consonnes simples au lieu des doubles en position intervocalique : *zusamen*, *Kartofeln*, *schafen* (*schaffen*) (Fegert 2001) (*ibid.*).

En ce qui concerne les consonnes sourdes et sonores, selon l'auteur la substitution de l'un par l'autre peut également être due en français au manque de saillance phonique ; la fréquence de ce phénomène varie d'un scripteur à l'autre : on relève par exemple dans l'écriture de Chavatte *poudre* (*poutre*), *direz* (*tiré*), *cra* (*gras*) (*op. cit.* : 178). Pour l'italien, la distinction entre trace d'une prononciation dialectale ou d'une insécurité graphique est plus difficile à établir, puisqu'elle dépend de la région de provenance des textes : on retiendra à titre d'exemple *pecado* (Textes milanais XVII^e siècle), *puplicazione* (Parma XVIII^e siècle), *esorbidante*, *rigordarsene* (Sicilia XVIII^e siècle) (*ibid.*). De façon similaire, en allemand certaines substitutions reflètent la prononciation régionale des scripteurs, comme la graphie pour <p> : *Blatz*, *baar*, et *d* pour *t* : *garden*, *dut* (Fegert 2001) (*op. cit.* : 179). L'emploi de

la graphie <g> pour <k> semble plutôt être dû à l'incertitude des scripteurs : *gleine, Amerigha* (Fegert 2001) (*ibid.*).

Sur le plan morphosyntaxique, certains usages sont dus à l'influence de variétés orales, comme « le *que polyvalent/che polivalente*, le *que/che* relatif et conjonction polyfonctionnelle, *qui/che* vs. *ce qui/ciò che* portant sur une phrase précédente » (Ernst 2019 : XXXVII). D'autres peuvent être expliqués par l'« effort de scripturalité » que les scripteurs peu lettrés réalisent dans la production de leurs écrits, en étant conscients de l'existence d'un standard écrit (sur ce point, cf. *infra* 3.2.1.). Ernst affirme :

« cet effort de scripturalité existe, à des degrés différents, partout où il y a une culture écrite différente de la culture parlée et des personnes qui sont peu habiles dans les techniques de l'écriture » (Ernst 2014 : 180).

Comme manifestation de cet effort de scripturalité, Ernst cite l'usage des pronoms relatifs *lequel* en français et *il quale* en italien, également fréquemment attesté dans les écrits des scripteurs peu lettrés avec des usages non standard (*op. cit.* : 180). Le chercheur signale en outre des « anacoluthes de l'écrit », différentes de celles que l'on trouve à l'oral : il s'agit de « constructions où celui qui écrit se perd dans le labyrinthe des rapports syntaxiques » (*op. cit.* : 181).

Ernst termine ce recueil en faisant une remarque d'ordre discursif au sujet des lettres écrites par des scripteurs peu lettrés, notamment émigrés ou soldats. Ces textes présentent dans les trois langues des formules que l'on retrouve d'une langue à l'autre contenant « la justification de l'acte d'écrire et le constat de la situation communicative » (*ibid.*).

Les données analysées amènent Ernst à conclure son étude ainsi, d'une façon déclarée pour l'instant « provisoire et partielle » :

« il y a des tendances supra-individuelles qui se retrouvent du Moyen Âge jusqu'à nos jours et dans plusieurs langues ; mais leur réalisation concrète varie en fonction des structures linguistiques, leur fréquence dépend de l'auteur, du degré de sa formation à l'écriture, de sa connaissance du standard, de son respect pour celui-ci, de son "effort de scripturalité" » (Ernst 2014 : 183).

Selon Ernst, les parallèles relevés dans ces différentes langues pour les textes des XVII^e et XVIII^e siècles ont l'origine suivante :

« [ils] résultent des similarités dans la situation : relâchement du lien avec le standard linguistique, passage peu familier pour certains scripteurs – les peu-lettrés – du médium oral à l'écrit, identité (en règle générale) entre scripteur et lecteur, phénomène d'effort de scripturalité » (Ernst 2019 : XXXVI).

En conclusion, l'éventail des traits linguistiques non standard exposé dans cette partie met en lumière la présence des mêmes usages de la langue de la part de scripteurs peu lettrés dans différents écrits de différentes époques.

En ce qui concerne l'orthographe, il en est ainsi des phénomènes concernant la segmentation de la chaîne graphique (soudures ou sur-segmentations de mots), ainsi que des traces de la prononciation qu'il est possible d'observer dans les graphies des scripteurs. Sur le plan morphologique et syntaxique, les accords en genre et en nombre, ainsi que les désinences verbales, notamment en E, s'éloignent fréquemment des réalisations conformes aux normes. Il en est de même pour les différents usages non standard du morphème *que*, de l'emploi indifférencié de *qui* et *qu'il*, du pronom relatif décumulé, ainsi que du pronom relatif *lequel*.

La description de ces phénomènes n'aboutit pas tant à postuler une variété différente de français (Ernst 2019 : XXI), mais indique plutôt que bon nombre des traits non standard relevés dans ces écrits sont communs aux scripteurs peu lettrés de différentes époques.

2. Les scripteurs peu lettrés de la Grande Guerre

La présente recherche porte sur des productions écrites de scripteurs peu lettrés de la Grande Guerre : il s'agit de correspondances échangées par les soldats et leurs familles, en France.

Dans cette partie, nous allons d'abord contextualiser l'entrée dans l'écrit des scripteurs peu lettrés de la Grande Guerre (2.1.) ; ensuite, nous présenterons les premiers corpus et études linguistiques de la Grande Guerre (2.2.). Enfin, nous exposerons les principaux traits linguistiques et discursifs relevés dans les documents recueillis dans *Corpus 14* (2.3.).

2.1. L'entrée dans l'écrit des scripteurs peu lettrés

Dans les paragraphes qui suivent, nous allons explorer la dimension d'événement linguistique de la Grande Guerre (2.1.1.) ; ensuite, nous allons discuter brièvement le statut des écritures épistolaires des scripteurs peu lettrés de cette période (2.1.2.) ; enfin, nous allons focaliser notre attention sur les caractéristiques des lettres échangées pendant la Grande Guerre (2.1.3.).

2.1.1. *La Grande Guerre comme événement linguistique*

Un point de départ de notre recherche est la compréhension de la Première Guerre mondiale non seulement en tant qu'événement historique, mais aussi linguistique (Guilhaumou 1996 ; Roynette *et al.* 2017b). C'est en effet par cet événement que la plupart des scripteurs peu lettrés du début du XX^e siècle sont amenés à une pratique régulière de l'écrit.

Un grand nombre d'individus, hommes, femmes et enfants se retrouvent, souvent pour la première fois, éloignés les uns des autres – les hommes mobilisés pour la guerre, les femmes et les enfants restés à l'arrière. Ces personnes sont donc contraintes d'avoir recours à l'écriture, pratique non habituelle pour elles, afin de maintenir un contact avec leurs proches (Steuckardt 2015b : 9) : la Grande Guerre joue ainsi le rôle de phénomène déclencheur de l'entrée dans l'écrit d'une grande partie de cette population.

Le lien étroit entre la diffusion de masse de l'écriture et l'événement spécifique de la Grande Guerre, souligné notamment par l'historien Antonio Gibelli (1987), spécialiste de la Grande Guerre en Italie, est à l'origine du nombre élevé d'écrits de guerre (lettres, carnets, témoignages de guerre) rédigés par des scripteurs peu scolarisés et dont certains ont été conservés. C'est ainsi que naissent « les écritures populaires de guerre » (Gibelli 2007 [1991] : 4). Ces écrits de scripteurs peu lettrés constituent aujourd'hui des documents d'archives d'une grande richesse, exploités de façon encore marginale en France.

Nous soulignons l'importance d'opérer une distinction entre *gens ordinaires* et *individus peu lettrés*, deux catégories qui ne sont pas nécessairement corrélées. Comme John Horne le souligne, certaines personnes *ordinaires* ne font absolument pas partie de l'élite, mais elles savent lire et écrire correctement, et possèdent parfois une véritable « culture de l'écriture » (2018 : 57). Ainsi, « de nombreuses

personnes plus ou moins *ordinaires* s'expriment très bien à l'écrit » (*ibid.*) : c'est souvent sur celles-ci que les études en histoire sur la Première Guerre mondiale se sont concentrées. En ce qui concerne les scripteurs ordinaires *et* peu lettrés, nous signalons les travaux des historiens Antonio Gibelli (1987 ; 2007 [1991] ; 2014 *inter alia*) et Fabio Caffarena (2005 ; 2007 *inter alia*) pour l'Italie. En linguistique, Henri Frei s'est intéressé, pour le français, à ce type de productions écrites dès la fin de la Grande Guerre dans son ouvrage *La Grammaire des fautes*, édité la première fois en 1929 (cf. *infra* 2.2.1.).

Les écrits des scripteurs peu lettrés revêtent un intérêt historique et linguistique majeur. Ce qu'indique Gibelli :

« ce même recours à l'écriture (épistolaire, de journaux et de témoignages de guerre) de la part d'hommes qui jusque-là en étaient restés largement exclus, constitue un indice et un aspect non secondaire de la transformation anthropologique et sociale que la guerre a contribué à produire » (Gibelli 2007 [1991] : 5)³⁹.

Parmi ceux-ci, nous nous intéressons notamment aux écritures épistolaires⁴⁰.

Pour donner un aperçu de l'ampleur des échanges épistolaires entretenus en France, rappelons quelques chiffres : environ 10 milliards de lettres ont été écrites et échangées tout au long de la guerre, avec, pour l'année 1915, 4 millions de lettres par jour (Baconnier *et al.* 1985 : 29). Cela a été possible grâce à la situation d'alphabétisation du pays : l'école de la République avait permis de réduire le phénomène de l'illettrisme, et, au commencement de la guerre, moins de 5% de conscrits ne savaient ni lire ni écrire, bien que la maîtrise de l'orthographe ne fût tout de même pas totale⁴¹.

³⁹ Toutes les citations originaires en italien sont traduites par nous-même.

⁴⁰ On remarquera que souvent l'attention des chercheurs a porté sur les correspondances de la Grande Guerre rédigées par des *lettrés* : voir Allorant et Resal (2014) ; Mariot (2017) ; Vidal-Naquet (2014) *inter alia*.

⁴¹ Pour l'histoire de l'alphabétisation française, voir Furet et Ozouf (1977).

2.1.2. Écritures épistolaires

Dans ce cadre, quel statut peut-on attribuer aux écritures épistolaires des scripteurs peu lettrés qui constituent l'objet de cette étude ?

Ces correspondances font partie des « écritures ordinaires » telles qu'elles sont définies par l'ethnologue et anthropologue Daniel Fabre en 1993⁴² :

« elles s'opposent nettement à l'univers prestigieux des écrits que distinguent la volonté de faire œuvre, la signature authentifiante de l'auteur, la consécration de l'imprimé. [...] La plupart de ces écritures-là, associées à des moments collectifs ou personnels intenses ou bien à la routine des occupations quotidiennes, semblent vouées à une unique fonction qui les absorbe et uniformise : *laisser trace* » (Fabre 1993 : 11).

Les échanges épistolaires que nous étudions appartiennent également aux « écritures domestiques », entendues par Jean-Pierre Albert comme :

« l'ensemble des recours à l'écrit qu'imposent à la fois notre vie privée et notre existence sociale en tant que membre d'une famille et d'un réseau de relations amicales ou confraternelles, contribuable, possesseur d'un compte en banque, adhérent d'associations, etc. » (Albert 1993 : 37).

Albert distingue dans cette catégorie les écrits selon qu'ils sont adressés explicitement à quelqu'un d'autre, ou qu'ils sont écrits pour être utilisés par soi-même et son propre entourage. Dans ce cadre, les correspondances font bien évidemment partie du premier ensemble, à la différence des textes privés édités par Ernst et Wolf (2005).

Nous rejoignons ainsi la perspective de Roger Chartier, qui choisit de considérer la pratique épistolaire « comme une écriture ordinaire, parente de ces autres écritures domestiques qui produisent livres de comptes et livres de raisons, cahiers et carnets, journaux intimes et récits de vie » (1991a : 10). En effet, Chartier note avec Jean Hébrard :

⁴² Voir aussi, sur le même sujet, l'ouvrage successif : Fabre (1997).

« l'échange de correspondance appartient [...] à un ensemble de pratiques scripturaires qu'il est difficile de définir autrement que par ce qu'elles ne sont pas – ni professionnelles, ni littéraires, ni scolaires – et qui, malgré leur diversité, ont pour caractéristique première d'introduire l'ordre de l'écrit dans le quotidien des existences » (Chartier et Hébrard 1991 : 453).

En outre, en tant que correspondances, les lettres des scripteurs peu lettrés de la Grande Guerre partagent les caractéristiques propres à ce genre, telles qu'elles ont été singularisées par Bruno Delmas (1997) *inter alia*. Ces écrits naissent de la distance, en termes de temps et d'espace, et de l'absence : « distances et absences que l'on veut abolir pour continuer de faire vivre des relations sociales de la vie quotidienne non plus par la parole mais par l'écrit » (Delmas 1997 : 14).

Traiter de ces lettres, c'est donc, à notre sens, considérer l'écriture en tant que « geste anonyme » (Chartier 1991a : 10), qui répond au besoin de « laisser trace » pour des gens ordinaires, des individus privés membres d'une communauté.

Cependant, le contexte de production de ces lettres, la guerre, est particulier. C'est la considération de cet élément qui amène Armando Petrucci, paléographe et spécialiste d'épistologie, à nommer les lettres nées des contextes de guerre ou d'émigration « lettres extraordinaires » :

« c'est-à-dire composées et envoyées en conditions anormales par des personnes qui sont pour différentes raisons souffrantes : déracinement forcé de la famille, conditions d'angoisse ou de contrainte, de crainte, ou certitude de mort imminente » (Petrucci 2008 : 182)⁴³.

Dans ce cadre, les échanges épistolaires de la Grande Guerre partagent des conditions de production particulières et des caractéristiques qui les déterminent en tant qu'ensemble spécifique. Antonio Gibelli souligne ainsi la relation étroite qu'il y a eu entre la diffusion de masse de l'écriture et l'événement spécifique de la Grande Guerre : « c'est la qualité de l'événement qui qualifie le phénomène de l'écriture et qui lui donne pour ainsi dire une empreinte constitutive ; et vice-versa, c'est la diffusion de l'écriture qui connote l'événement de l'intérieur et qui en fait ainsi partie intégrante » (1987 : 10).

⁴³ Notre traduction. Pour les lettres d'émigrés, on parle aussi d'« écritures obligées », voir Bruneton-Governatori et Moreux (1997) ; Bruneton-Governatori et Soust (1997).

2.1.3. *Lettres de la Grande Guerre*

Nous allons maintenant nous focaliser sur les caractéristiques des lettres échangées pendant la Grande Guerre.

Parmi les premières analyses conséquentes et systématiques d'une partie de cette énorme masse de documents, qui était restée pour la plupart inexploitée, on retiendra dans le domaine français l'ouvrage de Gérard Baconnier, André Minet et Louis Soler, *La Plume au fusil : Les Poilus du Midi à travers leur correspondance*, paru en 1985. La perspective des auteurs, plutôt du côté de l'histoire, était celle de la collecte et de l'étude de ces correspondances privées et inédites dans le but suivant :

« pour confronter à ce récit vivant des morts et des survivants d'une guerre, l'idée parfois si abstraite que l'histoire officielle propose des conflits, les balisant de dates, de causes et de conséquences, mais ignorant les traces du vécu dans la chair et l'esprit des participants » (Baconnier *et al.*, 1985 : 13).

Les auteurs sont donc arrivés à constituer un corpus de 6 583 lettres et cartes⁴⁴ : « l'essentiel provient de vingt-neuf poilus du Midi, de tous âges, nés entre 1871 et 1899, et de toutes conditions ». Le corpus contient également quelques réponses des familles et des amis (*op. cit.* : 13-14).

Selon Baconnier *et al.*, « chaque poilu, ou peu s'en faut, expédie une lettre quotidienne » (*op. cit.* : 17). Qu'écrivent-ils ? Voici quelques thèmes récurrents relevés par les auteurs :

- la demande de courrier et des remarques quant à son manque, parfois en raison du retard causé par le service postal, notamment jusqu'à la fin de 1914 ;
- les nouvelles du pays, qu'elles soient données par les soldats au front au sujet des camarades ou par les familles restées à l'arrière ;
- des demandes, des annonces d'expédition ou des accusés de réception de colis, contenant le plus souvent de la nourriture, des boissons, et, en moindre mesure, des vêtements chauds ou imperméables, chaussures et

⁴⁴ Ce corpus comprend également huit carnets de route, 462 photographies et une chronique villageoise (Baconnier *et al.* 1985 : 13).

sabots, plus rarement d'autres objets (lampe de poche, savon, dentifrice, etc.) ;

- des demandes d'argent de la part des soldats à leurs familles.

On remarque également des « trophées de guerre (calots, sacoches, casques, obus, etc.) » (*op. cit.* : 39) et du tabac envoyés par les soldats aux hommes, et des bagues d'obus aux femmes. Les auteurs précisent que « ces envois seront interdits par l'autorité militaire » et qu'ils « seront distribués à l'occasion des permissions » (*ibid.*).

L'historien Fabio Caffarena note en outre que, en ce qui concerne la sphère émotionnelle, on trouve dans ces missives des remarques sur la séparation entre les soldats et les familles, des références aux conditions de vie difficiles au front, ainsi que des commentaires sur la nécessité de s'en sortir et résister (2005 : 66)⁴⁵. La narration de la guerre en elle-même, de même que les mentions de la violence contre les ennemis, sont rarement présentes dans ces lettres, dont un des buts principaux était celui de rassurer ses proches (*op. cit.* : 85-86).

En tant que correspondances de guerre, il y a donc des thématiques privilégiées et partagées, qui se retrouvent dans la grande majorité des lettres et qui les font paraître très similaires les unes aux autres. Cependant, comme Caffarena l'affirme à propos d'une missive, « c'est la normalité même de ces lignes, tellement similaires à d'innombrables autres de la part d'un grand nombre de soldats, qui contient l'exceptionnelle valeur narrative des missives envoyées du front » (2005 : 66). Contre le jugement de stéréotypie de ces lettres, souvent dû à une lecture superficielle et en série de ces correspondances, nous partageons l'avis de Caffarena :

« chaque scripteur personnalise ces textes selon sa propre sensibilité, en faisant usage parfois d'ironie, parfois de résignation, à travers une gamme d'attitudes très nuancée, souvent contrastée, et conditionnée par les risques de la censure et par des pratiques d'autocensure. C'est pour cela que le point de vue subjectif de chaque soldat peut être compris dans les détails lorsqu'il est possible d'avoir un témoignage épistolaire organique » (Caffarena 2005 : 68).

⁴⁵ Que l'on regarde en France ou en Italie, nous retrouvons dans ces lettres les mêmes thèmes.

Le nombre si élevé d'échanges épistolaires pendant la Grande Guerre (cf. *supra* 2.1.1.) s'explique par le besoin des soldats de maintenir des rapports avec l'arrière : dans un contexte où le lien social repose directement sur l'écrit, « la correspondance véhicule des informations, mais surtout elle tisse et maintient quotidiennement un réseau de contacts auquel on ne peut renoncer » (Caffarena 2005 : 70).

Au-delà donc des informations transmises et de la narration des événements, ces lettres écrites en situation de guerre répondent à une finalité précise : comme Fabio Caffarena le rappelle, « écrire signifiait être encore vivants ; en même temps, l'arrivée de la correspondance, vécue toujours avec impatience, représentait la confirmation rassurante de ne pas être seuls et oubliés » (2007 : 649 ; voir aussi Gomila 2015).

2.2. Les corpus de la Grande Guerre

2.2.1. Premiers corpus et études linguistiques

Nous allons maintenant présenter brièvement les premières études qui ont porté sur la langue des soldats de 14-18, à travers un panorama des travaux antérieurs au projet *Corpus 14*.

Agnès Steuckardt note :

« l'intérêt savant pour la langue populaire, enraciné dans les études linguistiques du XIX^e siècle, conjugué à un goût épilinguistique de l'arrière pour cette langue supposée du front, ont certainement joué un rôle de moteur dans les premières investigations sur ces corpus : c'est la "grammaire", au sens large du mot, incluant syntaxe et lexique, qui s'y trouve d'abord explorée » (Steuckardt 2018 : 26).

Un premier volet de recherches qui a montré de l'intérêt pour ce sujet s'est attaché surtout à une description et à une analyse du lexique des soldats de la Grande Guerre, notamment dans le cas de *L'argot des tranchées* de Lazare Sainéan, publié en 1915, au tout début de la Grande Guerre, de *L'argot de la guerre d'après une enquête auprès des officiers et des soldats* d'Albert Dauzat, paru en 1918, et de *Le poilu tel qu'il se parle* de Gaston Esnault, édité en 1919.

Le premier ouvrage recense le vocabulaire des soldats. Le travail est effectué à partir de sources écrites qui ne sont cependant pas toujours complètement authentiques : Sainéan fait aussi bien appel à des lettres de soldats qu'à des

journaux du front, au roman d'Arnauld Galopin *Les Poilus de la 9^e* et à « une série de huit croquis » (1915 : 6)⁴⁶.

Dauzat, comme le titre l'indique, se fonde plutôt sur une enquête en forme de questionnaire auprès des hommes qui étaient en guerre en 1917 : sa méthodologie « se fonde non sur le recueil de corpus, mais sur une enquête que nous nommerions *sociolinguistique* » (Steuckardt 2018a : 29).

De son côté, Esnault rassemble le matériel à analyser d'une façon plus proche de la constitution d'un corpus. Il développe son enquête par des petites fiches où il note les expressions d'argot qu'il entend ; il en explique le sens et en recherche l'étymologie. Outre cela, il se sert également de lettres qu'on lui a transmises et de graffitis⁴⁷.

Un deuxième volet de travaux, dans des perspectives tout à fait différentes des premiers, se fonde sur l'étude des lettres privées des soldats peu lettrés de la Grande Guerre. De tels documents ont été exploités dans des buts divers : on citera par ordre chronologique l'ouvrage de Leo Spitzer, *Lettere di prigionieri di guerra italiani 1915-1918*, paru en 1921⁴⁸, le travail *Syntaktisches aus französischen Soldatenbriefen* d'August Prein, publié en 1921, ainsi que *La Grammaire des fautes* d'Henri Frei (1^{re} éd. 1929).

L'ouvrage de Leo Spitzer est un des premiers travaux d'un linguiste, philologue romaniste, à porter sur des lettres de la Grande Guerre. Il s'agit d'écrits de militaires italiens (prisonniers ou déserteurs) et de leurs proches, provenant notamment de classes sociales modestes. Spitzer mène une analyse psychologique et linguistique de leurs lettres et parvient ainsi à montrer la vie quotidienne de ces prisonniers et de leurs proches en temps de guerre⁴⁹.

D'un point de vue plus strictement linguistique, Auguste Prein travaille à partir d'un corpus de lettres de soldats peu lettrés : Agnès Steuckardt rapporte qu'« il dit

⁴⁶ Pour la réception de cet ouvrage de la part des linguistes de l'époque, voir Steuckardt (2018a : 28-29).

⁴⁷ Pour plus de détails sur la préparation de l'édition de cet ouvrage par Esnault, voir Rézeau (2018b).

⁴⁸ Mais traduit en italien pour la première fois seulement en 1976.

⁴⁹ Pour plus de détails, voir Renzi (2017).

avoir eu communication d'environ 2000 lettres ; de ce corpus, il déclare avoir exploité pour son étude 477 lettres et analysé avec la plus grande précision 45 lettres, qui figurent en annexe de son ouvrage » (2018a : 32). Un des objectifs principaux de son travail est de « repérer des traits syntaxiques partagés dans la syntaxe populaire et de saisir les tendances dialectales » (*op. cit.* : 33). Selon Steuckardt, son échantillonnage présente pourtant des limites : il n'est pas assez équilibré régionalement et le nombre d'échantillons par région est trop faible. Cet élément rend donc difficile de savoir « ce qui, dans l'expression, tient au style du scripteur » (*op. cit.* : 34).

L'ouvrage de Frei fait partie des premières exploitations d'un corpus peu habituel pour des travaux portant sur l'analyse de la langue, corpus qu'il n'a pourtant pas édité. Ce linguiste a en effet utilisé pour sa recherche des lettres envoyées à l'Agence des Prisonniers de Guerre (Comité international de la Croix-Rouge, Genève) : ces lettres sont écrites par des scripteurs peu lettrés, faisant partie des familles des prisonniers de la Première Guerre mondiale. L'auteur affirme :

« rédigées le plus souvent par des personnes de culture rudimentaire – généralement les femmes du peuple – expédiées de tous les coins de la France, ces lettres reflètent assez fidèlement l'état de la langue courante et populaire d'aujourd'hui » (Frei 2011 [1929] : 42).

On notera que Frei s'est également servi d'exemples issus du *Le Langage populaire* de Bauche (1920) et d'énoncés oraux non référencés : l'hétérogénéité du corpus et le choix de ces documents ne l'ont pas mis à l'abri de critiques de la part d'autres linguistes⁵⁰.

Plus récemment, la thèse de Jean-Michel Géa articule « l'entrée en écriture de toute une société et la manière dont les principaux acteurs du conflit, les soldats ordinaires, ont vécu et représenté la situation » (1997 : 14). Le corpus est constitué des correspondances de cinq scripteurs du sud de la France, parmi lesquels trois sont peu lettrés. Le travail se développe suivant deux volets : le premier est « une analyse du discours que les soldats ont tenu dans leurs correspondances et qu'ils ont adressé à leur réseau de parenté », en s'appuyant aussi sur les outils de

⁵⁰ Sur ce point, voir Meillet (1929) ; Gadet (1998).

l'analyse lexicométrique ; le deuxième s'inscrit dans la sociolinguistique et vise « à l'analyse des principales variations de caractère non standard des lettres privées » (*op. cit.* : 17).

2.2.3. Le projet Corpus 14

Le projet de recherche *Corpus 14* naît de l'intérêt porté aux productions écrites de scripteurs peu lettrés dans une perspective diachronique et du constat du manque de ressources pour la recherche dans ce domaine.

Le Centenaire de la Grande Guerre en 2014⁵¹ a ainsi constitué une opportunité pour recueillir des documents d'archives : les Français, notamment à l'occasion de la Grande Collecte⁵², ont été encouragés à exhumer les écrits de leurs aïeux et à les déposer aux archives publiques.

Développé au sein du laboratoire Praxiling (UMR 5267, CNRS - Université Paul-Valéry Montpellier) et dirigé par Agnès Steuckardt depuis 2014, ce projet a pour objectif de recueillir et analyser des correspondances privées de la Grande Guerre, échangées par des scripteurs peu lettrés. Ces correspondances, qui s'éloignent des normes linguistiques, permettent d'étudier la langue utilisée par ces scripteurs. Elles constituent également des sources qui fournissent des informations essentielles sur « le vécu des soldats, leur moral, la sphère de l'intime, le genre épistolaire » (<https://www.univ-montp3.fr/corpus14/Présentation.html>).

L'équipe de recherche de ce projet se compose de chercheurs internes au laboratoire⁵³, ainsi que de chercheurs qui viennent d'autres horizons : spécialistes de l'histoire de la langue ou de discours⁵⁴, historiens⁵⁵ et archivistes⁵⁶.

⁵¹ <http://centenaire.org/fr>

⁵² <http://centenaire.org/fr/la-grande-collecte>

⁵³ Nathalie Auger, Christel Le Bellec, Corinne Gomila, Francesca Frontini et Giancarlo Luxardo.

⁵⁴ Sonia Branca-Rosoff, Stéphanie Fonvielle, Jean-Michel Géa, Jean-Christophe Pellat, Florence Pellegrini et Chantal Wionet.

⁵⁵ Frédéric Rousseau et Odile Roynette.

⁵⁶ Annie Denizart, Julien Duvaux, Muriel Paquelet (Archives départementales de l'Hérault), Aude Garnerin, Sylvie Lefoulon (Archives départementales de Charente Maritime) et Corinne Porte (Archives départementales de l'Ardèche).

Les correspondances proviennent des fonds privés de différentes Archives départementales (Ain, Ardèche, Charente-Maritime, Hérault, Marne, Saône-et-Loire) et municipales (Jonzac), ainsi que de fonds privés qui ont été prêtés à l'équipe (Hérault, Ille-et-Vilaine). Le corpus a été constitué en se fondant sur le niveau d'instruction indiqué sur les fiches matricules des soldats, qui correspond au niveau 3 : « sachant lire, écrire et compter ». Il s'agit d'une instruction élémentaire, les soldats n'ayant pas obtenu leur certificat d'études. Nous reviendrons sur ces points dans la partie concernant la méthodologie (cf. chapitre II : 1.2.).

2.3. Traits linguistiques et discursifs des correspondances de *Corpus 14*

Dans l'*Introduction* à l'ouvrage collaboratif *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires* Agnès Steuckardt posait la question suivante : « Quel français écrivent ces Poilus ? » (Steuckardt 2015b : 9).

Bien que les réalisations normées restent dominantes dans les textes de ces scripteurs (Steuckardt 2019 : 38 ; cf. *infra* 3.2.3.), les variations par rapport aux normes du français écrit établies au début du XX^e siècle y sont nombreuses.

Nous allons présenter ici, à travers une synthèse non exhaustive, les résultats principaux de certaines études linguistiques menées à partir des fonds du projet *Corpus 14*⁵⁷.

Ces recherches abordent le rapport entre la langue régionale des scripteurs et l'écrit (2.3.1.), la ponctuation et l'orthographe présentes dans ces documents (2.3.2., 2.3.3.), les éléments morphosyntaxes relevés dans ces lettres (2.3.4.), ainsi que le lexique employé par les scripteurs (2.3.5.).

La dimension discursive de ces correspondances (2.3.6.), qui permet la construction d'un dialogue à distance et la création d'un espace intime malgré la séparation physique, ainsi que le style de certains scripteurs (2.3.7.), sont également étudiés. Ces échanges épistolaires permettent en outre une exploration des expériences des femmes pendant la Grande Guerre, telles qu'elles sont racontées dans leurs lettres (2.3.8.).

⁵⁷ Ces recherches portent souvent sur la première version du corpus : <https://www.ortolang.fr>, <https://hdl.handle.net/11403/corpus14/v1>. Pour d'autres études que celles abordées ici, voir Steuckardt (2015a) ; Roynette *et al.* (2017a) *inter alia*.

2.3.1. Langue régionale

Tout d'abord, on peut s'interroger sur le poids de la langue régionale dans la pratique d'écriture de ces scripteurs peu lettrés et dialectophones. En ce qui concerne le français écrit par les soldats et leurs familles, deux études ont notamment été menées sur le sous-corpus des scripteurs occitans (Géa 2015 ; Steuckardt *et al.* 2017).

Ces recherches montrent que l'occitan est très rare dans ces écrits : il n'y a que deux courtes phrases qui apparaissent dans les lettres d'Ernest et Marie⁵⁸ :

las espartellios beau pla a me lous esclots (« les espadrilles vont bien avec les sabots », Ernest, 31.01.15) ;

min beauou souppa (« je vais dîner », Marie, 03.07.15).

Steuckardt *et al.* notent ainsi :

« à rebours de leur oralité d'avant-guerre, mais aussi des pratiques langagières du front où s'est maintenu un usage vivace de la langue d'oc tant que s'est appliqué le principe du recrutement régional des soldats, les scripteurs font du français le code normal de leur écriture » (Steuckardt *et al.* 2017 : 100).

Ce constat s'explique par le fait que les scripteurs ont appris à lire et écrire à l'école, en français : c'est donc cette langue qu'ils choisissent pour assurer leurs échanges épistolaires, celle dans laquelle ils ont acquis les compétences nécessaires à la communication écrite (Géa 2015 : 55). De plus, Steuckardt *et al.* citent l'extrait suivant, issu d'une lettre d'Alfred Foray :

il faut parler Français à Roger, c'est tout et tu sais ce que j'ai toujours dit il faut absolument lui apprendre le français sa ne coûte rien et c'est plus chic (Alfred, 20.10.14).

Ce passage amène les auteurs à affirmer que « la maîtrise de la langue nationale est une clef de l'ascension sociale » : ce facteur peut également faire partie des raisons qui motivent la faible présence de l'occitan dans ces écrits (2017 : 110).

Les interférences de l'occitan qui émergent dans les textes sont de type phonétique, morphosyntaxique et lexical, bien que les formes normées soient plus

⁵⁸ Les exemples sont tirés des deux études citées, les traductions sont fournies par les auteurs.

fréquentes (Géa 2015 : 56-59 ; Steuckardt *et al.* 2017 : 102).

Ainsi, les auteurs relèvent :

- la dénasalisation des voyelles *en/an* en *a* : *il la n'est* ;
- la dissimilation <s> [s] pour <ch> [ʃ] : *il sangerà* ;
- la concurrence entre *être* et *avoir* comme auxiliaires pour les verbes *rentrer, rester, tomber, sortir, reposer* : ***j'ai rentré*** au *depot des Convalescents* (Pierre, 17.07.1915) ;
- l'emploi de l'auxiliaire *être* dans les constructions composées du verbe lexical *être* : *suis/sommes/sont été(s)* ;
- l'ordre des pronoms personnels compléments direct et indirect : *donne moi le* ;
- l'emploi de *de* partitif : *avoir d'argent* ;
- l'usage d'un quantifieur suivi de *des* et d'un nom massif comptable : *beaucoup des...* ;
- l'emploi de la forme pronominale *y* comme pronom personnel en fonction d'objet indirect : *les coliques y on passé* ;
- l'usage du passé surcomposé : *il ma eu di* ;
- l'emploi du datif éthique : *tu vas te penser* ;
- la place de l'adjectif : *charrette grosse* (Géa 2015 : 57).

En ce qui concerne le lexique, « moins d'une cinquantaine de calques et emprunts à l'occitan sont passés dans les correspondances », ce qui constitue « tout juste 1 % du total des formes lexicales des correspondances » (Géa 2015 : 61-62). On peut citer les exemples suivants :

- *bardelle* : *têtu, entêté* (oc. *bardèl* : « petit mulet ») ;
- *plier/deplier* : *langer, ôter les langes* (oc. *plegar* : « emballer, emmitoufler », *desplegar* : « déballer ») ;
- *souper* : *dîner* (oc. *sopar* : même sens),
- la série *bouto, boutous, boutounase, poutounase, boustounase* : *baiser(s), gros baiser* ;
- *granissou* pour désigner un bébé agité ;
- *petitou* : *tout petit* (n.) ;
- l'interjection *raï* : *en effet, bon, allez* (*ibid.*).

Les chercheurs remarquent que l'occitan est surtout utilisé par les scripteurs lorsqu'ils se situent dans le registre de l'affectivité et de l'émotion (*op. cit.* : 62), ainsi que pour les toponymes et anthroponymes (Steuckardt *et al.* 2017 : 105-109).

À travers l'analyse d'une partie du corpus, les lettres de la famille Viste-Fabre, de la commune du Soulié, les auteurs analysent l'usage des noms propres et des sobriquets de la part de ces scripteurs. Ainsi, ils notent :

« les prénoms et les patronymes se doublent souvent d'une indication toponymique, mode de désignation qui n'est pas nouveau et révèle une forme d'anthroponymie paysanne, dont l'usage est avant tout motivé par la nécessité d'identifier avec exactitude les personnes d'une commune où les noms et les prénoms sont en nombre limité » (Steuckardt *et al.* 2017 : 107).

Dans le corpus examiné, les auteurs relèvent par exemple *François de la Miellouane*, *Joseph de Gransagne*, *Marie du Soulié bas*. Parfois, la désignation anthroponymique peut être précisée par la référence à la profession de l'habitant, comme *la meteyère de Granssagne*, ou par sa parentèle : *ton Oncle de Beziers* (*ibid.*). En ce qui concerne les sobriquets, on trouve des traces du lexique languedocien : *la menude* (« petite », « menue ») désigne la petite Élise, fille d'Ernest et Marguerite Viste ; *le poulart*, désignant « un homme qui appréciait les femmes », est utilisé en référence à une connaissance (*op. cit.* : 108).

En conclusion, les données analysées amènent les auteurs à affirmer que les rares éléments d'occitan présents dans ces lettres s'intègrent au système du français, sans en modifier les structures, ni produire une variété linguistique intermédiaire (*op. cit.* : 109).

2.3.2. Ponctuation

Un autre domaine de l'écrit qui présente des usages non standard est celui de la ponctuation. Une comparaison de l'emploi des signes de ponctuation chez les scripteurs de *Corpus 14* et chez les scripteurs lettrés, à partir d'un corpus de travail issu de Frantext⁵⁹, amène Agnès Steuckardt à souligner que « les peu lettrés ponctuent moins que les lettrés, et de façon moins diversifiée » (2017 : 151).

⁵⁹ <https://www.frantext.fr>

Globalement, les usages de la ponctuation dans les lettres des scripteurs peu lettrés se caractérisent par les points suivants :

- un emploi assez usuel du point, bien que presque deux fois moins fréquent que chez les lettrés (*ibid.*) ;
- un emploi particulièrement faible de la virgule par rapport à l'usage normé : si, chez les lettrés, la virgule est plus fréquente que le point, on constate l'inverse chez les peu lettrés (*op. cit.* : 150-151).

Les signes de ponctuation utilisés prennent, par leur rareté même, un relief particulier (Steuckardt 2017). Il est alors intéressant d'étudier les usages spécifiques de chaque scripteur. Par exemple, Alfred utilise des parenthèses pour donner des précisions de temps ou de lieu et il utilise le point d'exclamation une seule fois (*op. cit.*) ; Laurent fait un usage massif du point-virgule, qui semble tenir lieu de point (Steuckardt 2015c). Pierre et Marie utilisent les ponctuations modales et les parenthèses selon un système qui leur est propre. Ainsi, ils emploient le point d'exclamation le plus souvent après des interjections, comme dans *Ah ! chère épouse* chez Pierre, ou *oh ! come ça a été pénible* chez Marie (Steuckardt 2017). Dans l'usage des signes de ponctuation du couple, les parenthèses (parfois quadruples chez Marie) semblent signaler parfois un « changement de point de vue et, peut-être, mimer un changement de ton », et ménager « un espace d'intimité, où s'esquisse la joie des retrouvailles », comme cet extrait cité par l'auteure en témoigne (*op. cit.* : 157) :

Embrasse les chérie car ce n'est qu'à eux que tu a faire pour moi je ne puis t etre utile **(Mais esperons que mon tour viendra)** Maintenant chere petite femme pas de mauvais sang (Pierre, 20.11.14).

De façon générale, Agnès Steuckardt souligne que la faible présence de la ponctuation dans ces documents n'empêche pas une organisation du texte, « qui suit le fil de la parole intérieure » (2015c : 98) et qui varie de scripteur à scripteur. Ainsi, la représentation de ces écrits par l'image d'un « flux » verbal, qui découlerait du manque de ponctuation, se trouve ici nuancée, et une « progression structurée du discours » est mise en avant (*ibid.*).

2.3.3. Orthographe

Dans le domaine de l'orthographe, on citera ici l'étude de Jean-Christophe Pellat (2015), qui constate « une grande variation par rapport à la norme orthographique officielle. Cependant, cette variation ne rend pas les lettres illisibles : celles-ci sont parfaitement déchiffrables » (2015 : 70). Nous partageons l'avis de l'auteur, selon lequel les formes variantes les plus fréquentes relèvent des « zones de fragilité » (Lucci et Millet 1994) de l'orthographe française (*op. cit.* : 75).

C'est le cas notamment des accents et, dans une moindre mesure, des autres signes orthographiques (apostrophe, trait d'union, cédille), ainsi que de l'orthographe grammaticale (accords numéraux et verbaux, homonymes grammaticaux, formes verbales homophones en /E/⁶⁰) (*ibid.*). Pellat note également que « ces lettres retrouvent aussi des usages ayant existé dans l'histoire de l'orthographe française, soit des confusions anciennes (*il a chanter*), soit des choix de codification effectués à une certaine époque » (*ibid.*).

Ainsi, la segmentation des mots peut donner lieu, comme il a été relevé précédemment, soit à des formes soudées : *jai, quil, laba*, soit à la séparation d'un mot en plusieurs éléments. Cette séparation se matérialise soit par des blancs, comme dans *passé port* ou *men voyer*, soit par l'emploi de l'apostrophe, comme dans *l'orsque* (*op. cit.* : 71).

En ce qui concerne les accents, Pellat observe qu'ils sont rares, notamment l'accent circonflexe et l'accent grave (*op. cit.* : 71). Quant à l'accent aigu, rare sur d'autres voyelles que *e*, il est parfois employé dans des contextes s'écartant des règles d'accentuation, comme dans *bléssure, soigné, chér Epoux*⁶¹, ou bien à la place des deux autres accents : *méme, réve, chévres, deuxième*, etc. (*ibid.*).

Les règles de transcription ne sont pas toujours observées : *enbrasse, contant, chausette, faurt* (*op. cit.* : 72) ; le choix entre consonnes doubles ou simples est parfois non conforme à la norme : *etonee, aprendre, consoller, carresse* (*ibid.*). De façon analogue, les lettres dérivatives et celles étymologiques sont souvent absentes : *ouver, escri ; abituer, toujours* (*ibid.*).

⁶⁰ Sur ce dernier point, et plus en général sur les graphies des formes verbales dans *Corpus 14*, voir aussi Surcouf (2018).

⁶¹ Ces exemples et les suivants sont fournis par l'auteur.

En ce qui concerne l'orthographe grammaticale, les accords des participes passés et des verbes avec le sujet ne sont pas toujours assurés : *nous sommes arrivé, je sai*, de même que les accords en genre et/ou nombre à l'intérieur d'un groupe nominal : *Les meilleur caresse et Baiser, au voisins, deux autre carte* (*op. cit.* : 73). Les homonymes grammaticaux sont rarement distingués : *a* et *à*, *ou* et *où*, *et* pour *ai/est*, *ce* et *se*, *sai* et *c'est*, etc. (*ibid.*).

Globalement, malgré les traits de variation orthographique observés dans ces écrits, « il serait excessif de parler de débâcle graphique, car on doit souligner que beaucoup de graphies sont par ailleurs conformes à la norme » (*op. cit.* : 73).

2.3.4. Morphosyntaxe

Dans le domaine de la morphosyntaxe, Christel Le Bellec (2015) relève plusieurs usages non standard⁶² :

- des variations d'accord en personne des déterminants possessifs pour identifier un même référent : *je pense faurt bien que **naux** jeune enfants auron l espoir de vivre tranquille dans **leur** jeunesse édans **son** séjour pour la venir* (Laurent, 09.12.14) ;
- l'emploi de l'article partitif : *Mai ne menvoyer plus **du** linge* (Laurent, 08.11.14) ;
- l'usage de l'article indéfini : *il y a **des** jolies livre a lire ici* (Alfred, 04.06.16) ;
- l'emploi du pronom relatif *que* avec le sens de *où* ou *dont*, ou bien du pronom relatif composé *lequel/laquelle* : *vous en voi une pensée du village **que** nous somme* (Laurent, 01.10.14), *Voilà les carte en couleurs **que** je t ai parler* (Alfred, 04.11.14)
- le décumul du pronom relatif : *j'ai donner le bonjour au camarade **qu'il** mondi dans faire autand a leur famille* (Laurent, 16.11.14)
- l'emploi de certaines prépositions : *un gros baiser **pour** moi a mon petit Roger* (Alfred, 21.12.14), *je nai pas penser **de** te dire que jena vait pas besoins d'effets pour le moment* (Laurent, 15.12.14) ;

⁶² Les exemples cités ici sont fournis par l'auteure.

- des emplois du morphème *que* : *de savoir que mon gamin **qu'**il pousse si bien* (André, 20.08.14), *je ne voit plus grand chose a vous dire pour le moment **que** je me porte très bien* (André, 07.08.14) ;
- l'usage de la négation : *de ne sait pas si les lettre **ne** parviennent **pas*** (Alfred, 07.08.14), *les sentinelles empêche de passer **perssonne*** (Alfred, 15.10.14) ;
- l'emploi de l'auxiliaire *avoir* avec des verbes intransitifs comme *rester, rentrer, passer, tomber, etc.* : *sur celle la tu peut voir tous les petits pays ou on **a passer*** (Alfred, 21.10.14) ;
- l'utilisation du verbe *être* dans l'auxiliation d'*être* : *ce **serai été** trop malheureux s'il était mort* (Alfred, 24.10.14).

Cette étude générale amène l'auteure à considérer que certains usages non standard, comme le décumul des pronoms relatifs, semblent s'éloigner du système synthétique de l'ancien français pour se rapprocher du système analytique du français moderne, alors que d'autres, tels que l'utilisation des auxiliaires et de la négation, rappellent des emplois du français proscrits du français normé depuis le XVII^e siècle.

Un autre point de variation morphosyntaxique qui a été étudié concerne l'usage de certains auxiliaires : d'un côté, l'emploi de *vouloir* dans des périphrases futures, du type *il veut pleuvoir* (Dal Bo *et al.* 2016) ; de l'autre, la concurrence entre l'emploi des auxiliaires *être* et *aller* dans les périphrases de progrédience⁶³, du type *être allé voir vs. avoir été voir* (Steuckardt et Dal Bo 2018).

En ce qui concerne le premier point, l'actualisation du sens futur de la périphrase *vouloir + infinitif* est suggérée par deux facteurs principaux (Dal Bo *et al.* 2016) :

⁶³ Damourette et Pichon décrivent ainsi les périphrases de progrédience : « Dans *Louis vient déjeuner*, *déjeuner* est non seulement prédicatif, mais encore sa valeur prédicative vient se fondre, se télescoper en quelque sorte dans celle de *vient*, dont elle n'est que la prolongation en même temps que la justification. *Déjeuner* n'est pas le terme de la venue de Louis, c'en est plutôt la matière psychologique : l'action de déjeuner est en quelque sort déjà entamée par les pas que fait Louis vers la maison où il doit manger. Genre tout particulier d'about [...] Ce qu'il faut à [*venir*], comme about, comme à tous les verbes de mouvement, c'est une virtualité verbale susceptible de se symphénoménaliser avec son propre phénomène : ce à quoi un infinitif seul est propre. Tel est le rôle de la progrédience » (Damourette et Pichon 1968-1987 [1911-1930], t. 3, § 1055, cités par Steuckardt et Dal Bo 2018 : 296).

- on trouve cette périphrase dans des contextes qui suggèrent difficilement l'idée de volonté : *Je crois bien que Marius ne veut pas beaucoup mieux tombés que moi car le vent continue a soufflé* (Alfred, 17.11.14) ;
- la présence d'un sujet impersonnel interdit le sens volitif du verbe *vouloir*, mais actualise son sens prospectif : *je pense bien que ça veut pas durer comme ça* (Alfred, 09.12.14).

On peut ainsi observer des indices de grammaticalisation, tels que l'affaiblissement sémantique du sens lexical d'origine et la seule permanence de la valeur prospective ou future de *vouloir*, ainsi que l'extension d'emploi à des constructions impersonnelles (*ibid.*).

Cependant, l'usage de *vouloir* en périphrase future connaîtra un phénomène de rétraction (Haspelmath 2004), car cet usage s'est perdu en français normé contemporain, peut-être en raison de la concurrence avec *aller + infinitif* pour exprimer le futur. Cette construction est considérée *vieille* ou *régionale* dans les dictionnaires de référence (TLFi, s.v. *vouloir*). Les attestations relevées dans *Corpus 14*, déjà moins fréquentes qu'*aller + infinitif*, sont peut-être parmi les dernières traces à l'écrit de cet usage « encore vivant mais en déclin dans le français standard » (*ibid.*).

Pour ce qui est de la concurrence entre les auxiliaires *être* et *aller* dans les périphrases de progrédience, une étude comparative des usages de scripteurs lettrés (via la base de données Frantext) et des scripteurs peu lettrés de *Corpus 14* a permis d'analyser la distribution d'emploi des deux formes, ainsi que leurs contextes d'usages pendant la période de la Grande Guerre⁶⁴. Cette étude révèle que les périphrases de progrédience sont bien plus fréquentes chez les scripteurs peu lettrés, qui les emploient dix fois plus que les lettrés (*op. cit.* : 308). Parmi elles, la périphrase *être allé + infinitif* demeure plus fréquente dans les écrits des scripteurs peu lettrés, peut-être en raison de son spectre sémantique plus large concernant l'expression d'un mouvement (*op. cit.* : 311). De plus, une différence apparaît dans l'usage de la périphrase *avoir été + infinitif* chez les deux groupes de scripteurs. D'un côté, les lettrés utilisent *avoir été* suivi essentiellement de *voir*,

⁶⁴ Selon les auteures, un « durcissement du discours normatif » quant à l'emploi d'*avoir été + infinitif* vs. *être allé + infinitif* est sensible au XX^e siècle (Steuckardt et Dal Bo 2018 : 311).

chercher, prendre, ce qui semble correspondre à un usage stéréotypé. De l'autre, l'usage des moins lettrés est plus varié : ils emploient également *avoir été demander, passer, se coucher, se faire photographier, travailler, souper* (*op. cit.* : 309).

2.3.5. Lexique

Sur le plan lexical, une étude quantitative menée par Giancarlo Luxardo (2015) sur la première version de *Corpus 14*⁶⁵ a révélé que le vocabulaire de la guerre est très limité : les références à la guerre, à la vie dans les tranchées ou à l'armée, évoquées par des mots comme *tranchées* (80), *guerre* (71), *compagnie* (68), *garde* (54), *permission* (49), etc., demeurent rares, comme les fréquences brutes entre parenthèses en témoignent (2015 : 117).

En revanche, le domaine le plus représenté est celui de la famille (*op. cit.* : 115). Comme nous l'avons vu, une des fonctions principales de la correspondance pour les soldats est de garder un lien avec leurs proches, et en même temps, de les rassurer sur leurs conditions de santé. Ainsi, il n'est pas surprenant que, parmi les mots les plus fréquents dans ce corpus, on trouve *petit* (adj.), *lettre, bon* (adj.), *recevoir, santé, fils, carte, vie et plaisir* (*op. cit.* : 114).

De façon analogue, l'argot militaire y est peu attesté, sans doute parce que, comme Nicolas Bianchi le rappelle, les scripteurs de *Corpus 14* sont issus du monde agricole, alors que l'argot était un parler essentiellement urbain (2015 : 128). De plus, les lettres étaient destinées notamment aux familles restées à l'arrière, qui n'étaient pas exposées quotidiennement aux termes d'argot employés au front : « la peur de ne pas être compris, ainsi que la volonté de préserver une langue qui définit leur identité de combattants⁶⁶ a sans doute joué un grand rôle dans le faible emploi de l'argot par nos peu-lettrés » (*op. cit.* : 129).

Parmi les occurrences de mots de l'argot parisien et de l'argot des casernes attestés dans ce corpus, nous citons respectivement, d'après Bianchi, *marronner* (« être mécontent »), *cuite, flemme* et *fourchette* (« baïonnette »), *embusqué, boche, alboche, marmite* (« obus »), *jus* (« café »), *ça va barder* (« devenir dangereux, dégénérer »), *poilu* (*op. cit.* : 133).

⁶⁵ 157 700 mots au total.

⁶⁶ Note de l'auteur : sur ce point, voir Roynette (2010).

L'auteur relève également des mots populaires non argotiques, tels que *binette*, *cafard*, *croute*, *patelin*, *souler* (*saouler*) et des expressions telles que *se faire du mauvais sang*, *se faire de la bile* (*op. cit.* : 136).

Nicolas Bianchi propose plusieurs pistes explicatives : l'emploi du registre populaire permettrait une dédramatisation de la guerre, traitée avec les mots du discours familier, mais aussi la possibilité de partager avec les proches restés à l'arrière une partie de leur nouveau quotidien (*op. cit.* : 138).

2.3.6. Discours

Les lettres recueillies dans les fonds du projet *Corpus 14* ont également été analysées sous l'angle des discours des scripteurs. On retiendra ici notamment les recherches de Corinne Gomila (2015 ; à paraître) et Dal Bo et Wionet (2018).

Les correspondances échangées entre les soldats et leurs familles à l'arrière sont des espaces qui permettent d'instaurer un dialogue avec ses proches malgré la distance, et de recréer l'intimité perdue à cause de la séparation physique. Comment cela se manifeste-t-il dans les lettres ?

Un des phénomènes qui participent à la création de « l'illusion d'une présence » dans ces échanges épistolaires est le « dégradé de *polyphonies épistolaires* » : « toutes concourent à réduire la distance, à pallier l'absence au moyen d'une belle diversité de discours rapportés, ou plutôt d'une belle diversité de formes de « représentation du discours autre⁶⁷ » (Gomila 2015 : 163).

Ainsi, les travaux de Gomila montrent un dédoublement énonciatif du scripteur, qui est d'abord présent en tant que celui qui écrit la lettre, et puis comme le personnage dont il décrit la situation : ce sont les deux moments que l'auteure relève dans des séquences comme *je te disais aussi que / j'allais demander à changer d'hôpital pour venir à St Pons*⁶⁸ (*ibid.*).

La formule introductive *je te/vous dirai que* est récurrente dans ces

⁶⁷ D'après Authier-Revuz (2004 : 36). Gomila note que cette désignation est préférable « en ce qu'elle traduit mieux le fait que ce discours autre n'est pas toujours « antérieur à l'acte d'énonciation », qu'il n'est pas nécessairement fidèle à celui d'origine, ni forcément le discours d'un autre. Les deux énoncés pouvant être ceux d'un même locuteur » (Gomila 2015 : 163, note de bas de page).

⁶⁸ Les exemples cités ici sont fournis par l'auteure.

correspondances (90 occurrences avec sa variante *je te/vous dirrai*), permettant au scripteur d'entrer dans un propos plus personnel (*ibid.*).

À la voix des scripteurs s'ajoutent les voix de leurs destinataires, qu'il s'agisse de leurs épouses ou de leurs proches. Le plus souvent, on assiste à la mise en scène d'un dialogue, où on peut distinguer clairement les énoncés des deux personnes participant à l'échange épistolaire (*op. cit.* : 165). Ainsi, le scripteur rapporte d'abord de façon indirecte les propos de son proche, puis il explicite sa réponse : *tu me dis cher beau Frere que jai fait un peu long ? / voici la cause jai voulu te faire une bague en aluminion boche* (Ernest, 12.05.15) (*ibid.*). Gomila relève « parmi les 631 cas de représentation du discours autre, 279 énoncés introduits par un *Tu me dis que*, et ses variantes en *tu nous dit que/ vous me dites que*. Plus de la moitié sont des reprises interlocutives de ce type » (Gomila, à paraître).

Parfois, le *je* du scripteur et le *tu* de son épouse se fondent dans le *nous* : *Ce bonheur nous l'attendons chérie et dieu voudra bien nous le donner Comme il nous a donné le bonheur de rapporter ma vie a traver la mitraille* (Pierre, 08.10.14) (2015 : 164).

D'autres fois, les soldats introduisent dans leur écriture des emprunts aux paroles de leurs femmes : *Lui s'il est un peu bardelle comme tu dis il va y arriver surement* (Pierre, 10.04.15) (*ibid.*).

Gomila affirme ainsi que « ces différentes partitions de "représentation du discours autre" créent dans l'intimité de l'écriture des Poilus la présence de ceux qui leur manquent » (*op. cit.* : 165).

Un autre phénomène qui est apparu à l'analyse des lettres comme un des procédés qui permettent de reconstruire un dialogue et d'instaurer un espace de partage qui prolonge les liens affectifs est la modalité injonctive (Dal Bo et Wionet 2018).

Au premier abord, cela peut paraître étonnant : l'impératif, mode verbal par lequel la modalité injonctive s'exprime le plus fréquemment, est le plus souvent associé dans les grammaires à la valeur d'« ordre ». Dans ce contexte, l'ordre est normalement considéré comme performatif. Cette performativité marque, selon les auteures, la frontière entre un ordre et une directive, un conseil, etc. (*op. cit.* : 193).

Cependant, cette valeur est rarement attestée dans le corpus étudié : « même dans le cas de *tu apportera tes chaussettes qui sont déchirer* (Victoria, 10.10.14) ou *fait toi*

photographié qu'ant même (Marie, 13.07.15), l'ordre s'affaiblit en recommandation » (*ibid.*). La modalité injonctive semble donc être plutôt « révélatrice de l'effort constant de ne pas couper le lien, non seulement dans l'échange épistolaire, mais également dans le réel et le quotidien de l'autre » (*op. cit.* : 188).

Les auteures analysent ainsi l'usage de la modalité injonctive dans un corpus exploratoire issu des correspondances de deux scriptrices, Marie Fabre et Victoria Arcis, et catégorisent les différentes formes relevées de la façon suivante (*op. cit.* : 191) :

- le mode impératif, qui constitue le groupe le plus massif (47% de la totalité des formes relevées) ;
- certaines formes de futur, comme *tu me dira(s) si...*, *tu me donera*, *tu te renseignera* (20%) ;
- la modalité déontique sous la forme impersonnelle *il faut* (9%) ;
- les formes verbales *tu peu(t/x) croire que*, (23%) ;
- des formes périphrastiques comme *tu na que de venir auprès de moi, et pas te faire du mauvais sang...* (1%) .

Ces formes sont ensuite étudiées de façon transversale, afin de « mettre en valeur les formes d'interlocution » : le premier groupe contient un *me* objet (46% de l'ensemble des formes), le deuxième est constitué d'un *tu* sujet (37%), et le troisième comprend un *nous* (17%) (*ibid.*).

Le *me* objet « relève pragmatiquement d'une demande dont le résultat doit revenir vers celle qui écrit » (*op. cit.* : 193), et l'usage de cette forme semble ici lié à deux thèmes principaux : l'univers de la lettre d'une part, en tant que « seule possibilité de préserver et de maintenir le lien entre les deux correspondants éloignés », et d'autre part, la demande d'informations relatives à la vie quotidienne des hommes (*op. cit.* : 194).

D'un côté, cette forme exprime alors « l'injonction à écrire » : *écrit moi bientôt* (Victoria, 19.10.1914), *fait moi réponse aussuite ne seraisse que deux mots pour nous dire...* (Marie, 29.08.1914) (*ibid.*)⁶⁹. De l'autre, elle est employée pour

⁶⁹ Les exemples cités ici sont fournis par les auteures.

« demander et obtenir des informations nécessaires afin de s’imaginer l’autre dans son quotidien » (*ibid.*) :

au moins cher Epoux dis nous bien coment tu te trouve si tu vas mieu ou si tu es toujours pareil coment tu souffre si tu as bonne appétie si vous etes bien soigné par qui vous etes soigné si s'est des filles des seurs ou des hommes surtout renseigne nous sur ton apetie (Marie, 09.09.14).

Le deuxième groupe, le *tu* sujet, se focalise sur les maris, Pierre et Félicien. Il comprend notamment des consolations, expressions du désir de prendre soin de l’autre : *te tracasse pas* (Marie, 13.07.15), *soigne toi bien* (Victoria, 18.02.17). D’autres impératifs sont utilisés pour des recommandations : *sois toujours bien prudent partout ou tu passera* (Victoria, 09.08.14), et pour des directives qui peuvent toucher certains secteurs privilégiés de la vie quotidienne, tels que les cadeaux : *tu portera une autre medaille d'argent pour Aimé* (Marie, 09.06.15), ou le linge : *tu apportera tes chaussettes qui sont dechirer* (Victoria, 10.10.14) (*op. cit.* : 195-196).

Le troisième groupe représente la classe du *nous*, qui se réalise sous la forme de l’impératif pluriel : *c'est une chose bien terrible que d'être separér espérons que tout cela pasera bientôt* (Victoria, 07.08.14), *prions le bon Dieu qu'il nous fasse la grâce que tu puisse venir au plus tot* (Marie, 24.09.14).

Cette forme permet « le rapprochement dans une prière ou un espoir commun, ce que d’ailleurs vient confirmer la permanence du lexique dans ce cas – la prière pour Marie, l’espoir et le souhait pour Victoria » (*op. cit.* : 197). Il en va de même pour la plupart des formes déontiques impersonnelles : *faut espérer que le bon Dieu nous fera la grâce que tu ne seras pas qu'ant meme plus malade* (Marie, 23.02.15), *il faut esperée que l'année prochaine je t'offrirais un petit cadeau de vive voix* (Victoria, 26.12.15).

Enfin, les auteures relèvent les formes verbales *tu peux croire, vois-tu* et sa variante *tu vois*, qui peuvent être considérées comme des marqueurs discursifs :

« ils ponctuent les lettres et le discours, et sont pour une part vidés de leur sens littéral. Ce sont des manières brèves et régulières de poser la narration comme une conversation, ou la distance comme une proximité » (Dal Bo et Wionet 2018 : 199).

En voici deux exemples : *qu'ant il veut quelque chose voitu il crie a sanglout* (Marie, 13.10.15), *tu peut croire que je suis contente surtout de te savoir en bonne santé* (Victoria, 28.02.17).

Ainsi, selon les auteures, ces formes ont un double fonctionnement : d'un côté, elles permettent un accrochage discursif qui rapproche les deux correspondants et de l'autre, en établissant un lien plus étroit entre les deux, elles insistent également sur la valeur de vérité de ce qui est raconté (*op. cit.* : 199-200).

Bien que certaines des formes analysées puissent être interprétées comme des formes figées ou semi-figées, *dis-moi, tu me diras, tu peux croire, tu vois*, « dont le sens serait estompé au profit d'une fonction de ponctuation », les auteures considèrent que, en tout cas, « chaque forme relève d'un choix, et d'une recherche de rapprochement dans la distance » (*op. cit.* : 201).

Ainsi, la modalité injonctive apparaît dans ces lettres comme « une manière de conjurer l'absence, dans sa capacité à relier les deux époux dans un espace intime et commun » (*op. cit.* : 188). Dans ce cadre, les auteures concluent en affirmant :

« la modalité injonctive, dans toutes les différentes actualisations de notre corpus, constitue le support d'actes de langage qui vont de l'exhortation à la prière, en passant par la consolation, la recommandation, la directive, la requête, l'espoir⁷⁰ » (Dal Bo et Wionet 2018 : 201).

2.3.7. *Styles*

La dimension stylistique des écrits des scripteurs peu lettrés n'est pas non plus négligée dans les recherches développées au sein du projet *Corpus 14*.

Chantal Wionet (2015) a en effet conduit une étude sur l'écriture de deux scripteurs du corpus, Alfred Foray et Laurent Pouchet. Elle analyse ainsi :

« ces formes stylistiques qui montrent que chacun a absorbé assez de français pour s'inscrire singulièrement dans la langue de manière à, chacun à sa façon, annuler autant que faire se peut la tragédie de l'absence » (Wionet 2015 : 184).

D'un côté, Alfred rédige souvent des phrases explicatives, « qui permettent de situer la vie détruite », comme dans cet extrait (*op. cit.* : 185)⁷¹ :

⁷⁰ Note des auteures : sur ce point, voir aussi GMF (2016 [1994]: 577).

⁷¹ Les exemples cités ici sont fournis par l'auteure.

J'ai passer par ce pont en rentrant a Lunéville et avait été un peut repasser pour passer mais on passait que un a un et toute détruite les roues les engrenages il y avait plein la rivière c'est affreux de voir ces dégats car cettait une grande usine (Alfred, 30.10.14).

En s'inscrivant dans les paysages qu'il traverse, Alfred « fabrique des événements », dans la citation ci-dessus à travers le gérondif *en rentrant a Lunéville*, ailleurs par des subordonnées. Quand il en a l'opportunité, le scripteur imprègne son écriture « de fièvre et d'ampleur par le rythme ternaire permettant d'appuyer sur les émotions vécues ou à venir » (*ibid.*) : *ce n'est pas seulement une ferme mais des villes et des villages entiers ; tous ce qu'il possédait détruit brulé ou anéantie* (Alfred, 02.11.14).

D'autres fois, Alfred « fabrique un tableau » (*op. cit.* : 186) :

Saint-Nicolas-de-Port St Nicolas du Port le 5 décembre 1914 (6 heures du soir)
Nous ne somme pas sorti ce soir ni moi ni mon cammarade car il fait très mauvais
ca pleut a verse et le vent souffle par rafale nous écrivons tous les deux a la lueur
d'une bougie (Alfred, 05.12.14).

Ici, le début du texte est constitué par un message informatif à la première personne, mais continue « par une proposition coordonnée dont les satellites en cadence majeure *ca pleut a verse et le vent souffle par rafale nous écrivons tous les deux a la lueur d'une bougie* font basculer le texte dans la peinture » (*ibid.*).

Si Alfred a, aux yeux de l'auteure, une « écriture sensitive » et semble par celle-ci séduire son épouse, Laurent semble plutôt chercher à conserver sa place dans sa famille.

Ses lettres présentent en effet moins de récits et un plus grand nombre d'énoncés directifs, conseils et recommandations (*ibid.*). Il languit et s'inquiète pour les retards du courrier et le manque de réponses :

un rien me laive de lan guir car aprésent il me tarde que tous ceula soit fini
(Laurent, 17.06.15) ;

Papa Fils, pour la vie Laurent Tu ne me di jamais çï tu reçu les lettres avec les fleurs
dedan (Laurent, 24.06.15).

Parfois, « certaines phrases délibératives font palpiter l'angoisse par la cadence mineure » (*op. cit.* : 188)⁷² :

Je ne sait qu'oi pensser de votre cilence de voir que je ne reçois pas de vaux
nouvelles,
je me figure qu'il doit y avoir qu'elque chose de nouveau que vous ne voulez pas
me dirre,
je croi qu'il lya qu'elqu'un de malade, ou de mort que vous voulez me cacher,

pour que çeuila ne me fasse pas
de la peine sur tout quand c'est
qu'élqu'un de la famille

tu comprend que je sai que se n'est pas tes habitude de réster çï longtemp, pour
mécrire
ou bien alaur qu'élque lettre vous a fachez
ma foi je ne sait quoi me pensser,
en fin jattend de bonne nouvelles (Laurent, 17.06.15).

Enfin, Laurent fait un emploi massif de la forme *tu peux croire* (100 occurrences, avec ses variantes *tu peu croire, tu pe croire*) (*op. cit.* : 189), avec la même fonction que ce qui a été observé plus haut (cf. *supra* 2.3.6.) : elle semble « servir à serrer de plus près ses destinataires », tout en donnant de l'instance et de la chaleur au propos (*op. cit.* : 190).

Ces analyses amènent la chercheuse à conclure que « la puissance d'expressivité établie pour les textes littéraires se retrouve ici sous la plume de personnes peu scolarisées, n'ayant pas fait métier de l'écrit » (*op. cit.* : 191).

2.3.8. *Expériences féminines*

Dans les fonds du projet *Corpus 14* on trouve également des correspondances constituées de plusieurs lettres rédigées par des femmes : Anne-Marie Gigon, Joséphine Pouchet, Louise Tessier, Marie Fabre et Victoria Arcis. Ces documents, plus rares que ceux des hommes (Horne 2018 : 58), sont des sources précieuses pour explorer les expériences féminines de la Grande Guerre, telles qu'elles sont racontées dans leurs lettres.

⁷² Ici, la cadence mineure est mise en espace sur la page par l'auteure à des fins de démonstration. Ainsi, nous reproduisons la même mise en espace.

Nous avons ainsi interrogé, à travers une étude lexicale, les changements engendrés par la guerre dans le quotidien de deux femmes, Marie et Victoria, dont on trouve témoignage dans leurs correspondances (Dal Bo 2018)⁷³. Au croisement de la recherche par mots-clés outillée et de l'exploration manuelle du corpus, on a questionné les thèmes du travail, du réseau familial ainsi que de la séparation et des états émotionnels qu'elle implique : il s'agit de trois domaines du quotidien qui relèvent des modifications survenues en temps de guerre.

2.3.8.1. Le travail

Le premier domaine de la vie quotidienne qui a modifié en profondeur l'expérience féminine est celui du travail. Les femmes doivent en ce moment historique prendre la place des hommes, appelés au front, et se substituer à eux pour tout type de travail (Thébaud 2013). Dans notre corpus, on trouve deux expériences différentes, celle de Victoria et celle de Marie.

Pour Victoria, au-delà des mots-clés hyperonymiques *travail* (11) et *travailler* (10)⁷⁴, on peut regrouper les termes relevés en deux ensembles. L'un renvoie aux travaux dans les champs : *chataignes* et *chataigner* (20) en cooccurrence avec *ramasser* (10), *vendange* et *vendanger* (11), *raisins* (9) en cooccurrence avec *coupér* (4), *vin* (4), *recolte* (3), *foin* (4), *blé* (1). L'autre renvoie au travail en usine : *cartonnage* (5), *patron* (2), *fabrique* (1).

En effet, Félicien parti au front, Victoria doit d'un côté faire des travaux agricoles :

je vais vite ramasser des chataignes, et tu sait qu'avec la bise les épines font mal, j'aimerais mieux couper des raisins au charbonniér que d'être à ramasser des chataignes (Victoria, 18.10.16).

De l'autre, elle se dirige vers d'autres types de travaux, tels que le cartonnage. Dans son quotidien, les travaux agricoles et le travail en fabrique s'accumulent :

⁷³ La correspondance de Marie qui nous est parvenue compte 40 lettres écrites à son époux Pierre entre 1914 et 1915. La correspondance de Victoria qui nous est parvenue compte 203 lettres qu'elle a adressées à son époux Félicien entre 1914 et 1917 (cf. chapitre II : 3.1.1.).

⁷⁴ Pour des raisons de clarté de l'exposé, nous rapportons ici seulement les lemmes. Nous avons gardé l'orthographe fidèle ; lorsque plusieurs graphies sont utilisées (standard et non standard), nous n'avons rapporté que l'orthographe standard.

Cher Félicien aujourd'hui ma lettre ne sera pas bien longue, car je aider à chataignier à Berthe Chabrolin, mais rien qu'aujourd'hui, j ai idée d'aller travailler à la fabrique pour attendre ce cartonnage c'est bien long (Victoria, 07.11.1916).

Dans le corpus de Marie, outre les hyperonymes *travail* (n.) et *travaille* (v.) (18), on relève les termes suivants : *vache(s)* (16), *pommes de terre* (5), *moudre* (5), *champ* (4), *foin* (4), *seigle* (3), *cochon(s)* (2), *semmer* (1), *récolte* (1). L'expérience de Marie est donc différente : le travail se constitue pour elle exclusivement du travail des champs. Ceci est lié à sa situation personnelle : comme elle habite et travaille à la ferme de ses parents, elle ne se trouve pas, comme Victoria, dans les circonstances de devoir chercher du travail ailleurs ; elle supplée Pierre dans les travaux quotidiens, tout en restant dans son entourage familial :

Nous voila arrivé du champ [...] et le temp que le soupé se prépare nous sommes tous dispercé chaqu'un a notre travail Papa soigne les vaches Maman les autres betes et moi mon travail c'est presque tous les soir le moulin [...] (Marie, 24.09.14).

Cependant, Marie se trouve face à des nouvelles responsabilités qu'elle doit prendre en charge, telles que la vente des animaux de la ferme (*vendre*, 4) :

chéri jen profite pour te dire ceque nous avons décidé de faire [...] et bien cher Epoux nous n'avons pas encore vendu le veau [...] nous en avons parlé tous ensemble avec nos parents de malbosc mais nous disions que peut être sa sarangeré autrement il vaudrait mieu le mettre dehor [...] nous vandronz toujours roussèle car a ce qu'il parait les vaches vieilles ou les moutons c'est ce qui se ven le mieu apresan je ne sais pas chère Pierre si tu trouvera que nous feson bien ou mal mais croi que nous ne savons pas trop comment faire pour faire mieu (Marie, 24.09.14).

Dans ce quotidien réaménagé, on peut ressentir à la lecture des lettres l'importance de la présence masculine, soustraite en ce moment par la guerre, dans la gestion des affaires de la ferme. En écrivant « *je ne sais pas chère Pierre si tu trouvera que nous feson bien ou mal mais croi que nous ne savons pas trop comment faire pour faire mieu* », Marie fait appel à l'avis de Pierre. On peut se demander

donc, dans ce cas et dans beaucoup d'autres⁷⁵, dans quelle mesure sont redéfinis les rôles de l'homme et de la femme.

2.3.8.2. Le réseau familial

En temps de guerre, le domaine du réseau familial (ici exploré à travers les termes de parenté *mère/maman, père/papa, parents, sœur(s), frère(s), oncle, tante, belle-mère/beau-père*) est également soumis à des changements.

Chez Victoria, le mot *mère* est utilisé dans 47 occurrences (sur 61) en référence à la mère de Félicien : il paraît en cooccurrence directe avec les déterminants possessifs *ta* 44 fois, une fois avec *sa* et une fois avec *leur*. Cette haute fréquence des cooccurents dévoile des rapports très conflictuels entre Victoria et sa belle-famille. C'est le cas déjà au début de la guerre :

Cher Felicien, tu vois je suis bien raisonnable je leur [*à ta mère et ta sœur*] et laissé tous les raisins du Blaze tout ce qui avait au jardin aussi j'ai fait de mon mieux pour lui faire plaisir, et encore elle dit bien des refrains après moi (Victoria, 19.10.14).

Les années suivantes, les relations entre Victoria et sa belle-mère semblent rester de cette nature, voire empirer :

tu sait qu'elle en dit après moi, je finit par en avoir assez depuis que je suis mariée cela dure, elle dit que j'ai pas soin de toi, et que je gaspille tout mon argent, que tu est malheureux avec moi, qu'elle te plaint beaucoup [...] voit quand je vois qu'on parle après moi que je le merite pas, j'aimerais mieux être morte, si c'était pas de toi tu peut croire que je leur ferais tenir leur langue (Victoria, 05.01.16).

Face à de tels récits, on se demande si l'on peut considérer l'absence forcée du mari comme un facteur aggravant les tensions familiales. On pourrait formuler l'hypothèse que, les époux absents, les femmes se retrouvent des cibles d'une certaine manière plus fragilisées, et pour cela plus enclines à subir des pressions provenant du reste de l'entourage familial. Cependant, on peut observer la réaction de Victoria à cette situation. En disant à son époux ce qu'il faut faire et comment se comporter, elle se montre indépendante :

⁷⁵ Les demandes de conseils de la part des femmes aux époux absents sont en effet récurrentes dans les échanges épistolaires peu lettrés.

voitu cher Félicien laisse ta mère tranquille, ne lui fait aucune lettre de rien ca ferait une autre occasion pour en dire davantage mieux vaut le silence, laisse les faire avec ratiér, et ne te fait pas du mauvais sang pour elle, tu me dira si tu suit mon conseil (Victoria, 14.01.16)

Chez Marie, on constate une situation différente. Du fait qu'elle vit et travaille à la ferme de ses parents, le travail et le réseau familial sont pour elle deux aspects qui se mêlent quotidiennement, dans une ambiance d'aide réciproque. Dans ce contexte, la belle-famille participe aussi en jouant un rôle d'aide :

pour le travail chér Pierre que cela ne te tracasse pas tout ce fait tant ici come a malbosc [...] nous autre nous avons hier au soir rentré tout le foin de la pièce c'est une groce charge de moins aujourd'hui Papa a comencé a coupé le pré de l'autre coté de rivière et puis je pense que mon beau père reviendra [...] avec la machine un matin et après dinér papa y va cela fait que eux nous aident bien a nous et nous aussi a eux donc cheri ne te tracasse pas tout ce fera avec le temp et la patience (Marie, 13.07.15).

Pourtant, même au sein d'une famille comme celle de Marie, on perçoit parfois des déséquilibres dans les rapports. Cela ressort surtout à l'occasion de l'hospitalisation de Pierre, lorsque Marie souhaiterait vivement aller lui rendre visite mais que toute la famille le lui interdit, à cause de sa grossesse en cours :

l'orsque nous avons reçu ta carte nous disant que tu etait bléssé jai dit dessuitte que ou que tu sois je voulez venir te voir même je croyai bien le faire mai maintenant car personne ne me disait non mais apresant que le moment est arriver personne ne le veut ni ma béle mère ni ma mère ni mes belles soeur tant celle dici que celle de *cicinon* elle me disent que dans l'état ou je me trouve le voyage me ferait mal toujours chér Epoux je ferai mon possible pour les décider et si a toute condition elle ne veulent pas qu'elqu'un viendra les uns ou les autres (Marie, 29.08.14).

Marie devra donc renoncer à lui rendre visite, ce qui lui causera un profond chagrin. Elle paraît ici en position de faiblesse, dépendante et soumise aux décisions prises par les autres membres de sa famille.

Bien que les réseaux familiaux soient très différents, on voit émerger dans les deux correspondances des tensions, que Marie et Victoria subissent. On peut alors s'interroger sur la façon dont la guerre influe sur les rapports familiaux : dans quelle mesure est-elle un véritable facteur d'émancipation des femmes ?

2.3.8.3. Le vécu de la séparation

Enfin, le dernier domaine que ces correspondances nous permettent d'explorer est celui de la séparation, nouvelle condition de vie imposée par la guerre aux couples, et des états émotionnels qu'elle implique. À la lecture de ces lettres, il ressort que cette dimension se décline différemment chez les deux scriptrices.

La séparation semble avant tout émerger dans les lettres de Victoria au moyen de l'expression *le temps me* (52)/*nous* (3) *dure* (*beaucoup*, 18), ou bien sous sa forme intransitive (4). Cette locution est majoritairement associée aux verbes *voir* (14), *revoir* (9) et *embrasser* (5), avec le pronom personnel *te* comme complément d'objet direct. Ce patron forme des phrases qui reviennent de façon presque stéréotypée dans son écriture, telles que :

peut être aura tu le bonheur d'être auprès de nous ce c'est ce que je désire de tout mon coeur, car tu peut croire mon cher mari que le temps me dure beaucoup de te voir et de t'embrasser, vivons avec espoir que ce soit bientôt (Victoria, 11.03.16).

Cette tournure, employée pour exprimer le sentiment d'attente provoqué par la condition de séparation, se trouve liée à l'impatience de Victoria de recevoir des nouvelles :

Tu peut croire mon cher petit mari que le temps me dure d'être à samedi pour avoir de tes nouvelles (Victoria, 28.03.17),

ainsi qu'au souhait que cette séparation se termine – ne serait-ce que pour quelques jours au moins – et que les deux époux puissent se retrouver. Ce sentiment d'attente est parfois exprimé par le groupe nominal *ce jour* (26), désignant un point temporel indéterminé, dans diverses tournures, par exemple associé au verbe *venir* au futur (14) :

tu peut croire que je voudrais bien que tu soit près de moi il faut bien espérée que ce jour viendra mais c'est bien long (Victoria, 08.10.16).

En ce qui concerne les états émotionnels liés à la séparation, l'analyse du réseau lexical autour du mot-pivot *séparation* (21) montre une grande richesse lexicale, *triste* (13), *noir* (16), *dur* (8), *le coeur bien gros* (8), *pleurée* (4), *résigner* (et ses variantes, 3), et des expressions très éloquentes :

voilà la triste vie qui à recomencé, tu peut croire que j'ai bien le noir, et je t'ai quittée avec le coeur bien gros, je me suis retenue de pleurer devant toi, mais après je me suis bien dégonflé (Victoria, 20.01.17).

Dans la correspondance de Marie, on retrouve le même désir de pouvoir se réunir que chez Victoria, exprimé également par le syntagme nominal *ce* (5) /*un* (8) *jour* (13), sept fois en cooccurrence avec *revoir* :

nous vivons avec se grand espoir de nous revoir un jour (Marie, 20.09.14).

La même analyse du réseau lexical autour du mot-pivot *séparation* (4) indique une moindre richesse lexicale que chez Victoria. Cependant, on trouve neuf occurrences du radical *résign-* (verbe *se résigner*, adjectif *résigné(e)*) :

Ah chère Epoux ne sesson cesons pas de re mérciers Dieu et la sainte Vierge de avoir gardé la vie et puis chéri tu cera comme tu cera pourvu que tu ne souffre pas trop je suis résigné a tout au oui a tout nous nous arrangerons toujours » (Marie, 03.10.14).

On peut ainsi faire l'hypothèse que ce soit la foi religieuse de Marie qui lui suggère cette attitude de résignation et qui la retient d'exprimer ses sentiments et ses états émotionnels négatifs. En effet, Marie est très pieuse :

« la religion est omniprésente, dans l'écriture de Marie qui "prend tout pour l'amour de Dieu" (09.10.14), comme dans sa vie. Les messes et les prières rythment ses journées » (Fonvielle 2015 : 177).

Ce constat est confirmé par la haute fréquence du mot Dieu (101), en cooccurrence avec des mots tels que *grâce/grace* (13), *prend* (5), *amour* (5), *volonté* (5) :

tu avez bien raison chère Pierre il faut bien mieu prier le bon Dieu et la tres sainte vierge que de pleurer (Marie, 20.09.14-2).

Bien que cela n'émerge pas directement à travers le réseau lexical étroit, on ramène aux effets de la séparation la haute fréquence des substantifs *Aimé* (29) et *enfant* (18), ainsi que des expressions *notre petit* (17) et *notre cher petit* (8) en emploi adjectival ou nominal. En effet, une des conséquences les plus lourdes de la séparation du couple consiste dans le fait que Pierre ne pourra pas profiter de la toute petite enfance de leur fils :

sa me fait souvent mal au cour qu'ant je vois si heureuse avec notre chèr enfant dans les bras et au millieu de nos cher parent qui ne savent plus quoi nous faire tent au petit que a moi et mon chèr Epoux son très cher papa si éloigné de tous et être privé de la connaissance de son enfant je voudrez bien te faire part de mon bonheur mais je ne peux pas tout ce que je ferai chéri je ferai le possible pour tecrire un peu plus régulièrement (Marie, 03.02.15).

Ainsi, le fait d'être séparé est un nouvel aspect du quotidien, générateur de douleur et d'attente aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Si Marie et Victoria vivent dans l'attente de retrouver leurs époux, l'expression de cette situation se fait différemment chez les deux scriptrices. D'un côté, Victoria apparaît plus seule : la condition de séparation semble plutôt faire naître le souhait de la fin de la guerre comme rétablissement du quotidien d'avant de façon générale. De l'autre, il est possible que la maternité de Marie, même si elle est gâchée par l'absence de Pierre, soit pour elle source de bonheur d'un côté, et d'occupation quotidienne de l'autre. En outre, la religion pourrait également jouer un rôle dans sa façon de commenter (et, peut-être, de vivre) la séparation.

L'analyse effectuée à travers une recherche par mots-clés et une étude des réseaux lexicaux dans les correspondances de ces deux femmes révèle des similitudes dans l'expérience féminine de Victoria et Marie, mais aussi des différences là où l'expérience individuelle de chacune entre en jeu et détermine des particularités. Ainsi, Marie, qui possède un bien, se trouve face à de nouvelles responsabilités dans la gestion de la ferme ; son émancipation semble pourtant limitée par le rôle de l'entourage familial, qui prend le relais du mari absent. De son côté, Victoria survit en louant ses services : tout en étant dans une situation d'indépendance majeure, où le rôle du mari est limité au fait de jouer les intermédiaires entre elle et sa belle-mère, elle apparaît sujette aux pressions de sa belle-famille. En ce qui

concerne la condition de séparation imposée, son poids affecte les deux femmes, mais prend des formes différentes pour chacune.

Pour conclure, ce panorama des études menées sur les correspondances de scribes peu lettrés, recueillies dans les fonds du projet *Corpus 14*, montre la richesse de ces documents et la variété des perspectives et des approches que ce sujet offre.

D'un point de vue linguistique, les traits non standard relevés font écho à ceux observés précédemment en diachronie et en diatopie (cf. *supra* 1.2.).

3. Normes et usages linguistiques

Les traits linguistiques non standard présents dans les écrits de scribes peu lettrés, que nous venons de voir (cf. *supra* 1.2. et 2.3.), permettent d'explorer le rapport de ces scribes à la langue française écrite et aux normes de leur époque, ainsi que d'engager une réflexion sur la désignation de leurs usages linguistiques.

Après une précision concernant les acceptions des termes *norme(s)* et *usage(s)* retenues dans cette étude (3.1.), nous allons dans un premier temps interroger le rapport des scribes peu lettrés aux normes de leur temps (section 3.2.). Dans un deuxième temps, nous étudierons comment peuvent se définir les usages linguistiques relevés dans ces textes (section 3.3.)

3.1. Précisions terminologiques

Les termes *norme* et *usage* sont particulièrement polysémiques (Siouffi 2015). Sans rapporter ici l'histoire de ces termes et leurs acceptions premières⁷⁶, nous présenterons quelques considérations, ainsi que les définitions retenues dans cette étude.

L'emploi du terme *norme* dans le domaine de la linguistique est récent en français : Gilles Siouffi et Agnès Steuckardt notent que les premières attestations de l'utilisation de ce mot en linguistique datent du début du XX^e siècle (2001 : 6)⁷⁷.

⁷⁶ Voir notamment Hjelmslev (1968 [1943]), (1971 [1943]); Coseriu (1962 [1952]). Plus récemment, voir Bédard et Maurais (1983).

⁷⁷ Pour l'histoire du terme *norme*, voir Baggioni (1993). Pour les aspects historiques de la norme en français, voir Lodge (1997) *inter alia*.

On a l'habitude de distinguer généralement deux types de norme : la norme prescriptive, comprise en tant qu'ensemble de prescriptions, et la norme descriptive, qui indique l'ensemble des formes linguistiques régulièrement et le plus fréquemment attestées (Siouffi 2015 *inter alia*)⁷⁸.

Dans cette étude, lorsque nous faisons référence aux usages non standard relevés dans les productions écrites des scripteurs peu lettrés, nous entendons le terme *norme* au sens prescriptif :

« le scripteur peu-lettré s'écarte ici d'une norme linguistique, conçue comme l'ensemble des usages d'un système linguistique adoptés par les lettrés d'une époque donnée pour constituer le "bon usage", et érigés en règles » (Steuckardt 2019 : 29).

Toutefois, on soulignera que cette démarche est privée de tout jugement de valeur. Bien que le fait de choisir la norme linguistique comme étalon pour l'analyse soit certainement peu satisfaisant, on se demande avec Siouffi et Steuckardt s'il peut y avoir description de la langue sans référence à cette norme (2007b : VIII).

Comme on l'a vu, les scripteurs peu lettrés sont peu familiers de l'écrit (cf. *supra* 1.1.). On retiendra ici l'analyse d'Agnès Steuckardt concernant la relation entre normes et hors-normes dont ces écrits témoignent :

« cette absence de familiarité des scripteurs se traduit dans leurs écrits par une non-conformité aux règles, notamment orthographiques et typographiques, mais aussi syntaxiques et textuelles, au regard de la norme lettrée. Cette non-conformité peut cependant concerner seulement certains aspects linguistiques, elle peut s'observer de manière intermittente. De même qu'il y a un continuum entre lettrés, peu-lettrés, illettrés, on mettra en question l'idée d'une frontière étanche entre le normé et le hors-normes dans les pratiques de l'écrit » (Steuckardt 2019 : 29).

⁷⁸ Pour des réflexions sur l'ambiguïté épistémologique entre *norme* et *description*, voir Siouffi et Steuckardt (2007a) ; pour une distinction entre *norme* et *prescription*, voir Siouffi (2011). Pour la distinction entre norme objective, « telle qu'on peut l'observer », et norme subjective, « élaboration d'un système de valeurs », voir Gadet (1997 [1989] : 8-9 ; 2007 [2003] : 28-29) ; Rey (1972) *inter alia*.

Le terme *usage* est attesté en français dans un sens linguistique depuis longtemps. C'est notamment au XVI^e siècle que la discussion portant sur le « bon usage » se développe : « l'usage est neutre : le bon usage est positivement marqué, et sa détermination se fait sur la base de paramètres socioculturels complexes » (Siouffi 2015 : 50)⁷⁹.

Nous entendons ici par *usages* l'ensemble des formes linguistiques attestées dans un état de langue, qu'elles soient conformes ou non à la norme prescriptive de l'époque. Dans cette étude, ces formes sont celles que nous observons dans les écrits des scripteurs peu lettrés.

Par l'emploi des termes *normes* et *usages* au pluriel, nous souhaitons prendre en compte et souligner la pluralité des normes auxquelles les scripteurs peu lettrés sont confrontés (normes orthographique, syntaxique, lexicale, générique, discursive, etc.), ainsi que la pluralité des usages attestés dans leurs écrits.

3.2. Normes

Dans cette partie, nous interrogeons le rapport des scripteurs peu lettrés aux normes de leur temps. Nous discutons d'abord les notions d'*effort de scripturalité* et d'*hypercorrection*, traditionnellement liées à la conscience, de la part des locuteurs/scripteurs, de l'existence d'une norme linguistique (3.2.1.). Ensuite, nous explorons les attitudes des scripteurs peu lettrés face aux normes de leur époque, telles qu'on peut les dégager de leurs écrits (3.2.2.). Enfin, en nous focalisant sur les scripteurs peu lettrés de la Grande Guerre, nous examinons les normes auxquelles ces scripteurs peu lettrés sont susceptibles de se référer (3.2.3.) et, parmi celles-ci, nous exposons le cas spécifique des normes discursives (3.2.4.).

À l'opposé de la conformité à la norme linguistique, selon Ernst (2003) on peut relever trois cas de figure :

- absence d'une norme obligatoire ou faible obligatorité d'une norme linguistique dans la conscience de la société ;
- ignorance d'une norme existante, ignorance qui se manifeste dans les textes ;

⁷⁹ Sur la notion de « bon usage », voir Ayers-Bennett et Sejjido (2013) *inter alia*.

- conscience de l'existence d'une norme linguistique, mais maîtrise insuffisante ou – plus rarement – refus de celle-ci (toujours manifesté(e) dans les textes, c'est-à-dire dans la parole) (Ernst 2003 : 83).

Dans le cas des scripteurs peu lettrés, on se situe généralement dans la dernière configuration : pour le français, l'étude des textes de scripteurs peu lettrés de diverses époques indique que ces scripteurs ont le plus souvent conscience de l'existence d'une norme linguistique.

On peut en effet dégager deux sources principales des traits linguistiques présents dans ces écrits : d'une part, l'influence des variétés de l'immédiat communicatif ; d'autre part, ce que l'on peut définir comme un « effort de scripturalité » (Schlieben-Lange 1998)⁸⁰. Nous allons discuter cette notion, ainsi que celle d'hypercorrection, dans le paragraphe qui suit.

3.2.1. Effort de scripturalité et hypercorrection

À propos de l'effort de scripturalité que l'on peut observer dans les écrits des scripteurs peu lettrés, Gerhard Ernst note :

« un peu-lettré a lui aussi une idée, même vague, de l'existence d'un standard, de ce qui est usuel à son époque dans les textes écrits. Lorsqu'il prend la plume, il le fait en règle générale⁸¹ avec un grand respect pour la scripturalité, sans en avoir une connaissance détaillée [...]. Cette scripturalité forcée peut se manifester dans des hypercorrections, dans l'emploi excessif (et souvent non conforme aux règles) de termes ou de formules, dans la surgénéralisation de constructions syntaxiques de la langue écrite » (Ernst 2019 : XXI).

L'emploi de procédés anaphoriques explicites pour assurer la cohésion du texte, ainsi que l'enchaînement des propositions par des pronoms relatifs ou des constructions gérondives sont des exemples de cet effort de scripturalité (Schlieben-Lange 1998 : 258). Dans cette perspective, Ernst note l'emploi des pronoms relatifs *lequel* (et *dont*), par exemple dans le texte de Pierre-Ignace Chavatte (cf. *infra* 3.2.2.) :

⁸⁰ Le terme « effort de scripturalité » est traduit de l'allemand *Bemühte Schriftlichkeit* (Schlieben-Lange 1998). Il est parfois traduit par « scripturalité forcée » (Ernst 2019 : XXI).

⁸¹ Note de bas de page de l'auteur : « Les exceptions comme Ménéttra confirment la règle, mais restent des exceptions » (Ernst 2019 : XXI ; cf. *infra* 3.2.2.).

« dans le texte de Chavatte, toutes les formes de ce pronom (et avec elles le pronom *dont*) servent seulement à coller une phrase à l'autre ; *lequel* ne se rapporte pas nécessairement à un élément qui précède et n'indique pas le type de rapport qui existe entre les deux phrases. Ce n'est qu'un élément de coordination indiquant un rapport quelconque, non spécifié. On trouve même des phrases où *lequel* n'a même pas cette fonction conjonctive [...] » (Ernst 2003 : 93).

Cet « effort de scripturalité » est également évoqué par Sonia Branca-Rosoff et Nathalie Schneider (1994) à propos de l'usage du pronom relatif *dont* dans les textes de la période révolutionnaire (cf. *supra* 1.2.1.1.) : « [...] ces erreurs sont le résultat d'essais pour maîtriser les caractéristiques de l'écrit » (1994 : 66).

La notion d'« effort de scripturalité » est adoptée à plusieurs reprises par Ernst et elle apparaît souvent liée, dans ses travaux, au concept de « hypercorrection », comme la citation ci-dessus en témoigne (2014 : 169 ; 2015b : 374 *inter alia*). Ainsi, le chercheur analyse l'usage du relatif *lequel* de la part de Chavatte comme « un bel exemple d'hypercorrection grammaticale » (2010 : 545).

La notion d'*hypercorrection* nous semble mériter un bref commentaire.

Selon Alain Berrendonner (1998), une des définitions les plus précises de ce concept est celle fournie par Labov en 1976 :

« Fait, pour un locuteur mis dans une situation de discours "surveillé" ou "recherché", d'outrepasser de façon non fautive mais révélatrice, certains usages linguistiques appartenant au style réputé correct et soigné. Nous décrivons ce phénomène du terme d'hypercorrection, puisque les locuteurs de la petite bourgeoisie outrepassent ceux du groupe le plus élevé dans leur tendance à employer les formes réputées correctes et appropriées au style soigné » (Labov 1976 : 193).

De cette définition se dégage le rôle central attribué au locuteur, qui sera maintenu, voire accentué par la suite dans la désignation de ce concept, dans le domaine francophone :

« [...] l'hypercorrection est liée à la volonté qu'ont les locuteurs de produire des formes qu'ils jugent "prestigieuses", volonté contrecarrée par leur maîtrise insuffisante de la variété légitime » (Francard 1997 : 159).

Cependant, si pour Labov l'hypercorrection est « le fait [...] d'outrepasser *de façon non fautive mais révélatrice* certains usages linguistiques appartenant au style réputé correct et soigné », cette dimension de non-erreur semble se perdre chez d'autres chercheurs : par exemple, selon Berrendonner « l'hypercorrection aboutit fatalement à un échec » (1998 : 96). Dans la même perspective, certaines expressions qui accompagnent la description de ce concept, telles que « ces locuteurs qui veulent "en faire trop" » (Francard 1997 : 160), ne demeurent pas neutres, nous semble-t-il. Dans ces termes, l'analyste adopte en effet une posture évaluative, autant envers les locuteurs qu'envers le résultat de leur production langagière.

L'emploi de ce concept nous paraît donc délicat, d'autant plus dans le cas spécifique des lettres des scripteurs peu lettrés de la Grande Guerre : comment être sûr de pouvoir attribuer à ces scripteurs, qui écrivent à leurs familles et à leurs amis, une « volonté » d'atteindre la norme de l'écrit ? Et dans quel cas précis ?

Agnès Steuckardt et Sybille Große (2019) ont indiqué certains usages non standard pour lesquels d'autres hypothèses explicatives que celle de l'hypercorrection peuvent être invoquées. Par exemple, l'orthographe *facilitées* pourrait être motivée par une généralisation du système morphologique du français (à travers le marquage du genre féminin par *e*) ; l'accord du participe passé au féminin dans *Je suis heureux de voir l'immense plaisir que ta procurée ma photographie* (Paul Grandemange, 06.04.16) pourrait s'expliquer par la réalisation de l'accord par voisinage, utilisé en français jusqu'à l'époque classique (*ibid.*).

Nous souhaitons donc retenir la notion d'*effort de scripturalité*, tout en déplaçant la perspective dans la description de ses effets, à la suite de Steuckardt et Große (2019). Plutôt que d'analyser certains usages non standard en termes d'hypercorrections, leur récurrence suggère l'idée de « la construction de normes spécifiques à l'écrit populaire, en marge des standards de l'écrit lettré » (*ibid.*). L'emploi du pronom relatif *lequel* et le cumul de formes gérondives (notamment dans les formules de clôture des lettres, cf. *infra* 3.2.4.) vont par exemple dans ce sens. Nous reviendrons plus bas sur ce dernier aspect de normes propres aux écrits des scripteurs peu lettrés (cf. *infra* 3.2.4.).

3.2.2. Les scribes peu lettrés face aux normes

Les attitudes des scribes peu lettrés face aux normes et au monde de l'écrit varient au cours des siècles et d'un individu à l'autre.

Les documents des scribes peu lettrés peuvent nous renseigner sur certains aspects, comme France Martineau le note :

« ces documents peuvent [...] nous révéler la relation qu'entretenaient les scribes avec la norme alors prescrite par les grammaires ou les dictionnaires, ou la relation des scribes de la province face à des usages ayant cours dans les milieux de l'élite à Paris » (Martineau 2009 : 224-225).

À titre d'exemple du rapport que les scribes peu lettrés peuvent entretenir avec les normes de leur époque, on retiendra ici la différence de caractérisation entre Pierre-Ignace Chavatte et Jacques-Louis Ménétra (cf. *supra* 1.2.1.2.), dégagée par Gerhard Ernst (2010).

Selon l'auteur, l'observation de nombreuses ratures et corrections qu'on trouve dans son texte manuscrit permet d'affirmer que Chavatte « se rend compte de l'existence d'une norme et [qu']il est sensible aux exigences de cette norme » (2010 : 544). Un témoignage de la volonté de suivre cette norme est fourni par l'emploi de la part de ce scribe des pronoms relatifs *lequel* et *dont*, comme dans cet extrait : *Le 22 de janvier entre 2 et 3 heures après midi lequel fut estranglee un homme au poteau* (226r, cité par Ernst 2010 : 545)⁸².

Ernst situe à l'opposé l'attitude face aux normes de Ménétra, comme le montre le célèbre début du *Journal de ma vie* :

jl trouveront avec rayson quil ny a ny orthographe ny virgule encorre moins
devoielle deconsol et pleine delacunne / [...] tuvois que tes paperase sont remplis
derata / crois moy bifee tous et brule tous cest fratra / cest lideé de menetra / [...] à
chaque page et ligne est pleine derata / voila comme atoujour ecris menetra
(Ménétra, *Journal de ma vie*, cité par Ernst 2010 : 546).

Le chercheur note ainsi que « Ménétra est pleinement conscient de commettre des fautes de grammaire, ponctuation, syntaxe » (2010 : 546). S'il est vrai que, pour ce scribe, ses écarts par rapport à la norme de son époque se justifient en raison

⁸² Pour l'analyse de ces emplois, cf. *supra* 3.2.1.

du caractère privé de son texte, il ne s'agit pas là de la seule raison. En effet, Ernst remarque également la posture d'opposition à la classe et à la culture bourgeoise de Ménétra : son refus de la norme cité ci-dessus se fait de façon ironique, tout en montrant la connaissance de certains termes grammaticaux, tels qu'*orthographe*, *voyelle*, *consonne* (*op. cit.* : 547). Dans la même perspective, Alain Rey *et al.* notent que « l'absence d'orthographe est consciente, sinon revendiquée » (2011 [2007], vol. 2 : 99).

Les modalisations autonymiques, du type *comme lon dit*, que Ménétra utilise lorsqu'il emploie des expressions « populaires », renforcent le constat d'Ernst :

« si Chavatte emploie parfois un mot régional ou une expression plutôt populaire, c'est parce que pour lui c'est une façon normale de s'exprimer. Ménétra, au contraire, est bien conscient d'employer des expressions qui, en général, ne trouvent pas de place dans les textes écrits de son temps » (Ernst 2010 : 548).

Cette étude permet donc à Gerhard Ernst de mettre en lumière la divergence des attitudes des deux scripteurs peu lettrés face aux normes des époques respectives.

En ce qui concerne les scripteurs peu lettrés de la Grande Guerre, Agnès Steuckardt s'interroge sur leur rapport à la norme prescriptive notamment dans son étude *Hors-normes et norme dans des écrits peu lettrés anciens* (2019).

La chercheuse cite un extrait d'une lettre de Laurent Pouchet, que nous rapportons ci-dessous, en tant que « seul réel exemple d'une référence à la norme prescriptive » (2019 : 31) :

mais çï cela ne dérrange pas car ce n'est pas un reproche que je te fait ; de bien faurmer tes mots car il faut que je praine la suite des frase pour pouvoir lire les lettres et tu n'est pas la ceule car Marie est la même chose sauf Gabrielle, ou de Louise même encore il ly ana qu'elque une défoi quil me les faut lire de foi en fin cela ne menpaiche pas de savoir çeque vous vous les dire ; Je pense que cela ne vous fachera pas (Laurent, 10.01.15).

La demande de Laurent *de bien faurmer tes mots* non seulement est accompagnée par de nombreuses modalisations (*mais çï cela ne dérrange pas ; ce n'est pas un reproche que je te fait ; tu n'est pas la ceule ; en fin cela ne menpaiche pas de savoir çeque vous vous les dire*), mais aussi s'inscrit dans la perspective pragmatique d'un meilleur déroulement de la conversation, *pour pouvoir lire les lettres*, et non dans une perspective normative (Steuckardt 2019 : 31).

L'auteure note donc que, d'après les corpus dont on dispose, ces scripteurs peu lettrés « n'adoptent donc pas, habituellement, un discours prescriptif ; ils peuvent toutefois avoir intégré, dans leurs pratiques d'écriture, des formes de prescriptions, tant à l'égard de la langue que du discours » (*ibid.*). Quel est donc l'horizon normatif et quels sont ses effets dans ces écrits ?

3.2.3. *Quelles normes pour les scripteurs peu lettrés de la Grande Guerre ?*

En ce qui concerne les écrits des scripteurs peu lettrés de la Grande Guerre, Agnès Steuckardt souligne tout d'abord que, malgré le sentiment de « non-conformité à ses normes » éprouvé par le lecteur d'aujourd'hui, globalement « la norme reste, à des degrés divers sans doute, mais suffisamment pour assurer la fonction communicative du texte, dominante dans ces écrits » (2019 : 38). De plus, la non-conformité aux normes du standard écrit peut concerner seulement certains aspects linguistiques, et peut apparaître de façon discontinue : pour ces raisons, Steuckardt et Große mettent en question « l'idée d'une frontière étanche entre le normé et le hors-normes dans les pratiques de l'écrit » (2019).

À quelles normes ces scripteurs peu lettrés sont-ils susceptibles de se référer dans leur écriture ? Selon Steuckardt et Große, ces normes se situent à plusieurs niveaux : normes orthographiques et grammaticales, ainsi que celles liées au genre épistolaire et au type de lettre qu'ils sont en train d'écrire (2019).

Pour une analyse de la présence d'un horizon normatif et de ses effets dans ces écrits, il est important de situer la pratique de l'écriture de ces scripteurs peu lettrés dans son contexte :

« l'enjeu des lettres de guerre n'est pas de se plier à un ensemble de contraintes orthographiques relevant pour une large part de l'institution sociale, mais d'être compris. Dans une correspondance familiale, la nécessité d'observer les règles apprises à l'école ne s'impose pas nécessairement aux scripteurs peu lettrés » (Steuckardt 2018b : 150).

Dans ce cadre, dans *Corpus 14* les cas interprétables comme des hypercorrections (cf. *supra* 3.2.1.), qui représenteraient des indices de l'horizon du « bon usage », sont rares, sans doute en raison de la situation de communication et du « registre privé à caractère affectif » de ces correspondances (Steuckardt 2019 : 32 ; voir aussi Roynette *et al.* 2013 ; Steuckardt 2014).

Néanmoins, Steuckardt et Große (2019) notent que le fait même d'utiliser le canal écrit, mode de communication moins habituel pour ces scripteurs que la conversation orale, aurait pu installer « l'horizon et le prestige du bon usage ». Cet horizon normatif est plus évident sur le plan discursif : les scripteurs peu lettrés se conforment en effet à des modèles épistolaires, en se les appropriant (Steuckardt 2019 : 32 ; cf. *infra* 3.2.4.).

Cependant, la norme prescriptive ne constitue pas le seul type de norme relevé. En effet, l'utilisation de gloses indique, selon Steuckardt, « la coprésence de deux normes, qui entrent en tension » (*op. cit.* : 33). Par exemple, dans l'extrait suivant, cité par l'auteure, *enfin on est trai bien ci cem se n'était pas les marmite comme nous apelon ce sont les boulet de canon* (Laurent, 04.12.14), la modalisation autonymique *comme nous apelon* souligne l'existence d'une norme linguistique pratiquée par les soldats, à côté de la norme familiale (*ibid.*). Ces observations permettent à l'auteure de conclure ainsi :

« c'est ainsi une pluralité de normes qui entrent en conflit dans la conception scripturale : non seulement la norme prescriptive d'une langue écrite standard, mais aussi celles qui règlent la communication avec les camarades ou celles, encore différentes, qui assurent la communication avec la famille » (Steuckardt 2019 : 33).

Agnès Steuckardt interroge également un autre type de norme dans ces écrits : la norme statistique. Elle remarque ainsi :

« dans une acception différente, inscrite dans une approche statistique, la norme linguistique peut être rapportée à la notion de fréquence : font norme les usages représentés de façon récurrente chez les locuteurs d'une langue » (Steuckardt 2019 : 30).

La chercheuse repère ainsi des récurrences dans le domaine de la variation graphique, notamment au moyen de l'Analyse factorielle des correspondances (cf. chapitre II : 2.). Cette méthode statistique fait émerger des rapprochements entre scripteurs qui emploient les formes graphiques avec les mêmes fréquences (*op. cit.* : 35). Ces regroupements concernent les scripteurs appartenant à une même famille. Trois groupes de scripteurs ressortent ainsi : la famille Foray, la famille Viste-Fabre et la famille Pouchet-Tessier (*ibid.*).

Une autre façon d'interroger la norme statistique consiste en l'étude longitudinale de l'orthographe des mots. Un exemple est fourni par l'étude des graphies du mot *tranchées* : des régularités dans l'emploi des variantes (*tranchés, tranchees, tranchées, tranchés, etc.*) émergent chez chaque scripteur (*op. cit.* : 36).

La stabilisation d'une graphie non standard dans l'orthographe d'un scripteur suggère « la prégnance d'une norme idiolectale sur la norme standard » (*op. cit.* : 37). Cette tendance à la stabilisation d'une graphie idiolectale a été également relevée dans le choix de Laurent Pouchet de la graphie *çeula* pour *cela* (Steuckardt 2018a).

En conclusion, Agnès Steuckardt note que plusieurs récurrences d'usages non standard apparaissent dans les écrits des scripteurs peu lettrés, repérables à différentes échelles :

1. sur une période limitée pour un seul scripteur
2. sur une période étendue :
 - a. pour un scripteur donné
 - b. pour un sous-ensemble de scripteurs d'un même réseau
 - c. pour l'ensemble des scripteurs peu lettrés d'un même corpus
 - d. dans plusieurs corpus d'écrits de scripteurs peu lettrés (2019 : 38).

Ces récurrences peuvent donc être considérées comme « une autre forme de régularité » et sont « révélatrices des zones de fragilité et d'arbitraire dans l'usage écrit de la langue française écrite » (*ibid.*).

3.2.4. *Le cas des normes discursives*

Parmi les différents types de normes esquissés dans les paragraphes précédents, nous nous focalisons ici sur le cas des normes discursives, les plus évidentes dans les correspondances des scripteurs peu lettrés de la Grande Guerre (cf. *supra* 3.2.3.)⁸³.

Les scripteurs peu lettrés adaptent leurs usages linguistiques à la situation de communication (Steuckardt et Große 2019). Étant donné que les productions

⁸³ Les normes textuelles et discursives ont également fait l'objet d'études concernant d'autres types d'écrits de scripteurs peu lettrés. Sur ce point, voir Branca-Rosoff et Schneider (1994) ; Ernst (2003) *inter alia*.

écrites réalisées par ces scripteurs s'inscrivent dans le genre de la correspondance, une série de contraintes relatives aux formules épistolaires et à la structuration générale du texte en découle (*ibid.* ; voir Rutten et van der Wal 2014 : 75-202).

En effet, les scripteurs peu lettrés se conforment dans l'écriture de leurs lettres à des modèles épistolaires, que l'on retrouve dans plusieurs corpus différents. On retiendra ici Bellosi (2014 [2002]) pour un corpus de lettres de soldats italiens de la Grande Guerre, Branca-Rosoff (2017) pour trois corpus de correspondances françaises de la période 1914-1918, Bruneton-Governatori et Moreux (1997) pour un corpus de lettres d'émigrés béarnais de la deuxième moitié du XIX^e siècle, Moreux (2001) pour des corpus de lettres françaises de différentes régions et de lettres européennes, Rutten et van der Wal (2014) pour des corpus de lettres privées néerlandaises de la deuxième moitié du XVII^e et du XVIII^e siècle et Steffen (2018) pour un corpus de lettres de soldats français de la Révolution jusqu'à la Première Guerre mondiale.

Bruneton-Governatori et Moreux (1997) résument ainsi les patrons relevés dans les formules d'ouverture :

Je vous écris ces quelques lignes pour vous donner de mes nouvelles (qui sont assez bonnes pour le moment) ;

Je réponds à ta lettre (du : date d'envoi) qui m'a fait un grand plaisir de savoir que vous jouissez d'une parfaite santé ;

Je vous dirai que je me porte bien et désire que la présente vous trouve de même (qu'elle me quitte) (Bruneton-Governatori et Moreux 1997 : 83).

Pour ce qui concerne les formules de clôture, les auteurs relèvent :

Je termine (finis) (ma lettre) ;

Compliments à tous nos parents, voisins et amis (et à tous ceux qui demanderont de mes nouvelles) ;

Rien plus à vous dire pour le moment ;

Tu embrasseras X pour moi (Bruneton-Governatori et Moreux 1997 : 94-95).

Ces mêmes patrons se retrouvent dans les lettres de *Corpus 14*, aussi bien dans les formules d'ouverture que de clôture⁸⁴. Cependant, bien que ces formules témoignent d'une tentative de conformité aux normes discursives du genre épistolaire, selon Agnès Steuckardt, elles « produisent un effet étrange » :

« l'usage de formules cérémonieuses apparaît en décalage avec le style du corps du texte, beaucoup plus simple, voire familier. [...] Faisant cohabiter des styles disparates, elles tirent le texte vers le hors-normes plutôt que vers la norme » (Steuckardt 2019 : 33).

Il en est ainsi de l'extrait suivant, issu d'une lettre d'Abel Gombert, cité par l'auteure :

Cher copain

Je prends un petit moment pour t'envoyer de mes nouvelles et en même temps faire reponse a la lettre que j'ai recue avant hier avec plaisir. Je vois que tu n'as pas le filon comme moi car moi je coule la vie la plu douce que l'on puisse reeve (Abel Gombert, 13.05.1916).

Selon Steuckardt et Große, c'est dans ces lieux, « les moments les plus codifiés de la lettre », que les différents niveaux de normes (lexical, grammatical, générique, etc.) « créent des contraintes particulièrement fortes » (2019). Les deux chercheuses interrogent ainsi la tension entre norme générique et norme syntaxique qui émerge dans ces formules.

Les scripteurs peu lettrés ont en effet recours à l'emploi de ces formules tout en produisant des phénomènes de complexification syntaxique (*ibid.*). Il en est ainsi de l'emploi du pronom relatif composé *lequel* et du cumul des formes gérondives, comme ces extraits cités par les auteures en témoignent :

⁸⁴ Pour une étude des formules d'ouverture dans *Corpus 14*, voir Große *et al.* (2016) ; pour une étude des formules de clôture dans *Corpus 14*, voir Steuckardt *et al.* (*à paraître*). Pour des travaux concernant la transmission de ces modèles épistolaires, voir Branca-Rosoff (2018b) ; Bruneton-Governatori et Moreux (1997) ; Chartier (1991b) ; Dauphin (1991) ; Große (2011, 2018) ; Moreux (2001) ; Steffen (2018) *inter alia*. Pour une étude contrastive de l'emploi des formules d'ouverture et de clôture dans les correspondances de scripteurs peu et plus lettrés, voir Vicari (2018).

je viens de recevoir a l'instant ta lettre la quelle ma fait grand plaisir d'apprendre de vos nouvelles sur tout de vous savoir en bonne santé (Pierre Fabre, 19.10.14) ;

en Terminant ma lettre notre chère enfant et en attendant Te Tes chers novuels recoit mille baiserTe Tes chers parents qui T'aime et ne pensant à vous nuit jour en versant quelque larmes Te Temps a autre Ta Manman et Papa que T'embrasse un grand baiser nous esperons Te Tout cœur Te ton frère Aloyse et Ta soeur Josephine et bonnes rèussite tans Tes plans (Marie-Anne Grandemange, 15.04.15).

Ainsi, les deux chercheuses affirment que les formules d'ouverture et clôture des lettres « se signalent comme le lieu d'une tension particulière vers une norme discursive élevée non seulement par leur lexique soutenu, mais aussi par la mise en œuvre d'une subordination complexe » (2019).

De façon plus générale, Steuckardt et Große notent également que « dans le cadre même du genre épistolaire, la norme de référence varie en fonction du degré de proximité, familiale, affective, sociale, du destinataire » : par exemple, selon que le soldat écrit à sa famille ou à un camarade, il n'utilisera pas le même vocabulaire (2019). Lorsque des expressions passent d'un contexte à l'autre, comme dans cet extrait cité par les auteures, *c'est pas que c'est pénible mais ça nous fait chier comme on dit* (Alfred, 27.11.14), la modalisation autonymique *comme on dit* signale une fois de plus la conscience de la part du scripteur de cette pluralité des normes (*ibid.*).

Les études ici présentées ouvrent donc un champ d'investigation qui porte sur les normes propres aux productions écrites des scripteurs peu lettrés.

Il est possible d'analyser dans cette perspective les formules d'ouverture et de clôture des lettres, qui constituent un « usage discursif habituel dans les correspondances peu-lettrées » et qui construisent un type de norme, à laquelle les scripteurs se conforment (Steuckardt et Große 2019).

D'autres traits linguistiques non standard fréquemment observés dans ces écrits, tels que l'emploi du relatif *lequel*, les usages non standard du morphème *que* et le décumul du pronom relatif, peuvent également être considérés comme faisant partie d'une norme spécifique aux écrits des peu lettrés.

3.3. Usages linguistiques

Dans les paragraphes qui suivent, nous allons étudier quelles définitions on peut proposer pour les usages linguistiques relevés dans ces textes : après avoir discuté la qualification de « langage populaire » (3.3.1.) et interrogé le rapport entre oralité et écriture dont témoignent ces documents (3.3.2.), nous retiendrons la notion de *parlé graphique* (3.3.3.).

3.3.1. Un « langage populaire » ?

Un des premiers auteurs à utiliser la qualification de « langage populaire » pour un ensemble d'usages non normés a été Henri Bauche, qui titre ainsi son ouvrage paru en 1920.

Il souligne ainsi qu'il existe dans toute langue une distinction entre deux façons principales de parler, et parfois d'écrire, la langue nationale :

« la première [...] doit être nommée *langue écrite*, ou *correcte*, ou *classique*, ou *littéraire*, ou *officielle* ; tandis que la seconde sera qualifiée, selon les cas, de *langue parlée*, ou *populaire*, ou *vulgaire*, ou *commune* » (Bauche 1920 : 15).

Henri Bauche distingue ainsi en France la langue « officielle, littéraire, dite correcte », employée par la « bonne société », et le « parler populaire », employé par le peuple (*op. cit.* : 16). Son étude se focalise sur le langage populaire parisien, qui est, selon l'auteur, le langage populaire de tous les Français ayant le français comme langue maternelle (*ibid.*). Il le définit ainsi :

« le langage populaire est l'idiome parlé couramment et naturellement dans le peuple, idiome que l'homme du peuple tient de ses père et mère et qu'il entend chaque jour sur les lèvres de ses semblables » (Bauche 1920 : 18).

Deux traits caractéristiques se dégagent de cette définition proposée par Bauche : le langage populaire est *parlé*, correspondant donc à un usage oral, et par des locuteurs identifiés comme le *peuple*, appartenant ainsi à des classes modestes.

L'auteur souligne en outre le caractère flou de la frontière entre « langage populaire » d'une part, et « langage familier » d'autre part. Il en donne la distinction suivante :

« le *langage familier* est le langage courant de la conversation [...]. Mais, si ce fond du langage familier est la base commune du langage parlé de toutes les classes sociales, d'une classe à l'autre se produisent des variations considérables » (Bauche 1920 : 21).

De même, le « langage populaire proprement dit » n'est pas séparé par une frontière nette du « langage des gens vulgaires, des petites gens, de ceux qui, sans être précisément du peuple, manquent d'instruction ou d'éducation : de ceux que les "bourgeois" qualifient de "communs" » (*op. cit.* : 21). Selon Bauche, la façon de parler de cette deuxième catégorie d'individus se situe à mi-chemin du « français populaire » et du « français dit correct » : elle se caractérise notamment par des tournures et des prononciations qui s'écartent du langage de « la bonne société » (*op. cit.* : 22). Cependant, « le peuple emploie tous les termes dont se servent les personnes dites vulgaires [...] » : Bauche conclut ainsi que ce langage vulgaire fait partie du langage populaire (*op. cit.* : 24).

Par la suite, on assiste dans la littérature sur ce sujet à un glissement dans la désignation, que Bauche avait déjà esquissé (cf. ci-dessus) : de *langage populaire*, on passe à *français populaire* (Guiraud 1965 ; Gadet 1992).

Ce glissement s'accompagne d'un changement de perspective, introduit par Françoise Gadet : « s'il est le plus souvent oral pour des raisons de pratique sociale des locuteurs, le français populaire peut aussi s'écrire » (Gadet 1992 : 22). Dès lors, la dénomination de *langue parlée* est construite à partir d'une qualification liée au médium, celle de *langue populaire* est fondée sur le registre.

Françoise Gadet note en outre que « le français populaire est pour l'essentiel un usage non standard stigmatisé, que le regard social affuble de l'étiquette de populaire » (*op. cit.* : 27). Elle souligne la possibilité d'une double définition du « français populaire », selon que l'on envisage, d'un point de vue sociologique, ses locuteurs ou bien, d'un point de vue linguistique, ses caractéristiques formelles.

Même en opérant la distinction proposée entre composante sociale et linguistique, il nous semble que les étiquettes de *langage populaire* et de *français populaire* demeurent chargées de connotations : comme Gadet même l'affirme, « les jugements produits sur la langue populaire ne peuvent [...] être séparés d'un jugement social sur ses locuteurs » (*op. cit.* : 20). Ainsi, l'auteure conclut de la façon suivante :

« la notion de français populaire est plus interprétative que descriptive : la qualification de “populaire” nous apprend davantage sur l’attitude envers un phénomène que sur le phénomène lui-même » (Gadet 1992 : 122).

On signale enfin une appellation différente proposée par Françoise Gadet (1997 [1989]), celle de *français ordinaire*, qu’elle définit ainsi :

« ce n’est bien sûr pas le français soutenu, ni recherché, ni littéraire, ni normé. Mais ce n’est pas non plus (pas seulement) le français oral ou parlé, puisqu’il peut s’écrire. Ce n’est pas seulement le français populaire, ou du moins c’est ce dernier dans la mesure où il manifeste des traits communs avec d’autres usages non standard du français. C’est donc surtout le français familier, celui dont chacun est porteur dans son fonctionnement quotidien, dans le minimum de surveillance sociale : la langue de tous les jours » (Gadet 1997 [1989] : V)⁸⁵.

Si cette désignation est sans doute moins connotée que celle de *langage populaire*, son opérativité pose question : selon Alain Rey *et al.* (2011 [2007]), l’idée d’un « français “ordinaire” ou “commun” ou “banal”, dont on ne voit pas à quoi elle pourrait s’opposer (“extraordinaire”, “exceptionnel”, “rare” ?), ne paraît pas plus nette, ni plus opératoire » (*op. cit.*, vol. 2 : 406).

Ces catégorisations nous semblent en fin de compte s’appuyer notamment sur des critères de type diastratique ou diaphasique. Y a-t-il d’autres dimensions d’analyse qui pourraient fournir un cadre plus adapté pour envisager les usages linguistiques de ces scripteurs peu lettrés ?

3.3.2. *Écriture et oralité*

Dans cette perspective, la question du rapport entre oral et écrit dont témoignent les textes des scripteurs peu lettrés s’impose également.

Sonia Branca-Rosoff et Nathalie Schneider affirmaient en 1994 avec vigueur : « ce français écrit n’est pas de l’oral » (1994 : 22). Cette précision est nécessaire puisque pendant longtemps, surtout dans le domaine de l’histoire, on a pu croire que les usages non standard relevés dans ce genre de documents nous livraient

⁸⁵ Pour la « pratique spontanée non surveillée » du français, Larrivée et Lefevre (2017) emploient la désignation de « français vernaculaire ».

l'oral, le français parlé des gens ordinaires à des époques passées. Au contraire, les deux auteures notent le point suivant :

« les écarts ne peuvent être analysés comme notation d'oral familier. Ils renvoient à un travail d'appropriation où se mêlent les innovations dues à la situation d'apprentissage d'une langue seconde, des phénomènes entraînés par la surnorme et des translations de tournures locales » (Branca-Rosoff et Schneider 1994 : 27-28).

Par conséquent, l'étude des relations entre culture orale et culture écrite de chaque période, ainsi que des échanges qui ont lieu entre les deux s'impose, afin d'assurer une meilleure compréhension du matériel linguistique de ces documents. En raison de ces échanges mêmes, les auteures mettent en garde contre l'erreur opposée, qui « consisterait à imaginer un écrit complètement coupé de l'oral. Il n'en est rien » (*ibid.*). Ainsi, ces documents nous montrent « un français hétérogène et pourtant écrit, des données non-standard et pourtant soignées » (*op. cit.* : 29).

Il est vrai que ces textes ne reproduisent pas de l'oral, autant pour les écrits de la période révolutionnaire que pour ceux des autres époques.

Ainsi, France Martineau note à propos des documents recueillis dans le *Corpus de français familier ancien* (cf. *supra* 1.2.2.) :

« L'écart entre les codes écrit et oral a pu être moins prononcé qu'il ne l'est depuis le XIX^e siècle mais, tout comme les textes littéraires ou les parodies de la langue orale, ces documents ne sont pas des témoins fidèles de la langue orale » (Martineau 2009 : 224-225).

Martineau et Bénétéau soulignent donc que « les scripteurs comme Barthe maîtrisent mal le code écrit, mais ils le maîtrisent suffisamment pour ne pas simplement reproduire l'oral à l'écrit » (2018 [2010] : 21).

Dans le cadre des études portant sur les écrits de scripteurs peu lettrés de la Grande Guerre, Agnès Steuckardt affirme également que « si les graphies des peu lettrés sont moins corsetées que celle de l'écrit standard, il ne s'agit évidemment pas d'une notation fidèle de leur prononciation et de leur verbe » (2014 : 361).

Dans la même perspective, Jean-Christophe Pellat souligne le point suivant :

« nous n’expliquerons pas simplement les graphies par une transcription de l’oral : celui-ci joue certes un rôle (influence de la prononciation, en particulier régionale, sur le choix de certaines graphies, traits du discours oral, etc.), mais les lettres relèvent assurément du français écrit » (Pellat 2015 : 69).

Où et comment situer donc les usages de ces scripteurs ?

3.3.3. Le parlé graphique

Pour répondre à cette question, nous limitons ici le périmètre de la réflexion aux documents qui constituent notre objet d’étude : les correspondances des scripteurs peu lettrés de la Grande Guerre⁸⁶.

Dans le cadre du questionnement sur la dichotomie entre *écrit* et *oral*⁸⁷, Agnès Steuckardt choisit de s’appuyer sur le modèle de Peter Koch et Wulf Österreicher (2001).

Les deux romanistes distinguent en effet deux dimensions dans la production d’un énoncé : d’une part, l’« aspect médial », qui concerne le canal utilisé et pose donc une dichotomie entre code phonique et code graphique ; d’autre part, l’« aspect conceptionnel », qui concerne le type de communication, et pose en revanche un continuum communicatif (*op. cit.* : 585 ; cf. figure 1).

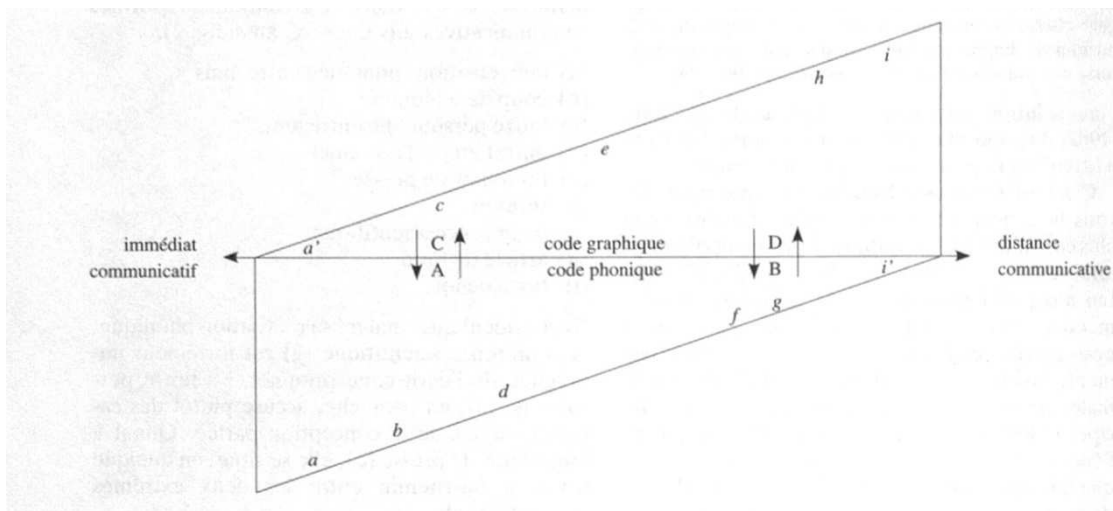


Figure 1. Espace conceptionnel et médial (Koch et Österreicher 2001 : 586)

⁸⁶ Pour d’autres types de documents, voir Martineau (2018).

⁸⁷ Sur ce point, voir Gadet (1996) ; Blanche-Benveniste (1997) ; Béguelin (1998) ; Berrendonner et Béguelin (2012) *inter alia*.

En croisant ces deux dimensions, Koch et Österreicher relèvent quatre combinaisons possibles : *parlé phonique* (secteur A), *parlé graphique* (secteur C), *écrit phonique* (secteur B), *écrit graphique* (secteur D) (2001 : 585). Ainsi, les deux premiers (secteurs A et C) se situent vers le pôle de l'immédiat communicatif, alors que les deux derniers (secteurs B et D) se placent vers le pôle opposé, celui de la distance communicative.

Les deux auteurs proposent dix critères principaux qui permettent de définir les deux extrêmes conceptionnels de l'immédiat et de la distance (cf. figure 2) :

| | |
|---|---|
| ① communication privée | communication publique ① |
| ② interlocuteur intime | interlocuteur inconnu ② |
| ③ émotionnalité forte | émotionnalité faible ③ |
| ④ ancrage actionnel et situationnel | détachement actionnel et situationnel ④ |
| ⑤ ancrage référentiel dans la situation | détachement référentiel de la situation ⑤ |
| ⑥ coprésence spatio-temporelle | séparation spatio-temporelle ⑥ |
| ⑦ coopération communicative intense | coopération communicative minimale ⑦ |
| ⑧ dialogue | monologue ⑧ |
| ⑨ communication spontanée | communication préparée ⑨ |
| ⑩ liberté thématique | fixation thématique ⑩ |
| etc. | etc. |

Figure 2. Paramètres caractérisant le comportement communicatif des individus dans des situations déterminées (Koch et Österreicher 2001 : 586)

Plutôt que d'opposer *oral* et *écrit*, ce modèle permet ainsi de considérer les réalisations discursives en un *continuum*. Elles sont ainsi distribuées de façon scalaire en fonction de leur degré de proximité ou de distance communicative.

Agnès Steuckardt note ainsi que, en fonction des critères 1, 2, 3, 4, 5 et 10 ci-dessus, les correspondances des scripteurs peu lettrés de la Grande Guerre se situent « du côté de la faible distance communicative » (2014 : 355) :

« il s'agit d'une communication privée, s'adressant à un locuteur intime, correspondance entre le Poilu et sa femme, ses parents, son enfant ou des proches (un frère, une belle-sœur) (critères 1 et 2). Les lettres et cartes sont empreintes d'une vive émotionnalité (critère 3) étant donné la situation de danger permanent où se trouvent les soldats [...]. Le discours est fortement ancré dans le vécu, le temps, le lieu des scripteurs (4 et 5) [...]. Le texte progresse avec une grande liberté thématique (critère 10) [...]. » (Steuckardt 2014 : 355).

En ce qui concerne les critères 6 et 7, les deux scripteurs ne se trouvent pas en coprésence, puisqu'il s'agit d'une correspondance. Cependant, Agnès Steuckardt relève des procédés par lesquels les scripteurs essaient d'annuler cette distance et

de se projeter avec l'autre, comme dans cet extrait d'une lettre de Marie, cité par l'auteure : *Bien chère Epoux, C'est après une journée de fatigue chère que je viens passer un petit moment au près de toi* (Marie, 14.09.1914, *ibid.*).

De façon similaire, on relève la mise en place « d'une forme de coopération par l'usage de marqueurs discursifs tels que *tu sais* » (*op. cit.* : 356). Elle note que l'emploi d'un tel marqueur discursif nuance le caractère monologal de ces écrits (critère 8 ; *ibid.*) : comme nous l'avons vu, dans ces correspondances, les scripteurs mettent en scène un dialogue (cf. *supra* 2.3.6.).

Enfin, le dernier critère (communication spontanée – préparée) demeure délicat à établir : étant donné la fréquence des lettres, une préparation approfondie paraît difficile à envisager ; en même temps, les textes présentent rarement « les disfluences, inachèvements, reprises caractéristiques d'un discours passant par le canal oral » (*ibid.*).

Selon la catégorisation proposée par Koch et Österreicher (2001), les correspondances des scripteurs peu lettrés de la Grande Guerre relèvent donc du *parlé graphique*, en étant « plus près d'une conception parlée que d'une conception écrite de la communication » (Steuckardt 2014 : 354).

Nous préférons donc la désignation « parlé graphique » à celle de « langage populaire » : moins connotée, elle est aussi, nous semble-t-il, plus pertinente par sa prise en compte des différents paramètres intervenant dans une production langagière, du canal utilisé pour la transmission à la conception du message. Ainsi, plutôt que de caractériser ces usages dans une perspective diastratique ou diaphasique, on préfère les envisager du point de vue du continuum communicatif : ces usages seraient alors déterminés par l'aspect conceptionnel du message, et distribués sur le continuum entre distance et immédiat communicatifs. Ainsi, un trait linguistique peut-il être utilisé dans plusieurs productions en fonction des différents paramètres communicatifs, les traits dits « populaires » n'étant pas spécifiques du « langage populaire ».

Néanmoins, on soulignera la prudence nécessaire dans l'application de ce modèle : à la différence de certains phénomènes linguistiques « qui découlent directement [...] des conditions et des stratégies communicatives et ont, de ce fait, un caractère universel », d'autres traits linguistiques « sont de nature contingente en ce sens qu'ils représentent le résultat de l'évolution historique d'une langue spécifique »

(Koch et Österreicher 2001 : 604). Lorsque l'on étudie des productions anciennes, il apparaît donc impératif de tenir compte de cette dimension diachronique.

Conclusions

Cet état de l'art a permis de contextualiser l'origine de la désignation *peu lettrés* et de préciser son acception.

Les études précédentes qui se sont intéressées aux écrits des scripteurs peu lettrés, en diachronie et en diatopie (Branca-Rosoff et Schneider 1994 ; Ernst 2003, 2010 ; Martineau 2007a ; Steuckardt 2015a ; Martineau et Bénéteau 2018 [2010] ; Frenette et Martineau 2018 *inter alia*), ont fait émerger certaines régularités quant aux différents usages linguistiques non standard. Ces descriptions montrent que plusieurs de ces traits se retrouvent dans des textes appartenant à des époques différentes. La récurrence de ces traits amène ainsi à poser la question des normes linguistiques et discursives spécifiques à ces écrits.

Ce travail a également permis de souligner les difficultés auxquelles on est confrontés lorsque l'on souhaite trouver une désignation satisfaisante de ces usages linguistiques. Les étiquettes de *langage populaire* et *français populaire* nous sont apparues très connotées et fondamentalement liées à des critères diastratiques. Nous considérons ainsi que la désignation de *parlé graphique*, introduite par Koch et Österreicher (2001), est plus appropriée pour faire référence aux usages attestés dans notre corpus.

Synthèse

- Le terme *peu lettré* est introduit et défini par Branca-Rosoff et Schneider en 1994 : il désigne le « groupe de ceux qui emploient une langue non conforme » (1994 : 9) et qui se situent entre les *lettrés* et les *illettrés* (*ibid.*). Cette catégorie doit être envisagée en tant que *continuum*.
- Les descriptions des études précédentes (Branca-Rosoff et Schneider 1994 ; Ernst 2003, 2010 ; Martineau 2007a ; Steuckardt 2015a ; Martineau et Bénéteau 2018 [2010] ; Frenette et Martineau 2018 *inter alia*) indiquent que les écrits des scripteurs peu lettrés de différentes époques présentent des traits linguistiques non standard similaires.
- La Grande Guerre a été le phénomène déclencheur de l'entrée dans l'écrit d'une grande partie de cette population au début du XX^e siècle. Le projet *Corpus 14* a ainsi recueilli un ensemble de correspondances de scripteurs peu lettrés afin d'étudier les usages linguistiques dont ces écrits témoignent.
- Des études récentes (Steuckardt et Große 2019 ; Steuckardt 2019) soulignent la récurrence de certains usages non standard dans ces textes et ouvrent ainsi la perspective d'étude des normes linguistiques et discursives propres aux écrits des scripteurs peu lettrés.
- Le choix d'une appellation qui puisse rassembler et identifier ces usages linguistiques reste sujet à discussion.

Chapitre II. Méthodologie

Dans cette deuxième partie, nous présentons la méthodologie utilisée pour la collecte et le traitement des documents dans le cadre du projet *Corpus 14* et de cette thèse¹, ainsi que pour l'analyse du corpus. Le travail que nous effectuons est guidé par le souci de standardisation des pratiques académiques dans le domaine des humanités numériques², afin d'assurer l'interopérabilité du corpus et de son exploitation.

1. Collecte et traitement du corpus

1.1. Pour une standardisation des pratiques

Les activités menées concernant la collecte et le traitement du corpus ne sont pas seulement des activités techniques, mais aussi d'ordre scientifique : le choix d'encodage traduit des choix scientifiques d'interprétation du texte et influence à son tour l'analyse linguistique.

Dans ce cadre, ces activités peuvent être décrites en termes de *scholarly primitives*, c'est-à-dire « les activités basiques qui sont communes aux processus de recherche dans les disciplines en sciences humaines » (Blanke et Hedges 2013 : 655)³.

L'intérêt des *scholarly primitives* réside dans le fait de fournir un cadre conceptuel pour classifier les activités académiques. En effet, ce modèle permet de structurer les différentes activités des chercheurs, en décomposant les usages propres à chaque chercheur ou projet en activités communes à la recherche scientifique, afin de développer une infrastructure qui puisse supporter ces processus de recherche (*ibid.*). Ainsi, en ce qui concerne le projet *Corpus 14*, la transcription des documents

¹ Les réflexions qui ont abouti à cette méthodologie sont nées au sein du projet *Corpus 14*, dans une dynamique de travail d'équipe, notamment grâce à l'engagement de Francesca Frontini, Giancarlo Luxardo et Agnès Steuckardt. Nous avons ainsi pu participer à ce travail de réflexion, toujours en évolution (cf. *infra* 1.5., 1.6. et 1.7.), depuis 2015 et nous espérons avoir apporté notre contribution. La méthodologie présentée ici a fait en partie l'objet d'un poster au colloque Digital Humanities 2019 (Dal Bo *et al.* 2019) et d'un article à paraître (Dal Bo, *à paraître*).

² Pour un état des lieux du domaine des humanités numériques en France, dont l'ampleur excède ce travail, voir Dacos et Mounier (2014) *inter alia*.

³ Les traductions des citations issues de travaux en anglais ont été effectuées par nous-même.

et leur édition numérique entre dans la catégorie *collecting* (cf. *infra* 1.3. et 1.4.), l'annotation sémantique dans celle de *comparing* (cf. *infra* 1.5.), la publication du corpus en tant qu'objet de recherche dans celle de *delivery* (cf. *infra* 1.7.), la possibilité de produire des interrogations sur les métadonnées ou de type géospatial dans celle de *discovery* (cf. *infra* 1.6.).

Dans le même but d'analyse des pratiques, nous faisons référence également à la taxonomie TaDiRAH (*Taxonomy of Digital Research Activities in the Humanities*)⁴ (cf. *infra* section 1.5.1.). Cette taxonomie a été développée par des experts du domaine des humanités numériques, dans le cadre de l'infrastructure européenne DARIAH⁵, et se situe dans le processus de définition des humanités numériques aussi bien au sein du monde académique que dans la sphère publique (Borek *et al.* : 2016). Étant donné que cette taxonomie vise à décrire au mieux les relations entre les objectifs, les méthodes et les techniques des pratiques académiques, elle se rapproche du cadre conceptuel des *scholarly primitives* (*ibid.*).

1.2. Collecte des fonds et constitution du corpus

Le travail a consisté, dans une première étape, en la collecte des fonds. Des lettres familiales et des cartes postales déposées aux Archives municipales ou départementales ont été récoltées afin de constituer un corpus d'échanges épistolaires entre le front et l'arrière, entre des Poilus peu lettrés et leurs proches. À ces sources se sont ajoutés des fonds privés qui ont été confiés à l'équipe par des descendants des scripteurs.

Le choix de travailler exclusivement sur des correspondances de scripteurs peu lettrés a déterminé le premier critère de constitution du corpus : les documents retenus ont été sélectionnés en fonction du degré d'instruction des scripteurs.

Pour cela, on s'est notamment rapporté aux indications des fiches matricules de l'armée, qui signalent le niveau de scolarisation des soldats : le niveau des individus sélectionnés correspond au niveau 3, « sachant lire, écrire et compter » et coïncide avec une instruction élémentaire, sans obtention du Certificat d'études. Cependant, il s'agit là d'une ligne directrice : certains scripteurs

⁴ Taxonomy of Digital Research Activities in the Humanities, <http://tadirah.dariah.eu>

⁵ <https://www.dariah.eu>.

de notre corpus n'atteignent pas ce niveau 3 et pour d'autres, nous ne disposons pas d'informations concernant leur niveau d'instruction⁶. Dans ce dernier cas, une analyse des caractéristiques linguistiques des écrits de ces scripteurs a permis de les identifier comme appartenant au groupe des *peu lettrés* et d'intégrer ainsi leurs correspondances à l'ensemble des fonds de *Corpus 14*. De même, l'information concernant le niveau d'instruction des femmes des soldats n'était pas disponible. Nous nous sommes alors fondés sur les caractéristiques orthographiques et morphosyntaxiques de leurs productions écrites : leurs compétences d'écriture sont généralement comparables à celles de leurs époux.

En outre, la préférence a été donnée aux scripteurs dont la production écrite dépasse une seule lettre. D'une part, ce critère permet de conduire des analyses linguistiques plus précises : en ayant la possibilité d'étudier plusieurs documents d'un même scripteur, on peut plus aisément identifier ce qui tient au style du scripteur plutôt qu'à d'autres variables – diatopiques, diastratiques, diaphasiques ou diamésiques. D'autre part, un corpus ainsi constitué ouvre également la possibilité d'études longitudinales portant sur les évolutions de l'écrit d'un même scripteur (cf. Steuckardt 2018). Néanmoins, on a parfois jugé opportun d'inclure dans l'ensemble du corpus des scripteurs qui font partie d'un réseau de scripteurs en relation, mais dont nous n'avons que peu d'écrits : leurs textes, bien que peu nombreux, revêtent tout de même un intérêt pour la compréhension et la reconstitution des réseaux des correspondances.

Ces critères permettent ainsi de constituer des ensembles de correspondances que l'on peut suivre dans le temps, bien que, en raison des difficultés de conservation et de transmission de ces sources, il soit très rare d'arriver à collecter un ensemble de correspondances complet.

⁶ Nous évoquons également le cas d'une correspondance écrite par un soldat dont la fiche matricule indique le niveau 0. Ce n'est donc pas lui qui écrit sa correspondance, mais certains de ses camarades, comme cela est évoqué à quelques reprises dans ses lettres : « *Ton bien aimée Jules Ramier ouvrier mineur (son Camarde Calmiet Désiré) ouvrier mineur qui écrit cette misives* » (Jules, lettre non datée), « *Je suis à la cuisine pour aujourd'hui et mon camarade Fadat en profite pour m'écrire ma lettre* » (Jules, 29.03.15).

En ce qui concerne les limites de ce corpus, la question de la représentativité peut être soulevée : à cause de la rareté de ces documents, du temps nécessaire à la transcription et au traitement des données, le corpus collecté peut être considéré, du point de vue de la linguistique de corpus, comme un corpus de petite taille⁷. Les études linguistiques menées à partir de ce corpus doivent nécessairement se confronter à la question de sa représentativité. Il convient également d'ajouter que les compétences scripturales varient d'une personne à une autre. Pour ces raisons, il est nécessaire d'observer une certaine prudence dans la généralisation des résultats obtenus.

Les scripteurs de *Corpus 14* appartiennent à des familles ordinaires : ils sont notamment cultivateurs, viticulteurs, meuniers ou charrons⁸.

À présent, le corpus se compose des écrits de trente-sept scripteurs provenant de différents départements français : Ain, Ardèche, Charente-Maritime, Hérault, Ille-et-Vilaine, Marne et Saône-et-Loire⁹. Les scripteurs sont classés en « réseaux », correspondant aux lieux d'origine : chaque réseau regroupe ainsi les épistoliers d'une même correspondance.

Les onze réseaux suivants ont ainsi été constitués (nous indiquons entre parenthèses les départements correspondants)¹⁰ :

⁷ La dernière version de *Corpus 14* (2.0) est constituée de 1 797 correspondances et de 37 scripteurs, pour un total de 469 464 occurrences de mots.

⁸ Nous ne disposons pas toujours d'informations concernant le statut des scripteurs qui sont cultivateurs et viticulteurs (propriétaires ou métayers). On peut noter également qu'au cours de notre recherche, nous n'avons pas trouvé d'archives de correspondances d'ouvriers industriels.

⁹ Au début du projet, nous avons contacté toutes les Archives départementales de France afin de collecter les fonds recherchés. Tout en sachant qu'il s'agit de sources rares, la distribution géographique ici présentée est due principalement à la réponse des Archives et à l'implication des archivistes intéressés par cette démarche.

¹⁰ Pour une description détaillée de ces réseaux, voir la présentation du projet accessible à l'adresse suivante : <https://www.ortolang.fr/market/corpora/corpus14>.

- Baillargues (Hérault)
- Chassigny-sous-Dun (Saône-et-Loire)
- Chazeaux (Ardèche)
- La Mézière (Ille-et-Vilaine)
- Le Soulié (Hérault)
- Reims (Marne)
- Saint-Jean-sur-Reyssouze (Ain)
- Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime)
- Satillieu (Ardèche)
- Silhac (Ardèche)
- Vénérand (Charente-Maritime)

- 📍 Baillargues (1)
- 📍 Chassigny-sous-Dun (1)
- 📍 Chazeaux (1)
- 📍 La Mézière (1)
- 📍 Le Soulié (1)
- 📍 Reims (1)
- 📍 Saint-Jean-sur-Reyssouze (1)
- 📍 Saint-Martin-de-Ré (1)
- 📍 Satillieu (1)
- 📍 Silhac (1)
- 📍 Vénérand (1)



Figure 3. Représentation géographique des onze réseaux de scripteurs de Corpus 14

1.3. Transcription des documents

Une fois les fonds collectés, les documents ont été transcrits selon une méthodologie bien établie, qui se fonde sur le principe de la fidélité aux textes originaux. Les transcriptions sont donc effectuées dans le respect de la forme des textes, de façon diplomatique : la ponctuation originale des documents et toutes les variations par rapport à la norme standard de l'époque sont reproduites, qu'elles tiennent à l'orthographe, à la morphosyntaxe ou au lexique. La reproduction des

documents sous leur forme originale est un point nécessaire et essentiel pour l'analyse linguistique qui est effectuée à partir de ces transcriptions.

Des zones sensibles de la transcription de ces écrits de scripteurs peu lettrés se situent notamment au niveau des signes orthographiques, et particulièrement des accents, ainsi que des lettres majuscules. En effet, les accents rencontrés dans ces textes peuvent être d'interprétation délicate à cause de leur identification difficile (s'agit-il d'un accent grave ou aigu ?) ; de même, il est parfois ardu d'établir s'il s'agit réellement d'une lettre majuscule ou plutôt d'une variation de taille du caractère dans la graphie du scripteur.

D'autres caractéristiques de la forme de ces écrits sont la présence de ratures, de corrections et de reformulations apportées par les scripteurs eux-mêmes, ainsi qu'une disposition du texte dans la page qui souvent ne respecte pas les habitudes de l'écrit standard : les feuilles de papier sont en effet souvent utilisées dans toute leur surface, présentant des écritures orientées dans différents sens, également dans les marges supérieures, inférieures et latérales, de façon à ce que tout l'espace du support disponible soit exploité (cf. figure 4.). Notre transcription rend compte de cette dimension également.

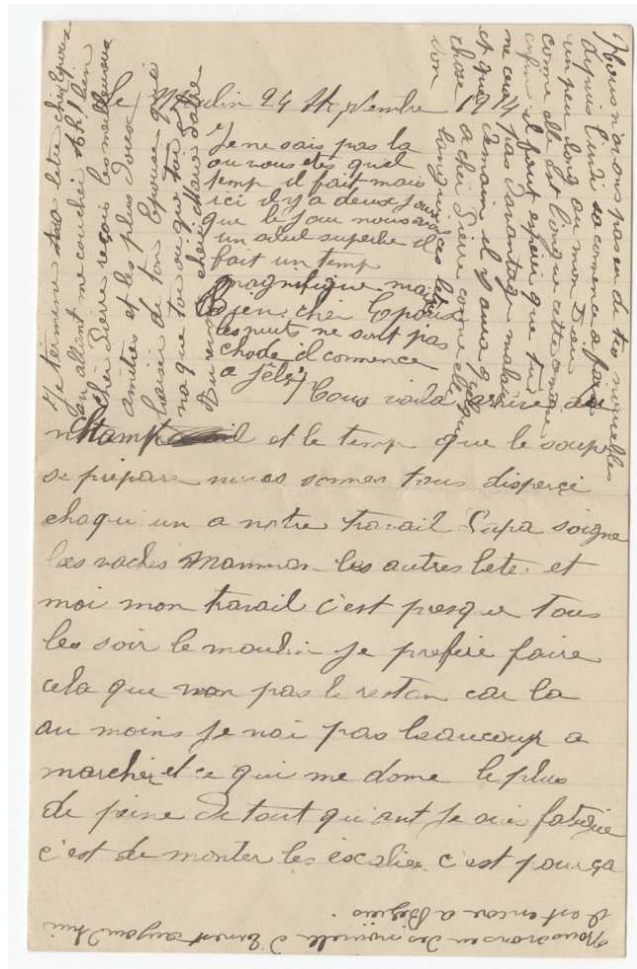


Figure 4. Lettre de Marie Fabre à Pierre Fabre, 24.09.1914. Fonds privé 17 PRI 1, Archives départementales de l'Hérault

1.4. Édition numérique des textes

Du point de vue du codage, les transcriptions des correspondances ont été encodées en conformité avec les recommandations de la communauté TEI (*Text Encoding Initiative*)¹¹.

Le travail de la TEI est né il y a plus de trente ans et a pour but d'apporter « des recommandations pour la création et la gestion sous forme numérique de tout type de données créées et utilisées par les chercheurs en sciences humaines » (Burnard 2015a). Ces recommandations visent en effet à fournir un format standard pour l'échange des données, ainsi qu'à suggérer des principes pour l'encodage de textes (Ide et Sperberg-McQueen 1995). Elles permettent, par la mise en œuvre de

¹¹ Text Encoding Initiative, <http://www.tei-c.org>

différentes technologies, en particulier celles dérivées du standard XML (*Extensible Markup Language*)¹², d'effectuer des transcriptions de textes les plus proches possible des originaux, en liant le texte aux images sources, ainsi que de baliser la structure du texte, la mise en page et les particularités graphiques, et d'enrichir d'annotations les éditions numériques des documents du corpus.

Un document TEI présente au moins deux parties : un en-tête (représenté par l'élément `<teiHeader>`)¹³, qui contient les métadonnées qui décrivent le document, et le texte lui-même (généralement représenté par l'élément `<text>`)¹⁴ (Burnard 2015b).

Dans le cadre de l'encodage des fonds du projet *Corpus 14*, l'en-tête des documents contient, à l'intérieur de l'élément `<fileDesc>`¹⁵, des métadonnées relatives à tout le corpus :

- l'élément `<titleStmt>`¹⁶ permet d'identifier le document lui-même ;
- l'élément `<editionStmt>`¹⁷ donne des informations concernant son édition ;
- l'élément `<publicationStmt>`¹⁸ fournit les informations concernant sa publication ou sa distribution.

¹² Extensible Markup Language (XML), <https://www.w3.org/TR/REC-xml>

¹³ L'élément `<teiHeader>` (en-tête TEI) « fournit des informations descriptives et déclaratives qui constituent une page de titre électronique au début de tout texte conforme à la TEI », TEI Consortium 2019, `<teiHeader>`, <http://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-teiHeader.html>

¹⁴ L'élément `<text>` (texte) « contient un seul texte quelconque, simple ou composite, par exemple un poème ou une pièce de théâtre, un recueil d'essais, un roman, un dictionnaire ou un échantillon de corpus », TEI Consortium 2019, `<text>`, <https://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-text.html>

¹⁵ L'élément `<fileDesc>` (description bibliographique du fichier) « contient une description bibliographique complète du fichier électronique », TEI Consortium 2019, `<fileDesc>`, <https://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-fileDesc.html>

¹⁶ L'élément `<titleStmt>` (mention de titre) « regroupe les informations sur le titre d'une œuvre et les personnes ou institutions responsables de son contenu intellectuel », TEI Consortium 2019, `<titleStmt>`, <https://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-titleStmt.html>

¹⁷ L'élément `<editionStmt>` (mention d'édition) « regroupe les informations relatives à l'édition d'un texte », TEI Consortium 2019, `<editionStmt>`, <https://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-editionStmt.html>

On y trouve également des métadonnées communes à l'ensemble d'une correspondance : l'élément `<sourceDesc>`¹⁹ indique la source des documents numérisés (cf. figure 5).

```
<sourceDesc>
  <p>Correspondance de Victoria Arcis, numérisée par Les Archives Départementales de l'Ardèche.</p>
</sourceDesc>
```

Figure 5. Description de la source de la correspondance de Victoria Arcis, `<sourceDesc>`

En ce qui concerne les métadonnées décrivant une correspondance, la TEI propose pour l'édition scientifique numérique un modèle de description spécifiquement adapté au genre de la correspondance, entendue comme acte de communication et non seulement en tant qu'objet physique (Stadler *et al.* 2016).

L'élément `<correspDesc>` (description de la correspondance), contenu dans le `<teiHeader>` et à l'intérieur de l'élément `<profileDesc>`²⁰, a été défini par le *TEI Special Interest Group on Correspondence*²¹ et introduit dans la version 2.8.0 des TEI P5 Guidelines, en avril 2015, afin de sélectionner et regrouper les métadonnées relatives à l'acte de communication épistolaire.

Ces métadonnées comprennent notamment les personnes, les dates, les lieux, le fait de transmettre, rediriger ou transférer un message, ainsi que le contexte (*ibid.*).

¹⁸ L'élément `<publicationStmt>` (mention de publication) « regroupe des informations concernant la publication ou la diffusion d'un texte électronique ou d'un autre type de texte », TEI Consortium 2019, `<publicationStmt>`,

<https://tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-publicationStmt.html>

¹⁹ L'élément `<sourceDesc>` (description de la source) « décrit la source à partir de laquelle un texte électronique a été dérivé ou produit, habituellement une description bibliographique pour un texte numérisé, ou une expression comme "document numérique natif " pour un texte qui n'a aucune existence précédente », TEI Consortium 2019, `<sourceDesc>`, <https://tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-sourceDesc.html>

²⁰ L'élément `<profileDesc>` (description du profil) « fournit une description détaillée des aspects non bibliographiques du texte, notamment les langues utilisées et leurs variantes, les circonstances de sa production, les collaborateurs et leur statut », TEI Consortium 2019, `<profileDesc>`, <http://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-profileDesc.html>

²¹ TEI : Correspondence SIG, <http://www.tei-c.org/activities/sig/correspondence/>

Selon les recommandations TEI, l'élément <correspDesc> décrit les actions relatives à une correspondance²², et inclut les deux éléments suivants :

- <correspAction>, qui « contient une description structurée du lieu, du nom d'une personne/organisation et de la date relative à l'envoi ou la réception d'un message ou toute autre action relative à la correspondance »²³,
- <correspContext>, qui « fournit des références à la correspondance précédente ou suivante liée à cette portion de correspondance »²⁴.

Dans le cadre spécifique de l'encodage des fonds de *Corpus 14*, certaines conventions ont été adoptées, mettant en œuvre un nombre limité d'éléments de la TEI.

Les métadonnées encodées permettent l'identification du scripteur et de son réseau, la date et le lieu de rédaction de la lettre, ainsi que le destinataire et son lien relationnel avec le scripteur.

Dans la version actuelle, les métadonnées concernant le scripteur sont contenues dans la balise <correspAction type="sent">, à l'intérieur de <correspDesc>, alors que celles concernant le destinataire sont comprises dans l'élément <listPerson>²⁵, à l'intérieur de <particDesc>²⁶.

Ce choix a été fait pour plusieurs raisons : d'un côté, des métadonnées concernant l'événement de la réception de la correspondance qui peuvent être encodées dans

²² L'élément <correspDesc> (description de la correspondance) « contient une description des actions relatives à un acte de correspondance ». Notre traduction, TEI Consortium 2019, <correspDesc>, <http://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-correspDesc.html>

²³ Notre traduction, TEI Consortium 2019, <correspAction>, <http://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-correspAction.html>

²⁴ Notre traduction, TEI Consortium 2019, <correspContexte>, <http://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-correspContext.html>

²⁵ L'élément <listPerson> (liste de personnes) « contient une liste d'éléments, chacun d'entre eux apportant des informations sur une personne précise ou sur un groupe de personnes, par exemple les participants à une interaction linguistique, ou les personnes citées dans une source historique », TEI Consortium 2019, <listPerson>, <http://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-listPerson.html>

²⁶ L'élément <particDesc> (description des participants) « décrit les locuteurs, voix ou autres participants identifiables d'une interaction linguistique », TEI Consortium 2019, <particDesc>, <http://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-particDesc.html>

la balise `<correspAction type="received">`, telles que le lieu et la date de réception, sont souvent inconnues dans notre cas. De l'autre, cet élément ne peut pas contenir l'élément `<relation>`, qui « décrit tout type de relation ou de lien à l'intérieur d'un groupe donné de participants »²⁷. Les scripteurs de *Corpus 14* étant organisés par réseaux, il nous a semblé important d'expliciter cette métadonnée dans l'encodage TEI. Ainsi, l'élément `<listPerson>` permet de signaler la relation que le destinataire entretient avec le scripteur. Voici un exemple de l'encodage des métadonnées concernant le scripteur et le destinataire dans une correspondance de *Corpus 14* :

```

<correspDesc>
  <correspAction type="sent">
    <persName>Victoria Arcis</persName>
    <date when="1914-08-07">07-08-1914</date>
    <!--Réseau social du scripteur (village, lieu-dit, famille...)-->
    <settlement>Chazeaux</settlement>
    <!--Lieu de rédaction (Ville, lieu-dit, région, lieu relatif...)-->
    <placeName>Chazeaux</placeName>
  </correspAction>
</correspDesc>
<particDesc>
  <listPerson>
    <!--Prénom et nom du destinataire (éventuellement liste)-->
    <person>
      <persName> </persName>
    </person>
    <!--Lien du destinataire avec le scripteur (parent(s), époux-se...)-->
    <relation name="époux"/>
  </listPerson>
</particDesc>

```

Figure 6. Exemple d'encodage TEI-XML des métadonnées concernant le scripteur et le destinataire dans une correspondance de *Corpus 14*

En ce qui concerne l'encodage de la structure du texte et du processus d'écriture lui-même, nous avons utilisé les éléments suivants, situés à l'intérieur de l'élément `<body>`, qui contient le corps du texte²⁸ :

²⁷ TEI Consortium 2019, `<relation>`, <https://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-relation.html>

²⁸ L'élément `<body>` (corps du texte) est contenu dans l'élément `<text>` et « contient la totalité du corps d'un seul texte simple, à l'exclusion de toute partie pré- ou post-liminaire », TEI Consortium 2019, `<body>`, <https://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-body.html>

- <opener> et <closer> pour les formules d'ouverture et de clôture des lettres²⁹ ;
- <postscript> pour les post-scriptum ;
- <p> pour la délimitation des paragraphes ;
- <lb> pour indiquer le saut de ligne ;
- <pb> pour signaler le saut de page ;
- <add rend="placement"> pour les parties du texte qui se trouvent dans les marges des lettres ;
- <add place="placement"> pour les mots ajoutés par le scripteur entre les lignes du texte ;
- <unclear> pour les mots difficilement lisibles ;
- <gap> pour les passages illisibles ;
- <del rend="overstrike"> pour les suppressions manuscrites ;
- <del rend="overtyped"> pour les corrections superposées.

1.5. Annotation sémantique des lieux, des personnes et des organisations

Un autre volet récent du travail mené sur les fonds de *Corpus 14* consiste en l'annotation sémantique de certaines entités nommées, expressions linguistiques qui réfèrent à un objet dans le monde³⁰, contenues dans les correspondances.

Plusieurs catégories d'entités nommées existent : dans le cadre de *Corpus 14*, nous

²⁹ L'élément <opener> (formule de début) « regroupe la date, la mention de responsabilité, la formule de politesse et d'autres expressions de ce type dans un groupe préliminaire au début d'une division, en particulier au commencement d'une lettre », TEI Consortium 2019, <opener>, <https://tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-opener.html>. L'élément <closer> (formule finale) « regroupe une formule de politesse, une indication d'une date et d'autres expressions semblables figurant comme expression à la fin d'une division, en particulier à la fin d'une lettre », TEI Consortium 2019, <closer>, <https://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-closer.html>. Sur l'emploi de ces formules et les questions soulevées par le placement de ces balises, voir Große *et al.* (2016).

³⁰ Sur la question de la définition d'*entité nommée*, voir Hengchen *et al.* (2015) ; Nouvel *et al.* (2015) *inter alia*.

nous sommes limités dans une première étape aux noms propres de personnes et de lieux ; actuellement, nous sommes en train de procéder également à l'annotation des organisations, notamment de type institutionnel ou militaire (cf. *infra* 1.5.1.). Ce travail a été réalisé sur un corpus exploratoire constitué de deux correspondances bilatérales, celle entre Marie et Pierre Fabre et celle entre Victoria et Félicien Arcis, pour un total de 717 lettres (cf. *infra* 3.1.1.).

1.5.1. Annotation sémantique

L'activité d'annotation consiste « à rendre l'information relative à un objet numérique explicite en ajoutant, par exemple, des commentaires, des métadonnées ou des mots-clés à une représentation numérisée ou à un document d'annotation associé à l'objet » (TaDiRAH)³¹.

Elle est associée à la technique d'encodage, ainsi qu'à celle de géoréférencement. Frontini *et al.* (2016a) notent :

« le but de l'annotation des entités nommées dans les humanités numériques est d'enrichir les éditions numériques avec des informations qui permettent aux utilisateurs d'extraire différentes occurrences de la même entité dans plusieurs textes, ainsi que de la relier à des sources externes d'information structurée à des fins de désambiguïsation » (Frontini *et al.* 2016a : 53).

Ainsi, l'encodage des entités nommées ciblées a été effectué selon les recommandations de la TEI³² et de manière manuelle, au moyen des éléments <persName> (nom de personne) pour les anthroponymes et <placeName> (nom de lieu) pour les toponymes. Selon les recommandations de la TEI :

- l'élément <persName> « contient un nom propre ou une expression nominale se référant à une personne, pouvant inclure tout ou partie de ses prénoms, noms de famille, titres honorifiques, noms ajoutés, etc. »³³ ;
- l'élément <placeName> « contient un nom de lieu absolu ou relatif »³⁴.

³¹ Notre traduction, TaDiRAH, Taxonomy of Digital Research Activities in the Humanities, <http://tadirah.dariah.eu/vocab/index.php?tema=22>

³² Sur ce point, voir aussi Frontini *et al.* (2016).

³³ TEI Consortium 2019, <persName>, <http://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-persName.html>

Ces éléments signalent la partie de texte qui introduit une entité nommée et contiennent un attribut, *key* ou *ref*, qui indique son référent. Ces deux attributs sont ainsi définis par les recommandations de la TEI :

- l'attribut *key* « fournit un moyen, défini de façon externe, d'identifier l'entité (ou les entités) nommée(s), en utilisant une valeur codée d'un certain type »³⁵;
- l'attribut *ref* (référence) « fournit un moyen explicite de localiser une définition complète de l'entité nommée au moyen d'un ou plusieurs référents uniques »³⁶.

Dans un premier temps, les noms de personnes ont été référencés en utilisant l'attribut *key*, qui permet donc d'identifier de manière unique une entité nommée à travers l'attribution d'une valeur codée, comme dans cet exemple :

```
<persName key="pierre_fabre">Pierre</persName> .
```

Les noms de lieux ont été référencés à la base de connaissance géographique DBpedia³⁷, en intégrant l'URI (*Uniform resource identifier*) identifiant chaque lieu à l'intérieur de la balise correspondante au moyen de l'attribut *ref*, comme dans l'exemple suivant :

```
<placeName ref="http://fr.dbpedia.org/page/Le_Soulié">Le Soulié</placeName> .
```

Ainsi, en se référant à des sources externes, les toponymes contenus dans les textes sont reliés à des informations structurées qui fournissent le référencement ainsi que des informations supplémentaires, notamment l'information géospatiale (latitude et longitude, typologie de lieu, etc.). Celles-ci sont publiées sous le format de *Linked Data* dans le Web Sémantique et peuvent être exploitées à des fins, entre autres, de géovisualisation (Frontini *et al.* 2016a ; cf. *infra* 1.6.).

³⁴ TEI Consortium 2019, <placeName>, <http://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-placeName.html>

³⁵ TEI Consortium 2019, att.canonical @key, <https://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-att.canonical.html>

³⁶ TEI Consortium 2019, att.canonical @ref, <https://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-att.canonical.html>

³⁷ DBpedia, <http://fr.dbpedia.org>

En ce qui concerne le référencement, il a été effectué manuellement pour les noms de personnes, et de façon semi-automatique pour les lieux, à l'aide de l'outil REDEN (*Référencement et Désambiguïsation des Entités Nommées*³⁸)³⁹. Cet outil permet de désambiguïser les lieux en identifiant le référent correct pour chaque occurrence, et de les relier à des sources externes de *Linked Data* (Frontini *et al.* 2016b).

Actuellement, ce travail d'annotation sémantique des entités nommées est en train d'évoluer. Il s'inscrit dans le cadre des réflexions concernant les domaines du *Named entity linking* (NEL) et du *Named entity recognition* (NER) qui sont menées aujourd'hui dans plusieurs projets⁴⁰. Il participe notamment aux discussions portant sur l'annotation des entités nommées du Groupe TEI du consortium CAHIER⁴¹.

Dans le cadre du projet *Corpus 14*, le choix d'annotation est guidé d'un côté par ces réflexions et, de l'autre, par la définition d'une taxonomie cohérente et propre à ce projet, afin de prendre en compte les spécificités liées au type de documents – des lettres intimes de scripteurs peu lettrés.

La solution adoptée prévoit ainsi l'annotation des entités nommées concernant les personnes et les lieux, ainsi que les organisations et les descriptions définies.

Nous avons fait le choix d'annoter au moyen de l'élément `<orgName>`⁴² uniquement des organisations identifiables en tant que telles par leur statut institutionnel et/ou militaire, comme dans l'exemple suivant :

je tenvoi la decision prise par `<orgName>`le ministre de la guerre`</orgName>`⁴³.

³⁸ En anglais : Named Entity Linking.

³⁹ REDEN Online, <http://obvil-dev.paris-sorbonne.fr/reden/RedenOnline/site/input-tei.html>

⁴⁰ Sur ce point, voir les activités au sein du labex OBVIL (<https://obvil.sorbonne-universite.fr>), dont REDEN est issu ; la COST action *Distant Reading for European Literary History* (<https://www.distant-reading.net>) ; Dekker *et al.* (2019) *inter alia*.

⁴¹ Consortium CAHIER, <https://cahier.hypotheses.org>

⁴² L'élément `<orgName>` (nom d'organisation), qui « contient le nom d'une organisation », TEI Consortium 2019, `<orgName>`, <https://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-orgName.html>.

⁴³ Par métonymie, on considère ici que « le ministre de la guerre » équivaut au « ministère de la guerre ».

En ce qui concerne les descriptions définies⁴⁴, dans notre cas les expressions décrivant un nom, un lieu ou une organisation bien identifié à travers un nom commun ou une locution nominale, elles sont annotées au moyen de l'élément `<rs>`⁴⁵ et sont spécifiées au moyen de l'attribut *type*⁴⁶.

Voici quelques exemples concernant différentes catégories :

- formules d'adresse et épithètes :
`<rs type="person">ma chère petite femme</rs>` ;
- désignations du type [*prénom de nom de lieu*] :
`<rs type="person">Marie du <placeName>soulié bas</placeName></rs>` ;
- personnes non identifiées :
je crois qu'ils avait écrit a `<rs type="person">son colonel</rs>` et il a répondu
- groupes de personnes :
à `<rs type="humanGrp" ref="#famille_Desdier">la famille Desdier</rs>` ;
- groupes collectifs militaires :
elle est aller au `<rs type="org">premier groupe cycliste du 1e génie</rs>` ;
- noms des peuples :
on est entreint de passé la purge à `<rs type="ethno" subtype="germans">c'est salle boche</rs>` ;
- désignations de lieux :
il est arrive a `<rs type="place">la comune</rs>` ;
- lieux non identifiés :
je fais comme si j'avais passé toute ma vie a l'`<rs type="place">hopital</rs>`.

L'annotation de ces descriptions définies souligne plusieurs spécificités de ce corpus, que ce soit sur le plan textuel, par exemple à travers les expressions contenues dans les formules d'ouverture et clôture des lettres, ou bien sur le plan

⁴⁴ Sur ce point, voir Charolles (2002) *inter alia*.

⁴⁵ L'élément `<rs>` (chaîne de référence) « contient un nom générique ou une chaîne permettant de s'y référer », TEI Consortium 2019, `<rs>`, <https://tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-rs.html>

⁴⁶ L'attribut `@type` « caractérise l'élément en utilisant n'importe quel système ou typologie de classification approprié », TEI Consortium 2019, `<type>`, TEI Consortium 2019, `att.typed @type`, <https://tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/fr/html/ref-att.typed.html>

des contenus, comme la désignation des individus par l'emploi du prénom ou patronyme suivi par un toponyme (cf. Steuckardt *et al.* 2017 et chapitre I).

Dans le cas des descriptions de personnes contenant un nom commun + un nom propre de lieu ou de personne, nous avons également envisagé des annotations imbriquées :

```
<rs type="humanGrp">aux parents de <placeName>Chazeau</placeName></rs>,  
J'ai vu le <rs type="person">mari de <persName>Pauline Farret</persName></rs>
```

Enfin, ce travail d'annotation est complété par l'établissement d'index internes auxquels les mentions font référence (cf. *infra* 1.5.2.).

1.5.2. Développement des index

En suivant le modèle utilisé par le projet *Testaments de Poilus*⁴⁷, nous développons trois index. Ils permettent de modéliser des connaissances d'ordre local, qui sont spécifiques à cette édition numérique, et de les lier à des bases de données externes.

Ces index contiennent les référents uniques des entités nommées du corpus entier, et se répartissent ainsi : un pour les personnes, un pour les lieux et un pour les organisations, notamment de type institutionnel ou militaire.

Ainsi, toutes les entités nommées annotées dans les correspondances ont pour attribut *ref*, qui pointe vers le référent contenu dans l'index correspondant, comme dans cet exemple :

```
<placeName ref=#Le_Soulié >Le Soulié</placeName>.
```

Les entrées des index contiennent les informations relatives à chaque entité nommée et elles pointent aussi, lorsque c'est possible, vers des bases de données externes pour le même référent, via des URIs (cf. *supra* 1.5.1.) ou des liens. Les bases de données utilisées sont les suivantes : DBpedia et GeoNames⁴⁸ pour les lieux, DBpedia ou le fichier d'autorité VIAF⁴⁹ pour les personnes connues et la base

⁴⁷ Projet *Testaments de Poilus*, <https://testaments-de-poilus.huma-num.fr>

⁴⁸ GeoNames, <https://www.geonames.org>

⁴⁹ VIAF, <http://viaf.org>

Morts pour la France⁵⁰ pour les soldats tués. Les *Journaux des marches et des opérations* (JMO)⁵¹ ainsi que les *Historiques régimentaires des unités engagées dans la Première Guerre mondiale*⁵² contenus dans cette même base de données constituent une base pour le développement du référencement des organisations militaires et des événements de cette période. Voici l'exemple de l'entrée d'un lieu dans l'index des lieux :

```

<listPlace>
  <place xml:id="Le_Soulié">
    <placeName>
      <settlement type="city">Le Soulié</settlement>
    </placeName>
    <location>
      <region type="FrenchDepartement">Herault</region>
      <country>France</country>
    </location>
    <location type="geographicalCoordinates">
      <!-- latitude + longitude -->
      <geo>50.3932 2.7088</geo>
    </location>
    <note type="history"><p></p></note>
    <bibl><title></title></bibl>
    <idno type="geonamesURI">http://sws.geonames.org/6455885/</idno>
    <idno type="dbpediaURI">http://fr.dbpedia.org/resource/Le_Soulié</idno>
  </place>

```

Figure 7. Entrée du lieu Le Soulié dans l'index des lieux

Le travail d'annotation sémantique des entités nommées a soulevé plusieurs questions d'ordre méthodologique. Nous nous sommes interrogés notamment sur les modes de référencement des noms de lieux qui ne sont répertoriés ni dans DBpedia ni dans d'autres bases de connaissance externes. Nous nous sommes également interrogés sur la possibilité et éventuellement la modalité la plus

⁵⁰ Morts pour la France,

<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?larub=24&titre=morts-pour-la-france-de-la-premiere-guerre-mondiale>

⁵¹ Journaux des marches et des opérations,

<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php%3Flarub%3D2%26titre%3Djournaux-des-unites-engagees-dans-la-premiere-guerre-mondiale>

⁵² Historiques régimentaires des unités engagées dans la Première Guerre mondiale,

<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/article.php?larub=51&titre=historiques-regimentaires-des-unites-engagees-dans-la-1re-guerre-mondiale>

adaptée pour l'intégration à l'édition numérique d'informations supplémentaires relatives à chaque correspondance, qui sont issues d'autres sources (recherches complémentaires provenant des archives, notices biographiques, etc.).

Cet enrichissement des documents numérisés permettrait, par exemple, d'afficher de façon plus complète les déplacements des soldats au front lorsque l'information n'est pas contenue dans le texte de la lettre, mais que celle-ci est à notre disposition.

L'établissement des index permet de répondre, nous semble-t-il, à ces questions. Ainsi, les informations biographiques des scripteurs dont nous avons connaissance peuvent être intégrées ici, tout comme les coordonnées géographiques qui permettent de localiser les lieux qui ne sont pas répertoriés dans des bases de connaissance externes. Il en va de même pour d'autres informations contextuelles, comme la parentèle. En ce qui concerne les informations relatives au front, lorsqu'on en dispose, il est envisageable d'indiquer le lieu dans les métadonnées du document concerné, et de signaler au moyen d'un commentaire en XML l'origine de cette information.

1.6. Géo- et chrono-visualisation des correspondances

L'annotation sémantique de ces textes et l'analyse spatiale qui en découle amènent à une visualisation de type cartographique.

Plusieurs projets qui travaillent sur des corpus de correspondances ont réalisé différentes visualisations des informations concernant les personnes, les lieux et les dates, notamment quand il s'agit de métadonnées. On citera ici : *The Migrant letter Digitised* (O'Leary et Moreton 2017), *Visual Correspondence*⁵³, *Mapping the Republic of Letters*⁵⁴, *Early Modern Letters Online*⁵⁵, *Clavius on the Web*⁵⁶, *inter alia*. Parmi ces travaux, le seul qui traite de correspondances de gens ordinaires est le premier, issu du projet *Digitising experiences of migrations: The development of*

⁵³ <http://www.correspondence.ie>

⁵⁴ <http://republicofletters.stanford.edu/>

⁵⁵ <http://emlo.bodleian.ox.ac.uk/home>

⁵⁶ <http://claviusontheweb.it>

interconnected letter collections, dirigé par Emma Moreton et Hilary Nesi (2013-2014)⁵⁷.

On citera également le projet *WarSampo. Finnish World War II on the Semantic Web*⁵⁸, bien qu'il ne s'agisse pas d'un corpus de correspondances. Cependant, il propose entre autres une géo- et chrono-visualisation très complète des personnes, des lieux, des unités militaires et des événements finnois pendant la Deuxième Guerre mondiale, et nous a servi d'inspiration⁵⁹.

Dans le cadre du projet *Corpus 14*, nous avons souhaité développer une application web qui, à partir des dates des lettres, des lieux d'écriture et des lieux mentionnés dans les correspondances, ainsi que des personnes impliquées, peut fournir une visualisation sur une carte géographique d'un simple scripteur ou d'un réseau de scripteurs tout au long de leur correspondance.

Le développement de cette application web a fait l'objet d'une collaboration avec l'école doctorale de *Digital Humanities* de l'Université de Gênes. La première version de cette interface de visualisation a été réalisée par Pietro Barbieri, Chiara Capone et Luca Ciccone, étudiants en Master 2 en informatique, sous la supervision de Marina Ribaudò, Maître de conférence à DIBRIS, Università degli Studi di Genova.

La visualisation proposée associe à chaque scripteur d'une même correspondance une couleur différente. Une ligne du temps permet de se déplacer dans la correspondance : les lettres y sont affichées par ordre chronologique, chaque lettre est représentée par un bouton qui en indique la date. En appuyant sur chaque bouton, la localisation du scripteur, indiquée par un curseur ayant la couleur

⁵⁷ <http://lettersofmigration.blogspot.com>. Pour plus de détails, voir aussi Moreton (2016), Moreton *et al.* (2014).

⁵⁸ <https://www.sotasampo.fi/en/>

⁵⁹ Dans le domaine italien, nous signalons également deux projets concernant des sources de la Première Guerre mondiale : *La Grande Guerra 1914-1918. I diari raccontano* (Archivio diaristico nazionale di Pieve Santo Stefano et Gruppo l'Espresso), <http://espresso.repubblica.it/grandeguerra/index.php>, Maranesi (2018), ainsi que *Voci della Grande Guerra* (Università di Pisa, ILC, Università di Siena, Accademia della Crusca), <http://www.vocidellagrandeguerra.it>, Lenci *et al.* (2016).

correspondante au scripteur choisi, s'affiche sur la carte, comme l'image ci-dessous le montre :

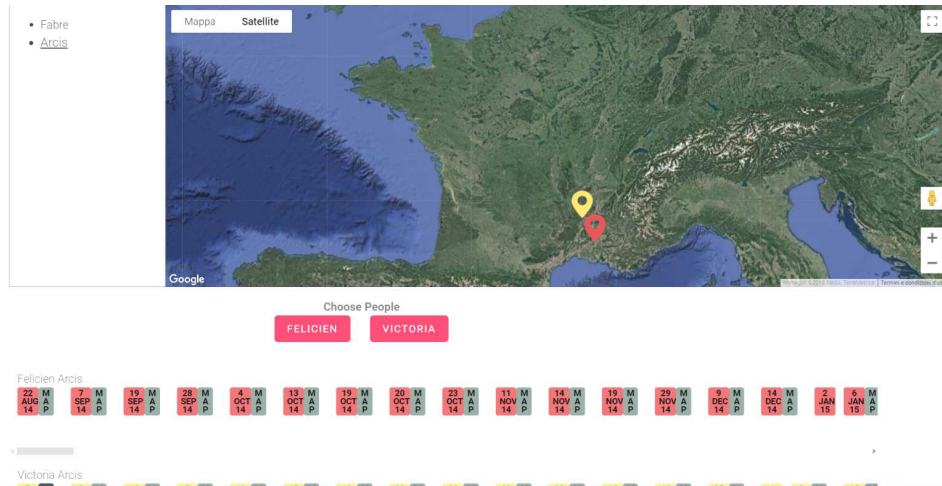


Figure 8. Exemple d'une modalité de visualisation d'une correspondance sur une carte géographique

Des icônes représentant des drapeaux ont été utilisées pour indiquer les lieux mentionnés dans les correspondances, comme on peut le voir sur l'image ci-dessous :

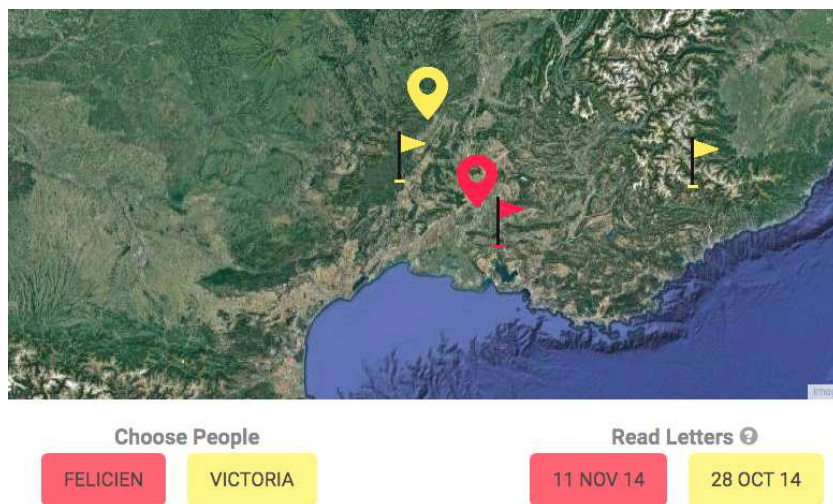


Figure 9. Visualisation des lieux mentionnés dans les correspondances

Il est en outre possible d'afficher le texte de la lettre sélectionnée :

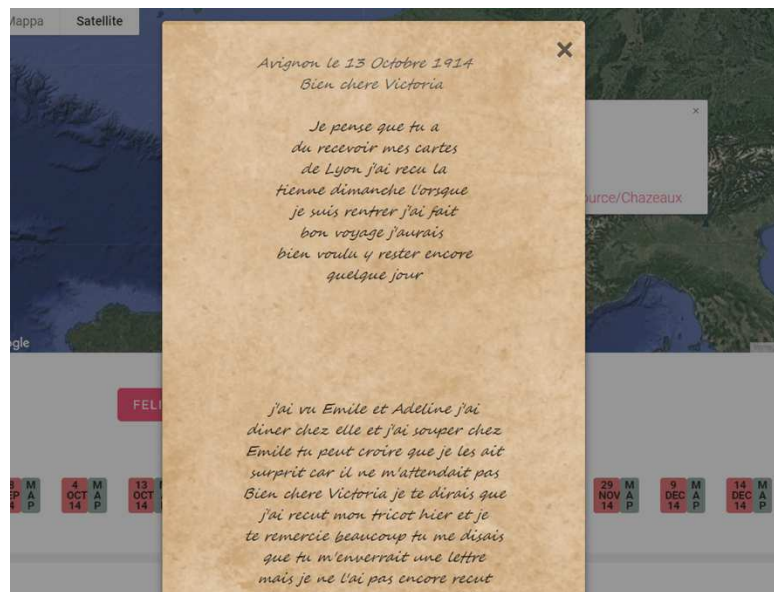


Figure 10. Visualisation du contenu de la lettre sélectionnée

Ce type d'exploration du corpus apporte une dimension spatiale et temporelle à l'exploitation des textes effectuée par simple lecture. Par exemple, la projection de l'information textuelle sur une carte permet de suivre les déplacements des scripteurs au front et à l'arrière tout au long de la Grande Guerre, à partir de leurs correspondances.

En outre, cette analyse montre visuellement que les correspondances des soldats avec leurs familles font surtout référence aux lieux et aux personnes de l'entourage familial et social de l'arrière : ceci corrobore l'affirmation qu'une des fonctions principales de ce type de correspondance est de maintenir le contact avec l'environnement domestique (voir Caffarena 2005 ; Gibelli 2014 *inter alia* ; cf. aussi chapitre I : 2.1.3.). Dans une perspective interdisciplinaire, on peut également observer sur une carte non seulement les parcours des soldats, mais aussi la mobilité des femmes ordinaires, et la comparer ainsi à celle d'autres femmes appartenant à des classes sociales plus aisées.

Ce volet de visualisation est en cours de développement⁶⁰, dans un souci d'interopérabilité : l'objectif poursuivi est de mettre à disposition une application web qui puisse être utilisée pour tout autre type de corpus encodé et annoté selon les mêmes standards.

1.7. Publication du corpus

La publication et la mise à disposition du corpus sont l'un des résultats de ce travail méthodologique.

Afin de rendre accessibles au public les fonds recueillis dans *Corpus 14*, deux modes de publication ont été choisis. Premièrement, ils sont accessibles sur la plateforme Ortolang, à l'adresse : <https://corpus14.ortolang.fr>. À ce jour, deux versions ont été publiées, la première en 2014 et la deuxième en 2019, et les deux sont librement téléchargeables⁶¹. Ortolang garantit la préservation à long terme du corpus, ainsi qu'un *handle*, identifiant pérenne, en conformité avec les principes FAIR⁶².

Pour la première version, il est possible de visualiser la lettre ou la carte postale numérisée avec la transcription du texte à côté (cf. figure 11). Ce mode de traitement contribue à pérenniser ces sources d'archives par l'intermédiaire de grands entrepôts et de protocoles standard.

⁶⁰ Cette application web sera accessible à partir du site du projet *Corpus 14*.

⁶¹ PRAXILING - UMR 5267 (PRAXILING) (2014). *Corpus 14* [Corpus]. ORTOLANG (Open Resources and TOols for LANGuage) –www.ortolang.fr, <https://hdl.handle.net/11403/corpus14>

⁶² Le sigle FAIR indique les principes suivants : "Findability", "Accessibility", "Interoperability", "Reusability". Sur ce point, voir Wilkinson *et al.* (2016). Voir aussi : <https://www.go-fair.org/fair-principles>

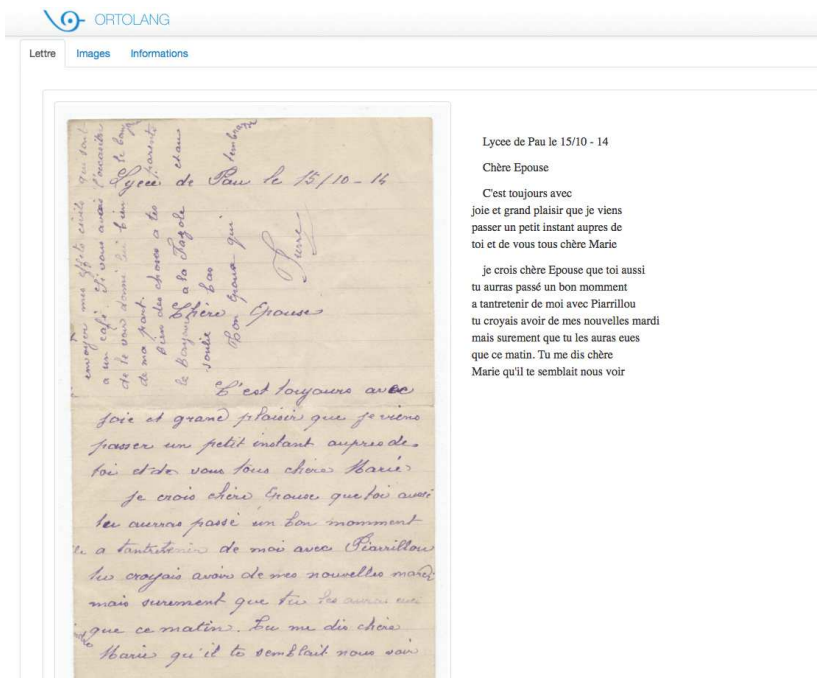


Figure 11. Publication sur la plateforme Ortolang de l'image d'une lettre et sa transcription fidèle à côté (Pierre, 14.10.1915)

En outre, les textes des correspondances sont consultables par la commande *Édition* du logiciel TXM (cf. figure 12 et *infra* section 2.). Ce type de publication, d'accès moins immédiat, s'adresse plutôt à la communauté scientifique.

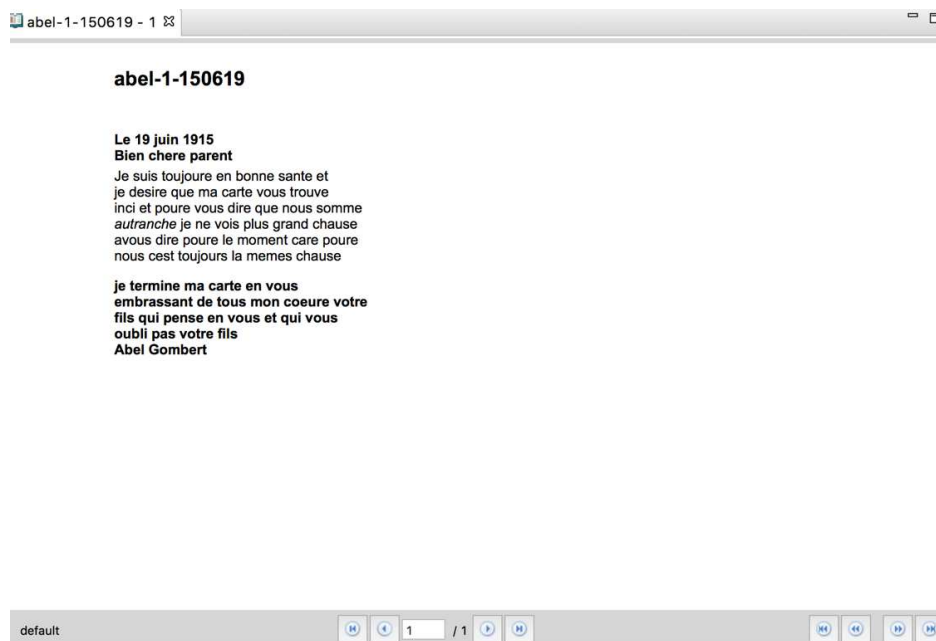


Figure 12. Texte de la carte postale d'Abel Gombert du 19.06.1915, accessible par la commande *Édition* de TXM

Grâce à l'utilisation de formats standard et au dépôt sur Ortolang, les métadonnées du corpus sont exposées à un moissonnage au moyen du protocole OAI-PMH, ce qui permet l'indexation par des moteurs de recherche dédiés aux ressources linguistiques et culturelles tels qu'Isidore⁶³, Europeana⁶⁴ et CLARIN-VLO⁶⁵.

2. Du traitement du corpus à son exploitation outillée

Le corpus de correspondances ainsi traité permet des analyses linguistiques qui s'appuient sur un traitement textométrique des données, grâce au logiciel TXM⁶⁶ (cf. Luxardo 2015 ; Pellat 2015 ; Steuckardt 2018 *inter alia*).

La textométrie, prolongement de la lexicométrie, s'est développée notamment en France à partir des années 1970, en continuité avec les travaux pionniers en statistique lexicale de Pierre Guiraud (1954 ; 1960) et de Charles Muller (1969 ; 1977), ainsi qu'avec l'application au texte des méthodes d'analyse des données (analyses factorielles, classifications) développées par Jean-Paul Benzécri (1973, voir Pincemin et Heiden 2008).

Cette approche développe ainsi de « nouveaux modèles statistiques pour rendre compte de caractéristiques significatives des données textuelles : attirances contextuelles des mots [...], linéarité et organisation interne du texte [...], contrastes intertextuels [...], indicateurs d'évolution lexicale » (Pincemin et Heiden 2008). Les résultats de ces calculs sont des « réorganisations synthétiques » des textes analysés, qui apparaissent par exemple sous forme de listes ordonnées, de visualisations cartographiques, de regroupements (*ibid.*).

Par rapport à d'autres disciplines qui appliquent également des calculs statistiques à des données textuelles, telles que le *Text Mining* ou le *TAL*, l'approche textométrique se caractérise par « l'importance accordée au retour au texte » : l'interrogation des contextes est systématique et facilitée par des liens hypertextes (*ibid.*).

⁶³ Isidore, <https://isidore.science>

⁶⁴ Europeana, <https://www.europeana.eu/portal/en>

⁶⁵ CLARIN Virtual Language Observatory, <https://vlo.clarin.eu>

⁶⁶ Il est possible d'accéder à *Corpus 14* via la plateforme TXM : Portail de textométrie de Praxiling, <http://textometrie.univ-montp3.fr/txm>.

Dans ce cadre, le logiciel TXM (Heiden *et al.* 2010) est issu du projet *Textométrie – Fédération des recherches et développements en textométrie autour de la création d'une plateforme logicielle ouverte*⁶⁷.

Ce logiciel identifie des propriétés des unités structurales, à partir de l'encodage TEI ou des annotations du chercheur, et des propriétés des unités lexicales déterminées par une lemmatisation et un étiquetage morphosyntaxique automatique, effectué par le logiciel TreeTagger (Schmid 1994 ; 1995). Cependant, on note que les résultats de ce processus de lemmatisation et d'étiquetage automatique, effectué avec le modèle statistique pour le français standard, ne sont pas encore optimaux pour un corpus de français écrit non standard tel que le nôtre.

Ses fonctionnalités permettent de connaître la fréquence des mots du corpus (commandes *Lexique* et *Index*), les contextes gauche et droit du mot pivot ou du motif lexical complexe choisi (*Concordance*, cf. figure 13), ainsi que leurs mots cooccurrents (*Cooccurrence*).

| ref | Contexte gauche | Pivot | Contexte droit |
|---------------------|--|-------|--|
| abel-1-150724 | iya beaucoup de mes camarade qui recoive des | colis | et quil sons perdu et sa cet ennuye en fin quant vous |
| abel-1-150724, p. 2 | elle que championions vous men nenvairé un petit | colis | et une tables de chocolat çarre je pui vous dire que la |
| abel-1-151104 | reçus ausci le billais de 5f et le | colis | je f vous merci beaucoup et je vous assure que nous avons |
| abel-1-151209 | tu me demande ci j'evé mieux recevoir les | colis | temps les tranches Je puis vous dire que jevai mieux les recevoir |
| alfred-1-141019-1 | je pense bien qu'il a reçu ces | colis | lui aussi j'ai oublier de te dire quand j'ai commander |
| alfred-1-141024-2 | . Je veut encor te commander un petit | colis | c'est pas du linge j'en est grandeman ce qu'il |
| alfred-1-141123-2 | a faire il y a 2 wagons de | colis | militaire qui on brulés et le siens était dedans il a été |
| alfred-1-141204-2 | . J'ai reçu ces jours derniers un | colis | d'Elisa qui contenais une bonne pairs des chaussettes que vous lui |
| alfred-1-141229-2 | j'ai vu que tu a reçu mon | colis | conserve le tout comme souvenir de cette terrible guerre qui ne fi |
| alfred-1-150303-2 | croit il ma dit quil me porterai mon | colis | en gare alors je l est fait aujourd'hui mais je t |
| alfred-1-150303-2 | pelerine plus tard. Voila ce que mon | colis | contient deux calcons un que Ferret ma donner car il ne voulais |
| alfred-1-150504 | qu'il y a J'ai envoyer mon | colis | hier soir a Bathélemont pour le faire remettre a Marius c'est |
| alfred-1-150509 | et qu'il avait pas put envoyer mon | colis | il est pas été a Lunnevillle il a eut contre ordre le |
| alfred-1-150509 | il devais partir alors il a toujours mon | colis | il a pas trouver occasion de l envoyer et j'ai fait |
| alfred-1-150509 | tu te tiendra pas en peine si mon | colis | n arrive pas il aura simplement du retard je vais [...] avec |
| auguste-1-150513 | bonnes nouvelles de tous j'envoie encore un | colis | de trois K. effets d'hiver et quelque souvenir Je vous |
| ernest-1-141219 | santee nous avons comencé a goûter le petit | colis | ça est exelant je nai pas eu de [...] nouvelles d hier |
| ernest-1-150405 | santee et nous ferons les Pâques avec le | colis | que j'ai eu le bonheur de recevoir juste au bon moment hier |
| ernest-1-150405 | avez eu le bonheur de recevoir mon petit | colis | sa ma fait bien plaisir aussi que ma petite Elisou soit contente |
| ernest-1-150621 | et aujourd'hui encore je suis prive du | colis | que tu me parle avant hier je te fai la carte c |

Figure 13. Extrait de la concordance du mot colis dans Corpus 14 (TXM)

Il est en outre possible de créer des sous-corpus ou bien des partitions (selon certaines métadonnées) et de mener des analyses de type statistique sur ces

⁶⁷ <http://textometrie.ens-lyon.fr>

dernières, telles que le calcul des spécificités ou l'analyse factorielle des correspondances (cf. figure 14).

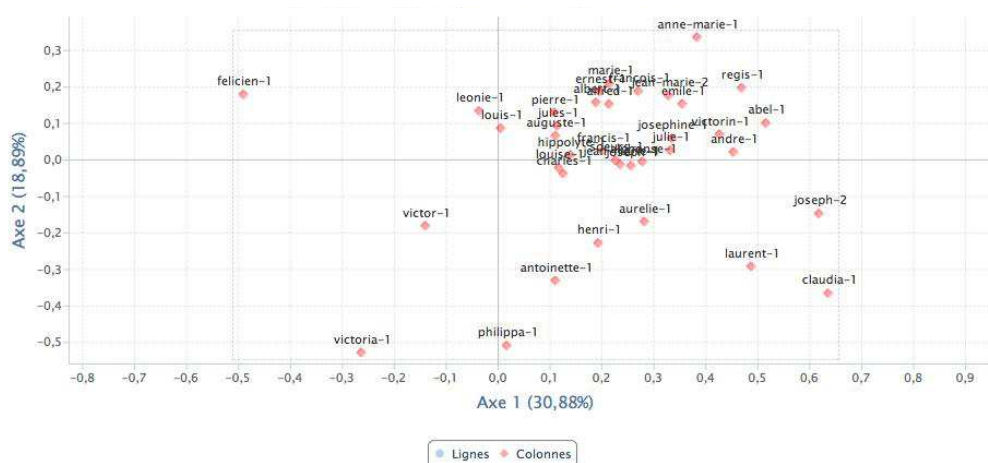


Figure 14. Plan factoriel de l'analyse des correspondances sur la partition part-prénom de Corpus 14 (TXM)

Dans le cadre du projet *Corpus 14*, le choix de ce logiciel a été déterminé par plusieurs facteurs. Tout d'abord, il a permis de mettre en ligne pour un accès public les différentes versions du corpus, via le portail web TXM. En outre, TXM est adossé à CQL et permet de faire des requêtes exploitant une annotation en XML. En effet, comme Poudat et Landragin le soulignent, « rares sont les outils qui gèrent actuellement les corpus annotés suivant les formats standard, et plus spécifiquement le XML-TEI » (2017 : 194). TXM permet enfin de produire des éditions numériques des transcriptions prenant en compte une partie des annotations TEI (cf. *supra* 1.7.).

Le traitement du corpus ici présenté et son exploitation outillée livrent des résultats quantifiés : ces données fournissent un panorama des différents phénomènes linguistiques attestés dans le corpus, en indiquant leur fréquence. Parallèlement, la fonctionnalité des concordances permet d'accéder rapidement au contexte d'emploi et de revenir ainsi au texte : l'analyse aidée par l'outil est alors nourrie du contexte linguistique, et se conjugue souvent au recours de la part du chercheur à d'autres sources primaires (par exemple, d'autres textes et des corpus diachroniques) et secondaires (grammaires, dictionnaires, etc.).

3. Analyses

Le but de ce travail est d'étudier le fonctionnement de certains usages non standard relevés dans les écrits des scripteurs peu lettrés de la Grande Guerre.

L'observation des données de notre corpus a orienté notre recherche vers deux dimensions des usages linguistiques non standard, qui sont caractéristiques de ces écrits, comme nous l'avons exposé dans l'état de l'art (cf. chapitre I : 1.1.). Il s'agit, d'un côté, des usages qui sont dus à l'utilisation de la part des scripteurs peu lettrés du médium écrit et, de l'autre, des usages caractéristiques de l'immédiat communicatif (Ernst 2014).

Nos analyses ont ainsi porté sur deux phénomènes linguistiques en particulier. Pour le premier point, nous avons étudié la sous-segmentation des pronoms clitiques de 1^{re} et 2^e personne du singulier (cf. chapitre III). Pour le deuxième, nous sommes focalisée sur les usages du morphème *que*, dont certains sont traditionnellement repérés comme caractéristiques des échanges familiers (cf. chapitre IV). Dans ces deux études de cas, l'objet d'analyse a été choisi à partir de l'observation des données du corpus.

Des analyses de ce type n'ont pas pu être menées sur l'ensemble du *Corpus 14*, étant donné sa taille (469 464 mots) et le caractère non standard de celui-ci, rendant l'interrogation au moyen du logiciel TXM peu optimale. Nous avons donc opté pour la constitution de plusieurs corpus de travail de taille plus restreinte afin de rendre possibles nos analyses, qui reposent partiellement sur une étude qualitative des données.

Dans les paragraphes qui suivent, nous allons décrire plus en détail les corpus et la méthodologie utilisés dans chaque étude de cas.

3.1. Étude de la sous-segmentation des pronoms clitiques de 1^{re} et 2^e personne

Le premier chapitre d'analyse porte sur l'étude du phénomène de la sous-segmentation des pronoms clitiques de 1^{re} et 2^e personne du singulier. Nous avons ainsi cherché à étudier les formes soudées les plus fréquentes et nous avons essayé de comprendre quelles tendances permettent d'expliquer le fonctionnement de ce phénomène.

Nous allons exposer la constitution du corpus de travail (cf. tableau des corpus de travail, annexe 1), ainsi que la méthodologie utilisée pour ces analyses.

3.1.1. *Corpus Arcis-Fabre*

Ce corpus de travail, nommé *corpus Arcis-Fabre*, est constitué de deux correspondances bilatérales issues des fonds du projet *Corpus 14* : celle de Victoria et Félicien Arcis, de l'Ardèche, et celle de Marie et Pierre Fabre, de l'Hérault (cf. tableau des sources, annexe 2).

Ces deux correspondances ont été choisies car, étant bilatérales, elles permettent d'étudier des productions écrites aussi bien d'hommes que de femmes. Elles constituent en outre un corpus cohérent, puisqu'il s'agit de correspondances comparables échangées au sein de deux couples. Ces correspondances s'étalent sur plusieurs années, ce qui permet un suivi dans le temps.

La correspondance des époux Arcis est constituée de 627 lettres échangées entre 1914 et 1917 : 203 lettres ont été adressées par Victoria à son époux et 424 ont été écrites par Félicien à Victoria. La correspondance des époux Fabre compte 90 lettres échangées entre 1914 et 1915 : 40 lettres sont écrites par Marie à l'attention de Pierre et 50 sont envoyées par Pierre à Marie.

Les quatre sous-corpus sont donc de taille différente : les lettres de Victoria comptent 65 960 mots, celles de Félicien 107 099, celles de Marie 26 315 mots et celles de Pierre 14 895. Afin de pouvoir comparer les données de façon équilibrée, nous avons calculé les fréquences pour mille des occurrences étudiées, en divisant leur fréquence absolue par le nombre de mots du sous-corpus de chaque scripteur.

3.1.1.1. Victoria et Félicien Arcis

Victoria Chayne est née le 10 juillet 1884 à Chazeaux (Ardèche), dans une famille d'agriculteurs⁶⁸. Restée veuve en 1909, elle se remarie le 7 novembre 1913 avec Félicien Arcis, cultivateur, né dans une famille paysanne le 1^{er} avril 1887, dans le même village.

Félicien est mobilisé le 1^{er} août 1914, à 27 ans : affecté dans le 7^e Régiment du Génie, il part pour Avignon, où il reste stationné jusqu'à tout début janvier 1915. Puis, il part pour le front :

⁶⁸ Les informations biographiques qui suivent relatives à Victoria et Félicien Arcis proviennent des Archives départementales de l'Ardèche.

« chère Victoria je te dirais que nous parton demain matin pour Vrierzy cela ce trouve près de Soissons encore cette nuit je couche dans le train mais on est pas trop mal je voudrais bien que cela continu » (Félicien, 02.01.15).

Victoria, alors âgée de 30 ans, doit trouver des ressources diverses pour vivre. Pendant la période du conflit, non seulement elle fait des travaux agricoles :

« je vais vite ramasser des châtaignes, et tu sait qu'avec la bise les épines font mal, j'aimerais mieux couper des raisins au charbonniér que d'être à ramasser des châtaignes » (Victoria, 18.10.1916),

mais elle travaille aussi à l'usine de cartonnage de Luth, près de Largentière :

« hier je suis été parler au patron du cartonnage, il ma dit qu'il avait un vvagon de carton pour tube en route et sitôt qu il serait arrivée il donnerait du travail » (Victoria, 07.11.16).

À partir de 1916, les deux époux écrivent souvent sur le même papier : Victoria écrit sur le premier volet de la feuille et laisse le deuxième libre pour que Félicien puisse y écrire sa réponse (cf. figure 15).

Le 18. 10 - 1816

Chagnac 210^{ans} = 1816

Ma chère petite femme

Monsieur le petit Felicien

51
Chagnac

J'ai reçu ta lettre du 10, je suis contente de te voir en bonne santé, mais ce qui me fait beaucoup de peine, c'est de te voir toujours mouillé, il ne faudrait pas voir de ça pour que ça ne fasse pas de la peine, mais tu n'as pas de raisons, si tu étais sûr de moi je ferais bien ce qu'il te faudrait pour te rafraîchir, seulement cela te mouille et rien de chaud pour prendre, quand j'aurai eu de ta petite femme pour être ton mari. Monsieur Felicien tu sais que ce n'est pas moi qui suis en amour et comme il faut, ton père et moi sans daigner nous deux, ni bouger ni avancer, et il a fait le tour du village, mais il peut revenir quand

Bonne nuit

il verra que jamais plus je n'irai pour venir, cette fois je lui ai dit de au moins cinq ou six fois, mais tous sont les mêmes je n'ai rien vu pour Augustin et il dit tout trop bien mieux, si seulement deux ou trois le coup avec autre, d'abord elles l'ont dit que jamais ses enfants n'iront une fois, mais je garderais en amour de ma chère, jamais je lui ai rien fait je suis été trop bonne cela tout je crois bien que quand tu viendras en permission tu n'ira pas les voir tous les jours, tu ne fais comme on me fait tu me diras si ce te fait rien, que il me paraisse pour une étrangère, mais je ne voudrais pas que de ma fille ou son frère parait, mais je sais que personne ne fera comme les autres me font.

Monsieur Felicien, demain je me rendrai à la tente de Berger pour chatouiller mais je n'ai que deux jours, car nous autres nous n'avons pas fini, mais ici il faut être prêt, si la semaine prochaine j'aurais et pas comme je l'aurais ton paquet d'ail j'y mettrais un cache ne pour la nuit ce te sera bon.

Comme je n'ai dit plusieurs fois, il ne verra pas venir la lettre, car ce n'est pas à moi que il ne marchera ce coup car au contraire je t'aime que d'avantage et c'est en ce que je te dit au jour d'hui, si un jour on verra de ma femme Augustine et elle ne dit que tu ne ramotte des plats, mais elle ne me parle pas d'autre chose. Chère Victoria, tu me dit que tu ne ramotte des plats, mais elle ne me parle pas de Laroche, tu me dit que tu ne me envoies un cache ne, mais je t'avais dit que rien avait touché en ces quelques jours le temps est très beau en ma petite Victoria, ne te fait pas de mauvais sang et prend courage car tu n'as je t'aime alors bon espoir, et à demain de mes nouvelles.

Bonne nuit, chère petite femme, les plus doux baisers et les tendres caresses de ton petit mari qui ne t'oublie jamais et qui t'aime pour a vie.

T. Arcis

Figure 15. Reproduction de deux lettres de la correspondance de Victoria et Félicien Arcis. Source : Archives départementales de l'Ardèche (153 J 1 02-05).

Le 10 juin 1917 naît leur fils Élie. Félicien revient de la guerre en 1919 et les deux époux se retrouvent. Ils partiront ensuite, dans les années 1920-1930, habiter à Lyon, où ils travailleront à l'usine Rhodiacéta. C'est dans cette ville que Victoria décèdera en 1962, et que Félicien la suivra le 19 avril 1963.

3.1.1.2. Marie et Pierre Fabre

Marie Joséphine Viste est née le 7 juin 1889 au Moulin de Vergouniac (Hérault)⁶⁹, dans une famille de cultivateurs et meuniers. Le 23 décembre 1912, Marie épouse Pierre Fabre, lui aussi issu d'une famille de cultivateurs habitant dans la commune du Soulié. Le couple vit et travaille au Moulin de Vergouniac, dans la ferme familiale des parents de Marie.

Pierre est mobilisé le 3 août 1914, à 25 ans : il est rattaché au 58^e Régiment d'Infanterie et envoyé en Lorraine, où il participe aux combats de Lagarde. À ce moment-là, Marie, du même âge que lui, attend un enfant, qui s'appellera Aimé.

Pierre est blessé par balle le 19 août 1914, lors du combat de la Forêt de Bride et Keoking, en Moselle. Il est évacué et hospitalisé pour une fracture de l'humérus droit au lycée de Pau, qui faisait alors fonction d'hôpital militaire temporaire :

« je tai dit chère Epouse que j'avais un os un peu touché par la balle ne talarne pas car je ne souffre pas tant ce qu'il y a ~~que~~ quelque jour de plus a rester a l'Hopital mais que veux tu ji suis Abitué main-tenant je resterai tant qu'ils voudront » (Pierre, 17.09.14).

Pendant la guerre, Marie travaille avec sa famille dans leur ferme :

« Nous voila arrivé du champ [...] et le temp que le soupé se prépare nous sommes tous disperçé chaqu'un a notre travail Papa soigne les vaches Maman les autres betes et moi mon travail c'est presque tous les soir le moulin je préfère faire cela que non pas le restan car la au moins je nai pas beaucoup a marchér » (Marie, 24.09.14).

Après deux opérations, le 9 octobre 1915 Pierre est accepté à la réforme. Marie et Pierre se retrouvent le 14 octobre 1915, et vivront au Moulin de Vergouniac

⁶⁹ Les informations biographiques qui suivent, relatives à Marie et Pierre Fabre, sont issues de Steuckardt (2015).

jusqu'à leur décès. Ils auront deux autres enfants, Marcel et Thérèse. Pierre décèdera en 1973 et Marie cinq ans après.

3.1.2. Analyses

La segmentation non standard de la chaîne graphique peut se diviser en trois phénomènes différents : la sous-segmentation de deux ou plusieurs mots, qui se trouvent ainsi soudés (*l'argent*), la sur-segmentation d'un mot en plusieurs éléments (*au ci* pour *aussi*), ainsi que la marque surnuméraire à l'écrit d'une consonne de liaison (*vous sallez*) (cf. chapitre III : 2.).

Nous avons extrait un échantillon du *corpus Arcis-Fabre* afin de mesurer lequel de ces trois phénomènes était le plus fréquent⁷⁰. Dans cet échantillon, sur un ensemble de 136 segmentations non standard, 96 sont des sous-segmentations, 39 des sur-segmentations et une seule occurrence de marque surnuméraire d'une consonne de liaison a été relevée. Ainsi, la sous-segmentation représente environ 70% des occurrences de segmentation non standard de cet échantillon. Le phénomène de la sous-segmentation est donc le plus fréquent.

De façon similaire, dans un échantillon d'écrits d'autres scripteurs de *Corpus 14*⁷¹, sur 256 occurrences de segmentations non standard, nous avons relevé 204 occurrences de sous-segmentations, 49 de sur-segmentations et trois cas de marque surnuméraire à l'écrit d'une consonne de liaison. La sous-segmentation représente ainsi environ 80% des occurrences de segmentations non standard de ce corpus.

Ces données attestent ainsi de la présence majoritaire du phénomène de la sous-segmentation, que nous avons donc choisi d'étudier.

Notre attention a porté sur les soudures à l'intérieur de la catégorie des pronoms personnels : ils appartiennent à la catégorie des clitiques, mots atones qui « ne

⁷⁰ Cet échantillon est constitué de façon à ce que le sous-corpus de chaque scripteur (Victoria, Félicien, Marie, Pierre) soit représenté de façon équilibrée. Il compte au total 7 487 mots, se répartissant ainsi : Victoria, 2 013 ; Félicien, 1 829 ; Marie, 1 915 ; Pierre, 1 730 (cf. *infra* 3.2.1.1. *corpus échantillon Arcis-Fabre*).

⁷¹ Cet échantillon est constitué d'une lettre de 28 scripteurs, sur les 37 qui constituent les fonds de *Corpus 14*, afin de représenter la moyenne des écrits des scripteurs peu lettrés. Il compte au total 6 891 mots (cf. *infra* 3.2.1.2. *corpus échantillon autres scripteurs*).

peuvent recevoir d'accent en aucun cas et qui font nécessairement corps avec le mot suivant » (GMF 2016 [1994] : 108 ; cf. chapitre III : 4.).

La prise en compte de la totalité des fonds de *Corpus 14* a permis de calculer la fréquence des soudures des pronoms personnels selon la personne impliquée. Pour ce faire, nous avons extrait à l'aide de l'outil TXM toutes les occurrences des pronoms personnels et nous les avons triées par la suite, en retenant les cas de soudures. Nous présentons sous forme de tableau les chiffres bruts du nombre de soudures et leur pourcentage sur le total des pronoms personnels :

| | Chiffres bruts | Pourcentage |
|---------------------------|----------------|-------------|
| 1 ^{re} singulier | 2080 | ≈ 48% |
| 2 ^e singulier | 1099 | ≈ 26% |
| 3 ^e singulier | 1043 | ≈ 24% |
| 1 ^{re} pluriel | 1 | ≈ 0% |
| 2 ^e pluriel | 57 | ≈ 1% |
| 3 ^e pluriel | 28 | ≈ 1% |

Tableau 1. Occurrences des soudures des pronoms personnels selon la personne dans Corpus 14

À partir de ces données, nous nous sommes focalisée sur les cas de sous-segmentation les plus fréquents : ceux des pronoms clitiques sujet et objet de 1^{re} et 2^e personne du singulier. Dans ce cadre, nous avons ainsi analysé les formes soudées les plus fréquemment attestées dans notre corpus et examiné plusieurs facteurs en mesure d'influer sur ce phénomène, afin d'en proposer des hypothèses explicatives.

3.2. Étude des usages du morphème *que*

Le deuxième chapitre d'analyse porte sur les usages du morphème *que* chez les scripteurs de *Corpus 14* : outil subordonnant par excellence, *que* apparaît en deuxième position des mots les plus fréquents (fréquence : 12 371) dans l'ensemble de *Corpus 14*.

Dans cette étude, nous avons décrit et analysé ces usages, observé la distribution entre usages conformes à la norme et non standard et tenté de comprendre ce qui peut expliquer les usages non standard.

Nous allons exposer la constitution des corpus de travail, ainsi que la méthodologie utilisée pour ces analyses.

3.2.1. *Corpus de travail*

Afin de mener une étude qualitative précise, nous avons extrait des fonds du projet *Corpus 14* deux corpus échantillons contenant environ 500 occurrences du morphème *que*. Pour que ces corpus échantillons soient représentatifs des corpus plus larges, nous avons respecté plusieurs critères, comme exposé ci-dessous.

3.2.1.1. Corpus échantillon Arcis-Fabre

Le premier corpus échantillon contient 256 occurrences du morphème *que* issues des correspondances de Victoria et Félicien Arcis, et de Marie et Pierre Fabre.

Puisque les textes de ces scripteurs constituent le *corpus Arcis-Fabre* utilisé dans le chapitre précédent (cf. *supra* 3.1.1.), ce premier corpus échantillon sera nommé « *corpus échantillon Arcis-Fabre* ».

Nous avons veillé à ce que les sous-corpus de chacun des quatre scripteurs soient de taille équilibrée : le sous-corpus de Victoria est constitué de 2 013 mots, celui de Félicien de 1 829 mots, celui de Marie est constitué de 1 915 mots et celui de Pierre de 1 730 mots. Le nombre total de mots est de 7 487.

Afin d'éviter un éventuel biais chronologique, les lettres ont été choisies au début et à la fin de chaque correspondance.

3.2.1.2. Corpus échantillon autres scripteurs

Le deuxième corpus échantillon compte 233 occurrences du morphème *que* présentes dans des correspondances d'autres scripteurs de *Corpus 14* et a pour but de constituer un échantillon représentatif de la moyenne des écrits des scripteurs peu lettrés. Ce deuxième corpus échantillon sera nommé par conséquent « *corpus échantillon autres scripteurs* ».

Afin de constituer ce corpus échantillon d'autres scripteurs peu lettrés, nous avons extrait une lettre de 28 scripteurs, sur les 37 qui constituent les fonds de *Corpus 14*. Nous avons exclu les quatre scripteurs du *corpus Arcis-Fabre*, ainsi que cinq autres scripteurs. Leurs rares écrits ont en effet été intégrés aux fonds du projet *Corpus 14* parce qu'ils présentent un intérêt pour la compréhension et la reconstitution des réseaux des correspondances (cf. *supra* 1.2.). Cependant, pour cette étude linguistique, ces scripteurs ont été écartés pour les raisons suivantes : les textes produits par Antoinette Bazat, Philippa Déraudille et les « Sœurs de St Joseph » apparaissent plus conformes à la norme que ceux de la moyenne des

scripteurs ; l'origine des trois cartes postales d'Aurélie et Francis Auffray n'est pas suffisamment documentée. Étant donné que le poids statistique des écrits de ces six scripteurs (huit en total) est presque insignifiant par rapport à l'ensemble des fonds de *Corpus 14*, nous avons préféré les écarter dans la constitution de notre échantillon de taille plus réduite.

Le nombre total de mots de ce corpus échantillon est de 6 891. Les deux corpus échantillons sont donc de taille comparable.

3.2.2. *Analyses*

Les analyses de ce chapitre ont été menées dans la perspective de replacer les usages du morphème *que* en diachronie longue et de rendre compte de son fonctionnement en synchronie.

Afin de mieux situer les usages du morphème *que*, nous avons eu recours à plusieurs sources, notamment des grammaires de différentes périodes de la langue française – de l'ancien français jusqu'à nos jours – ainsi que des ouvrages et articles scientifiques portant sur les usages non standard de *que* (cf. chapitre IV). Nous avons ainsi comparé les descriptions diachroniques et synchroniques des usages du morphème *que* (conjonction, pronom et adverbe) telles qu'elles sont exposées dans les grammaires, et nous avons concentré notre attention sur les remarques portant sur les usages non standard considérés comme *populaires* ou *familiers*, afin de les confronter aux occurrences attestées dans nos corpus.

Nous avons établi une liste des occurrences du morphème *que* relevées dans chaque corpus échantillon et les avons classées selon une catégorisation qui suit principalement celle de la *Grammaire méthodique du français* (2016 [1994]). Nous avons ensuite proposé la catégorie « cas indécidables » pour les occurrences difficilement classables dans les catégories précédentes (cf. liste des occurrences du morphème *que*, annexe 5).

Les pourcentages indiqués pour chaque usage du morphème *que* analysé ont été ainsi calculés à partir de ces occurrences, selon leur catégorisation. Les occurrences classées dans la catégorie « cas indécidables » n'ont pas été prises en compte pour ces calculs statistiques.

3.3. Conclusions

En conclusion, les corpus ainsi constitués, bien que de taille limitée, permettent d'approcher ce qu'ont pu être les usages non standard de scripteurs peu lettrés du début du XX^e siècle. Par la méthodologie d'analyse suivie, il est possible d'évaluer la pertinence des jugements qu'on a pu porter sur ces écrits. Cette méthodologie a été adaptée selon les questions de recherche posées.

Pour le chapitre concernant les cas de soudure, nous avons retenu les cas les plus courants et employé une méthode statistique afin d'étudier la pertinence des différents paramètres qui peuvent motiver ce phénomène. Pour le chapitre qui porte sur les usages de *que*, il s'est révélé plus adéquat d'adopter une méthodologie qui combine une catégorisation de ces emplois, une analyse en contexte des occurrences normées et non standard dans nos corpus, ainsi que des calculs de fréquence. Les données analysées nous ont permis de décrire la distribution d'emplois de *que* et de proposer quelques explications concernant les usages non standard.

Synthèse

- La méthodologie adoptée pour la collecte et le traitement du corpus s'inscrit dans la perspective de standardisation des pratiques de recherche dans le domaine des humanités numériques. Elle vise à assurer l'interopérabilité et l'exploitation du corpus.
- Le travail de collecte et de traitement du corpus s'est déroulé en plusieurs étapes : la collecte des fonds et la constitution du corpus, l'édition numérique en TEI-XML, l'annotation sémantique des entités nommées, le développement de la géo- et chrono-visualisation des correspondances et la publication du corpus.
- Le corpus est constitué de correspondances privées de scripteurs peu lettrés, échangées entre les soldats et leurs proches pendant la Grande Guerre.
- Le corpus a été rassemblé notamment sur la base du niveau d'instruction des soldats indiqué sur leurs fiches matricules : il s'agit du niveau 3, « sachant lire, écrire et compter ».
- L'observation des données a orienté les analyses sur deux phénomènes linguistiques en particulier : la sous-segmentation des pronoms clitiques de 1^{re} et 2^e personne du singulier et les usages du morphème *que*.
- Plusieurs corpus de travail ont été établis pour ces études :
 - a. Chapitre III :
 - *Corpus Arcis-Fabre* : correspondances de Victoria et Félicien Arcis, Marie et Pierre Fabre (214 269 mots).
 - b. Chapitre IV :
 - *Corpus échantillon Arcis-Fabre* : échantillon des correspondances de Victoria et Félicien Arcis, Marie et Pierre Fabre (7 487 mots) ;
 - *Corpus échantillon autres scripteurs* : une lettre de 28 autres scripteurs de *Corpus 14* (6 891 mots).
- Pour les deux phénomènes identifiés (sous-segmentation et usages du morphème *que*), leurs caractéristiques dans nos corpus ont été confrontées entre elles ainsi qu'à la description qui en est faite dans les études diachroniques, didactiques et grammaticales disponibles.

Chapitre III. Pratiques orthographiques : usages des soudures

Nous nous intéressons dans ce chapitre à un des phénomènes qui relèvent de la variation orthographique : la segmentation non standard de la chaîne graphique, notamment dans le cas de la sous-segmentation.

Nous nous concentrons sur le seul cas de la sous-segmentation puisque ce phénomène est apparu comme le plus fréquent dans les deux corpus échantillons, le *corpus échantillon Arcis-Fabre* et le *corpus échantillon autres scripteurs* (cf. chapitre II : 3.1.2.).

Ainsi, par une étude de cas concernant la sous-segmentation des pronoms clitiques de 1^{re} et 2^e personne du singulier, menée à partir du corpus de travail *corpus Arcis-Fabre*¹, nous cherchons à comprendre comment fonctionne le phénomène de la sous-segmentation : quelles sont les formes soudées les plus fréquentes ? Peut-on dégager des tendances sous-jacentes et ainsi en éclairer le fonctionnement ?

Après une réflexion introductive (section 1.) sur la description de la variation orthographique (1.1.) et la notion de *mot* (1.2.), nous abordons le phénomène de la segmentation non standard de la chaîne graphique (section 2.) : nous en présentons une typologie (2.1.), ainsi que des modèles de classement (2.2.).

Dans la section 3, nous nous interrogeons sur les usages de la sous-segmentation en diachronie : puisque la soudure des mots est une pratique graphique qui a toujours existé, nous essayons de retracer l'évolution de ce phénomène le long des siècles, en observant les usages attestés.

Nous étudions ensuite les usages attestés dans les écrits des scripteurs peu lettrés de la Grande Guerre (section 4.) : nous montrons un éventail qualitatif des types de soudure relevés dans l'ensemble des fonds *Corpus 14* (4.1.), et nous présentons une étude de cas concernant la sous-segmentation des pronoms clitiques de 1^{re} et 2^e personne du singulier (4.2.), afin d'essayer de mieux appréhender le fonctionnement de ce phénomène.

Avant de terminer ce chapitre, nous ouvrons des perspectives sur le développement futur de cette étude (section 5.).

¹ Pour plus de détails sur ce corpus, cf. chapitre II : 3.1.1. et *infra* 4.2.

1. Contextualisation

1.1. Comment décrire la variation graphique ?

Pour le lecteur lettré, l'orthographe est le premier indice permettant de saisir la spécificité du rapport des moins lettrés à la langue.

Après un « désintérêt de la plupart des courants de la linguistique [...], au nom du *primat de la langue orale sur l'écrit* » entre le début et le milieu du XX^e siècle (Manesse et Cogis 2007 : 27), le domaine de l'orthographe a retrouvé l'attention de nombreux linguistes à partir de la deuxième partie du XX^e siècle : « ils l'envisagent, à l'égal de la phonologie, comme un *niveau d'organisation de la langue* ; l'orthographe redevient alors à part entière un domaine de l'étude de la langue, fondé, à l'image de la langue orale, sur l'étude de la variante »² (*op. cit.* : 28).

C'est dans cette perspective que nous étudions le domaine de l'orthographe. En nous intéressant notamment au phénomène de la sous-segmentation de la chaîne graphique, nous essaierons d'interroger les tendances sous-jacentes qui pourraient expliquer ces productions, à partir d'une étude de cas basée sur les occurrences relevées dans le *corpus Arcis-Fabre*. Nous rejoignons ici, sous cet angle, la perspective adoptée dans des recherches en acquisition de l'orthographe :

« il convient d'analyser les erreurs des élèves non en termes d'écarts par rapport aux normes du français écrit, mais pour ce qu'elles révèlent des connaissances et des procédures orthographiques émergentes ou confirmées chez les apprentis scripteurs » (David 2006 : 186).

Nous transposons ce point de vue dans le domaine de la variation orthographique des adultes peu lettrés, et cherchons à comprendre ce qu'elles révèlent de leur connaissance des procédures orthographiques, ainsi que des difficultés inhérentes à l'orthographe française en matière de segmentation.

² Les auteures citent en note de bas de page les ouvrages de référence dans ce domaine. Nous citons ici uniquement celles utilisées pour cette étude : Blanche-Benveniste et Chervel (1969) ; Catach *et al.* (2016 [1980]).

1.2. La notion de *mot*

Travailler sur les frontières des mots pose de façon naturelle la question suivante : qu'est-ce qu'un *mot* ? Qu'entendons-nous par ce terme ? Nous allons explorer comment ce concept a été défini au fil des siècles à travers les ouvrages lexicographiques de référence ; puis, nous allons voir comment certains linguistes ont traité ce sujet.

Comme Nelly Andrieux-Reix et Simone Monsonégo le rappellent, « le français, dès ses toutes premières représentations écrites, n'a jamais été soumis à la *scriptio continua* » (1997 : 289). Toutefois, les réalisations des *mots graphiques* n'ont pas toujours correspondu à la norme d'aujourd'hui (cf. *infra* 3.). Selon Nina Catach, « la conception du "mot" a toujours été, chez les grammairiens, l'objet de controverse », en particulier « lorsqu'on est confronté à la question d'une notation cohérente et surtout différée » (1998 : 10). Encore au XVII^e siècle, le traitement du mot graphique reste une pratique à peine théorisée, la définition qu'on en donne est encore intuitive ou orale (Pellat 1998 : 88). Ainsi, dans les dictionnaires de l'époque nous trouvons les définitions suivantes :

- Richelet (1680) : « MOT. s.m. Tout ce qui se prononce, & s'écrit à part » ;
- Furetière (1690) : « MOT. Subst. Fém. Parole d'une ou plusieurs syllabes » ;
- *Le Dictionnaire de l'Académie française* (1694, 1^{re} éd.) : « MOT. s.m. Parole, terme, diction ».

Au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, les définitions lexicographiques sont toujours fondées sur l'oral, toutefois, l'accent semble être mis sur la correspondance d'un mot à une unité de sens :

- *Dictionnaire de l'Académie française* (1798, 5^e éd.) : « MOT. s.m. Se dit d'une ou plusieurs syllabes réunies pour exprimer une idée » ;
- Littré (1873-74) : « MOT. 1. Son monosyllabique ou polysyllabique, composé de plusieurs articulations, qui a un sens ».

L'équivalence *un mot = une unité porteuse de sens* demeure tout au long du XX^e siècle, jusqu'à aujourd'hui. En revanche, nous voyons apparaître des références à l'écrit : « son ou groupe de sons articulés ou figurés graphiquement » dans le

Trésor de la Langue Française informatisé, « son, signe, lettre ou groupes de sons, de signes, de lettres » dans la 9^e édition du *Dictionnaire de l'Académie française* :

- *Dictionnaire de l'Académie française* (1932-35, 8^e éd.) : « MOT. n. m. Son ou groupe de sons servant à exprimer des actions, des sensations, des sentiments, des idées, ainsi que leurs rapports » ;
- *Le TLFi* (1971-1994) : « MOT. subst. masc. Son ou groupe de sons articulés ou figurés graphiquement, constituant une unité porteuse de signification à laquelle est liée, dans une langue donnée, une représentation d'un être, d'un objet, d'un concept, etc. » ;
- *Dictionnaire de l'Académie française* (2011, 9^e éd.) : « MOT. n. m. Son, signe, lettre ou groupe de sons, de signes, de lettres, servant à désigner des actions, des sentiments, des idées, ainsi que leurs rapports » ;
- *Le Petit Robert de la langue française* (2011) : « MOT. n.m. ÉLÉMENT DU LANGAGE 1. Chacun des sons ou groupes de sons correspondant à un sens, entre lesquels se distribue le langage ».

Par ces extraits, nous pouvons observer que la notion de *mot* reste entourée d'un flou définitionnel jusqu'à nos jours, les définitions proposées par les dictionnaires délimitant mal le périmètre de l'objet censé définir.

Étant donné la polysémie du terme *mot*, certains linguistes ont proposé de diviser cette notion en plusieurs catégories, ce qui est plus adapté à la recherche scientifique. Ainsi, Mortureux différencie *mot graphique*, *vocable* et *lexème*, et les définit de la façon suivante (2013 : 8-11) :

- le *mot graphique* est une « suite de caractères délimitée par deux espaces », qui diffère des unités linguistiques. Plusieurs mots graphiques peuvent constituer une seule unité linguistique (c'est le cas des formes composées des verbes), ou bien un seul mot graphique peut correspondre à plusieurs unités linguistiques (par exemple, les formes conjuguées simples des verbes ou les homonymes homographes) ;
- le *vocable* désigne les unités linguistiques dotées d'une valeur dénominateive (les mots pleins), fonctionnant dans un discours ;

- le *lexème* correspond aux unités linguistiques à valeur dénomminative répertoriées dans le lexique de la langue (pourvues d'une référence virtuelle).

Wilmet (2010 [1997] : 44-51) cite également la catégorie du *mot phonique*, délimité par les pauses, qui ne correspond donc pas au *mot graphique*.

D'autres linguistes, afin de donner une définition du *mot* qui ne soit pas purement graphique (Berrendonner et Béguelin 1989 : 103), choisissent de proposer plusieurs critères définitoires, qui peuvent être remplis à différents degrés³. *Inter alia*, Paolo Ramat suggère trois critères : autonomie, mobilité et cohésion. Selon le degré de conformité des unités testées à ces trois critères, il est possible d'envisager une gradualité du concept de mot, avec des mots qui sont donc plus prototypiques (« wordier ») que d'autres (2016 : 108)⁴.

Dans cette étude, nous travaillons sur les frontières des mots à l'écrit : notre unité de travail sera donc le *mot graphique*.

2. La segmentation non standard de la chaîne graphique

Nous nous intéressons maintenant de plus près au phénomène de la segmentation de la chaîne graphique : que veut dire segmenter ? Et que signifie le faire de façon non standard ?

2.1. Une typologie

Segmenter la chaîne graphique équivaut à séparer par un espace ou des signes orthographiques⁵ (apostrophe, trait d'union) les unités lexico-grammaticales. Selon la typologie proposée par Cappeau et Roubaud (2018 : 55), la segmentation non standard de la chaîne graphique peut se diviser en trois phénomènes différents, que nous illustrons avec des exemples issus des écrits de *Corpus 14*.

³ Pour un panorama des critères les plus fréquemment utilisés, voir Haspelmath (2011), notamment pp. 38-59.

⁴ Pour d'autres critères, voir aussi Berrendonner et Béguelin (1989) ; Béguelin (2000 : 43-45).

⁵ Nous utilisons l'étiquette employée par Manesse et Cogis (2007 : 77) : « tous les signes qui ne sont ni les lettres de l'alphabet ni les signes de ponctuation : accents, apostrophe, trait d'union, cédille ».

Le premier phénomène est celui de la sous-segmentation, qui équivaut à la soudure de deux mots graphiques, comme dans les extraits suivants :

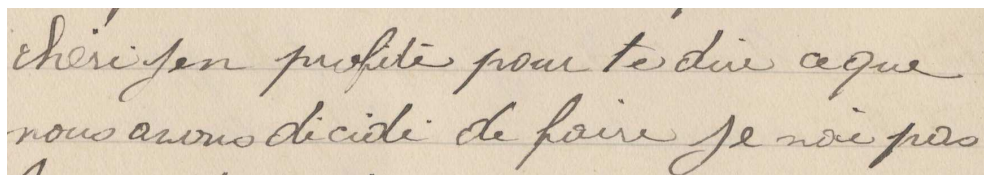


Figure 16. Exemple de sous-segmentation dans une lettre de Marie Fabre (24.09.14)

« **jen** profite pour te dire **ceque** nous avons décidé de faire » (Marie, 24.09.14)

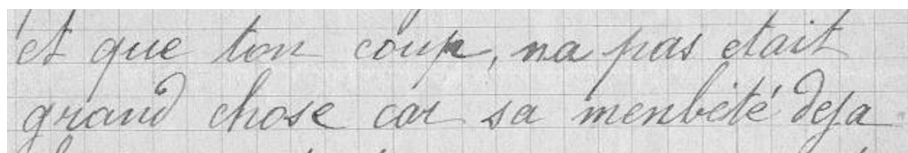


Figure 17. Exemple de sous-segmentation dans une lettre d'Anne-Marie Gigon (15.02.16)

« et que ton coup, **na** pas etait grand chose car sa **menbété** deja »
(Anne-Marie, 15.02.16)

Le phénomène de sous-segmentation concerne ici des mots grammaticaux : des pronoms et l'adverbe de négation *ne*.

Les soudures concernant les pronoms attestées ici sont de plusieurs types :

- deux formes pronominales sont soudées entre elles : c'est le cas de *jen*, dérivant de la soudure entre le pronom personnel sujet *je* et la forme conjointe *en* ;
- un pronom personnel est soudé au verbe lexical qui le suit : la forme *menbété* résulte de la soudure entre le pronom objet *me* et *embêtait*, 3^e personne du singulier de l'indicatif imparfait du verbe *embêter* ;
- le pronom démonstratif neutre *ce* apparaît soudé au pronom relatif objet *que* dans la forme *ceque*.

La sous-segmentation concernant l'adverbe de négation *ne* se vérifie avec *a*, 3^e personne du singulier de l'indicatif présent du verbe *avoir*, ce qui aboutit à la forme soudée *na*.

Le deuxième phénomène consiste dans le processus inverse : la sur-segmentation. Un mot est découpé en plusieurs éléments, comme on peut l'observer dans ces extraits :

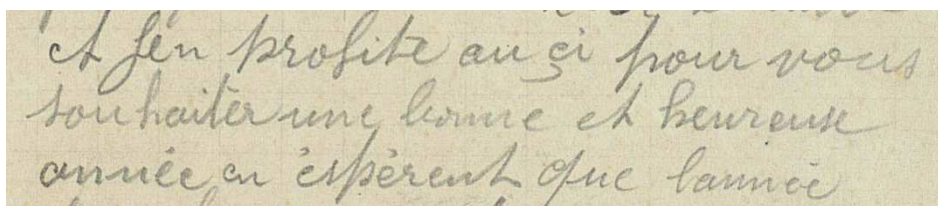


Figure 18. Exemple de sur-segmentation dans une lettre de Laurent Pouchet (19.12.14)

« j'en profite **au çï** pour vous souhaiter une bonne et heureuse année »
(Laurent, 19.12.14)

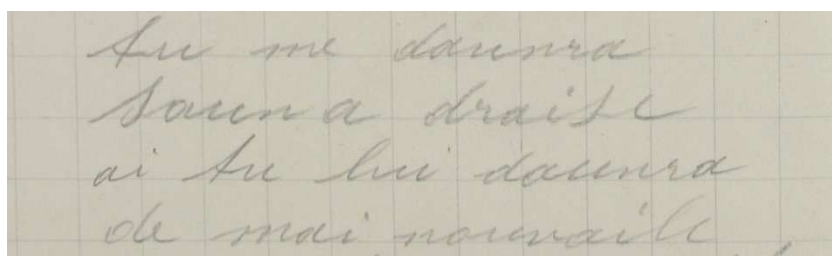


Figure 19. Exemple de sur-segmentation dans une lettre de Jean-Marie Ramier (06.10.15)

« tu me daunra saun **a draise** ai tu lui daunra de mai nouveile »
(Jean-Marie, 06.10.15)

L'adverbe *aussi* et le substantif *adresse* sont ici sur-segmentés en deux unités chacun, respectivement *au çï* et *a draise*. Ces deux formes semblent témoigner d'un découpage calqué sur une division syllabique. Conformément au schéma décrit par Cappeau et Roubaud (2018 : 71), sa réalisation écrite comporte un premier élément existant en tant qu'unité standard de la langue (l'article contracté *au*, la préposition *à*), à la différence du deuxième, qui semble servir à compléter la suite.

Enfin, le troisième phénomène concerne la marque surnuméraire à l'écrit d'une consonne de liaison :

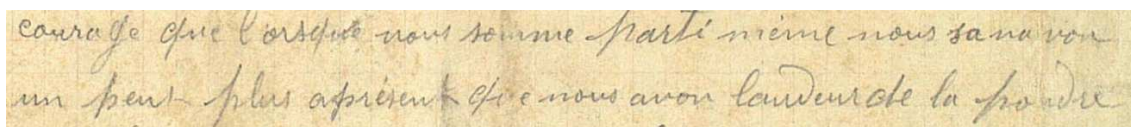


Figure 20. Exemple de marque surnuméraire à l'écrit d'une consonne de liaison dans une lettre de Laurent Pouchet (01.10.14)

« nous *sana* von un peut plus aprésent » (Laurent, 01.10.14)

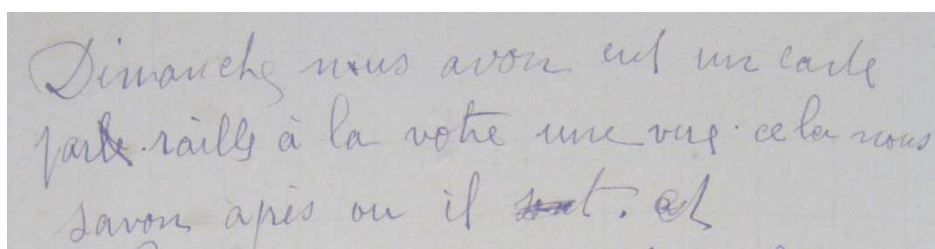


Figure 21. Exemple de marque surnuméraire à l'écrit d'une consonne de liaison dans une lettre de Louise Tessier (16.09.14)

« cela nous *savon* apris ou il ~~sont~~ et » (Louise, 16.09.14)

Dans ces extraits, la liaison de la consonne *s* du pronom personnel *nous* est marquée à l'écrit par l'ajout d'un *s* devant la voyelle initiale du mot suivant – la préposition *en* dans le premier cas (*nous sana von*) et le verbe *avoir* dans le deuxième (*nous savon*).

Ces trois phénomènes peuvent se cumuler. Ainsi, dans l'extrait de la lettre de Laurent ci-dessus, la suite « nous en avons » présente la marque surnuméraire à l'écrit de la liaison en *s* (*nous sana*), la sur-segmentation du verbe *avoir* en deux éléments (*a von*), ainsi que la soudure entre le premier élément *a* (résultant de la sur-segmentation d'*avoir*) et la préposition *en* qui le précède (*ana von*).

2.2. Des modèles de classement

Afin de comprendre comment ce type de variation orthographique peut être traité dans une analyse linguistique, nous présentons et discutons trois modèles de classement de ce type de production graphique non standard, proposés par différents chercheurs.

2.2.1. Grille typologique des erreurs d'orthographe de Nina Catach et al.

La grille typologique des erreurs d'orthographe de Nina Catach *et al.* (2016 [1980], annexe 3) situe les segmentations non standard dans la partie des « erreurs extragraphiques ». Cette dénomination d'*extragraphique* tient au caractère oral de cette première approche :

« c'est seulement lorsqu'on sera assuré de la compréhension des bases phoniques, morphologiques, syntaxiques, lexicales, sémantiques, etc. des mots ou du texte concernés, que l'on pourra classer une erreur comme véritablement graphique » (Catach *et al.* 2016 [1980] : 281).

Ainsi, l'auteure indique comme exemple la forme graphique *le lévier* à la place de la réalisation normée *l'évier*. Cet écart semble effectivement témoigner d'un problème de segmentation antérieur à la phase d'écriture : la séquence *l'évier* semblerait être segmentée de façon non standard déjà à l'oral, ce qui produirait la forme écrite *lévier*.

Cependant, cela ne semble pas être toujours le cas dans le *corpus Arcis-Fabre*. En effet, nous avons procédé à une comparaison systématique des formes soudées analysées avec les réalisations normées correspondantes, par exemple *jai* vs. *j'ai*, *tembrasse* vs. *t'embrasse*. L'attestation de réalisations graphiques normées prouve, nous semble-t-il, une connaissance correcte des frontières des mots de la part des scripteurs peu lettrés. Ainsi, si la même séquence graphique se trouve réalisée aussi bien de façon normée que de façon non normée, il nous semble probable que la forme non standard ne découle pas d'une délimitation inexacte du mot à l'oral ; ce serait plutôt dans le passage de l'oral à l'écrit que celle-ci se produirait.

Un exemple significatif dans ce sens est commenté par Steuckardt (2014 : 359-360). Le prénom *Éléonore* apparaît sous la plume du même scripteur dans neuf occurrences, réalisé des façons suivantes : *et l'Eonore*, *de l'Eonore* *Elèonore*, *des l'Eonore*, *a l'Eonore*, ainsi que dans sa graphie normée *Eléonore*, dans cinq occurrences. Ces différentes graphies montrent que la segmentation normée du mot est connue par le scripteur, bien qu'elle alterne avec des réalisations non standard.

La coexistence de réalisations graphiques normées et non standard semble témoigner d'une hésitation qui survient lors de l'acte de l'écriture. Cette hésitation

semble due à une acquisition incomplète de la norme orthographique, qui n'est pas pour autant inconnue aux scripteurs, plutôt qu'à une acquisition non standard de la segmentation de certains mots. Ainsi, dans le cas des occurrences que nous allons analyser, il ne s'agirait pas pour nous d'un écart *extragraphique*, mais plutôt d'un écart *graphique* à proprement parler.

Dans la grille de Catach *et al.*, les écarts portant sur les signes de ponctuation et les signes orthographiques sont classés dans la catégorie des « erreurs à dominante idéogrammique », cette fois-ci insérés dans la partie des « erreurs graphiques proprement dites ». Par exemple, le manque d'apostrophe produit la forme *létat* au lieu de *l'état*. Ainsi, nous retrouvons ici des problèmes de segmentation : l'absence d'apostrophe aboutit à une segmentation non standard de la chaîne graphique.

Or, les soudures que nous allons étudier découlent pour la plupart d'un manque d'emploi de l'apostrophe dans des cas d'élisions orales (cf. *infra* 4.2.1). À notre sens, il ne s'agit pas vraiment d'un problème d'emploi du signe, étant donné que dans les réalisations normées des mêmes formes celui-ci apparaît, mais plutôt de reconnaissance de l'autonomie des éléments qui sont séparés à l'écrit par l'apostrophe. Ainsi, nous ne voyons pas la nécessité de distinguer l'absence d'apostrophe des cas de segmentation non standard de la chaîne graphique.

2.2.2. Classement de Manesse et Cogis

Dans Manesse et Cogis (2007), une autre catégorisation des écarts orthographiques est proposée. Il s'agit d'un classement utilisé pour évaluer le niveau orthographique d'élèves des classes du CM2 à la troisième⁶ sur le territoire national, à partir de la dictée *Les arbres*⁷.

Les cas de segmentation non standard ont été classés dans la catégorie des « erreurs de langue » (la plus importante) :

⁶ Dans le système éducatif français, les élèves inscrits dans les classes du cours moyen 2^e année (CM2) à la troisième ont entre 10 et 15 ans.

⁷ L'enquête a été réalisée en 2005, pour plus d'informations, voir Manesse et Cogis (2007). Le classement exposé dans cet ouvrage avait déjà été utilisé en 1987 (à une modification près), lors d'une enquête similaire menée par André Chervel et Danièle Manesse. Voir Chervel et Manesse (1989a, 1989b).

« [ils] manifestent ouvertement une incompréhension du texte, du passage ou du mot. La faute de type 1 touche plus généralement à l'identification du mot comme entité dans la chaîne parlée. L'élève n'a pas eu conscience de l'existence indépendante d'une unité lexicale et, par exemple, n'a pas su la séparer par des blancs de ses voisins de gauche ou de droite ; ou encore, il l'a tronçonnée en deux ou trois unités »⁸ (Manesse et Cogis 2007 : 73).

Si nous sommes d'accord sur l'explication du principe de cette réalisation graphique, la dénomination d'« erreur de langue », peut-être choisie en fonction du contexte de production, nous semble quelque peu opaque : la spécificité du phénomène de la segmentation semble ici gommée dans une appellation hyperonymique, qui fait référence à la langue en général.

Les écarts concernant les signes orthographiques, dont l'apostrophe, sont ici aussi traités dans une catégorie différente, en l'occurrence la « faute de type 9 » (la moins lourde). Comme nous avons expliqué ci-dessus, ce type d'écart renvoie, à notre sens, au phénomène de la segmentation, puisqu'il relève de la non-identification des éléments concernés, au même titre que **parleur* (pour *par leurs*) ou *s'outerrain*, exemples de fautes de type 1. Les auteures comptent effectivement les écarts concernant l'absence d'apostrophe dans les fautes de type 1, en raison du plus grand poids de ce type d'écart⁹. Dans le cas de **sélèvent*, par exemple, la faute « a été assignée à l'unité de gauche, la première à ne pas avoir été identifiée » ; de même, pour **senfoncent*, « on a compté une faute de type 1 pour *s' [...]* » (*ibid.*).

2.2.3. Grille typologique de Marie-Noëlle Roubaud

Enfin, nous explorons le traitement des segmentations non standard dans la grille typologique de Marie-Noëlle Roubaud (annexe 4). Cette grille a été constituée à partir d'un corpus de productions d'élèves de sept ans, grâce à l'expérience de pratique de classe de l'auteure, et se base sur les travaux de Nina Catach, Claire Blanche-Benveniste et André Chervel. Ici, les cas de segmentation non standard

⁸ Appartiennent à cette catégorie également les cas de « mutilations graves, comme la suppression d'une syllabe : **défem* (pour *dépendent*) » et tous les mots omis » (Manesse et Cogis 2007 : 73).

⁹ « Dans l'échelle de gravité des fautes, la forme erronée doit être assignée à la catégorie la plus lourde » (*ibid.*).

trouvent une place à part entière. Il s'agit de la deuxième catégorie, que nous reportons ci-dessous :

| | |
|---|------------------------------|
| 2. Erreurs portant sur la segmentation graphique | |
| a. absente | boitalètre (boîte à lettres) |
| b. abusive | retour né (retourné) |
| c. ajout d'une consonne de liaison | les savions (les avions) |

Tableau 2. Traitement des écarts portant sur la segmentation graphique dans la grille typologique de Roubaud

Cette proposition de classement nous semble la plus claire et efficace parmi celles dont nous avons connaissance pour l'analyse de la segmentation de la chaîne graphique, et c'est dans cette perspective que nous choisissons d'appréhender et analyser le phénomène de la sous-segmentation.

Les classements différents de ce phénomène ici illustrés témoignent de la difficulté de son traitement, d'où l'existence de plusieurs modèles, selon le point de vue de chaque chercheur.

Dans la suite de cette étude, nous allons d'abord explorer les usages des sous-segmentations en diachronie (section 3.) ; ensuite, nous allons étudier les usages attestés dans les écrits des scripteurs peu lettrés de la Grande Guerre (section 4.).

3. La sous-segmentation : usages en diachronie

Une fois défini et présenté notre objet d'étude, nous nous interrogeons sur ses usages en diachronie.

Puisque la soudure des mots est une pratique graphique qui a toujours existé, nous allons essayer de retracer l'évolution de ce phénomène le long des siècles, en nous fondant notamment sur des recherches regroupées dans un numéro de la revue *Langue Française* paru en 1998 : *Segments graphiques du français. Pratiques et normalisation dans l'histoire.*

La périodisation que nous proposons reflète le tournant majeur de la stabilisation de la norme orthographique par la diffusion de l'imprimerie au XVI^e siècle. Ainsi, nous allons explorer les usages des mots graphiques qui précèdent cette date, ainsi que ceux qui la succèdent, en interrogeant les pratiques des lettrés au XVII^e siècle et celles des peu lettrés du XVII^e au XIX^e siècle. La périodisation ici adoptée suit les

découpages chronologiques des études actuellement disponibles. Une analyse synthétique des évolutions orthographiques, à partir de corpus désormais plus accessibles, comme le *Corpus du français familier* de France Martineau, pourrait permettre d'élaborer une périodisation plus fine.

3.1. Usages de soudure dans des textes du IX^e au XV^e siècle

Nelly Andrieux-Reix et Simone Monsonégo explorent dans leur contribution à ce numéro le phénomène de la soudure dans des manuscrits français médiévaux. Cette étude est le prolongement d'une recherche déjà entamée qui a donné lieu à une publication précédente, à laquelle nous faisons également référence (1997).

Dans ces études, les auteures expliquent que le mot graphique tel que nous l'entendons aujourd'hui était présent dans ces textes, mais qu'il était « en concurrence avec d'autres séquences l'excédant, constituées par ce qui nous apparaît maintenant comme l'agglutination de généralement deux ou trois "mots", rarement plus » (1997 : 305-306 ; 1998b : 30), comme *lematinet*¹⁰.

Ainsi, Andrieux-Reix et Monsonégo fournissent une liste des séquences graphiques les plus attestées, qu'elles dégagent en raison de « la nette dominance (en fréquence occurrence comme en dispersion) et la persistance dans le temps » (1998b : 32-33). Nous les reportons ci-dessous :

- préposition + forme nominale (nom, pronom, infinitif, déterminant) : ex. *adiou, avenir, enfrance, denaples, parvive force, verssun segnur*¹¹ ;
- article défini¹² + nom (substantif ou adjectif) : ex. *lamaison, leblanc cerf* ;
- personnel régime + forme verbale : ex. *medist, luya dit*.

Les auteures ajoutent qu'à partir du milieu du XIV^e une autre séquence s'est particulièrement développée. Il s'agit de la conjonction *et* ou *que* + le premier constituant d'un groupe verbal ou nominal, comme dans ces exemples : *etdedroit*,

¹⁰ Les exemples reportés dans cette section sont tirés des articles cités.

¹¹ Les exemples ici cités, ainsi que les suivants, ont été sélectionnés parmi tous les exemples donnés par les auteures.

¹² Note de bas de page numéro 9 des auteures : « Tous les déterminants ne sont pas également représentés dans ce type de séquenciation : l'article possessif l'est moyennement, l'article démonstratif y est rare, l'article *un* exceptionnel » (Andrieux-Reix et Monsonégo 1998b : 33).

quenostre cite. Il en est de même, à la fin du XIV^e siècle, pour une autre séquence, constituée d’adverbe + adjectif ou adverbe, par exemple : *sibele, tresbien, sitost*.

Dans ce classement, les auteures écartent les cas d’élision ou d’enclise puisque « l’absence d’apostrophe, jointe au fait qu’une consonne non pourvue de signe abrégatif ne pouvait être employée seule, suffit à justifier l’agglutination de monosyllabes élidés ou enclitiques » (1998b : 33-34), tels que *larne* (* l arme) ou *deulx* (* d eulx).

Ces données amènent donc les chercheuses à s’interroger sur l’origine de ces soudures : sont-elles fruits d’une « norme » dispensée dans l’enseignement ? À travers une analyse des traités d’orthographe¹³ et de grammaire¹⁴ de l’époque, elles concluent ainsi :

« les indices que nous rassemblons contredisent dans leur ensemble, dans leur esprit, l’éventualité que l’écriture par groupes morpho-syntaxiques, par séquences, fasse l’objet de quelque précepte que ce soit dans les traités » (Andrieux-Reix et Monsonégo 1998b : 43).

Ce sont plutôt les manuels d’apprentissage du latin écrits en français¹⁵ qui livrent des informations à ce propos. En effet, il apparaît que des particules grammaticales monosyllabiques se trouvent de façon régulière devant des unités lexicales : elles équivalent à des désinences des systèmes flexionnels du modèle latin. Par conséquent, la cohésion de ces groupes tend à produire des agglutinations à l’écrit (*op. cit.* : 47).

Ainsi, les chercheuses expliquent que le mot « se trouve défini en tant qu’entité relationnelle », qui « comporte des propriétés qui l’associent étroitement à des voisins privilégiés » (*ibid.*). Ce fonctionnement « atteint la conscience grammaticale générale des écoliers », et il est fort probable qu’il intervienne « dans la sélection visuelle des segments de texte à prélever, à “transporter” sur la copie en cours »

¹³ *Tractatus orthographie gallicane* (une version de la fin du XIII^e, et une version d’un siècle plus tard) ; *Orthographia gallica* (quatre versions datées du XIV^e et du début du XV^e s.) (Andrieux-Reix et Monsonégo 1998b : 37).

¹⁴ *Donat d’Oxford* (Andrieux-Reix et Monsonégo 1998b : 38).

¹⁵ *Ars minor de Donat* (milieu du XIII^e – fin du XV^e), *Grammaires de Metz* (XV^e) (Andrieux-Reix et Monsonégo 1998b : 44).

(*op. cit.* : 48). Ainsi, les séquences « correspondraient [...] à des unités de compréhension, et elles seraient multipliées par un style de copie rapide et répétitif » (*ibid.*).

Les auteures concluent leur étude en affirmant que « c'est la pratique des copistes qui détermine l'occurrence et la succession de mots régulièrement séparés et espacés, ou bien l'apparition [...] de séquences agglutinées » (*ibid.*). Elles ajoutent enfin que ces séquences appartiennent donc à « une forme de norme, celle qui est constituée par la fréquence d'usage supposant un consensus dans les milieux des scribes et des lecteurs médiévaux » (*op. cit.* : 50). Il ne s'agit donc pas d'une norme prescriptive, mais d'une norme établie par les usages.

3.2. Usages de soudure dans des textes du XVI^e siècle

Un tournant vers la normalisation des séquences graphiques est marqué par le développement de l'imprimerie, qui aura « dans le domaine de l'écriture en mots séparés, une influence unificatrice sur la graphie » (Baddeley 1998 : 66). Qu'en est-il de la segmentation de la chaîne graphique juste avant ce moment historique ?

Susan Baddeley s'attache dans sa contribution à l'étude des soudures au début du XVI^e siècle : les signes auxiliaires, dont l'apostrophe, ont en effet été introduits aux alentours de 1530, ce qui permettra de séparer des unités graphiques qui étaient auparavant souvent agglutinées. Cette époque est aussi significative pour une autre raison :

« c'est également à cette période qu'on voit s'instaurer une réflexion sur la langue française et sur sa mise en écrit, qui donnera lieu, plus tard dans le siècle, à une volonté de grammatisation de la langue, et à une réflexion sur l'unité-mot par le biais des premiers dictionnaires proprement dits du français » (Baddeley 1998 : 52).

Entre 1500 et 1530, nous nous situons donc à un moment charnière dans les pratiques concernant la segmentation des mots.

L'auteure identifie trois types de soudure dans son corpus¹⁶ : des locutions soudées depuis longtemps, comme *beaucoup* et *maintenant*, ainsi que des locutions dont la graphie est encore variable, par exemple *parfois* ou *par fois* ; des mots composés, comme *passé port/passeport* ; les soudures découlant du phénomène d'élision (*op. cit.* : 54). C'est sur ce dernier type, le plus attesté, que la chercheuse focalise son étude.

L'analyse quantitative des données fait émerger une tendance à la soudure dans le cas d'élision orale. Baddeley conclut que « les éléments soudés graphiquement sont toujours les mêmes, et ce sont, à peu de choses près, ceux que nous écrivons aujourd'hui par l'apostrophe : l'article défini, les pronoms, la particule négative *ne*, certaines conjonctions » (*op. cit.* : 66, cf. *infra* 4.1.).

Notamment, elle identifie des séquences qui sont « massivement soudées, en raison de leur fréquence (dans le premier cas) ou de leur "vulnérabilité" (dans le deuxième) » : il s'agit surtout du groupe *article + nom*, ainsi que du groupe *particule courte + pronom* (*ibid.*). En revanche, il est rare de trouver à cette époque des soudures de plusieurs éléments – excepté des locutions adverbiales, comme *cepourquoy* – et de mots pleins – hormis les noms et les verbes composés (*ibid.*).

Il semblerait donc que les cas de soudure soient limités, dans les textes imprimés entre 1500 et 1530, presque aux seuls cas de soudure d'éléments élidés à l'oral, exception faite pour les mots composés et certaines locutions. Ces résultats vont dans la même direction que ceux que Liselotte Biedermann-Pasques fournit dans son étude sur un document antérieur, *La mort au roy artus*, un incunable de 1488. En effet, dans ce texte l'auteure relève quatre types de segmentations particulières, dont le groupe le plus fréquent (4,44% par rapport à 5,13% de cas de segmentations particulières en total) concerne les soudures liées à l'élision. Les mots grammaticaux peuvent ainsi être liés entre eux, comme dans *deulx, ten*, ou

¹⁶ Le corpus est constitué de « quelques échantillons de la production imprimée de cette période (1500-1530) » (Baddeley 1998 : 54) : Jean Lemaire, *Les illustrations de Gaule* (1512, 1513) ; Le *Nouveau Testament franco-picard* (1523) ; Le *Symbole des Apostres* (1525) ; Guillaume Cretin, *Debat de deux dames...* (1526) ; Marot, *Le temple de Cupido* (1528, 1534).

bien à l'initiale vocalique de formes verbales, de substantifs et d'adjectifs (1998 : 69-70, cf. *infra* 4.1.)¹⁷.

3.3. Usages de soudure dans des textes du XVII^e siècle

Les usages au XVII^e siècle sont explorés par Jean-Christophe Pellat à travers une analyse de manuscrits d'un côté, et de textes imprimés de l'autre.

Le corpus des manuscrits autographes d'auteurs classiques¹⁸ montre « des pratiques graphiques diversifiées », où « la dimension individuelle reste prépondérante » (1998 : 90). L'auteur relève de nombreuses séquences soudées qui sont motivées syntaxiquement ou lexicalement : déterminant + nom (*millechagrins*), verbe + complément d'objet (*rendratout*), préposition + infinitif (*asonger*), *très* + adjectif ou adverbe (*tresfort*), pronoms conjoints objet+ verbe (*nousenhumilier*), article défini contracté + nom (*dumerite*). Une fois de plus, « ces agglutinations d'éléments syntaxiquement solidaires se rencontrent en particulier dans le cas d'élisions non marquées par l'apostrophe », comme dans *lhumeur* (*op. cit.* : 91). En outre, les unités lexicales sont souvent soudées (*longtemps*, *ensuite*, *plustost*, *apeuprés*) (*ibid.*). Toutefois, Pellat remarque :

« il n'est pas possible de faire apparaître dans les autographes des tendances générales à l'isolement des mots par des blancs ou à l'agglutination [...], d'autant plus qu'il arrive à un même auteur de souder ou de séparer dans la même page une même unité syntaxique ou lexicale » (Pellat 1998 : 91).

L'analyse des textes imprimés (1630-1710) fait émerger, à la différence des manuscrits, « un usage régulier du blanc pour isoler graphiquement les mots » (*op. cit.* : 94). Le chercheur explique que « l'analyse de la chaîne graphique est donc

¹⁷ Pour l'explication de ce phénomène fournie par l'auteure, cf. *infra* 4.2.1. Les autres groupes identifiés sont beaucoup moins fréquents. Ils concernent des locutions adverbiales ou conjonctives agglutinées (0,35%) en raison de leur constitution d'une unité de sens (*presdicy*, *maintesfois*), ainsi que des formes graphiques non élidées (0,18%) pour des raisons syntaxiques ou stylistiques (*ie yroie*) et des éléments graphiques écrits de façon séparée (*si tost*, *puis quil*, 0,14%), puisque leur forme graphique n'est pas encore fixée (Biedermann-Pasques 1998 : 70-72).

¹⁸ Les auteurs cités par le chercheur sont les suivants : Pierre et Thomas Corneille, La Fontaine, Bossuet, Charles Perrault, Boileau, Racine, La Rochefoucauld, Madame de Sévigné, Antoine Arnauld, Biais Pascal, le roi Louis XIV.

acquise au XVII^e siècle, mais la segmentation pratiquée ne coïncide pas toujours avec notre usage actuel, notamment dans le cas de la composition lexicale [...] » (*ibid.*), comme dans le cas de *bon-heur*, *mal-heureux* ou *bien-faits*. Dans ces textes, l’apostrophe est employée régulièrement dans les cas d’élision¹⁹.

En conclusion, la norme concernant la segmentation de la chaîne graphique s’est installée, au XVII^e siècle, dans les textes imprimés, alors que de nombreuses hésitations sont encore présentes dans les textes manuscrits des auteurs lettrés.

En effet, encore au XVIII^e siècle, malgré l’attention portée à la norme orthographique, la liberté et, donc, la variabilité dans les usages sont plus courantes qu’au XIX^e siècle (Martineau et Bénéteau 2018 [2010] : 22). D’après Seguin, « le paradoxe est que *la nécessité de respecter la norme orthographique s’impose avant que celle-ci soit en tous points définie*. En cela, le XVIII^e siècle est un siècle de malaise orthographique » (1972 : 49)²⁰.

Nous allons maintenant explorer les usages de l’époque de scribes peu lettrés concernant le phénomène de la sous-segmentation.

3.4. Usages de soudure dans des écrits peu lettrés du XVII^e au XIX^e siècle

Cet aperçu s’appuie sur les études disponibles à ce jour, qui se fondent sur des corpus constitués de textes produits par des scribes peu lettrés du XVII^e au XIX^e siècle.

On retiendra ici les recherches qui traitent du phénomène de la soudure : celles de Sonia Branca-Rosoff et Nathalie Schneider (1994), Jean-Pierre Seguin (1998b), France Martineau et Marcel Bénéteau (2018 [2010]), ainsi que de Gerhard Ernst (2014) et Gerhard Ernst et Barbara Wolf (2005 ; rééd. Ernst 2019).

¹⁹ On notera tout de même que l’apostrophe « peut être encore oubliée quelquefois dans les années 1630 et 1640, au profit de la soudure [...] ou du blanc [...] » (Seguin 1972 : 49). Nous ne nous attardons pas ici sur l’emploi du trait d’union (plutôt répandu dans les imprimés, Pellat 1998 : 98) ni sur la graphie des séries lexicales.

²⁰ France Martineau propose la même réflexion concernant les usages et la norme orthographiques dans le contexte canadien : “Whereas strong spelling proficiency allows us to label a writer as a member of the upper class and predict his standard usage of grammar, having a weak knowledge of spelling is not enough for us to label an 18th century writer as belonging to the lower class, and we cannot predict his usage of vernacular features” (2007b : 220).

Seguin observe, dans sa contribution au numéro de *Langue Française* déjà cité, qu'au XVIII^e siècle, malgré les avancées théoriques des siècles précédents concernant la question des mots graphiques, il y a encore des « variations importantes dans la pratique réelle », qui amènent à penser que « le “principe” du découpage des mots n'est pas en tout point stabilisé » (1998b : 105). Quels témoignages nous livrent à ce propos les écrits de scribes peu lettrés ?

Sonia Branca-Rosoff et Natalie Schneider (1994) analysent les cas d'agglutination dans des textes de scribes peu lettrés de la période révolutionnaire²¹.

Elles remarquent qu'en 1789 l'apostrophe est utilisée systématiquement dans les imprimés pour séparer article, préposition ou pronoms élidés, tandis que « dans l'écriture manuscrite [...] l'apostrophe n'est pas toujours régulièrement employée » (1994 : 42).

Ainsi, sont attestées des soudures pour les catégories suivantes :

- déterminant + nom : ex. *lhonneur, limpatience, lheritier ; lan ;*
- préposition + article : ex. *dune, ala ;*
- pronom + verbe : ex. *sinteresser, cest, jauré ;*
- conjonction + pronom : ex. *puisquelle ;*
- préposition + verbe : ex. *dacuser.*

Les chercheuses affirment que « les autres cas d'agglutinations sont plus rares et ils portent sur les points-limites, articles, pronoms, prépositions, auxiliaire » (*op. cit.* : 43). Ainsi, elles identifient les séquences suivantes :

- déterminant + nom : ex. *lalecture, lecomite ;*
- auxiliaire + participe : ex. *aete ;*
- préposition + infinitif : ex. *ajuger.*

²¹ Ces textes et les usages linguistiques qui y sont attestés sont présentés dans le premier chapitre, cf. 1.2.1.1.

De son côté, Jean-Pierre Seguin (1998b) effectue une analyse des soudures présentes dans le *Journal de ma vie* de Jacques-Louis Ménétra²².

Le chercheur affirme que « Ménétra est animé d'une tendance plutôt agglutinante » et qu'il réalise « des segments graphiques plus larges que le mot », comme *et comensois purlors amerendre* (1998b : 119). L'origine de ces soudures n'est pas tant « l'ignorance des mots » que « l'indifférence pour la segmentation à l'intérieur des syntagmes » (*op. cit.* : 121). Ainsi, les soudures se vérifient exclusivement à l'intérieur de ceux-ci, et notamment dans le cas des articles définis, proclitiques, *de* et *ne*, comme dans ces exemples : *jarivoit, alion, delaroute, jemeretiray* (*op. cit.* : 120, cf. *infra* 4.1.). Cette tendance à l'agglutination répond aux principes suivants :

- l'absence d'apostrophe, qui produit des agglutinations du type *sest menetra, quil pensoit, lheur* ;
- une tendance à la soudure de clitiques, articles et particules : *je* est presque toujours soudé (*jefut, jemeretiray*) ; l'article défini proclitique a également une forte tendance à l'agglutination (*chez lapinard, alamesse, hors laloix*) ; les pronoms clitiques compléments apparaissent moins souvent soudés dans l'échantillon de l'auteur (*et me dit, m avoit, me prometant*) ;
- les prépositions restent généralement indépendantes d'un point de vue graphique, sauf *de* et *à* : *dela clase, dereligion, aune Lieu* ;
- une tendance aux conglomérats, des groupes graphiques plus étendus qu'un mot, comme dans les exemples de *demafamille, oujetoit, amonordinaire* (*op. cit.* : 120-123).

Jean-Pierre Seguin affirme qu'il n'est pas possible de dégager des lois gouvernant de façon absolue le mécanisme de soudure dans l'orthographe de Ménétra ; il s'agit plutôt d'une « tendance, parfois poussée fort loin, à agglomérer plusieurs "segments minimaux" dans un seul mouvement continu de la plume » (*op. cit.* :

²² Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, *Le Journal de ma vie* a été édité la première fois par Daniel Roche en 1982, préfacé par Robert Darnton. Une deuxième édition de ce texte a été publiée par Ernst et Wolf en 2005 (rééd. Ernst 2019). Pour plus de détails sur Ménétra et les traits linguistiques observés dans son *Journal*, cf. chapitre I : 1.2.1.2. Dans l'article cité ici, Seguin analyse la transcription d'une page du manuscrit (204-206) et cite également d'autres occurrences, relevées dans d'autres passages de ce document.

122). Ainsi, l'auteur suggère que « la conscience du mot graphique s'efface [...], au profit d'une réinterprétation virtuelle de la langue où clitiques et particules perdraient leur autonomie graphique » (*ibid.*).

On trouve également des remarques concernant l'agglutination dans l'introduction écrite par France Martineau et Marcel Bénéteau (2018 [2010]) au journal de voyage de Charles-André Barthe (1765-1766)²³.

Les cas de soudure relevés dans son orthographe par les chercheurs sont ainsi listés :

- déterminant, préposition ou pronom agglutiné au mot à initiale vocalique qui suit, comme dans ces exemples : *Larivière, ganvoieZ* ;
- élément lié à un élément à initiale consonantique formant un groupe syntaxique, comme pronom sujet + verbe, pronom objet + verbe, préposition + nom, déterminant + nom, par exemple : *jetue cejourLa, Medoit, aureZain, lafaison* (2018 [2010] : 24).

De même, Gerhard Ernst consacre quelques mots au phénomène de la soudure dans son article, *Les « fautes » des peu-lettrés – idiosyncrasies ou autre ?* (2014), où il fournit une analyse de plusieurs textes écrits entre le milieu du XVII^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle²⁴.

Ici, les soudures les plus fréquentes sont produites par l'absence de l'apostrophe, comme dans *l'argent, jay, maportoît*, ainsi que par l'agglutination d'« un mot fonctionnel avec le mot lexical qui suit, ce qui donne dans la plupart des cas un amalgame qui reste à l'intérieur du syntagme » (*op. cit.* : 172), par exemple *cheseux* ou *sonfrere*. Le chercheur souligne enfin que les soudures qui excèdent les groupes syntagmatiques sont rares.

Ces tendances sont décrites de façon plus détaillée dans Ernst et Wolf (2005), au sujet des textes privés des XVII^e et XVIII^e siècles.

Effectivement, les soudures ont lieu principalement entre un mot grammatical et le

²³ Le journal de voyage de Barthe et des remarques concernant ses usages linguistiques sont présentés dans le premier chapitre, cf. 1.2.2.

²⁴ Pour plus de détails sur les analyses de ces textes, cf. chapitre I : 1.2.3.

mot suivant, souvent une unité lexicale, et fréquemment dans des cas d'élision orale (cf. *infra* 4.1.) :

- article + nom : *lacraime* (le Mercier), *lapierre* (Ménétra), *lapartement* (Montjean), *lanuict* (Valuche), *lospital* (Davoine), *leglise* (Trividic), *lepresent* (famille Goyard), *leblé* (famille Dusson), *lachapelle* (Reveillaud), *ladame* (Isaac Girard) ;
- préposition + mot suivant : *dorge* (le Mercier), *dela cave* (Ménétra), *aparis* (Montjean), *davoine* (Valuche), *dune* (Trividic), *enleglise* (famille Goyard), *delavierge* (Reveillaud), *destre* (Isaac Girard) ;
- pronom + verbe : *jay* (le Mercier), *maspergere* (Ménétra), *ma* (Montjean), *lavoient* (Valuche), *jestois* (Trividic), *madit* (famille Goyard), *sambarquoient* (famille Dusson), *cest (s'est)* (Reveillaud), *mestant* (Isaac Girard).

Nous pouvons donc observer la persistance de la pratique de la soudure dans les usages de scribes peu lettrés tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles, jusqu'au début du XX^e siècle.

Cet état de l'art des usages répertorie différents types de sous-segmentation : on voit ainsi qu'elle correspond à une tendance très ancienne, qui s'amenuise par l'émergence d'une norme du fait de l'imprimerie et de la grammatisation²⁵ de la langue française, mais qui perdure dans les usages privés.

Comme ces études le montrent, les types de soudure le plus fréquemment attestés concernent notamment des mots grammaticaux - déterminants, prépositions, pronoms, conjonctions - et depuis le XVI^e siècle, ils découlent surtout des cas d'élision orale et de l'absence d'apostrophe à l'écrit²⁶ (cf. *infra* 4.1.).

Nous allons voir maintenant les usages dans ce domaine attestés dans les écrits des scribes peu lettrés de la Grande Guerre (section 4.).

Dans un premier temps, nous allons montrer un éventail qualitatif des types de

²⁵ Le terme de *grammatisation* est ici employé avec le sens défini par Sylvain Auroux : « Par grammatisation, on doit entendre le processus qui conduit à *décrire* et à *outiller* une langue sur la base des deux technologies, qui sont encore aujourd'hui les piliers de notre savoir métalinguistique : la grammaire et le dictionnaire » (1992 : 28).

²⁶ Voir aussi Cazal et Parussa (2015 : 202).

soudure relevés dans l'ensemble des fonds de *Corpus 14* (4.1) : ceux-ci confirment-ils l'affirmation de Nelly Andrieux-Reix et Simone Monsonégo, à savoir que dans le domaine des soudures persistent seulement, à partir du XVII^e siècle, « les types déjà dominants au Moyen Âge » (1998a : 8-9) ? Dans un deuxième temps, nous allons mener une étude de cas sur les sous-segmentations impliquant les pronoms clitiques de 1^{re} et 2^e personne du singulier (4.2).

4. Analyses d'occurrences de sous-segmentation dans les écrits des scripteurs peu lettrés de la Grande Guerre

Conformément à ce qui a émergé des travaux en diachronie concernant les soudures (cf. *supra* 3.) et à ce qui a été observé par Cappeau et Roubaud dans les copies d'élèves de l'école primaire en CP et CE1²⁷ (2018 : 56), dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre*, le phénomène de sous-segmentation concerne principalement des mots grammaticaux (sur 96 occurrences de sous-segmentation, seulement trois sont constituées d'unités lexicales : *aujourd'hui*, *tenpis*, *portemonaie*).

Ces mots grammaticaux appartiennent notamment à la catégorie des clitiques, mots atones qui « ne peuvent recevoir d'accent en aucun cas et qui font nécessairement corps avec le mot suivant » (GMF [1994] 2016 : 108). Entrent dans cette catégorie les déterminants simples, les pronoms conjoints, les prépositions, les conjonctions et le premier élément *ne* de la négation (*ibid.*).

4.1. Une typologie qualitative de sous-segmentations

Ainsi, nous montrons une typologie qualitative de quelques soudures parmi les plus fréquentes relevées dans l'ensemble des fonds de *Corpus 14*, en fonction des catégories grammaticales dont les éléments soudés relèvent²⁸. Le nombre d'occurrences de chaque sous-segmentation apparaît entre parenthèses.

²⁷ Selon le système éducatif français, les élèves ont 6-7 ans lorsqu'ils sont inscrits dans le cours préparatoire (CP) et 7-8 ans dans le cours élémentaire 1^{re} année (CE1).

²⁸ Pour chaque soudure, nous avons pris en compte toutes les variantes graphiques : par exemple, *lanné*, *lannée*, *lannées*...

| Catégories grammaticales | Corpus 14 |
|--|---|
| Articles | |
| article défini + nom | létat (33), lavoine (30), largent (24), lendroit (18), lorge (17), lannée (16), lhiver (11)... ; lafamille (10)... ; lebonheur (1)... |
| article défini + pronom/adjectif | lautre (94), lun (6)... |
| | |
| Prépositions | |
| <i>de</i> + nom | deau (7), dhabitude (7), dinfanterie (6), dobus (6)... |
| <i>de</i> + pronom | den (25), dy (16)... |
| <i>de</i> + article indéfini | dun (29), dune (7) |
| <i>de</i> + pronom/adjectif | dautre (38), dun (2) |
| <i>de</i> + infinitif | dêtre (50), davoir (40), décrire (17)... |
| <i>de</i> dans des locutions adverbiales ou conjonctives | (tout) desuite (que) (59), (tout) demême (46)... |
| <i>à</i> + pronom | avous (47), ama (2)... |
| <i>à</i> dans des locutions adverbiales ou conjonctives | aprésent (que) (195), apeu près (55), tout afait (16)... |
| | |
| Pronoms | |
| pronom (sujet ou complément) + verbe (lexical ou auxiliaire) | ma (864), jai (623), tembrasse (150), lai (128), menvoyer (38)... |
| pronom (sujet ou complément) + pronom | ten (213), men (68), jen (84), jy (29)... |
| | |
| Conjonctions | |
| <i>que</i> + pronom | quil (297), quelle (142)... |
| <i>si</i> + pronom | sil (83), sy (10)... |
| | |
| Adverbe de négation <i>ne</i> | |
| <i>ne</i> + verbe | na (240), nest (139), nai (128)... |
| <i>ne</i> + pronom | ny (152), nen (79) |

Tableau 3. Typologie qualitative de quelques soudures impliquant les clitiques dans Corpus 14

Les données présentées dans ce tableau montrent la permanence des trois séquences les plus attestées à partir du Moyen Âge (cf. *supra* 3.1.), *article défini + nom*, *préposition + forme nominale* et *pronoms personnels objet*²⁹ + *forme verbale*, confirmant ainsi le constat cité plus haut (Andrieux-Reix et Monsonégo 1998a : 9).

En ce qui concerne le groupe *article défini + nom*, où l'étiquette *nom* indique soit des substantifs soit des adjectifs, les occurrences de *Corpus 14* montrent que la seule forme qui continue à donner lieu à des soudures fréquentes est la forme élidée *l'*. En effet, nous avons relevé dans l'ensemble du corpus 14 occurrences de soudures avec *la* et huit avec *le*, comparées aux 464 agglutinations de *l'*. Quant aux soudures avec un adjectif, le seul élément concerné dans *Corpus 14* est *autre* : il apparaît soudé à *l'* dans 94 occurrences, parfois employé en tant qu'adjectif, parfois en tant que pronom.

La catégorie de soudures constituée de *préposition + forme nominale* demeure productive dans l'orthographe de scripteurs peu lettrés du début du XX^e siècle. Toutefois, la plupart des occurrences ne relèvent que de deux prépositions. Premièrement, il s'agit de la forme *de*, qui apparaît élidée et agglutinée à l'élément suivant (cf. tableau 3 pour les catégories grammaticales les plus concernées) pour un total de 514 occurrences dans l'ensemble de *Corpus 14*. Deuxièmement, il s'agit de la préposition *à*, qui apparaît soudée dans tout le corpus 457 fois, notamment dans deux cas : avec le pronom *vous* (47) ainsi que lorsqu'elle participe à la constitution de locutions adverbiales ou conjonctives, comme dans le cas d'*aprésent (que)* (195) ou *apeu prés* (55)³⁰.

Dans le cadre des deux catégories de soudure examinées jusqu'ici – *article défini + nom*, *préposition + forme nominale* –, les données indiquent que les scripteurs de *Corpus 14* ont tendance à souder certains éléments sélectionnés spécifiquement

²⁹ Dans la source originale (Andrieux-Reix et Monsonégo : 1998b), l'étiquette utilisée est « personnels régime » (*medist, luya dit, enrit, il lema toluz, il sevoust alentir*). Nous la substituons ici par celle de « pronoms personnels objet », plus conforme à l'état de langue qui est notre objet d'étude.

³⁰ Le phénomène de soudure concernant les locutions adverbiales ou conjonctives est vaste. L'hésitation entre graphie isolante et graphie soudée qui a été attestée pendant une longue période (cf. Pellat 1998 ; Seguin 1998b *inter alia*) ainsi que la stabilisation normative de la graphie de ces formes dépassent le cadre de cette étude.

parmi tous les éléments disponibles à l'intérieur de la même catégorie grammaticale. Ainsi, dans le cas de la soudure de l'article défini, une seule forme est fréquemment attestée dans les agglutinations - *l'* (464) ; parmi les prépositions, ce sont les formes *de* (514) et *à* (457) qui apparaissent le plus souvent agglutinées³¹.

S'agit-il d'une restriction des possibilités par rapport aux siècles précédents ? Cela semble difficile à estimer, puisque les études menées sur des écrits antérieurs au XX^e siècle (cf. *supra* 3.) n'ont pas toujours livré des résultats quantifiés. Il nous paraît donc délicat d'avancer des hypothèses quant à l'évolution linguistique du phénomène ; toutefois, il nous semble que le rôle déterminant de l'élision orale dans la production de soudures à l'écrit émerge de façon nette.

La troisième catégorie, *pronoms personnels objet + forme verbale*, est également attestée dans *Corpus 14*, où nous relevons différents cas de soudures proclitiques entre les pronoms personnels objet et le verbe qui les suit (cf. *infra* 4.2.). Un autre type de soudure présent concerne deux formes pronominales conjointes : un pronom personnel et une des deux formes *y* ou *en*. Nous reviendrons plus bas sur ce type de soudure (cf. *infra* 4.2.5.3. et 4.2.6.2.).

Dans *Corpus 14*, nous trouvons également attestées des soudures avec les conjonctions *que* et *si*, qui avaient déjà été observées au XVI^e siècle (Baddeley 1998), notamment dans le cas de *que + pronom*. Ainsi, dans *Corpus 14*, la conjonction *que* donne lieu par exemple aux formes soudées *quil* (297) et *quelle* (142) ; *si* se soude à *il*, produisant l'agglutination moins fréquente *sil* (83).

Enfin, nous avons relevé les cas de soudure concernant l'adverbe de négation *ne*, type de soudure aussi déjà remarqué au XVI^e siècle (Baddeley 1998). Dans *Corpus 14*, cet adverbe est fréquemment soudé au verbe *avoir*, dont les soudures les plus fréquentes dans l'ensemble du corpus sont *na* (240) et *nai* (128), ainsi qu'au verbe *être*, dont l'agglutination la plus attestée est *nest* (139). Cet adverbe de négation apparaît également soudé, dans une moindre mesure, aux formes pronominales *y* et *en*, donnant lieu aux agglutinations *ny* (152) et *nen* (79).

³¹ Les soudures qui impliquent d'autres prépositions sont rares dans l'ensemble de *Corpus 14*, par exemple : *chez* (2), *en* (79), *entre* (1), *sur* (1), *pour* (4), *par* (12)...

En conclusion, ces données semblent confirmer la persistance le long des siècles de certains types de soudure qui, malgré l'établissement et la stabilisation d'une norme linguistique et sa diffusion de plus en plus large par l'école, restent attestés dans les usages privés de scripteurs peu lettrés jusqu'au début du XX^e siècle.

La pratique de la sous-segmentation dans les usages privés ne s'est pas arrêtée au début du XX^e siècle : bien que les raisons qui en sont à l'origine puissent dans certains cas avoir évolué, elle est également attestée dans les écrits numériques (notamment dans le cas d'agglutination de pronoms clitiques dans les SMS, voir André 2017, Stark 2014 *inter alia*). En prolongeant l'étude de cette pratique aux textes produits par des élèves d'aujourd'hui (cf. *infra* 5.), nous considérons qu'il s'agit d'une tendance universelle liée à l'utilisation du médium écrit. Bien que les réalisations et la fréquence de ce phénomène dépendent des compétences de chaque scripteur et des contextes de production, toute personne qui a recours à l'écrit y est nécessairement confrontée.

Après avoir donné un aperçu des soudures concernant les clitiques dans des écrits de scripteurs peu lettrés au début du XX^e siècle, nous nous concentrons maintenant sur les sous-segmentations à l'intérieur de la catégorie des pronoms personnels : quelle est leur nature et quel est leur fonctionnement ? Nous essayons de répondre à ces questions à travers une étude de cas quantitative et qualitative concernant les pronoms clitiques de 1^{re} et 2^e personne du singulier.

4.2. Étude de cas : la sous-segmentation des pronoms clitiques de 1^{re} et 2^e personne

Dans cette section, il est question des cas de sous-segmentation concernant les pronoms clitiques sujet et objet de 1^{re} et 2^e personne du singulier, les deux formes pronominales les plus intéressées par ce phénomène (dans l'ensemble des fonds de *Corpus 14*, environ 48% des occurrences de soudures relatives aux pronoms personnels concernent la 1^{re} personne, environ 26% la 2^e personne)³². À travers cette étude quantitative et qualitative, nous allons premièrement identifier les

³² Pour plus de détail sur ce point, cf. chapitre II : 3.1.2. Pour la fréquence relative (pourcentage de soudures sur le total des occurrences) des formes de 1^{re} et 2^e personne du singulier dans le *corpus Arcis-Fabre*, cf. *infra* 4.2.8.2.

formes soudées les plus fréquentes et, deuxièmement, nous allons chercher à dégager des tendances capables d'éclairer le fonctionnement de ce phénomène.

Le corpus de travail retenu pour ces analyses, le « *corpus Arcis-Fabre* », est constitué de deux correspondances bilatérales : celle entre Victoria et Félicien Arcis (627 lettres) et celle entre Marie et Pierre Fabre (90 lettres)³³.

4.2.1. *Le phénomène d'élision*

Les occurrences de soudure ici analysées trouvent toutes leur origine dans le phénomène d'élision :

« il y a élision [...] lorsqu'un mot grammatical terminé par une voyelle (généralement *-e* muet, mais aussi *-a* de *la* et *-i* de *si*) est suivi d'un mot qui commence lui-même par une voyelle. Elle consiste dans la suppression de la voyelle du premier des deux mots, et sur le plan graphique dans son remplacement par le signe dit apostrophe » (GMF 2016 [1994] : 103).

Ici, le processus d'amuïssement de la voyelle finale aboutit à la soudure des deux mots graphiques concernés plutôt qu'à leur séparation au moyen de l'apostrophe : par exemple, la séquence *je + ai* donne lieu à la graphie *jai* à la place de la forme normée *j'ai*, comme dans cet extrait :

« *Tu peux croire cher prierrilliou que ta carte dont **jai** reçu l'autre jour la vu du Lycée je la regarde bien* » (Marie, 11.10.14).

Nous choisissons ainsi d'utiliser le terme d'*agglutination* en tant que synonyme de *soudure* pour faire référence à ce phénomène. Dans ce contexte, le comportement des pronoms de 1^{re} et 2^e personne est proclitique. La forme pronominale est élidée et agglutinée au mot suivant, comme dans cet extrait :

« *Ton Epoux qui ne peut plus rien pour **taimer** davantage* » (Pierre, 06.12.14)³⁴.

³³ Pour plus de détails sur ce corpus, cf. chapitre II : 3.1.1.

Certains auteurs proposent une explication du phénomène de la soudure découlant de l'élision qui voit comme facteur essentiel l'unité syllabique.

Ainsi, Marie-José Béguelin affirme que, par exemple, la soudure des articles et pronoms élidés (*leur, ta*) dans le cas de deux SMS cités – « *pq, c déjà leur* » [pourquoi, c'est déjà l'heure], « *ta pt 1 plomb ou q?* » [t'as pété un plomb ou quoi?] – « a pour effet d'ajuster [...] l'unité graphique à l'unité syllabique » (2002). Elle explique avec Alain Berrendonner :

« là où, à une frontière de mots, ne correspond pas de frontière de syllabes, on peut penser que le déphasage de ces deux types de limites apparaît aux locuteurs comme une anomalie. Ils ont alors tenté de rétablir la coïncidence entre les deux articulations, ce qui engendre des hésitations sur la frontière de mots litigieuse » (Berrendonner et Béguelin 1989 : 108).

Dans la même direction, Biedermann-Pasques motive les soudures liées à l'élision de l'incunable qu'elle a étudié par des raisons prosodiques. À son avis, ces soudures « sont régies par le principe d'écriture phonétique, qui explique les resyllabations à l'oral, transposées à l'écrit sous une forme graphique soudée » (1998 : 75).

La mise en place des mêmes processus s'observe dans l'apprentissage des enfants : d'après Béguelin, l'enfant qui apprend à écrire « tend à faire correspondre les frontières de ses mots écrits avec la segmentation propre à la syllabation, ou encore en conformité avec les règles d'enchaînement de la langue orale »³⁵ (2000 : 40).

³⁴ Nous précisons que nous avons relevé dans le *corpus Arcis-Fabre* 17 occurrences où les pronoms personnels sujet *je* (4) et *tu* (13) sont postposés. Dans ces cas, la forme pronominale est soudée au verbe qui la précède et aucune élision ne se réalise : « *que suije moi puni de ne jamais pouvoir le savoir* » (Marie, 20.09.14-2), « *voitu mon cher Félicien crois en l'amitié de ta femme* » (Victoria, 16.01.16). Puisqu'il s'agit d'un phénomène marginal (0,08‰), nous ne le traiterons pas dans cette étude. Pour une description de la valeur de marqueur discursif de la formule *vois-tu* dans la correspondance des scribes peu lettrés, voir Dal Bo et Wionet (2018).

³⁵ L'auteur précise dans une note de bas de page que « cette hypothèse [*l'hypothèse syllabique*] [...] n'est cependant pas faite par *tous* les enfants au début de leur appropriation de l'écrit, et n'est pas forcément à l'œuvre dans *toutes* les productions d'un même enfant. D'autre part, on rencontre également des phrases ou des textes entiers écrits d'un seul tenant, sans segmentation aucune... [...] » (Béguelin 2000 : 40).

Ces explications du phénomène de la soudure sont pertinentes puisque les soudures que nous avons relevées semblent effectivement compatibles avec une phase d'oralisation préalable à la mise en écrit du texte et elles répondent à un découpage syllabique. Compte tenu de ce cadre général, nous émettons toutefois l'hypothèse qu'une analyse plus en détail du phénomène de soudure puisse révéler des tendances qui pourraient expliquer pourquoi certains types de soudure sont plus fréquents que d'autres.

4.2.2. Fréquence des soudures par scripteur : le continuum des peu lettrés

Le calcul de la fréquence des occurrences de soudure relevées dans le sous-corpus de chaque scripteur, ici reportée sur mille, illustre bien le caractère graduel de la catégorie des peu lettrés (cf. chapitre I : 1.1.) :

| Marie | Pierre | Félicien | Victoria |
|--------------|---------------|-----------------|-----------------|
| 12,08‰ | 7,39‰ | 2,61‰ | 2,20‰ |

Tableau 4. Fréquence des soudures sur mille par scripteur

Ces données montrent que les quatre scripteurs n'ont pas les mêmes compétences orthographiques pour ce qui est de l'usage des soudures : les fréquences des occurrences d'agglutination relevées dans le *corpus Arcis-Fabre* varient chez chaque scripteur. Ainsi, nous pouvons tracer un *continuum* le long duquel les orthographes³⁶ de Marie et Victoria se situent aux deux pôles opposés, l'orthographe de Marie étant celle qui présente la plus haute fréquence d'écarts par rapport à la norme, et celle de Victoria la plus basse. Entre les deux se situent les orthographes de Pierre et Félicien.

³⁶ Nous empruntons à Jaffré et Brissaud la distinction entre les termes d'*orthographe* et d'*écriture*, la première indiquant des « formes graphiques qui relèvent d'un usage social par définition normé », la deuxième désignant « des principes graphiques plutôt théoriques » (2006 : 145).

4.2.3. Présentation générale et précis méthodologique

De façon générale, les cas de soudure des pronoms personnels de 1^{re} et 2^e personne sont attestés par 852 occurrences (3,97‰). Les données sont ainsi distribuées :

(i) le pronom personnel de 1^{re} personne sujet, *je*, apparaît dans 139 occurrences de segmentation non standard (0,65‰), comme dans cet extrait :

« *je demandes a a Dieu du plus profonde de mon coeur et **jespère** que mais prières seront éxaucés* » (Marie, 01.02.15).

Ici, le pronom sujet est élidé et agglutiné à la 1^{re} personne de l'indicatif présent du verbe *espérer*, donnant lieu à la forme soudée *jespère*.

(ii) La forme pronominale objet de 1^{re} personne, *me*, est soudée dans 357 occurrences (1,67‰), comme dans l'extrait suivant :

« *je vais écrire a Malbosc a Ma Mère pour quelle **menvoi** un morceau de fromage ou un fromage petitou* » (Pierre, 06.12.14).

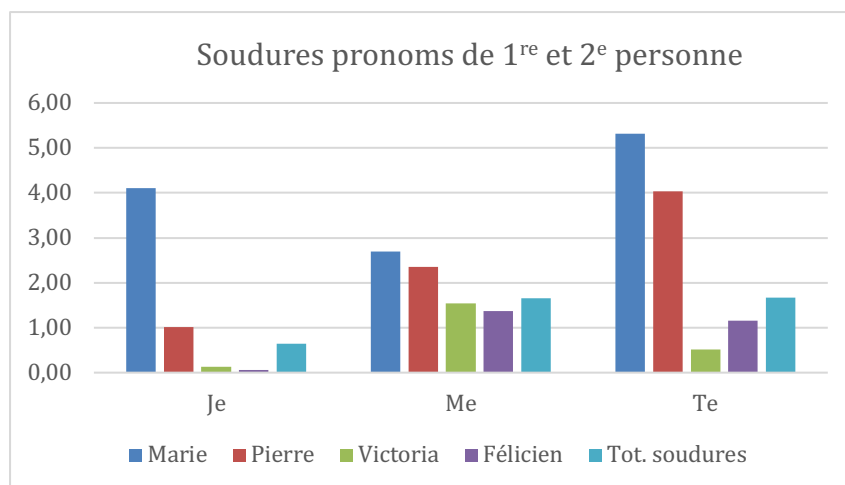
Ainsi, *menvoi* découle de la soudure du pronom objet à la 3^e personne du subjonctif présent du verbe *envoyer*.

(iii) Ce type de variation orthographique ne concerne pas le pronom personnel de 2^e personne sujet, *tu*, alors que la forme objet, *te*, apparaît agglutinée 356 fois (1,66‰) :

« *je voudrez avoir tout le temp la main a la plume pour **tecrire** bien chère Pierre* » (Marie, 20.09.14-2).

Dans cet extrait, le pronom objet est soudé à l'infinitif du verbe *écrire*, donnant ainsi la forme *tecrire*.

Le graphique ci-dessous montre la projection de ces données, ainsi que leur fréquence sur mille dans la graphie de chacun des scripteurs³⁷ :



Graphique 1. Fréquence sur mille des soudures des pronoms de 1^{re} et 2^e personne

Comme les données l'indiquent, la fréquence des formes soudées (que cela concerne *je*, *me* ou *te*) varie dans l'orthographe de chaque scripteur. En outre, les formes pronominales les plus sujettes à la soudure sont les formes objet *me* et *te* (respectivement 1,67‰ et 1,66‰), alors que la forme pronominale sujet *je* est la moins fréquemment soudée (0,65‰). Nous reviendrons plus bas sur les différences de fréquence et de formes linguistiques concernées dans ce type de variation graphique chez les quatre scripteurs (cf. *infra* 4.2.8.2).

Dans les cas d'agglutination observés, les formes pronominales sont majoritairement en interaction avec des verbes (*être* et *avoir* ou lexicaux pleins). En ce qui concerne l'interaction de ces pronoms avec des éléments appartenant à d'autres catégories grammaticales que celle du verbe, sont attestés seulement des cas de proclise avec les formes pronominales *en* et *y* (cf. *infra* 4.2.5.3 et 4.2.6.2).

Dans un premier temps, nous allons explorer les cas de soudure les plus fréquents dans les deux échanges épistolaires : d'une part, celui entre Marie et Pierre et d'autre part, celui entre Victoria et Félicien. Nous avons choisi de présenter et

³⁷ Pour chaque scripteur, la fréquence des soudures par forme pronominale a été divisée par la taille de son corpus, et multipliée par mille. Le nombre total de soudures par forme pronominale a été divisé par la taille du corpus global et multiplié par mille. Ainsi, cette donnée permet de comparer la fréquence des soudures par forme pronominale concernée dans le corpus de chaque scripteur à leur fréquence globale dans le corpus.

analyser les données de cette façon en raison de la différente compétence orthographique des quatre scripteurs en matière de segmentation mise en lumière par le *continuum* ci-dessus, ainsi que pour des raisons de cohérence du corpus, s'agissant de correspondances échangées entre des couples.

Pour catégoriser les soudures relevées dans le *corpus Arcis-Fabre*, nous proposons une typologie fondée sur la nature des éléments concernés par ce phénomène : d'un côté, le type de forme pronominale (personne ; sujet, objet) et, de l'autre, le type de verbe (*avoir* ou *être*, verbe lexical plein) ou bien de forme pronominale.

Dans un deuxième temps, nous allons chercher à comprendre quelles sont les tendances sous-jacentes qui pourraient éclairer le fonctionnement des soudures relevées.

4.2.4. L'absence de soudure avec le pronom personnel sujet *tu*

Tout d'abord, signalons que les soudures concernant la forme pronominale sujet *tu* sont des phénomènes rares : seulement deux occurrences sont attestées dans le *corpus Arcis-Fabre*. Il s'agit des extraits suivants :

« *si tu veu lui causer **ta** qu'à aller dimanche à L'argentièrre* » (Félicien, 05.08.16-2),

« ***tas** pas besoin de tant occuper le fauc me la escrit* » (Pierre, 06.02.15).

Dans les deux cas, le pronom personnel sujet *tu* est effectivement élidé et agglutiné à la 2^e personne du verbe *avoir* (réalisée graphiquement une fois sous sa forme hétérographe de 3^e personne), donnant lieu à la forme soudée *ta*.

Dans l'ensemble de *Corpus 14*, nous trouvons une seule autre occurrence de cette soudure :

« *si **ta** pas de l'argent, gêne toi pas* » (Henri, 22.04.15).

La comparaison avec les occurrences normées renforce ce constat : nous ne trouvons aucune attestation d'élision de la voyelle *u* du pronom sujet *tu* signalée par une apostrophe ou un espace blanc. Contrairement aux usages d'aujourd'hui, où la réduction de *tu* à [t] devant une voyelle (*t'as* pour *tu as*, *t'es* pour *tu es*) est fréquemment observée tant à l'oral (Grevisse et Goosse 2011 [1936] : 51 ; Gadet 1997 [1989] : 86) que dans les écrits numériques (Stark 2015 : 399 ; André 2017 : 265-66), il n'y en a presque aucune trace dans ces écrits peu lettrés du début du

XX^e siècle.

Plusieurs remarques sont faites dans la littérature à ce sujet.

L'analyse la plus complète est celle d'Albert Henry, qui illustre ainsi ce phénomène (1959) : en ancien français, surtout en picard, il existe un pronom personnel *te*, cas sujet, forme analogique de *je*, qui peut être enclitique ou proclitique et s'élider (voir aussi HLF, I : 437-438). Voici quelques exemples parmi d'autres : « *se t'as lettre* » (Adam le Bossu, *Le jeu de la feuillée*, 1276³⁸, 704) ainsi que, dans « Huon de Bordeaux » (fin du XIII^e s.³⁹), « *t'as bon hauberc* » (743), « *et si me di de quel tere t'es nés* » (5042)⁴⁰. Pour l'auteur il s'agirait donc, dans les cas attestés, de l'élision du pronom *te*, forme parallèle de *tu*, et non de l'élision de *tu*. En outre, Henry précise que l'élision moderne ne continue pas l'ancienne : « il s'agit de deux phénomènes différents, sans rapport entre eux » (*ibid.*), contrairement à ce que Damourette et Pichon (1968-1987 [1911-1940], tome VI : 275) et Darmesteter (1931 : 100) semblent affirmer. En effet, Henry explique que, d'un côté, l'élision de *te* apparaît en ancien français et que, de l'autre, l'élision à l'époque moderne de *tu* est un phénomène plus récent, dont il n'y a pas d'attestations avant le moyen français⁴¹. Il qualifie ce phénomène de « populaire ». Grevisse et Goosse considèrent, comme Henry, que, « au XVI^e siècle, quoique rare dans les textes, elle [cette élision] ne paraît pas avoir un caractère populaire » (2011 [1936] : 51), à la différence d'aujourd'hui.

Sans se prononcer sur une possible évolution diachronique du registre, Bauche affirme dans *Le Langage populaire* que « l'*u* de *tu* s'élide fréquemment devant une voyelle, ce qui ne se produit pas en fr. Ex. : *T'as vu ça, toi ?* »⁴² (1920 : 110).

³⁸ http://data.bnf.fr/fr/12443931/adam_de_la_halle_le_jeu_de_la_feuillee

³⁹ http://data.bnf.fr/12093122/huon_de_bordeaux__prologue

⁴⁰ Les exemples sont cités par Henry (1959 : 416).

⁴¹ Brunot s'interroge à ce propos : « est-ce *tu* ou *te* qu'on rencontre dans quelques exemples du moyen français élidé en *t* : *t'es trop bon* (*Farce du pasté*, 185) ? Cela est difficile à assurer » (HLF I, 1933 : 438). Pour Henry, ce même extrait est le plus ancien exemple attesté de l'élision de *tu* (1959 : 417).

⁴² Bauche distingue LP (« langage populaire, français populaire ») et fr. (« français, français correct, français classique ») (1920 : 11-12).

Sur ce dernier point, Damourette et Pichon ne semblent pas exprimer le même avis :

« les littératures ont certes coutume de n'indiquer par *t'* la prononciation [t] que quand ils font parler du menu peuple. Mais cette habitude ne doit pas en imposer ; dans la réalité, la nuance [t] devant voyelle n'est pas uniquement vulgaire » (Damourette et Pichon 1968-1987 [1911-1940], tome VI : 274).

Il n'en est pas moins vrai que les exemples cités par les auteurs pour appuyer cette affirmation sont des dialogues, parfois issus de pièces de théâtre, représentant un usage oral (et familier ?) de la langue : « - *Oui, j's'rai sage / - T'auras du bonbon* » (G. Courteline, *Coco, Coco et Toto*, Invite Monsieur à dîner, 1910), « *Eh bien t'as plus de jugement que les autres* » (A. France, *Crainquebille*, Tabl. I, sc. III)⁴³.

D'autre part, nous ne trouvons pas de références particulières à cet usage dans Frei (2011 [1929]).

Quoi qu'il en soit quant à l'évolution de la forme élidée (*te* ou *tu*), sur la base de ces observations nous proposons l'hypothèse suivante : qu'il s'agisse d'un usage populaire ou non, au début du XX^e siècle il reste probablement une réalisation propre à l'oral. Aussi, dans des grammaires de français contemporaines, les voyelles finales concernées par le phénomène de l'élision citées ne sont que : *e*, *a* et *i*⁴⁴. Notre corpus étant constitué de correspondances, nous ne devrions alors pas être surpris d'en trouver si peu d'occurrences. Ce fait suggère que les scripteurs peu lettrés ont conscience du code écrit qu'ils sont en train de manier et qu'ils connaissent, dans ce cas, la prescription normative : l'élision de la voyelle *u* du pronom sujet *tu* devant une voyelle n'a sans doute pas raison d'être à l'écrit.

⁴³ Les exemples sont cités par Damourette et Pichon (1968-1987 [1911-1940], tome VI : 274).

⁴⁴ Sur ce point, voir GMF (2016 [1994] : 103) ; Narjoux (2018 : 52).

4.2.5. Les formes soudées les plus fréquentes dans l'orthographe de Marie et Pierre

Nous explorons maintenant les formes soudées les plus fréquentes dans l'orthographe de Marie et Pierre. Nous présentons sous forme de tableau la valeur en pourcentage de ces occurrences par rapport au total des soudures attestées⁴⁵ :

| | Total |
|-----------------------|--------------|
| <i>te + embrasser</i> | ≈ 14% |
| <i>ma</i> | ≈ 14% |
| <i>jai</i> | ≈ 12% |
| <i>ten</i> | ≈ 7% |
| <i>tai</i> | ≈ 5% |
| <i>te + écrire</i> | ≈ 5% |
| <i>te + assurer</i> | ≈ 4% |
| <i>jen</i> | ≈ 4% |
| <i>jy</i> | ≈ 4% |
| <i>men</i> | ≈ 3% |

Tableau 5. Marie et Pierre : pourcentage des formes soudées les plus fréquentes

En fonction de la catégorie grammaticale du deuxième élément concerné dans l'agglutination, nous observons des formes soudées qui peuvent être catégorisées selon la typologie suivante :

- les soudures avec *avoir* ;
- les soudures avec des verbes lexicaux pleins ;
- les soudures avec d'autres formes pronominales.

⁴⁵ Nous avons considéré comme formes *fréquentes* les formes soudées qui sont au-dessus ou égales à environ 3% des occurrences de soudure. Par conséquent, n'apparaissent pas dans ce tableau les cas de sous-segmentation concernant les pronoms personnels clitiques *je*, *me*, *te* et le verbe *être* : aucune des formes soudées ainsi constituées ne dépasse ce seuil.

4.2.5.1. Les cas de soudure avec *avoir*

La première catégorie que nous utilisons pour notre analyse est constituée par les cas d'agglutination entre un pronom personnel et *avoir*. Dans ce cadre, les trois formes soudées les plus fréquentes sont : *ma*, *jai*, *tai*. Nous présentons sous forme de tableau la valeur en pourcentage de ces occurrences par rapport aux cas de soudure attestés dans cette catégorie :

| | Total |
|------------|--------------|
| <i>ma</i> | ≈ 34% |
| <i>jai</i> | ≈ 29% |
| <i>tai</i> | ≈ 12% |

Tableau 6. Marie et Pierre : pourcentage des formes soudées du type [pronom + avoir] les plus fréquentes

- forme soudée *ma*

Dans le cadre des agglutinations entre pronom personnel et *avoir*, la forme soudée qui présente la fréquence la plus élevée est *ma* (environ 34%). Cette forme est le résultat de l'agglutination du pronom personnel objet *me* à la 3^e personne de l'indicatif présent du verbe *avoir*, comme dans cet extrait :

« [...] ta lettre la quelle **ma** fait grand plaisir d'apprendre de vos nouvelle »
(Pierre, 19.10.14).

Dans huit occurrences, la même forme soudée *ma* est utilisée comme forme hétérographe de la soudure avec la 2^e personne de l'indicatif présent du verbe *avoir* (forme normée : [tu] *m'as*) :

« j ai faite la comistion que tu **ma** dit hier » (Marie, 09.09.14).

La forme d'agglutination *ma* est plus attestée dans la correspondance de Marie (1,60‰) que dans celle de Pierre (1,07‰)⁴⁶.

⁴⁶ Dorénavant les fréquences sur mille représentent la fréquence relative d'une telle forme par rapport au corpus entier de chaque scripteur.

- forme soudée *jai*

La deuxième forme soudée la plus fréquente est *jai* (environ 29%). Celle-ci résulte de l'agglutination du pronom personnel sujet *je* avec *avoir*, conjugué à la 1^{re} personne de l'indicatif présent :

« *A demain chère Epoux **jai** labouré tout aujourd'hui apresan je languis de me coucher* » (Marie, 14.09.14)⁴⁷.

Ce phénomène est plus fréquent dans l'orthographe de Marie (1,90‰) que dans celle de Pierre (0,07‰).

- forme soudée *tai*

Enfin, nous relevons la forme soudée *tai*, où le pronom personnel objet *te* apparaît agglutiné à la 1^{re} personne de l'indicatif présent d'*avoir* (environ 12%) :

« *Comme je **tai** explique sur mes lettres c'est toujours la même vie* » (Pierre, 28.03.15).

De même que pour les deux types d'agglutinations précédents, cette réalisation non standard est effectuée le plus souvent par Marie, où elle est attestée à 0,65‰, par rapport à 0,27‰ dans l'orthographe de Pierre.

Nous résumons ci-dessous, sous forme de tableau, les données concernant les fréquences sur mille par rapport à chaque sous-corpus des formes soudées analysées :

| | Marie | Pierre |
|------------|--------------|---------------|
| <i>jai</i> | 1,90‰ | 0,07‰ |
| <i>ma</i> | 1,60‰ | 1,07‰ |
| <i>tai</i> | 0,65‰ | 0,27‰ |

Tableau 7. Marie et Pierre : fréquences sur mille des formes soudées du type [pronom + avoir] les plus fréquentes

⁴⁷ Nous avons ici retenu également une variante de cette forme soudée, attestée une seule fois : *jais*.

4.2.5.2. Les cas de soudure avec des verbes lexicaux pleins

Le deuxième type de sous-segmentation que nous analysons est constitué par la soudure des pronoms de 1^{re} et 2^e personne à des verbes lexicaux pleins. À l'intérieur de cette catégorie, les soudures concernant le pronom objet *te* sont les plus fréquentes⁴⁸. En raison de cette fréquence élevée, nous analysons dans le détail seulement les cas de soudure impliquant le pronom objet *te*.

Les trois verbes lexicaux pleins les plus fréquemment concernés par le phénomène de soudure à cette forme pronominale sont : *embrasser*, *écrire* et *assurer*. Nous présentons sous forme de tableau la valeur en pourcentage de ces occurrences par rapport à la catégorie *te + verbes lexicaux pleins* :

| | Total |
|-----------------------|--------------|
| <i>te + embrasser</i> | ≈ 47% |
| <i>te + écrire</i> | ≈ 16% |
| <i>te + assurer</i> | ≈ 15% |

Tableau 8. Marie et Pierre : pourcentage des formes soudées du type [*te + verbes lexicaux pleins*] les plus fréquentes

- formes soudées : *te + embrasser*

Le verbe lexical le plus sujet à l'agglutination à cette forme pronominale est *embrasser*. Verbe fréquemment employé dans les formules de clôture des lettres, segments textuels récurrents dans ce type d'écriture épistolaire, il constitue presque la moitié des occurrences de soudure entre *te* et un verbe lexical plein (environ 47%).

La forme soudée la plus fréquente est *tembrasse*. En effet, environ 67% des soudures entre *te* et *embrasser* donnent lieu à cette forme, constituée de l'élision du pronom personnel *te* devant la 1^{re} personne de l'indicatif présent du verbe :

⁴⁸ Ces soudures représentent en effet environ 77% des agglutinations de cette catégorie, alors que les soudures concernant la forme objet *me* ne constituent qu'environ 15% et celle concernant la forme sujet *je*, environ 8%.

« Je **tembrasse** bien fort ainsi que tous a la maison MF » (Marie, 06.04.15).

La soudure de ce patron apparaît autant dans la graphie de Marie (1,22‰) que dans celle de Pierre (1,75‰), pour lequel celle-ci constitue la forme soudée la plus fréquente⁴⁹.

- formes soudées : *te + écrire*

La deuxième soudure la plus fréquente entre le pronom objet *te* et un verbe lexical plein concerne le verbe *écrire* (environ 16%). Ce phénomène est plus attesté dans l'orthographe de Marie (0,61‰) que dans celle de Pierre (0,27‰). L'emploi fréquent de ce verbe lexical peut également être rapporté au cadre stylistique de l'écriture épistolaire.

La forme soudée la plus attestée de ce patron est *tecrire* (et ses variantes, environ 70% des soudures), qui résulte de l'agglutination du pronom personnel à l'infinitif du verbe *écrire* :

« Hier chère Epouse j'aurais voulu **tecrire** une lettre mais malgres ma meilleure volompté je n'ai pas pu » (Pierre, 25.12.14).

- formes soudées : *te + assurer*

Enfin, une autre agglutination fréquente du pronom objet *te* avec un verbe lexical implique le verbe *assurer* (environ 15%). L'élision du pronom personnel *te* devant la 1^{re} personne de l'indicatif présent du verbe produit ici la forme soudée *tassure* :

« Je **tassure** mon très chère Pierre que j'ai bonne appetie même bon courage » (Marie, 29.11.14).

Ce phénomène apparaît plus souvent dans l'orthographe de Marie (0,53‰) que sous la plume de Pierre (0,34‰).

⁴⁹ En effet, cette forme soudée représente environ 23% du total des soudures employées par Pierre.

Le tableau suivant résume les fréquences sur mille des soudures ici analysées par scripteur :

| | Marie | Pierre |
|-----------------------|--------------|---------------|
| <i>te + embrasser</i> | 1,22‰ | 1,75‰ |
| <i>te + écrire</i> | 0,61‰ | 0,27‰ |
| <i>te + assurer</i> | 0,53‰ | 0,34‰ |

Tableau 9. Marie et Pierre : fréquences sur mille des formes soudées du type [pronom + avoir] les plus fréquentes

4.2.5.3. Les cas de soudure avec d'autres formes pronominales

Le troisième type de sous-segmentation attesté concerne la soudure des pronoms personnels *je*, *me*, *te* à d'autres formes pronominales conjointes : *y* et *en*. L'agglutination à *en* est bien plus fréquente, environ 14% des occurrences totales de soudure, que celle impliquant *y*, environ 5%. Dans ce cas également, l'origine de l'agglutination réside dans l'élision de la voyelle finale des pronoms personnels de 1^{re} et 2^e personne devant ces formes pronominales.

Le tableau suivant indique le pourcentage des formes soudées les plus fréquentes par rapport aux occurrences de soudure attestées dans cette catégorie :

| | Total |
|------------|--------------|
| <i>ten</i> | ≈ 35% |
| <i>jen</i> | ≈ 23% |
| <i>jy</i> | ≈ 20% |
| <i>men</i> | ≈ 17% |

Tableau 10. Marie et Pierre : pourcentage des formes soudées du type [pronom + pronom] les plus fréquentes

- formes soudées : *pronom + en*

En ce qui concerne les soudures à la forme pronominale *en*, le cas d'agglutination le plus fréquent concerne le pronom objet *te*. Ce phénomène donne lieu à la forme soudée *ten* (environ 35%)⁵⁰ :

« *du fromage je **ten** conserve un autre petit morceau* » (Marie, 06.04.15).

Cette soudure est présente dans l'orthographe de Marie (0,72‰) ainsi que dans celle de Pierre (0,54‰).

Puis, on relève la forme soudée *jen* (environ 23%)⁵¹, résultat de l'agglutination entre le pronom sujet *je* et *en* :

« *mon cousin de campdeltour a écrit **jen** suis tres contant* » (Pierre, 15.11.14).

Cette forme est plus largement employée par Marie (0,68‰) que par Pierre (0,07‰).

Enfin, l'élision du pronom *me* devant la forme pronominale *en* donne lieu à la forme soudée *men* (environ 17%), comme dans l'extrait suivant :

« *tu peu croire qu'il **men** a doné du courage* » (Marie, 09.10.14).

Cette soudure apparaît de façon plus homogène dans l'orthographe des deux scripteurs : sa fréquence s'élève à 0,34‰, aussi bien chez Marie que chez Pierre.

- formes soudées : *pronom + y*

Comme nous l'avons vu, les agglutinations à la forme pronominale *y* constituent un phénomène rare (environ 5% des occurrences totales de soudure). Le cas d'agglutination le plus fréquent se vérifie avec le pronom personnel sujet *je*, ce qui donne lieu à la forme soudée *jy* (environ 20%)⁵² :

⁵⁰ Sont ici prises également en compte ses variantes homophones *tan* (2) et *tant* (1).

⁵¹ Est ici comprise également la forme homophone *jan*, dont on a relevé une seule occurrence.

⁵² Nous avons ici pris en compte également la forme homophone *ji*, dont on a relevé une seule occurrence.

« *ten* vaut il puisque *jy* suis que je te dise tout » (Marie, 09.10.14).

Sa fréquence est attestée à 0,57‰ dans l'orthographe de Marie, par rapport à 0,07‰ dans celle de Pierre.

Nous résumons dans le tableau ci-dessous les fréquences sur mille par chaque sous-corpus :

| | Marie | Pierre |
|------------|--------------|---------------|
| <i>ten</i> | 0,72‰ | 0,54‰ |
| <i>jen</i> | 0,68‰ | 0,07‰ |
| <i>men</i> | 0,34‰ | 0,34‰ |
| <i> jy</i> | 0,57‰ | 0,07‰ |

Tableau 11. Marie et Pierre : fréquences sur mille des formes soudées du type [pronom + pronom] les plus fréquentes

4.2.6. Les formes soudées les plus fréquentes dans l'orthographe de Victoria et Félicien

Nous explorons maintenant les formes soudées les plus fréquentes dans l'orthographe de Victoria et Félicien.

Nous adoptons la même présentation des données que celle utilisée pour les analyses des orthographe de Marie et Pierre. Tout d'abord, nous présentons sous forme de tableau la valeur en pourcentage des agglutinations les plus fréquentes dans l'orthographe de Victoria et Félicien par rapport au total des soudures attestées :

| | Total |
|-------------|--------------|
| <i>ma</i> | ≈ 56% |
| <i>tant</i> | ≈ 19% |
| <i>ta</i> | ≈ 13% |

Tableau 12. Victoria et Félicien : pourcentage des formes soudées les plus fréquentes

Nous analysons ces formes soudées en adoptant la même typologie utilisée pour l'analyse des soudures relevées dans l'orthographe de Marie et Pierre. Ainsi, on relève deux formes soudées dans la catégorie des soudures avec *avoir*, *ma* et *ta*, et une forme soudée dans la catégorie des soudures avec d'autres formes

pronominales, *tant*. En revanche, aucune occurrence de soudure avec des verbes lexicaux pleins n'est attestée à une fréquence significative.

Ces données indiquent d'ores et déjà que, dans l'orthographe de Victoria et Félicien, un type de soudure se dégage de façon nette, lié à l'existence de formes homophones-hétérographes (cf. *infra* 4.2.8.2.). En effet, les trois formes ci-dessus constituent à elles seules environ 88% des occurrences relevées. Ainsi, les autres agglutinations ne sont que des phénomènes rares, qui, individuellement, ne dépassent pas le seuil d'environ 1% par rapport au nombre total des soudures.

4.2.6.1. Les cas de soudure avec *avoir*

- forme soudée *ma*

Dans le cadre des agglutinations entre pronom personnel et *avoir*, la forme soudée *ma* est la plus fréquente (environ 76%). Cette soudure résulte de l'agglutination entre le pronom objet *me* et la 3^e personne de l'indicatif présent du verbe *avoir* :

« *elle a était bien résonnable elle **ma** donner un litre de fil de fer et un saucisson* » (Félicien, 19.09.16).

Comme nous avons pu l'observer dans l'orthographe de Marie et Pierre, Victoria et Félicien emploient également la même forme soudée *ma* comme forme hétérographe de la soudure avec la 2^e personne de l'indicatif présent du verbe *avoir* (forme normée : [tu] m'as), comme dans cet exemple :

« *J'ai fait voir la jolie broche que tu **ma** envoyer* » (Victoria, 15.02.16-1).

Cette agglutination est plus attestée dans la correspondance de Victoria (1,55‰) que dans celle de Félicien (1,27‰).

- forme soudée *ta*

Ensuite, la forme *ta*, résultat de l'agglutination du pronom personnel objet *te* à la 3^e personne de l'indicatif présent du verbe *avoir*, représente environ 18% de ces soudures :

« *Tu me dit que ton frère **ta** écrit moi il y à pas dangér qu'il m'écrive* » (Victoria, 12.02.16).

De même que pour l'agglutination précédente, cette soudure est effectuée le plus souvent par Victoria, où elle est attestée à 0,52‰, par rapport à 0,21‰ dans l'orthographe de Félicien.

Nous indiquons sous forme de tableau les fréquences sur mille des occurrences de soudure ici analysées par rapport à chaque sous-corpus :

| | Victoria | Félicien |
|-----------|-----------------|-----------------|
| <i>ma</i> | 1,55‰ | 1,27‰ |
| <i>ta</i> | 0,52‰ | 0,21‰ |

Tableau 13. Victoria et Félicien : fréquences sur mille des formes soudées du type [pronom + avoir] les plus fréquentes

4.2.6.2. Les cas de soudure avec d'autres formes pronominales

En ce qui concerne les soudures entre pronoms personnels et une autre forme pronominale, l'agglutination de la forme objet *te* à *en* est la plus fréquente : elle constitue environ 93% des occurrences de cette catégorie.

Ici, l'élision du pronom objet *te* devant la forme pronominale conjointe *en* est réalisée à l'écrit par la forme homophone-hétérographe *tant*, comme dans cet extrait :

« je suis content que tu sois toujours en bonne santé pour quand à moi je peu **tant** dire de même » (Félicien, 17.06.15).

Cette forme n'est donc pas une soudure prototypique, où les deux éléments concernés dans le phénomène d'élision, qui devraient être séparés à l'écrit par une apostrophe, sont soudés. Ici, il s'agit plutôt de l'emploi d'une forme hétérographe de la forme homophone *t'en*. En prenant en compte cette précision, nous utilisons tout de même le terme de *soudure* en référence à la forme *tant*, puisque les deux formes pronominales initiales, *te* et *en*, ne sont pas reconnues en tant que formes autonomes et sont ici réanalysées comme une seule unité : l'homophonie est due ici à un problème de segmentation.

À la différence des précédentes, cette forme soudée est employée seulement par Félicien, comme le tableau ci-dessous l'indique :

| | Victoria | Félicien |
|-------------|-----------------|-----------------|
| <i>tant</i> | 0 | 0,75‰ |

Tableau 14. Victoria et Félicien : fréquence sur mille de la forme soudée du type [pronom + pronom] la plus fréquente

4.2.7. Synthèse : soudures relevées et leur fréquence par scripteur

Nous exposons au moyen du tableau ci-dessous les formes soudées relevées dans le *corpus Arcis-Fabre*, accompagnées de leurs fréquences sur mille dans le sous-corpus de chaque scripteur :

| %o | Marie | Pierre | Victoria | Félicien |
|-----------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <i>jai</i> | 1,90 | 0,07 | 0,08 | 0,01 |
| <i>ma</i> | 1,60 | 1,07 | 1,55 | 1,27 |
| <i>tai</i> | 0,65 | 0,27 | 0 | 0,02 |
| <i>te + embrasser</i> | 1,22 | 1,75 | 0 | 0,01 |
| <i>te + écrire</i> | 0,61 | 0,27 | 0 | 0 |
| <i>te + assurer</i> | 0,53 | 0,34 | 0 | 0 |
| <i>ten</i> | 0,72 | 0,54 | 0 | 0,02 |
| <i>jen</i> | 0,68 | 0,07 | 0 | 0 |
| <i>men</i> | 0,34 | 0,34 | 0 | 0,01 |
| <i>jy</i> | 0,57 | 0,07 | 0,02 | 0,01 |
| <i>ta</i> | 0,19 | 0 | 0,52 | 0,21 |
| <i>tant</i> | 0 | 0,07 | 0 | 0,75 |

Tableau 15. Fréquences sur mille des formes soudées les plus fréquentes par scripteur

4.2.8. Hypothèses explicatives

4.2.8.1. Nature et usages des formes soudées

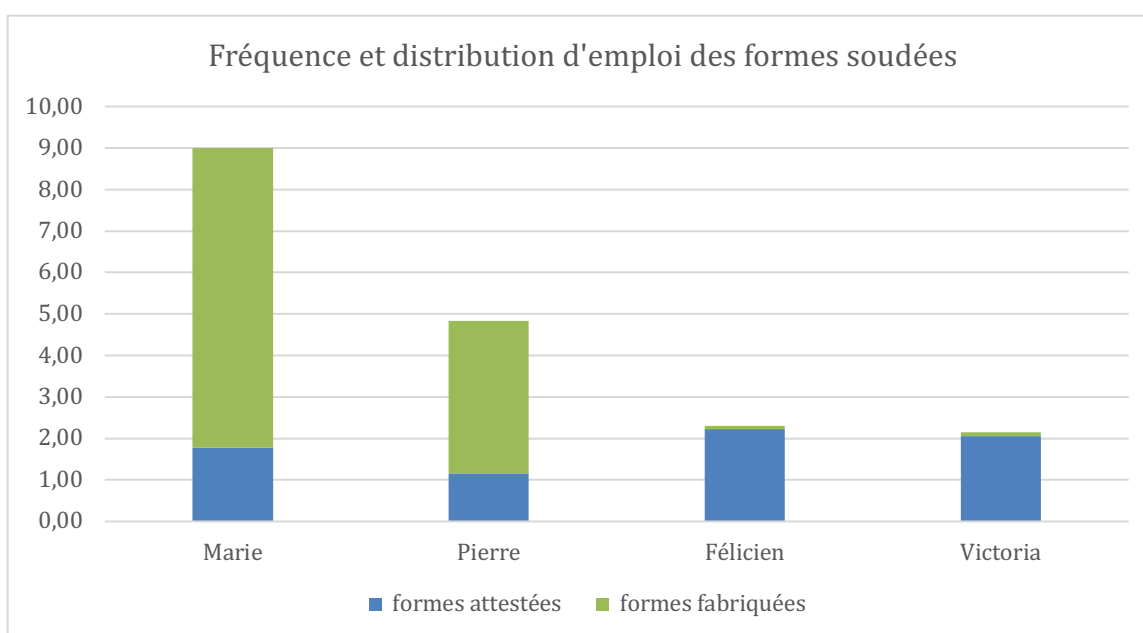
Une fois les formes de soudure les plus fréquentes dans chaque sous-corpus relevées et analysées, nous tentons de dégager des tendances quant à l'emploi de chaque scripteur.

Si l'on compare les formes soudées que l'on retrouve chez les quatre scripteurs, il est possible de les diviser en deux macro-catégories. D'un côté, on relève des formes fabriquées par les scripteurs, telles que *jai*, *tai*, *tembrasse*, *técrire*, *tassure*, *ten*, *jen*, *men*, *jy* : il s'agit d'unités graphiques qui ne sont pas des unités de langue attestées en français standard. De l'autre côté, on remarque des unités graphiques existantes en français standard, comme *ma*, *ta*, *tant*, mais qui sont employées ici

avec un usage non normé : il s'agit de formes hétérographes de mots homophones qui apparaissent à la place de la forme graphique attendue (en l'occurrence, *m'a*, *t'a*, *t'en*).

Ces soudures correspondent à des usages individuels cohérents. Comme le tableau 14 le rappelle, d'un côté, Marie et Pierre utilisent principalement des formes fabriquées, alors que Victoria et Félicien emploient majoritairement des formes hétérographes attestées.

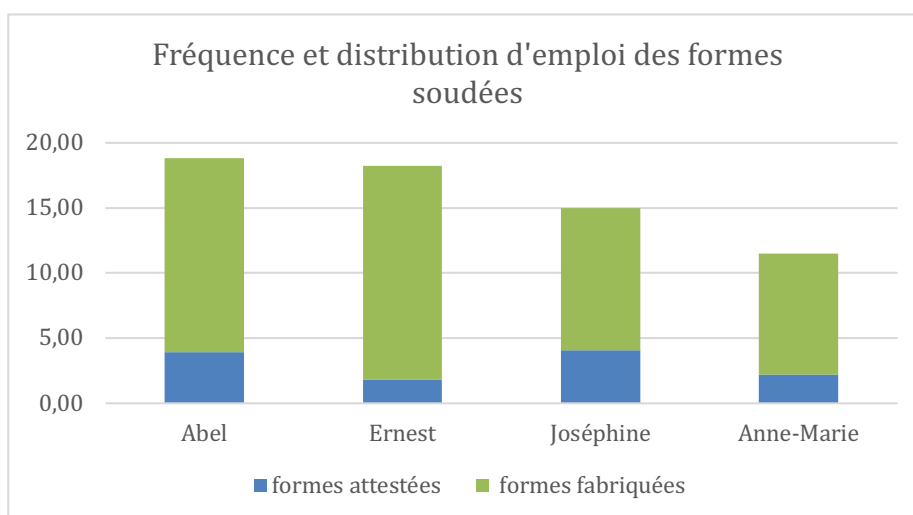
La distribution d'emploi des formes soudées – fabriquées et hétérographes attestées – semble liée à la compétence orthographique relative à ce phénomène. Marie et Pierre font un usage plus fréquent des soudures par rapport à Félicien et Victoria (cf. *supra* 4.2.2.), et ces deux premiers emploient très majoritairement des formes fabriquées. On peut ainsi dire que les scripteurs qui emploient le plus de soudures sont ceux qui utilisent des formes fabriquées en nombre élevé, alors que les scripteurs qui en font un usage moins fréquent utilisent surtout des formes hétérographes attestées, comme l'illustre le graphique ci-dessous⁵³ :



Graphique 2. Fréquence sur mille et distribution d'emploi des formes soudées les plus fréquentes par scripteur

⁵³ Le graphique 2 prend en compte les soudures fréquentes analysées jusqu'ici. Leur fréquence est calculée sur mille par rapport à la taille du sous-corpus de chaque scripteur.

Afin de vérifier cette hypothèse, nous élargissons l'observation de la distribution d'emploi des formes soudées aux orthographes d'autres scripteurs de *Corpus 14*. Pour ce faire, nous avons sélectionné quatre scripteurs faisant un usage fréquent des soudures concernant les pronoms personnels de 1^{re} et 2^e personne : Abel (18,82‰), Ernest (18,22‰), Joséphine (15,01‰) et Anne-Marie (11,52‰)⁵⁴. Les orthographes de ces scripteurs présentent également une fréquence élevée de formes fabriquées : la totalité des formes fabriquées représente environ 79% des soudures chez Abel, environ 90% chez Ernest, environ 73% chez Joséphine et environ 81% chez Anne-Marie. Le graphique ci-dessous montre la fréquence sur mille et la distribution d'emploi des formes attestées et des formes fabriquées par rapport à la taille du sous-corpus de chaque scripteur :



Graphique 3. Fréquence sur mille et distribution d'emploi des formes soudées par scripteur dans Corpus 14

En observant de plus près les formes fabriquées utilisées par ces scripteurs, on retrouve des formes fabriquées déjà relevées dans le *corpus Arcis-Fabre* : par exemple, le patron *te + embrasser* représente 1,91‰ des occurrences des soudures chez Ernest et 1,44‰ chez Anne-Marie, comme dans cet extrait :

⁵⁴ Le scripteur qui, dans l'ensemble de *Corpus 14*, fait un usage peu fréquent de ces soudures est Charles (0,74‰). Malheureusement, la taille de son corpus (1 343 mots) nous paraît trop réduite pour pouvoir permettre une étude statistique fiable et représentative quant à son emploi des formes soudées.

« je termine ma lettre et **tembrasse** du fond du coeur ton beau Frere pour la vie Ernest Viste » (Ernest, 06.12.14).

Le patron *te + écrire* constitue 1,11‰ des soudures chez Anne-Marie :

« Mon cher Jean Marie Je **tecrit** deux mots pour te dire de nos nouvelles et pour en recevoir des tiennes » (Anne-Marie, 30.04.16) ;

la forme soudée *jai* représente 3,37‰ des soudures chez Abel et 2,62‰ chez Joséphine :

« touse que **jai** vu je vous les doujours dit carre **jai** us du mal au pied » (Abel, 04.04.16).

On relève également d'autres formes fabriquées fréquentes dans les orthographes de ces scripteurs. Par exemple, le patron *te + envoyer* représente 4,53‰ des occurrences des soudures chez Joséphine (souvent accompagné d'une sursegmentation) et 1,35‰ chez Ernest :

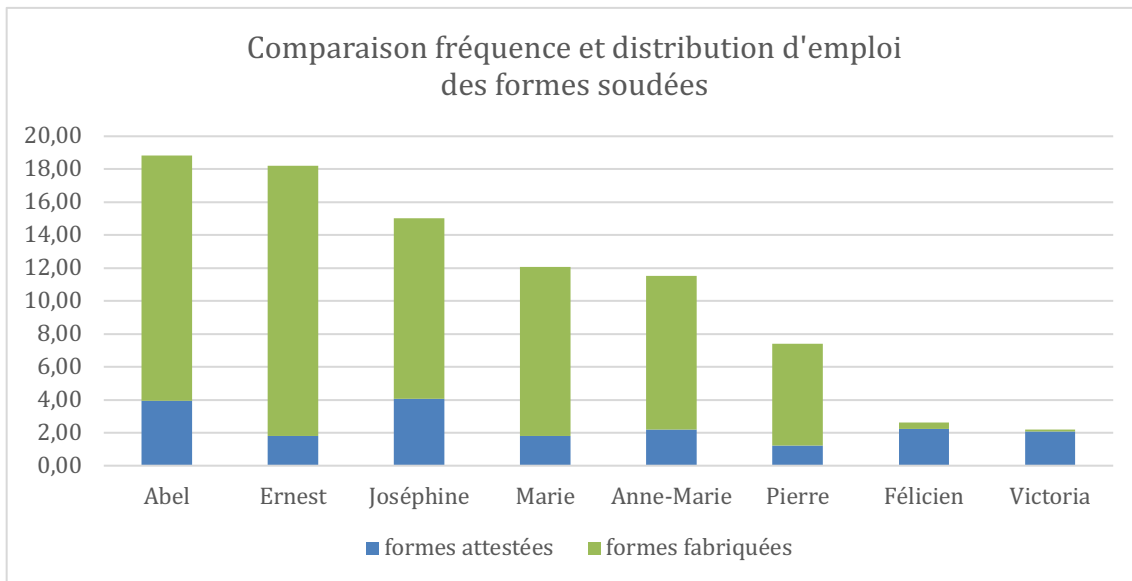
« cher Laurent je te dirais que je **tenvois** un paquet quil illa un saucise un raisin et 50 sous pliles ten un papier ten la boite » (Joséphine, 13.01.15).

Aussi, le patron *me + dire* constitue 5,90‰ des soudures dans l'orthographe d'Abel, comme l'extrait ci-dessous en témoigne :

« tu **medis** que louis baumas est dans le pas de calais » (Abel, 28.08.15).

Dans ce cas, la soudure se vérifie entre le pronom personnel objet *me* et un verbe commençant par une consonne, et non par une voyelle, comme on a pu l'observer jusqu'ici. Ce phénomène, où l'élision ne joue aucun rôle, n'est pas attesté dans le *corpus Arcis-Fabre*.

Nous comparons maintenant la distribution d'emploi des formes soudées chez Marie, Pierre, Victoria et Félicien et les quatre autres scripteurs de *Corpus 14*, en prenant en compte l'ensemble des soudures présentes dans le *corpus Arcis-Fabre* (et non seulement les formes les plus fréquentes) :



Graphique 4. Fréquence sur mille et distribution d'emploi des formes soudées par scripteur comparées à d'autres scripteurs de Corpus 14

Même en élargissant l'analyse à la totalité de soudures employées par Marie, Pierre, Victoria et Félicien, ce qui implique de prendre en considération également des formes de soudure occasionnelles, les données semblent confirmer les tendances observées ci-dessus. On peut ainsi suggérer qu'un emploi fréquent de formes soudées chez les scripteurs peu lettrés s'accompagne d'un emploi fréquent de formes fabriquées. L'emploi de ces formes est sensiblement moins fréquent chez les deux scripteurs du *corpus Arcis-Fabre* qui font un usage plus limité des soudures ; cependant, pour pouvoir généraliser cette observation, il est nécessaire de vérifier si cette tendance est confirmée dans d'autres orthographe de scripteurs peu lettrés.

4.2.8.2. Des tendances dans le fonctionnement des soudures

Après avoir identifié les différents types de formes soudées et leur distribution d'emploi, nous nous demandons s'il est possible de dégager des tendances sous-jacentes qui peuvent en éclairer le fonctionnement. Ainsi, nous étudions plusieurs facteurs susceptibles d'influencer le processus de sous-segmentation dans le cas des pronoms clitics de 1^{re} et 2^e personne.

Cette analyse est menée sur le *corpus Arcis-Fabre*, en comparant les cas de soudure relevés avec les réalisations normées correspondantes. Cette comparaison est, à notre sens, nécessaire à une meilleure appréhension du phénomène de la sous-

segmentation dans son fonctionnement global : y aurait-il des facteurs qui pourraient influencer la production d'une forme soudée plutôt que sa réalisation normée ?

La fonction syntaxique

Pour essayer d'évaluer si la fonction syntaxique du pronom personnel impliqué dans la soudure a une influence sur le processus de sous-segmentation, nous avons comparé les cas de soudure relevés avec les réalisations normées correspondantes. Ainsi, nous avons identifié les occurrences des formes pronominales *je*, *me*, *te* où, dans des contextes d'élision, elles sont suivies d'une apostrophe, conformément à l'usage normé :

« *ce soir nayant pas a trier j'ai eu un petit moment à moi* » (Marie, 240914).

Nous avons également pris en compte les occurrences où l'apostrophe n'est pas présente, mais un espace blanc entre les deux éléments est utilisé comme signe de démarcation des frontières des mots graphiques :

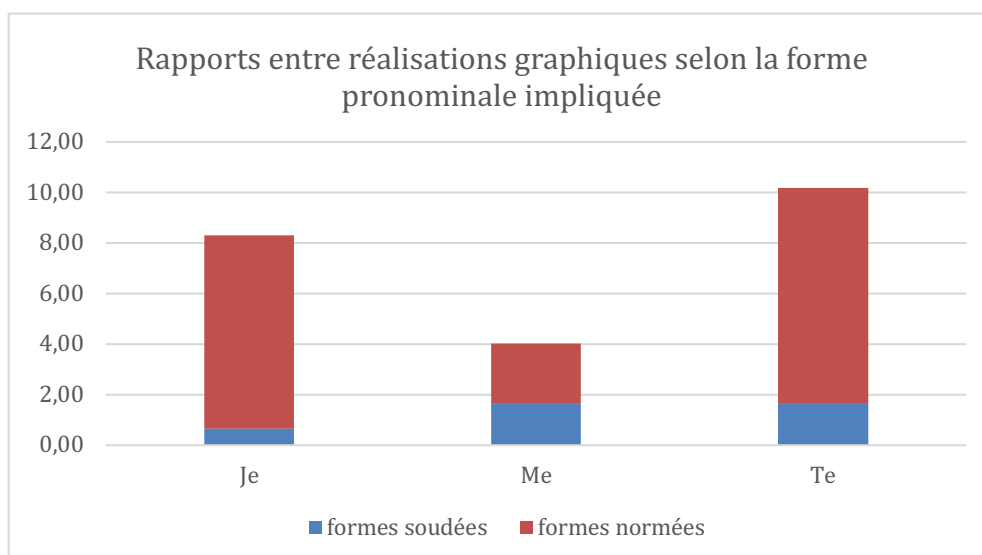
« *Ton Epoux qui t embrasse a son tour* » (Pierre, 16.11.14)⁵⁵.

Ces données supplémentaires mettent en lumière une variation du rapport entre réalisations normées et non standard selon la forme pronominale impliquée.

Ainsi, une analyse effectuée en fonction du paramètre syntaxique – fonction sujet vs. fonction objet des formes pronominales – montre que dans le *corpus Arcis-Fabre* les formes objet *me* et *te* sont plus fréquemment soudées que la forme sujet *je*.

Le graphique ci-dessous illustre les fréquences sur mille des formes soudées et des formes normées en fonction du pronom concerné par rapport au *corpus Arcis-Fabre*⁵⁶ :

⁵⁵ Nous choisissons de réunir dans un même ensemble les réalisations normées avec la marque de l'apostrophe et celles où un espace blanc est employé puisque ces dernières signalent tout de même la conscience du scripteur de deux éléments séparés dérivant de l'élision. Nous envisageons donc un *continuum* de réalisations graphiques où les deux pôles sont, du côté de l'usage non standard, les agglutinations et, du côté de la norme, la marque de l'apostrophe ; au milieu se situent les cas où la démarcation entre les deux éléments impliqués est effectuée au moyen d'un espace blanc.



Graphique 5. Fréquence sur mille des formes soudées et des formes normées selon la forme pronominale

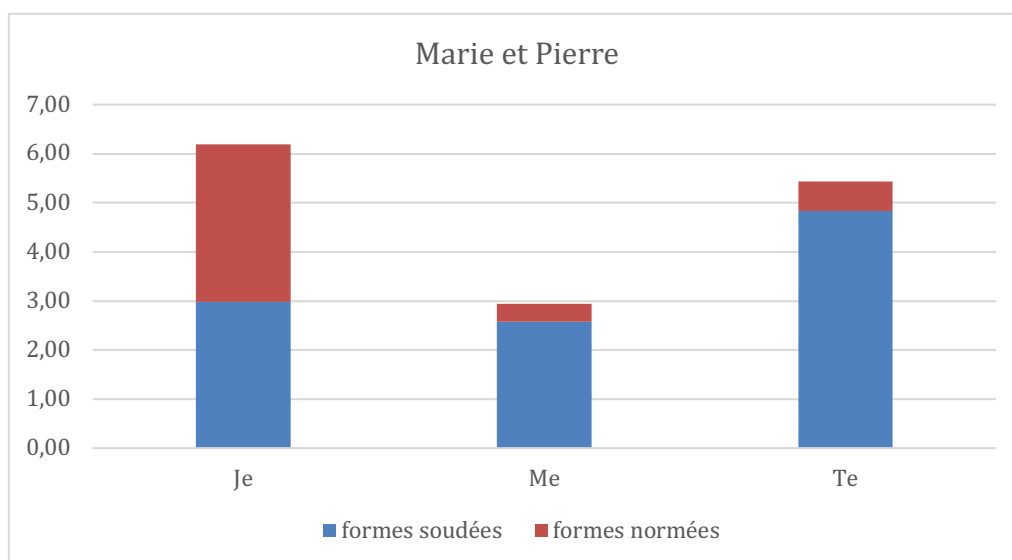
En effet, les formées soudées représentent seulement environ 8% de l'ensemble des réalisations (soudées et normées) impliquant le pronom sujet *je*, alors qu'elles représentent environ 41% des réalisations du pronom objet *me* et environ 16% des réalisations du pronom objet *te*. Le tableau ci-dessous présente ces données :

| | Je | Me | Te |
|----------------|-----------|-----------|-----------|
| formes soudées | ≈ 8% | ≈ 41% | ≈ 16% |
| formes normées | ≈ 92% | ≈ 59% | ≈ 84% |

Tableau 16. Pourcentage des formes soudées et des formes normées selon la forme pronominale

⁵⁶ Ce graphique montre également que la fréquence relative de chaque forme pronominale ne semble pas être un paramètre pertinent pour l'explication du fonctionnement des soudures : c'est la forme la moins fréquente des trois (*me*) qui apparaît le plus souvent soudée.

Cette tendance est particulièrement évidente chez Marie et Pierre. Le graphique ci-dessous illustre la distribution entre réalisations soudées et réalisations normées, rapportée à une fréquence sur mille de ces occurrences, selon les sous-corpus des deux scripteurs :



Graphique 6. Marie et Pierre : fréquence sur mille des formes soudées et des formes normées selon la forme pronominale

Dans le cas des pronoms objets *me* et *te*, les réalisations graphiques tendent clairement à l'agglutination. Le tableau ci-dessous reporte les valeurs en pourcentage :

| | Me | Te |
|----------------|-----------|-----------|
| formes soudées | ≈ 88% | ≈ 89% |
| formes normées | ≈ 12% | ≈ 11% |

Tableau 17. Marie et Pierre : pourcentage des formes soudées et des formes normées selon la forme pronominale objet

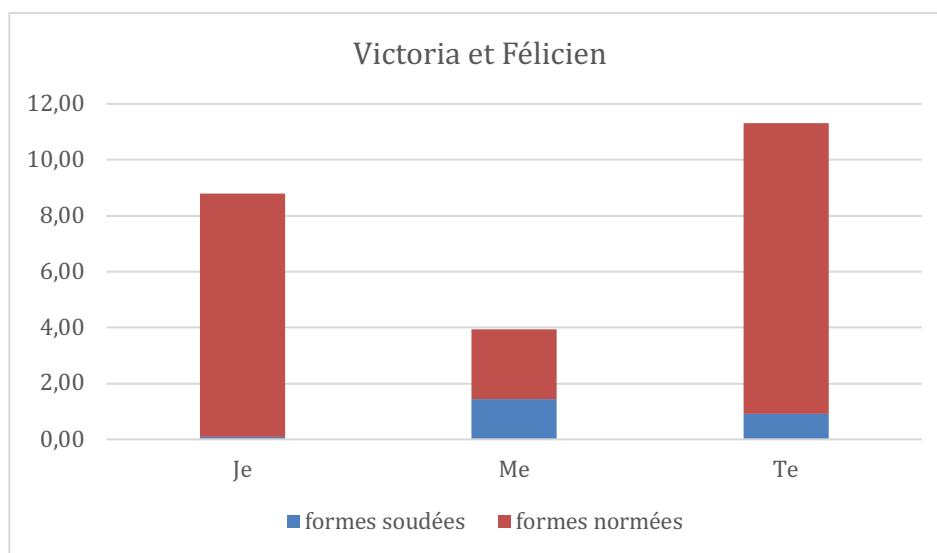
Cette tendance à l'agglutination subit de fortes variations lorsque le pronom personnel impliqué est le pronom sujet *je* : dans ce cas, les réalisations normées sont plus fréquentes et les formes soudées baissent à environ 48% de l'ensemble de ses réalisations (formes soudées et formes normées).

| | Je |
|----------------|-----------|
| formes soudées | ≈ 48% |
| formes normées | ≈ 52% |

Tableau 18. Marie et Pierre : pourcentage des formes soudées et des formes normées de la forme pronominale sujet

Dans l'orthographe de Victoria et Félicien, qui ont des compétences orthographiques plus développées en matière de sous-segmentation, les cas d'élision à l'oral produisent des réalisations graphiques qui tendent à la norme pour les trois pronoms étudiés.

Nous montrons, à l'aide du graphique ci-dessous, les rapports entre réalisations soudées et réalisations normées, rapportées à une fréquence sur mille de ces occurrences, par rapport au sous-corpus de ces deux scripteurs :



Graphique 7. Victoria et Félicien : fréquence sur mille des formes soudées et des formes normées selon la forme pronominale

Cependant, comme on peut le remarquer sur ce graphique, le rapport entre réalisations soudées et réalisations normées connaît également des variations selon la fonction syntaxique du pronom personnel impliqué. Dans le cas du pronom sujet *je*, les graphies soudées ne représentent qu'environ 1% de ses réalisations, alors que ce pourcentage augmente dans le cas des pronoms objets, notamment en ce qui concerne la forme *me*⁵⁷.

Le tableau ci-dessous indique les valeurs en pourcentage de ces rapports :

| | Je | Me | Te |
|----------------|-----------|-----------|-----------|
| formes soudées | ≈ 1% | ≈ 34% | ≈ 8% |
| formes normées | ≈ 99% | ≈ 66% | ≈ 92% |

Tableau 19. Victoria et Félicien : pourcentage des formes soudées et des formes normées selon la forme pronominale

Ainsi, ces résultats semblent indiquer que les pronoms clitiques en fonction complément, *me* et *te*, sont plus fréquemment soudés que *je* dans le cas de mise en écrit d'élisions orales, notamment chez Marie et Pierre. La tendance plus marquée à réaliser *je* de façon normée suggère donc une meilleure appréhension du pronom sujet en tant qu'élément autonome, alors que les agglutinations des formes objet laissent présupposer une saillance linguistique moins forte des formes pronominales ayant cette fonction syntaxique, ce qui favoriserait l'agglutination⁵⁸.

La fréquence d'emploi

Cette analyse ne semble pas soutenir l'hypothèse que la fréquence d'emploi de certains verbes lexicaux dans certains patrons syntaxiques aurait une influence sur le phénomène de soudure. On pourrait croire que certaines soudures apparaissent souvent dans l'orthographe des épistoliers puisqu'elles contiennent des verbes à initiale vocalique qui sont fréquemment employés dans le cadre de l'écriture

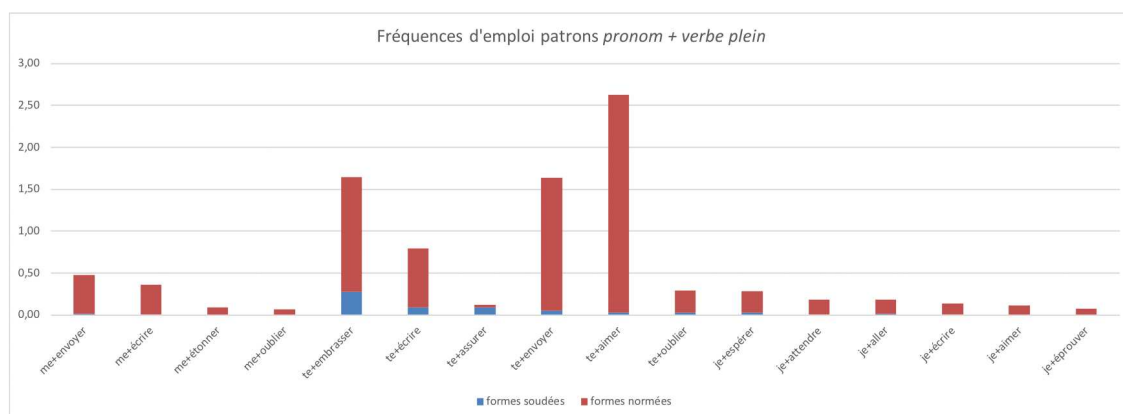
⁵⁷ Cette valeur pourrait toutefois être également influencée par le fait que le pronom personnel *je* ne rentre pas dans des patrons syntaxiques donnant lieu à des soudures qui sont des formes homophones-hétérographes, à l'exception de *jen* – *Jean*.

⁵⁸ On notera que sur le plan discursif, le pronom sujet est un des constituants essentiels de la proposition. Du point de vue de la structure informationnelle, le sujet est le thème de l'énoncé, alors que l'objet et le verbe font partie du rhème : *je*^{thème} / *te* ^{dis}rhème.

épistolaire, comme *embrasser* et *écrire*, et ont donc un caractère plus prédictible. Fréquence et prédictibilité augmenteraient donc les possibilités de soudure entre les formes pronominales clitiques et les formes verbales impliquées.

Cependant, la comparaison des occurrences des agglutinations et des occurrences des réalisations normées dans l'ensemble du *corpus Arcis-Fabre* ne semble pas indiquer que le verbe lexical plein employé dans différents patrons syntaxiques soit un paramètre pertinent. En effet, les patrons fréquemment attestés dans des agglutinations se retrouvent également réalisés dans des graphies normées.

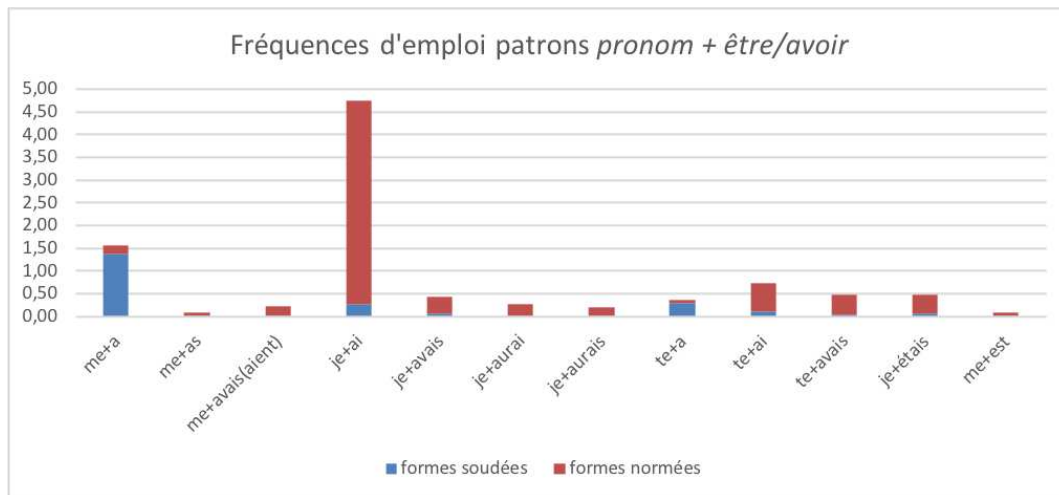
Le graphique ci-dessous montre ces données :



Graphique 8. Fréquences d'emploi des patrons [pronom + verbe plein] sur mille

Ainsi, parmi les fréquences les plus élevées, nous observons les patrons *te + envoyer*, *embrasser*, *écrire*. Dans le cas de ces verbes, les formes soudées demeurent plus rares que les occurrences normées (respectivement, 1,58‰, 1,37‰ et 0,7‰ de formes normées vs. 0,06‰, 0,28‰ et 0,09‰ de formes soudées). En outre, le patron le plus fréquent, *te + aimer*, est presque exclusivement réalisé sous sa forme normée (2,58‰ vs. 0,03‰ de formes soudées). Inversement, un patron peu fréquent comme *te + assurer* apparaît réalisé majoritairement sous sa forme soudée (0,09‰) plutôt que sous sa forme normée (0,04‰).

De même, dans le cas des verbes *être* et *avoir*, ce ne sont pas les patrons les plus fréquents qui sont le plus souvent soudés, comme le tableau ci-dessous l'illustre :



Graphique 9. Fréquences d'emploi des patrons [pronom + être/avoir] sur mille

Ainsi, le patron le plus fréquent, *je + ai*, est très majoritairement réalisé avec une orthographe normée (4,48‰ vs. 0,27‰ de soudures); d'autres patrons fréquents, par exemple *te + ai*, *je + étais*, ne sont soudés que rarement (respectivement, 0,62‰ et 0,43‰ de formes normées vs. 0,11‰ et 0,05‰ de formes soudées).

Les seules exceptions où les soudures dominant sont constituées par les patrons *me + a* et *te + a* (respectivement, 1,38‰ et 0,28‰ de formes soudées vs. 0,18‰ et 0,08‰ de formes normées). Ce constat peut s'expliquer par le fait que les réalisations soudées de ces deux patrons sont des formes homophones-hétérographes, *ma* et *ta*.

En ce qui concerne les patrons impliquant exclusivement des formes pronominales, *te + en*, *je + en*, *me + en* et *je + y*, la seule configuration où les réalisations soudées sont plus fréquentes est celle de *te + en* (0,52‰ de formes soudées vs. 0,35‰ de formes normées). S'il est vrai qu'il s'agit du patron le plus fréquent des quatre (0,87‰ d'occurrences soudées et normées), la forme soudée qui en dérive est majoritairement une forme homophone-hétérographe (*tant*, qui représente environ 72% des soudures). Nous reviendrons plus bas sur le rôle de l'existence de formes homophones-hétérographes dans le processus de sous-segmentation (cf. *infra* 4.2.8.2.).

Ainsi, la comparaison avec les réalisations normées semble suggérer que la fréquence d'emploi de certains patrons n'est pas un paramètre pertinent pour l'explication du fonctionnement des soudures. De plus, lorsque les réalisations soudées de certains patrons sont presque les seules formes attestées, comme dans le cas de Marie et Pierre, cela semble être plutôt lié à leur compétence orthographique relative à la sous-segmentation qu'à la fréquence d'emploi. En effet, même des patrons qui ne sont employés qu'une ou deux fois, comme *te + entourer, effrayer, achever, alarmer* ou *me + inquiéter, éviter, imaginer*, donnent lieu à des réalisations exclusivement soudées.

La forte tendance à l'agglutination des constructions qui impliquent les pronoms objets *me* et *te* observée ci-dessus, alors que cette tendance est inversée pour le pronom sujet *je*, suggère que la fréquence d'emploi est un facteur moins influent sur le processus de soudure que la catégorie syntaxique à laquelle le pronom personnel appartient.

L'existence de formes homophones-hétérographes

Comme on l'a vu, Victoria et Félicien ont une meilleure maîtrise de la segmentation de la chaîne graphique (cf. *supra* 4.2.2.). Dans leur orthographe, les seuls cas de soudure fréquents concernent des mots homophones-hétérographes. Ainsi, le processus de soudure chez ces deux scripteurs est favorisé par l'existence de forme homophones-hétérographes, puisqu'il se matérialise principalement par ces formes.

En effet, il a déjà été relevé que la logographie fait partie des « zones de fragilité » de l'orthographe du français identifiées par Lucci et Millet (1994 : 64), qui appartiennent donc « au système d'écriture de la langue française, indépendamment des scripteurs et des situations scripturales » (*op. cit.* : 45). De plus, le rapport entre homophonie et hétérographie est défini par Jean-Pierre Jaffré et Catherine Brissaud (2006) comme un « point nodal de l'orthographe », connu pour être un lieu problématique de l'apprentissage de l'orthographe⁵⁹. Ces constats semblent expliquer la présence majoritaire de ce type de soudure dans

⁵⁹ Pour des recherches dans ce domaine, voir David *et al.* (2006) ; Brissaud *et al.* (2006) ; Tallet (2016) *inter alia*.

l'orthographe de scripteurs qui produisent généralement peu de sous-segmentation de la chaîne graphique.

Dans le cas de Marie et Pierre, scripteurs plus hésitants dans la segmentation des mots, l'existence de formes homophones-hétérographes ne semble cependant pas être le facteur qui détermine le processus de soudure. En effet, même si la forme homophone-hétérographe *ma* est présente dans leur sous-corpus, elle coexiste avec de nombreuses autres formes soudées, qui sont parfois plus fréquentes – c'est le cas de *jai* pour Marie et de *tembrasse* pour Pierre. La forme *ta* n'apparaît pas non plus parmi les soudures les plus fréquentes. Ces deux scripteurs, qui ont une compétence orthographique sur ce point moins élevée, semblent fabriquer plutôt eux-mêmes des formes soudées, aptes à fournir une représentation graphique des sons de la chaîne orale.

Le contexte lexico-syntaxique

Une analyse comparée des contextes lexico-syntaxiques des occurrences des formes homophones-hétérographes non standard et normées dans le *corpus Arcis-Fabre* – *ma* vs. *m'a*, *ta* vs. *t'a*, *tant* vs. *t'en* – ne fournit pas toujours de résultats significatifs permettant de formuler des hypothèses concernant les raisons d'emploi de ces formes.

Dans l'orthographe de Félicien, seule l'expression « m'a fait plaisir » apparaît sans autre variante que la forme soudée *ma*. Cet emploi constitue environ 24% des occurrences de *ma* :

« Samedi j'ai reçu ta gentille carte qui **ma** fait grand plaisir de voir que tu est bonne santé » (Félicien, 16.05.15).

En ce qui concerne la forme hétérographe *tant*, elle apparaît surtout en cooccurrence avec le verbe *dire*, dans les formules « t'en dire de même » ou « t'en dire pas (bien) long », comme dans cet exemple :

« J'ai reçu ta lettre de Chazeaux avec grand plaisir de voir que tu ais en bonne santé pour quand à moi je peu **tant** dire de même » (Félicien, 19.09.15).

Ce contexte représente environ 78% des occurrences de cette forme.

Il se peut que le manque d'analyse syntaxique et, en conséquence, le choix de la forme hétérographe non standard soient dus au caractère stéréotypé de ces formulations : l'emploi fréquent dans le contexte d'une formule stéréotypée aurait figé dans l'habitude graphique de Félicien les formes *ma* et *tant*.

Cependant, dans le cas de la soudure *ta*, l'analyse de l'environnement linguistique ne semble pas suggérer des emplois différenciés en fonction du contexte – ni qu'on prenne en examen la construction syntaxique du verbe qui suit la soudure, ni le sémantisme du même verbe. De même, dans l'orthographe de Victoria nous ne relevons pas de facteur qui puisse motiver l'usage d'une certaine forme hétérographe pour *ta*. En outre, la forme *ma* est presque la seule variante employée par Victoria (1,55‰ vs. 0,02‰) et la forme *tant* n'est pas attestée dans son orthographe.

Le paramètre du contexte lexico-syntaxique semble donc expliquer peu de cas d'emplois des formes soudées, ce qui nous amène à affirmer qu'il ne s'agit pas d'un paramètre majeur pour rendre compte de ce phénomène.

5. Perspectives : la segmentation de la chaîne graphique dans des écritures d'élèves

Avant de conclure ce chapitre, nous souhaitons ouvrir des perspectives sur le travail présenté ici en le rapprochant des études menées sur des textes d'élèves d'aujourd'hui, notamment de l'école primaire.

Ces productions présentent en effet des réalisations très proches des écrits des scripteurs peu lettrés du début du XX^e siècle à l'égard de la segmentation de la chaîne graphique.

Nous mettons à côté deux extraits de textes :

(i) Le monstre est
partit. ducout les parents ont crut
que c'était les
enfants. Les parents m'était leurs
enfants dans leur
chambre et les punicer.

(ii) personne ne sait tout
ce qui se passe et a laur
chaquun le m'est a son
idée, voitu il faut ipasser
pour le ~~ve~~ le savoir

Le contenu des deux fragments nous suggère la provenance de chacun : le premier est tiré du brouillon d'un élève de 10 ans (CM2, ou 5^{ème} primaire) (David et Doquet : 2016), le deuxième d'une lettre de *Corpus 14* (Laurent, 26.03.15-1).

Les deux productions présentent des sous-segmentations : *ducout* (i. l.2), *voitu* (ii. l.4), *ipasser* (ii. l.4), ainsi que des sur-segmentations : *m'était* (i. l.4), *a laur* (ii. l.2), *m'est* (ii. l.3).

En ce qui concerne les productions des élèves, David et Doquet affirment :

« dans le corpus d'élèves en cours de constitution, ces problèmes de segmentation en mots apparaissent massivement chez les scripteurs plus jeunes, même s'ils perdurent chez des élèves plus âgés, notamment dans les zones d'instabilité de l'orthographe, et plus particulièrement de l'idéographie (...) » (David et Doquet, 2016 : 12).

Les cas de soudure les plus attestés, en plus des noms composés (*cêrtête* pour *serre-tête*) et des locutions adverbiales (*toutacou* pour *tout à coup*) dans leur corpus sont les suivants :

- déterminants + nom : ex. *maifrair* (mes frères), *mêparan* (mes parents) ;
- nom + adjectif : ex. *châteaufor* (château fort) ;
- préposition + nom : ex. *aules* (au lait), *aguofre* (à gaufre) ;
- parfois, des syntagmes entiers : ex. Pablo *Boudeleau* (boit de l'eau).

Les deux auteurs observent qu'encore plus fréquents sont les cas de soudure qui dérive d'une élision. C'est le cas des suites : pronom + verbe (*mes parents mappelle*) ; adverbe (de négation) + verbe (*une agrafeuse qui noz pas agraffer*) ; déterminant + nom (*Lotre dit*) (*op. cit* : 13).

De façon semblable, l'analyse du corpus de copies d'élèves de Cappeau et Roubaud relève principalement des soudures avec des articles et des déterminants (*il va de lautre coter de la terre*), des prépositions (*chemoi*), des conjonctions (*à 14 ans édemi*), des adverbes (*il navai plusque deux boue de cuire*) et des pronoms (*il iavait une tortue*) (2018 : 56)⁶⁰. Nous-mêmes nous avons observé les mêmes tendances dans les cas des soudures impliquant des clitiques dans *Corpus 14* (cf. *supra* 4.1.) :

⁶⁰ Tous les exemples cités par les quatre auteurs sont tirés de productions d'élèves de CE1.

ce constat, nous semble-t-il, renforce l'hypothèse qu'il s'agit bien d'une tendance propre à l'acte d'écrire, à laquelle tout scripteur est confronté.

Ces agglutinations soulèvent une autre question, qui nous ramène au questionnement initial autour de la notion de *mot*. Étant donné que les catégories grammaticales les plus concernées par ce phénomène dans les corpus d'élèves sont celles des déterminants, pronoms et prépositions, nous partageons l'analyse de David et Doquet : « ces amalgames montrent que la catégorisation grammaticale n'est pas évidente en termes de solutions graphiques (...) » (2016 : 13).

D'autres études se fondant sur des productions d'élèves reviennent sur cette question. Béguelin note à propos des soudures impliquant les déterminants, les pronoms et les prépositions :

« de telles graphies traduisent vraisemblablement une difficulté que ressentent les sujets à conférer le statut de *mot* à un signe constitué d'une seule consonne, ne formant pas même une syllabe à lui seul. Il faut y ajouter le sémantisme souvent abstrait attaché aux unités linguistiques concernées, qui ne bénéficient pas toujours du soutien d'un référent perceptivement identifiable » (Béguelin 2000 : 41-42).

Dans la même direction, Michelle Ros-Dupont écrit :

« la "nature" des mots peut intervenir [...]. Articles, pronoms personnels, adverbes, conjonctions sont absorbés (*uncoque/un coq*) ou détachés (*le lâne/l'âne, l'erbe/l'herbe...*). La représentation l'emporte sur la catégorie du mot, mal connue des enfants : les "petits mots" sont vides de sens » (Ros-Dupont 1995 : 109).

L'appartenance des éléments souvent soudés à la catégorie des mots grammaticaux semblerait constituer donc un facteur supplémentaire, en interaction avec les autres variables observées précédemment (permanence dans le temps des mêmes séquences de soudure, procédés de syllabation et prosodiques) dans le mécanisme de formation des soudures.

En conclusion, nous sommes convaincue, comme David et Doquet, que « ces écarts orthographiques nous renseignent sur les fonctionnements ou les dysfonctionnements de la langue » (2016 : 12). Ce point souligne l'importance, à notre sens, de rapprocher ces productions éloignées dans le temps, afin d'explorer

les indices communs qu'elles peuvent nous apporter quant à l'apprentissage de la segmentation de la chaîne graphique⁶¹.

Conclusions

En conclusion, nous avons vu que la réalisation du phénomène de sous-segmentation concernant les formes pronominales de 1^{re} et 2^e personne est de deux types dans le *corpus Arcis-Fabre*, et semble être influencée par plusieurs facteurs.

Tout d'abord, nous avons exploré le rôle du phénomène d'éliision. Dans le cas des pronoms clitiques *je*, *me* et *te*, la voyelle finale s'élide lorsqu'ils sont suivis « d'un mot qui commence lui-même par une voyelle » (GMF 2016 [1994] : 103). Les soudures que l'on a relevées sont effectivement corrélées à ce phénomène : cela peut expliquer les rares occurrences, voire l'absence de soudures proclitiques impliquant les autres formes pronominales conjointes (*tu*, *il*, *elle*, *on*, *nous*, *vous*, *ils*, *elles*, *lui*, *leur*, *les*) dans l'ensemble de *Corpus 14*⁶².

Certains auteurs suggèrent que ce type de soudure repose sur le rôle de l'unité syllabique et de phénomènes prosodiques (Béguelin 2002 ; Berrendonner et Béguelin 1989 ; Biedermann-Pasques 1998). Bien que cela soit compatible avec les soudures relevées dans le *corpus Arcis-Fabre* et qu'il en constitue le mécanisme général, nous avons vu que les trois pronoms *je*, *me* et *te*, tout en ayant le même fonctionnement phonétique (amuïssement devant voyelle) et graphique (marque d'apostrophe), ne montrent pas, d'un point de vue quantitatif, les mêmes tendances à l'agglutination. En outre, les orthographes des deux couples de correspondants – Marie et Pierre, Victoria et Félicien – ne présentent pas les

⁶¹ Pour l'identification de procédures graphiques mises en œuvre lors de l'apprentissage de la segmentation de la chaîne graphique chez les enfants, voir l'étude de psycholinguistique de Ros-Dupont (1995). Pour une analyse des sous-segmentations en perspective comparative espagnol-italien, voir Ferreiro et Pontecorvo (1993).

⁶² Les agglutinations des formes pronominales sont ainsi distribuées : *je* environ 25%, *me* environ 32%, *te* environ 29%, *le* environ 6%, *la* environ 4%, *se* environ 3%, *tu*, *il*, *elle*, *on*, *nous*, *vous*, *ils*, *elles*, *lui*, *leur*, *les* environ 0%.

mêmes types de soudure. Il nous a donc semblé nécessaire d'étudier ce processus plus en détail afin de mieux saisir son fonctionnement.

Ainsi, nous avons catégorisé les formes soudées relevées en deux macro-catégories. D'un côté, des soudures fabriquées par les scripteurs, telles que *jai, tai, tembrasse, técrire, tassure, ten, jen, men, jy*, qui ne sont pas des unités de langue attestées en français standard. De l'autre, des formes existantes en français standard, comme *ma, ta, tant*, mais employées ici avec un usage non standard : il s'agit de formes hétérographes de mots homophones, qui apparaissent à la place de la forme graphique attendue.

Ces soudures correspondent à des usages individuels cohérents : Marie et Pierre utilisent principalement des formes fabriquées, alors que Victoria et Félicien emploient majoritairement des formes hétérographes attestées. La distribution d'emploi de ces formes semble liée à la compétence orthographique relative à ce phénomène. Marie et Pierre font un usage plus fréquent des soudures par rapport à Félicien et Victoria, et les deux premiers emploient très majoritairement des formes fabriquées. On peut ainsi dire que les scripteurs qui emploient le plus de soudures sont ceux qui utilisent des formes fabriquées en nombre élevé, alors que les scripteurs qui en font un usage moins fréquent utilisent surtout des formes hétérographes attestées.

Après avoir identifié les différents types de formes soudées et leur distribution d'emploi, nous avons cherché à dégager des tendances sous-jacentes qui pourraient en éclairer le fonctionnement. Ainsi, nous avons étudié plusieurs facteurs susceptibles d'influencer le processus de sous-segmentation dans le cas des pronoms clitiques de 1^{re} et 2^e personne : la fonction syntaxique du pronom personnel impliqué dans la soudure, la fréquence d'emploi de certains verbes lexicaux utilisés dans certains patrons syntaxiques (par exemple, *embrasser* et *écrire*), l'existence de formes homophones-hétérographes, ainsi que leur contexte lexico-syntaxique. Parmi ces facteurs, deux se sont révélés, nous semble-t-il, pertinents, puisque deux tendances de soudure ont émergé :

1. la fonction syntaxique influe sur la soudure : les données ont révélé que les pronoms clitiques en fonction complément, *me* et *te*, sont plus fréquemment soudés que *je* dans le cas de mise en écrit d'élisions orales, notamment chez Marie et Pierre. Cela suggère donc une représentation du pronom sujet *je* comme plus autonome par rapport aux pronoms objets.
2. l'existence de formes homophones-hétérographes interfère avec le phénomène de soudure : dans le cas de Victoria et Félicien, la soudure est favorisée par le recours à des formes homophones-hétérographes. Par exemple, dans cette même mise en écrit d'élisions orales, la soudure de *te + en* en *tant* est motivée par l'existence de la forme graphique *tant*.

Le fonctionnement des soudures relevées dans le *corpus Arcis-Fabre* répond ainsi à ces deux tendances, qui mériteraient d'être vérifiées sur d'autres corpus de scripteurs peu expérimentés de plus grande taille.

Synthèse

- La soudure des mots est une pratique graphique qui a toujours existé (voir *Langue Française* 1998). Elle correspond à une tendance très ancienne, qui s'amenuise par l'émergence d'une norme due à la diffusion de l'imprimerie et à la grammatisation de la langue française, mais qui perdure aux XX^e et XXI^e siècles dans différents types de productions écrites (écrits de scribes peu lettrés, écrits numériques, écrits d'élèves).
- Les soudures relevées dans le *corpus Arcis-Fabre* correspondent à des usages individuels cohérents : Marie et Pierre utilisent principalement des formes fabriquées (telles que *jai, tai, tembrasse, técrire, tassure, ten, jen, men, jy*), alors que Victoria et Félicien emploient majoritairement des formes hétérographes attestées (telles que *ma, ta, tant*).
- La distribution d'emploi de ces formes semble liée à la compétence orthographique relative au phénomène de la soudure. Marie et Pierre font un usage plus fréquent des soudures que Félicien et Victoria, et les deux premiers emploient très majoritairement des formes fabriquées.
- Deux facteurs éclairent le fonctionnement des soudures relevées : la fonction syntaxique des pronoms clitiques et l'existence de formes homophones-hétérographes.

Chapitre IV. Le morphème *que* : usages, entre diachronie et norme

Dans ce chapitre, nous allons interroger les usages du morphème *que*, outil subordonnant par excellence. Quels emplois en font les scripteurs de *Corpus 14* ? Quelle distribution entre usages normés et non standard émerge de cette étude ? En ce qui concerne les usages non standard, est-il possible d'en expliquer le fonctionnement ?

Historiquement, le français a hérité le morphème *que* du latin. Ce morphème représente « des formes latines fort différentes, conjonctionnelles, adverbiales ou conjonctives (*quod, quid, quam, quia*¹) » (Brunot 1936 [1922] : 702-703).

Les descriptions grammaticales attestées dans les grammaires contemporaines de référence (Wagner et Pinchon 1991 [1962] ; Le Goffic 1993 ; Riegel *et al.* 2016 [1994] ; Wilmet 2010 [1997] ; Narjoux 2018) indiquent qu'il est employé en tant que conjonction, pronom et adverbe².

Pour l'étude de chaque emploi de *que*, nous avons suivi le même fil conducteur. Dans un premier temps, nous présentons un bref aperçu diachronique de ses usages attestés dans des états plus anciens de la langue³ : cette étude permettra de mettre en perspective certaines attestations relevées dans notre corpus⁴. Dans un deuxième temps, nous exposons la description de ses emplois normés en français

¹ Nous ajoutons à cette liste *quem*, cf. *infra* 1. (TLFi, s.v. *que*).

² Plus précisément, pour Le Goffic, *que* est un pronom et un adverbe. Son usage en tant que complétif découle de *que* pronom neutre intégratif (*Je crois que P = Je crois ce que P est*) et de *que* pronom neutre relatif (*Il a cette particularité qu'il est gaucher, La difficulté réside en ce (ou ceci) que nous devons agir très vite*) (1993 : 527-544 ; 2008).

³ La périodisation que nous employons au sens large est la suivante, selon la terminologie utilisée par Brunot (HLF, 1905-1938) pour les IX^e-XV^e siècles, Lardon et Thomine (2009) pour le XVI^e siècle, Fournier (2002) pour le XVII^e, Brunot (HLF, 1905-1938) pour le XVIII^e et Grevisse et Goosse (2011 [1936]) à partir du XIX^e : ancien français (IX^e-XIII^e siècles), moyen français (XIV^e-XV^e), français de la Renaissance (XVI^e), français classique (XVII^e), français moderne (XVIII^e), français contemporain (à partir du XIX^e). Pour une discussion de la notion de périodisation, voir Combettes et Marchello-Nizia (2008) *inter alia*.

⁴ Les exemples qui apparaissent dans ces sous-parties sont issus des ouvrages cités entre parenthèses après ceux-ci.

contemporain, tels qu'ils sont documentés dans la *Grammaire méthodique du français* (2016 [1994])⁵. Enfin, nous discutons les usages qui s'écartent de la norme prescriptive et qui sont considérés comme *populaires* ou *familiers* par la littérature : à ces fins, nous nous appuyons entre autres sur les travaux de Frei (2011 [1929]) et Bauche (1920) pour le français populaire, Brun (1931) pour le français régional et Gadet (1997 [1989] *inter alia*) pour les productions notamment orales. Ainsi, nous confrontons les descriptions de ces usages avec les occurrences relevées dans notre corpus, en tentant de dégager des raisons susceptibles d'expliquer ces usages non standard.

En adoptant, pour une plus grande clarté d'exposition, la catégorisation de la *Grammaire méthodique du français* (2016 [1994]), nous allons donc interroger les usages diachroniques, normés et non standard de *que* conjonction (section 1.), pronom (section 2.) et adverbe (section 3.), ainsi que son emploi dans la métathèse *quant à/tant que* (section 4.) et dans le clivage et les tours voisins (section 5.). Nous discuterons enfin les frontières des catégories grammaticales du morphème *que* (section 6.) et évaluerons à travers des résultats chiffrés le caractère « populaire » de ses usages dans les corpus d'étude (section 7.).

Cette étude se fonde sur deux corpus échantillons contenant environ 500 occurrences du morphème *que* : le *corpus échantillon Arcis-Fabre* et le *corpus échantillon autres scripteurs* (cf. chapitre II : 3.2.1.1., 3.2.1.2.)⁶.

1. *Que* conjonction

Ferdinand Brunot, dans son ouvrage *La Pensée et la langue* (1936 [1922]), définit le morphème *que* comme « la conjonction héréditaire essentielle [...] à laquelle, dès les origines de la langue, appartiennent les rôles les plus variés » (*op. cit.* : 702). Étymologiquement, la conjonction *que* représente la conjonction latine *quia* : exprimant la cause dans la langue classique, *quia* étend ses emplois dans la langue

⁵ Notre choix s'est porté sur cet ouvrage puisque, depuis sa parution en 1994, il est devenu le texte de référence pour l'enseignement universitaire de la grammaire française. Pour les usages dont l'analyse fait débat, nous allons explorer les descriptions qui sont fournies par différents grammairiens du XX^e siècle.

⁶ La liste des occurrences du morphème *que* relevées dans chaque corpus échantillon se trouve en annexe 5.

vulgaire, en devenant la conjonction la plus fréquente introduisant des subordonnées complétives ainsi que le discours direct, en concurrence avec *quod* (TLFi, s. v. *que*). À la suite d'un affaiblissement de *quia* en *qua* (devant consonne initiale) et *qui* (devant voyelle), dans le domaine gallo-romain se localise la forme *qui*, attestée au VIII^e siècle sous la forme *que* (*ibid.*). Cela favorise sa confusion avec *quem*, l'accusatif du pronom relatif, et la conjonction *quam* dans les constructions comparatives (*ibid.*, cf. *infra* 1.3.1.).

1.1. *Que* introducteur simple de propositions subordonnées

1.1.1. Usages en diachronie

En ancien français, il s'agit de la conjonction la plus fréquemment utilisée, seule ou dans une locution conjonctive (HLF I, 1933 : 216). Parmi ses emplois principaux, en tant que conjonction simple, *que* peut introduire des propositions subordonnées de différents types :

- des propositions complétives, après des verbes d'existence, d'événement, de perception, de connaissance, d'énonciation, d'appréciation et de sentiment, ainsi que des verbes exprimant la volonté, l'obligation, la convenance, la crainte, une opinion ou croyance, et les verbes factifs (Hasenohr 2011 [1990] : 187-192). Voici quelques exemples cités par Hasenohr : *Voirs est **que** boens cuers s'umilie* (*Guill d'A.*, 6308), *Je di **que** vos avez mespris* (*Er*, 4008), *Preerai Dieu **qu'**il merci ait De moi* (*Bé*, 932), *Mes je criem **qu'**il ne vos enuit* (*Er*, 2539) (*ibid.*) ;
- des propositions causales, où *que* peut avoir le sens de *car* : *Laisse mei Rome, **que** c'est mes eritages* (*Couronnement de Louis*, 2379), de *puisque* : ... *et on me metroit en prison, **que** je ne l'ai de quoi saure* (*Aucassin*, 24, 52), et de *parce que* : *Ge n'ai talant d'arriere retourner, **Que** envers Deu vorrai mon veu garder* (*Convenant Vivien*, 716) (Ménard 1988 [1973] : 334-335) ;
- des propositions finales, au sens de *afin que*, *pour que* : *La boche clot, les denz estraint, **Que** la parole hors n'an aille* (*Erec*, 3722) (Ménard, *op. cit.* : 223) ;

- le deuxième élément d'un système temporel à deux membres solidaires : *Ja einz ne verrat passer cest premer meis **Que** jel sivrai od mil de mes fedeilz (Roland, 84) (TLFi, s.v. que)*. Il est possible de trouver également *que* avec le sens temporel de *depuis que* : *Tanz jorz at **que** nem vidrent (Auc., 2, 23) (HLF I, 1933 : 216)*.

La conjonction *que* peut être absente : ce phénomène, propre à l'ancien français,

« se rencontre surtout dans les textes épiques du XII^e siècle devant les complétives et les consécutives [...] : *nos volons son nevo en chast (Béroul, 602), il l'aiment tant ne li faldrunt niënt (Roland, 397) [...]*. L'absence de *que* devant une comparative, une finale ou une temporelle, de même que l'omission du relatif, reste beaucoup plus rare. Elle se trouve surtout dans les textes en vers du XII^e siècle et tient essentiellement à des raisons métriques » (Ménard, 1988 [1973] : 188-189).

En moyen français, l'absence de *que* devient considérablement moins fréquente ; de la même façon que « l'ellipse de *que* remplaçant une autre conjonction est [...] beaucoup plus rare ; elle se trouve néanmoins encore : *se aucunes de vos pennes ou fourreures ont esté moulliées et se soient endurcies (Mén de Par., II, 66-67) » (HLF I, 1933 : 498)*. En effet, c'est en moyen français que l'usage de remplacer par *que* les autres conjonctions dans des propositions subordonnées s'est généralisé (Brunot 1936 [1922] : 706), bien que des hésitations persistent jusqu'au XVI^e siècle : au XVI^e, « le *que* de reprise manque quelquefois en tête d'une proposition subordonnée coordonnée [...]. De même pour les subordonnées conditionnelles commençant par *si*, reprises par un imparfait du subjonctif » (Gougenheim 1973 [1951] : 150).

À cette époque, on rencontre également des emplois de la conjonction avec un sens circonstanciel. Lardon et Thomine signalent l'usage de *que* pour :

- *pour que* : *Fuions (Dilliers) fuions ceste cruelle terre, Fuions ce bord avare, et ce peuple hinumain, **Que** des Dieux irritez la vangeresse main Ne nous accable encor' soubs un mesme tonnerre (Du Bellay, Les Regrets, 116, v. 1-4) (2009 : 248) ;*
- *sans que*, surtout en poésie, mais aussi en prose : *Somme, il est mal-aysé de ramener les choses divines à nostre balance, **qu'**elles n'y souffrent du deschet (Montaigne, Essais, I, 32, p. 216 A) (op. cit. : 249)*.

Au XVII^e siècle, l'omission de *que* devient un archaïsme (HLF III, 1909-1911 : 656). Brunot souligne l'emploi fréquent à cette époque de *que* avec un sens circonstanciel dans les comédies de Molière, comme dans ces extraits : *allez vite, qu'il ne nous voye ensemble* (Mol., *Pourc.*, III, 1), *Comment voudriez-vous qu'ils traînassent un carrosse, qu'ils ne peuvent pas se traîner eux-mêmes ?* (Mol., *Av.*, III, 1) (1936 [1922] : 703).

Wagner et Pinchon signalent à la même époque l'emploi de *que* :

- au sens de *avant que* : [*Térez*] *commanda aux siens de ne tirer point leurs flèches que leurs ennemis ne fussent à la juste portée d'un trait* (Mademoiselle de Scudéry) (1991 [1962] : 623) ;
- avec un sens consécutif sans qu'il y ait d'antécédent dans la principale : *Je suis dans une colère que je ne me sens pas* (Molière) (*op. cit.* : 633) ;
- avec une nuance finale après une principale à l'impératif : *Sors vite, que je ne t'assomme !* (Molière) (*op. cit.* : 636).

Au XVIII^e siècle, quelques usages de *que* conjonction simple avec un sens circonstanciel sont signalés par Alexis François dans le tome VI de *l'Histoire de la langue française*. Les emplois consécutifs apparaissent rares, exception faite pour le tour *on le régala que rien n'y manquoit* et quelques autres phrases familières (HLF VI, 1933 : 1926). Cette conjonction est employée au sens de *de peur que* dans des tours du type : *Ne luy parlez pas de cela qu'il ne se fasche* (*ibid.*). L'auteur note une occurrence avec une valeur causale, commentée par Lévizac (*Boil.*, I, 29) dans la Satire III, v. 116 : *Qu'avez-vous donc, dit-il, que vous ne mangez point ?*, ainsi qu'une autre au sens de *lorsque, depuis que* : *il est entré que nous étions encore à table* (HLF VI, 1933 : 1927). Wagner et Pinchon fournissent d'autres citations du XIX^e siècle de *que* au sens de *avant que* et avec une nuance finale après une principale à l'impératif, comme c'était le cas au XVII^e (1991 [1962] : 623, 636). Ce dernier emploi est décrit par la *Grammaire méthodique du français* comme un usage du français contemporain standard (2016 [1994] : 870 ; cf. *infra* 1.3.2.).

1.1.2. Usages normés en français contemporain

En français contemporain, le morphème *que* introduit, en tant que conjonction, des propositions subordonnées : il peut être employé seul ou bien dans des locutions conjonctives. Comme conjonction de subordination, il n'a jamais de fonction à l'intérieur de la proposition subordonnée (GMF 2016 [1994] : 788).

1.1.2.1. *Que* introducteur de subordonnées complétives

Employé seul, le morphème *que* est :

« un pur marqueur de subordination qui introduit des subordonnées dites *complétives* parce qu'elles jouent fréquemment le rôle de complément, mais dont les multiples fonctions, identiques à celles d'un GN, sont déterminées par leur position dans la principale » (GMF 2016 [1994] : 788).

La fonction la plus fréquente des complétives introduites par *que* est celle de complément direct du verbe : *Je souhaite **que** tu réussisses* (GMF 2016 [1994] : 824). Les verbes introducteurs « se réfèrent à des actes psychologiques et ont donc pour sujets des êtres animés, généralement humains. Il peut s'agir de déclarations, de jugements, de sentiments ou encore de volontés » (*ibid.*).

Lorsque la construction du verbe est de forme indirecte, la subordonnée complétive est également construite de façon indirecte, ayant ainsi fonction de complément indirect du verbe. La conjonction apparaît alors sous la forme *ce que* : *j'ai longtemps travaillé à **ce qu'il** reçoive une juste récompense* (*op. cit.* : 825-826).

Les complétives peuvent également être séquences de formes impersonnelles, qu'il s'agisse de constructions verbales impersonnelles (*il arrive, il se peut, il semble, il faut, etc.*) : ***Il arrive que** cet enfant fasse des bêtises*, ou de constructions verbales attributives du type *il est + adjectif*, lorsque l'adjectif exprime un jugement épistémique ou axiologique : ***Il est exact que** je me suis levé tôt* (*op. cit.* : 826-827). On peut rapprocher de ces tours les complétives dépendant d'un présentatif : ***C'est que** Pierre est maintenant un grand garçon* (*ibid.* ; cf. *infra*, 5.3.1.).

Les complétives apparaissent, plus rarement, en tête de phrase, et au mode subjonctif, avec la fonction de sujet : ***Qu'il** vienne m'étonnerait beaucoup* (*op. cit.* : 827). Plus fréquemment, on préfère à cette construction des complétives détachées au moyen des pronoms démonstratifs *ce, cela, ça* (*op. cit.* : 723). Les complétives peuvent ainsi être détachées en tête de phrase et être reprises par un pronom démonstratif (*ce* pour les sujets du verbe *être*, *cela* et *ça* pour les sujets des autres verbes) : ***Que Pierre soit tombé, cela** amuse Sylvie/c'est grave*, ou bien elles peuvent être annoncées par un démonstratif cataphorique et placées en fin de

phrase : *C'est dommage **qu'il ne soit pas venu*** (*op. cit.* : 723)⁷, *Cela/ça m'ennuie **que tu ne puisses pas venir*** (Narjoux 2018 : 535).

Elles peuvent également être attribut du sujet : *Le but est **qu'il se sente prêt pour son examen*** (*op. cit.* : 636).

Les propositions subordonnées complétives peuvent enfin être compléments de certains noms, tels qu'*idée, hypothèse, crainte, certitude, probabilité* ou bien de certains adjectifs : *J'ai retrouvé l'espoir **que tout va s'arranger**, Je suis content **qu'il lise ce livre*** (GMF 2016 [1994] : 828). On rapproche de ces tours l'emploi de *le fait que* en tant que « locution conjonctive substitutive de *que* partout où cette conjonction est inacceptable : *Il faut prendre en considération **le fait qu'il a présenté ses excuses*** » (*ibid.*).

En ce qui concerne les modes verbaux employés dans les propositions complétives, la *Grammaire méthodique du français* (2016 [1994]) souligne qu'il s'agit du problème « le plus important et le plus délicat de ceux que posent ces propositions. Le choix entre indicatif et subjonctif est le plus souvent contraint, mais il est parfois libre » (*op. cit.* : 825)⁸.

Ainsi, Narjoux explique que le mode ordinaire est l'indicatif, qui marque l'actualisation du procès, notamment :

⁷ Le tour *c'est dommage que P* peut apparaître comme une variante de l'impersonnel (*il est dommage que P*). Cependant, le pronom *ce* garde sa valeur anaphorique ou cataphorique de la séquence détachée : d'un côté, on peut supprimer cette séquence dans *C'est dommage*, alors qu'on ne peut pas le faire dans le cas de l'impersonnel (**il est dommage*) ; de l'autre, cette séquence peut être déplacée en tête de phrase, alors que cela n'est pas possible avec l'impersonnel (**Qu'il ne soit pas venu, il est dommage*) (GMF 2016 [1994] : 723-724).

⁸ Hasenohr affirme que pour les propositions complétives « le mode de la subordonnée est conditionné par le sens du verbe régissant [...] avec un certain seuil d'indétermination, dû à l'environnement contextuel, plus large en ancien français qu'en français contemporain » (2011 [1990] : 187). À cette époque, la répartition d'emploi entre indicatif et subjonctif est, d'une manière générale, celle du français contemporain : « si [le verbe régissant] implique une idée actualisante, le verbe de la subordonnée sera à l'indicatif ; s'il implique une idée virtualisante, il sera au subjonctif » (*ibid.*, pour plus de détails cf. pp. 187-192).

- après les verbes, noms et adjectifs marquant la certitude et la vraisemblance, dans une phrase assertive : *Il est certain, sûr, évident (ou je sais, je suis sûr) que vous vous trompez* ;
- après un verbe ou un nom exprimant une opinion (*croire, espérer...*), une déclaration (*dire...*), une perception (*entendre, voir...*), dans une phrase assertive : *Je crois, je dis, je vois que nous nous sommes trompés* ;
- après le présentatif *voici, voilà* : *Voici que la nuit vient* (2018 : 636-637).

Si les verbes des deux premiers cas de figure sont à la forme négative ou figurent dans une interrogative ou dans une proposition hypothétique, on utilise plutôt le subjonctif (exception faite pour *espérer*, qui est toujours suivi de l'indicatif) (*op. cit.* : 637). Cependant, l'indicatif est utilisé même quand ces verbes sont à la forme négative « si la réalité du fait prend le pas sur la subjectivité du locuteur – *Il n'est pas certain qu'elle viendra ce soir* » (*op. cit.* : 639).

Le subjonctif « place le procès hors du champ de l'actualisation » (*op. cit.* : 638), et est employé notamment :

- après les verbes, les noms, les adjectifs ou locutions marquant la nécessité ou la volonté, la possibilité, le doute ou la négation, exprimant un sentiment : *Je veux, j'ordonne, je demande, je désire, je souhaite qu'on me réponde* ;
- après les verbes, noms ou adjectifs exprimant la certitude, la vraisemblance, une opinion, une déclaration, une perception, employés à la forme négative ou figurant dans une interrogative ou dans une proposition hypothétique (cf. *supra*) ;
- quand la proposition sujet ou complément d'objet direct est en tête de phrase : *Qu'il se soit trompé, il le sait* ;
- après les expressions *non que, non pas que, ce n'est pas que* (*op. cit.* : 638-639).

Après les verbes de doute qui sont à la forme négative, on emploie souvent l'indicatif : *Je ne doute pas qu'il fera tout ce qu'il pourra* (Littré, cité par Narjoux, *op. cit.* : 637).

Enfin, Narjoux note qu'après certains verbes, tels qu'*admettre, entendre, dire, prétendre*, les deux modes sont possibles, selon le sens de la proposition. Si elle

équivalait à une phrase déclarative, on utilise l'indicatif : *Je dis qu'il part* (= *je déclare*) ; si elle correspond plutôt à une phrase impérative, on utilise le subjonctif : *Je lui dis qu'il parte* (= *je commande*) (*op. cit.* : 639 ; cf. aussi GMF 2016 [1994] : 825)⁹.

1.1.2.2. « *Tu peut croire cher Felicien que tu me fait un grand vide* » : les complétives dans *Corpus 14*

Dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre*, l'emploi du morphème *que* en tant que conjonction de subordination seule, introduisant des propositions subordonnées complétives, est réalisé de façon globalement normée : on relève 124 occurrences conformes à la norme sur les 128 subordonnées complétives attestées dans ce corpus échantillon, soit environ 97%.

Nous relevons :

1. Des complétives en fonction de complément d'objet direct :

« *je suis tres heureux d'avoir de vos nouvelles mais tout de même je sais rester un jour ou deux sans en avoir **je sais qu'**aux heures du travail tu ne pourras pas m'écrire* » (Pierre, 12.07.15).

La conjonction de subordination *que* introduit une proposition subordonnée complétive complément objet direct du verbe *savoir*.

2. Des complétives dépendant de formes impersonnelles :

« **il faut que** j'achette une paire de bottines » (Pierre, 12.07.15),
« *sitôt que je pourrais t'envoyer un peu d'argent je le ferais. **il s'agit que** tu sois commode pour le recevoir* » (Victoria, 09.08.14).

L'analyse de la fonction de ces complétives est moins évidente. En ce qui concerne le premier extrait, la complétive qui suit *il faut* peut être analysée comme séquence de l'impersonnel, selon la *Grammaire méthodique du français* (2016 [1994] : 826), ou bien, selon Le Goffic (1993 : 147), comme complément objet, puisque la complétive est pronominalisable (*Il le faut*).

La forme *il s'agit que* constitue l'emploi pronominal et impersonnel du verbe *agir*

⁹ Pour un panorama plus exhaustif de tous les cas d'exception, nous renvoyons à Narjoux (2018 : 636-640).

(TLFi, s.v. *agir*). La locution verbale *(Il) (ne) s'agit (pas) que* est signalée par le TLFi comme synonyme, dans un registre familier, de *il (ne) faut (pas) que (ibid.)*. Selon Le Goffic, le sujet impersonnel *il* est, dans ce cas, sans séquence (1993 : 147-148). La complétive peut être analysée ici comme complément du verbe, construit de façon directe.

3. Des complétives sujets postposées :

« **Ca me fait plaisir que** tu sois avec le [...] Tinede » (Victoria, 12.08.14),

« **cela m'étonne que** tu n'est pas reçu la lettre » (Félicien, 19.09.14).

Les propositions complétives apparaissent ici en fin de phrase et sont annoncées par le pronom démonstratif neutre *cela* ou *ça*, cataphorique. Ces constructions sont définies comme quasi-impersonnelles par Le Goffic, qui considère le pronom démonstratif employé plutôt comme un « outil grammatical », qui occupe la place syntaxique du sujet, et proche du *il* impersonnel (1993 : 145). Bien que ces deux constructions apparaissent effectivement comme proches, le remplacement par *il* impersonnel ne va pas de soi (Narjoux 2018 : 535) : ? *Il m'étonne que P ; Que tu sois avec le Tinede, ça me fait plaisir* vs. **Que tu sois avec le Tinede, il me fait plaisir*. Nous penchons donc ici plutôt pour une interprétation cataphorique du pronom démonstratif (cf. *supra* 1.1.2.1.).

4. Des complétives complément de locutions verbales :

« *Alors ne vous faites pas du mauvais sang ayez toujours du courage surtout toi chère épouse **et toujours bon espoir que** l'on ce reverra* » (Pierre, 15.08.14),

« *tu me ~~dira~~ dit que **tu as du souci que** je sois rentrer à l'hôpital* » (Félicien, 08.04.17).

Dans ces deux extraits, les subordonnées complétives complètent les substantifs *espoir* et *souci* en tant qu'intégrés dans les locutions verbales *avoir (bon) espoir que* et *avoir du souci que*. La première est répertoriée par le Larousse, et équivaut à *espérer la réussite de quelques chose* (s.v. *espoir*) ; la deuxième, synonyme de *s'inquiéter* (TLFi, s.v. *souci*), n'apparaît pas dans le TLFi comme pouvant avoir une complétive pour complément. Cependant, cette construction nous paraît possible et conforme à la norme : la comparaison avec, par exemple, *avoir l'impression que*, semble en témoigner.

5. Des complétives complément de l'adjectif :

« *il faut se résigner a tout et **être bien conten que** tu es la vie* » (Marie, 29.08.14)

Ici la subordonnée complétive a fonction de complément de l'adjectif *content*, et est suivie du verbe *avoir* à la 2^e personne du singulier du subjonctif, *aies*. Cette forme est ici orthographiée *es*, 2^e personne du singulier de l'indicatif du verbe *être*, en raison de l'homophonie des deux formes.

Dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre*, l'emploi du mode indicatif ou subjonctif dans la proposition complétive, relevé comme un point délicat du fonctionnement de ces subordonnées (cf. *supra* 1.1.2.1.), respecte les impositions de la norme. On relève en effet 127 occurrences conformes à la norme sur les 128 subordonnées complétives attestées dans ce corpus échantillon, soit environ 99%.

Par exemple, le mode indicatif est employé après le verbe *croire* :

« *je travaille toujours a guerir et je crois **que j'emplois** bien mon temps* » (Pierre, 05.09.14),

et le verbe *savoir* :

« *alors me dit tu bien la véritée, ne me trompe pas, car tu sait **que j ai bien confiance en toi*** » (Victoria, 11.04.17).

Le mode subjonctif se trouve après le verbe *prier* :

« *je ne fesai que prier Dieu **qu'il est la bonter** de técarter du dangér* » (Marie, 29.08.14)¹⁰,

et le verbe *vouloir* :

« *je ne voudrais pas **que les permissions soit** suspendue* » (Victoria, 03.04.17).

Il est également employé après le verbe *croire* à la forme négative :

« *[...] je ne crois pas **que cela me nuise a rien*** » (Pierre, 12.07.15).

¹⁰ Dans cet extrait, *ait*, 3^e personne du singulier du subjonctif du verbe *avoir*, est orthographiée *est*, 3^e personne du singulier de l'indicatif du verbe *être*, pour les mêmes raisons d'homophonie que nous avons observées plus haut.

De façon analogue, le choix du mode est conforme aux nuances sémantiques illustrées plus haut (cf. *supra* 1.1.2.1.). Après le verbe *dire*, l'indicatif est employé lorsque la proposition a un sens déclaratif :

« *je te dirais **que je suis** toujours à Avignon, je te dirais **que Vigne est parti mercredi** » (Félicien, 22.08.14),*

et le subjonctif lorsqu'elle a un sens jussif :

« *j'ai écrit à la mère et à Casside mais elle ne m'on pas fait réponse tu leur dira **qu'elle m'écrive** » (Félicien, 22.08.14).*

Nous relevons enfin une occurrence attestant l'emploi du mode indicatif après le tour *il semble*, lorsque le complément indirect qui précise l'origine du ressenti est exprimé (*il me semble*) :

« *c'est un peu betise mais tu sai come je suis je le rêve il me semble **que s'ait vrai vrai** » (Marie, 31.12.15)¹¹.*

La complétive a ici fonction de séquence de l'impersonnel.

Si l'usage du morphème *que* en tant que conjonction introduisant des complétives est majoritairement conforme à la norme dans le *corpus échantillon autres scripteurs* (117 occurrences sur les 129 subordonnées complétives attestées dans ce corpus échantillon, soit environ 91%), l'emploi du mode verbal requis par la norme dans ces subordonnées est moins systématique que dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre* analysé ci-dessus.

Le mode indicatif est employé après le tour *ce n'est pas la peine que*, là où la norme veut le subjonctif :

« *ça ne sera rien car ce n'est pas la peine **que vous tomber malade** » (André, 02.08.14),*

ainsi qu'après l'adjectif *content(e)*, dans la correspondance d'Anne-Marie (2) et Jean-Marie Auffray (1) :

¹¹ Dans cet extrait, *est*, 3^e personne du singulier de l'indicatif du verbe *être*, est orthographiée *ait*, de la 3^e personne du singulier du subjonctif du verbe *avoir*, pour des raisons d'homophonie.

« Je suis contente **que tu est toujours en bonne santé et que ton coup na pas était grand chose** » (Anne-Marie, 15.02.16),

« Chere Anne-Marie Je repond a ta lettre que jai reçu hier soir Je sui toujours content **que vous estes en bonne santé** » (Jean-Marie-2, 21.10.16),

et le verbe *attendre* :

« je suis ete encore plus content quand jai peu lire sa petite lettre jatend **que de tens en temp elle me fera voir son savoir faire et quelle fera le possible pour me la faire de son mieu** » (Ernest, 20.10.14).

Cependant, ces emplois non standard ne constituent qu'un pourcentage réduit : on trouve sept occurrences sur les 129 subordonnées complétives attestées dans ce corpus échantillon, soit environ 5%. Bien que légèrement plus attesté que dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre*, il ne semble pas s'agir d'un point si problématique pour les autres scripteurs peu lettrés de *Corpus 14*.

1.1.2.3. Structure *adverbe + que*

Le morphème *que* entre également dans la construction *adverbe + que*, dans des phrases du type *Heureusement qu'il a réussi* (Grevisse et Goosse 2011 [1936] : 1506). Les auteurs du *Bon Usage* affirment que cet emploi n'est pas récent et fournissent, selon les adverbes concernés, des attestations de plusieurs auteurs classiques, tels que Corneille, Bossuet, La Bruyère, Pascal, Racine, etc. (*ibid.*).

Le Goffic émet l'hypothèse que ce type de structure dérive des emplois des subordonnées complétives dans des phrases nominales, du type : *(Il est) dommage que P* (1993 : 542). Dans ces phrases, le prédicat est non verbal (l'adverbe) et le sujet est constitué d'une complétive (*op. cit.* : 522). Ainsi, la structure *Heureusement (,) qu'il a fait beau !* équivaut à *Heureusement [est, il y a] que P*, où *que P* est sujet ; elle est paraphrasable par *Heureusement, P ; Il est heureux que P* (*ibid.*). Ce type de construction « se rencontre avec une série d'adverbes de phrase : *heureusement, sûrement, vraisemblablement, évidemment, apparemment, probablement, peut-être*, ainsi que *bien sûr, sans doute* » (*ibid.*).

De son côté, Narjoux opère une distinction concernant la nature du morphème *que* dans des constructions du type *C'est heureux/ heureusement que*, où il est employé en tant que conjonction de subordination, et lorsqu'il apparaît après l'adverbe *peut-être* et la locution adverbiale *sans doute*, permettant ainsi de garder l'ordre

canonique sujet - verbe (2018 : 599). Selon l'auteure, dans ce deuxième cas, le morphème *que* serait un « démarcateur du noyau principal du prédicat (l'adverbe de modalité) et du reste du prédicat (la subordonnée conjonctive) » (*ibid.*). Ainsi, l'emploi de *que* après *peut-être* et *sans doute* se rapprocherait de l'usage du « *que* de ligature » entre prédicat et sujet de la phrase, dans des constructions du type *Quel joli mois **que** le mois de Mai !* (*ibid.*). Cet usage rejoint le *que* « séparatif » de Frei (2011 [1929])¹² (cf. *infra* 2.1.2.6.).

Malgré les difficultés à déterminer la nature du morphème *que* dans cet emploi (cf. *infra* 2.1.2.6.), nous ne faisons pas de distinction entre le type d'adverbe de phrase suivi par *que* et suivons l'analyse de Le Goffic (1993). Nous considérons comme complétif le *que* dans les constructions du type *Heureusement **qu'il** a réussi* et comme relatif le *que* dans celles du type *C'est une belle fleur **que** la rose* (cf. *infra* 2.1.2.6.).

1.1.2.4. « *Surement que elle nous fera avoir le bonheur de nous revoir un jour* » : les structures *adverbe + que* dans *Corpus 14*

L'usage de la construction *adverbe + que* est attesté dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre*, sous la plume de Marie :

« *le mari d'Albani de navines est venu cette semaine même il est reparti sa permission na pas étai beaucoup longue **probablement qu'il** ira de nouveau sur le fron* » (Marie, 31.12.15),

« *tu me dis aussi que tu veux etre expédier ici ou a la frontiere **surement que** tu le dis come tu dirai autre chose car **au sur que** le bon Dieu ne ten demande pas d'avantage tu en a assez fait pour notre chère enfant* » (Marie, 31.12.15).

L'adverbe de phrase le plus fréquemment complété par *que* est *sûrement* (et sa variante non standard *au sûr*, six occurrences) ; *probablement* constitue la seule autre attestation. Ces extraits représentent sept occurrences sur les 128 propositions complétives relevées dans ce corpus échantillon, soit environ 5%.

¹² Le rapprochement entre le morphème *que* dans les structures *adverbe + que* et le *que* « séparatif » de Frei est suggéré également par Gadet à propos des exemples suivants : *heureusement qu'il a réussi ; oui qu'il a bien fait* (1997 [1989] : 127).

Dans cette construction, la conjonction *que* demeure supprimable : « **probablement (,)** il ira de nouveau sur le fron », « **surement (,)** tu le dis come tu dirai autre chose car ». Cependant, sa suppression entraîne à notre sens un changement dans la présentation du contenu informationnel de la phrase : le morphème *que* permet ici de mettre en relief l'adverbe de phrase, en faisant basculer la phrase principale dans une construction subordonnée.

Dans le *corpus échantillon autres scripteurs*, la construction *adverbe + que* est attestée une fois sur les 129 propositions complétives relevées dans ce corpus échantillon, soit environ 1% :

« nous ferons comme nous pourons en attendan **peutre que** sette modite guere finire, [...] Ne te fais pas du mauvais sang card sa t'a venche pas » (Joseph-1, 23.12.15).

Dans cet extrait, l'adverbe de phrase suivi de la conjonction *que* est *peut-être* (orthographié *peutre* par Joseph Ramier). D'un côté, l'emploi du morphème *que* met en relief l'adverbe de phrase ; de l'autre, il permet ici d'éviter l'inversion des constituants de la phrase (verbe – sujet) commandée, selon la norme, par cet adverbe : *En attendant, peut-être finira-t-elle, cette maudite guerre*. Cet usage répondrait ainsi, selon Frei, au besoin d'invariabilité (2011 [1929] : 289 ; cf. *infra* 1.1.3.5.).

1.1.3. Usages non standard

1.1.3.1. « *Je l'ai dit chère Epouse que j'avais un os un peu touché par la balle* » : complétives détachées

Le morphème *que* est parfois employé en tant qu'introducteur de propositions complétives dans des constructions non standard : c'est le cas des complétives détachées. Cet usage est également signalé par Gadet, comme dans cet exemple tiré d'un corpus d'énoncés attestés : *Nous le remarquons tout d'abord par la syntaxe des phrases **qu'elles ne sont pas correctes*** (1997 [1989] : 125).

Si on ne relève pas d'occurrence de subordonnées complétives détachées non standard dans le *corpus échantillon autres scripteurs*, trois sont attestées dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre* (trois occurrences sur les 128 propositions complétives relevées dans ce corpus échantillon, soit environ 2%).

Dans ces trois extraits, les subordonnées complétives se trouvent détachées en fin de phrase.

Dans les deux premières occurrences, les propositions complétives sont anticipées par un élément cataphorique, le pronom personnel complément d'objet direct *le* (*l'*) :

« *tu en a assez fait pour notre chère enfant tu me **le** disait sur une de tes l'etre **que tu aimé mieu le faire toi que notre très cher enfant** » (Marie, 31.12.15),*

« *je l'ai dit chère Epouse **que j'avais un os un peu touché par la balle** ne talarne pas car je ne souffre pas tant » (Pierre, 17.09.14).*

Les pronoms personnels *le* et *l'*, compléments objets directs du verbe *dire* (« *tu me le disait* », « *je l'ai dit* »), anticipent les subordonnées complétives, également compléments objets directs, détachées en fin de phrase par dislocation : « *que tu aimé mieu le faire toi...* », « *que j'avais un os un peu touché....* ». La construction des deux séquences syntaxiques peut être ainsi représentée :

« *tu me **le** disait sur une de tes l'etre
que tu aimé mieu le faire toi que notre très cher enfant » ;
« *je l'ai dit chère Epouse
que j'avais un os un peu touché par la balle ».**

La troisième occurrence peut être considérée comme un cas limite. La proposition complétive constitue ici une reprise, une reformulation :

« *quoique tu me dise que tu ne souffre pas trop je comprend bien que si mon pauvre **que tu souffre** tu souffre depuis ta bléssure et tu souffre depuis ton départ » (Marie, 29.08.14).*

L'adverbe (ou mot-phrase) *si*, contenu dans une première subordonnée complétive elliptique (« *que si* », complément d'objet direct de « *je comprend* »), équivaut à un énoncé (GMF 2016 [1994] : 777) : il contredit le contenu propositionnel de l'énoncé négatif antérieur, « *que tu ne souffre pas trop* ». Marie fait usage ici d'une construction emphatique, dans laquelle la deuxième subordonnée complétive, toujours en fonction de complément objet direct, détachée en fin de phrase par dislocation, explicite le contenu propositionnel de *si* : « *que tu souffre* ». La

construction de cette séquence syntaxique peut donc être représentée de la façon suivante :

« *quoique tu me dise que tu ne souffre pas trop
je comprend bien que si
que tu souffre* ».

Cette construction se rapproche ainsi, à notre sens, de celles des complétives détachées, certes plus prototypiques, des deux extraits précédents¹³.

Le phénomène du détachement est très fréquent à l'oral (Gadet 1991, 1997 [1989]). L'impression que l'on a affaire à une construction non standard est due ici, nous semble-t-il, au recours dans des productions écrites à un procédé fréquent dans l'usage oral de la langue.

1.1.3.2. « *Il à apporté une dépêche qu'il fallait partir tou de suite* » : *que* introducteur de discours indirect

D'autres occurrences d'usage du morphème *que* dans des constructions non standard sont attestées dans le *corpus échantillon autres scripteurs*. Il s'agit notamment de l'emploi de la conjonction *que* introduisant du discours indirect : on relève deux occurrences sur les 129 propositions complétives attestées dans ce corpus échantillon, soit environ 2%¹⁴.

Cet usage est décrit par Gadet, qui en fournit des attestations issues du même corpus de phrases attestées que plus haut (cf. *supra* 1.1.3.1.), comme dans cet exemple : *J'ai plein de choses à vous dire qu'on est pas contents du tout* (1997 [1989] : 127). L'auteure propose une interprétation de cette structure comme « télescopage de *j'ai plein de choses à vous dire* et *j'ai à vous dire qu'on n'est pas contents du tout* ; ou comme fruit de la possibilité de faire suivre tout verbe ou nom de dire de paroles rapportées » (*ibid.*).

Dans le *corpus échantillon autres scripteurs*, une occurrence de la conjonction *que* pouvant s'analyser selon cette double interprétation est attestée, nous semble-t-il, dans l'extrait suivant :

¹³ Pour une interprétation en termes d'*entassement*, voir Blanche-Benveniste (1997 : 25-33).

¹⁴ On ne relève pas d'occurrence de cet usage dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre*.

« *Le secretére il à pas aussi tardé d'arrivé il à apportté une dépêche **qu'il** fallait partir tou de suite sa fait que mardi matin il à retourné partir* » (Joseph-1, 23.12.15).

Dans un premier temps, cet extrait peut être analysé en termes de télescopage. Cette notion est définie par Gadet et Mazière, à la suite d'autres chercheurs, comme « l'opération qui aboutit à ce qu'un énoncé soit constitué du croisement d'une ou plusieurs constructions différentes, qui restent lisibles en simultanéité » (1987 : 212).

Ici, la subordonnée introduite par *que* a pour fonction complément du nom *dépêche*, mais elle pourrait être construite par télescopage des deux structures suivantes :

« *il à apportté une dépêche* » et
« ***la dépêche disait qu'il fallait partir tou de suite*** »,

dont le résultat serait : « *il à apportté une dépêche **qu'il** fallait partir tou de suite* ».

Nous explorons maintenant la deuxième interprétation proposée par Gadet, « la possibilité de faire suivre tout verbe ou nom de dire de paroles rapportées » (1997 [1989] : 127). En effet, bien que dans cet énoncé le verbe *dire* ne soit pas présent, la subordonnée introduite par *que* est employée à la suite d'un substantif qui possède un sème déclaratif : *dépêche*. Ainsi, le télescopage ne nous paraît pas être une étape nécessaire dans l'analyse de cette séquence syntaxique : il s'agirait plutôt de l'exploitation maximale du sémantisme du substantif *dépêche*. Ce type de processus se rapproche de ce qui a été appelé *forçage* par Gadet et Mazière (1987 : 210)¹⁵, notamment dans le cas du forçage des complétives suivant un verbe d'énonciation : *On se congratule qu'elle est pas si mal la mignonne* (Céline), ou un substantif de même type : *Y a eu des murmures d'objection. Que c'était pas carré du tout* (Céline)¹⁶.

¹⁵ Le terme de *forçage* est défini comme « tentative, de l'ordre de la manipulation grammaticale, de faire accepter par un verbe une construction qui soit complémentaire de sa construction reconnue, sur un point précis » (Gadet *et al.* 1984 : 34, cité par Gadet et Mazière 1987 : 209).

¹⁶ Cependant, ces exemples se différencient de notre citation en ceci : les auteures suggèrent « qu'il s'agit souvent d'une sorte de présentation des propos du locuteur en discours direct, mais conservant le *que* du discours indirect » (Gadet et Mazière 1987 : 211).

Ainsi, dans notre extrait, la conjonction *que* introduit une proposition qui rapporte le contenu annoncé dans la dépêche, selon une construction proche du discours indirect.

Une autre occurrence de la conjonction *que* employée pour introduire du discours indirect semble apparaître sous la plume de Léonie :

« *c'est bien triste de ponsé que tu en dure des souffranse [?] et de dire **que** c'est le quatrième hiver que tu passé bien loin de moi **que** si tu n'était cette maudite guerre en pourrait vivre tranquille tous en famille* » (Léonie, 10.12.17).

Tout d'abord, précisons que *de* semblerait ici être une béquille de l'infinitif¹⁷, la construction normée étant « *et dire que... !* ». Cette structure exclamative a la même valeur que la structure *et + groupe nominal + qui + groupe verbal* (*Et Tristan qui n'est pas là !*), et comme elle « sert à rajouter une phrase entière, importante sur le plan argumentatif [...], conçue comme un argument négatif, dans une situation déjà défavorable » (GMF 2016 [1994] : 690).

On peut faire l'hypothèse que la séquence syntaxique de l'extrait ci-dessus soit le résultat d'une double rection du verbe *dire*. *Dire* régirait donc la première subordonnée complétive introduite par *que* (« *et (**de**) dire **que** c'est le quatrième hiver que tu passé loin de moi* »), ainsi qu'anaphoriquement une deuxième subordonnée, également introduite par *que* (« *(**et dire**) **que** si tu n'était cette maudite guerre, en pourrait vivre tranquille tous en famille* »). Dans une construction normée, les deux propositions complétives pourraient alors être coordonnées par la conjonction *et* : « *et (**de**) dire **que** c'est le quatrième hiver que tu passé bien loin de moi, **et que** si tu n'était cette maudite guerre en pourrait vivre tranquille tous en famille !* »¹⁸.

Ces attestations semblent donc relever d'un usage de la conjonction *que* en tant qu'introducteur de discours indirect, dans des constructions cependant non

¹⁷ L'emploi de *de* devant l'infinitif, souvent condamné par les grammairiens, est fréquent dans l'usage non standard de la langue (Frei 2011 [1929] : 268-269).

¹⁸ On signale une autre interprétation possible : la deuxième séquence syntaxique introduite par *que* pourrait être lue comme une séquence indépendante, toujours de type exclamatif : « ***que** si tu n'était cette maudite guerre, en pourrait vivre tranquille tous en famille !* ».

standard. Ce phénomène pourrait s'expliquer par une facilité à lier des séquences syntaxiques par *que* lorsqu'il introduit du discours, sans que la relation de dépendance avec la principale soit explicite. Ainsi, l'interprétation de cet usage de *que* s'inscrit dans une hypothèse explicative plus large, qui vaut également pour d'autres constructions non standard (cf. *infra* 5.3.2.). Cette hypothèse rejoint ce qui est avancé par Deulofeu (2008). Le morphème *que* serait employé en tant qu'outil permettant d'enchaîner des séquences, sans besoin que la dépendance syntaxique se rapporte à la construction verbale la plus proche : la séquence introduite par *que* peut également se rapporter « à l'ensemble du contexte discursif précédent » (Deulofeu 2008 : 45).

1.1.3.3. « *Je dejire que de tous coeur que vous en soyez de mêmes* » : répétition de la conjonction *que*

Un autre cas de figure d'emploi du morphème *que* dans des constructions non standard est attesté dans le *corpus échantillon autres scripteurs*. Dans trois extraits, la conjonction de subordination *que* est introduite une première fois après un verbe, puis elle est répétée une deuxième fois, selon des configurations différentes (trois occurrences sur les 129 propositions complétives attestées dans ce corpus échantillon, soit environ 2%¹⁹).

Alphonse et Anne-Marie écrivent :

« *Je suis en bonne sante et je dejire **que** de tous coeur **que** vous en soyez de mêmes* » (Alphonse, 28.03.20),

« *je pensé recevoir 63 fr mais il y a paie toujours un mois en retard je croi quil ne mont payer que 22 jours je pense **que** le prochain coup **quil** me donneront mes 63 fr* » (Anne-Marie, 15.02.15).

Dans les deux occurrences, la proposition complétive est annoncée par un premier *que*, qui suit le verbe principal : « *je dejire que* », « *je pense que* ». Ensuite, on trouve un syntagme avant un deuxième *que* complétif.

D'un côté, Alphonse écrit « *de tous coeur* » après la conjonction *que*. Selon la norme, ce syntagme devrait apparaître avant la conjonction de subordination : « *je dejire (**que**) de tous coeur **que*** ». Il semblerait s'agir d'une pensée qui survient pendant

¹⁹ On ne relève pas d'occurrence de cet usage dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre*.

l'écriture, qui demande au scripteur de répéter la conjonction *que* afin d'introduire une deuxième fois la subordonnée complétive, qui a été d'une certaine façon retardée : « *je desire **que** de tous coeur **que** vous en soyez de mêmes* ».

De l'autre côté, Anne-Marie introduit également un syntagme, « *le prochain coup* », après la proposition principale « *je pense...* ». Ce syntagme est suivi d'une répétition de la conjonction *que*, introduisant la subordonnée complétive : « *je pense **que** le prochain coup **qu'il** me donneront mes 63 fr* ». Cette deuxième conjonction n'est pas nécessaire à la construction de la séquence syntaxique, elle pourrait être omise : « *je pense **que** le prochain coup (**qu**)il me donneront mes 63 fr* ». Cependant, elle se trouve répétée sous la plume de la scriptrice, peut-être en raison de l'insertion de ce syntagme.

Enfin, Claudia écrit :

« *avec ma carte je viens auprès de vous pour vous souhaité une bonheur heureuse une parfaite santé et **que** cette nouvelle année de 1916 qui vous rapproche de nous bientôt **qu'elle** soit pour vous plus favorable que l'année 1915* » (Claudia, 31.12.15).

Dans ce passage, non seulement Claudia répète la conjonction de subordination *que*, mais elle reprend aussi le sujet de la proposition complétive, « *cette nouvelle année de 1916* ». En effet, une phrase relative apparaît après le début de la complétive, comme cette représentation le montre :

« *je viens auprès de vous pour vous souhaité une bonheur heureuse une parfaite santé et **que** cette nouvelle année de 1916 **qui** vous rapproche de nous bientôt **qu'elle** soit pour vous plus favorable que l'année 1915* ».

L'insertion de la proposition relative pourrait avoir rendu nécessaire, aux yeux de la scriptrice, la répétition de la conjonction *que* et la reprise du sujet de la complétive (*qu'elle*), bien que cela ne soit pas en théorie nécessaire : « ***que** cette nouvelle année de 1916 qui vous rapproche de nous bientôt (**qu'elle**) soit pour vous plus favorable que l'année 1915* ». Cependant, en raison de la relative, la première partie de la complétive (*que* + sujet, « *que cette nouvelle année de 1916* ») se trouve en effet éloignée de son verbe et de sa suite (« *soit pour vous plus favorable...* ») : en absence de signes de ponctuation, la répétition de la conjonction et la reprise du sujet semblent faciliter la compréhension du texte.

Ces occurrences semblent faire écho à la répétition de *que* attestée en ancien français : « le subordonnant *que* se trouve souvent répété lorsqu'un complément, une relative ou une proposition circonstancielle s'intercale entre la complétive et la régissante » (Hasenohr 2011 [1990] : 221). Ainsi, cet usage se retrouve, nous semble-t-il, dans les mêmes contextes dans les écrits des scripteurs peu lettrés du début du XX^e siècle.

1.1.3.4. *Que* introducteur de propositions incises

Parmi les usages non normés de *que* conjonction, la *Grammaire méthodique du français* note le cas des propositions incises à la suite d'un énoncé au discours direct : selon les auteurs, « le parler populaire introduit l'incise au moyen de *que*, ce qui permet d'éviter l'inversion du sujet : *Va-t'en, qu'il lui a dit comme ça. C'est ton compte !* (Céline) » (2016 [1994] : 769). Le même usage est signalé « dans la langue populaire » par Brunot, qui cite, parmi plusieurs exemples, un passage de Balzac : *Ils veulent nous manger, que je me suis dit* (*Ét. phil.*, 278, El Verduz) (1936 [1922] : 702).

Aucun emploi de ce type n'est attesté dans les deux corpus échantillons de cette étude. Ce constat pourrait être lié à la très faible présence de discours direct dans les lettres des scripteurs peu lettrés : Gomila (*à paraître*) a montré que dans la première version de *Corpus 14*²⁰ « le recours au discours indirect s'avère largement majoritaire. Sur les 631 cas de représentation du discours autre répertoriés dans le corpus, 549 sont des discours indirects », et que « le recours au discours direct avec le verbe *dire* reste marginal ». Ces observations mériteraient d'être vérifiées sur la totalité des fonds de *Corpus 14*.

1.1.3.5. *Que* subordonnant générique²¹

De son côté, Frei analyse des emplois de *que* non standard comme signes de différents besoins linguistiques répondant à différentes fonctions, telles que la clarté, l'expressivité et l'économie.

²⁰ Cette version compte 657 lettres, elle est accessible à l'adresse suivante : <https://corpus14.ortolang.fr>, <https://hdl.handle.net/11403/corpus14/v1>.

²¹ Nous adoptons cette étiquette bien que nous soyons consciente des difficultés qu'elle soulève, notamment à l'égard du terme de *subordonnant* (cf. Deulofeu 1988, 1999, 2008 et *infra* 1.1.3.6.).

Selon Frei, l'économie linguistique s'exprime à travers le *besoin de brièveté* (ou économie discursive), qui « cherche à abrégé autant que possible la longueur et le nombre des éléments dont l'agencement forme la chaîne parlée », et le *besoin d'invariabilité* (ou économie mémorielle), qui « cherche à alléger autant que possible l'effort de mémoire à fournir, en conservant toujours la même forme à un élément linguistique donné [...] » (2011 [1929] : 132).

Le besoin d'invariabilité est, d'après Frei, à la base de l'usage de *que* comme subordonnant générique, employé à la place d'autres locutions conjonctives. Il affirme que « la tendance populaire [...] est de remplacer tous ces signes par un instrument unique - le corrélatif générique *que* » (*op. cit.* : 192). Ainsi, l'auteur fournit plusieurs exemples de *que*²² utilisé au sens de²³ :

- *parce que* : *Reprends donc vite le petit, **que** je suis tout trempé* (Monnier, *Scènes populaires*) ;
- *puisque* : *Qu'est-ce qu'il a donc, **qu'**il ne dit plus rien ?* ;
- *pendant que* : *Je parlais **qu'**il n'avait pas encore fini²⁴* ;
- *pour que* : *Approchez **que** je vous cause !²⁵* ;
- *sans que* : *Il ne touche pas à un objet **qu'**on ne reconnaisse immédiatement sa main* ;
- *au point que* : *Il était beau **que** cela faisait plaisir²⁶* (*op. cit.* : 193).

²² Les mêmes exemples cités par Frei se retrouvent dans Brunot (1936 [1922] : 703). L'historien de la langue propose également des exemples de *que* employé au sens de *tant que* : *On m'a prié de ne pas quitter cette affaire **que** je ne l'aie éclaircie*, et de *de façon que* : [...] *Transfigurer l'Europe au pas de charge, **qu'**on sente, quand vous menacez, que vous mettez la main sur le pommeau de l'épée de Dieu* (V. H., *Mis.*, Marius, IV, V) (*ibid.*).

²³ Nous précisons avec Deulofeu (1988) et Muller (2013) que le sémantisme circonstanciel n'est pas propre à *que* : l'interprétation circonstancielle se dégage du rapport sémantique qui s'établit entre les deux propositions liées par *que*.

²⁴ Brunot suggère le sens de *alors que* pour cet exemple (*ibid.*).

²⁵ Brunot suggère le sens de *afin que* pour cet exemple (*ibid.*).

²⁶ Frei indique également l'emploi de *que* au sens de *depuis que* : *Il y a dix ans **qu'**il est parti* (2011 [1929] : 193). Toutefois, ce tour est considéré comme normé (cf. GMF 2016 [1994] : 762-763 ; Le Goffic 1993 : 223, 289) et nous l'analysons *infra* (cf. *infra* 5.3.).

Cette extension d'emploi de *que* est également pointée par Auguste Brun, dans son ouvrage *Le français de Marseille* (1931). En fournissant plusieurs exemples en français de Provence, il affirme :

« dans quelques-uns on pourrait expliquer ce *que* comme introduisant une causale, une restrictive, une finale ; mais dans la pluralité, la nuance précise de la subordonnée est effacée de la conscience du sujet parlant, et l'on a affaire à un *que* purement explicatif » (Brun 1931 : 79).

Le morphème *que* « tend ainsi à devenir la conjonction universelle », ce phénomène étant « plus accusé en français de Provence qu'en français commun » (*ibid.*).

1.1.3.6. « *Il faut y aller que je vait me faire du mauvais sang pendant ces quelques jours* » : *que* subordonnant générique dans *Corpus 14*

Dans les deux corpus échantillons de cette étude, l'usage de la conjonction *que* employée comme outil de subordination générique n'est pas attesté dans le *corpus échantillon autres scripteurs*, alors qu'il l'est dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre*. On relève en effet six occurrences sur les 176 occurrences de *que* conjonction attestées dans ce corpus échantillon, soit environ 3%.

Bien que ces scripteurs ne vivent pas en Provence, ils habitent dans le sud de la France : un rapprochement avec les observations de Brun nous semble tout à fait légitime²⁷. Si, d'un côté, les influences de substrats dialectaux pourraient peut-être expliquer ces attestations dans leurs lettres, de l'autre, l'emploi de la seule conjonction *que* avec des nuances circonstancielles n'est pas inconnu dans la langue française, étant attesté depuis l'ancien français (cf. *supra* 1.1.1. et *infra* 1.3.1.).

Les subordonnées introduites par la conjonction *que* expriment un rapport sémantique de type circonstanciel dans les trois occurrences suivantes :

²⁷ Sur ce point, voir aussi Deulofeu (2008) et Deulofeu et Véronis (2002). Selon ces études, ce seraient plutôt les scripteurs « méridionaux » qui font un usage plus fréquent du *que* marqueur de suffixe dans des séquences narratives ou justificatives. Nous signalons que Deulofeu et Véronis (2002) proposent une hypothèse explicative de ce phénomène de type linguistique et non seulement sociolinguistique.

« bien chère femme je ne t en dit pas plus long pour aujourd'hui **que** l'orsque je reviendrais[?] j'en ait la peine j'aurai beaucoup des choses à te raconter » (Félicien, 22.08.14),

« chère Victoria desuite que tu seras allée chez le médecin tu me dira ce qu'il ta dit et il faut y aller **que** je vait me faire du mauvais sang pendant ces quelques jours » (Félicien, 19.09.14),

« le travail aussi ne fais que ce que tu pouras et les autres aussi Moi je pourrai peut-être venir vous donner un peu la main pendant une quinzaine de jours **que** je ne crois pas que cela me nuise a rien » (Pierre, 12.07.15).

Le subordonnant générique *que* ne semble pas avoir ici une valeur finale (*afin que*, *pour que*), ni temporelle (*pendant que*, *alors que*, *tant que*), ni consécutive (*tellement que*, *au point que*), comme les exemples cités par Frei et Brunot peuvent l'attester. Le lien logique établi entre les deux propositions semble être plutôt de type causal :

« je ne t en dit pas plus long pour aujourd'hui **parce que** l'orsque je reviendrais[?] j'en ait la peine j'aurai beaucoup des choses à te raconter »,

« il faut y aller **parce que** je vais me faire du mauvais sang pendant ces quelques jours »²⁸,

« Moi je pourrai peut-être venir vous donner un peu la main pendant une quinzaine de jours **puisque** je ne crois pas que cela me nuise a rien ».

Les conjonctions *parce que* et *puisque* se différencient au plan syntaxique et sémantique. Sans entrer dans les distinctions fondées sur l'opposition entre explication (*parce que*) et justification (*puisque*), ou cause d'un fait (*parce que*) et cause de l'énonciation (*puisque*) (cf. Bres et al. 2019 ; Gross et Nazarenko 2004 ; Groupe λ-1 1975 ; Nazarenko 2000 *inter alia*), nous nous bornons à considérer que *puisque* a tendance à introduire un élément à valeur thématique,

²⁸ La paraphrase « il faut y aller **parce que sinon** je vais me faire du mauvais sang pendant ces quelques jours » est également envisageable.

alors que *parce que* introduit, lorsqu'il est postposé à la principale, un élément à valeur rhématique (cf. Bres *et al.* 2019 *inter alia*)²⁹.

La commutation avec la conjonction de coordination à valeur causale *car* semble être également pertinente³⁰. Ainsi, dans chaque occurrence, les deux propositions pourraient être unies par *car* :

« je ne t'en dit pas plus long pour aujourd'hui **car** l'orsque je reviendrais[?] j'en ait la peine j'aurai beaucoup des choses à te raconter »,

« il faut y aller **car** je vais me faire du mauvais sang pendant ces quelques jours »³¹,

« je pourrai peut-être venir vous donner un peu la main pendant une quinzaine de jours **car** je ne crois pas que cela me nuise à rien ».

D'un point de vue syntaxique, ces paraphrases suggèrent que l'emploi du morphème *que* se rapproche de celui de *car*. Comme la conjonction *car*, le morphème *que* ne peut pas être antéposé à la principale (« **que/car je ne crois pas que cela me nuise a rien, je pourrai peut-être venir vous donner un peu la main*

²⁹ Travailler sur des productions linguistiques authentiques et non standard comme celles des scripteurs de *Corpus 14* pointe, à notre sens, les limites et les difficultés d'une classification sémantique rigide entre *parce que*, *puisque* et *car* (cf. *infra*).

³⁰ La proposition introduite par *car* est rhématique (Nazarenko 2000 : 76). Cela implique que, dans le premier extrait, la séquence soit alors prise en charge par le seul énonciateur (Bres *et al.* 2019).

³¹ La paraphrase « *il faut y aller **car sinon** je vais me faire du mauvais sang pendant ces quelques jours* » est également possible (cf. *supra*, note 28).

pendant une quinzaine de jours »)³² : on semble se situer ici à la croisée entre subordination et coordination³³.

Afin de vérifier si la même analyse est applicable à d'autres occurrences, nous allons la tester sur deux autres exemples issus de notre corpus de travail :

*« croustet aussi est blessé ils ne savent pas ou il est sa mère ma dit se matin de te le demander **que** peut etre etant dans le meme regiment tu aurai pu le voir »* (Marie, 29.08.14),

*« Cher Félicien, dans ta lettre de hier tu me dit de me tranquiliser **que** tu est loin des lignes et des canons »* (Victoria, 11.04.17).

A priori, les propositions introduites par *que* semblent être liées au reste de la séquence syntaxique par un lien sémantique de type causal, comme la substitution de *que* par *parce que* peut en témoigner :

*« sa mère ma dit se matin de te le demander **parce que** peut etre etant dans le meme regiment tu aurai pu le voir »,*

*« dans ta lettre de hier tu me dit de me tranquiliser **parce que** tu est loin des lignes et des canons ».*

De même que pour les citations précédentes, une paraphrase de *que* par *car* est également possible :

*« sa mère ma dit se matin de te le demander **car** peut etre etant dans le meme regiment tu aurai pu le voir »,*

³² L'antéposition à la proposition principale est en revanche possible dans le cas de *parce que* et *puisque*. Pour *parce que*, elle constitue la position marquée, introduisant le thème (Gross et Nazarenko 2004 : 38).

³³ Pour des questions critiques à propos de la subordination par *que*, voir Deulofeu (1988, 2008) ; en ce qui concerne la subordination par *parce que*, voir Debaisieux (2004) ; au sujet de la subordination en général, voir Langage 190 (2013), *Faits de langues* 28 (2007) *inter alia*. Pour l'emploi de *que* en tant qu'expression d'une coordination dans d'autres contextes, voir Gadet : « *Tu sais à qui tu n'as pas téléphoné depuis longtemps et que c'est pas sympa ?* » (1997 [1989] : 127). L'auteure fait référence à Sauvageot, qui affirme que « l'emploi de l'élément *que* en fonction de simple conjonction de coordination s'est étendu considérablement dans le langage familier ou teinté de vulgarisme : *Tu peux croire que c'est vrai, même que ton père le sait bien* » (1962 : 41).

« dans ta lettre de hier tu me dit de me tranquiliser **car** tu est loin des lignes et des canons ».

À côté de cette interprétation sémantique de type causal, nous signalons une autre lecture possible : la conjonction *que* serait en dépendance du verbe *dire* et introduirait du discours rapporté au style indirect dans des constructions non standard. Selon cette hypothèse, les complétives en *que* apparaîtraient après les infinitifs introduits par *de*, compléments d'objet direct du verbe *dire*, sans que celui-ci soit répété :

« sa mère ma dit se matin de te le demandér [**elle m'a dit**] **que** peut etre etant dans le meme regiment tu aurai pu le voir »,

« dans ta lettre de hier tu me dit de me tranquiliser [**tu me dis**] **que** tu est loin des lignes et des canons ».

Toutefois, cette deuxième interprétation nous semble moins pertinente, d'autant plus que l'énumération dont on peut avoir l'impression dans la deuxième occurrence (« tu me dis de..., tu me dis que... ») n'a pas de suite dans le texte de Victoria : « Cher Félicien, dans ta lettre de hier tu me dit de me tranquiliser que tu est loin des lignes et des canons, tu peut croire mon petit mari que je voudrais que ce soit bien vrai, mais je sait que tu ne veut pas me faire faire du mauvais sang ». Nous penchons donc plutôt en faveur d'une analyse par un rapport sémantique causal, comme pour les citations précédentes.

La conjonction *que* est utilisée pour relier deux propositions exprimant un autre type de lien sémantique dans une occurrence, sous la plume de Pierre. Ici, *que* est employé au sens de *au point que*, *à tel point que* :

« Il faut toujours avoir le portemonnaie a la main ils veulent rien nous donner j'ai demende une paire de Soulie ils voulait me donner des Soulie tout coupes **que** je ne pouvai pas y mettre les pieds dedans » (Pierre, 12.07.15).

Dans cet extrait, le subordonnant générique *que* a pour antécédent le syntagme adjectival (*tout*) *coupés* et on peut dégager une interprétation sémantique de type consécutif entre les deux propositions. Nous pouvons proposer la paraphrase suivante :

« j'ai demende une paire de Soulie ils voulait me donner des Soulie **coupés au point que** je ne pouvai pas y mettre les pieds dedans ».

Ainsi, on passe de la comparaison à la conséquence (Le Goffic 1993 : 533), au moyen du seul subordonnant générique *que*, de façon analogue aux exemples cités par Frei : *Il était beau **que** cela faisait plaisir* (2011 [1929] : 193), paraphrasable par *Il était beau **au point que** cela faisait plaisir*, ou par Brun : *Il est grand, **qu'on** lui donnerait quinze ans* (1931 : 79), paraphrasable par *Il est grand **au point qu'on** lui donnerait quinze ans*.

En conclusion, par rapport aux usages attestés en diachronie, dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre* l'emploi de la conjonction *que* en tant que subordonnant générique semble plutôt être réservé à des séquences syntaxiques de type causal et consécutif³⁴.

Comme on l'a vu, l'usage de *que* au sens de *parce que*, *puisque* et *car* est attesté en ancien français (cf. *supra* 1.1.1.). En particulier, en ancien français la proposition causale introduite par *que* « est à peine une subordonnée : *que* pourrait être considéré comme une ligature coordonnante et se traduire par *car* » (Moignet 1988 [1973] : 237). Si en français contemporain cet emploi est sorti de l'usage dans la langue écrite normée, les données analysées ici montrent, nous semble-t-il, qu'il est bien attesté dans l'usage de ces scribes peu lettrés du début du XX^e siècle.

1.2. *Que* dans des locutions conjonctives

1.2.1. Usages en diachronie

Dès les états les plus anciens de la langue, *que* a également servi à former de nombreuses locutions conjonctives, selon ces deux schémas :

- adverbe ou préposition ou locution équivalente + *que*, par exemple : *ains que*, *premier que*, *coment que*, *selon que*, *puis que*, *quel part que*, *tantost que*, *mais que*, etc. ;

³⁴ Deulofeu (2008) analyse ces emplois de *que* conjonction en tant que « marqueur de suffixe » au niveau macrosyntaxique et « pseudo-circonstant », codification de routines discursives fonctionnant comme commentaire de l'énonciation précédente. Pour plus de détails, nous renvoyons à l'article même.

- préposition + *ce* ou *tant* + *que*, par exemple : *por ce que, de ce que, avant ce que, puis ce que, jusques à tant que, par tant que*, etc. (HLF I, 1933 : 216-217).

Brunot remarque que « ces deux procédés se sont surtout développés en moyen français, mais on trouve dès le XI^e-XII^e siècle *par tant que* (*Dial Greg. lo pape*, 78, 20), *a ce que* (*Villeh.*, 104), *por ce que* (*Id.*, 2) » (*ibid.*).

Selon l'historien de la langue, la locution *de ce que* est encore en plein essor et « empiète peu à peu sur le simple *que* », de la même manière qu'à *ce que* (1936 : 704). Cette locution conjonctive, différente de celle de l'ancien français qui avait le sens de *afin que*, dérive du passage de « *il y aurait intérêt à cela* » à « *il y aurait grand intérêt à ce qu'on pût dresser le catalogue de sa bibliothèque* » (*op. cit.* : 705). Ce procédé de formation a donné lieu à de nombreuses locutions conjonctives, dont nous avons gardé un certain nombre. Cependant, « dès le Moyen-Âge, elles furent en concurrence avec les formes où *que* suivait directement la préposition. *Pour que* est attesté en 1168, et aujourd'hui il est seul employé ; *pour ce que* a disparu » (*ibid.*).

1.2.2. Usages normés en français contemporain

Comme auparavant, en français contemporain, lorsque la conjonction *que* entre dans la composition de locutions conjonctives, elle sert à introduire des propositions circonstancielles : ces locutions « à la fois marquent leur caractère subordonné et spécifient leur rapport sémantique avec le reste de la phrase » (GMF 2016 [1994] : 788).

Nous regroupons ici sous la même étiquette de *locutions conjonctives* des éléments appartenant aux catégories *conjonctions composées* et *locutions conjonctives*, qui se trouvent distinguées dans la GMF³⁵. Ainsi, la conjonction *que* est employée dans les locutions suivantes (*op. cit.* : 843-844)³⁶ :

³⁵ Selon la GMF, « les locutions conjonctives sont des syntagmes incontestablement construits, mais qui, plus ou moins grammaticalisés, constituent des variantes de certaines conjonctions circonstancielles auxquelles elles apportent des nuances sémantiques » (2016 [1994] : 844).

³⁶ Les constructions *substantif + pronom relatif* introduisant des propositions subordonnées circonstancielles, du type *du moment où, au cas où, (à) chaque fois que, le temps que*, seront abordées dans la section concernant le pronom relatif *que*, cf. *infra* 2.1.4.

| Locutions | Exemples |
|---|---|
| <i>Préposition + que + phrase</i> | <i>Je suis arrivé pendant qu'il dînait</i> |
| <i>Préposition + ce que</i> | <i>Il a refusé de payer parce qu'il est avare</i> |
| <i>Locutions prépositionnelles + GN ou infinitif³⁷</i> | <i>À moins que, à condition que, de peur que, etc.</i> |
| <i>Locutions composées³⁸</i> | <i>Pourvu que, puisque, sitôt que, si bien que, de (telle) sorte que, tandis que, cependant que, tant que, maintenant que</i> |
| <i>Gérondif</i> | <i>En attendant que, en supposant que, en admettant que</i> |

Tableau 20. Emplois de la conjonction *que* dans des locutions conjonctives

Les propositions subordonnées circonstancielles, traditionnellement réparties en temporelles, causales, finales, consécutives, conditionnelles, concessives et comparatives³⁹, sont souvent mobiles dans la phrase (temporelles, causales, finales, concessives). Certaines, comme les causales introduites par *puisque* ou les conditionnelles introduites par *si*, sont généralement antéposées ; d'autres, notamment les consécutives et certaines comparatives, ne sont pas mobiles (*op. cit.* : 844-845). Ce critère permet ainsi d'identifier les systèmes corrélatifs, que nous allons traiter dans la section 1.3.

1.2.3. « *Ecris moi sitôt que tu saura ou on va t'envoyer* » : locutions conjonctives anciennes dans Corpus 14

L'emploi des locutions conjonctives ne semble pas constituer un point difficile pour Marie, Pierre, Victoria et Félicien, selon les données du *corpus échantillon Arcis-Fabre* : on relève 23 occurrences conformes à la norme sur les 26 locutions

³⁷ *Que* est alors substitué par *de*.

³⁸ Selon la GMF, l'origine historique de ces locutions est « plus au moins perdue » et elles sont « difficilement analysables en synchronie » (2016 [1994] : 843). Il s'agit là d'un ensemble hétéroclite, que nous gardons tel qu'il est présenté dans cet ouvrage pour des raisons de simplicité d'exposition.

³⁹ Pour une critique de cette catégorisation, voir GMF (2016 [1994] : 846-847).

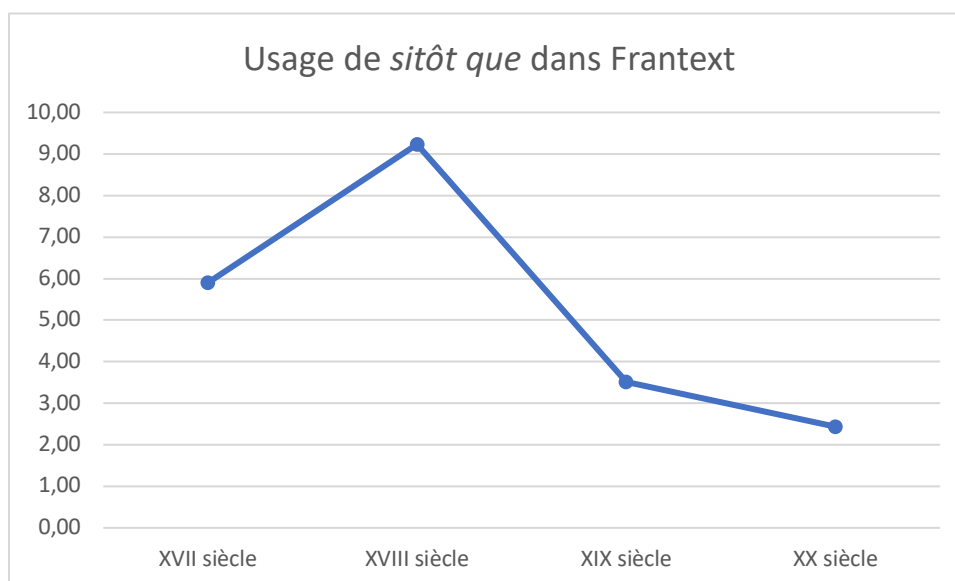
conjonctives attestées dans ce corpus échantillon, soit environ 88%.

On relève dans l'écriture de Victoria une forme normée d'une locution conjonctive introduisant des propositions subordonnées circonstancielles à valeur temporelle, dont l'usage apparaît marqué :

« *Ecris moi **sitôt que** tu saura ou on va t'envoyer* » (Victoria, 07.08.14).

La locution conjonctive *sitôt que* est de date ancienne : elle est attestée depuis 1160-74 sous la forme *si tost cum*, usuelle jusqu'à la fin du XV^e siècle et supplantée par *si tost que* dans la deuxième moitié du XIII^e siècle (TLFi, s.v. *sitôt*). En ancien français, elle marque la coïncidence immédiate ou la succession immédiate, au sens du français contemporain *aussitôt que*, *dès que* (Ménard 1988 [1973] : 215-216). Aujourd'hui, elle est plutôt employée pour indiquer la postériorité du fait exprimé par le verbe principal par rapport au fait exprimé par le verbe de la proposition subordonnée circonstancielle et est considérée comme une forme plus littéraire que *aussitôt que* (Narjoux 2018 : 644 ; Grevisse et Goosse 2011 [1936] : 1546). Elle est également suivie d'un verbe au mode indicatif, comme dans cette citation de Victoria (ainsi que dans les deux autres attestations de ce corpus).

Démontrer le caractère « vieilli » ou « populaire » de cette locution n'est pas chose aisée. Si le TLFi étiquette l'adverbe *sitôt* comme *vieilli* (s.v. *sitôt*), les dictionnaires plus anciens (Richelet 1680, *Dictionnaire de l'Académie française* 1740, 1762, 1798, 1835, 1879, 1932-35, Littré 1873-74) n'attribuent pas de marques. Une recherche dans la base de données Frantext permet alors de suggérer à quelle période l'emploi de cette locution devient plus rare dans les écrits des lettrés :



Graphique 10. Fréquence de « *sitôt que* » en diachronie dans Frantext (par million de mots)

En ce qui concerne les données de Frantext, le XVIII^e siècle constitue la période où l'usage de *sitôt que* est le plus fréquemment attesté (9,2 occurrences par million de mots). Au XIX^e siècle, sa fréquence d'emploi baisse considérablement (3,5 occurrences par million de mots) et, au XX^e siècle, cette locution devient encore plus rare (2,4 occurrences par million de mots)⁴⁰. En observant de plus près les attestations datées du XX^e siècle, on trouve trois occurrences de la locution *sitôt que* dans la farce paysanne *La Gonfle* de Roger Martin du Gard, publiée en 1928. Voici un extrait :

« Ej'me r'mémore souventes fois la bounne histor ed'ce finaude ed'Ludovic, qu'est à ç't'heure el' maît'- meunier du moulin ed'Vill'neuve-sur-mâre... un ancien plat-gueux, equ'j'ai counnu, moi, quand il était valet ed'moulin... oui... mais qui s'mit en frais, sitôt que l'défunt maît'meunier fut sous terre, ed'fabriquer tout d'go un bel enfant à la meunière, laquelle se dépêchit ed'l'épouser dès qu'ell'se vit grosse, par crainte d'une escandale... » (Roger Martin du Gard, *La Gonfle*, 1928, Acte I, scène 4).

Bien qu'il s'agisse de la représentation du « parler populaire » par un homme lettré, cela semble confirmer l'usage de cette locution par des personnes de classe sociale modeste et, par là, son caractère « populaire ».

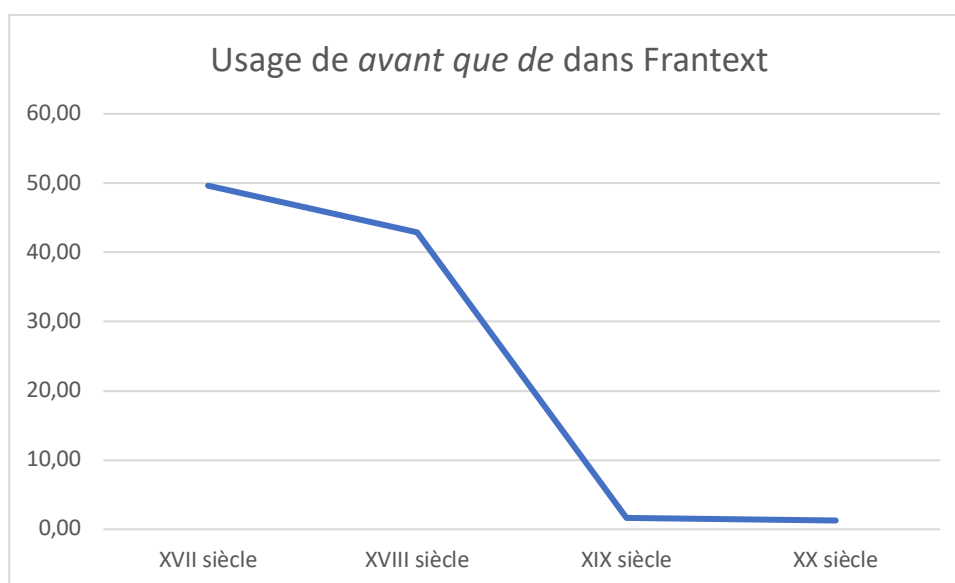
Quant au *corpus échantillon autres scripteurs*, l'usage des locutions conjonctives est globalement conforme à la norme : on relève 18 occurrences conformes à la norme sur les 19 locutions conjonctives attestées dans ce corpus échantillon, soit environ 95%. Parmi les attestations normées, on signale seulement une locution normée introduisant une proposition subordonnée circonstancielle à valeur temporelle⁴¹ d'un usage marqué, qui apparaît sous la plume d'Henri :

« le bataillon d'Afrique est arrivée hier, ils sont déjà été attaqués, comme vous le savait probablement, par un Croiseur Allemand **avant que de partir**. il y a eu 10 morts et 16 blèssés » (Henri, 10.08.14).

⁴⁰ Dans le corpus échantillon des quatre scripteurs, la fréquence de *sitôt que* rapportée au million de mots s'élève à 400,7.

⁴¹ Ici la locution introduit un infinitif, qui commute avec une proposition circonstancielle en raison de la coréférence des sujets de la proposition principale et de la subordonnée : « *ils ont été attaqués avant qu'ils partent* ». Dès lors, il est possible d'analyser l'infinitif comme une proposition subordonnée infinitive « au sens large » (Narjoux 2018 : 643).

La locution *avant que de* est signalée dans le TLFi et étiquetée comme *littéraire* : il s'agit d'un tour classique « exigé par Vaugelas, [qui] est encore très usité dans la langue littéraire » (s.v. *avant*)⁴². Variante de *avant de + infinitif*, elle exprime un rapport d'antériorité temporelle entre le fait exprimé par le verbe de la proposition principale et le fait exprimé par le verbe de la proposition subordonnée (Grevisse et Goosse 2011 [1936] : 1543). Une recherche dans Frantext permet de suggérer l'évolution de l'usage de cette locution dans les textes littéraires :



Graphique 11. Fréquence de « *avant que de* » en diachronie dans Frantext (par million de mots)

⁴² Dans la langue du XVI^e siècle, dans l'expression de l'antériorité, plusieurs constructions sont possibles devant un infinitif : de type direct, avec *que*, ou bien avec *que de*, la dernière étant « beaucoup moins commune » (Gougenheim 1973 [1951] : 189-190).

Très fréquent aux XVII^e et XVIII^e siècles (respectivement, 49,6 et 42,9 occurrences par million de mots), l'emploi de *avant que de* devient de plus en plus rare aux XIX^e et XX^e siècles (respectivement, 1,7 et 1,2 occurrence par million de mots)⁴³. Pour cette dernière période, dans une diachronie large de 1800 à 2010, on trouve une attestation de cette locution dans *La Gonfle* de Roger Martin du Gard (1928), comme pour *sitôt que* :

« (M. Gustave fait un geste d'impatience.) oui, oui... j'y viens... m'y v'là... une bonne idée qu'elle avait eue, avant que de se laisser mourir, eç'te maîtresse femme ! Et j'vas doncque vous la dire sans barguigner. - faut songer qu'elle a toujours eu, ed'son vivant, bonne estime ed'vous, M'sieu Gustave, à telle fin qu'ell'disait souvent equ'feu son houmme i'vous aimait autant dire coumme un fi... - et c'est pour ça, - du moins j'le crois- qu'ell's'avait mis en tête ed'vous bailler, à vous, la successe ed'tous ses biens » (Roger Martin du Gard, *La Gonfle*, 1928, Acte II, scène 5).

Les données diachroniques de Frantext et l'attestation de cette locution dans la farce paysanne de Martin du Gard semblent donc témoigner de son caractère vieilli et « populaire ».

L'emploi de formes comme *sitôt que* et *avant que de* dans l'écrit de scripteurs peu lettrés du début du XX^e siècle témoigne du fait que certains usages d'états plus anciens de la langue française se sont conservés dans le langage non standard comme des archaïsmes⁴⁴.

De tels usages, lorsqu'ils sont mobilisés dans un discours contemporain, apparaissent comme des archaïsmes volontaires et sont alors perçus comme littéraires. Ainsi, Zumthor note que « l'usage d'archaïsmes en littérature apparaît comme un fait d'haute culture » (1967 : 25).

⁴³ Dans le corpus échantillon des quatre scripteurs, la fréquence de *avant que de* rapportée au million de mots s'élève à 435,4.

⁴⁴ Ce type d'usage est identifié par Terracini (1957), cité par Zumthor, en tant que « l'arcaismo immobile [...] delle lingue incolte » (Zumthor 1967 : 18). Nous entendons ici le terme d'*archaïsme* au sens de Sablayrolles (2010), désignant des « mots "anciens, vieillissants" ».

1.2.4. Usages non standard

1.2.4.1. « *Écrit moi tout de suite que tu saura ou tu ira* » : la locution conjonctive (*tout*) *de suite que*

Les emplois non standard des locutions conjonctives dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre* sont minoritaires : on trouve trois occurrences sur les 26 locutions conjonctives attestées dans ce corpus échantillon, soit environ 12%. Nous signalons trois attestations relevées dans la correspondance de Victoria et Félicien. Les deux scripteurs font usage à deux occasions d'une locution conjonctive non standard (deux occurrences sur les 26 locutions conjonctives relevées dans ce corpus échantillon, soit environ 8%) :

« chère Victoria **desuite que** tu seras allée chez le médecin tu me dira ce qu'il ta dit » (Félicien, 19.09.14),

« *Écrit moi **tout de suite que** tu saura ou tu ira* » (Victoria, 09.08.14).

Cette locution conjonctive⁴⁵ n'est attestée ni dans le TLFi, ni dans des dictionnaires plus anciens (toutes les éditions du *Dictionnaire de l'Académie française*, Richelet 1680, Furetière 1690, Littré 1873-74). Elle est cependant commentée par Grevisse et Goosse : « *Tout de suite que* est de la langue pop. ou négligée de partout : *Tout de suite qu'il eut quitté sa femme [...], il fut pris d'un remords aigu* (Aymé, *Aller retour*, p. 12) » (2011 [1936] : 1547).

La conjonction de subordination *que* est ici unie à la locution adverbiale (*tout*) *de suite* (équivalente à *aussitôt*, *sans délai*, selon le TLFi, s.v. *suite*), en donnant lieu à une locution conjonctive non standard, qui introduit une subordonnée circonstancielle à valeur temporelle. Le mécanisme de formation de cette locution conjonctive correspond cependant à celui d'autres locutions conjonctives normées (*adverbe + que*, ex. *cependant que*, *déjà que*, etc.) et elle est sémantiquement transparente : synonyme de *sitôt que* (cf. *supra* 1.2.3.), *dès que*, elle est employée dans le même contexte. Elle indique la postériorité du fait exprimé par le verbe de la proposition principale par rapport au fait exprimé par le verbe de la proposition subordonnée, et elle est suivie d'un verbe au mode indicatif.

⁴⁵ Nous considérons la forme *de suite que* comme une variante de *tout de suite que*.

Dans Frantext, sur 621 occurrences de la locution pivot *de suite que* en diachronie large, de 1800 à 2010, une seule occurrence correspond au même usage attesté dans notre corpus échantillon. Il s'agit d'un extrait du roman *Jésus-la-Caille* de Francis Carco, paru en 1914 :

« Il ouvrit la lettre de Bambou. "Mon gosse chéri, Je t'écris du Dépôt où qu'on m'a conduit tout de suite que Ménard et Dupied m'ont eu fait. Méfie-toi d'eux surtout. Là-haut c'est plein d'indicateurs. Je sais pas qui m'a vendu... Tâche de savoir. Dans ma tête, je tourne mes idées : ça viendrait du National ou du Moulin, ou encore du Corse. Demain, on me conduira à la Santé... Je pense à toi, petit gosse, et j'ai le cafard... Mais toi, t'en fais pas pour moi. Tu viendras me voir à la Santé avec la Puce » (Francis Carco, *Jésus-la-Caille*, 1914, p. 23).

Cette locution est ici employée dans une lettre adressée au gigolo Jésus-la-Caille par son amant Bambou, capturé par la police des mœurs. Le langage reproduit dans cette lettre se veut « populaire », comme plusieurs traits morphosyntaxiques et lexicaux le montrent : l'emploi de *que* après un relatif, « *Je t'écris du Dépôt où qu'on m'a conduit* », la négation sans discordancier, « *Je sais pas qui m'a vendu* », « *t'en fais pas pour moi* », les expressions *avoir le cafard* et *faire quelqu'un*, « *j'ai le cafard* », « *tout de suite que Ménard et Dupied m'ont eu fait* ». Bien qu'il s'agisse d'une création littéraire, cet usage de la locution conjonctive *tout de suite que*, ici employée là où la norme exige les locutions normées *dès que*, *aussitôt que* témoigne de son caractère « populaire ».

En conclusion, la locution conjonctive non standard (*tout*) *de suite que* semble être construite par analogie sur le modèle des autres locutions conjonctives normées à valeur temporelle, telles que *sitôt que*, *dès que* : formée selon le même schéma (*adverbe + que*), elle est employée dans le même contexte avec la même valeur sémantique.

1.2.4.2. « *Je te souhaite pour que tu revienne bientôt* » : une locution conjonctive normée dans un contexte non standard

Une autre occurrence non standard concernant les locutions conjonctives dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre* (une occurrence sur les 26 locutions conjonctives relevées dans ce corpus échantillon, soit environ 4%) apparaît dans un autre passage de la correspondance de Victoria :

« *ne te fait pas du mauvais sang les affaires iront peut être mieux que ce que l'on croit mais je te souhaite **pour que** tu revienne bientôt quel fête ce jour* » (Victoria, 09.08.14).

Ici, ce n'est pas tant la locution conjonctive *pour que* en tant que telle qui est non standard, que son contexte d'emploi. On pourrait analyser cette construction comme un télescopage (cf. 1.1.3.2.) entre les constructions suivantes :

« ***je te souhaite*** »,

« ***je souhaite que** tu reviennes »* et

« ***je fais des souhaits pour que** tu reviennes »*,

dont le résultat serait : « ***je te souhaite pour que** tu revienne bientôt »*.

Le télescopage de plusieurs structures syntaxiques différentes semblerait aboutir à une locution conjonctive de forme normée, mais dont l'usage ne l'est pas dans ce contexte d'emploi. Toutefois, le lien sémantique qui lie la proposition principale et la subordonnée a bien une valeur finale, comme la locution *pour que* l'exprime.

Le caractère non standard semble donc tenir ici au contexte d'emploi d'une locution de forme normée.

1.2.4.3. « *Moi avant que je te l'envoie je lui fait une bonne caresse* » : coréférence des sujets et mode verbal

Enfin, l'emploi d'un mode verbal non standard est attesté une fois dans chaque corpus échantillon. On trouve ainsi l'emploi d'un verbe conjugué à la suite d'une locution conjonctive à la place d'une construction infinitive dans l'une des 26 locutions conjonctives relevées dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre*, soit environ 4%. Dans le *corpus échantillon autres scripteurs*, on trouve l'emploi de l'indicatif à la place du subjonctif à la suite de la locution *avant que* dans l'une des 19 subordonnées introduites par des locutions conjonctives, soit environ 5%.

Nous reproduisons ci-dessous les deux extraits :

« *et en même temp tu feras un beau mimi à la lettre car moi **avant que je te l'envoie** je lui fait une bonne caresse* » (Félicien, 07.09.14),

« *je vais te dire que sa demande encore bien 15 jours **avant que j'aille** en permission* » (Jean-Marie-2, 21.10.16).

Dans la première occurrence, le sujet de la proposition subordonnée est coréférent au sujet du verbe de la proposition principale : la norme exige alors une construction avec l'infinitif au lieu d'un temps de l'indicatif, « *et en même temp tu feras un beau mimi à la lettre car moi **avant de te l'envoyer** je lui fait une bonne caresse* » (Le Goffic 1993 : 439).

Dans la deuxième occurrence, les sujets de la proposition principale et de la proposition subordonnée ne sont pas coréférents ; cependant, le mode verbal exigé par la norme après la locution *avant que* est le subjonctif : « *je vais te dire que sa demande encore bien 15 jours **avant que j'aille** en permission* ».

1.3. *Que* dans des systèmes corrélatifs

Selon la *Grammaire méthodique du français*, certaines propositions considérées comme circonstancielles ne sont pas mobiles à l'intérieur de la phrase. Elles sont :

« soit intégrée[s] à un niveau autre que celui des compléments de phrase, soit en interdépendance avec l'autre proposition qui [leur] est associée, soit même en situation de quasi-coordination, en particulier quand [elles] sont obligatoirement postposées » (GMF 2016 [1994] : 845).

Ces propositions constituent ainsi des systèmes corrélatifs, pour l'essentiel de type comparatif ou consécutif (*op. cit.* : 863).

1.3.1. *Usages en diachronie*

En ancien français, la conjonction *que* peut introduire des propositions consécutives, au sens de *si bien que*, *de sorte que*. Elle peut être employée seule : *Parmi la cuisse l'a feru **Que** de cheval l'a abatu* (Eneas, 5872, cité par Ménard 1988 [1973] : 220), ou avec des éléments corrélatifs : *Si prist une herbe, si en oinst son*

*chief et son visage, si **qu'**ele fu tote noire* (Aucassin, 38, 15, cité par Ménard, *ibid.*)⁴⁶. La simple conjonction *que* peut également introduire des consécutives négatives, au sens de *sans que*, comme dans cet extrait cité par Ménard : *Cligés a chevalier n'asamble **Qu'**il nel face a terre cheoir* (*Cligés*, 4800) (*op. cit.* : 222).

De même, elle peut introduire des propositions comparatives exprimant un rapport d'inégalité, *plus que*, *moins que*, ou d'altérité, *autre que* : *Car moins jeu **qu'**ele ne sialt* (*Cli*, 2958) (Hasenohr 2011 [1990] : 216). Dans cet usage, la conjonction *que* remplace la conjonction latine *quam* (HLF I, 1933 : 216). À partir du début du XIII^e siècle, *que* commence à être employé également dans des propositions comparatives exprimant l'analogie et la conformité, en se substituant ainsi à *com(e)* : *Il ovre c'un loiaus amis* (Perceval, *Continuation de Gerbert*, 4029) (Ménard, 1988 [1973] : 226). Cela arrive « d'une part dans les tours où l'on marque la conformité d'un fait avec une circonstance, d'autre part lorsque la confrontation de deux réalités différentes n'aboutit pas à la claire constatation d'une analogie » (*ibid.*). Le même processus de substitution de *que* à *com(e)* est observé, à partir de la fin du XII^e siècle, dans le cadre des systèmes comparatifs d'égalité, « lorsqu'une négation, une hypothèse ou la référence à un type exemplaire empêche le rapport d'égalité d'apparaître clairement ou bien lorsqu'il est question d'une réalité unique » (*op. cit.* : 228). Au XVI^e siècle, *comme* se trouve encore régulièrement devant une proposition comparative d'égalité ; cela se fait plus rare au XVII^e, où l'emploi de *que* est généralisé (*ibid.*, cf. aussi Lardon et Thomine 2009 : 41 ; Gougenheim 1973 [1951] : 61).

⁴⁶ En ancien français, on peut parfois interpréter le rapport entre principale et consécutive selon différentes nuances sémantiques (conséquence, cause, hypothèse) ; souvent, en français contemporain, les deux propositions pourraient être coordonnées par *et* ou juxtaposées (Ménard 1988 [1973] : 221).

1.3.2. Usages normés en français contemporain

Comme en ancien et moyen français, en français contemporain la conjonction *que* participe de la construction des systèmes corrélatifs⁴⁷. Dans ce cadre, certaines propositions subordonnées peuvent faire émerger « une corrélation syntaxique entre la proposition subordonnée et un terme de la principale dont elles dépendent », comme dans les subordonnées comparatives du type *Il est **aussi grand que** son frère aîné est petit* ou les subordonnées consécutives du type *Il est **si grand qu'il dépasse tout le monde d'une tête*** (GMF 2016 [1994] : 863). Dans d'autres constructions consécutives, *que* fait partie de locutions qui n'ont pas de corrélatif dans la principale, comme *au point que*, *de manière à ce que*, *de telle sorte que*, et qui sont postposées : *Il est arrivé à la gare avec deux heures d'avance, **de manière à ce que** ses amies n'aient pas à l'attendre* (*op. cit.* : 867).

En plus des systèmes comparatifs et consécutifs, la *Grammaire méthodique du français* répertorie d'autres systèmes corrélatifs introduits par la conjonction *que* (2016 [1994] : 868-870). Nous les présentons sous forme de tableau :

⁴⁷ Pour Le Goffic, le morphème *que* est ici un adverbe intégratif (1993 : 401-404). Pour une analyse de la classification du morphème *que* dans les systèmes corrélatifs en tant que conjonction de subordination ou adverbe, voir Narjoux (2018 : 603).

| | Remarques | Exemples |
|----------------------------|--|--|
| Expression temporelle | La succession des faits est rapide | <i>Il n'avait pas fait trois pas qu'il s'arrêta ; À peine avait-il ouvert la bouche qu'on le fit taire</i> |
| Expression de la cause | La proposition subordonnée est introduite par <i>que</i> et est annoncée dans la principale par <i>d'autant, d'autant plus</i> | <i>Il est d'autant plus méritant qu'il a peu de facilités</i> |
| Expression de la condition | <i>Que</i> est parfois facultatif | <i>Un événement grave surviendrait-il (que) je n'en serais pas autrement étonné ; Je le voudrais que je ne le pourrais pas</i> |
| Expression du but | La première proposition est au mode impératif, <i>que</i> est suivi par un verbe au mode subjonctif | <i>Lève la tête, que je puisse voir les yeux</i> |

Tableau 21. Autres systèmes corrélatifs introduits par *que* d'après la Grammaire méthodique du français (2016 [1994] : 868-870).

Le Goffic commente l'emploi de *que*⁴⁸ dans les constructions à valeur temporelle et conditionnelle, souvent définies par la grammaire traditionnelle comme des cas de subordination inverse, de la façon suivante :

« *que* a [...] un apport sémantique faible : les deux structures sont mises en rapport d'une manière vague, et la relation sémantique se crée entre les deux en fonction de leur contenu lexical et temporel, le fait sémantique essentiel étant celui qui est contenu dans la subordonnée [...]. Le connecteur n'est même pas indispensable à l'établissement de cette relation, et il est souvent qualifié d' "explétif" » (Le Goffic 1993 : 400)⁴⁹.

Des emplois de la conjonction *que* dans ces types de systèmes corrélatifs ne sont pas attestés dans les deux corpus échantillons de cette étude.

⁴⁸ Pour Le Goffic, le morphème *que* est, dans cet usage, un adverbe intégratif (1993 : 399).

⁴⁹ Pour une approche critique de la notion de subordination inverse et une autre analyse du fonctionnement du morphème *que* dans ces constructions, voir Deulofeu (2008, 1988).

1.3.3. « Je suis étai obligé a en acoutumér mieu que ça » : les systèmes corrélatifs comparatifs dans Corpus 14

L'emploi du morphème *que* dans les systèmes corrélatifs⁵⁰ se fait de façon globalement normée dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre* : on relève 15 occurrences conformes à la norme sur les 16 systèmes corrélatifs attestés dans ce corpus échantillon, soit environ 94%.

Sous la plume de Marie, on relève des systèmes corrélatifs comparatifs impliquant l'adverbe comparatif synthétique de supériorité *mieux*. Tantôt il fait partie de la locution verbale *aimer mieux* :

« tu en a assez fait pour notre chère enfant tu me le disait sur une de tes l'etre que tu **aimé mieu** le faire toi **que** notre très cher enfant » (Marie, 31.12.15),

tantôt de l'expression *mieux que ça* :

« a mon bien aimé qu'ant nous parlions de ces 28 jours javez quelque fois le toupé de pleurer javez bien tor au oui mon bien aimé bien tor car je suis étai obligé a en acoutumér **mieu que ça** » (Marie, 31.12.15).

Dans les deux cas, l'adverbe *mieux* est en corrélation avec la conjonction *que*, qui introduit le complément du comparatif. Ce complément peut s'analyser comme la subordonnée corrélatrice comparative, ici averbale (GMF 2016 [1994] : 624).

Parmi les constructions corrélatives employées dans l'écriture de Victoria et Félicien, l'usage de la locution conjonctive *ainsi que* est fréquent (cinq occurrences sur les 16 systèmes corrélatifs relevés dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre*, soit environ 31%⁵¹) :

« ta Victoria qui t'embrasse bien fort **ainsi que** ta mère Arcis Victoria » (Victoria, 07.08.14).

⁵⁰ Il s'agit principalement de systèmes corrélatifs comparatifs ; une occurrence d'un système corrélatif consécutif est attestée : « je les **tellement** dans ma tête **qu'il** me semble le voir » (Marie, 31.12.15).

⁵¹ On relève cet usage dans le *corpus échantillon autres scripteurs* également : on trouve quatre occurrences sur les 17 systèmes corrélatifs attestés dans ce corpus, soit environ 24%.

Ici, *ainsi que*, synonyme de *comme*, *de la (même) manière que*, exprime une idée d'addition complémentaire et introduit toujours une proposition averbale (TLFi, s.v. *ainsi*). Dans cet emploi, il peut parfois être considéré comme équivalent de *et*, coordonnant plusieurs sujets (Narjoux 2018 : 570), comme dans cet extrait :

« ta mère **ainsi que** mes parents t'embrasse beaucoup » (Victoria, 12.08.14).

Ce phénomène est fréquent dans les comparaisons d'égalité lorsque la deuxième proposition est averbale : la conjonction de subordination est « souvent sentie comme une conjonction de coordination unissant les deux termes » (Grevisse et Goosse 2011 [1936] : 599). Ainsi, Marie écrit :

« mais apresant que le moment est arriver personne ne le veut ni ma belle mère ni ma mère ni mes belles soeur **tant** celle dici **que** celle de cicinon [?] » (Marie, 29.08.14).

Dans cette construction, le premier terme est inséré entre les éléments corrélatifs *tant... que*, de la même manière que dans les constructions du type *aussi bien... que*, *pas (ou non) plus... que* (*ibid.*).

1.3.4. Usages non standard

1.3.4.1. « Car je me fais du mauvais sang que ce n'est pas possible » : usage non standard des systèmes corrélatifs dans Corpus 14

Le Goffic signale un emploi de *que*⁵² dans un système corrélatif qui est utilisé notamment « dans le langage familier ». Ici, *que* « marque une identification de degré (indéfini) sur deux prédicats », comme dans *Il ment (,) que c'est une honte !*, paraphrasable par *Il ment à un degré auquel c'est une honte (de mentir)* (1993 : 399).

Si on ne relève pas d'occurrence de cet usage dans le *corpus échantillon autres scripteurs*, une est attestée dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre*, sous la plume de Victoria (une occurrence sur les 16 systèmes corrélatifs relevés dans ce corpus échantillon, soit environ 6%) :

« j'ai reçue ta lettre le temps me durait beaucoup que tu m'écrive car je me fais du mauvais sang **que** ce n'est pas possible » (Victoria, 07.08.14).

⁵² Pour Le Goffic, le morphème *que* est, dans cet usage, un adverbe intégratif (1993 : 399).

Suivant Le Goffic, cette séquence syntaxique peut être paraphrasée de la façon suivante : « *le temps me durait beaucoup que tu m'écrive car je me fais du mauvais sang à un degré auquel ce n'est pas possible* ». La conjonction *que* fait partie d'un système corrélatif et se rapproche, nous semble-t-il, du *que* subordonnant générique : le lien sémantique établi entre les deux propositions peut être compris comme consécutif.

1.3.4.2. « *Il seras mieux eureux que dan lai transé* » : constructions corrélatives entre norme et variation

Dans le *corpus échantillon autres scripteurs*, l'emploi des systèmes corrélatifs est, comme pour le *corpus échantillon Arcis-Fabre* analysé ci-dessus (cf. *supra* 1.3.3.), globalement normé. On relève deux occurrences qui ne sont pas tout à fait standard sur les 17 systèmes corrélatifs attestés dans ce corpus, soit environ 12%. La première concerne un système corrélatif comparatif :

« *il vaux mieux qui soi a laupitale il seras **mieux eureux que** dan lai transé tu me fera savoir de sai nouveile* » (Jean-Marie-1, 06.10.15).

Cependant, l'emploi de la conjonction *que* est ici normé. L'élément non conforme à la norme dans cette construction est plutôt l'adverbe comparatif synthétique de supériorité *mieux*, accompagnant l'adjectif *heureux*. La forme normée exige dans ce cas l'adverbe de degré analytique de supériorité *plus* : « *il vaux mieux qui soi a laupitale il seras **plus eureux que** dan lai transé* ». En effet, l'adverbe *mieux* modifie un verbe, un participe ou un adjectif verbal et pose un degré dans la qualité d'un procès, non dans la qualité seule (sur ce point, voir Buchard et Carlier 2008 ; Rivière 1990 *inter alia*). Toutefois, Grevisse et Goosse signalent l'usage de *mieux* devant adjectif dans certaines régions, comme dans l'exemple suivant : *Stéphanie est mieux belle que sa sœur* (2011 [1936] : 1274). Cet exemple est issu de *Les régionalismes de Mariac. Regard sur le français parlé à Pont-de-Fromentières, Ardèche*, de Fernande Maza-Pushpam (1992 : 180) : le réseau de correspondances dont Jean-Marie Ramier fait partie est effectivement situé en Ardèche.

La deuxième occurrence concerne un système corrélatif consécutif :

« *Je te dirait qu'ici il fait **un froid quand** peut pas sortir dehors* » (Joseph-1, 23.12.15)⁵³.

De façon similaire à ce que l'on vient d'observer, l'emploi de la conjonction *que* est ici normé. La variation par rapport à la structure normée se situe plutôt au niveau du terme corrélatif : Joseph Ramier écrit « *un froid que* », là où la norme exige les adverbes exprimant le haut degré d'intensité *si, tellement* : « *Je te dirait qu'ici il fait **si/tellement froid quand** peut pas sortir dehors* ».

Dans ces deux occurrences, le caractère non standard de ces structures porte donc sur le terme corrélatif employé, et non sur l'usage du morphème *que*.

1.4. *Que* introducteur de propositions indépendantes

1.4.1. Usages en diachronie

Que conjonction, « assez tardivement dans l'histoire du français (vers la fin du XII^e siècle) – et facultativement » (Moignet 1988 [1973] : 336-337) peut également introduire des propositions indépendantes.

Il s'agit notamment de propositions indépendantes jussives ou optatives au subjonctif : *Seignor, oiez (**que** Deus vos beneïe, li glorieus, li fiz sainte Marie), ceste chançon que ge vos vorrai dire* (Char., Nîm, 1086) (*ibid.*). Selon Hasenohr, « le *que* béquille du subjonctif apparaît rarement dans les anciens textes » (2011 [1990] : 176). Ménard est du même avis :

« en AF le subjonctif de souhait n'est pas précédé normalement de la béquille *que*. Il en va encore ainsi au XVII^e siècle [...]. Lorsque *que* apparaît en AF, il semble avoir primitivement une valeur finale et introduire un souhait dont la réalisation est liée à l'accomplissement d'un ordre antérieur : *Oiez, seignor, **que** Deus vos seit aidanz !* (*Couronnement de Louis*, 1). [...] En l'absence de tout ordre, la présence de *que* tient sans doute à une brachylogie, à savoir l'ellipse d'un verbe principal signifiant *je dis*, ou *je demande*, ou *je souhaite* : ***Que** benois soies tu !* (*Aucassin*, 24, 63). [...] De toute façon, l'apparition de *que* reste exceptionnelle en AF » (Ménard 1988 [1973] : 147).

⁵³ Ici, la séquence *qu'on* (« *qu'on peut pas sortir dehors* ») est orthographiée *quand*.

La conjonction *que* peut également introduire des propositions indépendantes à l'imparfait du subjonctif, traduisant le regret : **Que** pleüst Deu, qui forma tote gent, *Que ci fust ore le palazin Bertran (Prise d'Orange, 467)*, et parfois l'impératif au sens de *car* : **Que** me donez bon conseil, por Mahom (*Prise d'Orange, ms. A³, 1120*) (Moignet 1988 [1973] : 337).

En français classique, les deux constructions *que sujet verbe* – *que verbe sujet* coexistent avec les variantes sans *que* : *Pour la dernière fois, qu'il s'éloigne, qu'il parte* (Racine, *Brit.*, 368), **Les dieux daignent** surtout prendre soin de vos jours ! (Racine, *Iph.*, 571) ; **Que sois-je exterminé** si je ne tiens parole ! (Molière, *Dép. am.*, 1361), **Me confonde le ciel**, si la mienne est frivole ! (Molière, *Dép. am.*, 1362) (Fournier 2002 : 333). Lardon et Thomine affirment que « la plupart des auteurs du XVI^e siècle préfèrent employer le subjonctif de souhait sans le support de la béquille *que* [...], à l'exception de Calvin » (2009 : 230). En français contemporain, le seul type de proposition indépendante au subjonctif qui demeure productive est la phrase jussive du type *Qu'il parte !* (Fournier 2002 : 333).

1.4.2. Usages normés en français contemporain

Ainsi, en français contemporain, *que* peut introduire des propositions indépendantes au subjonctif, notamment de type injonctif (GMF 2016 [1994] : 564).

Dans le cadre des phrases exprimant un souhait, la construction avec *que* constitue la norme : **Que le ciel vous protège !**. Des expressions figées sans *que*, appartenant notamment au discours religieux, sont également d'emploi normé, comme *Dieu vous bénisse !, Fasse le ciel que...* (*op. cit.* : 564-565).

1.4.3. « Enfin que dieu me la Conserve » : que introducteur de propositions indépendantes dans Corpus 14

L'usage du morphème *que* introduisant des propositions indépendantes n'est pas attesté dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre*, alors qu'il l'est dans le *corpus échantillon autres scripteurs*, sous la plume de Julie (une occurrence sur les 166 occurrences de *que* conjonction relevées dans ce corpus échantillon, soit environ 1%) :

« *le temps me parais long depuis que je lais quité pourtans il me faut comptes encore quelques jours sans la voir enfin **que dieu me la Conserve** ent attendant elle se fait grande* » (Julie, 14.06.18).

La proposition introduite par *que*, au subjonctif, n'est pas de type injonctif, mais exprime le souhait de Julie : « *que Dieu me la Conserve* ». Cette construction est employée dans un discours de type religieux, tout comme la construction sans *que*, que nous trouvons attestée dans une lettre de Marie ne faisant pas partie du corpus échantillon de notre étude : « **le bon Dieu nous fasse la grâce chér Pierrilliou de les mangér tous ensemble** » (03.10.14). Conforme à la norme, selon Foulet ce type d'expression constitue un archaïsme (1982 [1919] : 207).

2. *Que pronom*

En tant que pronom, le morphème *que* connaît un usage relatif ou bien interrogatif.

2.1. *Que pronom relatif*

Le pronom relatif *que*, cas régime, est issu de la forme latine *quem*, accusatif masculin singulier du pronom relatif *qui, quae, quod*. À la suite de son extension aux formes accusatives féminines (*quam, quas*) et neutre (*quod*)⁵⁴ et de la perte de la distinction du nombre, *que* devient la forme atone du cas régime des trois genres (TLFi, s. v. *que*).

2.1.1. *Usages en diachronie*

La déclinaison casuelle des pronoms relatifs et interrogatifs en ancien français était la suivante :

| | Masculin et féminin | Neutre |
|---------------------|---------------------------------|-------------------|
| Cas sujet | Qui, ki (dial. <i>que, ke</i>) | Qui, ki ; que, ke |
| Cas régime direct | Que, ke | Que, ke |
| Cas régime indirect | Cui, qui ; coi, quoi | Coi, quoi |

Tableau 22. Déclinaison des pronoms relatifs et interrogatifs en ancien français (Hasenohr 2011 [1990] : 101)

⁵⁴ Le TLFi indique que « *que(m)* est susceptible d'être confondu avec *quae*, neutre pluriel, rendu par *que* après monophthongaison de *ae*, écrit *e* » (s.v. *que*).

Ferdinand Brunot souligne un certain « désordre » dans l'emploi des formes des pronoms relatifs (1936 [1922] : 179), comme le tableau ci-dessus le suggère en partie. Nous reportons différentes observations ci-dessous.

Premièrement, la forme pronominale relative *que* apparaît également en tant que sujet masculin ou féminin, singulier ou pluriel, surtout dans les parlers de l'Est, du Nord et de l'Ouest (y compris l'anglo-normand), comme dans cet extrait : *Ma dame Fiere l'orgeillose **Que** mout estoit cortoise et belle* (Renart, 1489) (Ménard 1988 [1973] : 80). Dès l'ancien français, « *que* s'élide régulièrement devant voyelle, *qui* s'élide de temps en temps lorsqu'il est sujet [...] » (Hasenohr 2011 [1990] : 101), ce qui rend difficile, « en cas d'élision du relatif sujet, [...] de savoir si la forme élidée est *qui* ou *que* » (Ménard, 1988 [1973] : 80).

Deuxièmement, la forme *que* avait également fonction de sujet neutre, au sens du français contemporain *qui, ce qui*, lorsque l'antécédent était neutre : *Or dites ce **que** vos plaira* (Villehardouin, 16) (Ménard, *op. cit.* : 80). Cet emploi est déjà fortement concurrencé en ancien français par la forme *qui* : *Je vos clain cuite ce **qui** remaint en la nef dou mien* (Villehardouin, 122), mais il survit en français contemporain dans des tours figés du type *advienne **que** pourra, vaille **que** vaille* (*op. cit.* : 81).

Troisièmement, *que* pouvait être employé à la place de *cui*, comme cet extrait en témoigne : *Par l'aide de leur lignage, **que** ils durent faire honnour* (Joinv., 675b) (Brunot 1936 [1922] : 179). Selon Moignet, lorsque l'antécédent de la relative est une personne, *que* est en concurrence avec *cui*, et il est beaucoup plus fréquent (1988 [1973] : 160).

Enfin, la forme du cas régime indirect *cui* pouvait également être employée avec la fonction d'objet direct : *Les autres roys qui ont estés devant vous, **cuy** Diex absolve* (Joinv., 856c) (Brunot 1936 [1922] : 179). *Cui* a fini par se confondre avec la forme sujet *qui*, en raison de l'évolution phonétique qui, dès le XIII^e siècle, a entraîné la réduction de *cui* à *qui* : « la semi-consonne *w̃* ayant cessé de se faire entendre dans le groupe *kw̃*, *cui* se prononce *ki*, comme *qui*, et les deux formes se confondent » (Brunot et Bruneau 1969 : 426).

2.1.1.1. Alternance de *que* et *qui*

Une certaine variabilité dans les usages se poursuit : en moyen français les deux formes *que* et *qui* peuvent encore occuper la place de l'autre (HLF I, 1933 : 447).

Ce phénomène provient, selon Brunot et Bruneau, du fait que « l'on pouvait employer, au cas régime, la forme ordinaire *que* ou la forme expressive *cui*, prononcée alors (et écrite) comme le *qui* sujet » (1969 : 428). À cela s'ajoute, selon les deux auteurs, le fait qu'en ancien français les deux formes, *que* et *qui*, pouvaient être élidées devant un mot commençant par une voyelle (*ibid.*)⁵⁵.

Ainsi, *que* peut avoir fonction de sujet masculin singulier, fait courant au XV^e siècle : *Ledict cappitaine, que leur dit* (*J. de Par.*, 91, cf. 99) et, surtout à partir du XIV^e siècle, de sujet masculin pluriel : *Toutes autres manieres de ouvriers que a charpenterie appartiennent* (*Est. Boil., Liv. des Mest.*, 106) (HLF I, 1933 : 447).

Au début du XVI^e siècle, *que* s'emploie encore avec la fonction de :

- sujet féminin : *La mort que luy devoit aduenir* (*Seyss., Succ. d'Alex.*, 6) ;
- sujet neutre singulier : *Ce que n'est vraysemblable* (*Rab.*, I, 30) ;
- plus rarement, sujet masculin singulier : *n'y a corps humain... Que ne s'en voise* (*Corroz., Hecat*, p. 91) ;
- sujet masculin ou féminin pluriel : *Ses leures corallines et bien ioinctisses que delles mesmes sembloient semondre vng baisier* (*Lem. de Belges, Ill. des G.*, I, I, ch. 33) (HLF II, 1927 : 317).

De façon inverse, au début du XVI^e siècle on trouve encore *qui* pour *que* (HLF II, 1927 : 318) : *Et de scauoir encore de plus pres Ce qui tu es, ce qui je suis apres* (*Forcad.*, p. 8) (*op. cit.* : 425).

C'est à la fin du XVI^e siècle que la déclinaison des pronoms relatifs telle que nous l'utilisons aujourd'hui (sujet *qui*, objet direct *que*, régime prépositionnel *qui*) est fixée. Brunot suggère que ce phénomène s'est réalisé par analogie (phonétique aussi) avec les formes des pronoms personnels *il* (sujet), *le* (objet) (*op. cit.* : 318).

⁵⁵ Ce point apparaît quand même délicat : Hasenohr souligne que l'élision de *qui* sujet est moins fréquente (2011 [1990] : 101), Foulet indique que lorsqu'on trouve une forme relative élidée en fonction sujet, il s'agit plutôt de la forme sujet *que* (1982 [1919] : 176), et Ménard affirme qu'« en cas d'élision du relatif sujet, il est difficile de savoir si la forme élidée est *qui* ou *que* » (1988 [1973] : 80).

Selon Foulet, « la langue populaire a conservé ou développé l'emploi de *que* comme sujet : *c'est lui **que** me l'a dit* » (1982 [1919] : 177). Ainsi, on y retrouve la forme *que* élidée devant une voyelle, qui « apparaît faussement comme une élision de *qui* » (Gougenheim 1973 [1951] : 90 ; cf. aussi HLF II, 1927 : 317, note de bas de page 1) : *c'est lui **qu'**est venu ce matin* (Foulet, *op. cit.* : 177). Cependant, nous n'avons pas relevé d'attestations de cet usage dans nos deux corpus échantillons.

2.1.1.2. Emploi indifférencié de *qui* et *qu'il*

Un autre cas d'alternance de deux formes, *qui* et *qu'il*, longtemps attesté dans les usages de la langue, était dû à la prononciation. Comme Ferdinand Brunot le rappelle (1936 [1922] : 179), *il* se prononçait *i*, ce qui donnait lieu à l'identité phonétique entre *qui* et *qu'il*, et, par conséquent, à des hésitations graphiques, comme dans cet extrait du XIII^e siècle : *qu'il ait fiancé sa foi **qui** gardera et fera le mestier bien* (Est. Boil., *Liv. d. Mest.*, 77, cité par Brunot dans HLF I, 1933 : 339).

Selon l'historien de la langue, cette confusion phonétique a eu pour conséquence en moyen français « de pseudo-relatives : *pour ce que il luy sembloit **qui** balloit mieulx que luy* (*Faits merv. de Virg.*, 3) ; ou inversement de fausses conjonctionnelles : *lire ou escouter choses salutaires et **qu'ilz** nous doivent conduire a la eternelle felicité* (*Jean de Paris*, 1) » (HLF I, 1933 : 448). Cet usage « disparaîtra lentement, au fur et à mesure que l'influence savante fera reparaître *l* dans *il* » (*ibid.*).

Dans la langue classique, cet emploi indifférencié a voulu être réglé par les Remarqueurs : « il semble que la pensée des grammairiens ait été de maintenir *il* chaque fois que le verbe leur paraissait impersonnel » (HLF IV, 1939 : 698). Cependant, Brunot souligne :

« souvent deux constructions sont possibles et [...] on passe avec la plus grande facilité d'une phrase impersonnelle à une autre qui ne l'est pas : *je lui ai dit de faire ce qui lui plaira* est bien, mais *ce qu'il lui plaira*, où il est si facile de suppléer à l'ellipse, ne convient guère moins » (HLF IV, 1939 : 698-699).

Ainsi, cette hésitation persiste au XVIII^e siècle entre des constructions telles que *quoi qu'il en soit* et *quoi qui en soit*, *ce qu'il te plait* et *ce qui te plait* (HLF VI, 1933 : 1437).

2.1.1.3. « *Il medi qui est toujours en bone sante et qui vin de recevoire une lettre* » :

emploi indifférencié de *qui* et *qu'il* dans *Corpus 14*

On relève des cas d'emploi indifférencié de *qui* et *qu'il* dans les deux corpus échantillons de cette étude. La forme *qui* peut être équivalente à *que conjonction + il*, ou bien *que pronom relatif + il*.

L'usage de la forme *qui* est attesté dans *le corpus échantillon Arcis-Fabre* à deux occurrences, sous la plume de Victoria. Dans la première occurrence, la forme *qui* est employée avec la valeur de la conjonction *que* (une occurrence sur les 176 occurrences de *que conjonction* relevées dans ce corpus échantillon, soit environ 1%) :

« *Mes parents t'écriront cette semaine, tu peut croire que mes parents ont beaucoup d'amities tu peut croire **qui** t'aime* » (Victoria, 12.08.14).

La suite *que conjonction de subordination + ils*, pronom personnel sujet anaphorique de *mes parents*, est ici réalisée sous forme du pronom relatif *qui*, ce qui pourrait avoir entraîné la conjugaison du verbe de la proposition subordonnée au singulier, *t'aime* pour *t'aiment* : « *tu peut croire que mes parents ont beaucoup d'amities tu peut croire **qu'ils t'aiment*** ». La subordonnée complétive devient ainsi une pseudo-relative, selon l'analyse de Brunot (cf. *supra* 2.1.1.2.), probablement en raison de l'homophonie des séquences *qu'ils t'aiment* et *qui t'aime*.

Dans la deuxième occurrence, la forme *qui* est employée avec la valeur du pronom relatif *que* (une occurrence sur les 58 pronoms relatifs *que* relevés dans ce corpus échantillon, soit environ 2%) :

« *je suis bien ronde, car je le porte bien de tout le tour, et ma figure n'est pas trop changé, mais aussi je me laisse pas aller comme des femmes **qui** à, je me tient toujours à peu prés* » (Victoria, 03.04.17).

La forme *qui* représente ici une séquence *que + il* où *que* est un pronom relatif, en fonction de complément d'objet, représentant son antécédent *des femmes*. Nous pouvons faire l'hypothèse que la forme *qui* soit employée pour la séquence phonétiquement proche *que + il + y* : « *mais aussi je me laisse pas aller comme des femmes **qu'il y a*** ».

Si dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre* l'usage de *qui* avec la valeur de *que + il* est très rare (deux occurrences sur les 234 occurrences de *que* conjonction et pronom relatif relevées dans ce corpus échantillon, soit environ 1%), ce phénomène est légèrement plus fréquent dans le *corpus échantillon autres scripteurs* (neuf occurrences sur les 213 occurrences de *que* conjonction et pronom relatif relevées dans ce corpus échantillon, soit environ 4%).

Dans le *corpus échantillon autres scripteurs*, on relève huit occurrences sous la plume de différents scripteurs (Abel, Jean-Marie Ramier, Léonie) de l'emploi de la forme *qui* avec la valeur de la conjonction *que* (huit occurrences sur les 166 occurrences de *que* conjonction relevées dans ce corpus échantillon, soit environ 5%). Nous citons à titre d'exemple les extraits suivants :

« *Je vin aici de recevoir une lettre d'Abel Taillason il medi **qui** est toujours en bone sante et **qui** vin de recevoir une lettre* » (Abel, 22.01.15-1),
« *tu me dis que man fraire ai bléssé sai bien maleureur **pourvu qui** ne soi pa traux bléssé graveman il vaux mieux **qui** soi a laupitale* » (Jean-Marie-1, 06.10.15).

Dans ces occurrences, *qui* est employé pour la séquence *que conjonction de subordination* (simple ou dans la locution conjonctive *pourvu que*) + *il*, pronom personnel sujet :

« *il medi **qu'il** est toujours en bone sante et **qu'il** vin de recevoir une lettre* »,
« *tu me dis que man fraire ai bléssé sai bien maleureur **pourvu qu'il** ne soi pa traux bléssé graveman il vaux mieux **qu'il** soi a laupitale* ».

On note qu'Abel rétablit le sujet *il* après *qui* dans deux occurrences, comme ces extraits en témoignent :

« *fernand qui vint de mecrire il medi qui est pris lui aussi mais je pense que vous le savé. Je pense **qui il** sera pas lontemp avenir lui aici avenir porte uniforme de militaire* » (Abel, 22.01.15-1),
« *care je pense **qui il** sera pas lontemp aparti lui aici* » (Abel, 22.01.15-1).

La forme *qui*, connue par le scripteur et employée dans la citation précédente comme équivalente à *que + il*, semble ici être utilisée comme conjonction à la place de *que*. Abel restitue ainsi après *qui* le pronom personnel *il*, sujet des

subordonnées complétives : « Je pense **qu'il** sera pas longtemps avenir », « je pense **qu'il** sera pas longtemps aparti ».

De même que dans l'écriture de Victoria, la forme *qui* est employée par Joseph Moumier avec la valeur du pronom relatif *que* dans une occurrence (une occurrence sur les 47 pronoms relatifs *que* relevés dans ce corpus échantillon, soit environ 2%) :

« vous me diré de qu'el coté **qui** se trouve » (Joseph-2, 16.12.15)⁵⁶.

Ici le morphème *qui* est utilisé pour le pronom relatif *que*, suivi du pronom personnel sujet *il* : « de qu'el coté **qu'il** se trouve ». Pour l'usage du pronom relatif *que* dans des constructions interrogatives non standard, voir *infra* 5.5.

En conclusion, ces données montrent que cet usage ancien est encore attesté dans l'écriture de scripteurs peu lettrés du début du XX^e siècle. Elles indiquent en outre une différence de fréquence d'emploi de la forme *qui* pour *qu'il* selon sa valeur syntaxique : sur l'ensemble des deux corpus échantillon, *qui* est plus fréquemment attesté pour la séquence *que conjonction + il* que pour la séquence *que pronom relatif + il*, comme le tableau ci-dessous le montre :

| <i>Qui pour que conjonction + il</i> | <i>Qui pour que pronom + il</i> |
|--------------------------------------|---------------------------------|
| ≈ 82% | ≈ 18% |

Tableau 23. Fréquence de la forme *qui* en tant que *que conjonction + il* ou *que pronom + il* sur l'ensemble des deux corpus

Cette distribution suggère que la valeur syntaxique interagit avec le paramètre phonétique dans l'usage écrit de *qui* pour *qu'il* ⁵⁷.

⁵⁶ Nous reproduisons un extrait de cette carte postale de Joseph Moumier pour que le contexte de la citation ci-dessus soit accessible : « Je vous écris cette carte pour vous demander la dresse de Jules car on été bien camarade alors Je voudrez bien lui écrire alors si vous pouvez m'envoyer son adresse vous me ferez bien plaisir en a ten dent que Je lui écrive vous lui ferez bien des compliment de ma part je termine ma carte aurevoir mes meilleur salutation Moumier Joseph au 8 colonial 26eme Compagnie 1ere Section 4eme Escouad Cavaillon Vaucluse vous me diré de qu'el coté qui se trouve » (Joseph-2, 16.12.15).

⁵⁷ Ces observations mériteraient d'être testées sur l'ensemble des fonds de *Corpus 14*.

2.1.2. Usages normés en français contemporain

2.1.2.1. *Que* introducteur de propositions relatives

En français contemporain, le pronom relatif *que*, forme simple, remplit les fonctions d'objet direct : *L'itinéraire **que** nous suivons*, et d'attribut : *Les grammairiens **que** nous sommes* (GMF 2016 [1994] : 386). Il ne marque ni l'opposition du genre ni celle du nombre, mais il transmet à son attribut ces catégories, en fonction de son antécédent : *Le grammairien **qu'il était**, les grammairiens **que nous sommes*** (*op. cit.* : 385-386). Comme tous les pronoms relatifs, il cumule trois fonctions :

- une fonction démarcative : il introduit une proposition relative, dont il constitue « l'opérateur de subordination », en marquant la frontière de la subordonnée. Ainsi, il est toujours placé en tête de la relative ;
- une fonction anaphorique : dans le cas des relatives adjectives, il est coréférent à son antécédent, qu'il représente dans la structure de la relative ;
- une fonction casuelle : *que* a pour fonction complément d'objet du verbe ou attribut (*op. cit.* : 795-796).

2.1.2.2. *Que* complément direct

En ce qui concerne les propositions relatives adjectives à antécédent nominal (GN déterminé ou pronom non-clitique), *que* relativise notamment le complément d'objet direct du verbe : *Je lis un livre **que** ma sœur m'a offert*, mais aussi les séquences des verbes impersonnels : *C'est une vraie solution **qu'il faut** à ce problème*, et les compléments des présentatifs : *Je connais le garçon **que** voilà* (GMF 2016 [1994] : 799). Lorsque *que* a pour fonction complément direct du verbe (ou séquence des verbes impersonnels), il peut avoir pour antécédent *quoi*, représentant un inanimé indéterminé. Ce tour à valeur concessive est fréquent avec les verbes *penser*, *dire*, *faire*, avec l'impersonnel *arriver* et l'expression *quoi qu'il en soit* : ***Quoi que** Pierre fasse, on l'aime bien* (*op. cit.* : 822).

Le pronom relatif *que* en fonction de complément direct peut également entrer dans la construction des propositions relatives périphrastiques. Ces relatives constituent l'expansion d'un pronom démonstratif comme *ce*, *celui*, *celle* et forment avec lui l'équivalent d'un GN : elles sont quasi nominales. Sans avoir un véritable

antécédent, *que* peut être introduit par un pronom support qui indique un être humain : **Celle que j'aime, la voici**, ou un inanimé : *Je ferai ce que vous me direz (de faire)*. Certaines relatives périphrastiques, « introduites également par *ce* (anaphorique ou cataphorique), commentent le contenu propositionnel de l'ensemble de la phrase : *Il avait un compte en Suisse, ce que même sa femme ignorait* » (*op. cit.* : 814-815).

2.1.2.3. *Que* attribut

Lorsque la fonction du pronom relatif *que* est attribut du sujet (nominal ou adjectival) ou attribut du complément d'objet direct, la relative peut avoir comme antécédent un GN, mais aussi « un adjectif avec lequel elle forme un groupe adjectival apposé à un GN de la principale » (GMF 2016 [1994] : 811). Généralement, l'antécédent est un adjectif qualificatif ou un nom qui exprime une caractérisation : *Le conquérant qu'était Alexandre est admirable*. L'antécédent peut être également *tel* : *J'achète cette voiture telle qu'elle est*, ou *quel* : **Quel que** puisse être son talent, il ne pourra pas réussir à gagner sa vie uniquement grâce à son art. Enfin, la caractérisation peut être accompagnée par des adverbes comme *si, aussi, quelque, tout, pour* : **Si étrange que** ça paraisse, je ne me suis aperçu de rien (*op. cit.* : 811-813). Dans ce dernier cas et lorsque l'antécédent caractérisant est *quel*, la relative a une valeur concessive. Le pronom *que* en fonction d'attribut peut également avoir un antécédent identifiant : le pronom relatif *qui*, représentant un animé humain. La relative, proche de celle en *quel + que*, a une valeur hypothétique : **Qui que** vous soyez, ne nous dérangez pas plus longtemps (*op. cit.* : 813).

Le pronom relatif *que* en fonction d'attribut peut également entrer dans la construction des relatives périphrastiques désignant un être humain ou un inanimé (cf. *supra* 2.1.2.3.) : *Je ne suis pas celle que vous croyez* (*op. cit.* : 814), *C'est ce que je voulais dire* (Le Goffic 1993 : 210-211).

2.1.2.4. *Que* complément circonstanciel

Enfin, *que* peut avoir pour fonction complément circonstanciel de lieu dans la relative. Il a pour antécédent *où*, représentant un lieu indéterminé, et la relative a une nuance concessive : *Il est bien reçu, où qu'il aille* (GMF 2016 [1994] : 822). Cette construction est étudiée par Le Goffic : structure de type archaisant, détachée

et supprimable, elle a fonction de circonstant (1993 : 491)⁵⁸. Cette extension des emplois de *que*, du même type que dans le clivage, amène au constat suivant : « *que* tend à ne plus être senti comme relatif : il tend à être considéré comme purement invariable et hors fonction, voire à être assimilé au *que* introducteur formel du subjonctif » (*op. cit.* : 492).

2.1.2.5. « *Le petit billet que tu m as envoyé* » : le pronom relatif *que* dans *Corpus 14*

L'emploi du morphème *que* en tant que pronom relatif dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre* est majoritairement normé : on relève 51 occurrences conformes à la norme sur les 58 pronoms relatifs *que* attestés dans ce corpus échantillon, soit environ 86%.

On y relève l'emploi du pronom relatif *que* ayant pour fonction complément d'objet direct, comme dans cet extrait :

« *le petit billet **que** tu m as envoyé chère Marie me sert a me procurer tout cela* » (Pierre, 17.09.14),

ainsi que dans des subordonnées relatives périphrastiques :

« *conserve bien **ce que** je t'est donner cela te portera bonheur* » (Victoria, 09.08.14).

Le pronom relatif *que* a pour fonction complément circonstanciel de lieu dans cet extrait, issu d'une lettre de Marie :

« *l'orsque nous avons reçu ta carte nous disant que tu etait blésé jai dit dessuitte que ou **que** tu sois je voulez venir te voir* » (Marie, 29.08.14).

Les mêmes emplois du pronom relatif *que* se retrouvent dans le *corpus échantillon autres scripteurs*. Cependant, pour ces autres scripteurs l'usage de *que* s'écarte un peu plus de la norme : on relève 34 occurrences conformes à la norme sur les 47 pronoms relatifs *que* relevés dans ce corpus échantillon, soit environ 72%.

⁵⁸ La même analyse vaut pour les tours *quoi que* (*quoi que tu fasses*), *qui que* (*qui que tu sois*), *quel que* (*quelles que soient vos raisons*), etc. (Le Goffic 1993 : 491).

2.1.2.6. *Que* introducteur de propositions relatives incomplètes

Un emploi du morphème *que* dont l'analyse fait débat est celui que l'on trouve dans les structures phrastiques du type *C'est une belle fleur **que** la rose*.

Ce type de construction est de date ancienne : bien que rare, il est attesté en ancien français dans des documents des XII^e et XIII^e siècles, comme dans cet exemple : *C'est une chose **que** novele, mult est errante et isnele* (*Roman de Rou*, III, 4945) (Rouquier 2014 : 142-143). Il devient plus fréquent en moyen français, et les catégories grammaticales des segments contenus dans la première partie de la construction se diversifient à partir du XVI^e siècle. Outre un élément nominal, il est possible de trouver un infinitif ou un adjectif avec un support nominal, plus rarement un adverbe au XVII^e siècle (*op. cit.* : 162).

Selon Frei, le morphème *que* est ici utilisé à des fins d'expressivité, en opérant l'inversion de l'ordre des constituants de la phrase canonique (2011 [1929] : 348). Dans cet usage, *que*, appelé par Frei « séparatif », serait employé en tant que « signaleur expressif », sans être forcément nécessaire à la construction de la phrase : « le *que* est un simple signe d'inversion : *la rose est une belle fleur Z (c')est une belle fleur (que) la rose* » (*ibid.*). L'auteur nie ainsi l'hypothèse selon laquelle le morphème *que* introduirait une phrase elliptique du verbe *être*, du type *C'est une belle fleur (ce) que (est) la rose* (cf. *infra*) (*ibid.*, cf. aussi Rouquier 2002, 2014).

L'emploi du morphème *que* dans des phrases du type *C'est une belle fleur (**que**) la rose* est commenté également par Narjoux : lorsque le sujet est détaché en fin de phrase et que le prédicat le précède, le morphème *que*, facultatif, est analysé par l'auteure comme démarcatif du propos (ou « *que* de ligature ») et marque la limite entre prédicat et sujet (2018 : 266).

De même, selon Wagner et Pinchon, dans les phrases attributives où le prédicat est antéposé, du type *C'est une occupation agréable **que** la lecture, que* sert à lier le thème au prédicat : « *que* ne sert pas à construire le thème. Il n'est qu'un moyen de

lier le thème au prédicat, quelle que soit la construction du thème »⁵⁹ (1991 [1962] : 66-67, cf. aussi 551).

Une interprétation de cette construction est proposée également par Magali Rouquier (2002), à la suite de Blanche-Benveniste (1999). Dans ces séquences syntaxiques, appelées d'après Molinier (1996) « constructions liées » par l'auteure, le *que* serait un « outil 'anti-dislocation' », « une ligature qui permet d'opposer la construction liée *c'est A que B*, dans : *c'est une saine occupation que l'horticulture* à la construction détachée *c'est A, B : c'est une saine occupation, l'horticulture* » (2014 : 137)⁶⁰.

Selon Narjoux, la classe grammaticale du morphème *que* dans ce type d'emploi est difficilement analysable (2018 : 462). Cependant, nous suivons l'analyse que Le Goffic expose dans *La grammaire de la phrase française* : ces constructions phrastiques correspondent à des phrases relatives incomplètes, par ellipse du verbe *être* (1993 : 517, 538-539). Ainsi, le morphème *que* dans la phrase nominale *Chose étrange que cet aveuglement !* est analysé comme le pronom relatif de la phrase équivalente *Chose étrange (ce) que cet aveuglement [est]* (*op. cit.* : 517). L'auteur observe que la paraphrase sans *que*, explétif, est toujours possible (*op. cit.* : 539).

La même analyse de la séquence *que + SN* en tant que subordonnée relative incomplète vaut également pour les structures proches du clivage, telles que *C'est une chose étrange que cet aveuglement*, équivalente à *C'est une chose étrange, (ce) que cet aveuglement [est]* (*op. cit.* : 538).

En effet, Le Goffic explique que dans la phrase *C'est une triste nouvelle que la mort de Paul*, la séquence *que + SN* constitue une subordonnée relative incomplète, et correspond à *C'est une triste nouvelle que la mort de Paul [est]*, c'est-à-dire *(Ce) que la mort de Paul est, est une triste nouvelle* (*op. cit.* : 224). Ainsi, la relative elliptique est comparée à la relative que l'on trouve dans *C'est une triste nouvelle que vous*

⁵⁹ Pour les constructions de ce type, Narjoux ne parle pas de *thème* : « l'ordre prédicat-sujet permet de mettre en relief le prédicat ; le sujet ne constitue pas le thème, mais peut être analysé comme le supplément d'information dont le rôle est d'explicitier *a priori* ce sur quoi porte le prédicat » (2018 : 558).

⁶⁰ Pour une analyse en synchronie de ces constructions, voir Rouquier (2002) ; pour une analyse diachronique, voir Rouquier (2014 : 141-183).

m'apprenez là, paraphrasable par *(Ce) que vous m'apprenez là est une triste nouvelle* (*op. cit.* : 225). L'auteur remarque que « l'ensemble peut se trouver sans verbe, constituant une phrase nominale : *Triste nouvelle **que** la mort de Paul !* » (*op. cit.* : 225), équivalente à *Triste nouvelle, (ce) que la mort de Paul [est]* (*op. cit.* : 517).

La nature relative du morphème *que* est, nous semble-t-il, encore plus sensible dans des structures phrastiques citées par Frei qui feraient également usage du *que* « séparatif » : *Une chic idée **que** c'est!* (2011 [1929] : 348). En effet, l'antécédent doit être de nature nominale (**Beau que c'est !*) et *que* peut commuter avec *qui* (*Drôle d'histoire qui nous arrive !*).

2.1.2.7. « *C'est une chose bien terrible que d'être séparé* » : les relatives incomplètes dans *Corpus 14*

Si l'usage de ce type de structure phrastique à valeur emphatique n'est pas attesté dans le *corpus échantillon autres scripteurs*, il l'est une fois dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre*, sous la plume de Victoria (une occurrence sur les 58 pronoms relatifs *que* relevés dans ce corpus échantillon, soit environ 2%) :

« *c'est une chose bien terrible **que** d'être séparé espérons que tout cela passera bientôt* » (Victoria, 07.08.14).

Cette citation correspond à ce que Magali Rouquier observe en diachronie. En moyen français, le terme *chose* est majoritairement utilisé dans la première partie de cette construction et, peu spécifié, il est « systématiquement modifié par des évaluatifs » (2014 : 168)⁶¹. La même remarque vaut également pour le français contemporain.

Nous pouvons paraphraser ce tour proche du clivage par « *C'est une chose bien terrible que (d')être séparé [est]* ». Ainsi, le morphème *que* peut être analysé en tant que pronom relatif introduisant une phrase subordonnée relative incomplète. Toujours effaçable, à la différence de la structure clivée classique, *que* a pour fonction attribut du sujet (l'infinitif *d'être séparés*), qui se trouve ici en fin de phrase (*D'être séparés est une chose bien terrible*).

⁶¹ Fait exception le cas où l'élément contenu dans la deuxième partie de la construction est un infinitif : l'élément qui apparaît dans la première partie « n'est pas forcément un terme évaluatif, ni précédé d'un modifieur évaluatif » (Rouquier 2014 : 168).

Un usage de *que* qui semblerait proche, à une première lecture, du pronom relatif introduisant une subordonnée relative incomplète se trouve attesté dans l'extrait suivant :

« *Aujourd'hui le temps et bien beaux, mais je voit qu'il en ai pas de même la ou tu est, vous devez savoir ce qu'il en ai **que** de la souffrance voila prés de trois ans* » (Victoria, 11.04.17).

Cependant, le morphème *que* est ici précédé de la construction impersonnelle *il en est*, orthographiée *il en ai*, en raison de l'homophonie entre *est*, 3^e personne du singulier de l'indicatif présent du verbe *être*, et *ai*, 1^{re} personne du singulier de l'indicatif présent du verbe *avoir*. Or, cette construction impersonnelle a pour complément un syntagme nominal introduit par *de*, qui est un complément circonstanciel du même type que *au sujet de quelque chose* (Grevisse et Goosse 2011 [1936] : 260). Ainsi, la construction normée serait : « *vous devez savoir ce qu'il en ai de la souffrance* ». Le morphème *que* pourrait donc difficilement être analysé en tant que pronom relatif.

Victoria aurait-elle souhaité ajouter de l'emphase à sa phrase, en utilisant le morphème *que* de la même manière que dans les constructions où le sujet se trouve placé en fin de phrase ? Il est difficile d'en juger, cela ne demeure qu'une des interprétations possibles⁶².

2.1.3. Usages non standard

La *Grammaire méthodique du français* souligne deux emplois non standard du pronom relatif *que* « dans la langue parlée populaire » :

- *Que* invariable, employé comme pronom relatif omnicausal : *Dimanche **que** vient je lui écris ma carte* ;
- *Que* + terme anaphorique, pronom ou déterminant : *Mon mari **que** je n'ai plus de nouvelles **de lui***⁶³. Ici, les fonctions du pronom relatif sont

⁶² Cette occurrence n'a donc pas été prise en compte pour les calculs statistiques et apparaît dans la catégorie « indécidables » de la liste en annexe (cf. annexe 5.).

⁶³ Une variante de cette construction présente en tant que terme anaphorique une préposition : *C'est une idée **que** je suis **contre*** (GMF 2016 [1994] : 810).

décumulées : *que* fonctionne comme outil subordonnant et le deuxième terme explicite sa fonction grammaticale (GMF 2016 [1994] : 810)⁶⁴.

Ces deux mêmes emplois, traditionnellement considérés d'usage « populaire », sont décrits également par Gadet (1997 [1989] : 115). L'auteure appelle respectivement les constructions relatives qui en découlent *relative défective* et *relative résomptive* (*ibid.*).

Henri Bauche affirme que « *que* s'emploie à toute occasion en langage populaire, et hors de propos » (1920 : 104). Dans son ouvrage *La pensée et la langue*, Brunot explique l'extension des emplois de *que* pronom relatif dans « la langue populaire » par le fait que *que* est le moyen le plus simple de faire la « ligature » entre deux phrases et qu'il permet de maintenir inchangée la construction syntaxique (1936 [1922] : 186).

2.1.3.1. Relatif omnicasuel

Dès l'ancien français, il est possible d'observer des emplois du pronom relatif *que* considérés comme « populaires » aujourd'hui.

Hasenohr souligne :

« s'amorce en ancien français la tendance, qui se développera ultérieurement, à faire de *que* une simple ligature relative, apte à toutes les fonctions (relatif universel) : *por toz les nons que Dex se fist nommer* (ND, 223 = *par lesquels*) ; *Il n'est nus que la mort ne face departie* (JSQ, B40 = *à qui*), *Cest duel que ne sai dont vos nest* (Yv, 5241 = *dont*) » (Hasenohr 2011 [1990] : 108).

La langue du XVI^e, « à la fois plus malhabile et plus proche de la langue parlée que la langue classique », présente également des attestations de l'usage du pronom relatif *que* en tant que relatif omnicasuel, comme cet exemple cité par Gougenheim en témoigne :

⁶⁴ À ces deux constructions relatives non standard s'en ajoute une troisième : *pronom relatif normé + terme anaphorique*, ayant le même référent (anaphore pléonastique) : *J'ai acheté des allumettes dont j'en ai besoin* (GMF 2016 [1994] : 810). Selon Gadet, l'usage des *relatives pléonastiques* est le fruit d'hypercorrection et apparaît « chez certains locuteurs, dans des situations surveillées » (1997 [1989] : 116).

*Je croy qu'il n'y a nulle de vous qui n'ait leu les cent Nouvelles de Boccace, nouvellement traduites d'italien en françois, **que** le Roy François premier de son nom, monseigneur le Daulphin, madame la Daulphine, madame Marguerite font tant de cas que [...]* (Gougenheim 1973 [1951] : 94)⁶⁵.

Selon Frei, la création par le « langage populaire » d' « un instrument invariable en généralisant l'usage du pronom relatif *que* à la place de tous les autres relatifs » est une réponse au besoin d'invariabilité (2011 [1929] : 231). Ainsi, l'auteur cite des exemples de *que* employé :

- au sens de *dont* : *Tu me diras si tu m'as envoyé le colis **que** tu me parlais* (Prein, 29) ;
- au sens du relatif composé *lequel* : *Je le sai par son sergent **que** jait écrit et il ma répondu* (APG)⁶⁶ (*op. cit.* : 231-233).

Cet usage de *que*⁶⁷ est décrit également par Wilmet comme appartenant au « français populaire » dans la *Grammaire critique du français*. L'auteur définit l'emploi de *que* en tant que sujet comme « vulgaire », en tant qu'objet comme « familier », en tant que circonstanciel comme « régulier » (ex. : *Maintenant que tu as fini*), et au sens de *où* comme « un tantinet précieux » (2010 [1997] : 132).

2.1.3.2. « *Je suis obligé mon bien aimé a te dire une chose que tu va me dire que je suis un peu parti* » : le relatif omnicausal dans *Corpus 14*

Les emplois du pronom relatif *que* en tant que relatif omnicausal attestés dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre* sont au nombre de deux sur les 58 pronoms relatifs *que* relevés dans ce corpus échantillon, soit environ 3%. Ces occurrences apparaissent dans les correspondances de Marie et Félicien. Le pronom relatif *que* est employé au sens de *lequel*, « forme tardive et d'origine savante » qui, malgré sa généralisation au XV^e siècle, demeure rare dans « la langue populaire », parce que

⁶⁵ De nombreux exemples de phrases relatives pléonastiques sont attestés également à cette époque : *Ceste femme à **qui** les paroles du curé **luy** faschoient* (Gougenheim 1973 [1951] : 94).

⁶⁶ Frei cite également les cas où *que* est employé au sens de *qui*, fonction sujet : *Je vous donne des nouvelles de ma santé **que** pour le moment m'est assez bonne* (Prein, 28), et au sens de *où* : *Il doit aitre dons un endroit **qu'**il ne peut pas écrire du tou* (APG) (2011 [1929] : 232). Pour une étude de ce dernier usage, nous renvoyons à la partie 2.1.4.

⁶⁷ Ainsi que celui du pronom relatif décumulé, voir *infra* 2.1.3.3.

« contraire à la tendance qui élimine progressivement toutes les formes synthétiques » (Guiraud 1966 : 47) :

« *Je suis obligé mon bien aimé a te dire une chose **que** tu va me dire que je suis un peu parti pour me faire des illusion come ça* » (Marie, 31.12.15),

« *bien chère femme tâche moyen de bien te soigner car à position **que** j'ai t'ait laisser cela me fait de la peine mais surtout prend beaucoup des prècautions* » (Félicien, 07.09.14).

Dans la première occurrence, le pronom relatif *que* semblerait avoir pour fonction complément circonstanciel de propos. On pourrait paraphraser cette citation de la façon suivante : « *Je suis obligé mon bien aimé a te dire une chose **à propos de laquelle** tu va me dire que je suis un peu parti pour me faire des illusion come ça* ».

Dans la deuxième occurrence, le pronom relatif *que* semblerait avoir pour fonction complément circonstanciel de lieu. Le terme *position* étant signalé par Littré (1873- 74) comme signifiant au sens figuré « condition, état heureux ou malheureux. *La position de ce malade est alarmante* » (s.v. *position*), on pourrait paraphraser l'expression à *position que* par *la condition dans laquelle* : « *bien chère femme tâche moyen de bien te soigner car **la condition dans laquelle** j'ai t'ait laisser cela me fait de la peine* ».

Une occurrence de l'usage du pronom relatif *que* omnicausal est attestée dans le corpus échantillon autres scripteurs sous la plume de Léonie (une occurrence sur les 47 pronoms relatifs *que* relevés dans ce corpus échantillon, soit environ 2%) :

« *le mandat je lé reçue le 10 Novembre et je té ecrie de suite mais espère bien que tu aura reçue les lettres **que** je te le dissait quand tu recevra celle la* » (Léonie, 10.12.17).

Que est ici employé au sens de *lequel*, et a pour fonction complément circonstanciel de lieu : « *le mandat je lé reçue le 10 Novembre et je té ecrie de suite mais espère bien que tu aura reçue les lettres **dans lesquelles** je te le dissait quand tu recevra celle la* ».

L'usage du morphème *que* en tant que pronom relatif omnicausal est donc rare dans les corpus échantillons de cette étude. Attesté depuis les états les plus anciens de la langue française, il contribue à une simplification du paradigme des pronoms relatifs (voir aussi Guiraud 1966).

2.1.3.3. Relatif décumulé

L'usage non standard du pronom relatif *que* décumulé est également attesté depuis l'ancien français. Hasenohr indique :

« *que* est souvent repris dans la subordonnée par un pronom personnel, un adverbe pronominal, un possessif, qui en précise la fonction (relatif décumulé) : *Quar il n'est nus, qui oiseus truisse Lors cleric ne lai ne escuier, Que il ne le doie huier* (El, 936) ; *Signor, vostre mere est la dame Que vos avés a feu a flame Souventes fois sa terre mise* (Guill d'A, 2943) » (Hasenohr 2011 [1990] : 108)⁶⁸.

Selon Frei, le même besoin d'invariabilité qui a été observé concernant l'usage de *que* relatif omnicausal est à l'origine de l'emploi du pronom relatif décumulé. Cette structure syntaxique permet en outre d'« obtenir entre l'indépendante et la relative la même forme et la même séquence » (2011 [1929] : 235). Cela est possible aussi bien aux cas obliques : *J'en n'ai encore deux fils que je voudrais bien être renseignée d'eux* (APG), qu'aux cas directs : *Vos enfants que j'ai toujours bien hâte de les voir* (Prein, 29), *Moi que je le lui ai dit bien des fois* (Prein, 62) (*op. cit.* : 235-236)⁶⁹. L'auteur indique que ce phénomène est plus fréquent au masculin : *Un sergent que voici son nom M. L. quil est disparu aussi* (APG), qu'au féminin : *Ce n'est pas ma sœur qu'elle écrit* (Prein, 24-26). Il peut également concerner *ça* : *Une celle chose que sa me rend le cafard c'est que je n'est plus de nouvelles de ma pauvre R.* (Van der Molen, 136), et l'impersonnel *il*, l'équivalent écrit de *ça* : *Qu'est-ce qu'il vous arrive ?* (Martinon, II, 238 n.) (*op. cit.* : 237-238).

2.1.3.4. « *Je vien de nouveau vous faire savoir l'état de ma santé qu'elle se \varnothing trouve faurt bonne* » : le relatif décumulé dans *Corpus 14*

Dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre*, à une première lecture, une occurrence pourrait sembler se rapprocher de l'usage du pronom relatif décumulé. Victoria écrit :

⁶⁸ Sur ce point, voir aussi Ménard (1988 [1973] : 84) ; Moignet (1988 [1973] : 161).

⁶⁹ Selon Frei, dans ces occurrences, il ne s'agit pas de pléonasme. Nous partageons son avis, à la lumière du fait que les exemples fournis par la GMF (2016 [1994]), Gadet (1997 [1989]) et Frei même (2011 [1929] : 239-240) semblent concerner plutôt les formes relatives simples *dont* et *où*.

« dit moi bien ce **que** tu aura **de** besoin je ferais ce que je pourais » (Victoria, 07.08.14).

La construction normée étant « dit moi bien ce **dont** tu auras besoin », on pourrait voir dans la préposition *de* contenue dans cet extrait une référence à la fonction de complément indirect du pronom relatif (*dont* = *que... de*). Cependant, l'expression *avoir quelque chose de besoin* est attestée plusieurs fois dans l'ensemble des fonds de *Corpus 14*, comme ces exemples en témoignent :

« j'en ait bien assez pour le moment. Et quand j'en aurai de besoin je tendemandrai » (Jules, 02.11.14),

« j'ai bien pensé que tu en aurait de besoin » (Victoria, 13.12.16),

« ce que j'aurait de besoin ce serait un tricot de dessous » (Félicien, 04.10.14).

Ainsi, l'emploi du pronom relatif *que* est ici normé : il a pour fonction complément d'objet direct du verbe *avoir*.

Si on ne relève donc pas d'attestation de l'usage du pronom relatif décumulé dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre*, des occurrences se trouvent dans le *corpus échantillon autres scripteurs* : il s'agit de neuf occurrences sur les 47 pronoms relatifs *que* relevés dans ce corpus échantillon, soit environ 19%. L'écart entre décumul du pronom relatif avec un sujet masculin et un sujet féminin n'est pas très élevé : respectivement, environ 56% et environ 44% des occurrences.

Que apparaît toujours employé en tant que pronom relatif en fonction de sujet, repris par les pronoms personnels *il* ou *elle* :

« hiers nous avons prit le trame nous sommes allez voir le simetiere **qu'il** est tres jolie, et il est tres grand » (Julie, 14.06.18),

« Je vien de nouveau vous faire savoir l'état de ma santé **qu'elle** se ꝑ trouve faurt bonne » (Laurent, 09.09.14).

En français standard, la forme relative exigée dans ces contextes est *qui* : « nous sommes allez voir le simetiere, **qui** est tres jolie », « Je vien de nouveau vous faire savoir l'état de ma santé, **qui** se ꝑ trouve faurt bonne ».

Le décumul du pronom relatif *qui* en *qu'il* est ainsi commenté par Frei : « la langue familière et surtout la langue populaire omettent souvent l'*l* : *y vient*. Il est donc permis de supposer que la conscience linguistique, là où la langue écrite découpe : *C'est lui qui vient*, analyse en réalité : *C'est lui qu'i vient* » (2011 [1929] : 237). Ainsi, « l'orthographe populaire » aurait tendance à rétablir l'*l* amuï dans la prononciation (*ibid.*). Cependant, cette analyse, qui nous semble difficile à prouver, ne rend pas compte du décumul du féminin. Nous penchons donc plutôt pour l'hypothèse selon laquelle les scripteurs ont tendance à employer le pronom décumulé pour des raisons indépendantes de l'aspect phonétique : le pronom relatif *que* est employé comme outil de subordination et sa fonction est exprimée par les pronoms personnels sujets, *il* et *elle*. Il est vrai qu'en ce qui concerne le masculin, ce décumul pourrait être influencé par la réalisation phonétique proche de *qui* et *qu'il*. De façon similaire, en ce qui concerne le féminin, on pourrait faire l'hypothèse de l'influence de la forme relative composée *laquelle* : « *Je vien de nouveau vous faire savoir l'état de ma santée, laquelle se ꝑ trouve faurt bonne* ».

Cette forme est également attestée dans les fonds de *Corpus 14*, par exemple dans l'extrait suivant : « *Je vien en deux mots vous faire savoir letat de ma santee la quelle se trouve fort bonne et desire de grand coeur que vous en soyez tous demême* » (Ernest, 20.10.14)⁷⁰.

Une occurrence demeure d'interprétation incertaine :

« *comme villes sai trait gal je ne saipas lais habitent de gasi qu'il peux vivre se nait que dai montagne* » (François, 11.03.16).

On pourrait faire l'hypothèse qu'ici *qu'il* ne constitue pas le décumul du pronom relatif *qui*, mais qu'il représente le pronom interrogatif *qui*, employé dans une phrase interrogative. On pourrait interpréter cette séquence syntaxique de la façon suivante : « *je ne saipas lais habitent de gasi (,) qui peux (y) vivre ? se nait que dai montagne* ». François aurait alors ajouté un *l* au pronom interrogatif *qui*, peut-être en raison de la proximité phonétique entre *qui* et *qu'il*. Cependant, l'interprétation

⁷⁰ Cependant, une telle hypothèse doit être testée sur l'ensemble des fonds de *Corpus 14*, en vérifiant les fréquences d'emploi des deux formes *laquelle* et *qu'elle* (ainsi que de leurs variantes orthographiques).

de cette séquence syntaxique est très délicate ; nous ne proposons qu'une hypothèse de lecture⁷¹.

En conclusion, le décumul du pronom relatif, absent du corpus échantillon de Marie, Pierre, Victoria et Félicien, est en revanche attesté dans le corpus échantillon de l'ensemble des scripteurs de *Corpus 14*. Cet usage, attesté depuis l'ancien français comme celui du pronom relatif omnicausal, contribue également à une simplification du paradigme des pronoms relatifs (cf. *supra* 2.1.3.2.).

2.1.4. *Que au sens de où*

2.1.4.1. Usages en diachronie

En latin, lorsque l'antécédent était de sens temporel, le pronom relatif employé était *quod* ou, à basse époque, l'adverbe relatif *qua* (TLFi, s.v. *que*). En ancien français, le pronom relatif objet masculin et féminin *que* était fréquemment utilisé avec un antécédent de sens temporel ou, plus rarement, local, devenant ainsi l'équivalent de *où* : *cele journee que vous fustes tant courechiés* (*Tr*, 14) ; *La voille que li rois vint* (*Yv*, 2172) ; *Le cemin que je venoie* (*Tr*, 124) (Hasenohr 2011 [1990] : 108). Cet emploi de *que* se trouve également en moyen français, comme dans cet exemple cité par Brunot : *à heure que ceulx qui souffrent desirent* (*Comm.*, I, 196, M.) (HLF I, 1933 : 479).

⁷¹ Nous reproduisons ici une partie de cette carte postale de François pour que le contexte de la citation soit accessible : « Le 19 Mars 1916 Ma Chere Adelaide Arivez a Gap le 10 Vendredi arivez en bonne santé mai un peux fatiguet ! Quel drole de pays que tais montagne meme il fait pa chaud il y a de neige 10 centimetre ! [...] Il y a comme camarade de tout lai réjiment a set daiopot comme villes sai trait gal je ne saipas lais habitent de gasi quil peux vivre se nait que dai montagne [...] » (François, 11.03.16). En raison de son interprétation incertaine, cette occurrence n'a pas été prise en compte pour les calculs statistiques et apparaît dans la catégorie « indécidables » de la liste en annexe (cf. annexe 5).

Au XVI^e siècle, *que* a pour fonction :

- complément de manière : [...] *en telle forme que jadis visita Semelé sa mye* (Rabelais, V, 15) ;
- complément de temps : [...] *un dimanche qu'il estoit feste solennelle* (Bonaventure des Périers, nouvelle 36, t. I, 176) ;
- complément de lieu : [...] *aux lieux qu'on vendoit jadis les friandises de langues, caillettes et pieds de mouton* (Satyre Ménippée, 178) (Gougenheim 1973 [1951] : 94-95).

Dans la première moitié du XVII^e siècle, *que*, toujours en concurrence avec *dont* et *où*, est employé normalement lorsqu'il s'agit de l'expression du temps et que l'antécédent est un substantif du type *année, jour, heure, moment*, etc. : « le tour est tout classique, et n'a rien de populaire » (HLF III, 1909-1911 : 510). Dans la langue classique⁷², lorsqu'il s'agit de l'expression du lieu, l'emploi de *que* au sens de *où* devient plus rare, bien qu'on le retrouve souvent dans la locution *du côté que*. Lorsqu'il s'agit de l'expression du temps, il est toujours fréquemment employé, ainsi que dans des locutions introduisant des compléments de manière, comme *de la manière que, de la sorte que, de la façon que* : *Et certes de la sorte qu'il avoit soin d'en remarquer les moindres traits* (Perrault, *Rec.*, 55) (HLF IV, 1939 : 878-879).

Au XVIII^e siècle, l'emploi de *que* au sens de *où* pour l'expression du temps est courant : *jusqu'au moment qu'elles inonderoient et conquerroient l'Europe* (Mont., II, 259, *Romains*, XVI), *dans le temps que l'empire s'affoiblissoit* (Id., II, 278, *ibid.*, XIX) (HLF VI, 1933 : 1652). L'emploi de *où* deviendrait un peu plus fréquent à la fin du siècle (*ibid.*). En ce qui concerne l'expression du lieu, *que* est de moins en moins employé ; lorsqu'il s'agit de la manière, les usages ne sont pas homogènes et les deux constructions coexistent (*ibid.*).

Le même emploi de *que* s'est maintenu dans des locutions du français contemporain telles que *du moment que, du côté que, de la manière que, depuis si longtemps que* (Brunot 1936 [1922] : 180-181).

⁷² Selon la périodisation de *l'Histoire de la langue française*, de 1660 à 1715.

2.1.4.2. Usages normés en français contemporain

Dans des structures constituées de (*préposition +*) *substantif + pronom relatif que*, telles que (*à*) *chaque fois que, le temps que*⁷³, le pronom relatif *que* est employé au sens de *où*, et il représente un complément circonstanciel de temps : ***La première fois que je l'ai vue, C'était au temps que les bêtes parlaient*** (GMF 2016 [1994] : 802). Narjoux précise que cet emploi de *que*, à valeur circonstancielle temporelle, est « plus particulièrement fréquent après *un jour* » : *Un jour qu'elle montait devant lui* (Zola) (2018 : 620). Le Goffic note que, dans ce contexte, « *que* reste une sorte de pronom lâche pouvant représenter un antécédent de nature quelconque (adverbiale, prépositionnelle), dans une fonction de type circonstant » (1993 : 537).

De son côté, *Le Bon Usage* affirme que l'emploi de *que* est fréquent après une indication de temps exprimée par le syntagme *article indéfini + nom*, du type *un matin que* (2011 [1936] : 964).

L'emploi de *que* dans la construction *article défini/démonstratif + nom*, du type *le jour que*, tour classique que l'on retrouve dans la langue littéraire, aurait été remplacé dans la langue ordinaire par l'emploi de *où*. Cependant, il subsisterait « dans la langue populaire », en raison de la tendance à se servir de *que* comme pronom relatif omnicasuel (*op. cit.* : 964-965).

2.1.4.3. « *Je t'écrit ce soir 19 août le dernnier soir que je suis à Aix* » : *que* au sens de *où* dans *Corpus 14*

Le pronom relatif *que* est utilisé au sens de *où* dans les deux corpus échantillons de cette étude dans quatre occurrences, deux par corpus. On trouve ainsi deux occurrences sur les 58 pronoms relatifs *que* relevés dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre*, soit environ 3%, et deux occurrences sur les 47 pronoms relatifs *que* relevés dans le *corpus échantillon autres scripteurs*, soit environ 4%. Établir quand cet usage est normé et quand il ne l'est pas n'est pas toujours évident.

Dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre*, on retrouve cet usage sous la plume de Marie et Félicien :

⁷³ Ces constructions sont classées par la *Grammaire méthodique du français* en tant que locutions conjonctives, de même que *du moment où, au cas où* (2016 [1994] : 844).

« elle y a dit que jy aille se soir ceux d'Espine il vienne même je croi les garde mais avec ce temp je ne peu guère y allér surtout avec des enfants jirrai **un jour qu'il fasse beau** » (Marie, 31.12.15),

« j'ai reçu le paquet mais je le garde comme vivre de rèsèrve car j'aurait peut-être **des momments qu'il pourra me servir** » (Félicien, 14.04.17).

Le pronom relatif *que* introduit ici des propositions relatives et a pour fonction complément circonstanciel de temps. Dans les deux cas, il est précédé du syntagme *article indéfini + substantif*, et indique un moment indéterminé dans le temps futur. Selon l'analyse du *Bon Usage*, cet emploi serait normé (cf. *supra* 2.1.4.2.). Si dans l'extrait de la lettre de Marie, la variation par rapport à la norme semble effectivement concerner plutôt l'emploi du subjonctif que le syntagme « *un jour que* », dans la citation de Félicien il semble plus difficile d'analyser comme standard la séquence « *j'aurait peut-être des momments qu'il pourra me servir* ».

Dans les occurrences issues du *corpus échantillon autres scripteurs*, *que* a également pour fonction complément circonstanciel de temps :

« je de dirais cher laurent que tu a le bonjour du jardines quil et tes a Baillargues ton amie que **le jour que** je sui a les a montpeilleir je les vue quil a les enpermission pour dis jour » (Joséphine, 09.01.15-1),

« je t'ecrit ce soir 19 août **le dernnier soir que** je suis à Aix en compagnie de Marius buvant un verre de ~~rhum~~ Thé au rhum » (Alfred, 19.08.14-2).

Dans les deux citations, il est précédé du syntagme *article défini + substantif*: selon l'analyse de Grevisse et Goosse (2011 [1936]), la langue d'aujourd'hui préférerait ici l'emploi de *où*, alors que la « langue populaire » aurait tendance à utiliser *que*. Si cela peut être valable pour la première occurrence (l'emploi ordinaire serait *le jour où* ; la variante *le jour que* appartiendrait à l'usage « populaire »), cela apparaît plus délicat pour le deuxième extrait. Ici, le pronom relatif *que* suit le syntagme nominal *le dernnier soir* : la détermination apportée par l'adjectif *dernnier* rend l'antécédent unique, ce qui, nous semble-t-il, favorise l'emploi de *que* par rapport à *où*.

L'usage du pronom relatif *que* à la place de *où* est donc attesté dans les deux corpus échantillons de cette étude. Les attestations non standard représentent environ 2% des emplois de *que* pronom relatif dans chaque corpus (une occurrence sur les 58 pronoms relatifs *que* relevés dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre*, et une

occurrence sur les 47 pronoms relatifs *que* relevés dans le *corpus échantillon autres scripteurs*). Il s'agit d'un usage ancien de la langue, fréquent en diachronie (cf. *supra* 2.1.4.1.), qui peut être lu dans la même perspective de simplification du paradigme des pronoms relatifs évoquée à propos de l'emploi du pronom relatif omnicausal ou du décumul du relatif (cf. *supra* 2.1.3.2. et 2.1.3.4.).

2.2. *Que* pronom interrogatif

2.2.1. Usages en diachronie

Le pronom interrogatif *que* est issu de la forme *quid*, nominatif et accusatif neutre singulier, du pronom interrogatif latin *quis, quae, quid* en position atone (TLFi, s.v. *que*). En ancien français, « les formes et leur répartition des emplois sont identiques dans l'usage interrogatif et dans l'usage relatif. Toutes sont susceptibles d'introduire à la fois l'interrogation directe et l'interrogation indirecte » (Hasenohr 2011 [1990] : 112). Ainsi, *que* peut avoir plusieurs fonctions :

| Fonction | Exemple | Source |
|--|---|------------------------------|
| Complément d'objet direct | <i>Si demande qui il est et que il velt (Mo, 48), Que veus tu faire ? (Ni, 594)</i> | Hasenohr (2011 [1990] : 112) |
| Complément de propos, avec le sens de <i>en quoi</i> ? | <i>Et moi k'en caut ? (Flo, 211)</i> | Hasenohr (2011 [1990] : 113) |
| Régime prépositionnel | <i>A que faire ? (Fa, VII, 136)</i> | Hasenohr (2011 [1990] : 113) |
| Attribut | <i>Mere, fait il, que est eglise ? (Perceval, 573)</i> | Ménard (1988 [1973] : 98) |
| Sujet, seulement dans certains dialectes (comme l'anglo-normand) | <i>Que est a tei ? (Psaut. Cambridge, 113, 4)</i> | Moignet (1988 [1973] : 170) |

Tableau 24. Fonctions de *que* pronom interrogatif en ancien français

Au XVII^e siècle, le simple *que* est encore utilisé : *Ne sais-je pas bien **que** je vous dois ?* (Molière, *Don Garcie*, IV, 3, cité par Ménard 1988 [1973] : 99). En français classique, *que* est employé également avec le sens moderne de *comment* : *Je ne sais pas trop bien **qu'en** juger* (Wagner et Pinchon 1991 [1962] : 222). La langue moderne a remplacé *que* dans les interrogatives indirectes par *ce que*, le *que* devenant ainsi pronom relatif (cf. TLFi, s.v. *que* ; Foulet 1982 [1919] : 187).

2.2.2. Usages normés en français contemporain

En tant que pronom interrogatif, *que*, comme les autres formes simples, n'est marqué ni en nombre ni en genre. Il est employé en fonction d'objet direct antéposé au verbe : **Que** *lui as-tu offert ?*, et d'attribut du sujet : **Que** *deviens-tu ?* (GMF 2016 [1994] : 384).

L'interrogation partielle sur le sujet emploie *que* très rarement, notamment dans le cadre des structures impersonnelles, où *que* n'est pas un véritable sujet puisque le sujet grammatical *il* est absent : **Que** *m'importe ?*, **Que** *vous semble ?* (GMF 2016 [1994] : 673-674). De même, dans les interrogations à l'infinitif, le sujet est absent et le pronom interrogatif *que* a pour fonction complément d'objet : **Que** *dire ?* **Que** *faire ?* (*op. cit.* : 678).

2.2.3. « Mais que veux tu mon tendre bien aimé » : usages de que pronom interrogatif dans Corpus 14

L'interrogation est une modalité peu marquée dans les lettres des scripteurs peu lettrés : le point d'interrogation fait partie des signes de ponctuation le moins utilisés dans les correspondances de *Corpus 14* examinées par Agnès Steuckardt (2017 : 150)⁷⁴. Les scripteurs peu lettrés sont plus ou moins habiles à transposer les modalités autres qu'assertives : « les ponctuations modales sont particulièrement rares dans *Corpus 14* » (*op. cit.* : 153).

Dans les deux corpus échantillons de cette étude, le seul emploi du pronom interrogatif *que* apparaît dans la construction suivante, tout à fait normée :

« tu me dira chéri que cette consolation tu ne la pas mais **que** veux tu mon tendre bien aimé un beau jour viendra pour tous les deux ou plus tot pour toute notre chere famille » (Marie, 31.12.15).

Le pronom *que* a ici pour fonction complément d'objet direct du verbe *vouloir*. Cette formule interrogative figée, *que veux-tu*, ne prouve pas que l'on ait affaire à

⁷⁴ Cette étude a été menée sur la première version de *Corpus 14* (657 lettres), accessible à l'adresse suivante : <https://corpus14.ortolang.fr>, <https://hdl.handle.net/11403/corpus14/v1>

une véritable interrogation⁷⁵. Elle ponctue les lettres de ces correspondances : apparaissant en incise, elle semble fonctionner à la fois comme forme d'adresse au destinataire et expression de la résignation du scripteur. On relève ainsi cinq occurrences de cet usage sur les cinq occurrences du pronom interrogatif *que* relevées dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre*, soit 100%. Le même emploi est attesté dans le *corpus échantillon autres scripteurs* : on trouve deux occurrences sur les deux occurrences du pronom interrogatif *que* relevées dans ce corpus échantillon, soit 100%.

3. *Que* adverbe

3.1. *Que* adverbe exclamatif

3.1.1. Usages diachroniques

L'adverbe *que* représente l'emploi adverbial du pronom interrogatif *que*, tout comme en latin classique la forme neutre *quid* du pronom interrogatif était employée comme adverbe signifiant *pourquoi* (TLFi, s.v. *que*).

En ancien français, le morphème *que* « s'emploie comme adverbe interrogatif-exclamatif » (Ménard 1988 [1973] : 102). Il apparaît fréquemment dans les phrases négatives : le groupe *que... ne* exprime le regret et signifie *pourquoi ne... pas* : **Que** *ne t'ai ore an ma baillie ? (Yvain, 1229) (ibid.)*. Il est rarement employé dans les phrases positives au sens de *pourquoi* : *Ne sai que deie lor jornees noncier (Couronnement de Louis, 1517)* ; il est plus courant au sens de *comme, combien* dans les interrogatives et exclamatives : **Que** *longuement avez esté ou bois perdue ? (Berte aux grands pieds, 1309) (ibid.)*.

Fournier souligne qu'en français classique l'adverbe *que* est très fréquemment

⁷⁵ On notera toutefois que Victoria semble utiliser l'interrogation de façon assez fréquente dans sa correspondance et qu'elle utilise le pronom interrogatif *que* dans de véritables phrases interrogatives, comme ces extraits issus de sa correspondance entière en témoignent : « *il s'agit de bien tenir tes promesses, tu voit depuis que cette terrible guerre à commencér qu'aurais tu fait* » (14.01.16), « *Qu'à tu fait de ton tricot blanc, apporte le quand tu viendra, je trouverais pour l'utilisée* » (10.02.16), « *Cher Félicien, tu me dit de pas tant m'ocuper de ta famille, peut être sa te fâche, mais si je ne t'en parlait pas, que dirait tu, au moins comme ça tu sait ce qui se passe* » (21.08.16), « *Un bonjour d'Antoinette et du petit homme. Que fait le petit Félicien ? Est-il toujours bien sage ? Il y a trois mois aujourd'hui qu'il a donné un bon souvenir à sa petite Victoria* » (06.12.16).

interrogatif, au sens de *à quoi ?* : *Hélas ! que sert la bonne chère Quand on n'a pas la liberté ?* (La Fontaine, *F.*, IV, 13), ou de *pourquoi ?* : *Que tardez-vous, Seigneur, à la répudier ?* (*Brit.*, 474) (2002 : 125). Cet emploi est attesté jusqu'au XVIII^e siècle, notamment dans des tours avec *tarder* et *savoir*, comme dans cet extrait : *Que tardons-nous à faire un pas qu'il faut toujours faire ?* (Rouss., IV, 268, *Hél.*, III, 21) (HLF VI, 1933 : 1658). En français contemporain, *que* s'est spécialisé en emploi exclamatif, avec une valeur de haut degré : *que tu es belle !* (Fournier 2002 : 125).

3.1.2. Usages normés en français contemporain

En français contemporain, *que* introduit des énoncés exclamatifs indépendants et peut constituer un GN avec le nom auquel il est relié par *de* : *Que d'eau ! Que d'eau !* (Mac Mahon), ou bien il peut porter sur un adjectif, un verbe ou un adverbe : *Qu'il court vite !* (GMF 2016 [1994] : 687). Dans la langue parlée, *ce que* est employé en tant qu'adverbe d'intensité exclamatif, au sens de *combien... !* : *Ce que c'est beau !* (Wagner et Pinchon 1991 [1962] : 439 ; cf. *infra* 3.1.4.).

3.1.3. « *Ah que cela me fait plaisir l'orsque je peu dire que je reçoit des nouvelles de mon pay* » : que adverbe exclamatif dans Corpus 14

Si on ne relève pas d'occurrence de l'usage du morphème *que* en tant qu'adverbe exclamatif dans les *corpus échantillon autres scripteurs*, une est attestée dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre*, sous la plume de Félicien (une occurrence sur les 16 occurrences de *que* adverbe relevées dans ce corpus échantillon, soit environ 6%) :

« *ah que cela me fait plaisir l'orsque je peu dire que je reçoit des nouvelles de mon pay* » (Félicien, 07.09.14).

Ici, l'adverbe *que* est employé au sens de *comme* : « *ah comme cela me fait plaisir l'orsque je peu dire que je reçoit des nouvelles de mon pay !* ».

3.1.4. Usages non standard

La *Grammaire méthodique du français* signale parmi les mots exclamatifs, à côté de l'adverbe ou déterminant *que*, les formes interrogatives *ce que* et *qu'est-ce que* : *Ce qu'il est bête ! Qu'est-ce qu'il crie !* (2016 [1994] : 689). Selon les auteurs, « ces deux formes, relativement récentes, représentent des variantes parlées familières des autres mots exclamatifs, notamment de *que* : on pourrait garder *que* seul dans la plupart de leurs occurrences » (*ibid.*). *Qu'est-ce que* est plus familier que *ce que*,

réduction de la première forme (*ibid.*).

Aucune occurrence de ce type n'est attestée dans les deux corpus échantillons de cette étude.

3.2. *Que* exceptif

3.2.1. Usages diachroniques

Le morphème *que* peut aussi être employé dans la locution restrictive *ne...que*⁷⁶. Moignet suggère que cet emploi dérive des tours comparatifs *ne... mais... que* (= *ne... plus... que...*), *ne... el... que...* (= *ne... autrement... que...*), *ne... autre... que* (1988 [1973] : 272). L'auteur affirme qu'« à l'origine, *ne...que* semble employé surtout quand la restriction à signifier est de caractère quantitatif ou numérique : *Duze demies hures Ço ne sunt que sis hures (Comput., 2073)* » (*ibid.*). À ce stade, le tour ne semble pas encore exceptif : il est paraphrasable non par *seulement*, mais plutôt par *exactement* : « il n'est pas dit que douze demi-heures ne sont *pas plus* que six heures (c'est-à-dire six heures *seulement*), mais qu'elles ne sont *autre chose* que six heures, qu'elles font six heures *exactement* » (1973 : 50). Ce tour serait donc de l'ordre du qualificatif, exprimant plutôt un rapport de non-hétérogénéité, d'identité, que de soustraction d'une partie d'un tout (*op. cit.* : 51).

À partir de la deuxième moitié du XII^e siècle, ce tour gagne en extension et s'applique à tout type de restriction, devenant ainsi proprement exceptif. La séquence qui suit *que* constitue ce qui est excepté de la négation, comme dans cet extrait cité par Moignet : *Car il n'avoit hoir que cestui (Thèbes, 6857)* (*op. cit.* : 79). En moyen français, c'est le tour exceptif le plus utilisé (*op. cit.* : 107). Dans la langue du XVI^e siècle, il devient « l'expression normale de l'exception après énoncé négatif » (*op. cit.* : 128). Au XVII^e siècle, ses emplois ne cessent de s'étendre : *ne...*

⁷⁶ Le morphème *que* est considéré dans cette locution comme conjonction par la GMF (2016 [1994] : 701). Cependant, nous avons choisi de le considérer dans cet emploi particulier plutôt comme un adverbe, en raison des usages attestés dans les deux corpus échantillons de cette étude (cf. *infra* 3.2.4). On peut noter aussi que l'impossibilité de reconstituer une subordonnée après *que* (*Ils ne vont qu'à la mer*, ce qui est en revanche possible après le morphème *que* dans le système corrélatif comparatif : *Il est plus haut que Pierre [ne l'est]*), ainsi que la possibilité de le coordonner avec l'adverbe *seulement* (*Cela n'engage que lui et seulement lui*) pointent également vers une interprétation adverbiale.

que s'est imposé sur ces concurrents⁷⁷, « n'admettant plus guère auprès de lui que *ne... sinon* » (*op. cit.* : 147) ; l'usage de *ne pas, ne point... que* devient très fréquent (*op. cit.* : 151). Moignet explique :

« au siècle classique, [...] *ne... que* est bien senti pour ce qu'il est dès l'origine, le signe d'un double mouvement de + à - et de - à + (négation + exception), mais en même temps, on perçoit sa tendance à évoluer vers un simple positif-restrictif, du fait que *ne* ne suffit plus du tout à négativer dans les cas ordinaires. Ainsi, c'est pour réagir contre cette tendance qu'on introduit dans le premier élément la négation transcendante, qui représente clairement un mouvement à la négativation. D'où les tours *ne... pas... que, ne... point... que* [...] » (Moignet 1973 [1959] : 154-155).

Cet usage n'a pas perduré et, à partir du XVIII^e siècle, *ne...que* est interprété avec valeur positive (*op. cit.* : 163). Ainsi, depuis le XVIII^e siècle, *ne...que*, de valeur positive et équivalent à *seulement*, s'oppose à *ne... pas... autre... que, ne...jamais...que, ne...personne... que, ne...rien... que...*, etc., avec le sens de *non seulement* (*op. cit.* : 169)⁷⁸.

En français normé, *que* ne s'est pas lexicalisé avec le sens de *seulement*, à la différence de *rien que*, qui « a évolué bien plus vite que le simple *que* vers le sens lexical de *seulement* » (*op. cit.* : 179). En effet, au XVII^e siècle, le tour *ne... rien que* apparaît comme substitut de *ne...que* (*op. cit.* : 155). Il semblerait que son emploi soit d'abord familier ; dans la plupart des cas, *rien* sert uniquement comme appui de *que* : *Tout ce que j'en ai dit N'étoit rien que pour rire et vous sonder l'esprit* (Mol., *Étourdi*, I, 2) (*op. cit.* : 156). Au XVIII^e siècle, *rien que* devient une locution figée

⁷⁷ En ancien français, il s'agit des tours avec *mais* : *ne... mais, ne... mais que*, etc., de ceux avec *fors* : *ne... fors, ne... fors que*, etc., des tours hypothétiques *ne... se... non, ne... se... ne*, ainsi que des tours prépositionnels avec *estre, senz, outre* (Moignet 1973 [1959] : 21-24). Pour l'étude de l'évolution de leurs usages, ainsi que de l'apparition au XV^e siècle des tours *ne... sinon, sinon que*, de l'usage exceptif de *hors mis, excepté, sauf*, ainsi que des tours avec *moins* (*ne... pas... mains...que, ne... au mains que*), nous renvoyons à l'ouvrage de Moignet (1973 [1959]).

⁷⁸ Moignet souligne en outre « la faible teneur négative de la négation immanente *ne* » (1973 [1959] : 169). L'absence de *ne* dans les réponses du type *qu'à moi !* et dans les réponses négatives réduites à *jamais, personne, rien*, préannonce « l'abandon de *ne* dans le parler vulgaire [...] Ce n'est plus le syntagme *ne...que* mais le simple *que* ou son équivalent appuyé *rien que* qui est senti comme synonyme de *seulement* » (*op. cit.* : 170).

privée de toute négativité : utilisée également lorsqu'il s'agit de personnes, elle est employée comme outil uniquement restrictif (*op. cit.* : 165).

3.2.2. Usages normés en français contemporain

En français contemporain, la locution exceptive *ne...que* équivaut à *seulement*, *uniquement*, et peut être explicitée en ajoutant *et personne d'autre/ et rien d'autre* : *Marcello ne s'intéresse qu'au cinéma* > *Marcello s'intéresse seulement au cinéma* ; *Elle ne boit que de l'eau* > *Elle ne boit que de l'eau, et rien d'autre* (GMF 2016 [1994] : 700). Les auteurs de la *Grammaire méthodique du français* soulignent que « les deux parties de la négation exceptive apparaissent d'ailleurs clairement dans la corrélation *rien-sinon* (ou *sauf*) : *Elle ne boit rien, sinon (sauf) de l'eau* » (*ibid.*).

La *Grammaire méthodique du français* note que « l'exception peut s'exprimer aussi au moyen de *rien que* suivi de compléments directs ou circonstanciels : *On le reconnaît rien qu'à sa démarche* » (2016 [1994] : 701). Moignet indique que *rien que* « parce que plus étoffé, a évolué bien plus vite que le simple *que* vers le sens lexical de *seulement* », avec lequel il est le plus souvent utilisé en français contemporain (1973 [1959] : 179).

3.2.3. « Ta petite moitié qui t'aime et ne vit que pour toi » : que exceptif dans Corpus

14

Dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre*, la locution exceptive *ne...que* est employée de façon majoritairement normée : on relève neuf occurrences conformes à la norme sur les 13 occurrences de la locution *ne...que* attestées dans ce corpus échantillon, soit environ 69%. Le restant (environ 31%) est constitué des cas où la négation *ne* est absente (quatre occurrences sur 13, cf. *infra* 3.2.4.). Nous citons quelques extraits à titre d'exemple :

« Reçois mon mari chéri mes plus tendres baisers et bonnes caresses de ta petite moitié qui t'aime et **ne vit que** pour toi » (Victoria, 03.04.17),

« tes cheres l'etre je les li et reli je ne sai combien de foi et pendant 2 mois je **nai eu que** le crédit de les lire une fois même des fois il me fallait faire a deux ou trois reprise » (Marie, 31.12.15).

Ainsi, ces expressions peuvent être paraphrasées par : « *Reçois mon mari chéri mes plus tendres baisers et bonnes caresses de ta petite moitié qui t'aime et vit **seulement** pour toi* », « *tes cheres l'etre je les li et reli je ne sai combien de foi et pendant 2 mois je nai eu que le crédit de les lire une fois, **et rien d'autre*** ».

Le même usage de la locution exceptive *ne...que* est attesté dans le *corpus échantillon autres scripteurs*. Cependant, dans ce corpus la locution *ne...que* est réalisée aussi fréquemment avec l'adverbe *ne* que sans (trois occurrences avec *ne* et trois sans, cf. *infra* 3.2.4.).

De façon conforme à la norme, des occurrences de *rien que* sont attestées dans les deux corpus échantillons. On trouve ainsi une occurrence sur les 15 occurrences de *que* exceptif relevées dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre*, soit environ 7%, et une sur les 11 occurrences de *que* exceptif relevées dans le *corpus échantillon autres scripteurs*, soit environ 8%.

Ces deux occurrences apparaissent l'une sous la plume de Marie et l'autre sous la plume de Régis :

« *je rêve que cest home est un mauvais sugé qu'il ne veut pas entendre parlé de messe et que toi tu fait come lui tu ni va pas et cette nuit jais songé qu'il tavaît pri l'argent enfin **rienque** des mauvaïse chose de lui* » (Marie, 31.12.15),

« *lonvoi **rien que** louvrier qui ba avec le paysans* » (Régis, 28.05.17).

Dans ces deux extraits, *rien que* est utilisé au sens de *seulement* : « *enfin **seulement** des mauvaïse chose de lui* », « *lonvoi **seulement** louvrier qui ba avec le paysans* ».

Dans le *corpus échantillon de l'ensemble des scripteurs de Corpus 14*, *que* avec un sens exceptif apparaît également employé dans des formules de clôture des lettres⁷⁹, à la suite d'une négation (deux occurrences sur les 11 occurrences de *que* exceptif relevées dans ce corpus échantillon, soit environ 18%). Dans les extraits suivants, son emploi est conforme à la norme :

« *je ne voi pas autre chose a te dire pour le moment **que** de bien de soignier et de ne pas prandre mal* » (Joséphine, 09.01.15-1),

⁷⁹ Pour une analyse de l'emploi de ces formules, voir Steuckardt *et al.* (à paraître).

« plurient a te dire pour le momen **que** de bien ta voier une grose carriese de tous une grose bouto[...] » (Joséphine, 09.01.15-1).

L'adverbe *que* explicite l'exception et équivaut à *seulement* ou *sinon (sauf)*, normalement employé après *rien* : « je ne voi pas autre chose a te dire pour le moment (**,)** **seulement/sinon** de bien de soignier et de ne pas prandre mal », « plurient a te dire pour le momen (**,)** **seulement/sinon** de bien ta voier une grose carriese de tous une grose bouto[...] ».

3.2.4. « Chère Epouse ne vous tenais pas encore trop fiers soyez **que** contants » :
usages non standard

Moignet souligne la tendance du langage parlé à prononcer *que* tonique, ce qui signifierait une « évolution vers le rôle de mot plein à contenu lexical de *seulement* » (1973 [1959] : 178). L'auteur cite pour illustrer ce propos des phrases de français régional, issues de Damourette et Pichon : *J'arrive **que** ; Attendez **que**, pauvre* (*Essai de grammaire*, 1^{re} éd. 1911-1940, t. VI, § 2281 = *je ne fais que d'arriver, ne faites qu'attendre*), ainsi qu'un exemple issu de *La Grammaire des fautes* de Frei (1^{re} éd. 1929) : *Je l'ai vu **que*** (Thérive, *FLM*, 99) (*ibid.*). Aucune occurrence de cet emploi n'est attestée dans les deux corpus échantillons de cette étude ; cependant, on relève d'autres usages non standard qui peuvent être analysés à la lumière de cette affirmation.

Dans les deux corpus échantillons de cette étude, on relève des occurrences où l'adverbe *ne* de la locution exceptive n'est pas utilisé par les scripteurs. Comme on l'a vu, cet usage n'est pas attesté avec la même fréquence dans les deux corpus : il représente environ 31% des emplois de la locution *ne...que* relevés dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre*, et 50% de ceux relevés dans le *corpus échantillon autres scripteurs* (cf. *supra* 3.2.3.). Nous citons à titre d'exemple les extraits suivants :

« chère Epouse ne vous tenais pas encore trop fiers soyez **que** contants et attendons l'afin avec patience » (Pierre, 17.07.15),

« elle ne veux pas aller trouver le medecin jai **que** peur que cela sagrave » (Ernest, 20.10.14),

« sa fait que mardi matin il à retourné partir. sà fait que ord de resté quatre pour il on a **que** resté un jour et de la il savait pas ou il allé » (Joseph-1, 23.12.15).

Dans ces citations, la variation par rapport à la construction normée porte davantage sur l'emploi de l'adverbe *ne*, fréquemment omis à l'oral dans le cas de la négation en *ne...pas* (Gadet 1997 [1989] : 100), que sur l'emploi du morphème *que*. En effet, on peut restituer le *ne* dans toutes ces occurrences : « *ne vous tenais pas encore trop fiers, ne soyez que contents* », « *elle ne veut pas aller trouver le médecin, je n'ai que peur que cela s'aggrave* », « *il on n'a que resté un jour et de la il savait pas ou il allé* ». Cela dit, *que* est ici employé seul et il est sémantiquement l'équivalent de l'adverbe *seulement*, comme ces paraphrases en témoignent : « *ne vous tenais pas encore trop fiers, soyez seulement contents* », « *elle ne veut pas aller trouver le médecin, j'ai seulement peur que cela s'aggrave* », « *sà fait que ord de resté quatre pour il on a seulement resté un jour et de la il savait pas ou il allé* »⁸⁰.

Cet usage du morphème *que* seul se trouve dans d'autres occurrences du *corpus échantillon autres scripteurs* (deux occurrences sur les 11 occurrences de *que* exceptif relevées dans ce corpus, soit environ 18%). Il est attesté de façon plus marquée dans l'extrait suivant :

« *Arivez a Gap le 10 Vendredi arivez en bonne santé mai un peux fatiguet !
Quel drole de pays que tais montagne meme il fait pa chaud il y a de neige* »
(François, 11.03.16).

Bien que dans l'usage normé l'adverbe *que* ne se soit pas lexicalisé avec le sens de *seulement*, contrairement à *rien que* (cf. *supra* 3.2.1.), il équivaut ici à *seulement* : « *Quel drole de pays, seulement tais montagne* »⁸¹. L'hypothèse que la négation *ne* soit sous-entendue (« *il n'y a que des montagnes* ») ne modifie en rien, à notre sens, le constat de cet emploi de *que* simple. Une autre attestation de cet usage est fournie par l'extrait suivant :

⁸⁰ En plus de l'absence du discordancier, dans l'extrait suivant : « *partant de la aut le matins il arriverais que ici le soir a 8h enfin je pence que jen aurais des nouvelles avans qu il reparte* » (Julie, 14.06.18), l'usage de *que* semble sortir quelque peu de la norme. En effet, l'exception porte sur l'adverbe *ici*, et non sur le syntagme *le soir à 8h*, comme on s'y attendrait : « *il arriverais seulement ici le soir a 8h* » vs. « *il arriverais ici seulement le soir a 8h* ».

⁸¹ L'alternance des consonnes sourdes et sonores, dans ce cas <d> et <t> (*tes* correspond à *des*), est fréquente dans les écrits des scripteurs peu lettrés (voir par exemple, dans *Corpus 14*, Jospéphine Pouchet ; sur ce point, voir aussi Ernst 2014).

« *vous me dite dans votre lettre que la guerre finiras avant que lon crois
Mais vous pouvait croire que la guerre ne finiras pas en corre de cette ~~ennee~~
ennee est firas comme je vous et dit plusieurs fois **que** pour les puisemants
du monde* » (Victorin, 21.06.15-2).

Comme dans la citation précédente, l'adverbe *que* peut être paraphrasé ici par *seulement* : « *Mais vous pouvait croire que la guerre ne finiras pas en corre de cette ~~ennee~~ ennee est firas comme je vous et dit plusieurs fois **seulement** pour les puisemants du monde* ».

D'autres attestations non standard de l'adverbe *que* employé au sens de *seulement* se trouvent également dans les formules de clôture des lettres déjà évoquées plus haut (cf. *supra* 3.2.3.) :

« *pas grand chose a vous apprendre **quon** se prépare toujours pour partir* »
(Henri, 10.08.14),

« *je ne vois plus grand chose avous dire pour le moment **que** fernand qui
vint de mecrire il medi qui est pris lui aussi* » (Abel, 22.01.15-1).

Cependant, dans ces deux occurrences, l'emploi de *que* pourrait relever du télescopage syntaxique (cf. *supra* 1.1.3.2.). Les structures suivantes,

« ***pas grand chose a vous apprendre*** » et

« ***j'ai à vous apprendre qu'on se prépare toujours pour partir*** » ;

« ***je ne vois plus grand chose avous dire pour le moment*** » et

« ***j'ai (encore) à vous dire que fernand qui vint de mecrire*** »⁸²,

pourraient avoir conflué dans les deux constructions « *pas grand chose a vous apprendre **quon** se prépare toujours pour partir* », « *je ne vois plus grand chose avous dire pour le moment **que** fernand qui vint de mecrire* », où *que* porterait le sémantisme de *seulement*, *sauf*, et dépendrait des verbes *apprendre* et *dire*. En raison de leur interprétation incertaine, ces occurrences n'ont pas été prises en compte pour les calculs statistiques et apparaissent dans la catégorie « indécidables » de la liste en annexe (cf. annexe 5).

⁸² Il est également possible de faire l'hypothèse d'un autre télescopage (cf. *supra* 1.1.3.2.), « ***à vous dire de Fernand qui vient de m'écrire*** ».

En conclusion, les données issues de *Corpus 14* ici présentées peuvent être interprétées, nous semble-t-il, comme des signes d'une lexicalisation de l'adverbe *que* avec le sens de *seulement* plus avancée que dans l'usage normé de la langue française.

4. *Que* dans la métathèse *quant à/tant que*

Grevisse et Goosse définissent *introduceur* « soit un mot invariable qui sert à introduire un mot, un syntagme, une phrase, soit une locution qui a le même rôle [...]. Il se distingue de la préposition ou des conjonctions en ceci qu'il ne sert pas à unir » (2011 [1936] : 1465).

Les auteurs classent dans cette catégorie l'emploi suivant de *que* :

« ***tant qua*** nous on est tous en bonne santé pour le mo-ment » (Anne-Marie, 15.02.16)⁸³.

Selon les auteurs, cet usage, dont on trouve une attestation dans le *corpus échantillon autres scripteurs* (une occurrence sur les 233 occurrences du morphème *que* relevées dans ce corpus échantillon, soit environ 0,4%), se trouve « dans la langue populaire », où « *tant qu'à* s'emploie pour *quant à* » (*op. cit.* : 1466). Il s'agit d'un exemple de métathèse : les phonèmes consonnes /k/ et /t/ sont interversés, on passe ainsi de /kãta/ à /tãka/. Cet usage est déjà attesté au Moyen Âge, comme cet exemple cité par Godefroy (1881-1902) en témoigne : ***Tant que a moy, je ne le ferai ja morir*** (FROISS., *Chron.*, XVI, 232, Kerv., s.v. *tant*). On peut supposer que cette métathèse est favorisée par le fait que les deux locutions sont bien attestées en français.

5. *Que* dans le clivage et les tours voisins

En français contemporain, le morphème *que* participe également à la construction de structures phrastiques fréquemment utilisées, selon la *Grammaire méthodique du français*, à l'oral (2016 [1994] : 719, 757) : structures clivées, structures pseudo-clivées et structures qui emploient des présentatifs.

Les deux premières relèvent de l'emphase, et notamment du procédé d'extraction.

⁸³ Cette formule est récurrente dans l'écriture d'Anne-Marie : 42 occurrences sont attestées dans sa correspondance entière.

Dans le cas des structures clivées (cf. *infra* 5.1.), l'extraction d'un constituant est réalisée au moyen de l'association du présentatif *c'est* à une proposition relative ; dans les structures pseudo-clivées (cf. *infra* 5.2.), l'extraction se combine au détachement du constituant (GMF 2016 [1994] : 725). Les présentatifs peuvent également être employés dans des structures phrastiques qui relèvent de l'emphase, en participant de l'extraction d'un constituant (cf. *infra* 5.3.).

Le morphème *que* intervient également dans d'autres types de structures phrastiques considérées non standard dans la *Grammaire méthodique du français* : il s'agit de différentes constructions de l'interrogation partielle, « qualifiées de familières ou populaires » (2016 [1994] : 678 ; cf. *infra* 5.4.), dont certaines peuvent être interprétées par le clivage (cf. *infra* 5.5.). Nous allons explorer tous ces usages, que nous avons choisi de regrouper dans cette partie « clivage et tours voisins⁸⁴ », dans les paragraphes qui suivent.

5.1. Structures clivées

5.1.1. Aperçu historique et usages normés en français contemporain

Dans les structures clivées, le constituant extrait est encadré par *c'est* et le pronom relatif *qui* ou *que*, selon sa fonction dans la phrase. *C'est... que* extrait :

- des compléments d'objet direct, GN ou GP : ***C'est le livre de Balzac que j'ai commandé, C'est à vous que ce discours s'adresse ;***
- des compléments circonstanciels de natures différentes : ***C'est au musée de l'Orangerie que l'on peut admirer les Nymphéas de Monet, C'est demain que le concours aura lieu ;***
- des compléments d'adjectif attribut : ***C'est de Jean que Nelly est amoureuse*** (GMF 2016 [1994] : 725-728).

Selon Magali Rouquier, cette construction est attestée « dès le XII^e siècle, et peut-être même dès la fin du X^e siècle dans la *Vie de Saint Léger* » (2014 : 11). Foulet fournit quelques attestations du tour clivé en ancien et moyen français dans un article de 1921, comme cet exemple en témoigne : ***Ch'est des bigames k'il parole*** (Adam le Bossu, *La Feuillée*, 516) (1921 : 265).

Selon Grevisse et Goosse, la périphrase *c'est...que/qui*, bien qu'attestée depuis les

⁸⁴ Cette dernière expression est empruntée à Le Goffic (1993 : 537). Cf. aussi *infra* section 6.

états les plus anciens de la langue, n'était pas employée fréquemment en ancien français, puisque la liberté dans l'ordre des mots permettait d'autres mises en relief, qui seraient aujourd'hui difficiles (2011 [1936] : 603)⁸⁵. Au XVI^e siècle, ce tour est tout aussi fréquent qu'en français contemporain (Fournier 2002 : 135).

5.1.2. « *Bien cher Felicien C'est avec plaisir que j'ai reçue ta lettre* » : les structures clivées dans Corpus 14

L'usage du morphème *que* dans des structures clivées est attesté dans les deux corpus échantillons de cette étude. On trouve ainsi neuf occurrences sur les 58 pronoms relatifs *que* relevés dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre*, soit environ 16%. Dans le *corpus échantillon autres scripteurs*, on trouve deux occurrences sur les 47 pronoms relatifs *que* relevés dans ce corpus, soit environ 4%. L'usage de cette construction est toujours conforme à la norme. Nous citons à titre d'exemple les extraits suivants :

« *Bien cher Felicien **C'est** avec plaisir **que** j'ai reçue ta lettre* » (Victoria, 07.08.14),

« *tu me dit que s'est le docteur qui vous a demandé surement que sil vous a demandé il doit voir que vous en avez besoin **c'est** pour ainsi **que** prend le avec patience toi chéri tu as bien souffèr mais toutes tes souffrances ont passé* » (Marie, 31.12.15).

Dans la première occurrence, *c'est... que* extrait un groupe prépositionnel qui a pour fonction complément circonstanciel de manière. Dans la deuxième, le groupe extrait est « *pour ainsi* » : non attesté dans les dictionnaires, il semble proche de la locution adverbiale archaïque *par ainsi*, synonyme de *par conséquent*, *de cette façon* (TLFi, s.v. *ainsi*). Selon Narjoux, « certaines focalisations sur un adverbe ont tendance à se lexicaliser avec une valeur adverbiale de connecteur consécutif » : *c'est ainsi que* « est quasi-figé avec une valeur consécutive » (2018 : 539). Il semblerait donc que Marie emploie l'ensemble de la focalisation, « *c'est pour ainsi que* » (télescopage de *c'est ainsi* et *c'est pour ça* ?), en tant que locution adverbiale signifiant la conséquence : « **Par conséquent**, prend le avec patience ».

⁸⁵ Pour un résumé des études portant sur l'usage et le développement des clivées en diachronie, voir Rouquier (2014 : 36-42).

5.2. Structures pseudo-clivées

5.2.1. Aperçu historique et usages normés en français contemporain

Les structures pseudo-clivées sont constituées de deux parties, généralement selon cette structure : une relative périphrastique, *ce que...*, suivie de *c'est + GN, infinitif, complétive, circonstancielle* en fonction de complément du verbe de la relative : **Ce que j'ai acheté, c'est une péniche, Ce que je veux, c'est qu'elle travaille**. Le premier élément peut également être constitué d'une subordonnée temporelle ou conditionnelle : **Si je veux quelque chose, c'est qu'elle travaille** (GMF 2016 [1994] : 728-729).

Cette construction est fréquente en français contemporain, mais non attestée en ancien français sous sa forme « canonique » : son développement semble avoir eu lieu en moyen français (Rouquier 2014 : 12). Cependant, Rouquier signale des énoncés similaires en ancien français, depuis le XII^e siècle, qu'elle apparente aux structures pseudo-clivées. Ici, « chose joue le rôle d'une proforme qui est spécifiée lexicalement dans la deuxième partie de la construction », comme dans l'exemple suivant cité par l'auteure et traduit par elle-même : **Mais d'une chose s'est il molt merveilliez que li Turs a tan duré [...]** (*Couronnement de Louis*, 1092), équivalent à : **Mais il s'émerveille d'une chose, c'est que le Turc ait tant résisté** (*ibid.*). La subordonnée introduite par *que* spécifie le substantif *chose*, selon le même procédé à l'œuvre dans la construction pseudo-clivée standard (en *ce qui/ce que*) (*op. cit.* : 125). La construction que nous employons aujourd'hui semble se mettre en place au XIV^e siècle : *c'est*, non attesté précédemment, l'est à partir du XIV^e siècle, tout comme *ce qui/ce que* : **Ce qui en cest estat le met, C'est qu'il a moult d'ans qu'il fu nez [...]** (*Miracle de Barlaam et Josaphat*, XXI, 260) (*op. cit.* : 127-129).

5.2.2. « Ce qui m'ennuie c'est que tu doit avoir besoin d'argent » : les structures pseudo-clivées entre norme et usages dans Corpus 14

Le morphème *que* est employé dans des constructions pseudo-clivées dans les deux corpus échantillons de cette étude. On trouve ainsi six occurrences sur les 128 occurrences de *que* complétif relevées dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre*, soit environ 5%. Dans le *corpus échantillon autres scripteurs*, on trouve une occurrence sur les 129 occurrences de *que* complétif relevées dans ce corpus, soit environ 2%. Si dans le *corpus échantillon autres scripteurs* la construction pseudo-

clivée relevée est conforme à la norme, dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre* ces constructions sont majoritairement non standard (cinq occurrences sur six, soit environ 83%, cf. *infra* 5.2.3.).

Voici quelques extraits :

« *mais **ce qu'il y a désagréable c'est que** tu va recevoir ces cartes huit jours apres que nous seront partis* » (Alfred, 19.08.14-2),

« ***ce qui m'ennuie c'est que** tu doit avoir besoin d'ar-gent* » (Victoria, 03.04.17).

Dans ces deux exemples, la construction pseudo-clivée est réalisée sous sa forme standard : les relatives périphrastiques en *ce qui/ce que*, « *mais ce qu'il y a [de] désagréable* », « *ce qui m'ennuie* », situées dans la première partie, sont suivies de *c'est + complétive* dans la deuxième, « *c'est que tu va recevoir ces cartes huit jours apres que nous seront partis* », « *c'est que tu doit avoir besoin d'ar-gent* ».

Bien que le morphème *que* en tant que conjonction introduisant une complétive ne soit pas présent dans les constructions pseudo-clivées des extraits suivants, nous les commentons brièvement en raison de leur caractère à l'apparence non standard :

« *toujours je vais en allant mieux et **c'est ce que** je demande de guerir au plus vite* » (Pierre, 05.09.14),

« *je vous dirait que sa n'est pas la peine de vous faire de la bile car pour moi je n'y pense plus **le plus que je m'ennuie c'est** après mon gamin* » (André, 02.08.14).

Dans la première citation, la construction paraît non standard. Dans la construction pseudo-clivée traditionnelle (*ce que...*, *c'est de...*), le groupe sujet-verbe *je demande* serait détaché en tête de phrase, au moyen de la relative périphrastique, et le complément d'objet direct, *de guerir au plus vite*, serait extrait par *c'est* : « ***ce que je demande, c'est de guerir au plus vite*** ». Ici, on a affaire à une variante de cette construction, dans laquelle le groupe infinitif *de guerir* est détaché en fin de phrase, et le deuxième élément de la pseudo-clivée, *c'est*, se trouve en tête de phrase : « ***c'est ce que je demande de guerir au plus vite*** ». Cette construction, peut-être moins commune à l'écrit, nous semble bien connue de l'oral.

Dans le deuxième extrait, *le plus*, superlatif relatif de supériorité, est en emploi nominal et il est suivi de la proposition relative complément du superlatif relatif (« *que je m'ennuie* »). Cette construction est normée, comme la séquence *le plus que je puis/puisse faire* l'atteste (TLFi, s.v. *plus*) ; cependant, elle est plutôt figée⁸⁶. Ici, le verbe employé par André, *s'ennuyer*, sort de l'usage habituel : bien que la construction syntaxique soit acceptée par la norme, elle peut être sentie comme non standard en raison du lexique employé.

En diachronie, Magali Rouquier fournit des attestations de constructions pseudo-clivées avec les superlatifs *le plus*, *le mieux* datées du XIV^e siècle⁸⁷. Le superlatif se trouve en tête de phrase d'un seul exemple : ***Le plus que on puet fere a chienz pour leur garder les piez et qu'ilz ne perdent les ongles, c'est que on ne les leisse trop soujourner, quar au soujour perdent ilz volentiers les ongles et les piés*** » (Gaston Phébus, *Le Livre de chasse*, 121). Dans les autres, le superlatif est à l'intérieur de la construction verbale : ***Et ce qui le mieux m'a pleu, C'est que j'ay vostre filz veu En tresbon point (Miracle de Barlaam et Josaphat, XXI, 250)*** (2014 : 132-133).

En synchronie, des attestations de cet usage se trouvent dans l'ouvrage *Les constructions pseudo-clivées en français contemporain* de Marie-Noëlle Roubaud : son corpus présente 1,29%⁸⁸ de structures pseudo-clivées ayant pour support *le plus/le moins* (2000 : 94). Dans certains exemples, presque tous appartenant à la langue orale (20 sur 23), le superlatif se trouve en tête de phrase : ***Le plus qui m'intéresse c'est le prix, Le plus que ça a bardé ça a été là à Clère*** (*op. cit.* : 94, 97). L'auteure précise que certains locuteurs interrogés à ce sujet ne connaissent pas cette structure ou ils ne l'utilisent pas, et ils cherchent le plus souvent à « rétablir une autre construction pseudo-clivée en déplaçant le superlatif à l'intérieur de la construction verbale du type *Ce qui m'intéresse le plus c'est le prix* » (*op. cit.* : 94).

⁸⁶ On note que Marie-Noëlle Roubaud s'interroge également sur la possibilité d'une locution verbale figée en *le moins qu'on (que je) puisse + infinitif*, « qui serait utilisée à l'écrit essentiellement avec le verbe *dire* » (2000 : 105).

⁸⁷ Les occurrences de constructions pseudo-clivées que Rouquier a pu relever en ancien et moyen français sont rares (environ une trentaine) (2014 : 135).

⁸⁸ Dont les expressions *le plus/le moins qui* constituent 0,43% et *le plus/le moins que* constituent 0,86% (Roubaud 2000 : 74). Pour l'analyse détaillée de ces formes et leur perception par des locuteurs, voir pp. 94-106.

Cependant, cette structure « est grammaticalisée pour une partie des locuteurs qui l'utilisent et qui l'emploient surtout à l'oral » (*op. cit.* : 105)⁸⁹.

La séquence syntaxique employée par André semblerait donc être une variante d'une construction normée : cet usage, attesté au XIV^e siècle, est perçu aujourd'hui comme non standard en raison du défigement lexical dont il témoigne. Cette hypothèse mériterait d'être testée sur des corpus plus larges de français à l'oral et à l'écrit.

5.2.3. « *Ce qu'il y a de bon que le temp c'est remit au beau* » : usages de structures pseudo-clivées non standard dans Corpus 14

Dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre*, la plupart des constructions pseudo-clivées ne sont pas standard (cinq occurrences sur six, soit environ 83%). Elles apparaissent, sous la plume de Marie et Félicien, dans les extraits suivants :

*« si tu en a su quelque chose tu me le dira si tu peu si tu peu pas tenpis **tous ce que** je te demande **que** tu me tienne au courant de ta mal souffrance exactement c'est tout ce que je veu de toi mon chér Epoux »* (Marie, 29.08.14),

*« notre petit Aimé va bien moi aussi et tous a la maison **ce qu'il y a de plus mauvez que** tu ne puisse pas avoir la connaissance de ton chér enfant »* (Marie, 31.12.15),

*« C'est avec plaisir que je reçoit tes charmantes lettres j'ai reçu ta carte en même temps mais **ce qui** mas fait de la peine **que** tu soit fatiguè mais surtout prend bien des prècautions »* (Félicien, 19.09.14),

*« Aujourd'hui j'ai reçu ta carte que tu m'envoie d'Aubenas tu me dira dit que tu as du souci que je sois rentrer à l'hospital mais ne te fait pas du mauvais sang car tu as vu que je ni ai pas rester longtemp; **ce qui** me fait bien plaisir **que** tu sois en bonne santè pour quand à moi cela va très bien »* (Félicien, 08.04.17),

⁸⁹ L'auteure s'interroge sur le fait que cette construction témoigne d'un régionalisme syntaxique ou bien d'un autre phénomène de variation (2000 : 105).

« *cette fois ci nous sommes en plein air mais **ce qu'il y a de bon que** le temp c'est remit au beau; chère Victoria hier j'ai reçu le paquet mais je le garde comme vivre de réserve* » (Félicien, 14.04.17).

Dans toutes ces citations, on semble être face à des constructions pseudo-clivées : elles seraient constituées d'une première partie, la relative périphrastique *ce qui/ce que*, et d'une deuxième, introduite par *que* simple. Ce qui n'est pas conforme à l'usage normé, c'est l'absence du présentatif *c'est* devant le morphème *que* :

« *tous **ce que** je te demande [**c'est**] **que** tu me tiennes au courant de ta mal souffrance* »,

« ***ce qu'il y a de plus mauvez** [**c'est**] **que** tu ne puisse pas avoir la connaissance de ton chère enfant* »,

« ***ce qui** m'a fait de la peine [**c'est**] **que** tu sois fatigué* »,

« ***ce qui** me fait bien plaisir [**c'est**] **que** tu sois en bonne santé* »,

« ***ce qu'il y a de bon** [**c'est**] **que** le temp c'est remit au beau* ».

En nous appuyant sur les données diachroniques illustrées par Magali Rouquier (cf. *supra* 5.2.1.), nous observons que l'absence de *c'est* semble rappeler les attestations antérieures au XIV^e siècle. Bien que dans nos exemples l'élément *ce qui/ce que* soit systématiquement attesté, il n'en va pas de même pour *c'est*. Si on considère avec Rouquier que la construction pseudo-clivée s'est grammaticalisée de façon progressive dans l'histoire du français par la mise en place de *ce qui/ce que* et *c'est* au XIV^e siècle (2014 : 135), on pourrait alors faire l'hypothèse que cette construction n'est pas encore complètement figée au début du XX^e siècle dans l'usage des scripteurs peu lettrés. Toutefois, celle-ci ne demeure qu'une hypothèse explicative⁹⁰.

⁹⁰ On signale également un autre cas de construction pseudo-clivée où *c'est* semblerait être absent : « *ne t'alarme pas car je ne souffre pas tant **ce qu'il y a** [**c'est**] ~~que~~ quelque jour de plus a rester a l'Hopital mais que veux tu j'i suis Abitué* » (Pierre, 17.09.14).

5.3. Structures employant des présentatifs

5.3.1. Usages normés en français contemporain

Quant aux présentatifs, ils sont généralement employés dans les structures dites à *présentatif*, correspondant à la structure [présentatif + GN], ou bien dans des phrases emphatiques.

Dans le premier emploi, *c'est, il est, il y a, voici, voilà* « servent à présenter un groupe nominal ou un constituant équivalent qui fonctionne comme leur complément » (GMF 2016 [1994] : 757). Ils sont fréquents à l'oral, puisqu'ils permettent de désigner « un référent dans la situation d'énonciation : *il y a quelqu'un, c'est mon mari, voici un cadeau* » (*ibid.*). Ils peuvent former une phrase avec une subordonnée complétive : **Voici/ Voilà que le soleil se lève**. Dans les constructions *c'est, il y a + complétive*, la phrase peut parfois avoir une valeur explicative : **C'est que Pierre est maintenant un grand garçon**, ou être la réponse à une question : **Il y a que je suis en colère** (réponse à la question : *Mais enfin qu'y a-t-il ?*) (*op. cit.* : 826-827). Ces usages apparaissent notamment, selon la *Grammaire méthodique du français*, dans le langage familier (*op. cit.* : 758).

Les présentatifs *voici, voilà, il y a* servent en outre « à former des phrases emphatiques par extraction d'un constituant ». Ils sont alors associés aux pronoms relatifs *qui* et *que* (*op. cit.* : 761) : **Voici/Voilà le train qui arrive, Il y a un verre qui est cassé** (*op. cit.* : 762).

Ces trois présentatifs peuvent également introduire des compléments circonstanciels de temps. Lorsqu'ils apparaissent en tête de phrase, ils opèrent la mise en relief du complément : selon la *Grammaire méthodique du français*, la conjonction *que* est employée en corrélation avec le présentatif : **Il y a cinq ans qu'il a déménagé** (2016 [1994] : 762-763). Cependant, malgré la prudence qu'implique l'attribution d'une catégorie grammaticale au morphème *que* employé dans ces constructions (cf. *infra* 6.), nous choisissons de l'analyser plutôt comme pronom relatif :

1. tout d'abord, pour des raisons de cohérence avec l'analyse proposée par la GMF elle-même (2016 [1994]) concernant la structure clivée **c'est demain que**, où l'extraction du complément circonstanciel est faite au moyen du présentatif **c'est** et du pronom relatif **que** (cf. *supra* 5.1.1.). La même analyse

peut s'appliquer à la structure voisine ***Cela fait un moment que je t'attends***, apparentée par Narjoux aux constructions clivées (2018 : 621) ;

2. deuxièmement, par analogie aux constructions emphatiques du type ***Voici le train qui arrive*** (cf. *supra*), qui impliquent les mêmes présentatifs.

Le morphème *que* employé dans une expression temporelle du type *il y a dix ans que P* ou dans les structures *voilà dix ans que P, ça fait dix ans que P* est ainsi analysé par Le Goffic comme celui employé dans le clivage (1993 : 289, 537). Dans l'ensemble de ces usages, le morphème *que* peut extraire des groupes prépositionnels de nature variée, des adverbes ou des groupes adverbiaux. Selon l'auteur, il s'agit ici d'un « relateur omni-fonction, dont l'interprétation se spécifie en fonction du terme qui lui sert d'antécédent : ***C'est à vous que*** [= à qui] *je parle*, ***C'est ici que*** [= où] *les Athéniens s'atteignirent* » (op. cit. : 223). Ces usages de *que*, aussi bien dans les structures clivées que dans ces tours voisins, font partie des extensions d'emploi du pronom relatif *que*, de même que dans les expressions *le jour que, (à) chaque fois que, du moment que, maintenant que* (op. cit. : 536-538, cf. *infra* 6.).

5.3.2. « *Voilà deux jours que je n'ai pas pu t'écrire* » : les structures à présentatif dans Corpus 14 entre norme et usages

L'emploi du morphème *que* est également attesté dans des constructions qui emploient des présentatifs dans les deux corpus échantillons. On relève ainsi deux occurrences sur les 58 pronoms relatifs *que* attestés dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre*, soit environ 3%. Dans le *corpus échantillon autres scripteurs*, on relève sept occurrences sur les 47 pronoms relatifs *que* attestés dans ce corpus, soit environ 15%. L'usage de ces constructions est toujours conforme à la norme dans les deux corpus échantillons. Nous citons à titre d'exemple les extraits suivants :

« ***Voilà deux jours que*** *je n'ai pas pu t'écrire* » (Félicien, 17.04.17),
« *pour le temps il nest pas bien agréable* ***voilà deux jours que*** *la pluie tombe* » (Anne-Marie, 15.02.16).

Dans ces deux occurrences, le complément circonstanciel de temps *deux jours* est mis en relief par extraction au moyen du présentatif *voilà* et du pronom relatif *que*, dans un tour proche du clivage : « *Voilà deux jours que* »⁹¹.

Un usage d'une structure à présentatif de ce type est attesté également dans l'extrait suivant, qui demeure d'interprétation incertaine :

*« mais ce qu'il y a desagréable c'est que tu va recevoir ces cartes huit jours apres que nous seront parti puisque **voilas 15 jours que** nous somme ici **et que** nous avons reçu tous les deux deux lettre le 17 courant qui était dater par vous du 12 et du 13 août **et que** vous ne savier pas encor que nous étions ici a Aix »* (Alfred, 19.08.14-2).

Comme dans les deux premières citations, ici le complément circonstanciel de temps *15 jours* est mis en relief par extraction au moyen du présentatif *voilà* et du pronom relatif *que* : « ***voilas 15 jours que** nous somme ici* ». La construction est donc réalisée de façon tout à fait normée. À une première lecture, on pourrait croire que les séquences syntaxiques qui suivent, introduites par *et que* (« ***et que** nous avons reçu tous les deux deux lettre le 17 courant...* » et « ***et que** vous ne savier pas encor que nous étions ici a Aix* »), soient coordonnées et sémantiquement en lien avec *voilà 15 jours* : « ***voilà 15 jours que** nous somme ici **et que... et que...** »). Cependant, on s'aperçoit rapidement que ceci n'est pas le cas : les lettres dont Alfred parle sont datées du 12 et 13 août, il les a reçues le 17 et il écrit la sienne le 19⁹².*

⁹¹ On signale l'extrait suivant : « ***depuis voilà 2 mois que** tu est parti Jai trouvé le temps bien long* » (Anne-Marie, 15.02.16). Ici, on semble être face au télescopage des constructions « depuis que tu es parti » et « voilà 2 mois que tu es parti ». Cette occurrence n'a donc pas été prise en compte pour les calculs statistiques et apparaît dans la catégorie « indécidables » de la liste en annexe.

⁹² Cette séquence syntaxique est proche dans sa construction de l'exemple cité par Deulofeu (2008 : 30), tiré d'un corpus d'oral de conversation : « *j'ai été réfugié tout et je suis allé à Pelissanne et remarque de Pelissanne nous sommes allés à Riez et de Riez nous sommes venus à Miramas et que depuis que nous sommes à Miramas je crois que là vraiment nous sommes dans un endroit que ça va bien* » (Arquier, 1, 11).

Nous proposons ainsi une autre interprétation de cette construction, qui ne demeure cependant qu'une hypothèse⁹³. La première séquence syntaxique introduite par *et que* semblerait plutôt être une autre proposition principale, ici coordonnée ; la deuxième semblerait être en lien avec les lettres reçues, et on pourrait éventuellement sous-entendre le verbe *dire* : « nous avons reçu tous les deux deux lettre le 17 courant qui était dater par vous du 12 et du 13 août, **quand** vous ne saviez pas encor que nous étions ici a Aix », « nous avons reçu tous les deux deux lettre le 17 courant qui était dater par vous du 12 et du 13 août, **dans lesquelles vous disiez** que vous ne saviez pas encor que nous étions ici a Aix ».

Quoi qu'il en soit, on peut distinguer deux emplois du morphème *que* dans cette citation : s'il est employé de façon normée dans la construction avec le présentatif *voilà...que*, dans les deux constructions suivantes introduites par *et que*, il semble plutôt être utilisé comme un outil qui permet d'enchaîner des séquences, sans besoin que la dépendance syntaxique se rapporte à la construction verbale la plus proche (cf. aussi *supra* 1.1.3.2.).

5.4. Constructions non standard de l'interrogation partielle

La *Grammaire méthodique du français* répertorie différentes structures de l'interrogation directe partielle « qualifiées de familières ou de populaires, toutes variantes de l'interrogation complexe *qui est-ce qui/que* et dont la vitalité est inégalement attestée » (2016 [1994] : 678-679). Parmi celles-ci, le morphème *que* intervient dans :

- l'interrogation avec *c'est qui/que*, du type *Où c'est que tu vas ?*, où le terme interrogatif qui se trouve en tête de phrase est renforcé par *c'est qui/que*, au lieu de *est-ce qui/que* ;
- l'interrogation avec extraction du terme interrogatif au moyen de la construction *c'est...qui/que*, du type *C'est où que tu vas ?* ;
- l'interrogation où le terme interrogatif est suivi de *que*, comme dans *Où que tu vas ?* (*op. cit.* : 679-680).

⁹³ Ces occurrences n'ont donc pas été prises en compte pour les calculs statistiques et apparaissent dans la catégorie « indécidables » de la liste en annexe.

Selon Frei, dans le premier cas, le terme interrogatif *est-ce que* permet de supprimer l'inversion : *Où vas-tu ?* deviendrait ainsi *Où est-ce que tu vas ?*. Cependant, cette forme interrogative serait perçue elle-même comme une inversion et serait alors convertie dans l'ordre de la phrase affirmative : *Où c'est que tu vas ?* (2011 [1929] : 199). Toujours selon Frei, le dernier type de construction serait de type expressif : par contraste avec les types où l'ordre des constituants de la phrase interrogative est identique à celui de la phrase affirmative, le pronom interrogatif serait ici placé en tête de phrase : *Où que tu habites ?*⁹⁴(*op. cit.* : 348). Anne Dagnac note que cet usage est stigmatisé en français de France, où il semble « relever surtout des classes ouvrières ou rurales », mais il est plus fréquemment attesté « dans les variétés québécoises, notamment à l'oral » (2013 : 6-7). Elle signale qu'en français hexagonal, en oral spontané :

« cette structure se rencontre de façon non négligeable dans le corpus d'Orléans (mais pas dans celui de Tours ni d'Auvergne), pour des catégories socio-professionnelles diverses. On en trouve aussi dans PFC⁹⁵ pour différentes régions. Comme au Québec, *comment que* (27) et *pourquoi que* (28) y sont plus représentés que *où que*, par exemple, (*prép*) + *qui/que* et *quand que* étant totalement absents » (Dagnac 2013 : 7).

Selon les perspectives d'analyse de Frei et de la *Grammaire méthodique du français*, toutes ces constructions « simplifiées par la langue parlée familière » (2016 [1994] : 680) permettent de garder l'ordre canonique de la phrase déclarative sujet - verbe et d'éviter l'inversion, en répondant ainsi au besoin d'invariabilité (Frei 2011 [1929] : 198-200). Ici « l'intonation joue un rôle essentiel » (GMF 2016 [1994] : 680), tout comme dans les interrogatives où la séquence des mots est identique à celle des affirmatives, du type *Tu as bien mangé ?* (*ibid.*, cf. aussi Frei 2011 [1929] : 199-200)⁹⁶.

⁹⁴ Frei analyse ce morphème *que* comme « séparatif » (cf. *supra* 2.1.2.6.), de même que dans les interrogatives indirectes : *Dites-moi comment que ça va* (2011 [1929] : 348).

⁹⁵ Corpus Phonologie du Français Contemporain (PFC), <https://www.projet-pfc.net>

⁹⁶ Ce dernier type d'interrogation, où le mot interrogatif occupe la place du constituant concerné (GMF 2016 [1994] : 679), constitue selon Frei le type d'interrogation le plus avancé (2011 [1929] : 200).

Si on ne relève pas d'occurrence d'interrogatives directes partielles non standard dans les deux corpus échantillons de cette étude, il n'en va pas de même pour les interrogatives indirectes partielles non standard.

En ce qui concerne ces structures, la *Grammaire méthodique du français* n'en fait qu'une brève mention :

« [...] l'usage familier peut introduire des termes de l'interrogation directe dans une phrase interrogative indirecte : *Dis-moi qu'est-ce que tu fais/ qui est-ce qui est venu/ quand est-ce que tu pars*. L'introduction du marqueur interrogatif *est-ce que/qui* crée un effet de juxtaposition syntaxique qui aligne la structure indirecte sur le modèle de l'interrogation directe indépendante » (GMF 2016 [1994] : 839)⁹⁷.

Des études récentes se sont intéressées davantage à ces constructions non standard (Dagnac 2013 ; Defrancq 2000 ; Gadet 1997 [1989] ; Lefevre et Rossi-Gensane 2015, 2017 *inter alia*).

Dagnac note que « la présence, dans une interrogative indirecte, des marques plus largement associées à l'interrogation directe partielle, est un phénomène attesté dans toutes les régions francophones » (2013 : 9). Parmi les formes d'interrogatives indirectes partielles non standard signalées par Dagnac, le morphème *que* intervient dans les structures suivantes :

- mot interrogatif + *est-ce que* : *J'ai entendu où **est-ce qu'il** est allé / je me demande **qu'est-ce qu'il** cherche ;*

⁹⁷ À propos des interrogatives indirectes partielles *en est-ce que* attestées dans leurs corpus (cf. *infra*), Lefevre et Rossi-Gensane notent : « la présence de *est-ce que* dans les interrogatives indirectes permet de proposer l'hypothèse suivante : ces structures construiraient leur enchâssement à une structure de phrase non pas par un subordonnant en *qu-* mais en discours sans subordonnant proprement dit ; d'autres facteurs (contexte, prosodie) indiqueraient l'enchâssement d'une sous-phrase dans une phrase » (2017 : 67 ; cf. aussi *infra* 5.5.). On signale une attestation dans nos deux corpus échantillons qui pourrait relever d'une interrogative indirecte partielle *en est-ce que* : « *Il a dit de t'on voyé bien le bonjour pour lui # nous te vouillions écrire plutôt mes come on n ait [?] lu [?] ton tracassait. quand ne sait pas ou tes **que** on vait Je te dirait aussi que* » (Joseph-1, 23.12.15). Si on analyse *tes* (« *ou tes que on vait* ») comme une liaison fautive du *t*, l'interrogative indirecte peut être interprétée comme : « *quand ne sait pas **ou est-ce que** on vait* ». Cependant, la compréhension de cette séquence syntaxique demeure incertaine : cette occurrence n'a donc pas été prise en compte pour les calculs statistiques et apparaît dans la catégorie « indécidables » de la liste en annexe.

- mot interrogatif + *c'est que/qui* : *Je me demande où **c'est qu'il est allé** / qu'est-ce **c'est qu'il a bu** ;*
- mot interrogatif + *que* : *Je me demande où **qu'il est allé*** (Dagnac 2013 : 9).

Dans leur étude intitulée *Les interrogatives indirectes en discours informel oral*, parue dans *Langue française* en 2017, Florence Lefeuve et Nathalie Rossi-Gensane relèvent trois types de constructions interrogatives indirectes partielles non standard attestés dans deux corpus de français oral informel (CFPP2000⁹⁸, ESLO2_*Les repas*⁹⁹)¹⁰⁰. Outre la construction en *est-ce que* mentionnée ci-dessus (cf. Lefeuve et Rossi-Gensane 2017 : 66-68), les auteures illustrent deux autres constructions. Si l'une est constituée par les interrogatives indirectes partielles *in situ*, du type : *C'est vachement bon le poulet comme ça je sais pas **c'est quoi** mais* (ESLO2_REPAS_1259, *op. cit.* : 69-70), l'autre comporte le morphème *que* après le terme interrogatif, comme dans cet extrait cité par les auteures : *Je sais pas **comment que** ça se passe dans les autres pays* (CFPP2000, 12-03, *op. cit.* : 68). Cette structure, nous l'avons vu, se trouve également dans les interrogatives partielles directes (cf. *supra* ; cf. aussi Dagnac 2013 : 11 ; Lefeuve et Rossi-Gensane 2015).

5.5. « *Maintenant pour m'écrire je ne sais encore pas comment que sa va aller* » :
interrogatives indirectes partielles non standard dans *Corpus 14*

Bien que rares, dans les deux corpus échantillons de cette étude, on relève des attestations de constructions interrogatives indirectes partielles non standard, où le morphème *que* intervient. On trouve ainsi deux occurrences sur les 58 pronoms relatifs *que* relevés dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre*, soit environ 3%. Dans le

⁹⁸ *Corpus de Français Parlé Parisien* : 684 992 mots en mars 2017, <http://cfpp2000.univ-paris3.fr> (Branca-Rosoff *et al.* 2012, cité par Lefeuve et Rossi-Gensane 2017).

⁹⁹ Sous-corpus sélectionné par les auteures des corpus ESLO1-2, *Enquêtes SocioLinguistiques à Orléans* : 6,5 millions de mots en 2014, <http://eslo.huma-num.fr> (Dugua *et al.*, cité par Lefeuve et Rossi-Gensane 2017).

¹⁰⁰ Les auteures ont focalisé cette étude sur les interrogatives indirectes introduites par les verbes *savoir* et *demander*. Les interrogatives indirectes partielles non standard sont peu fréquentes dans ces corpus : 12% pour le CFPP2000 et 10% pour les ESLO2_*Les repas* (Lefeuve et Rossi-Gensane 2017 : 66).

corpus échantillon autres scripteurs, on relève deux occurrences sur les 47 pronoms relatifs *que* relevés, soit environ 4%¹⁰¹.

L'usage d'un type de construction interrogative indirecte partielle non standard est attesté dans la correspondance de Félicien :

« *enfin que veut tu c'est comme ça tu me racontera comme il font les autres qui sont parti ou c'est **qu'il son** tu me diras si Lucien Court est parti* » (Félicien, 22.08.14).

Ici, le terme interrogatif *où*, qui se trouve en tête de la deuxième interrogative indirecte, est renforcé par *c'est que* : « *tu me racontera [...] ou **c'est qu'il son*** ». Selon Dagnac, cette construction était d'usage normé jusqu'au XVIII^e siècle ; aujourd'hui, elle « reste relativement neutre avec la plupart des interrogatifs et souvent interprétable comme un processus de clivage »¹⁰² (2013 : 10).

Un autre type de construction interrogative indirecte partielle non standard est employé par trois scripteurs de *Corpus 14*, comme ces extraits en témoignent :

« *Maintenant pour m'écrire je ne sais encore pas comment **que** sa va aller mai je vous écrirais aussitôt que je serai arriver a l'endroit ou nous doivent aller* » (Henri, 10.08. 14),

« *Ecris moi sitôt que tu saura ou on va t'envoyer et quel emploie **que** tu aura* » (Victoria, 07.08.14),

« *vous me diré de qu'el coté **qui** se trouve* » (Joseph-2, 16.12.15).

Lefeuvre et Rossi-Gensane proposent d'analyser ces structures comme « venant de la même famille que les structures clivées » (2017 : 68). En effet, les auteures citent l'extrait suivant, issu du CFPP2000 : « *je sais pas **comment que** ça se passe dans les autres pays* » (CFPP2000, 12-03), et notent que ces constructions peuvent se retrouver dans les interrogatives directes : « ***comment que** ça s'appelle* »

¹⁰¹ Pour une discussion de la nature du morphème *que* dans ces usages, cf. *infra* 6.

¹⁰² La chercheuse indique que font exception les cas où l'interrogation porte sur le sujet ou l'objet, « en raison du recours à la forme forte *quoi*, le maintien de la forme faible restant, lui, régional », comme dans ces exemples cités par l'auteure : respectivement, *! je sais pas quoi c'est qu'il a dit ; Q finalement je savais même plus trop que c'est que j'allais mettre dans la recette* [CFPQ, sous-corp. 10, seg. 10, p. 124, l. 16] (Dagnac 2013 : 10).

(CFPP2000, MO-02) (*ibid.*). Pour elles, ces structures sont proches des structures clivées : « **C'est comment que ça s'appelle ?** », « **Comment est-ce que ça s'appelle ?** » (*ibid.*).

En suivant cette analyse, on peut ramener les constructions attestées dans nos extraits à des formes d'interrogation directe telles que : « **C'est comment que sa va aller ?** », « **C'est quel emploi que tu aura ?** », « **C'est de qu'el coté qui se trouve ?** ». De ce clivage, il ne resterait que le morphème *que* : « *Comment que sa va aller ?* », « *Quel emploi que tu aura ?* », « *De qu'el coté qui se trouve ?* ».

Ainsi, dans les interrogatives indirectes des extraits de *Corpus 14* cités ci-dessus, les termes interrogatifs *comment* et *quel (+ substantif)* sont suivis de *que*, signe du clivage sous-jacent : « *je ne sais encore pas comment que sa va aller* », « *Ecris moi sitôt que tu saura [...] quel emploi que tu aura* », « *vous me diré de qu'el coté qui se trouve* ». Dans cette dernière occurrence, comme nous l'avons déjà vu (cf. *supra* 2.1.1.2.), le morphème *qui* est utilisé pour le morphème *que* suivi du pronom personnel sujet *il* : « *vous me diré de qu'el coté qu'il se trouve* ».

Avec Lefevre et Rossi-Gensane (2017), on peut observer comment la construction des interrogatives indirectes est alignée sur celle des interrogatives directes¹⁰³. Les auteures notent ainsi que, dans cette construction :

« [...] il existe une tension entre, d'une part, le caractère proche d'une indépendante de la structure interrogative indirecte (celle-ci reproduisant la structure d'une interrogative directe) et, d'autre part, la confection de ce qui peut apparaître comme un subordonnant complexe, associant au mot en *qu-* le *que* propre des clivées » (Lefevre et Rossi-Gensane 2017 : 68).

Selon les chercheuses, en raison d'une frontière « tenue sur le plan syntaxique » entre interrogatives directes et indirectes, « les interrogatives indirectes de type non standard se rapprochent de phrases autonomes » (*op. cit.* : 52).

En conclusion, les constructions interrogatives indirectes non standard relevées dans *Corpus 14* se retrouvent attestées également dans le discours oral informel.

¹⁰³ Selon Gadet, des exemples tels que *je sais pas qu'est-ce qu'il a voulu dire, je sais pas c'est qui, je comprends pas c'est quoi qu'il a dit* montrent « qu'il y a une tendance orale actuelle à ne pas distinguer l'interrogation indirecte de l'interrogation directe » (1997 [1989] : 108-109). Cf. aussi *supra* 5.4. pour les interrogatives indirectes partielles en *est-ce que*.

Les données ici présentées peuvent en outre apporter des éléments à la compréhension des interrogatives indirectes comme des « subordonnées sans subordonnant » (Lefeuvre et Rossi-Gensane, *op. cit.* : 71) et prolonger ainsi la réflexion sur les séquences syntaxiques dont la dépendance serait construite en discours (cf. *supra* 1.1.3.2., 5.3.2.).

6. Les frontières des catégories grammaticales de *que*

Après avoir exploré les principaux emplois de *que* tout le long de l'histoire de la langue française, des attestations les plus anciennes jusqu'aux emplois dits « populaires », on peut observer que les frontières entre ces catégories grammaticales ne sont pas toujours nettes. Les divergences d'analyse du morphème *que*, que nous avons pu observer par exemple dans le cas de la construction syntaxique *adverbe + que* (cf. *supra* 1.1.2.3.), montrent la difficulté à définir sa nature grammaticale. Sans entrer dans le débat sur le statut catégoriel de *que*¹⁰⁴, nous nous bornons ici à l'observation de quelques faits concernant les usages attestés dans nos corpus échantillons. Ceux-ci, et notamment ceux non standard, pointent surtout les limites entre *que* conjonction de subordination et *que* pronom relatif.

Brunot remarque que la différenciation entre *que* complétif et *que* relatif peut être parfois difficile : comme nous l'avons vu, la distinction entre *qui* et *qu'il* a été longtemps incertaine (cf. *supra* 2.1.1.2.).

Un emploi non standard qui montre le caractère flou des frontières catégorielles entre *que* pronom relatif et *que* conjonction est celui du pronom relatif décumulé (cf. *supra* 2.1.3.3.). Dans cet emploi, le pronom relatif *que* est comparé par Gadet à la conjonction de subordination d'une complétive, puisqu'il est dépourvu d'une fonction syntaxique et qu'il joue plutôt un rôle de délimitation (1997 [1989] : 116).

L'extension « dans les parlers populaires » de l'emploi « de ligature » de *que*, soit comme pronom relatif à la place des autres formes, soit comme pronom relatif décumulé, est soulignée entre autres par Auguste Brun, qui précise que « ce développement a été favorisé en Provence par un développement parallèle, mais plus rapide, du *que* provençal » (1931 : 56-57). Dans ce parler, *que* devient « le

¹⁰⁴ Sur ce point, voir Deulofeu (1999, 2008) ; Le Goffic (2008) ; Muller (2008, 2013) *inter alia*.

substitut de toutes les autres formes du relatif, renforcé ou non d'un pronom personnel chargé de marquer la fonction » (*ibid.*). Ainsi, selon l'auteur, « le *que* relatif, ainsi vidé de sens, rejoint la conjonction *que*, et par suite on se trouve en présence de tournures où il est impossible de décider si l'on a à faire au relatif ou à la conjonction : *Je monte à la campagne que je dois y rencontrer mon frère* » (*op. cit.* : 57).

De même, les limites entre *que* relatif et *que* consécutif sont floues. Ménard indique qu'en ancien français, lorsque *que* est employé au sens de à *qui*, *dont*, il constitue une expression vague du relatif, qui « tient à une sorte de confusion entre *que* relatif et *que* conjonction marquant la conséquence au sens de « dans des conditions telles que » » (1988 [1973] : 84). Selon Le Goffic, « dans *le plus (le mieux, du mieux) que je peux (faire)*, la subordonnée n'est pas une corrélatrice, mais une relative » : elle est paraphrasable par *le mieux qu'il soit possible de faire, le mieux qui soit possible (ou qu'il soit possible)*, et l'emploi du discordancier est impossible (1993 : 403).

Différents usages de *que* relatif sont analysés comme des « extensions d'emploi » par Le Goffic (1993 : 536-539). Entrent dans cet ensemble le pronom relatif omnicausal (cf. *supra* 2.1.3.1.), le pronom relatif décumulé (cf. *supra* 2.1.3.3.), les relatives incomplètes (cf. *supra* 2.1.2.6.), les tours du type *quoi que tu fasses* (cf. *supra* 2.1.2.4.), ainsi que le clivage et tours voisins (cf. *supra* 5.). Comme on l'a vu, dans le clivage l'antécédent du pronom relatif n'a pas seulement pour fonction complément d'objet direct ou attribut : le lien relatif apparaît ainsi plus faible. De même, dans les tours du type *maintenant que nous sommes ici*, le pronom relatif *que*, étendu, « a pour antécédent un terme tel que : GN en fonction de circonstant, adverbe, groupe prépositionnel... ; de ce fait, [...] il remplit une fonction de type circonstanciel plus ou moins spécifiable » (1993 : 537 ; cf. aussi Narjoux 2018 : 538). Le Goffic considère *que* comme « une sorte de pronom lâche pouvant représenter un antécédent de nature quelconque (adverbiale, prépositionnelle), dans une fonction de type circonstant » (1993 : 537). Somme toute,

« les extensions d'emploi du relatif montrent que le pronom relatif *que* est un instrument d'une remarquable plasticité, jusqu'à finir par représenter un constituant quelconque, dans des structures dont on n'est plus sûr qu'il s'agisse encore de relatives » (Le Goffic 1993 : 539).

Un autre emploi non standard du morphème *que* qui pointe les limites entre conjonction et pronom relatif peut être relevé dans les constructions interrogatives indirectes partielles analysées plus haut, que nous avons rapprochées des tours voisins du clivage (cf. *supra* 5.5.). Si on peut analyser sans hésitation *que* en tant que pronom relatif dans la construction *terme interrogatif + c'est qui/que* (comparer *Où c'est que tu vas* et *Qui c'est qui a cassé le vase ?*, GMF 2016 [1994] : 679), l'analyse de sa nature dans les constructions du type *Comment que ça va ?* n'est pas consensuelle. Séparatif pour Frei (2011 [1929] : 348), conjonction pour Muller (2013 : 6), complémentateur pour Dagnac (2013 : 5), nous avons fait le choix de le considérer comme un pronom relatif en raison du clivage sous-jacent. En effet, le même type d'interrogation portant sur le sujet équivaut à : *Qui qui a fait ça ?* (< *C'est qui qui a fait ça ?*, « familier ou relâché » pour Le Goffic 1993 : 116). Cette construction est citée par Bauche (1920 : 105), une variante possible étant : *Qui qu'a fait ça ?*. Nous pouvons donc considérer cet usage du morphème *que* comme faisant également partie des extensions d'emploi du pronom relatif *que*.

Enfin, le flou des frontières entre *que* pronom relatif et *que* conjonction est également visible dans certaines propositions complétives, lorsque *que* a pour antécédent un nom ou un pronom (notamment *ce*¹⁰⁵) : *le fait qu'il a gagné ne prouve rien* (Le Goffic 1993 : 540). La forme *ce que* montre bien cette ambiguïté, puisqu'elle peut introduire aussi bien des relatives que des complétives : *Je m'oppose à ce que tu viennes* (complétive), *Je m'oppose à ce que tu viens de me dire* (relative) (GMF 2016 [1994] : 826).

En conclusion, ces emplois qui se situent à la croisée de plusieurs classes grammaticales suggèrent, nous semble-t-il, un *continuum* entre celles-ci plutôt que des « classes étanches » (Wilmet 2007 [1997] : 600).

¹⁰⁵ Dans les complétives du type *à ce que*, *de ce que*, *que* a pour antécédent *ce*.

7. Le morphème *que* dans les corpus d'étude : des usages non standard ?

Vu la taille des corpus échantillons établis pour cette étude, les attestations du morphème *que* analysées ici demeurent en nombre limité : les calculs statistiques issus de cette étude mériteraient donc d'être vérifiés sur l'ensemble des fonds de *Corpus 14*. Nous allons présenter tout de même quelques pourcentages concernant les usages normés et non standard relevés dans ces corpus échantillons afin de décrire, de façon quantifiée, la fréquence des occurrences et la distribution de ces usages dans les correspondances des scribes peu lettrés à l'étude.

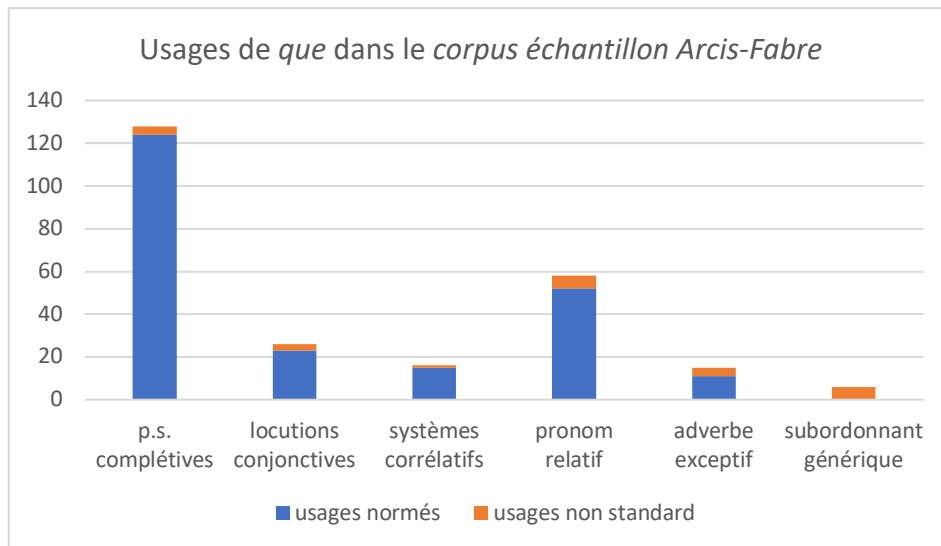
Les usages du morphème *que* sont-ils majoritairement non standard dans les corpus d'étude ? Les données relevées dans ces deux corpus échantillons indiquent le contraire : ces usages sont globalement conformes à la norme dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre* et dans le *corpus échantillon autres scribes*, comme le tableau ci-dessous le montre :

| | P. s. complétives | Locutions conjonctives | Systèmes corrélatifs | Pronom relatif | Pronom interr. | Adverbe exclamatif | Adverbe exceptif |
|--|-------------------|------------------------|----------------------|----------------|----------------|--------------------|------------------|
| <i>Corpus échantillon Arcis-Fabre</i> | ≈ 97% | ≈ 88% | ≈ 94% | ≈ 90% | 100% | 100% | ≈ 73% |
| <i>Corpus échantillon autres scribes</i> | ≈ 91% | ≈ 95% | ≈ 88% | ≈ 72% | 100% | / | ≈ 55% |

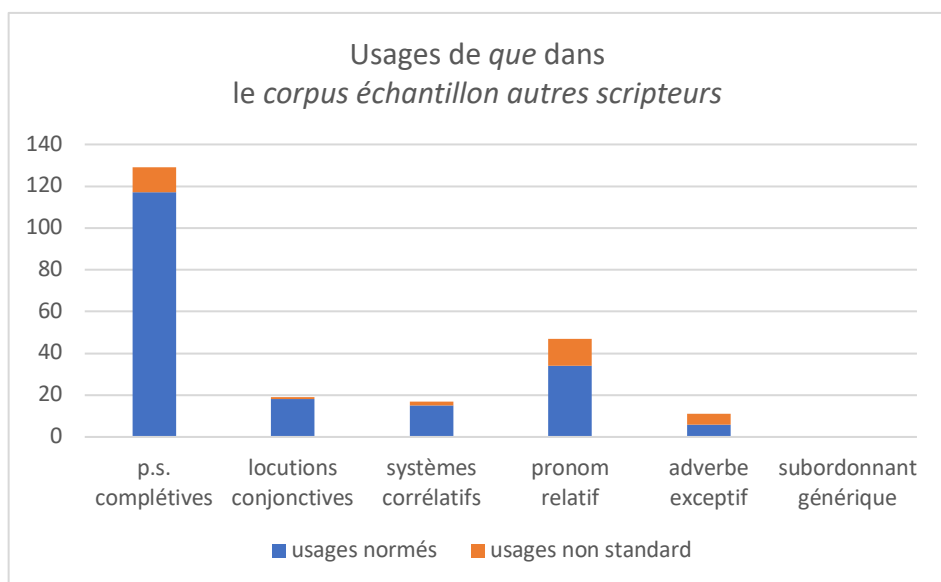
Tableau 25. Pourcentage des usages normés du morphème *que* dans les deux corpus échantillons

Les écarts entre les deux corpus échantillons ne sont pas élevés : les tendances relevées dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre* semblent donc être confirmées dans le *corpus échantillon autres scribes*. Il était prévisible que les pourcentages d'usages normés soient légèrement plus bas dans ce dernier échantillon (sauf dans le cas des locutions conjonctives, cf. *supra* 1.2.4.), puisque la plupart des scribes de ce corpus sont moins lettrés que Marie, Pierre, Victoria et Félicien. Le seul cas où l'usage de *que* apparaît presque aussi fréquemment conforme à la norme que non standard dans le *corpus échantillon autres scribes* est dans son emploi exceptif. On le trouve en effet employé au sens de *seulement* dans des constructions non standard (cf. *supra* 3.2.4.).

En ce qui concerne les emplois de *que* qui comportent des attestations non standard, la fréquence et la distribution entre usages normés et usages non standard dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre* et dans le *corpus échantillon autres scripteurs* sont les suivantes :



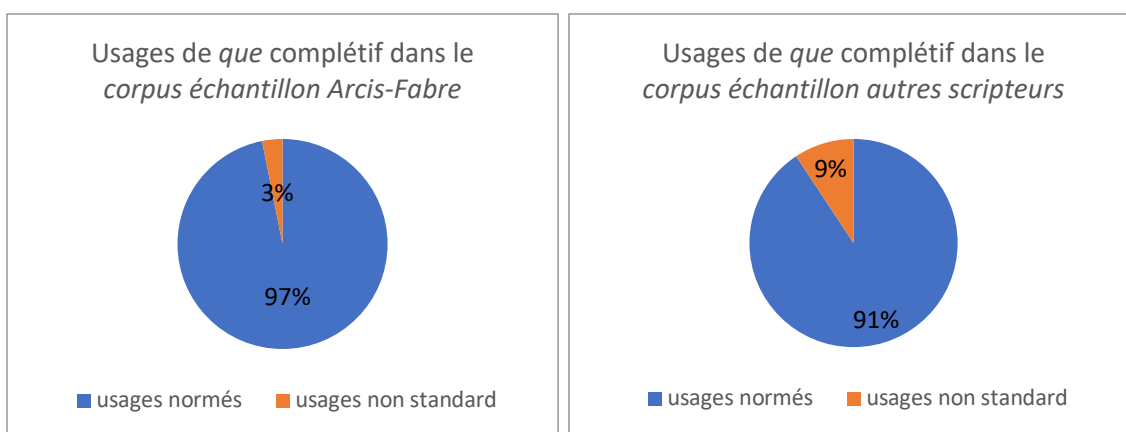
Graphique 12. Fréquence et distribution des usages de *que* normés et non standard dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre*



Graphique 13. Fréquence et distribution des usages de *que* normés et non standard dans le *corpus échantillon autres scripteurs*

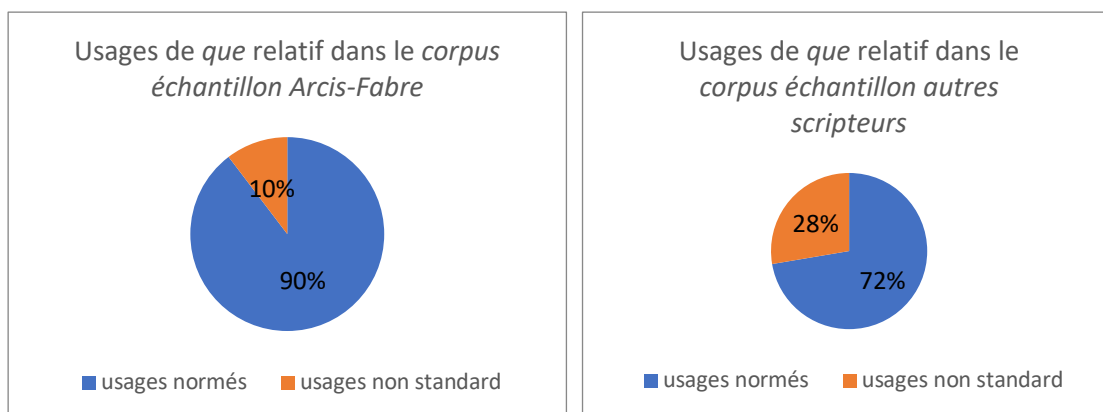
Comme les deux graphiques ci-dessus l'indiquent, les deux emplois du morphème *que* les plus fréquents dans les deux corpus échantillons sont celui de *que* conjonction de subordination introduisant des subordonnées complétives et celui de *que* pronom relatif. Nous montrons à l'aide de graphiques la distribution entre usages normés et usages non standard dans les deux corpus échantillons.

Les graphiques ci-dessous illustrent le ratio entre ces deux usages du *que* complétif :



Graphique 14. Distribution des usages de *que* complétif normés et non standard dans les deux corpus échantillons

La distribution entre usages normés et usages non standard du pronom relatif *que* dans les deux corpus échantillons est représentée dans les deux graphiques suivants :



Graphique 15. Distribution des usages de *que* relatif normés et non standard dans les deux corpus échantillons

Bien que les données dont nous disposons soient limitées, ces graphiques indiquent que, dans les deux corpus échantillons, *que* conjonction de subordination introduisant des complétives est employé par ces scripteurs peu lettrés de façon plus conforme à la norme que le pronom relatif. L'usage de *que*

pronom relatif est en outre moins standard dans le *corpus échantillon autres scripteurs*, en raison de l'emploi plus fréquent du relatif décumulé (cf. *supra* 2.1.3.4.). Avec toute la prudence nécessaire dans l'interprétation des données du fait de la taille des corpus échantillons, ce constat suggère que l'usage non standard de *que* pronom relatif est plus fréquent chez les scripteurs moins lettrés de *Corpus 14*.

En définitive, les usages définis comme « populaires » et/ou « familiers » par la littérature et les grammaires de référence sont des phénomènes très minoritaires d'un point de vue fréquentiel. Ainsi, on relève l'usage de *que* subordonnant générique seulement dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre* et ne représente qu'environ 3% de leurs emplois de *que* conjonction (cf. *supra* 1.1.3.6.). De façon similaire, l'emploi d'un système corrélatif utilisé « notamment dans le langage familier » selon Le Goffic (1993 : 399) ne représente qu'environ 6% des systèmes corrélatifs du *corpus échantillon Arcis-Fabre* (cf. *supra* 1.3.4.1.).

En ce qui concerne les usages de *que* pronom relatif traditionnellement étiquetés comme « populaires » (Bauche 1920 : 104 ; Frei 2011 [1929] : 231, 237 ; GMF 2016 [1994] : 810 ; Wilmet 2010 [1997] : 132 *inter alia*), plusieurs remarques s'imposent.

Premièrement, nous n'avons pas relevé d'occurrence dans les deux corpus échantillons de l'emploi de *que* comme sujet (Foulet 1982 [1919] : 177, cf. *supra* 2.1.1.). Deuxièmement, l'usage de *que* en tant que relatif omnicausal est rare dans les deux corpus échantillons : il représente environ 3% des emplois de *que* pronom relatif relevés dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre* et environ 2% de ceux relevés dans le *corpus échantillon autres scripteurs* (cf. *supra* 2.1.3.2.).

Le décumul du pronom relatif est, d'un côté, absent du *corpus échantillon Arcis-Fabre*, de l'autre, plus fréquent dans le *corpus échantillon autres scripteurs* : cependant, il ne dépasse pas environ 19% des emplois de *que* pronom relatif relevés dans ce corpus échantillon (cf. *supra* 2.1.3.4.).

Enfin, on trouve le pronom relatif *que* employé au sens de *où* selon un usage qui subsisterait « dans la langue populaire » (Grevisse et Goosse 2011 [1936] : 964-965) seulement dans environ 3% des occurrences de *que* pronom relatif relevés dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre* et environ 4% de celles relevées dans le *corpus échantillon autres scripteurs* (cf. *supra* 2.1.4.3.).

En ce qui concerne les constructions interrogatives indirectes partielles « qualifiées de familières ou populaires » (GMF 2016 [1994]: 678), elles ne représentent qu'environ 3% de tous les emplois de *que* pronom relatif relevés dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre* et environ 4% de ceux relevés dans le *corpus échantillon autres scripteurs* (cf. *supra* 5.5.).

Cette faible présence d'usages non standard de *que* peut peut-être s'expliquer par le fait que nous étudions des documents écrits, bien qu'ils se situent du côté du pôle de l'immédiat communicatif (cf. chapitre I : 3.3.3.). Nous pouvons également comprendre ce résultat en considérant la méthode qui a été utilisée : nous avons travaillé sur des productions authentiques, bien que de taille réduite, et avec des données chiffrées. Cette approche permet d'interroger les usages linguistiques réels des individus et de déconstruire partiellement certains stéréotypes associés aux usages non standard.

Conclusions

Dans ce chapitre, nous avons interrogé les usages du morphème *que* et nous avons essayé de montrer quels emplois en font les scripteurs de *Corpus 14*.

L'étude diachronique des usages de ce morphème attestés dans des états plus anciens de la langue, ainsi que la description de ses usages normés et de ceux qui sont traditionnellement considérés comme « populaires » ou « familiers » ont fourni le cadre d'analyse des occurrences relevées dans les deux corpus échantillons issus des fonds de *Corpus 14*. Cela nous a permis de mettre en perspective ces occurrences : nous avons montré la distribution entre usages normés et non standard et nous avons tenté d'identifier certains faits qui peuvent expliquer les emplois non standard.

Ainsi, nous avons relevé plusieurs usages qualifiés de non standard par la norme prescriptive, que l'on retrouve dans des états plus anciens de la langue : la répétition de la conjonction *que* introduisant des complétives (cf. *supra* 1.1.3.3.), l'usage de *que* conjonction à valeur circonstancielle (cf. *supra* le *que* subordonnant générique, 1.1.3.6.), l'emploi indifférencié de *qui* et *qu'il* (cf. *supra* 2.1.1.2. et 2.1.1.3.), ainsi que les usages de *que* pronom relatif omnicasuel (cf. *supra* 2.1.3.1. et 2.1.3.2.), pronom relatif décumulé (cf. *supra* 2.1.3.3. et 2.1.3.4.) et pronom relatif

employé au sens de *où* (cf. *supra* 2.1.4.1. et 2.1.4.3.). Certains de ces usages, notamment le *que* subordonnant générique et les usages non standard de *que* pronom relatif, vont dans le sens d'une simplification du système de la langue.

Dans d'autres cas, le caractère non standard est en lien avec la dimension lexicale. On relève ainsi l'usage de l'adverbe exceptif *que* employé seul au sens de *seulement* : cela suggère une lexicalisation plus avancée qu'en français standard (cf. *supra* 3.2.4.).

Certaines formes non standard, où le morphème *que* intervient, semblent construites par analogie à des structures équivalentes normées, comme la locution conjonctive *tout de suite que* le montre (cf. *supra* 1.2.4.1.). En revanche, dans d'autres occurrences, l'emploi du morphème *que* est conforme à la norme ; le caractère non standard tient plutôt soit au contexte d'emploi (cf. *supra* 1.2.4.2.), soit à l'autre terme qui participe de la construction syntaxique, comme dans le cas de certains systèmes corrélatifs (cf. *supra* 1.3.4.2.).

On a pu également remarquer des constructions où le morphème *que* semble avoir un rôle d'outil d'agencement, qui permet d'enchaîner des séquences discursives. La dépendance syntaxique ne semble pas être toujours explicite ou liée à l'élément qui précède et elle semble se construire plutôt en discours (cf. *supra* 1.1.3.2. et 5.3.2.).

Enfin, l'impression que l'on a affaire à un usage non standard est parfois due au recours dans des productions écrites à des constructions syntaxiques fréquentes dans l'usage oral de la langue, comme les complétives détachées (cf. *supra* 1.1.3.1.), les structures clivées, pseudo-clivées, et à présentatif (cf. *supra* 5.1., 5.2. et 5.3.), ainsi que certaines constructions interrogatives indirectes partielles (cf. *supra* 5.5.).

Après avoir exploré les principaux emplois de *que* le long de l'histoire de la langue française, des attestations les plus anciennes jusqu'aux emplois dits « populaires », nous avons pu observer que les frontières des catégories grammaticales auxquelles on peut le rapporter ne sont pas toujours nettes. En outre, le concept même de subordination peut être remis en question (par exemple, cf. *supra* 1.1.3.6.).

Toutefois, il nous paraît important de souligner que, malgré la diversité des phénomènes qui expliquent les usages non standard et le caractère flou des

frontières des catégories grammaticales de *que*, la compréhension des énoncés demeure globalement possible.

De plus, comme nous l'avons vu, l'emploi du morphème *que* est majoritairement normé dans les deux corpus échantillons (cf. *supra* 7.). Pour une meilleure représentativité des données et afin de tester la possibilité de les généraliser, il est envisagé d'augmenter la taille des corpus à l'étude et de comparer les résultats obtenus avec d'autres corpus comprenant des usages non standard.

Cette étude ouvre sur d'autres perspectives : nous pouvons nous interroger sur ce que la subordination par *que* dévoile de la prévision de la construction du texte chez chaque scripteur. Si l'on compare la fréquence sur mille des occurrences du morphème *que* attestées dans le corpus de chacun des quatre scripteurs, rapportées à la taille de leurs corpus, nous obtenons les résultats suivants :

| | Marie | Félicien | Victoria | Pierre |
|---|-------|----------|----------|--------|
| % | 41,25 | 38,27 | 30,80 | 24,86 |

Tableau 26. Fréquence sur mille des occurrences du morphème *que* selon le scripteur

Ces résultats suggèrent-ils que Pierre utilise des séquences syntaxiques plus courtes, et qu'il décide donc à l'avance de leur structure, alors que Marie se sert davantage de *que* comme outil d'agencement, en enchaînant les séquences discursives ? Ces questions mériteraient d'être explorées et de faire l'objet d'une autre étude.

Synthèse

- Le français a hérité le morphème *que* du latin. Celui-ci représente des formes latines différentes (*quod, quid, quam, quia, quem*), de nature conjonctive, relative ou adverbiale (Brunot 1936 [1922]).
- Les frontières entre les catégories grammaticales du morphème *que* ne sont pas toujours nettes ; parfois, le concept même de subordination peut être remis en question, comme l'usage de *que* subordonnant générique l'indique.
- L'étude quantifiée des usages standard et non standard indique que les emplois des scripteurs peu lettrés sont globalement conformes à la norme dans les deux corpus échantillons utilisés.
- La fréquence des usages définis comme « populaires » et/ou « familiers » par la littérature et les grammaires de référence est très minoritaire.
- Plusieurs raisons peuvent expliquer ces usages : l'existence de ces emplois dans des états plus anciens de la langue, la lexicalisation plus avancée du morphème *que* avec un sens exceptif, le rapprochement analogique à des structures normées équivalentes, l'élargissement sur le plan discursif de la dépendance syntaxique de *que*, l'emploi de constructions syntaxiques fréquentes dans l'usage oral de la langue.

Conclusions

Au terme de cette étude, nous pouvons affirmer que les usages non standard observés dans les écrits des scripteurs peu lettrés de la Grande Guerre ne fonctionnent pas de façon aléatoire : ils sont au contraire régis par des tendances et des principes généraux, que nous avons tenté de dégager.

Nous sommes partie d'une discussion du terme *peu lettrés*. Bien que nous ayons conscience que l'emploi de ce terme peut soulever quelques réticences, car désigner ainsi ces scripteurs semble se situer par rapport à une norme prescriptive, nous avons toutefois fait le choix de conserver cette appellation et de préciser l'acception que nous lui donnons.

Dans une perspective progressive, dénuée de tout jugement de valeur, nous considérons que l'adverbe *peu* ne possède pas de connotation négative, mais souligne une gradualité (Steuckardt 2015b). Le terme *peu lettré* indique ainsi des stades dans l'acquisition des compétences scripturales (Branca-Rosoff 2018a). Ce concept devient alors un outil heuristique qui permet de constituer des corpus d'écrits homogènes et donne la possibilité de mener des analyses en diachronie large, ainsi qu'en diatopie. Il permet ainsi d'interroger des usages de la langue française qui ont longtemps été négligés dans les travaux scientifiques.

Nous avons en outre décidé de réserver l'emploi du terme *peu lettrés* à la désignation des scripteurs, et d'analyser leurs productions écrites en termes d'*usages*. Une macro-catégorie *écrit peu lettré* nous semble en effet difficilement pouvoir regrouper une telle diversité d'usages linguistiques non standard, qui s'observent tout au long de l'histoire de la langue française. De plus, ce terme nous paraît peu approprié pour désigner d'autres écrits de scripteurs aux profils très différents et produits dans des contextes divers, mais qui s'éloignent néanmoins tous de la norme linguistique prescriptive. Il en va ainsi des écrits produits en situation scolaire ou des écrits numériques, dont bon nombre sont aujourd'hui rassemblés en corpus.

Bien que les écrits des scripteurs peu lettrés puissent appartenir à différents genres textuels, époques et contextes de production, ils présentent tout de même des traits similaires. En effet, il existe des tendances communes aux individus qui passent de l'oralité, mode de communication habituel pour eux, à l'écriture (Ernst 2019). On peut noter notamment la tension entre d'une part, la proximité communicative dont ces écrits relèvent et, d'autre part, la conscience de la norme linguistique qui est attendue à l'écrit (*ibid.*). Il convient de prendre en compte ces deux dimensions en interaction pour proposer une analyse approfondie des usages non standard dans ces écrits. On peut ainsi distinguer d'un côté, les traits linguistiques dus à l'influence d'une variété de l'immédiat communicatif et, de l'autre, ceux dus au manque de familiarité avec le standard écrit (Ernst 2014).

Les études qui portent sur les écrits des scripteurs peu lettrés de différentes époques ont tendance à relever des traits linguistiques non standard similaires. Sur le plan orthographique, elles observent par exemple les mêmes phénomènes concernant la segmentation de la chaîne graphique (soudures ou sur-segmentations de mots notamment) ainsi que des traces de la prononciation des scripteurs présentes dans les graphies. Du côté de la morphologie et de la syntaxe, elles remarquent des usages fréquents non conformes à la norme prescriptive concernant les accords en genre et en nombre ainsi que les désinences verbales, notamment en E. Elles notent également d'autres usages non standard fréquents comme les différents emplois du morphème *que*, l'emploi indifférencié de *qui* et *qu'il*, le pronom relatif décumulé, ainsi que le pronom relatif *lequel*.

Ces traits similaires ne suggèrent pas, à notre sens, l'existence d'une variété de français distincte (Ernst 2019 : XXI), mais soulignent plutôt des zones d'instabilité et des possibilités du système de la langue qui n'ont pas été activées ou qui ont été proscrites en français standard, mais qui existent dans les usages de ces scripteurs.

Pour ce travail, nos analyses ont porté sur les deux dimensions des usages linguistiques non standard présentées ci-dessus. Pour les traits en relation avec l'utilisation du médium écrit, nous avons étudié plus particulièrement certains cas de soudure. Quant aux traits relevant plutôt d'une variété de l'immédiat communicatif, nous nous sommes concentrée sur les usages du morphème *que*.

En ce qui concerne l'étude de cas de soudure, la perspective de la variation interindividuelle a permis de dégager des tendances qui permettent de rendre compte du fonctionnement de ce phénomène chez les différents scripteurs. Une étude des cas de sous-segmentation concernant les formes pronominales de 1^{re} et 2^e personne du singulier a révélé que les soudures se matérialisent sous deux formes, et qu'elles sont influencées par plusieurs facteurs.

Les soudures des pronoms *je*, *me* et *te*, suivis d'un mot commençant par une voyelle, sont corrélées au phénomène d'élision. Cela semble expliquer la rareté, voire l'absence, de soudures proclitiques impliquant les autres formes pronominales conjointes dans l'ensemble des fonds de *Corpus 14*.

Bien que des phénomènes prosodiques reposant sur l'unité syllabique constituent le mécanisme général des soudures relevées dans le *corpus Arcis-Fabre*, les trois pronoms *je*, *me* et *te* ne présentent pas les mêmes tendances à l'agglutination. De plus, nous ne relevons pas les mêmes types de soudure dans les orthographes des deux couples de correspondants.

Des analyses qualitatives et quantitatives ont ainsi permis de mettre en lumière deux macro-catégories de soudure :

- des soudures fabriquées par les scripteurs, telles que *jai*, *tai*, *tembrasse*, *técrire*, *tassure*, *ten*, *jen*, *men*, *jj*, qui n'existent pas en français standard ;
- des formes attestées en français standard, comme *ma*, *ta*, *tant*, mais employées ici avec un usage non standard : il s'agit de formes homophones-hétérographes, qui apparaissent à la place de la forme graphique exigée par la norme.

Ces soudures correspondent à des usages individuels cohérents : Marie et Pierre utilisent en majorité des formes fabriquées, alors que Victoria et Félicien ont recours principalement à des formes homophones-hétérographes.

Les données suggèrent que la distribution d'emploi de ces formes est liée à la compétence orthographique relative au phénomène de la sous-segmentation. Marie et Pierre font un usage plus fréquent des soudures que Félicien et Victoria, et ces deux premiers emploient très majoritairement des formes fabriquées. Nos analyses ont permis d'éclairer la tendance selon laquelle les scripteurs qui emploient le plus de soudures ont très fréquemment recours à des formes

fabriquées, alors que les scripteurs qui en font un usage plus limité utilisent majoritairement des formes homophones-hétérographes.

À partir de l'étude de plusieurs facteurs susceptibles d'influencer le processus de sous-segmentation dans le cas des pronoms clitiques de 1^{re} et 2^e personne, nous avons pu dégager deux autres tendances sous-jacentes qui éclairent le fonctionnement des soudures :

1. la fonction syntaxique influence la soudure : le pronom en fonction sujet *je* est moins fréquemment soudé que les pronoms objets *me* et *te*, ce qui suggère une meilleure appréhension du pronom sujet en tant qu'élément autonome ;
2. l'existence de formes homophones-hétérographes interfère avec le phénomène de soudure, favorisé par le recours à celles-ci, comme dans le cas de *tant* pour *te + en*.

Ces deux tendances, qui mériteraient d'être vérifiées sur d'autres corpus plus larges de scripteurs peu expérimentés, expliquent le fonctionnement des soudures attestées dans le *corpus Arcis-Fabre*.

Pour une meilleure représentativité, cette étude demanderait en outre à être élargie aux autres occurrences de segmentation non standard présentes dans *Corpus 14*.

Premièrement, nous souhaitons poursuivre l'analyse du phénomène de la sous-segmentation en nous intéressant aux types de soudure qui concernent les autres clitiques : « *je **nai** pas beaucoup a marchér* » (Marie, 24.09.14), les autres mots grammaticaux : « *on n'**apas** autant d'obus* » (Pierre, 12.07.15) et les unités lexicales : « *nous somme bien ne te fait pas de **mauvaissant*** » (Jules, 04.08.14). Ce travail permettrait de vérifier l'hypothèse selon laquelle les unités linguistiques auraient une tendance à la soudure plus ou moins forte en fonction de leur appartenance catégorielle : la sous-segmentation serait plus fréquente dans le cas des clitiques, plus rare dans le cas des autres mots grammaticaux et encore plus rare pour les unités lexicales. Ceci témoignerait du rôle que joue le sens porté par chaque élément dans son identification en tant qu'unité graphique autonome. Les clitiques et les mots grammaticaux, qui sont généralement dépourvus d'une valeur dénomminative et « ne font sens qu'en relation avec d'autres [mots] qui les

environnement dans la phrase » (Mortureux 2013 : 8), auraient ainsi tendance à se souder plus facilement que les unités lexicales.

Ensuite, la recherche gagnerait à intégrer l'étude de la sur-segmentation : « *tes cheres l'etre je les li et reli je ne sai combien de foi* » (Marie, 31.12.15). Ce travail permettrait d'éclairer davantage le fonctionnement de ce phénomène, qui, dans les écritures d'élèves de l'école primaire, touche principalement les mots lexicaux (Cappeau et Roubaud 2018 : 56).

L'étude des emplois non standard du morphème *que* d'un point de vue supra-individuel nous a permis de resituer certains stéréotypes associés aux usages dits « populaires ». En effet, bien que ce travail ait porté sur l'analyse d'un nombre limité d'attestations du morphème *que*, l'étude quantifiée des emplois standard et non standard a montré que les usages des scripteurs peu lettrés sont globalement conformes à la norme dans les deux corpus échantillons à l'étude. Les usages qui sont étiquetés comme « populaires » et/ou « familiers » dans la littérature et les grammaires de référence sont finalement d'une fréquence très faible.

Ce résultat s'explique sans doute d'abord par le fait que les correspondances qui constituent le corpus de cette étude sont des documents écrits, bien qu'effectivement proches du pôle de l'immédiat communicatif. La méthode utilisée peut fournir une autre explication : le fait de travailler sur des productions authentiques avec une approche quantitative, et non sur des énoncés choisis, avec une approche exclusivement qualitative, permet d'interroger les usages linguistiques réels des individus et de nuancer des stéréotypes liés aux usages non standard.

Cette étude a permis de dégager plusieurs explications permettant de rendre compte des usages non standard du morphème *que* relevés.

Tout d'abord, plusieurs usages considérés comme non standard par la norme prescriptive du XX^e siècle sont attestés dans des états plus anciens de la langue. Il en va ainsi de la répétition de la conjonction *que* introduisant des complétives, de l'usage de *que* en tant que conjonction à valeur circonstancielle (ou *que* subordonnant générique), de l'emploi indifférencié de *qui* et *qu'il*, ainsi que des usages de *que* en tant que pronom relatif omnicasuel, pronom relatif décumulé ou pronom relatif employé au sens de *où*. Certains de ces usages, notamment le *que* subordonnant générique et les usages non standard de *que* pronom relatif,

paraissent répondre à une simplification du système de la langue.

Deuxièmement, la dimension lexicale participe également du caractère non standard de certains usages. Par exemple, dans son emploi exceptif, le morphème *que* est employé seul au sens de *seulement* dans des constructions non standard, ce qui suggérerait une lexicalisation plus avancée que dans l'usage normé.

En outre, le rapprochement analogique avec des structures normées équivalentes, comme dans le cas de la locution conjonctive *tout de suite que*, peut aussi motiver certains usages non standard.

L'élargissement sur le plan discursif de la dépendance syntaxique de *que* explique également d'autres usages non standard. Le morphème *que* semble être utilisé comme outil d'agencement, permettant d'enchaîner des séquences discursives, comme l'exemple suivant en témoigne :

« *mais ce qu'il y a desagréable c'est que tu va recevoir ces cartes huit jours apres que nous seront parti puisque **voilas** 15 jours **que** nous somme ici **et que** nous avons reçu tous les deux deux lettre le 17 courant qui était dater par vous du 12 et du 13 août **et que** vous ne savier pas encor que nous étions ici a Aix* » (Alfred, 19.08.14-2).

Enfin, la présence de constructions syntaxiques fréquentes dans l'usage oral de la langue, comme les complétives détachées, les structures clivées, pseudo-clivées et à présentatif, ainsi que certaines constructions interrogatives indirectes partielles, contribue également à donner l'impression que ces textes ne correspondent pas à la norme de l'écrit.

L'étude des usages non standard du morphème *que* a ainsi permis de mettre en évidence la porosité des frontières entre les catégories grammaticales qui lui sont attribuées. Elle nous amène également à remettre en question le concept même de subordination dans différents emplois, tel que le cas de *que* subordonnant générique.

À partir de cette étude sur les emplois du morphème *que*, de nouvelles perspectives s'ouvrent. Qu'est-ce que la subordination par *que* dévoile de la prévision de la construction du texte ?

Les écrits des scripteurs peu lettrés peuvent aider, nous semble-t-il, à mieux appréhender ce processus. Le recours moins fréquent à l'emploi de *que* par certains scripteurs serait-il l'indice d'une planification à l'avance des séquences

syntaxiques ? L'emploi fréquent de ce morphème par d'autres scripteurs témoignerait-il au contraire d'un enchaînement des séquences discursives, et ainsi d'une planification du texte plus faible ? Ces questions mériteraient d'être étudiées de façon approfondie dans un prochain travail et amèneraient à une autre exploitation possible de ce corpus.

En conclusion, l'étude des usages non standard des scripteurs peu lettrés de la Grande Guerre présentée dans ce travail a permis, nous l'espérons, de mettre en lumière certaines possibilités de la langue qui n'ont pas été activées ou qui ont été proscrites par la norme linguistique du XX^e siècle, mais qui existent dans les usages de ces scripteurs. La recherche linguistique s'est le plus souvent attachée à analyser les usages linguistiques normés, délaissant quelque peu les usages non standard. Cette perspective heuristique tend à suggérer que ces derniers représentent de simples irrégularités qui apparaissent par ignorance de la norme prescrite. L'étude de ces usages dévoile toutefois le caractère régulier de ces « irrégularités », soulignant ainsi la nécessité de prendre en compte leurs analyses pour une description complète du fonctionnement linguistique. Ces formes aux frontières de la norme ne peuvent se réduire à des erreurs de production, mais sont en réalité des phénomènes récurrents à travers le temps et l'espace. Les usages des scripteurs peu lettrés constituent ainsi des indices précieux nous permettant de mieux appréhender les processus qui sous-tendent les réalisations linguistiques.

Bibliographie

- Académie française (1694). *Le Dictionnaire de l'Académie française, dédié au Roy*. Paris : Vve J. B. Coignard et J. B. Coignard, 1^{re} édition.
- Académie française (1740). *Dictionnaire de l'Académie française*. Paris : J. B. Coignard, 3^e édition.
- Académie française (1762). *Dictionnaire de l'Académie française*. Paris : Vve B. Brunet, 4^e édition.
- Académie française (1798). *Dictionnaire de l'Académie française*. Paris : J. J. Smits, 5^e édition.
- Académie française (1835). *Dictionnaire de l'Académie française*. Paris : Firmin Didot frères, 6^e édition.
- Académie française (1879). *Dictionnaire de l'Académie française*. Paris : Firmin Didot, 7^e édition.
- Académie française (1932-1935). *Dictionnaire de l'Académie française*. Paris : Hachette, 8^e édition.
- Académie française (2011). *Dictionnaire de l'Académie française*. Paris : Imprimerie nationale/Fayard, 9^e édition.
- Albert Jean-Pierre (1993). « Écritures domestiques ». Dans Fabre D. (éd.), *Écritures ordinaires*. Paris : P.O.L./Centre Georges Pompidou, 37-94.
- Allorant Pierre, Resal Jacques (2014). *Femmes sur le pied de guerre. Chroniques d'une famille bourgeoise 1914-1918*. Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
- André Frédéric (2017). *Pratiques scripturales et écriture SMS. Analyse linguistique d'un corpus de langue française*. Thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris-Sorbonne sous la direction de Gilles Siouffi.
- Andrieux-Reix Nelly, Monsonégo Simone (1997). « Écrire des phrases au Moyen Âge. Matériaux et premières réflexions pour une étude des segments graphiques observés dans des manuscrits français médiévaux », *Romania* 115, 289-336.
- Andrieux-Reix Nelly, Monsonégo Simone (1998a). « Présentation », *Langue Française* 119, 3-9.

- Andrieux-Reix Nelly, Monsonégo Simone (1998b). « Les unités graphiques du français médiéval : mots et syntagmes, des représentations mouvantes et problématiques », *Langue Française* 119, 30-51.
- ATILF – CNRS & Université de Lorraine (1971-1994). *Le Trésor de la Langue Française informatisé*. URL : <http://www.atilf.fr/tlfi>
- ATILF – CNRS & Université de Lorraine (2012). *ORTOLANG. Outils et Ressources pour un Traitement Optimisé de la LANGue*. URL : <https://www.ortolang.fr>
- ATILF – CNRS & Université de Lorraine (2018 [1998]). *Frantext*. URL : <https://www.frantext.fr>
- Auroux Sylvain (1992). « Introduction. Le processus de grammatisation et ses enjeux », *Histoire des idées linguistiques*, vol. 2. Liège : Mardaga, 11-64.
- Authier-Revuz Jacqueline (2004). « La représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène ». Dans Lopez Munoz J. M., Marnette S., Rosier L. (éds.), *Le discours rapporté dans tous ses états*. Paris : L'Harmattan, 36-53.
- Ayers-Bennett Wendy, Seijido Magali (éds.) (2013). *Bon usage et variation sociolinguistique*. Lyon : ENS Éditions.
- Baconnier Gérard, Minet André, Soler Louis (1985). *La plume au fusil. Les Poilus du Midi à travers leur correspondance*. Toulouse : Privat.
- Baddeley Susan (1998). « Théorie et pratique de la segmentation graphique dans les textes français du premier tiers du XVI^e siècle », *Langue Française* 119, 52-68.
- Baggioni Daniel (1993). « La norme dans les nomenclatures des encyclopédies et dictionnaires français. Du “bon usage” à la “norme linguistique” ». Dans Baggioni D. (éd.), *Encyclopédies et dictionnaires français*. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 21-35.
- Bardet Jean-Pierre, Arnoul Elisabeth, Ruggiu François-Joseph (éds.) (2010). *Les Écrits du for privé en Europe du Moyen Âge à l'époque contemporaine. Enquêtes, analyses, publications*. Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux.
- Bardet Jean-Pierre, Ruggiu François-Joseph (éds.) (2014). *Les Écrits du for privé en France. De la fin du Moyen Âge à 1914*. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques.

- Bauche Henri (1920). *Le langage populaire*. Paris : Payot.
- Bédard Édith, Maurais Jacques (éds.) (1983). *La norme linguistique*. Gouvernement du Québec, Conseil de la langue française. Paris : Le Robert.
- Béguelin Marie-José (1998). « Le rapport écrit-oral. Tendances dissimilatrices, tendances assimilatrices », *Cahiers de linguistique française* 20, 229-253.
- Béguelin Marie-José (2002). « Unités de langue et unités d'écriture. Évolution et modalités de la segmentation graphique ». Version française du texte paru sous le titre « Unidades de lengua y unidades de escritura. Evolucion y modalidades de la segmentación gráfica ». Dans Ferreiro E. (éd.), *Relaciones de (in)dependencia entre oralidad y escritura*. Barcelone : Gedisa, 51-71.
- Béguelin Marie-José (éd.) (2000). *De la phrase aux énoncés. Grammaire scolaire et descriptions linguistiques*. Bruxelles : De Boeck Duculot.
- Bellosi Giuseppe (2014 [2002]). "La voce 'in un pezo di carta'". Dans Bellosi G., Savini M., *Verificato per censura. Lettere di soldati romagnoli nella Prima guerra mondiale*. Cesena: Società Editrice Il Ponte Vecchio, 41-90.
- Benzécri Jean-Paul (1973). *L'analyse des données*. 2 vol. Paris : Dunod.
- Berrendonner Alain (1998). « Normes d'excellence et hypercorrections », *Cahiers de linguistique française* 20, 87-101.
- Berrendonner Alain, Béguelin Marie-José (1989). « Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique », *Langue Française* 81, 99-125.
- Berrendonner Alain, Béguelin Marie-José (2012). « Pour en finir avec la phrase ». Dans Groupe de Fribourg, *Grammaire de la période*. Berne : Peter Lang, 3-19.
- Bianchi Nicolas (2015). « Mots du peuple et pratique de l'écrit ». Dans Steuckardt A. (éd.), *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*. Uzès : Inclinaison, 125-142.
- Biedermann-Pasques Liselotte (1998). « Des segmentations particulières d'un incunable (1488) à l'écriture du français en unités lexicales et grammaticales », *Langue Française* 119, 69-87.
- Blanche-Benveniste Claire (1997). *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys.

- Blanche-Benveniste Claire (1999). "Morphological and Syntactical Complexity in French Interrogative Predicates". Dans Mereu L. (éd.), *Boundaries of Morphology and Syntax*. Amsterdam: John Benjamins, 159-174.
- Blanche-Benveniste Claire, Chervel André (1969). *L'orthographe*. Paris : Maspero.
- Blanke Tobias, Hedges Mark (2013). "Scholarly Primitives: Building institutional infrastructure for humanities e-Science", *Future Generation Computer Systems* 29, 654-661.
- Bonnier Charles (1891). « Lettres de soldat. Étude sur le mélange entre le patois et le français », *Zeitschrift für romanische Philologie* XV, 375-428.
- Borek Louise, Dombrowski Quinn, Perkins Jody, Schöch Christof (2016). "TaDiRAH: a Case Study in Pragmatic Classification", *Digital Humanities Quarterly* 10.1.
URL : <http://www.digitalhumanities.org/dhq/vol/10/1/000235/000235.html>
- Branca-Rosoff Sonia (1989). « Vue d'en bas : des écrits "malhabiles" pendant la période révolutionnaire », *Langage et société* 47, 9-27.
- Branca-Rosoff Sonia (2007). « Sociolinguistique historique et analyse du discours du côté de l'histoire : un chantier commun ? », *Langage et société* 121-122, 163-176.
- Branca-Rosoff Sonia (2009). « L'apport des archives des "peu-lettrés" à l'étude du changement linguistique et discursif ». Dans Aquino-Weber D., Cotelli S., Kristol A. (éds.), *Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman. Enjeux et méthodologies*. Berne : Peter Lang, 47-63.
- Branca-Rosoff Sonia (2017). « La Grande Guerre des ruraux peu-lettrés : une expérience populaire d'écriture ». Dans Roynette O., Siouffi G., Steuckardt A. (éds.), *La Langue sous le feu. Mots, textes discours de la Grande Guerre*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 111-123.
- Branca-Rosoff Sonia (2018a). "La corrispondenza dei peu-lettrés. Interazioni e rappresentazioni dei discorsi". Dans Caffarena F., Murzilli N. (éds.), *In guerra con le parole. Il primo conflitto mondiale dalle testimonianze scritte alla memoria multimediale*. Trento: Fondazione Museo storico del Trentino, 95-107.

- Branca-Rosoff Sonia (2018b). « La correspondance des poilus peu-lettrés. Les leçons d'un parcours ». Dans Steffen J., Thun H., Zaiser R. (éds.), *Classes populaires, scripturalité et histoire de la langue. Un bilan interdisciplinaire*. Kiel : Westensee Verlag, 49-68.
- Branca-Rosoff Sonia, Schneider Nathalie (1994). *L'écriture des citoyens. Une analyse linguistique de l'écriture des peu-lettrés pendant la période révolutionnaire*. Paris : Klincksieck.
- Bres Jacques, Nowakowska Aleksandra, Sarale Jean-Marc (2019). *Petite grammaire alphabétique du dialogisme*. Paris : Classiques Garnier.
- Brissaud Catherine, Chevrot Jean-Pierre, Lefrançois Pascale (2006). « Les formes verbales homophones en /E/ entre 8 et 15 ans : contraintes et conflits dans la construction des savoirs sur une difficulté orthographique majeure du français », *Langue française* 151, 74-93.
- Brun Auguste (1931). *Le Français de Marseille. Étude de parler régional*. Marseille : Institut historique de Provence.
- Bruneton-Governatori Ariane, Moreux Bernard (1997). « Un modèle épistolaire populaire. Les lettres d'émigrés béarnais ». Dans Fabre D. (éd.), *Par écrit. Ethnologies des écritures quotidiennes*. Paris : Maison des Sciences de l'Homme, 79-103.
- Bruneton-Governatori Ariane, Soust Jeanne (1997). « Pourquoi écrire ? Question posée à un corpus de lettres d'émigrés béarnais aux Amériques (1850-1950) ». Dans Albert P. (éd.), *Correspondre jadis et naguère, Actes du 120e congrès national des sociétés historiques et scientifiques (Aix-en-Provence, 1995)*. Paris : CTHS, 467-480.
- Brunot Ferdinand (1905-1938). *Histoire de la langue française des origines à 1900*. Paris : Armand Colin.
- Brunot Ferdinand (1936 [1922]). *La pensée et la langue*. Paris : Masson.
- Brunot Ferdinand, Bruneau Charles (1969). *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris : Masson.

- Buchard Anne, Carlier Anne (2008). « La forme verbale “être + participe passé” en tant que marqueur d’aspect et de structure argumentale : une typologie graduée ». Dans Durand J., Habert B., Laks B. (éds.), *Actes du 8^e Congrès Mondial de Linguistique Française*, 2421-2437. DOI : 10.1051/cmlf08267
- Burnard Lou (2015a). « Introduction ». Dans *Qu’est-ce que la Text Encoding Initiative ?* [En ligne], OpenEdition Press.
URL : <https://books.openedition.org/oep/1297>
- Burnard Lou (2015b). « L’organisation structurelle d’un document TEI ». Dans *Qu’est-ce que la Text Encoding Initiative ?* [En ligne], OpenEdition Press.
URL : <https://books.openedition.org/oep/1299>
- Caffarena Fabio (2005). *Lettere dalla Grande Guerra. Scritture del quotidiano, monumenti della memoria, fonti per la storia. Il caso italiano*. Milano: Unicopli.
- Caffarena Fabio (2007). “Le scritte dei soldati semplici”. Dans Gibelli A. (éd.), *La prima guerra mondiale*. Torino: Einaudi, 645-660.
- Cappeau Paul, Roubaud Marie-Noëlle (2018). *Regards linguistiques sur les textes d’élèves (de 5 à 12 ans)*. Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal.
- Carco Francis, (1914). *Jésus-la-Caille*. Paris : Albin Michel.
- Catach Nina (1998). « Les signes graphiques du mot à travers l’histoire », *Langue Française* 119, 10-23.
- Catach Nina, Gruaz Claude, Duprez Daniel (2016 [1980]). *L’orthographe française. Traité théorique et pratique*. Paris : Armand Colin.
- Cazal Yvonne, Parussa Gabrielle (2015). *Introduction à l’histoire de l’orthographe*. Paris : Armand Colin.
- Charolles Michel (2002). *La référence et les expressions référentielles en français*. Paris : Ophrys.
- Chartier Roger (1991a). « Avant-propos ». Dans Chartier R. (éd.), *La Correspondance. Les usages de la lettre au XIX^e siècle*. Paris : Fayard, 7-13.

- Chartier Roger (1991b). « Des « secrétaires » pour le peuple ? Les modèles épistolaires de l’Ancien Régime entre littérature de cour et livre de colportage ». Dans Chartier R. (éd.), *La Correspondance. Les usages de la lettre au XIXe siècle*. Paris : Fayard, 159-207.
- Chartier Roger, Hébrard Jean (1991). « Entre public et privé : la correspondance, une écriture ordinaire ». Dans Chartier R. (éd.), *La Correspondance. Les usages de la lettre au XIXe siècle*. Paris : Fayard, 451-456.
- Chaurand Jacques (1992). « Orthographe et morphologie verbale chez des villageois du Soissonnais à la fin du XVIIIe siècle », *Le français moderne* 60, 171-178.
- Chervel André, Manesse Danièle (1989a). *La Dictée, les Français et l’orthographe 1873-1987*. Paris : Calmann-Levy.
- Chervel André, Manesse Danièle (1989b). *Comparaison de deux ensembles de dictées : Méthodologie et résultats*. Paris : Institut national de recherche pédagogique.
- Combettes Bernard, Marchello-Nizia Christiane (2008). « La périodisation en linguistique : problèmes théoriques et méthodologiques ». Dans Durand J., Habert B., Laks B. (éds.), *Actes du 8e Colloque Mondial de Linguistique Française*, 355-357. DOI : 10.1051/cmlf08322
- Coseriu Eugenio (1962 [1952]). “Sistema, norma y habla”. Dans *Teoría del lenguaje y lingüística general*. Madrid: Gredos, 11-113.
- D’Achille Paolo (1994). “L’italiano dei semicolti”. Dans Serianni L., Trifone P. (éds.), *Storia della lingua italiana*. Torino: Einaudi, vol. 2, 41-79.
- Dacos Marin, Mounier Pierre (2014). *Humanités numériques : état des lieux et positionnement de la recherche française dans le contexte international*. Institut français/ministère des Affaires étrangères pour l’action culturelle, OpenEdition.
- Dagnac Anne (2013). *La variation des interrogatives en français*. En ligne : <https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/hal-00988751>, <hal-00988751v2>
- Dal Bo Beatrice (2018). *Marie et Victoria, deux femmes pendant la Grande Guerre*. Séminaire tenu le 11.04.2018, Université de Montpellier, Faculté d’Éducation, Nîmes.

- Dal Bo Beatrice (à paraître). « Les correspondances de scripteurs peu lettrés pendant la Grande Guerre : de nouvelles sources pour la linguistique ». Actes des journées d'étude du réseau jeunes chercheurs Une plus Grande Guerre : *Des sources pour une plus Grande Guerre*, Université Paris Nanterre. Éditions CODEX.
- Dal Bo Beatrice, Frontini Francesca, Luxardo Giancarlo, Steuckardt Agnès (2019). "Indexing and Linking Text in a Large Body of Family Writings". *Digital Humanities Conference 2019*, Utrecht University.
URL : <https://dev.clariah.nl/files/dh2019/boa/0310.html>
- Dal Bo Beatrice, Le Bellec Christel, Steuckardt Agnès (2016). « La périphrase futurale *vouloir + infinitif*. Un cas de *rétraction* ». Poster présenté au XXVIII^e Congresso internazionale di linguistica e filologia romanza (CILFR), 18-23 juillet, Rome.
- Dal Bo Beatrice, Wionet Chantal (2018). "Alleviare l'assenza. La modalità ingiuntiva in alcune lettere di donne *peu-lettrées* durante la Grande Guerra". Dans Caffarena F., Murzilli N. (éds.), *In guerra con le parole. Il primo conflitto mondiale dalle testimonianze scritte alla memoria multimediale*. Trento: Fondazione Museo storico del Trentino, 187-201.
- Damourette Jacques, Pichon Édouard (1968-1987). *Des mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française*. Tome III, 1911-1930 : *Morphologie du verbe, structure de la phrase verbale, infinitif*. Paris : Éditions d'Artrey.
- Damourette Jacques, Pichon Édouard (1968-1987). *Des mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française*. Tome VI, 1911-1940 : *Factivité instrumentale, discordance et forclusion, assiette, personne*. Paris : Éditions d'Artrey.
- Darmesteter Arsène (1931). *Cours de grammaire historique de la langue française*. Paris : Ch. Delagrave.
- Dauphin Cécile (1991). « Les manuels épistolaires au XIX^e siècle ». Dans Chartier R. (éd.), *La Correspondance. Les usages de la lettre au XIX^e siècle*. Paris : Fayard, 209-272.
- Dauzat Albert (2007 [1918]). *L'argot de la guerre d'après une enquête auprès des officiers et des soldats*. Paris : Armand Colin.

- David Jacques (2006). « L'orthographe du français et son apprentissage ». Dans Honvault-Ducrocq R. (éd.), *L'orthographe en questions*. Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre, 169-190.
- David Jacques, Doquet Claire (2016). « Les écrits d'élèves : un corpus de référence pour le français contemporain ». Dans Neveu F., Bergounioux G., Côté M.-H. *et alii* (éds.), *Actes du 5^e Congrès Mondial de Linguistique Française*. SHS Web of Conferences 27.
DOI : 10.1051/shsconf/20162711001
- David Jacques, Guyon Odile, Brissaud Catherine (2006). « Apprendre à orthographier les verbes : le cas de l'homophonie des finales en /E/ », *Langue Française* 151, 109-126.
- Debaisieux Jeanne-Marie (2004). « Les conjonctions de subordination : mots de grammaire ou mots de discours ? Le cas de *parce que* », *Revue de Sémantique et Pragmatique* 15-16, 51-67.
- Defrancq Bart (2000). « Un aspect de la subordination en français parlé : l'interrogation indirecte », *Études romanes* 47, 131-141.
- Dekker Niels, Kuhn Tobias, van Erp Marieke (2019). "Evaluating named entity recognition tools for extracting social networks from novels", *PeerJ Computer Science* 5. DOI : 10.7717/peerj-cs.189
- Delmas Bruno (1997). « Correspondre : esquisse d'une typologie des formes individuelles et collectives de la communication écrite ». Dans Albert P. (éd.), *Correspondre jadis et naguère, Actes du 120^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques (Aix-en-Provence, 1995)*. Paris : CTHS, 13-29.
- Deulofeu José (1988). « La syntaxe de *que* en français parlé et le problème de la subordination », *Recherches sur le français parlé* 8, 79-104.
- Deulofeu José (1999). « Questions de méthode dans l'étude du morphème *que* en français contemporain », *Recherches sur le français parlé* 15, 163-198.
- Deulofeu José (2008). « Quel statut pour l'élément *que* en français contemporain ? », *Langue française* 158, 29-52.

- Deulofeu José, Véronis Jean (2002). « L'utilité du recours au corpus pour rendre compte des différences entre les locuteurs du Sud et du Nord de la France dans l'emploi du morphème *que* en langue parlée ». Dans Pusch C.D., Raible W. (éds.), *Romanistische Korpuslinguistik – Korpora und gesprochene Sprache, Romance Corpus Linguistics, Corpora and Spoken Language*. Tübingen : Gunter Narr Verlag, 349-362.
- Elspaß Stephan (2005). *Sprachgeschichte von unten. Untersuchungen zum geschriebenen. Alltagsdeutsch im 19. Jahrhundert*. Tübingen: Niemeyer.
- Ernst Gerhard (2003). « Les “peu-lettrés” devant les normes de la textualité ». Dans Osthus D. (éd.), *La norme linguistique : théorie - pratique - médias – enseignement. Actes du colloque tenu à Bonn le 6 et le 7 décembre 2002*. Bonn : Romanistischer Verlag, 83-98.
- Ernst Gerhard (2010). « “qu'il n'y a orthographe ny virgule encorre moins devoielle deconsol et pleine delacunne” : la norme des personnes peu lettrées (XVII^e et XVIII^e siècles) ». Dans Iliescu M., Siller-Runggaldier H., Danler P. (éds.), *Actes du XXV^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Innsbruck 2007*. Berlin : de Gruyter, 543-551.
- Ernst Gerhard (2014). « Les « fautes » des peu-lettrés – idiosyncrasies ou autre ? ». Dans Lagorgette D. (éd.), *Repenser l'histoire du français*. Chambéry : Éditions de l'Université de Savoie, 165-193.
- Ernst Gerhard (2015a). « La diachronie dans la linguistique variationnelle du français ». Dans Polzin-Haumann C., Schweickard W. (éds.), *Manuel de linguistique française*. Berlin : de Gruyter, 72-107.
- Ernst Gerhard (2015b). « Textes non-littéraires du XVII^e siècle ». Dans Iliescu M., Roegiest E. (éds.), *Manuel des anthologies, corpus et textes romans*. Berlin : de Gruyter, 371-377.
- Ernst Gerhard (2019). *Textes français privés des XVII^e et XVIII^e siècle*. Berlin : de Gruyter, 2 vol.

- Ernst Gerhard, Wolf Barbara (2005). *Textes français privés des XVII^e et XVIII^e siècle*. Édition électronique, de Gruyter (réédition Ernst 2019).
- Esnault Gaston (1919). *Le poilu tel qu'il se parle, Dictionnaire des termes populaires récents et neufs employés aux armées en 1914-1918 étudiés dans leur étymologie, leur développement et leur usage*. Paris : Éditions Bossard.
- Fabre Daniel (1993). « Introduction ». Dans Fabre D. (éd.), *Écritures ordinaires*. Paris : P.O.L./Centre Georges Pompidou, 11-30.
- Fabre Daniel (éd.) (1997). *Par écrit. Ethnologies des écritures quotidiennes*. Paris : Maison des Sciences de l'Homme.
- Ferreiro Emilia, Pontecorvo Clotilde (1993). « Le découpage graphique dans des récits d'enfants entre 7 et 8 ans. Étude comparative espagnol-italien », *Études de Linguistique Appliquée* 91, 22-33.
- Fonvielle Stéphanie (2015). « Lettres de paysannes : du champ de travail au champ de bataille ». Dans Steuckardt A. (éd.), *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*. Uzès : Inclinaison, 169-180.
- Foulet Lucien (1921). « Comment ont évolué les formes de l'interrogation », *Romania* 186-187, 243-348.
- Foulet Lucien (1982 [1919]). *Petite syntaxe de l'ancien français*. Paris : Honoré Champion.
- Fournier Nathalie (2002). *Grammaire du français classique*. Paris : Éditions Belin.
- Francard Michel (1997). Article « Hypercorrection ». Dans Moreau M.-L. (éd.), *Sociolinguistique*. Liège : Mardaga, 158-160.
- Frei Henri (2011 [1929]). *La grammaire des fautes*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Frenette Yves, Martineau France (2018). *Les voyages de Charles Morin, charpentier canadien-français*. Laval : Presses de l'Université Laval.
- Frontini Francesca, Brando Carmen, Riguet Marine, Jacquot Clémence, Jolivet Vincent (2016a). "Annotation of Toponyms in TEI Digital Literary Editions and Linking to the Web of Data", *MATLIT* 4.2, 50-75.

- Frontini Francesca, Brando Carmen, Ganascia Jean-Gabriel (2016b). "REDEN ONLINE: Disambiguation, Linking and Visualisation of References in TEI Digital Editions". *Digital Humanities 2016: Conference Abstracts*, Jagiellonian University & Pedagogical University, 193-197.
- Furet François, Ozouf Jacques (éds.) (1977). *Lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*. Paris : Minuit.
- Furetière Antoine (1690). *Dictionnaire Universel : contenant generalement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*. La Haye : A. et R. Leers.
- Gadet Françoise (1991). « Le parlé coulé dans l'écrit : le traitement du détachement par les grammaires du XX^e siècle », *Langue française* 89, 110-124.
- Gadet Françoise (1992). *Le français populaire*. Paris : Presses universitaires de France.
- Gadet Françoise (1996). « Une distinction bien fragile : oral/écrit », *Tranel* 25, 13-27.
- Gadet Françoise (1997 [1989]). *Le français ordinaire*. Paris : Armand Colin.
- Gadet Françoise (1998). « Le français avancé à l'épreuve de ses données ». Dans Bilger M., van den Eynde K., Gadet F. (éds.), *Analyses linguistiques et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*. Louvain : Peeters, 59-68.
- Gadet Françoise (2007 [2003]). *La variation sociale*. Paris : Ophrys.
- Gadet Françoise, Léon Jacqueline, Pêcheux Michel (1984). « Remarques sur la stabilité d'une construction linguistique : la complétive », *Linx* 10, 23-50.
- Gadet Françoise, Mazière Francine (1987). « L'extrême souplesse du strument *que* », *Le français moderne* 3-4, 204-215.
- Géa Jean-Michel (1997). *Écrire en situation d'urgence, étude discursive et sociolinguistique de deux correspondances de guerre (1914-1918)*. Thèse de doctorat soutenue à l'Université de Provence sous la direction de Sonia Branca-Rosoff.

- Géa Jean-Michel (2015). « Le dialecte dans l'écriture de la Guerre : la parte absente ? ». Dans Steuckardt A. (éd.), *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*. Uzès : Inclinaison, 53-65.
- Gibelli Antonio (1987). "Pratica della scrittura e mutamento sociale. Orientamento e ipotesi", *Materiali di lavoro* 1-2, 7-20.
- Gibelli Antonio (2007 [1991]). *L'officina della guerra. La Grande Guerra e le trasformazioni del mondo mentale*. Torino: Bollati Boringhieri.
- Gibelli Antonio (2014). *La guerra grande. Storie di gente comune*. Bari: Laterza.
- Godefroy Frédéric (1881-1902). *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*. Paris : F. Vieweg.
- Gomila Corinne (2015). « Paroles de poilus : une caresse sous la mitraille ». Dans Steuckardt A. (éd.), *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*. Uzès : Inclinaison, 157-167.
- Gomila Corinne (à paraître). « Deux mots de lettre pour te dire que... De l'hétérogénéité dans des correspondances peu-lettrées de la Grande Guerre », *Corela*.
- Gougenheim Georges (1973 [1951]). *Grammaire de la langue française du seizième siècle*. Paris : Éditions A. & J. Picard.
- Grevisse Maurice, Goosse André (2011 [1936]). *Le bon usage*. Bruxelles : De Boeck Duculot.
- Gross Gaston, Nazarenko Adeline (2004). « Quand la langue cause : paramètres d'une analyse linguistique », *Intellectica* 38, 15-41.
- Große Sybille (2011). « L'évolution des manuels épistolographiques français en tant que traités normatifs ». Dans Branca-Rosoff S., Fournier J.-M., Grinshpun Y., Régent-Susini A. (éds.), *Langue commune et changements de norme*. Paris : Honoré Champion, 239-252.
- Große Sybille (2018). « Les "peu-lettrés" et la rédaction des lettres : une technique relativement libre ou hautement standardisée ? ». Dans Steffen J., Thun H., Zaiser R. (éds.), *Classes populaires, scripturalité et histoire de la langue. Un bilan interdisciplinaire*. Kiel : Westensee Verlag, 141-169.

Große Sybille, Steuckardt Agnès, Sowada Lena, Dal Bo Beatrice (2016). « Du rituel à l'individuel dans des correspondances peu lettrées de la Grande Guerre ». Dans Neveu F., Bergounioux G., Côté M.-H. *et alii* (éds.), *Actes du 5^e Congrès mondial de linguistique française*. SHS Web of Conferences 27, 1-15. DOI : 10.1051/shsconf/20162706008

Groupe λ -l (1975). « Car, parce que, puisque », *Revue romane* 10, 248-280.

Guilhaumou Jacques (1996). « Vers une histoire des événements linguistiques. Un nouveau protocole d'accord entre l'historien et le linguiste », *Histoire/Épistémologie/Langage* 18/2, 103-126.

Guilhaumou Jacques, Maldidier Denise (1986). « Effets de l'archive. L'analyse du discours du côté de l'histoire », *Langages* 81, 43-56.

Guiraud Pierre (1954). *Bibliographie critique de la statistique linguistique*. Utrecht/Anvers : Spectrum.

Guiraud Pierre (1960). *Problèmes et méthodes de la statistique linguistique*. Paris : Presses universitaires de France.

Guiraud Pierre (1965). *Le français populaire*. Paris : Presses universitaires de France.

Guiraud Pierre (1966). « Le système du relatif en français populaire », *Langages* 3, 40-48.

Hasenohr Geneviève (2011 [1990]). *Introduction à l'ancien français de Guy Raynaud de Lage*. Paris : SEDES.

Haspelmath Martin (2004). "On Directionality in Language Change with Particular Reference to Grammaticalization". Dans Fischer O., Norde M., Perridon H. (éds.), *Up and Down the Cline – The nature of grammaticalization*. Amsterdam: John Benjamins, 17-44.

Haspelmath Martin (2011). "The Indeterminacy of Word Segmentation and the Nature of Morphology and Syntax", *Folia Linguistica* 45/1, 31-80.

Heiden Serge, Magué Jean-Philippe, Pincemin Bénédicte (2010). « TXM : une plateforme logicielle open-source pour la textométrie – conception et développement », *Actes des 10^e Journées Internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles (JADT 2010)*, 1021-1032.

- Hengchen Simon, Van Hooland Seth, Verborgh Ruben, De Wilde Max (2015). « L'extraction d'entités nommées : une opportunité pour le secteur culturel ? », *I2D - Information, données & documents* 52, 70-79.
- Henry Albert (1959). « T'auras du bonbon », *Romania* 80/319, 413-418.
- Hjelmslev Louis (1968 [1943]). *Prolégomènes à une théorie du langage*. Paris : Minuit.
- Hjelmslev Louis (1971 [1943]). « Langue et parole ». Dans *Essais linguistiques*. Paris : Minuit, 78-90.
- Horne John (2018). "Pubblica o privata? La corrispondenza intima durante la Grande Guerra". Dans Caffarena F., Murzilli N. (éds.), *In guerra con le parole. Il primo conflitto mondiale dalle testimonianze scritte alla memoria multimediale*. Trento: Fondazione Museo storico del Trentino, 55-64.
- Housiel Sylvie (2014). *Dire la guerre. Le discours épistolaire des combattants français de 14-18*. Limoges : Éditions Lambert-Lucas.
- Ide Nancy M., Sperberg-McQueen C. Michael (1995). "The TEI: History, Goals, and Future", *Computers and the Humanities* 29, 5-15.
- Jaffré Jean-Pierre, Brissaud Catherine (2006). « Homophonie et hétérographie, un point nodal de l'orthographe ». Dans Honvault-Ducrocq R. (éd.), *L'orthographe en questions*. Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre, 145-168.
- Klippi Carita (2013). "Letters from Gaston B. A prisoner's voice during the Great War". Dans van der Wal M. J., Rutten G. (éds.), *Touching the Past. Studies in the historical sociolinguistics of ego-documents*. Amsterdam: John Benjamins, 107-128.
- Klippi Carita (2017). « Pour une archéologie de l'idiolecte d'un poilu peu-lettré (1915-1918). L'historicité d'une langue maternelle ». Dans Roynette O., Siouffi G., Steuckardt A. (éds.), *La langue sous le feu. Mots, textes discours de la Grande Guerre*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 125-141.
- Klippi Carita (2018). « Comme le pigeon que l'on découpe pour l'exilé ». Stratégies d'écriture dans l'épistolaire d'un poilu peu-lettré face à l'événement ». Dans Steffen J., Thun H., Zaiser R. (éds.), *Classes populaires, scripturalité et histoire de la langue. Un bilan interdisciplinaire*. Kiel : Westensee-Verl, 99-140.

- Koch Peter, Österreicher Wulf (2001). "Gesprochene Sprache und geschriebene Sprache. Langage parlé et langage écrit". Dans Holtus G., Metzeltin M., Schmitt C. (éds.), *Lexikon der romanistischen Linguistik* 1/2, 584-627.
- Labov William (1976). *Sociolinguistique*. Paris : les Éditions de Minuit.
- Lardon Sabine, Thomine Marie-Claire (2009). *Grammaire du français de la Renaissance*. Paris : Classiques Garnier.
- Larousse (en ligne). *Dictionnaire Larousse de français*. URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue>
- Larrivée Pierre, Lefeuvre Florence (2017). « La subordination en français vernaculaire : présentation », *Langue française* 196, 5-12.
- Le Bellec Christel (2015). « La syntaxe des tranchées ». Dans Steuckardt A. (éd.), *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*. Uzès : Inclinaison, 79-90.
- Le Goffic Pierre (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- Le Goffic Pierre (2008). « *Que* complétif en français : essai d'analyse », *Langue française* 158, 53-68.
- Lefeuvre Florence, Rossi-Gensane Nathalie (2015). « Interrogation ». Dans Larrivée P., Lefeuvre F. (dir.), *Projet Fracov*. URL : <http://www.univ-paris3.fr/index-des-fiches-227311.kjsp?RH=1373703153287>
- Lefeuvre Florence, Rossi-Gensane Nathalie (2017). « Les interrogatives indirectes en discours informel oral », *Langue française* 196, 51-74.
- Lenci Alessandro, Nicola Labanca, Claudio Marazzini, Simonetta Montemagni (2016). "Voci della Grande Guerra: An Annotated Corpus of Italian Texts on World War I", *IJCoL Italian Journal of Computational Linguistics* 2, 101-108.
- Littré Émile (1873-74). *Dictionnaire de la langue française*. Paris : Lahure.
- Lodge Anthony R. (1997). *Le français. Histoire d'un dialecte devenu langue*. Paris : Fayard.

- Lodge Anthony R. (2013). "A Lady-in-waiting's Begging Letter to her Former Employer (Paris, mid-sixteenth century)". Dans van der Wal M. J., Rutten G. (éds.), *Touching the Past. Studies in the historical sociolinguistics of ego-documents*. Amsterdam: John Benjamins, 19-43.
- Lottin Alain (1979). *Chavatte, ouvrier lillois. Un contemporain de Louis XIV*. Paris : Flammarion.
- Lottin Alain (2010). « *Chronique mémorial des choses mémorables par Moy Pierre-Ignace Chavatte* » (1657-1693). *Le mémorial d'un humble tisserand lillois au Grand siècle*. Bruxelles : Commission royale d'histoire.
- Lucci Vincent, Millet Agnès (éds.) (1994). *L'orthographe de tous les jours. Enquête sur les pratiques orthographiques des Français*. Paris : Honoré Champion.
- Luxardo Giancarlo (2015). « Fréquences des colis et marmites : comment mesurer la languitude ? ». Dans Steuckardt A. (éd.), *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*. Uzès : Inclinaison, 113-123.
- Manesse Danièle, Cogis Danièle (2007). *Orthographe : à qui la faute ?*. Issy-les-Moulineaux : ESF éditeur.
- Maranesi Nicola (2018). "La Grande Guerra, i diari raccontano. Un progetto editoriale in collaborazione tra Archivio diaristico nazionale di Pieve Santo Stefano e Gruppo l'Espresso". Dans Caffarena F., Murzilli N. (éds.), *In guerra con le parole. Il primo conflitto mondiale dalle testimonianze scritte alla memoria multimediale*. Trento: Fondazione Museo storico del Trentino, 609-621.
- Mariot Nicolas (2017). *Histoire d'un sacrifice. Robert, Alice et la guerre (1914-1917)*. Paris : Éditions du Seuil.
- Martin du Gard Roger (1928). *La Gonfle : farce paysanne forte facétieuse, sur le sujet d'une vieille femme hydropique, d'un sacristain, d'un vétérinaire et d'une pompe à bestiaux*. Paris : Gallimard.
- Martineau France (1995-). *Corpus du français familier ancien*, Université d'Ottawa.

- Martineau France (2007a). « Pratiques d'écriture des peu-lettrés en québécois ancien : morphologie verbale ». Dans Larrivée P. (éd.), *Variation et stabilité du français. Des notions aux opérations. Mélanges de linguistique français offerts au professeur Jean-Marcel Léard par ses collègues et amis*. Louvain : Peeters, 201-220.
- Martineau France (2007b). "Variation in Canadian French Usage from the 18th to the 19th Century", *Multilingua. Journal of Cross-Cultural and Interlanguage Communication* 26, 203-227.
- Martineau France (2009). « À distance de Paris : usages linguistiques en France et en Nouvelle France à l'époque classique ». Dans Aquino-Weber D., Cotelli S., Kristol A. (éds.), *Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman. Enjeux et méthodologies*. Berne : Peter Lang, 221-242.
- Martineau France (2013). "Written Documents. What they tell us about linguistic usage". Dans van der Wal M. J., Rutten G. (éds.), *Touching the Past. Studies in the historical sociolinguistics of ego-documents*. Amsterdam: John Benjamins, 129-147.
- Martineau France (2018). « Les écrits des peu-lettrés dans leur contexte social : le journal de Charles Morin ». Dans Steffen J., Thun H., Zaiser R. (éds.), *Classes populaires, scripturalité et histoire de la langue. Un bilan interdisciplinaire*. Kiel : Westensee Verlag, 69-97.
- Martineau France, Bénéteau Marcel (2018 [2010]). *Incursion dans le Détroit. Jour Naille Commansé le 29. octobre 1765 pour Le voyage que je fais au Mis a Mis*. Laval : Presses de l'Université Laval.
- Martineau France, Dionne Jennifer (2008). « Morphologie du nombre dans les échanges épistolaires d'une famille ouvrière de Montréal au XIX^e siècle ». Dans Desrochers A., Martineau F., Morin Y. C. (éds.), *Orthographe française. Évolution et pratiques*. Ottawa : David, 229-257.
- Maza-Pushpam Fernande (1992). *Les régionalismes de Mariac. Regard sur le français parlé à Pont-de-Fromentières, Ardèche*. Grenoble : Université Stendhal.
- Meillet Antoine (1929). « La grammaire des fautes par M. Henri Frei [compte rendu] », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* 30, 145-149.
- Ménard Philippe (1988 [1973]). *Syntaxe de l'ancien français*. Bordeaux : Bière.

- Milroy James (2007). "The Ideology of the Standard Language". Dans Llamas C., Mullany L., Stockwell P. (éds.), *The Routledge Companion to Sociolinguistics*. London: Routledge, 133-139.
- Moignet Gérard (1973 [1959]). *Les signes de l'exception dans l'histoire du français*. Genève : Droz.
- Moignet Gérard (1988 [1973]). *Grammaire de l'ancien français*. Paris : Éditions Klincksieck.
- Molinier Christian (1996). « Construction en "c'est" : une classification générale », *Cahiers de grammaire* 21, 75-94.
- Moreton Emma (2016). *The Emigrant Letter Digitised: Markup and analysis*. Thèse de doctorat soutenue à l'Université de Birmingham sous la direction de Michael Toolan et Paul Thompson.
- Moreton Emma, O'Leary Niall, O'Sullivan Patrick (2014). "Visualising the Emigrant Letter", *Revue Européenne des Migrations Internationales* 30 (3-4), 49-69.
- Moreux Bernard (2001). « Un aspect de la culture des peu-lettrés : la lettre familiale populaire ». Dans Poueyto J.-L. (éd.), *Illetrismes et culture*. Paris : L'Harmattan, 117-129.
- Mortureux Marie-Françoise (2013). *La lexicologie entre langue et discours*. Paris : Armand Colin.
- Muller Charles (1969). « La statistique lexicale », *Langue française* 2, 30-43.
- Muller Charles (1977). *Principes et méthodes de statistique lexicale*. Paris : Hachette.
- Muller Claude (2008). « Valeurs communes et valeurs particulières des formes *qu-* en français », *Langue française* 158, 13-28.
- Muller Claude (2013). « *Que* entre conjonction et pronom clitique en français ». Dans Jacob D., Ploog K. (éds.), *Autour de que – El entorno de que*. Berne : Peter Lang, 113-137.
- Narjoux Cécile (2018). *Le Grevisse de l'étudiant. Grammaire graduelle du français*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- Nazarenko Adeline (2000). *La cause et son expression en français*. Paris : Ophrys.

- Nouvel Damien, Ehrmann Maud, Rosset Sophie (2015). *Les entités nommées pour le traitement automatique des langues*. Paris : ISTE éditions.
- O'Leary Niall, Moreton Emma (2017). "The Migrant Letter Digitised: Visualising Metadata", *Journal of Cultural Analytics*. DOI : 10.22148/16.013. URL : <http://culturalanalytics.org/2017/03/the-migrant-letter-digitised-visualising-metadata>
- Pellat Jean-Christophe (1998). « Les mots graphiques dans des manuscrits et des imprimés du XVII^e siècle », *Langue Française* 119, 88-104.
- Pellat Jean-Christophe (2015). « Les graphies des Poilus, loin des canons orthographiques ». Dans Steuckardt A. (éd.), *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*. Uzès : Inclinaison, 67-77.
- Petrucci Armando (2008). *Scrivere lettere. Una storia plurimillennaria*. Bari: Laterza.
- Pincemin Bénédicte, Heiden Serge (2008). « Qu'est-ce que la textométrie ? Présentation », *Site du projet Textométrie*. URL : <http://textometrie.ens-lyon.fr/spip.php?rubrique80>
- Poudat Céline, Landragin Frédéric (2017). *Explorer un corpus textuel*. Louvain-la-Neuve : De Boek Supérieur.
- Praxiling - UMR 5267 (2019). *Corpus 14* [Corpus]. ORTOLANG (Open Resources and TOols for LANGuage) - www.ortolang.fr, <https://hdl.handle.net/11403/corpus14>.
- Prein August (1921). *Syntaktisches aus französischen Soldatenbriefen*. Giessen: Im Selbstverlag des Romanischen Seminars.
- Ramat Paolo (2016). « What's in a Word? », *SKASE Journal of theoretical linguistics* 13/2, 107-119.
- Renzi Lorenzo (2016). "Lettere di soldati della Grande Guerra in Francia, Italia e Romania", *Quaderni della Casa Romana di Venezia* XI, 19-37.
- Renzi Lorenzo (2017). "Philologica Militaria. In margine alle "Lettere dei Prigionieri di guerra" di Spitzer nella nuova edizione del 2016", *Linguistica e Filologia* 37, 7-52.

- Renzi Lorenzo (2018). "Lettere di soldati della Grande Guerra in Francia, Italia e Romania". Dans Antonelli R., Glessgen M., Videsott P. (éds.), *Atti del XXVIII Congresso internazionale di linguistica e filologia romanza (Roma, 18-23 luglio 2016)*. Strasbourg: Éditions de linguistique et de philologie ELiPhi, 1615-1626.
- Rey Alain (1972). « Usages, jugements et prescriptions linguistiques », *Langue française* 16, 4-28.
- Rey Alain, Duval Frédéric, Siouffi Gilles (2011 [2007]). *Mille ans de langue française, histoire d'une passion*. Paris : Éditions Perrin, 2 vol.
- Rey-Debove Josette, Rey Alain (éds.) (2016). *Le Petit Robert de la langue française*. Paris : Le Robert.
- Rézeau Pierre (2018a). *Les mots des Poilus dans leurs correspondances et leurs carnets*. Strasbourg : Éditions de linguistique et de philologie ELiPhi.
- Rézeau Pierre (2018b). « Autour du Poilu tel qu'il se parle (Esnault 1919). Lettres d'Alexandre Arnoux, de Charles Bruneau et de Marcel Cohen à Gaston Esnault », *Revue de linguistique romane* 82, 463-516.
- Richelet Pierre (1680). *Dictionnaire françois : contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise*. Genève : J.-H. Winderhold.
- Riegel Martin, Pellat Jean-Christophe, Rioul René (2016 [1994]). *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses universitaires de France.
- Rivière Nicole (1990). « Le participe passé est-il verbe ou adjectif ? », *Travaux de Linguistique et de Philologie* 28, 131-169.
- Roche Daniel (1982). *Journal de ma vie. Jacques-Louis Ménétra Compagnon vitrier au XVIII^e siècle. Préface de Robert Darnton*. Paris : Albin Michel.
- Ros-Dupont Michelle (1995). « La segmentation non normée dans l'écrit de l'enfant de CE 1 : erreur ou étape obligée de l'apprentissage ? », *Liaisons-HESO* 25-26, 97-117.
- Roubaud Marie-Noëlle (2000). *Les constructions pseudo-clivées en français contemporain*. Paris : Honoré Champion.
- Rouquier Magali (2002). « Les constructions liées : c'est une saine occupation que l'horticulture », *Bulletin de la Société Linguistique de Paris* 97/1, 153-186.

- Rouquier Magali (2014). *L'émergence des constructions clivées, pseudo-clivées et liées en français*. Paris : Classiques Garnier.
- Roynette Odile (2010). *Les mots des tranchées. L'invention d'une langue de guerre 1914-1919*. Paris : Armand Colin.
- Roynette Odile, Siouffi Gilles, Smadja Stéphanie, Steuckardt Agnès (2013). « Langue écrite et langue parlée pendant la Première Guerre mondiale : enjeux et perspectives », *Romanistisches Jahrbuch* 64, 106-126.
- Roynette Odile, Siouffi Gilles, Steuckardt Agnès (éds.) (2017a). *La langue sous le feu. Mots, textes discours de la Grande Guerre*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Roynette Odile, Siouffi Gilles, Steuckardt Agnès (2017b). « Introduction. La guerre, ce laboratoire langagier ». Dans Roynette O., Siouffi G., Steuckardt A. (éds.), *La langue sous le feu. Mots, textes discours de la Grande Guerre*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 9-27.
- Rutten Gijsbert, van der Wal M. J. (2014). *Letters as Loot. A sociolinguistic approach to seventeenth and eighteenth-century Dutch*. Amsterdam: John Benjamins.
- Sabio Frédéric (2000). « Les difficultés de la notion de *mot* : l'exemple des liaisons graphiques dans les textes d'enfants », *Linx* 42.
URL : <https://journals.openedition.org/linx/830>
- Sablayrolles Jean-François (2010). « Archaïsme : un concept mal défini et des utilisations littéraires contrastées ». Dans Himy-Piéri L., Macé S. (éds.), *Stylistique de l'Archaïsme. Colloque de Cerisy*. Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, 43- 65.
- Sainéan Lazare (2006 [1915]). *L'argot des tranchées d'après les lettres de Poilus et les journaux du Front*. Paris : Manucius.
- Sauvageot Aurélien (1962). *Français écrit, français parlé*. Paris : Larousse.
- Schlieben-Lange Brigitte (1998). « Les hypercorrectismes de la scripturalité », *Cahiers de Linguistique Française* 20, 255-273.

- Schmid Helmut (1994). "Probabilistic Part-of-speech Tagging Using Decision Trees", *Proceedings of the International Conference on New Methods in Language Processing*, Manchester.
- Schmid Helmut (1995). *Treetagger, a Language Independent Part-of-speech Tagger*, Institut Für Maschinelle Sprachverarbeitung, Universität Stuttgart, 43.
- Seguin Jean-Pierre (1972). *La langue française au XVIII^e siècle*. Paris : Bordas.
- Seguin Jean-Pierre (1985). « Le *Journal de ma vie* de J. L. Ménétra : une syntaxe populaire ? ». Dans *Mélanges de langue et de littérature française offerts à Pierre Larthomas*. Paris : École Normales Supérieure de Jeunes Filles, 437-450.
- Seguin Jean-Pierre (1992). « L'ordre des mots dans le *Journal* de J.-L. Ménétra ». Dans GEHLF - Groupe d'étude en histoire de la langue française -, *Grammaire des fautes et français non conventionnel*. Paris : Presses de l'École normales supérieure, 29-37.
- Seguin Jean-Pierre (1998a). « Cohésion et subordination à la fin du XVII^e siècle ». Dans Baudry J., Caron P. (éds.), *Problèmes de cohésion syntaxique de 1550 à 1720*. Limoges : Presses universitaires de Limoges, 99-114.
- Seguin Jean-Pierre (1998b). « Les incertitudes du mot graphique au XVIII^e siècle », *Langue Française* 119, 105-124.
- Siouffi Gilles (2011). « Les variantes ont-elles une normativité ? ». Dans Bertrand O., Schaeffner I. (éds.), *Variétés, variations et formes du français*. Paris : Presses de l'École Polytechnique, 13-31.
- Siouffi Gilles (2015). « Système, norme, usage. Réflexions à partir de Coseriu et propositions pédagogiques », *L'Information grammaticale* 146, 49-54.
- Siouffi Gilles, Steuckardt Agnès (2001). « Présentation ». Dans Siouffi G., Steuckardt A. (éds.), *La norme lexicale*. Montpellier : Presses de l'université de Montpellier III, 5-14.
- Siouffi Gilles, Steuckardt Agnès (éds.) (2007a). *Les linguistes et la norme*. Berne : Peter Lang.
- Siouffi Gilles, Steuckardt Agnès (2007b). « Présentation ». Dans Siouffi G., Steuckardt A. (éds.), *Les linguistes et la norme*. Berne : Peter Lang, VII-XXIII.

- Spitzer Leo (1976 [1921]). *Lettere di prigionieri di guerra italiani 1915-1918*. Torino: Bollati Boringhieri.
- Stadler Peter, Illetschko Marcel, Seifert Sabine (2016). "Towards a Model for Encoding Correspondence in the TEI: Developing and Implementing <correspDesc>", *Journal of the Text Encoding Initiative* 9. DOI : 10.4000/jtei.1433
- Stark Elisabeth (2014). « Réanalyses dans la graphie : "l'écrit spontané" dans les SMS et le statut des pronoms clitiques du français contemporain », *Langages* 196, 131-148.
- Stark Elisabeth (2015). « De l'oral dans l'écrit » ? – Le profil variationnel des SMS (textos) et leur valeur pour la recherche linguistique ». Dans Jeppesen Kragh K., Lindschouw J. (éds.), *Les variations diasystématiques et leurs interdépendances dans les langues romanes. Actes du Colloque DIA II à Copenhague (12-19 novembre 2012)*. Strasbourg : Éditions de Linguistique et de Philologie ELiPhi, 395-405.
- Steffen Joachim (2018). « Les lettres de Poilu et leurs prédécesseurs : l'ars dictaminis populaire en France dans la diachronie ». Dans Steffen J., Thun H., Zaiser R. (éds.), *Classes populaires, scripturalité et histoire de la langue. Un bilan interdisciplinaire*. Kiel : Westensee Verlag, 171-195.
- Steuckardt Agnès (2014). « De l'écrit vers la parole. Enquête sur les correspondances peu lettrées de la Grande Guerre ». Dans Neveu F., Blumenthal P., Hriba L. et alii (éds.), *Actes du 4^e Congrès Mondial de Linguistique Française*. SHS Web of Conferences 8, 353-364. DOI : 10.1051/shsconf/20140801159.
- Steuckardt Agnès (éd.) (2015a). *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*. Uzès : Inclinaison.
- Steuckardt Agnès (2015b). « Introduction ». Dans Steuckardt A. (éd.), *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*. Uzès : Inclinaison, 9-17.
- Steuckardt Agnès (2015c). « Sans point ni virgule ». Dans Steuckardt A. (éd.), *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*. Uzès : Inclinaison, 91-100.
- Steuckardt Agnès (2017). « La ponctuation choisie des peu lettrés, d'après « Corpus 14 », *Linx* 75, 145-160.

Steuckardt Agnès (2018). « Les corpus peu lettrés de la Grande Guerre en linguistique française : de la grammaire à la textométrie ». Dans Steffen J., Thun H., Zaiser R. (éds.), *Classes populaires, scripturalité et histoire de la langue. Un bilan interdisciplinaire*. Kiel : Westensee Verlag, 25-47.

Steuckardt Agnès (2019). « Hors-normes et norme dans des écrits peu-lettrés anciens ». Dans Steuckardt A., Collette K. (éds.), *Écrits hors-normes*. Sherbrooke : Les Éditions de l'Université de Sherbrooke, 28-40. DOI : 10.17118/11143/15583

Steuckardt Agnès, Dal Bo Beatrice (2018). « Avoir été ou être allé ? Évolution d'une concurrence, d'après des corpus lettrés et peu lettrés ». Dans Blumenthal P., Vigier D. (éds.), *Études diachroniques du français et perspectives sociétales*. Berne : Peter Lang, 295-314.

Steuckardt Agnès, Géa Jean-Michel, Fonvielle Stéphanie (2017). « La rencontre de l'écrit. Langue nationale et substrat dialectal dans les correspondances peu-lettrées de la Grande Guerre ». Dans Roynette O., Siouffi G., Steuckardt A. (éds.), *La langue sous le feu. Mots, textes discours de la Grande Guerre*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 99-110.

Steuckardt Agnès, Große Sybille (2019). *La pression des normes dans les écrits peu lettrés. Le cas de correspondances ordinaires de la Première Guerre mondiale*. Communication orale, XXIX^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes (CILPR), 1-6 juillet 2019, Université de Copenhague.

Steuckardt Agnès, Große Sybille, Dal Bo Beatrice, Sowada Lena (à paraître). « Le rituel et l'individuel dans les pratiques d'écriture. L'exemple des formules de clôture dans des correspondances peu lettrées de la Grande Guerre ».

Surcouf Christian (2018). « "tu me di que je ne connai pas le cri ture ébien çi chaque foi que tu écri je le connai" - Analyse des graphies des formes verbales dans la correspondance des Poilu du Corpus14 ». Dans Neveu F., Harmegnies B., Hriba L., Prévost S. (éds.), *Actes du 6^e Congrès Mondial de Linguistique Française*. SHS Web of Conferences 46.

DOI : 10.1051/shsconf/20184606001

TaDiRAH (2014) -*Taxonomy of Digital Research Activities in the Humanities*. URL: <http://tadirah.dariah.eu/vocab/index.php>

Tallet Christine (2016). « Enseignement et apprentissage des homophones grammaticaux du CE2 à la 6e : bilan et perspectives », *Pratiques* 169-170.

URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/3011>

TEI Consortium (2019). *TEI P5: Guidelines for Electronic Text Encoding and Interchange*. Version 3.6.0. Last updated on 16th July 2019. URL: <https://www.tei-c.org/release/doc/tei-p5-doc/en/html/index.html>

Terracini Benvenuto (1957). *Conflitti di lingue e di cultura*. Venezia: Neri Pozza.

Thébaud Françoise (2013). *Les femmes au temps de la guerre de 14*. Paris : Éditions Payot & Rivages.

Thun Harald (2011). "Die diachrone Erforschung der français régionaux auf der Grundlage des Corpus Historique du Substandard Français". Dans Schlaak C., Busse L. (éds.), *Sprachkontakte, Sprachvariation und Sprachwandel. Festschrift für Thomas Stehl zum 60. Geburtstag*. Tübingen: Gunter Narr Verlag, 359-394.

Thun Harald (2018). « Nouvelles perspectives pour une vieille discipline. Le Corpus Historique du Substandard Français (1789-1918) et l'histoire de la langue française ». Dans Steffen J., Thun H., Zaiser R. (éds.), *Classes populaires, scripturalité et histoire de la langue. Un bilan interdisciplinaire*. Kiel : Westensee Verlag, 641-720.

Vicari Stefano (2012). « L'éthos "poilu" dans les lettres des soldats de la Grande Guerre : hétérogénéités énonciatives et stratégies discursives ». Dans Neveu F., Muni Toke V., Blumenthal P. *et alii* (éds.), *Actes du 3^e Congrès Mondial de Linguistique Française*. SHS Web of Conferences 1, 681-693.

DOI : [10.1051/shsconf/20120100149](https://doi.org/10.1051/shsconf/20120100149)

Vicari Stefano (2014). « *Vous allez me dire que ma lettre n'est pas encourageante. Que voulez-vous, je suis franc et j'ai tenu à vous dire tout cela...* Ou comment les poilus réduisent la « distance » dans leurs lettres ». Dans Neveu F., Blumenthal P., Hriba L. *et alii* (éds.), *Actes du 4^e Congrès Mondial de Linguistique Française*. SHS Web of Conferences 8, 2197-2211. DOI : [10.1051/shsconf/20140801296](https://doi.org/10.1051/shsconf/20140801296)

Vicari Stefano (2017). « Expression de l'implication émotive et argumentation. Le cas des lettres des poilus », *Lingue e Linguaggi* 21, 257-274. DOI : [10.1285/i22390359v21p257](https://doi.org/10.1285/i22390359v21p257)

Vicari Stefano (2018). « Rituels épistolaires dans les lettres des poilus peu et moins lettrés. Une analyse contrastive ». Dans Neveu F., Harmegnies B., Hriba L., Prévost S. (éds.), *Actes du 6^e Congrès Mondial de Linguistique Française*. SHS Web of Conferences 46.

DOI : 10.1051/shsconf/20184606009

Vidal-Naquet Clémentine (2014). *Correspondances conjugales 1914-1918. Dans l'intimité de la Grande Guerre*. Paris : Éditions Robert Laffont.

Wagner Robert Léon, Pinchon Jacqueline (1991 [1962]). *Grammaire du Français classique et moderne*. Paris : Hachette.

Wilkinson Mark D., Dumontier M., Aalbersberg IJsbrand Jan *et alii* (2016). "The FAIR Guiding Principles for Scientific Data Management and Stewardship", *Scientific Data* 3: 160018. DOI : 10.1038/sdata.2016.18

Wilmet Marc (2007 [1997]). *Grammaire critique du français (4^e édition)*. Bruxelles : De Boeck Duculot.

Wilmet Marc (2010 [1997]). *Grammaire critique du français (5^e édition)*. Bruxelles : De Boeck Duculot.

Wionet Chantal (2015). « Styles de l'écrit intime ». Dans Steuckardt A. (éd.), *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*. Uzès : Inclinaison, 181-191.

Zumthor Paul (1967). « Introduction aux problèmes de l'archaïsme », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises* 19, 11-26.

Revue

Faits de langues 28 (2007). « Coordination et subordination : typologie et modélisation », sous la direction d'Isabelle Bril et Georges Rebuschi.

Langage 190 (2013). « Subordonnants et subordination : frontières, chevauchements et cas limites », sous la direction d'Annie Bertin, Hava Bat-Zeev Shyldkrot et Olivier Soutet.

Langue Française 119 (1998). « Segments graphiques du français. Pratiques et normalisation dans l'histoire », sous la direction de Nelly Andrieux-Reix et Simone Monsonégo.

Annexes

Annexe 1. Tableau des corpus de travail de chaque étude

| | Corpus de travail |
|---|--|
| Chapitre III : Étude de la sous-segmentation des pronoms clitiques de 1 ^{re} et 2 ^e personne | - <i>Corpus Arcis-Fabre</i> : correspondances de Victoria et Félicien Arcis, Marie et Pierre Fabre (214 269 mots). |
| Chapitre IV : Étude des usages du morphème <i>que</i> | - <i>Corpus échantillon Arcis-Fabre</i> : échantillon des correspondances de Victoria et Félicien Arcis, Marie et Pierre Fabre (7 487 mots). - <i>Corpus échantillon autres scripteurs</i> : une lettre de 28 autres scripteurs de <i>Corpus 14</i> (6 891 mots). |

Annexe 2. Tableau des sources du *corpus Arcis-Fabre*

| Origine | Localisation | Cote | Description des fonds par les Archives |
|---------------------------------------|--------------|------------------|--|
| Archives départementales de l'Hérault | Montpellier | 17 PRI 1 | Fonds des familles Fabre et Viste : correspondance active de Marie Fabre, du moulin de Vergouniac (Le Soulié), adressée à son époux, Pierre Fabre, soldat au 58 ^e régiment d'infanterie (58 ^e RI) (29 août 1914 – 31 décembre 1915). |
| Archives départementales de l'Hérault | Montpellier | 17 PRI 2 | Fonds des familles Fabre et Viste : correspondance active de Pierre Fabre, soldat au 58 ^e régiment d'infanterie (58 ^e RI), adressée à son épouse, Marie Fabre, du moulin de Vergouniac (Le Soulié), et à sa nièce, Élise Viste (15 août 1914 – 17 juillet 1915). |
| Archives départementales de l'Ardèche | Privas | 153 J 1 02-05 | Correspondance de Victoria et Félicien Arcis et quelques courriers de la famille. – 1914-1917. |

Annexe 3. Grille typologique des erreurs d'orthographe de Nina Catach *et al.* (2016 [1980])

| Catégories d'erreurs | Remarques | Exemples |
|---|---|--|
| Erreurs extragraphiques | | |
| 0. Erreurs à dominante calligraphique | Ajout ou absence de jambages, etc. | * mid (nid) |
| 0. bis. Reconnaissance et coupure des mots | Peut se retrouver dans toutes les catégories suivantes | * le lévier (l'évier) |
| 1. ERREURS A DOMINANTE EXTRAGRAPHIQUE (en particulier phonétiques) - enrichit la grille des principales oppositions des phonèmes | - Omission et adjonction de phonèmes - Confusion de consonnes - Confusion de voyelles | * maintenant (maintenant) * suchoter (chuchoter) * moner (mener) |
| Erreurs graphiques proprement dites | | |
| 2. ERREURS A DOMINANTE PHONOGRAMMIQUE (règles fondamentales de transcription et de position) - enrichit la grille en se fondant sur les archigraphèmes | - Altérant la valeur phonique - N'altérant pas la valeur phonique | * merite (mérite) * briler (briller) * recu (reçu) *binètte (binette) *pingoin (pingouin) * guorille (gorille) |
| 3. ERREURS A DOMINANTE MORPHOGRAMMIQUE - enrichit la grille en se fondant sur les principaux morphogrammes et les principales catégories d'accords <i>a. Morphogrammes grammaticaux</i> <i>b. Morphogrammes lexicaux</i> | - Confusion de nature, de genre, de nombre, de formes verbales ... - Omission ou adjonction erronée d'accords étroits - Omission ou adjonction erronée d'accords larges - Marques du radical - Marques préf./suffixes | * chevaus (chevaux) * les rue (les rues) * ceux qu'ils ont vu (vus) * canart (canard) * anterrement (enterrement) * annui (ennui) |
| 4. ERREURS A DOMINANTE LOGOGRAMMIQUE | - Logogrammes lexicaux - Logogrammes grammaticaux | * j'ai pris du vain (vin) * ils ce sont dit (se) |
| 5. ERREURS A DOMINANTE IDEOGRAMMIQUE | - Majuscules - Ponctuation - Apostrophe - Trait d'union | * l'état (l'État) * et, lui (et lui) * létat (l'État) * sous-terre (sous terre) |
| 6. ERREURS A DOMINANTE NON FONCTIONNELLE | - lettres étymologiques - consonnes simples ou doubles non fonctionnelles | * rume (rhume) *boursoffler (boursoffler) |

Annexe 4. Grille typologique des erreurs d'orthographe de Marie-Noëlle Roubaud

| | |
|---|---|
| <p>1. Erreurs de ponctuation et de majuscule - oubli du point ou de la majuscule - oubli des marques du discours direct</p> | <p>Il entra. il prit (Il prit) Il dit ne viens pas (Il dit : « Ne viens pas. »)</p> |
| <p>2. Erreurs portant sur la segmentation graphique a. absente b. abusive c. ajout d'une consonne de liaison</p> | <p>boitalètre (boîte à lettres) retour né (retourné) les savions (les avions)</p> |
| <p>3. Erreurs de type phonographique a. oubli de lettres b. confusions de sons c. erreurs sur la valeur de la lettre G</p> | <p>socier (sorcier) gamarade (camarade) gerre (guerre)</p> |
| <p>4. Erreurs de type lexical a. les lettres muettes - les lettres de dérivation absente fautive - les lettres non fonctionnelles b. Mauvaise sélection de graphèmes - le redoublement de consonne - les lettres étymologiques - la concurrence des graphèmes</p> | <p>un toi (toit) un canart (canard) alor (alors) arive (arrive) rume (rhume) la flaiche (flèche)</p> |
| <p>5. Erreurs de type grammatical a. dans le groupe nominal - accord de nombre mal réalisé non réalisé - accord de genre mal réalisé non réalisé b. dans le groupe verbal accord sujet - verbe mal réalisé non réalisé accord participe passé ou adjectif attribut</p> | <p>des cloux (des clous) les petit chats (petits) le jolie garçon (joli) la joli fille (jolie) ils chantes ils chante ceux qu'ils ont vu, ils sont joli</p> |
| <p>6. Les logogrammes a. grammaticaux b. lexicaux</p> | <p>à/a, on/ont, ces/ses, ce/se pin/pain</p> |

Annexe 5. Liste des occurrences du morphème *que* dans le *corpus échantillon Arcis-Fabre* et le *corpus échantillon autres scripteurs*

1. Que conjonction
 - 1.1. Que introducteur simple de propositions subordonnées complétives
 - 1.1.1. Corpus échantillon Arcis-Fabre
 - 1.1.2. Corpus échantillon autres scripteurs
 - 1.2. Que subordonnant générique
 - 1.2.1. Corpus échantillon Arcis-Fabre
 - 1.2.2. Corpus échantillon autres scripteurs
 - 1.3. Que dans des locutions conjonctives
 - 1.3.1. Corpus échantillon Arcis-Fabre
 - 1.3.2. Corpus échantillon autres scripteurs
 - 1.4. Que dans des systèmes corrélatifs
 - 1.4.1. Corpus échantillon Arcis-Fabre
 - 1.4.2. Corpus échantillon autres scripteurs
 - 1.5. Que introducteur de propositions indépendantes
 - 1.5.1. Corpus échantillon Arcis-Fabre
 - 1.5.2. Corpus échantillon autres scripteurs
2. Que pronom
 - 2.1. Que pronom relatif
 - 2.1.1. Corpus échantillon Arcis-Fabre
 - 2.1.2. Corpus échantillon autres scripteurs
 - 2.2. Que pronom interrogatif
 - 2.2.1. Corpus échantillon Arcis-Fabre
 - 2.2.2. Corpus échantillon autres scripteurs
3. Que adverbe
 - 3.1. Que adverbe exclamatif
 - 3.1.1. Corpus échantillon Arcis-Fabre
 - 3.1.2. Corpus échantillon autres scripteurs
 - 3.2. Que exceptif
 - 3.2.1. Corpus échantillon Arcis-Fabre
 - 3.2.2. Corpus échantillon autres scripteurs
4. Que dans la métathèse quant à/tant que
 - 4.1. Corpus échantillon Arcis-Fabre
 - 4.2. Corpus échantillon autres scripteurs
5. Que dans le clivage et les tours voisins
 - 5.1. Phrases clivées
 - 5.1.1. Corpus échantillon Arcis-Fabre
 - 5.1.2. Corpus échantillon autres scripteurs
 - 5.2. Phrases pseudo-clivées
 - 5.2.1. Corpus échantillon Arcis-Fabre
 - 5.2.2. Corpus échantillon autres scripteurs
 - 5.3. Phrases employant des présentatifs
 - 5.3.1. Corpus échantillon Arcis-Fabre
 - 5.3.2. Corpus échantillon autres scripteurs
- 5.4. Interrogatives indirectes partielles non standard
 - 5.4.1. Corpus échantillon Arcis-Fabre
 - 5.4.2. Corpus échantillon autres scripteurs
6. Cas indécidables

1. *Que* conjonction

1.1. *Que* introducteur simple de propositions subordonnées complétives

1.1.1. *Corpus échantillon Arcis-Fabre*

nous avons reçu ta carte nous disant **que** tu etait blésé (marie-1-140829)

jai dit dessuite **que** ou que tu sois je voulez venir te voir (marie-1-140829)

elle me disent **que** dans l'état ou je me trouve le voyage me ferait mal (marie-1-140829)

je ne fesai que prier Dieu **qu'**il est la bonter de técarter du dangér (marie-1-140829)

et faire que prier **que** le bon Dieu ~~qu'il~~ améliore tout les jours tes souffrance (marie-1-140829)

quoique tu me dise **que** tu ne souffre pas trop (marie-1-140829)

je comprend bien **que** si **que** tu souffre (marie-1-140829)

si le bon Dieu veut **que** l'on te soigne ta bléssure (marie-1-140829)

il faut se résigné a tout et être bien conten **que** tu es la vie sois en vie (marie-1-140829)

sa fait **que** tout le monde est occupé (marie-1-151231)

il me semble t'avoir dit **que** hier nous avons eu ta letre daté du 27 (marie-1-151231)

tu peu croire **que** qu'ant je peu avec petit chéri dans les bras qui souri lire un l'etre de son cher Papanou c'est quelque chose pour celle qui se dit ton epouse bien aimé (marie-1-151231)

tu me dira chéri **que** cette consolation tu ne la pas (marie-1-151231)

demandons au bon Dieu **que** se jour arrive (marie-1-151231)

tu me dis sur ta l'etre de hier au soir **que** tu naurait jamais cru **que** nous restion si longtemp séparé (marie-1-151231)

nous aurions jamais cru **que** cette mauditte guerre dure si longtemps (marie-1-151231)

ce cerait bien pénible au oui car surement **que** le bon Dieu a ~~surement~~ voulu nous le doner (marie-1-151231)

tu peu croire chéri **que** je le prend encore mieu avec patience (marie-1-151231)

tu peu croire **que** je les et souvent tous les deux (marie-1-151231)

surement **que** elle nous fera avoir le bonheur de nous revoir (marie-1-151231)

tu me dit **que** s'est le docteur qui vous a demandé (marie-1-151231)

surement **que** sil vous a demandé (marie-1-151231)

il doit voir **que** vous en avez besoin (marie-1-151231)

tu me dis aussi **que** tu veux etre expédier ici ou a la frontiere (marie-1-151231)

surement **que** tu le dis come tu dirai autre chose car au sur **que** le bon Dieu ne ten demande pas d'avantage (marie-1-151231)

tu me le disait sur une de tes l'etre **que** tu aimé mieu le faire toi que notre très cher enfant (marie-1-151231)

nous aimerons bien mieu **que** se soit fait que non pas a faire (marie-1-151231)

a te dire une chose que tu va me dire **que** je suis un peu parti (marie-1-151231)

je rêve **que** cest home est un mauvais sugé **qu'**il ne veut pas entendre parlé de messe **et que** toi tu fait come lui (marie-1-151231)

jais songé **qu'**il tavait pri l'argent (marie-1-151231)

il me semble **que** s'ait vrai vrai. (marie-1-151231)

Maman a trouvé Germaine elle y a dit **que** jy aille se soir (marie-1-140829)

probablement **qu'**il ira de nouveau sur le fron. (marie-1-151231)

surement **que** mon cour se *levait[?]* (marie-1-151231)

tous ce que je te demande [**c'est**] **que** tu me tienne au courant (marie-1-140829)

ce qu'il y a de plus mauvez [**c'est**] **que** tu ne puisse pas avoir (marie-1-151231)

et toujours bon espoir **que** l'on ce reverra (pierre-1-140815)

je crois **que** j'enplois bien mon temps (pierre-1-14.09.05)

je crois **qu'**ils en aurront pas besoin (pierre-1-14.09.05)

qui nous ont dit **qu'**ils avaient foutu une bonne pile a ces Albauches (pierre-1-14.09.05)

je l'ai dit chère Epouse **que** j'avais un os un peu touché (pierre-1-140917)

je doute bien **qu'**ils soient prisonnier ou morts (pierre-1-140917)

je sais **qu'**aux heures du travail tu ne pourras pas m'écrire (pierre-1-150712)

le soir je crois **que** tu auras plus tôt besoin de lit que de porteplume. (pierre-1-150712)

que je ne crois pas **que** cela me nuise a rien. (pierre-1-150712)

comme quoi je suis cultivateur et **que** vous auriez besoin de moi (pierre-1-150712)

Tu me dis **que** tu veux m'envoyer un petit colis (pierre-1-150712)

ne crois pas **que** je souffre avec l'argent (pierre-1-150712)

il faut **que** j'achette une paire de bottines (pierre-1-150712)

je crois **qu'**il va falloir ce nourrir (pierre-1-150712)

Toujours bonne santé et desire **que** ma presente vous trouve de même (pierre-1-150713)

j'espère **que** tu va être comme moi (pierre-1-150717)

tu demanderas au Maire **qu'**il te fasse comme pour Clédel (pierre-1-150717)

le temps me durait beaucoup **que** tu m'écrive (victoria-1-140807)

tu peut croire cher Felicien **que** tu me fait un grand vide (victoria-1-140807)

espérons **que** tout cela passera bientôt (victoria-1-140807)

il faut **que** je te dise (victoria-1-140807)

il faut bien **que** je me débrouille (victoria-1-140807)

je desire **que** tu en soit de même (victoria-1-140807)

il s'agit **que** tu sois commode pour le recevoir (victoria-1-140809)

tu peut croire chère Felicien **que** cette semaine ma parue un siècle (victoria-1-140809)

je comprend bien **que** le temps te dure (victoria-1-140812)

je souhaite **que** tu reste toujours la, (victoria-1-140812)

tu sais **que** ca fait mal (victoria-1-140812)

tu peut croire **que** mes parents ont beaucoup d'amities (victoria-1-140812)

Ca me fait plaisir **que** tu soit avec le (victoria-1-140812)

oui tu à bien raison de pensér **que** le temps me dure (victoria-1-170403)

Tu me dit **que** tu m'écrit d'un jour de repos, (victoria-1-170403)

je ne voudrais pas **que** les permissions soit suspendue, (victoria-1-170403)

tu sait **qu'**il commence à donner des coups de pieds de plus en plus forts (victoria-1-170403)

je desire de grand coeur **qu'**il en soit de même (victoria-1-170403)

je désire de tout coeur **que** ma lettre te trouve comme elle me quitte. (victoria-1-170411)

tu peut croire mon petit mari **que** je voudrais **que** ce soit bien vrai, mais je sait **que** tu ne veut pas me faire faire du mauvais sang (victoria-1-170411)

alors me dit tu bien la véritée, ne me trompe pas, car tu sait **que** j ai bien confiance en toi. (victoria-1-170411)

Aujourd' hui le temps et bien beaux, mais je voit **qu'**il en ai pas de même la ou tu est (victoria-1-170411)

c'est de grand coeur mon cher petit mari que je désire **que** ma lettre te trouve comme elle me quitte. (victoria-1-170412)

car tu sait **que** je te laisse gouvernée pour cela (victoria-1-170412)

tu sait **que** quand même je ne soit pas maigre je n'ai pas la flême (victoria-1-170412)

ce qui m'ennuie **c'est que** tu doit avoir besoin d'ar-gent (victoria-1-170403)

Mes parents t'écriront cette semaine, tu peut croire **que** mes parents ont beaucoup d'amities tu peut croire **qui** t'aime (victoria-1-140812)

je te dirais **que** je suis toujours en bonne santè et désire **que** vous en soyez tous de même, (felicien-1-140822)

je te dirais **que** je suis toujours à Avignon, je te dirais **que** Vigne est parti mercredi felicien-1-140822)

j'ai écrit à la mère et à Casside mais elle ne m'on pas fait réponse tu leur dira **qu'**elle m'écrive (felicien-1-140822)

aprèsant il faudrait **que** tu [...] (felicien-1-140822)

tu peu croire **que**le temp me dure d'être auprès de toi (felicien-1-140822)

tu peu croire **que** je me fait descheveux (felicien-1-140822)

tu peu croire **que** cela me fait plaisir lorsque je reçoit de tes nouvelles (felicien-1-140907)

je te dirais **que** j'ai reçut tout ce que tu m'a envoyer (felicien-1-140907)

je te dirais **qu'**au jour d'hui on à eut la visite des prisonniers alle mands (felicien-1-140907)

mais tu peut croire **que** si c'était M° Guillaume, il y en avait pas un morceau chacun (felicien-1-140907)

je te dirais **que** je suis toujours en bonne santè et je dèsire **que** tu en soit de même (felicien-1-140907)

dit leur **que** le temp me dure de les revoirs (felicien-1-140907)

ah que cela me fait plaisir l'orsque je peu dire **que** je reçoit des nouvelles de mon pay (felicien-1-140907)

tu peut croire **que** le temp me dure d'être auprès de ma petite femme que j'aime (felicien-1-140919)

je te dirais **que** je part probablement cette semaine (felicien-1-140919)

je te dirais **que** oui les deux première que tu ma envoyer je les ait reçu juste la semaine der nière (felicien-1-140919)

je te disait **que** si tu pouvait m'envoyer les chaussettes de le faire (felicien-1-140919)

cela m'étonne **que** tu n'est pas reçu la lettre (felicien-1-140919)

je te dirait **que** la France marche Victorieuse (felicien-1-140919)

tu me ~~dira~~ dit **que** tu as du souci **que** je sois rentrer à l'hopital (felicien-1-170408)

tu as vu **que** je ni ai pas rester longtemp (felicien-1-170408)

j'espère **que** ma lettre te trouvera de même (felicien-1-170408)

je pense **que** tu m'aura écrit à l'hopital (felicien-1-170408)

je crois **qu'**il va encore tombè de la neige (felicien-1-170408)

c'est de grand coeur ma chère Victoria que je souhaite **que** ma lettre te trouve comme elle me quitte (felicien-1-170414)

faut espèrè **que** cette année nous auront le bonheur d'être ensemble (felicien-1-170414)

car je crois **qu'**un de ces jours les boches vont recevoir quelques choses (felicien-1-170414)

tu dira à notre petit fruit **que** son papa lui envoit des bons baisers (felicien-1-170414)

tu peu croire **qu'**il ni fait pas bon (felicien-1-170417)

je souhaite de tout coeur **que** tu en sois de même (felicien-1-170417)

je te dirait **que** hier j'ai rencontrer le Marines de garde (felicien-1-170417)

il ma dit **qu'**il était malade alors qu'il avait était évacué du matin (felicien-1-170417)

tu me dit **qu'**il faut **que** je commence à choisir le parrain (felicien-1-170417)

ce qui mas fait de la peine [c'est] **que** tu soit fatiguè (felicien-1-140919)

ce qui me fait bien plaisir [c'est] **que** tu sois en bonne santè (felicien-1-170408)

ce qu'il y a de bon [c'est] **que** le temp c'est remit au beau (felicien-1-170414)

1.1.2. Corpus échantillon autres scripteurs

çe qu elle que mos poure vous dire **que** nous some plus alopitale (abel-1-150122-1)

poure mois sa va mieux il faux espere **que** sa continura a alle mieux (abel-1-150122-1)

Je vin de recevoir une lettre de Andre Trochus il medi **que** fernand Batard et *Tescin* sont pris poure le service armé (abel-1-150122-1)

Je vin aici de de recevoir une lettre dabele Taillasson il medi **qui** est toujours en bone sante et **qui** vin de recevoir une lettre de vous (abel-1-150122-1)

il medi **qui** est pris lui aussi mais je pense **que** vous le savé. Je pense **qui** il sera pas lontemp avenir (abel-1-150122-1)

et ci *bastien* est parti care je pense **qui** il sera pas lontemp aparti lui aici (abel-1-150122-1)

je pense **que** je serai pas longtemps *acable* vous voire voire la fin de janvier (abel-1-150122-1)

Deux mot pour te dire **que** je suis arriver en permissions il y a 15 jours (albert-1-180704)

je pense bien **que** tu doit avoir trouver tourneron et **qu'**il tauras dit **que** nous retourneron pas en Orient (albert-1-180704)

je te disait donc chère femme bien aimès **que** je t'ecrit ce soir 19 août (alfred-1-140819-2)

ce qu'il y a desagréable **c'est que** tu va recevoir ces cartes huit jours apres que nous seront partit (alfred-1-140819-2)

vous ne savier pas encor **que** nous étions ici a Aix (alfred-1-140819-2)

Je suis en bonne sante et je dejire **que** de tous coeur **que** vous en soyez de mêmes (alphonse-1-200328)

J'antandais vous autres le Dimanche comme tu m'avez dit **que** tu viendrait le dimanche (alphonse-1-200328)

Je vous envoie ces deux mots pour vous dire **que** nous sommes arrivé a bon port (andre-1-140802)

je vous dirait aussi **que** la guerre n'est pas encore déclarer (andre-1-140802)

et tout le monde espère **que** sa se passera bien je vous dirait **que** sa n'est pas la peine de vous faire de la bile (andre-1-140802)

car ce n'est pas la peine **que** vous tomber malade nous devons partir vers midi pour faire des tranchés (andre-1-140802)

j'espere **que** vous n'y penser plus et **que** personne ne pleure plus (andre-1-140802)

je prend du courage et jespère **que** ça se passera bien embrasse bien le gosse pour moi et ma louise aussi (andre-1-140802)

Je suis contente **que** tu est toujours en bonne santé et **que** ton coup na pas etait grand chose (anne-marie-1-160215)

on est tous en bonne santé pour le moment et je desire **que** ma lettre te trouve de même (anne-marie-1-160215)

tu me dit **que** tu ne crois pas avoir avoir de per-mision avant le mois de mai ou Juin (anne-marie-1-160215)

tu me dit **qu'il** vont vous repassé pour en mètre encore dans le service armée (anne-marie-1-160215)

car jamais je naurait cru **que** tu aurait etait si loin enfin il faut espéré **qu'il** te laisseront dans lauxilierre (anne-marie-1-160215)

tu me demande si pierre délande est encore a dinan je pense **que** oui e ou bien il ny a pas longtent (anne-marie-1-160215)

je suis contente **que** le courtie massé est guereté car sa serait inposible a présent, (anne-marie-1-160215)

je croi **quil** ne mont payer que 22 jours je pense **que** le prochain coup **quil** me donneront mes 63 fr (anne-marie-1-150215)

et jèspère **que** ma carte t'en trouveras de même. (auguste-1-140917)

on ma dit **que** ton régiment a été fortement éprouvé (auguste-1-140917)

et me dit **qu** elle a reçu de tes nouvelles elle a du être contente (auguste-1-140917)

ca ma bien fait plaisir surtout d'apprendre **que** vous êtes en bonne sante (charles-1-160123)

je viens auprès de vous pour vous souhaité une bonheur heureuse une parfaite santée et **que** cette nouvelle année de 1916 qui vous rapproche de nous bientôt **qu'**elle soit pour vous plus favorable que l'année 1915 (claudia-1-151231)

Nous somme tous en bonne santeé nous esperons **que** vous en éte de mêmes (claudia-1-151231)

et desire de grand coeur **que** vous en soyez tous demême (ernest-1-141020)

et qui me font grand plaisir en me disant **que** vous etes tous en parfaite santee sur tout toi chere soeur (ernest-1-141020)

il faut esperer **que** tu arrivera au bout dans cest etat et **que** vous aurais un aurais un peu plus de sansse que la derniers foi (ernest-1-141020)

je suis surtout tres content **que** la petite Elisou soit bien sage (ernest-1-141020)

jatend **que** de tens en temp elle me fera voir son savoir faire et **quelle** fera le possible pour me la faire de son mieu (ernest-1-141020)

cela a fait **que** nous avons eu loccasion de diner ensemble (ernest-1-141020)

jai que peur **que** cela sgrave enfin il faut espérer **que** cela passera (ernest-1-141020)

Enfin toujours ce temps passe et il faut esperer **que** cela prenddra la tournure (ernest-1-141020)

Tu me dit **que** s'est bien triste laba, s'est pas la même chose ici (henri-1-140810)

en pensse **que** c'est au camp de Chalon sur Marne (henri-1-140810)

mai tu me dit **que** papa ma envoyer des sous je n'en ai point vu (henri-1-140810)

je pensse **que** vous éte tous en bonne santé. (henri-1-140810)

Et souhaitons **que** la France soit Victorieuse Honneur a la France (henri-1-140810)

avèc un grand plesirs de voirs **que** tu et en parfette santee. (hippolyte-1-160129)

mait jait en tendut dire **que** tous les oexillière devait repassér une visite (hippolyte-1-160129)

Je sui toujoure an baune santé Je dézire **que** ma laitre te trouve de même (jean-marie-1-151006)

tu me dis **que** man fraire ai bléssé sai bien maleureur pourvu qui ne soi pa traux bléssé graveman il vaux mieux **qui** soi a laupitale (jean-marie-1-151006)

Je sui toujours content **que** vous estes en bonne santé (jean-marie-2-161021)

et je désire **que** ma carte vous trouvent de même (jean-marie-2-161021)

je vais te dire **que** sa demande encore bien 15 jours avant que jirai en permission (jean-marie-2-161021)

Je repond a ta lettre pour te dire **que** nous sommes toujours enbonne santé, et je désire **que** ma lettre t'en trouvera de même à son arrive. (joseph-1-151223)

Bien cher frère tu nous dis **que** tu as remonter sur fe- le front (joseph-1-151223)

Je te dirais **que** Jean Marie été venu en permission pour quatre jour (joseph-1-151223)

Le secretère il à pas aussi tardé d'arrivé il à portté une dépeche **qu'**il fallait partir tou de suite (joseph-1-151223)

sa fait **que** mardi matin il à retourné partir. sa fait **que** ord de resté quatre pour il on a que resté un jour (joseph-1-151223)

Je te dirait aussi **que** auguste et florentine il son enbone santé, (joseph-1-151223)

Bien cher frère tu nous dis **que** nous pourions allé semé les blé de ta femme (joseph-1-151223)

mais nous ferons comme nous pourons en attendan peutre **que** sette modite guere finire, [...] (joseph-1-151223)

Je te dirait **qu'**ici il fait un froid quand peut pas sortir dehors (joseph-1-151223)

et je crois **que** ou tu est il doit pas aussi faire chaud tu doit pas aussi faire chaud (joseph-1-151223)

je repon a tes cartes et lettres que nous resevons avec plaisir de savoir **que** tu et enbonnes santès card il anait de maim pour nous (josephine-1-150109-1)

tu nous dit sur ta lettres du trois [...] tres du deux que nous avons recus ensableux **que** tu languir de recevoir la photographie du petit (josephine-1-150109-1)

je pense **que** tu la recue mai que vetu nous sonme mal pose (josephine-1-150109-1)

tu me dit **que** je pe ta voier tu vin mais non card ~~sagn~~ sacoude tro cher prou te lan voier
(josephine-1-150109-1)

cher Laurent je pense **que** tu [...] le paquet que jai envoiè avec les grose du -[...] (josephine-1-150109-1)

je pense **quenme** ten du toi avoir recu le paquet du lingue (josephine-1-150109-1)

je de dirais cher laurent **que** tu a le bonjour du jardines quil et tes a Baillargues (josephine-1-150109-1)

Aout 1914 cher Leonie. je te direz **que** je suis en bonne Santé et je pensser **que** tu en et de meme (jules-1-140804)

je te direz **que** nous restont. a Toulon pour lemoment nous somme. bien. (jules-1-140804)

je te direz **que** nous a vont fait bon voyage : et **que** cas sert bien passe (jules-1-140804)

Je viens d'apprendre par les Sassolas de feuillet **que** mon frere était ici Je regrette beaucoup de l'avoir manqué de si peut (julie-1-180614)

je vais bien et je crois **que** je n'aurais pas mal rencontrer comme boîte (julie-1-180614)

je pence **que** ma fille sera bien soigné (julie-1-180614)

je pence **que** Jules est ici et pour quelque jours jaurais grand plaisir de le voir (julie-1-180614)

enfin je pence **que** jen aurais des nouvelles avans qu il reparte (julie-1-180614)

et j epense **qu'il** la n'est de même pour vous autres (laurent-1-140909)

car je pence **que** les Vendanges doive avoir commençai ; (laurent-1-140909)

Il saji **que** vous soyer en bonne santée car moi ji suis (laurent-1-140909)

et je désire **que** ma lettre te trouve de même je te dirai **que** J'ai tout reçue l'argents (leonie-1-171210)

je té ecrie de suite mais espère bien **que** tu aura reçue les lettres que je te le dissait (leonie-1-171210)

tu me dit **qui** fait bien froid (leonie-1-171210)

c'est bien triste de ponsé **que** tu en dure des souffranse et de dire **que** c'est le quatrième hiver que tu passé bien loin de moi **que** si tu n'etait cette maudite guerre en pourrait vivre tranquille tous en famille (leonie-1-171210)

enfin il faut espéré **que** sa finira bientôt et **que** nous auront le bonheur de nous révoir (leonie-1-171210)

j'en profite pour t'envoyer un petit mot et te dire **que** ma santé est toujours assez bonne et j'espere **que** ma petite te trouvera de même qu'elle me quitte (louis-1-190810)

ainsi que la petite famille dont je pense **que** tu as le plaisir d'être avec eux maintenant. (louis-1-190810)

et je pense **que** cela ta fait grand plaisir (louis-1-190810)

il nous disait **que** vous étiez parti d'Oran la veille. (louis-1-190810)

la classe 12 part mercredi je t'assure **que** cela me tire un peu le cafard (louis-1-190810)

Et J'espère **que** ma lettre vous en trouve de même Je vous dirait **que** nous rendron à Pacast alord à porter les seaux. (louise-1-140916)

je vous ecri ces quelques ligne pour vous dire **que** je suis toujours en bonne sante et je desire **que** ma lettre trouve de même (regis-1-170528)

jespere **qu** il en bonne sante nous somme a 55 klometres dun et lautre (regis-1-170528)

et nous souhaitons **qu'** il en soit de même pour toi. (victor-1-160306)

Tu nous dit cher Félicien, **que** tu à passé de bien mauvais jours, nous n'en doutons pas (victor-1-160306)

et il faut èspérer **que** la fin de cette terrible guerre, finira dans tout l'été (victor-1-160306)

à ton retour tu verra **que** nous vivrons tous bien d'acord, et nous te soignerons bien (victor-1-160306)

vous me dite **que** vous coupet Mon Trefle je vous enremercie bien de la peine que je vous done (victorin-1-150621-2)

vous me dite dans votre lettre **que** la guerre finiras avant que lon crois Mais vous pouvait croire **que** la guerre ne finiras pas en corre de cette enee ennee (victorin-1-150621-2)

1.2. *Que* subordonnant générique

1.2.1. *Corpus échantillon Arcis-Fabre*

sa mère ma dit se matin de te le demandér **que** peut etre etant dans le meme regiment tu aurai pu le voir (marie-1-140829)

Moi je pourrai peut-être venir vous donner un peu la main pendant une quinzaine de jours **que** je ne crois pas que cela me nuise a rien. (pierre-1-150712)

ils voulait me donner des Soulie tout coupes **que** je ne pouvai pas y mettre les pieds dedans (pierre-1-150712)

tu me dit de me tranquiliser **que** tu est loin des lignes et des canons (victoria-1-170411)

bien chère femme je ne t'en dit pas plus long pour aujourd'hui **que** l'orsque je *reviendrais*[?]
j'en ait la peine j'aurai beaucoup des choses à te raconter (felicien-1-140822)

et il faut y aller **que** je vait me faire du mauvais sang pendant ces quelques jours (felicien-1-140919)

1.2.2. *Corpus échantillon autres scripteurs*

X

1.3. *Que dans des locutions conjonctives*

1.3.1. *Corpus échantillon Arcis-Fabre*

apresant que le moment est arriver (marie-1-140829)

tant que vous êtes la (marie-1-140829)

le bon Dieu a ~~surement~~ voulu nous le doner **pour qu'**il puisse etre notre consolation (marie-1-151231)

et **pour qu'**il puisse un jour nous ~~secourir~~ secourir (marie-1-151231)

La journée d'aujourd'hui est passé **sans que** petit Aimé et la visite de perssone (marie-1-151231)

Je ne peu pas te faire plus mon tendre bien aimé **si se nest que** je vous lechanzé le doux baiser
que tu ma envoyé (marie-1-151231)

avant que je sois guéri la guerre sera finie (pierre-1-140905)

main- tenant je resterai **tant qu'**ils voudront. (pierre-1-140917)

puis moi **une fois que** j'aurai le certificat je ferai de mon mieu (pierre-1-150712)

ce ~~naît~~ n'est pas encore grand chose **tant que** je ne suis pas reformé mais (pierre-1-150717)

Tout cela sans retard **par ce qu'**il me le faut au plus tôt possible (pierre-1-150717)

Ecris moi **sitôt que** tu saura ou on va t'envoyer (victoria-1-140807)

ecrit moi **sitôt que** tu saura ou tu va (victoria-1-140807)

tant que tu pourra cela me fait plaisir (victoria-1-140809)

sitôt que je pourrais t'envoyer un peu d'argent je le ferais. (victoria-1-140809)

mais je te souhaite **pour que** tu revienne bientôt (victoria-1-140809)

Ecrit moi **tout de suite que** tu saura ou tu ira (victoria-1-140809)

tous les jours je prie pour toi **afin que** ton retour soit proche (victoria-1-140809)

ce n'est rien de ça **pourvu que** tu revienne bientôt (victoria-1-140812)

mon cher petit mari ou ont peut vous envoyer **depuis si longtemps que** vous êtes en marche (victoria-1-170403)

car moi **avant que** je te l'envoie je lui fait une bonne caresse, (felicien-1-140907)

chère Victoria **desuite que** tu seras allée chez le médecin (felicien-1-140919)

mais cela n'est pas encore sur car **depuis que** l'on est ici on nous le dit (felicien-1-140919)

il ma dit qu'il était malade **alors qu'il** avait été évacué du matin (felicien-1-170417)

j'ai reçu ta carte **en même temp que** celle de la mère (felicien-1-140907)

tu dira à notre petit fruit que son papa lui envoit des bons baisers **en attendant qu'il** vinne prendre de ses nouvelles (felicien-1-170417)

1.3.2. Corpus échantillon autres scripteurs

je vous envoie ce que elle que moi pour vous dire que nous sommes plus à l'hôpital il nous ont fait parti **pour que** les autres qui sont malades aillent prendre notre place (abel-1-150122-1)

tu va recevoir ces cartes huit jours **apres que** nous serons partis (alfred-1-140819-2)

je n'ai pas de tes nouvelles **depuis que** tu as parti de Aix-les-Bains. (auguste-1-140917)

mais elle est contente **tant que** je suis à Beziers elle se porte bien (ernest-1-141020)

ils ont déjà été attaqués, comme vous le saviez probablement, par un croiseur allemand **avant que de** partir. il y a eu 10 morts et 16 blessés (henri-1-140810)

ce n'est pas la même chose ici car **depuis que** les réservistes sont arrivés on mène une vie pénible (henri-1-140810)

mais je vous écrirai **aussitôt que** je serai arrivé à l'endroit où nous devons aller (henri-1-140810)

je ne suis pas trop mal quand nous sommes bien là où je suis quand ton a patron du travail
pour vut que sadure (hippolyte-1-160129)

tu me dis que mon frère a été blessé, ça va bien malheureux **pourvu qui** ne soit pas trop blessé
gravement il va mieux qui soit à l'hôpital (jean-marie-1-151006)

je vais te dire que sa demande encore bien 15 jours **avant que** j'irai en permission s'il n'y a point
autre changement (jean-marie-2-161021)

tu nous dis que tu as remonté sur le front **encore qu'** on t'a laissé au même régiment.
(joseph-1-151223)

Ne te fais pas du mauvais sang car ça t'a valu pas et nous lui et devons **ton que** nous
pourrions nous faire pas si bien que toi mais il aura bien du blé quant même. (joseph-1-
151223)

en a ten dent que Je lui écris vous lui ferez bien des compliments de ma part (joseph-2-
151216)

le temps me paraît long **depuis que** je l'ai quitté pourtant il me faut compter encore quelques
jours sans la voir (julie-1-180614)

enfin je pense que j'en aurais des nouvelles **avants qu'** il reparte. Je vous embrasse (julie-1-
180614)

Je me demande si vous m'avez écrit au sujet de ma lettre ou carte que je vous envoie car
de puis le temps que nous avons quitté ... Montpelier (laurent-1-140909)

je te l'avais bien écrit **aussitôt que** je l'avais reçue mais des fois tu n'as pas reçue mes lettres
(leonie-1-171210)

c'est toujours pareil au même **sauf qu'** il part une classe tous les mercredis la classe 12
part mercredi (louis-1-190810)

vous me dites dans votre lettre que la guerre finira **avant que** l'on croise Mais vous *pouvait*
croire que la guerre ne finira pas (victorin-1-150621-2)

1.4. *Que* dans des systèmes corrélatifs

1.4.1. *Corpus échantillon Arcis-Fabre*

personne ne le veut ni ma belle mère ni ma mère ni mes belles sœurs **tant** celle d'ici **que** celle
de *cicinon* (marie-1-140829)

je suis étai obligé à en accoutumer **mieu que** ça (marie-1-151231)

tu me le disais sur une de tes lettres que tu aimais **mieu** le faire toi **que** notre très cher enfant
(marie-1-151231)

nous aimerons **bien mieux** que se soit fait **que** non pas à faire (marie-1-151231)

je préfère y être seule **que** avec tout se fourbie (marie-1-151231)

je les **tellement** dans ma tête **qu'**il me semble le voir (marie-1-151231)

j ai toute confiance a Dieu ou a la très seinte vierge **ainsi qua** notre chère enfant (marie-1-151231)

Pardonne-moi pour cette fois-ci d'avoir préféré passer la journée avec mon camarade a nous promener ou au Café **plus tôt que** de venir te donner de mes nouvelle (pierre-1-150712)

le soir je crois que tu auras **plus tôt** besoin de lit **que** de porteplume. (pierre-1-150712)

les affaires iront peut être **mieux que** ce que l'on croit (V., 09.08.14)

ta Victoria qui t'embrasse bien fort **ainsi que** ta mère (victoria-1-140807)

pour quand à nous la santé et bonne, **ainsi que** mes parents (victoria-1-140809)

ta mère **ainsi que** mes parents t'embrasse beaucoup. (victoria-1-140812)

car je me fais du mauvais sang **que** ce n'est pas possible (victoria-1-140807)

j'espère que ma lettre te trouvera de même **ainsi que** les parents (felicien-1-170408)

je souhaite que ma lettre te trouve comme elle me quitte **ainsi que** les parents (felicien-1-170414)

1.4.2. Corpus échantillon autres scripteurs

il faudra les payer encore **bien plus chère** la livre **que** les gras car un cochon de 100 fr nest point gros (anne-marie-1-160215)

Je n'ai jamais languis **pas plus** le 1e jour **que** maintenant (charles-1-160123)

et fais **aussi** chaud ici maintenant **que** chez nous au mois de Mai (charles-1-160123)

mais quand même j'aimerais **mieu** être à la maison **qu'**ici (charles-1-160123)

qu'elle soit pour vous **plus** favorable **que** l'année 1915 (claudia-1-151231)

et que vous aurais **un peu plus** de sansse **que** la derniers foi je suis surtout tres content que la petite Elisou soit bien sage (ernest-1-141020)

et puis il y en a qui sont bien **plus** malheureux **que** nous (henri-1-140810)

il vaux mieux qui soi a laupitale il seras **mieux** eureux **que** dan lai transé tu me fera savoir de sai nouveile (jean-marie-1-151006)

nous feron pas **si** bien **que** toie mais il auras bien du blé quant même. (joseph-1-151223)

il ton voie un grand bonjour. **Ansi que** o Celie et ses petit et toute la famille Gaillard (joseph-1-151223)

Si par foi vous avez une pièces de 5 francs **de plus que** pour vous autres je la recevrez avec plaisir (laurent-1-140909)

que ma petite lettre te trouvera **de même qu'**elle me quitte qu'and elle te parviendra **ainsi que** la petite famille (louis-1-190810)

je termine en te souhaitant bonne santé **ainsi qu'**a la petite famille Ton ami qui ne t'oublie pas (louis-1-190810)

je vous pri Toujour de prandre soin de Ma chere anais **aissi que** Mais petits anfans (victorin-1-150621-2)

là tu risque bien mais encore ses pas **si** mauvais **quond** serbis (joseph-151223)

Je te dirait qu'ici il fait **un** froid **quand** peut pas sortir dehors (joseph-151223)

1.5. *Que* introducteur de propositions indépendantes

1.5.1. *Corpus échantillon Arcis-Fabre*

X

1.5.2. *Corpus échantillon autres scripteurs*

comptes encore quelques jours sans la voir enfin **que** dieu me la Conserve ent attendant elle se fait grande (julie-1-180614)

2. *Que* pronom

2.1. *Que* pronom relatif

2.1.1. *Corpus échantillon Arcis-Fabre*

il me faudra continuer la bonne résolution **que** tu ma donné (marie-1- 140829)

c'est tout ce **que** je veu de toi (marie-1-140829)

ah ! quel plaisir de pouvoir lire quelque ligne tous les soir de celui **que** lon dit ce **que** lon a de plus chère (marie-1-151231)

je suis encore obligé a te répéter ce **que** je tai dit bien souvent (marie-1-151231)

je pense encore au recommandation **que** tu mas faites a propos de notre chère enfant (marie-1-151231)

sur ta l'etres d'avant hier **que** tu croyé être expédiér (marie-1-151231)

jirrai un jour **qu'**il fasse beau (marie-1-151231)

le doux baiser **que** tu m'as envoyé pour me demandé pardon de ce **que** tu n'avez pas voulu me dire (marie-1-151231)

c'est pour ainsi **que** prend le avec patience (marie-1-151231)

j'ai dit aussitôt que ou **que** tu sois je veux venir te voir (marie-1-140829)

Je suis obligé mon bien aimé à te dire une chose **que** tu va me dire que je suis un peu parti pour me faire des illusions comme ça (marie-1-151231)

tous ce **que** je te demande [**c'est**] que tu me tiennes au courant de ta ~~ma~~ souffrance (marie-1-140829)

ce **qu'**il y a de plus mauvais [**c'est**] que tu ne puisse pas avoir la connaissance de ton cher enfant (marie-1-151231)

je profite d'un petit moment pour te donner de mes nouvelles ce **que** tu l'enguis sûrement (pierre-1-140815)

c'est ce **que** je demande de guérir au plus vite (pierre-1-140905)

je viens répondre à ton aimable lettre **que** j'ai reçue ce matin (pierre-1-140917)

le petit billet **que** tu m'as envoyé chère Marie me sert à me procurer tout cela (pierre-1-140917)

aussi ne fais que ce **que** tu pourras et les autres aussi (pierre-1-150712)

tu me demandais l'autre jour si ce **que** j'avais pris avait été bon (pierre-1-150712)

il faut que j'achète une paire de *bottines* celles **que** j'ai prises sont toutes coupées (pierre-1-150712)

Je tirais un plan **que** j'ai très bien reçu. (pierre-1-150715)

j'espère réussir surtout avec la blessure **que** j'ai (pierre-1-150715)

il me faut mon Extrait de Naissance **que** le maire te fera (pierre-1-150715)

ce **qu'**il y a ~~que~~ quelque jour de plus à rester à l'Hôpital mais que veux-tu j'en suis habitué (pierre-1-140917)

C'est avec plaisir **que** j'ai reçue ta lettre (victoria-1-140807)

tu n'as pas oublié le saucisson **que** ma mère t'avait donné (victoria-1-140807)

c'est en revenant de Rocher **que** je l'ai vu dans le panier (victoria-1-140807)

Écris-moi sitôt que tu sauras où on va t'envoyer et quel emploi **que** tu aura (victoria-1-140807)

dit moi bien ce **que** tu aura de besoin je ferais ce **que** je pourais (victoria-1-140807)

les affaires iront peut être mieux que ce **que** l'on croit (victoria-1-140809)

je me débrouille du mieux **que** je peut (victoria-1-140809)

Ecrit moi tout de suite que tu saura ou tu ira et l'emploie **qu'**on te fera faire (victoria-1-140809)

conserve bien ce **que** je t'est donner (victoria-1-140809)

Tu ne saurait croire la joie **que** j eprouve à l'arrivée de tes chers lettres (victoria-1-170403)

voila quinze jour **qu'**il et en route (victoria-1-170403)

vous devez savoir ce **qu'**il en ai que de la souffrance (victoria-1-170411)

c'est de grand coeur mon cher petit mari **que** je désire que ma lettre te trouve comme elle me quitte. (victoria-1-170412)

il faudra bien te décider à choisir le parrain **que** tu voudra (victoria-1-170412)

c'est une chose bien terrible **que** d'être separér (victoria-1-140807)

mais aussi je me laisse pas aller comme des femmes **qui** à, je me tient toujours à peu près (victoria-1-170403)

C'est avec plaisir **que** j'ai reçu ta charmante carte, (felicien-1-140822)

tu me racontera comme il font les autres qui sont parti ou c'est **qu'**il son (F., 22.08.14)

C'est avec plaisir **que** j'ai reçut ta gentille carte (felicien-1-140907)

je te dirais que j'ai reçut tout ce **que** tu m'a envoyer (felicien-1-140907)

bien chère femme tâche moyen de bien te soigner car à position **que** j'ai t'ait laisser cela me fait de la peine (felicien-1-140907)

tu me dira ce **qu'**il ta dit (felicien-1-140919)

C'est avec plaisir **que** je reçoit tes charmantes lettres (felicien-1-140919)

tu peut croire que le temp me dure d'être auprès de ma petite femme **que** j'aime (felicien-1-140919)

les deux première **que** tu ma envoyer je les ait reçu (felicien-1-140919)

Aujourd'hui j'ai reçu ta carte **que** tu m'envoie d'Aubenas (felicien-1-170408)

ce **qu'**il y a de bon [**c'est**] que le temp c'est remit au beau (felicien-1-170414)

c'est de grand coeur ma chère Victoria **que** je souhaite que ma lettre te trouve comme elle me quitte (felicien-1-170414)

tout ce **que** je te recommande ma chère Victoria prend courage (felicien-1-170414)

j'aurait peut-être des momments **qu'**il pourra me servir (felicien-1-170414)

Voilà deux jours **que** je n'ai pas pu t'écrire (felicien-1-170414)

2.1.2. Corpus échantillon autres scripteurs

le bonjour a ta femme et a ta petite fille **quelle** doit bien grandir (albert-1-180714)

ecrit ce soir 19 août le dernnier soir **que** je suis à Aix en compagnie de Marius buvant un verre de ~~rum~~ Thé au rhum (alfred-1-140819-2)

puisque **voilas** 15 jours **que** nous somme ici et que nous avons reçu tous les deux deux lettre le 17 courant qui était dater par vous du 12 et du 13 août et que vous ne savier pas encor que nous étions ici a Aix (alfred-1-140819-2)

mais **ce qu'**il y a desagréable **c'est** que tu va recevoir ces cartes (alfred-1-140819-2)

sa n'est pas la peine de vous faire de la bile car moi je n'y pense plus le plus **que** je m'ennuie c'est après mon gamin (andre-1-140802)

nous voila plus de 20 jours **qu'** on ce bat sans arreter (auguste-1-140917)

le régiment et aussi bien éprouvé **voila** 3 fois **qu'**il en vient du depot (auguste-1-140917)

cher Jean Marie Je repond a ta lettre **que** J ai reçu aujourd'hui le 15 (anne-marie-1-160215)

pour le temps il nest pas bien agréable **voilà** deux jours **que** la pluie tombe. (anne-marie-1-160215)

il y a déjà un peu de temp **que** je n'ai point parlé avec sa femme (anne-marie-1-160215)

car **il y avait** déjà plusieurs jours **qu'il** n'avait rien fait J'irait au marché vendredi pour parlé avec la femme (anne-marie-1-160215)

je repon aussi a vos deux lettres **que** j'ai reçu et qui me font grand plaisir (ernest-1-141020)

Aujourd'hui Samedi je passe la visittes je ne set pas **qu'il** vont qu'on je seret affectet a une compagnie (francois-1-160311)

le temps me durai beaucoup car je savait pas ce **que** vous faisiez. Comme tu vois on est encore pas parti, (henri-1-140810)

Maintenant pour m'écrire je ne sais encore pas comment **que** sa va aller mai je vous écrirais aussitôt que je serai arriver a l'endroit ou nous devons aller (henri-1-140810)

Je répond de suite a tont émable l'être **que** jé vient de recevoir aujourd'hui (hippolyte-1-160129)

Je répons atas laire **que** jé rsu avec plézure de savoir de ta nouveile qui san toujoure baune (jean-marie-1-151006)

Je repond a ta lettre **que** jai recu hier soir (jean-marie-2-161021)

pour se **que** tu me dit avec les vaches vous navez tout de même pas de chance (jean-marie-2-161021)

ne te fais pas du mauvais sang le moin **que** tu pourra (joseph-1-151223)

vous me diré de qu'el coté **qui** se trouve (joseph-2-151216)

je repon a tes cartes et lettres **que** nous resevons avec plaisir de savoir que tu et enbonnes santès (josephine-1-150109-1)

tu nous dit sur ta lettres du trois [...] tres du deux **que** nous avons recus ensableux que tu languir de recevoir la photographie du petit (josephine-1-150109-1)

je pense que tu [...] le paquet **que** jai envoié avec les grose du - [...] (josephine-1-150109-1)

je pense quenme ten du toi avoir recu le paquet du lingue **que** jai envoyer le 30 decenbres (josephine-1-150109-1)

je de dirais cher laurent que tu a le bonjour du jardines **quil** et tes a Baillargues ton amie **que** le jour **que** je sui a les a montpeilleir je les vue **quil** a les enpermision pour dis jour (josephine-1-150109-1)

une grose bouto [...] de ton enge adore **quil** fait touj [...] le demon une fois de plus Milles baise de ta femme (josephine-1-150109-1)

ce **que** je regrette a Ma mère et ma fille car en ce moment ils ont beaucoup du travail (julie-1-180614)

en m'a achettér des pentoufles et un costume **qu'il** n'est pas encore fait en me tiendras aussi des chemises je crois (julie-1-180614)

hiers nous avons prit le trame nous sommes allez voir le simetiere **qu'il** est tres jolie, et il est tres grand (julie-1-180614)

je pence que ma fille sera bien soigné il mien sait bien mal de plus la tenir sur mes jenoux mon petit trésors **quelle** me coûte si chère (julie-1-180614)

je répond a ta lettre du 23 Novembre **que** j'ai reçue avec plaisir d'apprendre de tes nouvelle (leonie-1-171210)

je te dirai que J'ai tout reçue l'argents **que** tu ma envoyez **il a** quinze jour **que** j'ai reçue le dernier billet ~~dans~~ de 30 francs **que** tu avait mi dans la lettre (leonie-1-171210)

je té ecrie de suite mais espère bien que tu aura reçue les lettres **que** je te le dissait quand tu recevra celle la (leonie-1-171210)

et de dire que **c'est** le quatrième hiver **que** tu passé bien loin de moi que si tu n'etait cette maudtie guerre en pourrait vivre tranquille tous en famille (leonie-1-171210)

Je vien de nouveau vous faire savoir l'état de ma santée **qu'elle** se p trouve faurt bonne et j epense qu'il la (laurent-1-140909)

Je me demande çï vous ma vai écri au sujet de mai lettre ou carte **que** je vous est envoyez (laurent-1-140909)

je te la renvoie aujourd'hui **que** nous avons reposer (louis-1-190810)

et tu sais **ce ne sera pas** sans regrets **que** je partirais Donc mon vieux Ramier je termine (louis-1-190810)

Je vous écri ses deux mot pour vous faire savoir de mes nouvelles **qu'elle** sont bonne pour le moment (louise-1-140916)

Je répons à ton aimable lettre **que** nous avons reçue avec un grand plaisir de te savoir en bonne santé (victor-1-160306)

je vous enremercie bien de la peine **que** je vous done je vous pri Toujours de prandre soin de Ma chere anais (victorin-1-150621-2)

2.2. *Que* pronom interrogatif

2.2.1. *Corpus échantillon Arcis-Fabre*

mais **que** veux tu (marie-1-151231)

mais **que** veux tu (marie-1-151231)

mais **que** veux tu (marie-1-151231)

ce qu'il y a **que** quelque jour de plus a rester a l'Hopital mais **que** veux tu ji suis Abitué (pierre-1-140917)

enfin **que** veut tu c'est comme ça (felicien-1-140822)

2.2.2. *Corpus échantillon autres scripteurs*

fais ton possible pour dedire tout ses idées noir **que** veut car malgré tout le malheure il faut bien (emile-1-140118)

je pense que tu la recue mai **que** vetu nous sonme mal pose il a falus les prade comme il et tes (josephine-1-150109-1)

3. *Que* adverbe

3.1. *Que* adverbe exclamatif

3.1.1. *Corpus échantillon Arcis-Fabre*

ah **que** cela me fait plaisir l'orsque je peu dire que je reçoit des nouvelles de mon pay (felicien-1-140907)

3.1.2. *Corpus échantillon autres scripteurs*

X

3.2. *Que* exceptif

3.2.1. *Corpus échantillon Arcis-Fabre*

depuis ton départ je **ne** fesai **que** prier Dieu qu'il est la bonter de técarter du dangér de ces vilain d'allements (marie-1-140829)

et faire **que** prier que le bon Dieu ~~qu'il~~ améiore tout les jours tes souffrance (marie-1-140829)

si tu peu cher Pierre fait moi réponçe dessuite **ne seraisse que** deux mots pour nous dire si l'on peut entrér a l hopital (marie-1-140829)

et pendant 2 mois je **nai** eu **que** le crédit de les lire une fois (marie-1-151231)

et tu **na** étai **que** changé de chambre (marie-1-151231)

je rêve que cest home est un mauvais sugé qu'il ne veut pas entendre parlé de messe et que toi tu fait come lui tu ni va pas et cette nuit jais songé qu'il tavait pri largent enfin **rienque** des mauvaise chose de lui (marie-1-151231)

Nous avons **que** deux repas (pierre-1-140917)

Toi cherie écris **que** lorsque tu pourras (pierre-1-150712)

aussi **ne** fais **que** ce que tu pouras (pierre-1-150712)

il **ne** me manque **qu'**une bonne reussite a la visite (pierre-1-150717)

ne vous tenais pas encore trop fiers soyez **que** contants (pierre-1-150717)

on **ne** travaille **que** cette semaine (victoria-1-140807)

Reçois mon mari chéri mes plus tendres baisers et bonnes caresses de ta petite moitié qui t'aime et **ne** vit **que** pour toi (victoria-1-170403)

il **ne** fait **que** pleuvoir (felicien-1-170417)

de ton cher petit mari qui **ne** vie **que** pour toi (felicien-1-170417)

3.2.2. *Corpus échantillon autres scripteurs*

J ai était recevoir ma paye pour la locasions il **ne** mont donné **que** 49 fr 50c je pensé recevoir 63 fr (anne-marie-1-160215)

je croi quil **ne** mont payer **que** 22 jours je pense que le prochain coup quil me don-neront mes 63 fr (anne-marie-1-160215)

elle ne veux pas aller trouver le medecin jai **que** peur que cela sgrave (ernest-1-141020)

Quel drole de pays **que** tais montagne meme il fait pa chaud il y a de neige 10 centimetre ! (francois-1-160311)

je ne saipas les habitent de gasi quil peut vivre se **nait que** dai montagne (francois-1-160311)

sà fait que ord de resté quatre pour il on a **que** resté un jour et de la il savait pas ou il allé (joseph-1-151223)

je ne voi **pas autre chose** a te dire pour le moment **que** de bien de soignier et de ne pas prandre mal (josephine-1-150109-1)

plurient a te dire pour le momen **que** de bien ta voier une grose carriese de tous une grose bouto [...] (josephine-1-150109-1)

partant de la aut le matins il arriverais **que** ici le soir a 8h enfin je pence que jen aurais des nouvelles avans qu il reparte (julie-1-180614)

ces Malheur pour le petit peuple il fon là écrager lonvoi **rien que** louvrier qui ba avec le paysans (regis-1-170528)

est firas comme je vous et dit plusieurs fois **que** pour les puisemants du monde Mais ches Bien Triste. (victorin-1-150621-2)

4. *Que* dans la métathèse *quant à/tant que*

4.1. *Corpus échantillon Arcis-Fabre*

X

4.2. *Corpus échantillon autres scripteurs*

tant qua nous on est tous en bonne santé pour le mo-ment (anne-marie-1-160215)

5. *Que* dans le clivage et les tours voisins

Pour faciliter la lecture, dans cette partie nous répétons certaines des occurrences qui apparaissent déjà dans les catégories ci-dessus en les présentant par type de construction.

5.1. Phrases clivées

5.1.1. *Corpus échantillon Arcis-Fabre*

c'est tout ce **que** je veu de toi (marie-1-140829)

c'est pour ainsi **que** prend le avec patience (marie-1-151231)

C'est avec plaisir **que** j'ai reçue ta lettre (victoria-1-140807)

c'est de grand coeur mon cher petit mari **que** je désire que ma lettre te trouve comme elle me quitte. (victoria-1-170412)

c'est en revenant de Rocher **que** je l'ai vu dans le panier (victoria-1-140807)

C'est avec plaisir **que** j'ai reçu ta charmante carte, (felicien-1-140822)

C'est avec plaisir **que** j'ai reçu ta gentille carte (felicien-1-140907)

C'est avec plaisir **que** je reçois tes charmantes lettres (felicien-1-140919)

c'est de grand coeur ma chère Victoria **que** je souhaite que ma lettre te trouve comme elle me quitte (felicien-1-170414)

5.1.2. *Corpus échantillon autres scripteurs*

et de dire que **c'est** le quatrième hiver **que** tu passé bien loin de moi que si tu n'était cette maudite guerre en pourrait vivre tranquille tous en famille (leonie-1-171210)

tu sais **ce ne sera pas** sans regrets **que** je partirais Donc mon vieux Ramier je termine (louis-1-190810)

5.2. Phrases pseudo-clivées

5.2.1. *Corpus échantillon Arcis-Fabre*

tous ce que je te demande [**c'est**] **que** tu me tienne au courant (marie-1-140829)

ce qu'il y a de plus mauvez [**c'est**] **que** tu ne puisse pas avoir (marie-1-151231)

ce qui m'ennuie **c'est que** tu doit avoir besoin d'ar-gent (victoria-1-170403)

ce qui mas fait de la peine [**c'est**] **que** tu soit fatiguè (felicien-1-140919)

ce qui me fait bien plaisir [**c'est**] **que** tu sois en bonne santé (felicien-1-170408)

ce qu'il y a de bon [**c'est**] **que** le temp c'est remit au beau (felicien-1-170414)

Ainsi que :

c'est ce que je demande de guerir au plus vite (pierre-1-140905)

ce qu'il y a [**c'est**] ~~que~~ quelque jour de plus a rester a l'Hopital mais que veux tu ji suis Abitué (pierre-1-140917)

5.2.2. *Corpus échantillon autres scripteurs*

mais **ce qu'il** y a desagréable **c'est que** tu va recevoir ces cartes (alfred-1-140819-2)

Ainsi que :

sa n'est pas la peine de vous faire de la bile car moi je n'y pense plus **le plus** que je m'ennuie **c'est** après mon gamin (andre-1-140802)

5.3. Phrases employant des présentatifs

5.3.1. *Corpus échantillon Arcis-Fabre*

voilà quinze jour **qu'il** et en route (victoria-1-170403)

Voilà deux jours **que** je n'ai pas pu t'écrire (felicien-1-170417)

5.3.2. *Corpus échantillon autres scripteurs*

puisque **voilàs** 15 jours **que** nous somme ici et que nous avons reçu tous les deux deux lettre le 17 courant qui était dater par vous du 12 et du 13 août et que vous ne saviez pas encore que nous étions ici à Aix (alfred-1-140819-2)

le régiment et aussi bien éprouvé **voilà** 3 fois **qu'il** en vient du dépôt (auguste-1-140917)

pour le temps il n'est pas bien agréable **voilà** deux jours **que** la pluie tombe. (anne-marie-1-160215)

il y a déjà un peu de temps **que** je n'ai point parlé avec sa femme (anne-marie-1-160215)

car **il y avait** déjà plusieurs jours **qu'il** n'avait rien fait. J'irai au marché vendredi pour parler avec la femme (anne-marie-1-160215)

nous voilà plus de 20 jours **qu'on** se bat sans arrêter (auguste-1-140917)

je te dirai que j'ai tout reçu l'argent que tu m'as envoyé **il y a** quinze jours **que** j'ai reçu le dernier billet ~~de~~ de 30 francs que tu avais mis dans la lettre (leonie-1-171210)

5.4. Interrogatives indirectes partielles non standard

5.4.1. *Corpus échantillon Arcis-Fabre*

Ecris-moi sitôt que tu sauras où on va t'envoyer et quel emploi **que** tu auras (victoria-1-140807)

tu me raconteras comme il font les autres qui sont partis ou c'est **qu'il** son (felicien-1-140822)

5.4.2. *Corpus échantillon autres scripteurs*

Maintenant pour m'écrire je ne sais encore pas comment **que** ça va aller mais je vous écrirais aussitôt que je serai arrivé à l'endroit où nous devons aller (henri-1-140810)

vous m'avez dit de quel côté **qui** se trouve (joseph-2-151216)

6. Cas indécidables

Nous classons dans cette partie les occurrences du morphème *que* qui n'ont pas été classifiées dans les catégories ci-dessus en raison de leur interprétation incertaine. Elles n'ont pas été prises en compte pour les calculs statistiques de cette étude.

vous devez savoir ce qu'il en ai **que** de la souffrance (victoria-1-170411)

je ne saipas lais habitent de gasi **quil** peut vivre se nait que dai montagne (francois-1-160311)

plus grand chose avous dire pour le moment **que** fernand qui vint de mecrire il medi qui est pris lui aussi (abel-1-150122-1)

pas grand chose a vous aprendre **quon** se prépare toujours pour partir (henri-1-140810)

depuis voilà 2 mois **que** tu est parti Jai trouvé le temps bien long (anne-marie-1-160215)

que nous seront partit puisque voilas 15 jours que nous somme ici **et que** nous avons reçu tous les deux deux lettre le 17 courant qui était dater par vous du 12 et du 13 août **et que** vous ne savier pas encor que nous étions ici a Aix (alfred-1-140819-2)

mes come on n ait lu ton tracassait. quand ne sait pas ou tes **que** on vait Je te dirait aussi que auguste et florentine il son (joseph-1-151223)

Annexe 6. Table des figures

| | |
|---|-----|
| FIGURE 1. ESPACE CONCEPTIONNEL ET MÉDIAL (KOCH ET ÖSTERREICHER 2001 : 586) | 102 |
| FIGURE 2. PARAMÈTRES CARACTÉRISANT LE COMPORTEMENT COMMUNICATIF DES INDIVIDUS DANS DES SITUATIONS DÉTERMINÉES (KOCH ET ÖSTERREICHER 2001 : 586) | 103 |
| FIGURE 3. REPRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE DES ONZE RÉSEAUX DE SCRIPTEURS DE <i>CORPUS 14</i> | 111 |
| FIGURE 4. LETTRE DE MARIE FABRE À PIERRE FABRE, 24.09.1914. FONDS PRIVÉ 17 PRI 1, ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'HÉRAULT | 113 |
| FIGURE 5. DESCRIPTION DE LA SOURCE DE LA CORRESPONDANCE DE VICTORIA ARCIS, <SOURCEDESC> | 115 |
| FIGURE 6. EXEMPLE D'ENCODAGE TEI-XML DES MÉTADONNÉES CONCERNANT LE SCRIPTEUR ET LE DESTINATAIRE DANS UNE CORRESPONDANCE DE <i>CORPUS 14</i> | 117 |
| FIGURE 7. ENTRÉE DU LIEU <i>LE SOULIÉ</i> DANS L'INDEX DES LIEUX | 124 |
| FIGURE 8. EXEMPLE D'UNE MODALITÉ DE VISUALISATION D'UNE CORRESPONDANCE SUR UNE CARTE GÉOGRAPHIQUE | 127 |
| FIGURE 9. VISUALISATION DES LIEUX MENTIONNÉS DANS LES CORRESPONDANCES | 127 |
| FIGURE 10. VISUALISATION DU CONTENU DE LA LETTRE SÉLECTIONNÉE | 128 |
| FIGURE 11. PUBLICATION SUR LA PLATEFORME ORTOLANG DE L'IMAGE D'UNE LETTRE ET SA TRANSCRIPTION FIDÈLE À CÔTÉ (PIERRE, 14.10.1915) | 130 |
| FIGURE 12. TEXTE DE LA CARTE POSTALE D'ABEL GOMBERT DU 19.06.1915, ACCESSIBLE PAR LA COMMANDE <i>ÉDITION</i> DE <i>TXM</i> | 130 |
| FIGURE 13. EXTRAIT DE LA CONCORDANCE DU MOT <i>COLIS</i> DANS <i>CORPUS 14 (TXM)</i> | 132 |
| FIGURE 14. PLAN FACTORIEL DE L'ANALYSE DES CORRESPONDANCES SUR LA PARTITION PART-PRÉNOM DE <i>CORPUS 14 (TXM)</i> | 133 |
| FIGURE 15. REPRODUCTION DE DEUX LETTRES DE LA CORRESPONDANCE DE VICTORIA ET FÉLICIEN ARCIS. SOURCE : ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ARDÈCHE (153 J 1 02-05). | 137 |
| FIGURE 16. EXEMPLE DE SOUS-SEGMENTATION DANS UNE LETTRE DE MARIE FABRE (24.09.14) | 150 |
| FIGURE 17. EXEMPLE DE SOUS-SEGMENTATION DANS UNE LETTRE D'ANNE-MARIE GIGON (15.02.16) | 150 |
| FIGURE 18. EXEMPLE DE SUR-SEGMENTATION DANS UNE LETTRE DE LAURENT POUCHET (19.12.14) | 151 |
| FIGURE 19. EXEMPLE DE SUR-SEGMENTATION DANS UNE LETTRE DE JEAN-MARIE RAMIER (06.10.15) | 151 |
| FIGURE 20. EXEMPLE DE MARQUE SURNUMÉRAIRE À L'ÉCRIT D'UNE CONSONNE DE LIAISON DANS UNE LETTRE DE LAURENT POUCHET (01.10.14) | 152 |

FIGURE 21. EXEMPLE DE MARQUE SURNUMÉRAIRE À L'ÉCRIT D'UNE CONSONNE DE LIAISON DANS UNE
LETTRE DE LOUISE TESSIER (16.09.14)

152

Annexe 7. Table des tableaux

| | |
|--|------------|
| TABLEAU 1. OCCURRENCES DES SOUDURES DES PRONOMS PERSONNELS SELON LA PERSONNE DANS <i>CORPUS 14</i> | 140 |
| TABLEAU 2. TRAITEMENT DES ÉCARTS PORTANT SUR LA SEGMENTATION GRAPHIQUE DANS LA GRILLE TYPOLOGIQUE DE ROUBAUD | 156 |
| TABLEAU 3. TYPOLOGIE QUALITATIVE DE QUELQUES SOUDURES IMPLIQUANT LES CLITIQUES DANS <i>CORPUS 14</i> | 168 |
| TABLEAU 4. FRÉQUENCE DES SOUDURES SUR MILLE PAR SCRIPTEUR | 174 |
| TABLEAU 5. MARIE ET PIERRE : POURCENTAGE DES FORMES SOUDÉES LES PLUS FRÉQUENTES | 180 |
| TABLEAU 6. MARIE ET PIERRE : POURCENTAGE DES FORMES SOUDÉES DU TYPE [PRONOM + AVOIR] LES PLUS FRÉQUENTES | 181 |
| TABLEAU 7. MARIE ET PIERRE : FRÉQUENCES SUR MILLE DES FORMES SOUDÉES DU TYPE [PRONOM + AVOIR] LES PLUS FRÉQUENTES | 182 |
| TABLEAU 8. MARIE ET PIERRE : POURCENTAGE DES FORMES SOUDÉES DU TYPE [TE + VERBES LEXICAUX PLEINS] LES PLUS FRÉQUENTES | 183 |
| TABLEAU 9. MARIE ET PIERRE : FRÉQUENCES SUR MILLE DES FORMES SOUDEES DU TYPE [PRONOM + AVOIR] LES PLUS FRÉQUENTES | 185 |
| TABLEAU 10. MARIE ET PIERRE : POURCENTAGE DES FORMES SOUDÉES DU TYPE [PRONOM + PRONOM] LES PLUS FRÉQUENTES | 185 |
| TABLEAU 11. MARIE ET PIERRE : FRÉQUENCES SUR MILLE DES FORMES SOUDÉES DU TYPE [PRONOM + PRONOM] LES PLUS FRÉQUENTES | 187 |
| TABLEAU 12. VICTORIA ET FÉLICIEN : POURCENTAGE DES FORMES SOUDÉES LES PLUS FRÉQUENTES | 187 |
| TABLEAU 13. VICTORIA ET FÉLICIEN : FRÉQUENCES SUR MILLE DES FORMES SOUDÉES DU TYPE [PRONOM + AVOIR] LES PLUS FRÉQUENTES | 189 |
| TABLEAU 14. VICTORIA ET FÉLICIEN : FRÉQUENCE SUR MILLE DE LA FORME SOUDÉE DU TYPE [PRONOM + PRONOM] LA PLUS FRÉQUENTE | 189 |
| TABLEAU 15. FRÉQUENCES SUR MILLE DES FORMES SOUDÉES LES PLUS FRÉQUENTES PAR SCRIPTEUR | 190 |
| TABLEAU 16. POURCENTAGE DES FORMES SOUDÉES ET DES FORMES NORMÉES SELON LA FORME PRONOMINALE | 196 |
| TABLEAU 17. MARIE ET PIERRE : POURCENTAGE DES FORMES SOUDÉES ET DES FORMES NORMÉES SELON LA FORME PRONOMINALE OBJET | 197 |
| TABLEAU 18. MARIE ET PIERRE : POURCENTAGE DES FORMES SOUDÉES ET DES FORMES NORMÉES DE LA FORME PRONOMINALE SUJET | 198 |
| | 393 |

| | |
|--|-----|
| TABLEAU 19. VICTORIA ET FÉLICIEN : POURCENTAGE DES FORMES SOUDÉES ET DES FORMES NORMÉES SELON LA FORME PRONOMINALE | 199 |
| TABLEAU 20. EMPLOIS DE LA CONJONCTION <i>QUE</i> DANS DES LOCUTIONS CONJONCTIVES | 241 |
| TABLEAU 21. AUTRES SYSTÈMES CORRÉLATIFS INTRODUIITS PAR <i>QUE</i> D'APRÈS LA <i>GRAMMAIRE MÉTHODIQUE DU FRANÇAIS</i> (2016 [1994] : 868-870). | 252 |
| TABLEAU 22. DÉCLINAISON DES PRONOMS RELATIFS ET INTERROGATIFS EN ANCIEN FRANÇAIS (HASENOHR 2011 [1990] : 101) | 258 |
| TABLEAU 23. FRÉQUENCE DE LA FORME <i>QUI</i> EN TANT QUE <i>QUE CONJONCTION + IL</i> OU <i>QUE PRONOM + IL</i> SUR L'ENSEMBLE DES DEUX CORPUS | 264 |
| TABLEAU 24. FONCTIONS DE <i>QUE</i> PRONOM INTERROGATIF EN ANCIEN FRANÇAIS | 282 |
| TABLEAU 25. POURCENTAGE DES USAGES NORMÉS DU MORPHÈME <i>QUE</i> DANS LES DEUX CORPUS ÉCHANTILLONS | 313 |
| TABLEAU 26. FRÉQUENCE SUR MILLE DES OCCURRENCES DU MORPHÈME <i>QUE</i> SELON LE SCRIPTEUR | 319 |

Annexe 8. Table des graphiques

| | |
|--|-----|
| GRAPHIQUE 1. FRÉQUENCE SUR MILLE DES SOUDURES DES PRONOMS DE 1 ^{RE} ET 2 ^E PERSONNE | 176 |
| GRAPHIQUE 2. FRÉQUENCE SUR MILLE ET DISTRIBUTION D'EMPLOI DES FORMES SOUDÉES LES PLUS FRÉQUENTES PAR SCRIPTEUR | 191 |
| GRAPHIQUE 3. FRÉQUENCE SUR MILLE ET DISTRIBUTION D'EMPLOI DES FORMES SOUDÉES PAR SCRIPTEUR DANS <i>CORPUS 14</i> | 192 |
| GRAPHIQUE 4. FRÉQUENCE SUR MILLE ET DISTRIBUTION D'EMPLOI DES FORMES SOUDÉES PAR SCRIPTEUR COMPARÉES À D'AUTRES SCRIPTEURS DE <i>CORPUS 14</i> | 194 |
| GRAPHIQUE 5. FRÉQUENCE SUR MILLE DES FORMES SOUDÉES ET DES FORMES NORMÉES SELON LA FORME PRONOMINALE | 196 |
| GRAPHIQUE 6. MARIE ET PIERRE : FRÉQUENCE SUR MILLE DES FORMES SOUDÉES ET DES FORMES NORMÉES SELON LA FORME PRONOMINALE | 197 |
| GRAPHIQUE 7. VICTORIA ET FÉLICIEN : FRÉQUENCE SUR MILLE DES FORMES SOUDÉES ET DES FORMES NORMÉES SELON LA FORME PRONOMINALE | 198 |
| GRAPHIQUE 8. FRÉQUENCES D'EMPLOI DES PATRONS [PRONOM + VERBE PLEIN] SUR MILLE | 200 |
| GRAPHIQUE 9. FRÉQUENCES D'EMPLOI DES PATRONS [PRONOM + ÊTRE/AVOIR] SUR MILLE | 201 |
| GRAPHIQUE 10. FRÉQUENCE DE « SITÔT QUE » EN DIACHRONIE DANS <i>FRANTEXT</i> (PAR MILLION DE MOTS) | 242 |
| GRAPHIQUE 11. FRÉQUENCE DE « AVANT QUE DE » EN DIACHRONIE DANS <i>FRANTEXT</i> (PAR MILLION DE MOTS) | 244 |
| GRAPHIQUE 12. FRÉQUENCE ET DISTRIBUTION DES USAGES DE <i>QUE</i> NORMÉS ET NON STANDARD DANS LE CORPUS ÉCHANTILLON ARCIS-FABRE | 314 |
| GRAPHIQUE 13. FRÉQUENCE ET DISTRIBUTION DES USAGES DE <i>QUE</i> NORMÉS ET NON STANDARD DANS LE CORPUS ÉCHANTILLON AUTRES SCRIPTEURS | 314 |
| GRAPHIQUE 14. DISTRIBUTION DES USAGES DE <i>QUE</i> COMPLETIF NORMÉS ET NON STANDARD DANS LES DEUX CORPUS ÉCHANTILLONS | 315 |
| GRAPHIQUE 15. DISTRIBUTION DES USAGES DE <i>QUE</i> RELATIF NORMÉS ET NON STANDARD DANS LES DEUX CORPUS ÉCHANTILLONS | 315 |

Annexe 9. Index des noms propres

Académie française (Dictionnaire); 147; 148; 242; 246
Albert (Jean-Pierre); 52
Allorant (Pierre); 51
André (Frédéric); 21; 171; 177; 406
Andrieux-Reix (Nelly); 147; 157; 158; 167; 169; 416
Arnoul (Elisabeth); 25
Auroux (Sylvain); 166
Authier-Revuz (Jacqueline); 70
Ayers-Bennett (Wendy); 86
Baconnier (Gérard); 51; 54
Baddeley (Susan); 159; 160; 170; 416
Baggioni (Daniel); 84
Bardet (Jean-Pierre); 25
Bauche (Henri); 21; 58; 98; 99; 178; 212; 272; 312; 316; 406; 423
Bédard (Édith); 84
Béguelin (Marie-José); 102; 149; 173; 206; 207; 420
Bellosi (Giuseppe); 95
Bénéteau (Marcel); 21; 39; 41; 101; 105; 106; 162; 165; 406; 409; 416
Benzécri (Jean-Paul); 131
Berrendonner (Alain); 88; 89; 102; 149; 173; 207; 420
Bianchi (Nicolas); 69; 70
Biedermann-Pasques (Liselotte); 160; 161; 173; 207; 420
Blanche-Benveniste (Claire); 102; 146; 155; 227; 269
Blanke (Tobias); 107
Bonnier (Charles); 23
Borek (Louise); 108
Branca-Rosoff (Sonia); 19; 20; 21; 23; 24; 25; 26; 28; 29; 30; 31; 32; 34; 59; 88; 94; 95; 96; 100;
101; 105; 106; 162; 163; 307; 321; 341; 404; 405; 406; 407; 408; 409; 416
Bres (Jacques); 235; 236
Brissaud (Catherine); 174; 202
Brun (Auguste); 212; 234; 239; 310; 423
Bruneau (Charles); 259; 260
Bruneton-Governatori (Ariane); 53; 95; 96

Brunot (Ferdinand); 178; 211; 212; 214; 215; 232; 233; 235; 240; 259; 260; 261; 262; 272; 278;
279; 310; 320; 423; 428

Buchard (Anne); 255

Burnard (Lou); 113; 114

Caffarena (Fabio); 51; 55; 56; 128; 343; 345; 412

Cappeau (Paul); 21; 149; 151; 167; 205; 325; 406; 433

Carco (Francis); 247

Carlier (Anne); 255

Catach (Nina); 146; 147; 153; 154; 155

Cazal (Yvonne); 166

Charolles (Michel); 122

Chartier (Roger); 52; 53; 96

Chaurand (Jacques); 45

Chervel (André); 146; 154; 155

Cogis (Danièle); 146; 149; 154; 155

Combettes (Bernard); 211

Coseriu (Eugenio); 84

D'Achille (Paolo); 26; 404

Dacos (Marin); 107

Dagnac (Anne); 305; 306; 307; 308; 312

Dal Bo (Beatrice); 67; 68; 70; 71; 73; 74; 77; 107; 173

Damourette (Jacques); 67; 178; 179; 290

Darmesteter (Arsène); 178

Dauphin (Cécile); 96

Dauzat (Albert); 56; 57

David (Jacques); 21; 146; 202; 205; 206; 406

Debaisieux (Jeanne-Marie); 237

Defrancq (Bart); 306

Dekker (Niels); 121

Delmas (Bruno); 53

Deulofeu (José); 230; 232; 233; 234; 237; 239; 252; 303; 310; 428

Dionne (Jennifer); 44; 45

Doquet (Claire); 21; 27; 205; 206; 406; 408

Elspaß (Stephan); 26

Ernst (Gerhard); 20; 21; 24; 25; 27; 28; 29; 33; 34; 35; 36; 37; 38; 46; 47; 48; 49; 52; 86; 87; 88;
90; 91; 94; 105; 106; 134; 162; 164; 165; 291; 322; 405; 406; 408; 409; 413; 416

Esnault (Gaston); 56; 57

Fabre (Daniel); 52

Ferreiro (Emilia); 207

Fonvielle (Stéphanie); 59; 82

Foulet (Lucien); 258; 260; 261; 282; 294; 316

Fournier (Nathalie); 211; 257; 284; 285; 295; 341

Francard (Michel); 88; 89

FRANTEXT; 63; 68; 242; 243; 244; 245; 247

Frei (Henri); 21; 24; 31; 51; 57; 58; 179; 212; 224; 225; 229; 232; 233; 235; 239; 268; 270; 273;
275; 277; 290; 305; 312; 316; 406; 423

Frenette (Yves); 25; 39; 41; 42; 43; 105; 106; 409

Frontini (Francesca); 59; 107; 119; 120; 121

Furet (François); 51

Furetière (Antoine); 147; 246

Gadet (Françoise); 58; 85; 99; 100; 102; 177; 212; 224; 225; 227; 228; 237; 272; 275; 291; 306;
309; 310; 423; 428

Géa (Jean-Michel); 58; 59; 61; 62

Gibelli (Antonio); 50; 51; 53; 128; 412

Godefroy (Frédéric); 293

Gomila (Corinne); 56; 59; 70; 71; 232

Goosse (André); 177; 178; 211; 223; 242; 244; 246; 254; 255; 271; 281; 293; 294; 316; 341

Gougenheim (Georges); 214; 244; 250; 261; 272; 273; 279

Grammaire méthodique du français; 21; 74; 140; 167; 172; 179; 207; 215; 216; 217; 219; 226;
229; 233; 240; 241; 249; 251; 253; 257; 265; 266; 271; 272; 275; 280; 283; 285; 286; 288;
294; 296; 301; 304; 305; 306; 312; 316; 317; 406; 429

Grevisse (Maurice); 177; 178; 211; 223; 242; 244; 246; 254; 255; 271; 281; 293; 294; 316

Gross (Gaston); 235; 237

Große (Sybille); 89; 92; 93; 94; 96; 97; 106; 118

Groupe λ-l; 235

Guilhaumou (Jacques); 28; 50

Guiraud (Pierre); 99; 131; 274

Hasenohr (Geneviève); 213; 217; 232; 250; 256; 258; 259; 260; 272; 275; 278; 282

Haspelmath (Martin); 68; 149

Hébrard (Jean); 52; 53
Hedges (Mark); 107
Heiden (Serge); 131; 132; 413
Hengchen (Simon); 118
Henry (Albert); 178
Hjelmslev (Louis); 84
Horne (John); 50; 76
Housiel (Sylvie); 19; 404
Ide (Nancy M.); 113
Jaffré (Jean-Pierre); 174; 202
Klippi (Carita); 19; 404
Koch (Peter); 102; 103; 104; 105
Labov (William); 88; 89
Landragin (Frédéric); 133
Lardon (Sabine); 211; 214; 250; 257
Larousse (Dictionnaire); 220
Larrivée (Pierre); 100; 346
Le Bellec (Christel); 59; 66
Le Goffic (Pierre); 211; 219; 220; 223; 224; 233; 239; 249; 251; 252; 254; 255; 266; 267; 269;
280; 294; 302; 310; 311; 312; 316; 423; 425; 428
Lefevre (Florence); 100; 306; 307; 308; 309; 310
Lenci (Alessandro); 126
Littré (Émile); 147; 218; 242; 246; 274
Lodge (Anthony R.); 25; 84
Lottin (Alain); 33
Lucci (Vincent); 65; 202
Luxardo (Giancarlo); 59; 69; 107; 131
Maldidier (Denise); 28
Manesse (Danièle); 146; 149; 154; 155
Maranesi (Nicola); 126
Marchello-Nizia (Christiane); 211
Mariat (Nicolas); 51
Martin du Gard (Roger); 243; 245
Martineau (France); 20; 21; 25; 28; 39; 41; 42; 43; 44; 45; 90; 101; 102; 105; 106; 157; 162;
165; 405; 406; 409; 416

Maurais (Jacques); 84
Maza-Pushpam (Fernande); 255
Mazière (Francine); 228
Meillet (Antoine); 58
Ménard (Philippe); 213; 214; 242; 249; 250; 256; 259; 260; 275; 282; 284; 311; 428
Millet (Agnès); 65; 202
Milroy (James); 26
Minet (André); 54
Moignet (Gérard); 239; 256; 257; 259; 275; 282; 286; 287; 288; 290
Molinier (Christian); 269
Monsonégo (Simone); 147; 157; 158; 167; 169; 416
Moreton (Emma); 125; 126
Moreux (Bernard); 53; 95; 96
Mortureux (Marie-Françoise); 148; 325; 433
Mounier (Pierre); 107
Muller (Charles); 131
Muller (Claude); 233; 310; 312; 428
Narjoux (Cécile); 179; 211; 217; 218; 219; 220; 223; 242; 243; 251; 254; 268; 269; 280; 295;
302; 311; 423
Nazarenko (Adeline); 235; 236; 237
Nouvel (Damien); 118
O'Leary (Niall); 125; 347
ORTOLANG; 129; 131; 412
Österreicher (Wulf); 102; 103; 104; 105
Ozouf (Jacques); 51
Parussa (Gabrielle); 166
Pellat (Jean-Christophe); 59; 65; 101; 102; 131; 147; 161; 162; 169; 416
Petrucci (Armando); 53
Pichon (Édouard); 67; 178; 179; 290
Pincemin (Bénédicte); 131
Pinchon (Jacqueline); 211; 215; 268; 282; 285; 423
Pontecorvo (Clotilde); 207
Poudat (Céline); 133
Prein (August); 23; 57; 273; 275
Ramat (Paolo); 149

Renzi (Lorenzo); 46; 57
Resal (Jacques); 51
Rey (Alain); 19; 85; 91; 100; 404
Rézeau (Pierre); 19; 57; 404
Richelet (Pierre); 147; 242; 246
Riegel (Martin); 211; 423
Rivière (Nicole); 255
Robert (Petit); 148
Roche (Daniel); 28; 35; 36; 164
Ros-Dupont (Michelle); 206; 207
Rossi-Gensane (Nathalie); 306; 307; 308; 309; 310
Roubaud (Marie-Noëlle); 21; 149; 151; 155; 156; 167; 205; 298; 325; 406; 433
Rouquier (Magali); 268; 269; 270; 294; 295; 296; 298; 300
Roynette (Odile); 50; 59; 60; 69; 92
Ruggiu (François-Joseph); 25
Rutten (Gijsbert); 29; 95
Sabio (Frédéric); 21; 406
Sablayrolles (Jean-François); 245
Sainéan (Lazare); 56
Sauvageot (Aurélien); 237
Schlieben-Lange (Brigitte); 87
Schmid (Helmut); 132
Schneider (Nathalie); 19; 20; 21; 23; 24; 28; 29; 30; 31; 32; 34; 88; 94; 100; 101; 105; 106; 162;
163; 404; 405; 406; 407; 409; 416
Seguin (Jean-Pierre); 21; 29; 36; 37; 38; 162; 163; 164; 169; 351; 406; 409; 416
Seijido (Magali); 86
Siouffi (Gilles); 84; 85; 86
Soler (Louis); 54
Soust (Jeanne); 53
Sperberg-McQueen (C. Michael); 113
Spitzer (Leo); 24; 57
Stadler (Peter); 115
Stark (Elisabeth); 21; 171; 177; 406
Steffen (Joachim); 95; 96

Steuckardt (Agnès); 3; 5; 19; 20; 26; 29; 50; 56; 57; 58; 59; 60; 61; 62; 63; 64; 67; 68; 84; 85; 89;
91; 92; 93; 94; 96; 97; 101; 102; 103; 104; 105; 106; 107; 109; 123; 131; 138; 153; 283; 289;
321; 345; 405; 407; 410

Surcouf (Christian); 65

TaDiRAH; 108; 119

Tallet (Christine); 202

TEI; 113; 114; 115; 116; 117; 119; 120; 132; 133; 411

Terracini (Benvenuto); 245

Thébaud (Françoise); 77

Thomine (Marie-Claire); 211; 214; 250; 257

Thun (Harald); 29

Trésor de la langue française informatisé; 68; 148; 211; 213; 214; 220; 242; 244; 246; 254; 258;
278; 282; 284; 295; 298

Véronis (Jean); 234

Vicari (Stefano); 19; 96; 404

Vidal-Naquet (Clémentine); 51

Wagner (Robert Léon); 211; 215; 268; 282; 285; 423

Wilkinson (Mark D.); 129

Wilmet (Marc); 21; 149; 211; 273; 312; 316; 406; 423; 429

Wionet (Chantal); 59; 70; 71; 73; 74; 173

Wolf (Barbara); 21; 25; 28; 33; 35; 46; 52; 162; 164; 165; 406; 416

Zumthor (Paul); 245

Résumé en italien

Introduzione

Il ventunesimo secolo è un'epoca in cui la scrittura è una pratica quotidiana. Con la democratizzazione dei telefoni cellulari e l'avvento di Internet, che sta diventando "un nouvel espace de déploiement du langage écrit" (Rey *et al.* 2011 [2007], vol. 2: 466)¹, SMS, messaggistica istantanea, blog, forum e social network accolgono e trasmettono le parole della maggior parte dei parlanti, qualsiasi sia il loro rapporto con gli standard dello scritto. È così che si possono trovare testimonianze di usi della lingua che si allontanano dalle norme linguistiche.

Tuttavia, tali usi non standard non sono nuovi²: questa variazione rispetto al francese standardizzato, spesso visto in un'ottica declinista, ha la sua storia, legata agli sviluppi tecnologici, ma anche alla grande Storia. Vorremmo esaminare in questo studio gli usi del francese scritto non standard in un momento probabilmente fondamentale per la pratica della scrittura, la Grande Guerra, negli scriventi con un livello di istruzione elementare, che saranno qui chiamati *peu lettrés*³.

Il centenario della Grande Guerra ha suscitato un rinnovato interesse tra i linguisti per gli scritti di questo periodo, soprattutto dei soldati. Ne è testimonianza una ricca letteratura recente nell'ambito francofono: in analisi del discorso si vedano in particolare Vicari (2012, 2014, 2017, 2018) e Housiel (2014); in lessicologia si veda Rézeau (2018a) *inter alia*; in sociolinguistica storica si veda Klippi (2013, 2017, 2018).

Da parte nostra, ci concentriamo sullo studio di alcuni usi linguistici attestati nelle corrispondenze private di scriventi *peu lettrés* scambiate durante questo periodo. Un gran numero di uomini, donne e bambini si trovano, spesso per la prima volta,

¹ Nostra traduzione: "un nuovo spazio per l'uso della lingua scritta".

² Ad eccezione di certi usi tipici degli SMS.

³ Il termine *peu lettré* è definito da Sonia Branca-Rosoff e Nathalie Schneider come "il gruppo di coloro che usano una lingua non conforme" (1994: 9, cf. capitolo I: 1.1). In italiano, questo termine può essere tradotto con *semicolti* (D'Achille 1994 *inter alia*). Tuttavia, conserviamo in questo riassunto il termine francese per ragioni di coerenza rispetto agli studi scientifici che trattano di questo argomento.

distanti tra loro. Queste persone, che non erano abituate a scrivere nella loro vita quotidiana prima della guerra, hanno quindi bisogno di fare ricorso alla scrittura al fine di tenersi in contatto (Steuckardt 2015b). Possiamo quindi considerare che la Grande Guerra sia il fenomeno scatenante che ha consentito l'accesso alla scrittura di gran parte di tale popolazione.

Alcune corrispondenze sono state così raccolte nell'ambito del progetto *Corpus 14*. Tale corpus costituisce una risorsa preziosa in quanto permette di accedere a produzioni scritte che si discostano dalla norma linguistica a diversi livelli - ortografico, morfosintattico, lessicale, discorsivo e stilistico - e consente quindi di interrogare l'uso scritto della lingua di alcuni *peu lettrés* all'inizio del XX secolo.

Desideriamo collocare questo studio nella tradizione degli studi di storia della lingua francese che si interessano alle pratiche del francese scritto in diacronia in una prospettiva non normativa (Branca-Rosoff e Schneider 1994, Ernst 2010, 2019 *inter alia*, Martineau 2007b, 2009, 2013 *inter alia*, Steuckardt 2015a *inter alia*). In effetti, l'obiettivo principale degli scriventi di *Corpus 14* nel momento della redazione delle loro lettere è quello di essere compresi dal destinatario: è allora interessante cercare di capire come si impadroniscano dello scritto, come diano forma, nel processo di scrittura, a una materia *lingua* per produrre un *testo*, mobilitando gli strumenti linguistici a loro disposizione.

In questo contesto, l'obiettivo del presente lavoro è di osservare e analizzare alcuni usi non standard attestati negli scritti di *peu lettrés* della Grande Guerra: è possibile identificare tendenze e principi generali su cui si fondano?

Se nell'ambito di questo lavoro non è possibile presentare un'analisi esaustiva di tali usi, possiamo provare a individuarne alcune caratteristiche principali.

La nostra ricerca parte dall'osservazione dei dati del nostro corpus e tiene conto delle due dimensioni degli usi linguistici non standard caratteristici degli scritti prodotti dai *peu lettrés*, analizzate negli studi precedenti (Ernst 2014): da un lato, gli usi relativi all'utilizzo del supporto scritto; dall'altro, gli usi che risultano da una varietà dell'immediato comunicativo.

Per quanto riguarda le caratteristiche linguistiche legate all'uso del supporto scritto, si esaminano alcuni casi di agglutinazione. Il processo di segmentazione delle parole costituisce infatti una delle prime tappe che ogni scrivente deve affrontare quando produce un testo scritto. L'agglutinazione è una caratteristica

tipica della scrittura di scriventi poco esperti: è frequentemente osservata in scritti di *peu lettrés* (Branca-Rosoff e Schneider 1994, Seguin 1998b, Ernst e Wolf 2005, Ernst 2014, Martineau e Bénéteau 2018 [2010]), così come nelle produzioni scritte di alunni della scuola elementare francese di oggi (Sabio 2000, David e Doquet 2016, Cappeau e Roubaud 2018 *inter alia*) e nella scrittura digitale (soprattutto nel caso di agglutinazioni di pronomi clitici negli SMS, si veda Stark 2014, André 2017 *inter alia*).

Per quanto riguarda i tratti che derivano da una varietà dell'immediato comunicativo, ci si concentra sugli usi del morfema *que*. La nostra scelta si focalizza su questo oggetto di studio sia perché questo morfema è lo strumento di subordinazione per eccellenza, e quindi è rivelatore di una certa competenza sintattica degli scriventi, sia perché è spesso associato ad usi considerati come *popolari o familiari* dalla letteratura e dalle grammatiche di riferimento (Bauche 1920, Frei 2011 [1929], Wilmet 2010 [1997], GMF 2016 [1994] *inter alia*). Cosa rivela lo studio degli usi non standard riguardo la nozione stessa di subordinazione? Che cosa insegnano i dati autentici e quantificati come quelli forniti dal nostro corpus sugli effettivi usi linguistici delle persone? Permettono di mettere in discussione determinati stereotipi associati agli usi non standard?

Questo studio si organizza in quattro capitoli.

Nel primo capitolo ci interroghiamo sulla categoria di *peu lettrés* e presentiamo le ricerche sui loro scritti in ambito francofono. Ci si interesserà particolarmente agli scritti dei *peu lettrés* della Grande Guerra: quali usi linguistici si possono osservare nelle loro corrispondenze? Qual è il rapporto di questi scriventi con le norme linguistiche?

Il secondo capitolo tratta di questioni metodologiche. Si descriverà come è stata effettuata la raccolta del corpus e quali scelte euristiche hanno guidato l'elaborazione dei documenti (trascrizione, edizione digitale, annotazione semantica, visualizzazione e pubblicazione cartografica). Si descriveranno anche i metodi utilizzati per analizzare il corpus al fine di rispondere al meglio alle domande di ricerca poste in questo studio.

Il terzo capitolo analizza il fenomeno dell'agglutinazione dei pronomi clitici della prima e seconda persona del singolare. Quali sono le forme più frequentemente soggette ad agglutinazione? È possibile identificare delle tendenze soggiacenti che ne illustrino il funzionamento?

Il quarto capitolo studia gli usi del morfema *que* degli scriventi di *Corpus 14*. Per mettere in prospettiva gli usi attestati nel nostro corpus, ci si interroga sulla norma e la sua variazione diacronica: gli usi non standard osservati nel corpus studiato sono attestati in fasi precedenti della lingua? Qual è la distribuzione tra usi standard e non standard? Come spiegare gli usi non standard?

Stato dell'arte

Il termine *peu lettré* è introdotto e definito per la prima volta nel 1994 da Sonia Branca-Rosoff e Nathalie Schneider: si tratta del "groupe de ceux qui emploient une langue non conforme" (1994: 9)⁴. Questi scriventi si situano quindi tra i gruppi polari dei *lettrés*, che fanno un uso della lingua conforme alle norme e degli *illettrés*, che al contrario non sanno scrivere (*ibid.*).

A partire da questa prima definizione, si identificano attraverso il termine *peu lettré* individui che non hanno familiarità con la scrittura (Branca-Rosoff 2007) e i cui testi sono significativamente diversi dalle norme di comunicazione scritta standard (Branca-Rosoff 2018a). Si tratta di una categoria che deve essere considerata come un *continuum* piuttosto che come un gruppo chiuso e ben definito: i loro scritti sono infatti costituiti da usi più o meno distanti dalle norme linguistiche e discorsive. Come sottolinea Sonia Branca-Rosoff, "non è una divisione binaria, ma piuttosto una gradazione" (2009: 55).

Si è consapevoli che l'uso di questo termine può suscitare qualche perplessità, poiché la designazione di questi scriventi sembra essere stabilita in relazione a una norma prescrittiva. Tuttavia, si è scelto di mantenere tale denominazione e di specificare il significato che le si attribuisce.

In una prospettiva progressiva, priva di qualsiasi giudizio di valore, riteniamo che l'avverbio *peu* non abbia una connotazione negativa, ma sottolinei una gradualità (Steuckardt 2015b). Il termine *peu lettré* rinvia quindi all'idea di fasi

⁴ Nostra traduzione: "gruppo di coloro che usano una lingua non conforme".

nell'acquisizione delle competenze di scrittura (Branca-Rosoff 2018a). Questo concetto diventa quindi uno strumento euristico che consente di costituire corpora di scritti omogenei e offre la possibilità di condurre analisi su un'ampia diacronia, così come in diatopia. Esso permette quindi di esaminare gli usi della lingua francese che sono stati a lungo trascurati nei lavori scientifici.

Si è inoltre deciso di riservare l'uso del termine *peu lettré* per la designazione degli scriventi e di analizzare le loro produzioni scritte in termini di usi.

Una macro-categoria *scritto peu lettré* sembra infatti poter difficilmente raggruppare una tale varietà di usi linguistici non standard, quali quelli che si osservano nella storia della lingua francese. Inoltre, questo termine è parso poco appropriato per designare scritti di altri scriventi con profili molto diversi e prodotti in contesti differenti, ma che comunque si allontanano tutti dalla norma linguistica prescrittiva. Questo è il caso, ad esempio, degli scritti prodotti in situazioni scolastiche o delle scritture digitali, molti dei quali sono ora raccolti in corpora (si veda rispettivamente *ECRISCOL*, Doquet e Fleury (dir.)⁵, *ÉMA, écrits scolaires*⁶ e *sms4science* Fairon et Cougnon (dir.)⁷ *inter alia*).

Sebbene gli scritti dei *peu lettrés* possano appartenere a generi, tempi e contesti di produzione diversi, essi presentano tuttavia tratti simili. In effetti, ci sono tendenze comuni per gli individui che passano dall'oralità, il modo di comunicazione abituale per loro, alla scrittura (Ernst 2019). Si può notare in particolare la tensione tra, da un lato, l'immediato comunicativo al quale appartengono questi scritti e, dall'altro, la consapevolezza della norma linguistica attesa nello scritto (*ibid.*). È necessario prendere in considerazione queste due dimensioni che interagiscono al fine di fornire un'analisi approfondita degli usi non standard in questi scritti. Si possono distinguere da un lato le caratteristiche linguistiche dovute all'influenza di una varietà dell'immediato comunicativo e, dall'altro, quelle dovute alla mancanza di familiarità con lo standard scritto (Ernst 2014).

⁵ <http://syled.univ-paris3.fr/ecriscol/CORPUS-TEST>

⁶ ÉMA (École, Mutations, Apprentissages, ÉA 4507) (ÉMA) (2018). Corpus ÉMA, écrits scolaires [Corpus]. ORTOLANG (Open Resources and TOols for LANGuage) - www.ortolang.fr, <https://hdl.handle.net/11403/ema-ecrits-scolaires-1/v2>.

⁷ <http://www.sms4science.org>

Gli studi sugli scritti di *peu lettrés* di epoche diverse mostrano caratteristiche linguistiche non standard simili (Seguin 1985, 1992, 1998, Branca-Rosoff e Schneider 1994, Ernst 2003, 2010, Martineau 2013, Martineau e Bénêteau 2018 [2010], Frenette e Martineau 2018 *inter alia*).

Per quanto riguarda l'ortografia, tali ricerche osservano, ad esempio, gli stessi fenomeni riguardanti la segmentazione della sequenza grafica (in particolare agglutinazioni o sovra-segmentazioni) e tracce della pronuncia degli scriventi presenti nelle grafie. Dal punto di vista della morfologia e della sintassi, tali studi notano usi spesso non conformi alla norma prescrittiva che riguardano gli accordi di genere e numero così come le terminazioni verbali, specialmente in E. Sottolineano anche altri usi non standard frequenti, come i diversi usi del morfema *que*, della forma *qui* per *qu'il*, del pronome relativo *que* con ripresa pronominale e del pronome relativo *lequel*.

Questi tratti simili non suggeriscono, a nostro avviso, l'esistenza di una varietà distinta di francese (Ernst 2019: XXI), ma piuttosto evidenziano delle aree di instabilità e delle possibilità del sistema della lingua che non sono state attivate o che sono state proscritte in francese standard, ma che si manifestano negli usi di questi scriventi.

La presente ricerca si concentra su produzioni scritte di *peu lettrés* della Grande Guerra: si tratta di corrispondenze scambiate dai soldati e dalle loro famiglie in Francia. Questi documenti sono stati raccolti nell'ambito del progetto *Corpus 14*⁸.

Metodologia

In questo capitolo si presenta la metodologia utilizzata per la raccolta e il trattamento dei documenti nell'ambito del progetto *Corpus 14* e di questa tesi, così come quella utilizzata per le analisi del corpus. Il lavoro svolto è guidato dalla preoccupazione di standardizzare le pratiche accademiche nel campo delle *Digital Humanities*, al fine di garantire l'interoperabilità del corpus e il suo utilizzo.

Il lavoro ha consistito, in un primo momento, nella raccolta dei fondi testuali. Le lettere familiari e le cartoline depositate negli archivi municipali o dipartimentali

⁸ Praxiling - UMR 5267 (2019). *Corpus 14* [Corpus]. ORTOLANG (Open Resources and TOols for LANGuage) - www.ortolang.fr, <https://hdl.handle.net/11403/corpus14/v2>.

sono state raccolte per costituire un corpus di scambi epistolari tra il fronte e i civili, tra i *Poilus peu lettrés* e le loro famiglie. A queste fonti sono stati aggiunti fondi privati che sono stati affidati all'équipe dai discendenti degli scriventi.

La scelta di lavorare esclusivamente su corrispondenze di *peu lettrés* ha determinato il primo criterio di costituzione del corpus: gli scriventi sono stati selezionati in base al loro grado di istruzione. Ci siamo riferiti in particolare alle indicazioni contenute nelle schede matricolari dell'esercito, che indicano il livello di scolarizzazione dei soldati: il livello degli individui selezionati corrisponde al livello 3, che equivale a "saper leggere, scrivere e contare" e coincide con un'istruzione elementare, senza aver ottenuto la licenza. Per le donne, le informazioni relative al loro livello di istruzione non erano disponibili. Ci siamo quindi basati sulle caratteristiche ortografiche e morfosintattiche delle loro produzioni scritte: le loro competenze sono generalmente paragonabili a quelle dei loro mariti.

Inoltre, la preferenza è stata data agli scriventi la cui produzione supera la singola lettera. Da un lato, questo criterio consente di condurre analisi linguistiche più precise: avendo la possibilità di studiare diversi documenti dello stesso scrivente, si può più facilmente identificare ciò che è legato allo stile dello scrivente piuttosto che ad altri tipi di variazione - diatopica, diastratica, diafasica o diamesica. Dall'altro, un corpus così costituito offre anche la possibilità di studi longitudinali sulle evoluzioni della scrittura di uno stesso scrivente (cf. Steuckardt 2018). Tuttavia, a volte è stato ritenuto opportuno includere nell'insieme del corpus scriventi che fanno parte di una rete sociale, ma di cui abbiamo solo pochi scritti: i loro testi, sebbene esigui, sono comunque di interesse per la comprensione e la ricostruzione delle corrispondenze.

Per quanto riguarda i limiti di tale corpus, si può sollevare la questione della rappresentatività: a causa della rarità di questi documenti, del tempo necessario per la trascrizione e il trattamento dei dati, il corpus raccolto può essere considerato, dal punto di vista della linguistica dei corpora, come un corpus piccolo. Gli studi linguistici condotti a partire da questo corpus devono necessariamente affrontare la questione della sua rappresentatività. Va inoltre aggiunto che le competenze di scrittura variano da persona a persona. Per questi

motivi, è necessario mantenere una certa cautela nella generalizzazione dei risultati ottenuti.

Una volta che i fondi sono stati raccolti, i documenti sono stati trascritti secondo una metodologia consolidata, che si basa sul principio della fedeltà ai testi originali. Le trascrizioni sono state quindi eseguite nel rispetto della forma dei testi, in modo diplomatico: sono riprodotte la punteggiatura originale dei documenti e tutte le variazioni rispetto alla norma standard del tempo, che riguardino l'ortografia, la morfologia o il lessico. La riproduzione dei documenti nella loro forma originale è un punto necessario ed essenziale per l'analisi linguistica che viene effettuata a partire da queste trascrizioni.

Per quanto riguarda l'edizione digitale del corpus, le trascrizioni delle corrispondenze sono state codificate in conformità con le raccomandazioni della comunità TEI (*Text Encoding Initiative*) nel formato XML.

Un'altra parte recente del lavoro svolto sui fondi di *Corpus 14* è l'annotazione semantica di alcune entità nominate, espressioni linguistiche che si riferiscono a un oggetto nel mondo, contenute nelle corrispondenze. Esistono diverse categorie di entità nominate: all'interno di *Corpus 14*, ci si è limitati in un primo tempo ai nomi propri di persone e luoghi; attualmente, si stanno annotando le organizzazioni, in particolare di tipo istituzionale o militare. Inoltre, si è scelto di annotare oltre ai nomi propri, anche stringhe di testo aventi nel contesto della lettera dei referenti univoci (descrizioni definite). Tale lavoro di annotazione è completato dall'istituzione di indici interni, che contengono i referenti unici delle entità nominate dell'intero corpus.

Questo lavoro è stato realizzato su un corpus esplorativo costituito da due corrispondenze bilaterali, quella di Marie et Pierre Fabre e quella di Victoria e Félicien Arcis, per un totale di 717 lettere (cf. *infra* "corpus Arcis-Fabre").

L'annotazione semantica di questi testi e l'analisi spaziale che ne derivano portano a una visualizzazione di tipo cartografico. Si è così sviluppata un'applicazione web che, sulla base delle date delle lettere, dei luoghi di scrittura e dei luoghi citati nelle corrispondenze, così come delle persone coinvolte, possa fornire una visualizzazione su una mappa di un solo scrivente o di una rete di scriventi per tutta la durata della loro corrispondenza. Lo sviluppo di questa applicazione web è

stato oggetto di una collaborazione con la scuola di dottorato in *Digital Humanities* dell'Università di Genova.

La visualizzazione proposta associa a ciascun scrivente di una stessa corrispondenza un colore diverso. Una linea del tempo consente di spostarsi all'interno della corrispondenza: le lettere sono visualizzate in ordine cronologico, ogni lettera è rappresentata da un pulsante che ne indica la data. Premendo ogni pulsante, la posizione dello scrivente, indicata da un cursore con il colore corrispondente allo scrivente scelto, viene visualizzata sulla mappa. Le icone indicano il luogo di invio della lettera, mentre le bandierine indicano i luoghi citati nella lettera. È inoltre possibile visualizzare il testo della lettera selezionata.

Questo tipo di esplorazione del corpus aggiunge una dimensione spaziale e temporale alla fruizione dei testi effettuata attraverso la semplice lettura. Ad esempio, la proiezione di informazioni testuali su una mappa rende possibile seguire i movimenti degli scriventi al fronte e all'interno del Paese durante la Grande Guerra, in base alle loro corrispondenze. Inoltre, questa analisi mostra visivamente che la corrispondenza dei soldati con le loro famiglie fa principalmente riferimento ai luoghi e alle persone della famiglia e della vita sociale dell'interno del Paese: ciò conferma l'affermazione che una delle principali funzioni di questo tipo di corrispondenza è quella di mantenere il contatto con l'ambiente domestico (cf. Caffarena 2005, Gibelli 2014 *inter alia*). Da un punto di vista interdisciplinare, si possono anche osservare sulla mappa non solo i percorsi dei soldati, ma anche la mobilità delle donne *peu lettrées* e confrontarla con quella di altre donne appartenenti a classi sociali più agiate.

La pubblicazione e la messa a disposizione del corpus è uno dei risultati di questo lavoro metodologico. Al fine di rendere accessibili al pubblico i fondi raccolti nel progetto *Corpus 14*, sono state scelte due diverse modalità di pubblicazione. Innanzitutto, sono disponibili sulla piattaforma Ortolang, all'indirizzo: <https://corpus14.ortolang.fr>. Ad oggi, sono state pubblicate due versioni, la prima nel 2014 e la seconda nel 2019, entrambe sono scaricabili gratuitamente. Ortolang garantisce la conservazione a lungo termine del corpus, nonché un *handle*, identificatore perenne, secondo i principi FAIR. Per la prima versione, è possibile visualizzare la lettera o la cartolina scansionata con la trascrizione del testo accanto. Inoltre, i testi delle corrispondenze possono essere consultati tramite il

comando *Edizione* del programma TXM (<http://textometrie.univ-montp3.fr/txm>). Questo tipo di pubblicazione, di accesso meno immediato, si rivolge principalmente alla comunità scientifica. Il corpus di corrispondenze così trattato consente analisi linguistiche basate su un trattamento testometrico dei dati, grazie al software TXM (Heiden *et al.* 2010).

Tale trattamento del corpus e la sua interrogazione con strumenti informatici producono risultati quantificati: i dati resi disponibili forniscono un panorama dei diversi fenomeni linguistici presenti nel corpus, indicandone la frequenza. Allo stesso tempo, la funzionalità delle concordanze consente un rapido accesso al contesto d'uso: l'analisi è quindi arricchita dal contesto linguistico e spesso si combina con il ricorso, da parte del ricercatore, ad altre fonti primarie (ad esempio, altri testi e corpora diacronici) e secondarie (grammatiche, dizionari, ecc.).

L'osservazione dei dati del nostro corpus ha orientato la nostra ricerca verso due dimensioni degli usi linguistici non standard, che sono caratteristici di questi scritti. Si tratta, da un lato, di usi dovuti all'utilizzo dei *peu lettrés* del supporto scritto e, dall'altro, di usi caratteristici della comunicazione immediata (Ernst 2014).

Le nostre analisi si sono concentrate in particolare su due fenomeni linguistici. Per il primo punto, abbiamo studiato l'agglutinazione dei pronomi clitici della prima e della seconda persona singolare (cf. capitolo III). Per il secondo, ci siamo concentrati sugli usi del morfema *que*, alcuni dei quali sono tradizionalmente considerati caratteristici degli scambi linguistici di registro familiare (cf. capitolo IV). In questi due casi di studio, l'oggetto dell'analisi è stato scelto in base all'osservazione dei dati del corpus.

Non è stato possibile effettuare analisi di questo tipo sull'intero *Corpus 14*, date le sue dimensioni (469.464 parole) e la natura non standard, rendendo l'interrogazione attraverso il software TXM non ottimale. Pertanto, abbiamo optato per la costituzione di diversi corpora di lavoro di minor volume al fine di rendere possibili le nostre analisi, che sono in parte basate su uno studio qualitativo dei dati.

Il primo capitolo di analisi affronta lo studio del fenomeno dell'agglutinazione dei pronomi clitici della prima e seconda persona del singolare, che costituiscono i casi

d'agglutinazione di forme pronominali con una frequenza maggiore.

In questo ambito si è quindi cercato di studiare le forme agglutinate più frequenti e di capire quali tendenze spiegano il funzionamento di questo fenomeno. Tale studio è stato condotto a partire dal *corpus Arcis-Fabre*, che si compone di due corrispondenze bilaterali provenienti dai fondi del progetto *Corpus 14*: da un lato, quella di Victoria e Félicien Arcis, dell'Ardèche (627 lettere), dall'altro, quella di Marie e Pierre Fabre, dell'Hérault (90 lettere). Al fine di poter confrontare i dati in modo equilibrato, i risultati delle occorrenze studiate compaiono in frequenza per mille e sono ottenuti rapportando la frequenza assoluta delle attestazioni d'agglutinazione al numero di parole del sottocorpus di ogni scrivente.

Il secondo capitolo d'analisi tratta gli usi del morfema *que* degli scriventi di *Corpus 14*: strumento di subordinazione per eccellenza, esso appare in seconda posizione nella lista delle parole più frequenti (frequenza: 12.371) nell'insieme di *Corpus 14*. In questo studio abbiamo descritto e analizzato questi usi, osservato la distribuzione tra usi standard e non standard e tentato di capire cosa possa spiegare gli usi non standard.

Al fine di condurre uno studio qualitativo preciso, abbiamo estratto dal progetto *Corpus 14* due corpora campioni contenenti circa 500 occorrenze del morfema *que*. Il primo corpus campione contiene 256 occorrenze di *que* tratte dalle corrispondenze di Victoria e Félicien Arcis e di Marie e Pierre Fabre. Questo corpus campione si chiama "*corpus échantillon Arcis-Fabre*". Ci siamo assicurati che il corpus di ciascuno dei quattro scriventi abbia dimensioni equilibrate: il corpus di Victoria è di 2.013 parole, quello di Félicien di 1.829, quello di Marie di 1.915 e quello di Pierre di 1.730. Il numero totale di parole è 7.487. Il secondo corpus campione comprende 233 occorrenze del morfema *que* rilevate nelle corrispondenze di altri scriventi di *Corpus 14* e ha per obiettivo di costituire un campione rappresentativo della media degli scritti dei *peu lettrés*. Questo secondo corpus campione è quindi chiamato "*corpus échantillon autres scripteurs*". Il numero totale di parole in questo corpus è 6.891. I due corpora campioni sono quindi di dimensioni comparabili.

I corpora così costituiti, sebbene di dimensioni limitate, consentono di conoscere quelli che hanno potuto essere gli usi non standard dei *peu lettrés* dell'inizio del XX secolo. Mediante la metodologia di analisi adottata, è possibile valutare la

pertinenza dei giudizi che sono stati formulati su questi scritti. Per il capitolo sui casi di agglutinazione, abbiamo selezionato i casi più comuni e utilizzato un metodo statistico per studiare la pertinenza dei diversi parametri che possono motivare questo fenomeno. Per il capitolo sugli usi del morfema *que*, è stato più appropriato adottare una metodologia che combinasse una categorizzazione di questi usi, un'analisi contestuale delle attestazioni standard e non standard nei nostri corpora, nonché dei calcoli di frequenza. I dati analizzati ci hanno permesso di descrivere la distribuzione degli usi di *que* e di proporre alcune spiegazioni relative agli usi non standard.

Usi dell'agglutinazione

Il primo capitolo di analisi tratta di un fenomeno che rientra nell'ambito della variazione ortografica: la segmentazione non standard della sequenza grafica, soprattutto nel caso dell'agglutinazione di diverse parole.

Il processo di segmentazione delle parole costituisce infatti una delle prime tappe alle quali i *peu lettrés* sono confrontanti, come ogni scrivente, nel corso della produzione di un testo scritto.

Così, attraverso lo studio dell'agglutinazione dei pronomi clitici di prima e seconda persona del singolare, si cerca di capire come funzioni il fenomeno dell'agglutinazione: quali sono le forme agglutinate più frequenti? È possibile evidenziare delle tendenze soggiacenti in grado di chiarirne il funzionamento? Questo studio è svolto a partire dal corpus di lavoro "corpus Arcis-Fabre".

Un breve excursus in diacronia permette di evidenziare che l'agglutinazione delle parole è un uso grafico che è sempre esistito.

Gli studi raccolti nel numero 119 della rivista *Langue Française* (1998) esplorano gli usi precedenti la stabilizzazione della norma ortografica derivante dalla diffusione della stampa nel XVI secolo, così come quelli successivi degli individui colti nel XVII secolo. Successivamente, si interrogano gli usi dei *peu lettrés* riguardanti l'agglutinazione dal XVII al XIX secolo.

Andrieux-Reix e Monsonégo individuano delle sequenze grafiche frequentemente attestate nei testi manoscritti medievali (1998b: 32-33):

- preposizione + forma nominale (nome, pronome, infinito, determinante):
es. *adieu, avenir, enfrance, denaples, parvive force, verssun segnur*;
- articolo definito + nome (sostantivo o aggettivo): es. *lamaison, leblanc cerf*;
- pronome personale regime + forma verbale: es. *medist, luya dit*.

Negli anni 1500-1530, periodo in cui vengono introdotti i segni paragrafematici nella stampa, le agglutinazioni presenti nei testi stampati sembrano essere circoscritte ai casi di agglutinazioni di elementi elisi all'orale, fatta eccezione per certe parole composte e locuzioni (Baddeley 1998). Le categorie grammaticali più coinvolte sono l'articolo definito, i pronomi, l'avverbio di negazione *ne*, certe congiunzioni.

Nel XVII secolo, i testi autografi degli scrittori classici analizzati da Pellat mostrano usi grafici variabili, dove la dimensione individuale resta preponderante; spesso i casi di elisione non marcati dall'uso dell'apostrofo danno luogo ad agglutinazioni (1998). I testi stampati indicano invece un uso sistematico dello spazio per isolare le parole e dell'apostrofo nei casi d'elisione. La norma riguardante la segmentazione delle parole è dunque adottata e diffusa, nel XVII secolo, nei testi stampati, mentre numerose esitazioni persistono ancora nei testi manoscritti degli autori colti.

Per quanto riguarda gli scritti dei *peu lettrés*, l'uso dell'agglutinazione è presente durante i XVII e XVIII secoli, fino all'inizio del XX (Branca-Rosoff e Schneider 1994, Seguin 1998b, Martineau e Bénétteau 2018 [2010], Ernst 2014, Ernst e Wolf 2005, nuova edizione Ernst 2019). Le agglutinazioni rilevate dagli autori derivano principalmente da casi di elisione orale e riguardano soprattutto elementi grammaticali, quali articoli, preposizioni, congiunzioni, pronomi.

Questo breve excursus storico ha permesso di mostrare che l'agglutinazione corrisponde a una tendenza antica, che si attenua a causa dell'emergere di una norma attraverso la stampa e la grammatizzazione della lingua francese, ma che persiste negli usi privati. Come mostrano gli studi citati, i tipi di agglutinazione più frequenti riguardano degli elementi grammaticali e, a partire dal XVI secolo,

derivano soprattutto da casi di elisione orali e dall'assenza dell'apostrofo nello scritto.

Quali sono gli usi in questo ambito attestati negli scritti dei *peu lettrés* della Grande Guerra? Si illustra qui di seguito una tipologia qualitativa di qualche agglutinazione fra le più frequenti rilevate nell'insieme dei fondi di *Corpus 14*, in base alla categoria grammaticale degli elementi agglutinati:

| Catégories grammaticales | Corpus 14 |
|--|---|
| Articles | |
| article défini + nom | létat (33), lavoine (30), largent (24), lendroit (18), lorge (17), lannée (16), lhiver (11)...; lafamille (10)...; lebonheur (1)... |
| article défini + pronom/adjectif | lautre (94), lun (6)... |
| | |
| Prépositions | |
| <i>de</i> + nom | deau (7), dhabitude (7), dinfanterie (6), dobus (6)... |
| <i>de</i> + pronom | den (25), dy (16)... |
| <i>de</i> + article indéfini | dun (29), dune (7) |
| <i>de</i> + pronom/adjectif | dautre (38), dun (2) |
| <i>de</i> + infinitif | dêtre (50), davoir (40), décrire (17)... |
| <i>de</i> dans des locutions adverbiales ou conjonctives | (tout) desuite (que) (59), (tout) demême (46)... |
| <i>à</i> + pronom | avous (47), ama (2)... |
| <i>à</i> dans des locutions adverbiales ou conjonctives | aprésent (que) (195), apeu près (55), tout afaire (16)... |
| | |
| Pronoms | |
| pronom (sujet ou complément) + verbe (lexical ou auxiliaire) | ma (864), jai (623), tembrasse (150), lai (128), menvoyer (38)... |
| pronom (sujet ou complément) + pronom | ten (213), men (68), jen (84), jy (29)... |
| | |
| Conjonctions | |
| <i>que</i> + pronom | quil (297), quelle (142)... |
| <i>si</i> + pronom | sil (83), sy (10)... |
| | |
| Adverbe de négation <i>ne</i> | |
| <i>ne</i> + verbe | na (240), nest (139), nai (128)... |
| <i>ne</i> + pronom | ny (152), nen (79) |

Tabella 1. Tipologia qualitativa di alcune agglutinazioni riguardanti i clitics in Corpus 14

I dati presentati in questa tabella mostrano la persistenza delle tre sequenze più frequenti a partire dal Medio Evo: *articolo definito + nome*, *preposizione + forma nominale*, *pronome personale oggetto + forma verbale*. Si nota che gli scriventi di *Corpus 14* tendono a agglutinare certi elementi specifici all'interno di una stessa

categoria grammaticale. Così, nel caso dell'articolo definito, una sola forma è frequentemente agglutinata (*l'*, 464 occorrenze); fra le preposizioni, sono *de* e *à* a essere più spesso agglutinate. Se gli studi precedenti non hanno sempre fornito dei risultati quantitativi, rendendo quindi difficile formulare ipotesi relativamente all'evoluzione del fenomeno, sembra tuttavia emergere nettamente il ruolo determinante dell'elisione orale nella produzione di agglutinazioni nello scritto. Questi dati confermano la persistenza lungo i secoli di certi tipi di agglutinazione che, nonostante l'emergere e la stabilizzazione di una norma linguistica e la sua diffusione sempre più ampia tramite l'istituzione scolastica, restano attestati negli usi privati dei *peu lettrés* fino all'inizio del XX secolo.

Dopo aver fornito un panorama delle agglutinazioni relative ai clitici negli scritti dei *peu lettrés* all'inizio del XX secolo, lo studio si focalizza sulle agglutinazioni all'interno della categoria dei pronomi: qual è la loro natura e qual è il loro funzionamento?

Lo studio consiste in un'analisi qualitativa e quantitativa riguardante le agglutinazioni dei pronomi clitici soggetto e oggetto di prima e seconda persona del singolare (*je, me, te*)⁹. Citiamo a titolo di esempio qualche tipo di agglutinazione:

« *Tu peux croire cher prierrilliou que ta carte dont **jai** reçu l'autre jour la vu du Lycée je la regarde bien* » (Marie, 11.10.14);

« *Hier chère Epouse j'aurais voulu **técrire** une lettre mais malgres ma meilleure volompté je n'ai pas pu* » (Pierre, 25.12.14);

« *J'ai fait voir la jolie broche que tu **ma** envoyer* » (Victoria, 15.02.16-1);

« *je suis content que tu soit toujours en bonne santé pour quand à moi je peu **tant** dire de même* » (Félicien, 17.06.15).

Si identificano innanzitutto le agglutinazioni più frequenti, in seguito si cerca di evidenziare alcune tendenze soggiacenti in grado di chiarire il funzionamento dell'agglutinazione nei casi rilevati.

⁹ La forma soggetto *tu* non è interessata da questo fenomeno.

I casi di agglutinazione esaminati trovano tutti origine nel fenomeno dell'elisione. Alcuni autori propongono una spiegazione del fenomeno dell'agglutinazione derivante dell'elisione che vede come fattori essenziali l'unità sillabica e fenomeni prosodici (Béguelin 2002, Berrendonner e Béguelin 1989, Biedermann-Pasques 1998). Queste spiegazioni sono pertinenti in quanto le agglutinazioni che abbiamo rilevato sembrano effettivamente compatibili con una fase di oralizzazione precedente alla scrittura del testo e rispondono a una divisione di tipo sillabico. Tuttavia, riteniamo che un'analisi più dettagliata del fenomeno dell'agglutinazione possa rivelare tendenze in grado di spiegare come mai certi tipi di agglutinazione sono più frequenti di altri.

La tabella seguente indica che i quattro scriventi che costituiscono il *corpus Arcis-Fabre* non hanno le stesse competenze ortografiche per quanto riguarda l'uso delle agglutinazioni:

| Marie | Pierre | Félicien | Victoria |
|--------------|---------------|-----------------|-----------------|
| 12,08‰ | 7,39‰ | 2,61‰ | 2,20‰ |

Tabella 2. Frequenza delle agglutinazioni per mille per scrivente

La frequenza delle agglutinazioni varia così da uno scrivente all'altro. Le agglutinazioni rilevate riguardanti i pronomi personali sono classificate secondo una tipologia fondata sulla natura degli elementi implicati:

- da un lato, il tipo di pronome (persona; soggetto/oggetto);
- dall'altro, il tipo di verbo (*avoir* o *être*/verbo lessicale pieno) o di forma pronominale.

La tabella seguente presenta le agglutinazioni più frequenti rilevate nel *corpus Arcis-Fabre*, accompagnate dalla frequenza per mille nel sottocorpus di ogni scrivente:

| %o | Marie | Pierre | Victoria | Félicien |
|-----------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <i>jai</i> | 1,90 | 0,07 | 0,08 | 0,01 |
| <i>ma</i> | 1,60 | 1,07 | 1,55 | 1,27 |
| <i>tai</i> | 0,65 | 0,27 | 0 | 0,02 |
| <i>te + embrasser</i> | 1,22 | 1,75 | 0 | 0,01 |
| <i>te + écrire</i> | 0,61 | 0,27 | 0 | 0 |
| <i>te + assurer</i> | 0,53 | 0,34 | 0 | 0 |
| <i>ten</i> | 0,72 | 0,54 | 0 | 0,02 |
| <i>jen</i> | 0,68 | 0,07 | 0 | 0 |
| <i>men</i> | 0,34 | 0,34 | 0 | 0,01 |
| <i>jy</i> | 0,57 | 0,07 | 0,02 | 0,01 |
| <i>ta</i> | 0,19 | 0 | 0,52 | 0,21 |
| <i>tant</i> | 0 | 0,07 | 0 | 0,75 |

Tabella 3. Frequenze per mille delle agglutinazioni più frequenti per scrivente

Se si comparano queste agglutinazioni, è possibile dividerle in due macro-categorie:

- delle forme “fabbricate” dagli scriventi, come *jai*, *tai*, *tembrasse*, *técrire*, *tassure*, *ten*, *jen*, *men*, *jy*, che non sono delle unità linguistiche esistenti in francese standard;
- delle forme esistenti in francese standard, come *ma*, *ta*, *tant*, ma utilizzate qui in modo non standard: si tratta di forme eterografe di parole omofone, che appaiono al posto della forma grafica attesa.

Tali agglutinazioni corrispondono a degli usi individuali coerenti: Marie e Pierre usano principalmente delle forme fabbricate, mentre Victoria e Félicien usano maggiormente delle forme eterografe attestate.

La distribuzione d’uso di queste forme sembra legata alla competenza ortografica

relativa a questo fenomeno. Marie e Pierre fanno un uso più frequente delle agglutinazioni rispetto a Victoria e Félicien, e i primi due utilizzano maggiormente forme fabbricate. Si può quindi dire che gli scriventi che utilizzano più agglutinazioni sono quelli che utilizzano forme fabbricate in numero elevato, mentre gli scriventi che ne fanno un uso meno frequente utilizzano soprattutto forme eterografe attestate.

Dopo aver identificato i diversi tipi di agglutinazione, vengono esaminati diversi fattori suscettibili d'influenzare il processo d'agglutinazione nei casi dei pronomi clitici di prima e seconda persona: la funzione sintattica del pronome personale coinvolto nell'agglutinazione, la frequenza d'uso di certi verbi lessicali utilizzati in certi schemi sintattici (per esempio, *embrasser* e *écrire*), l'esistenza di forme omofone-eterografe, così come il loro contesto lessico-sintattico.

Fra tutti questi fattori due sono apparsi come pertinenti, poiché sono emerse due tendenze all'agglutinazione:

1. la funzione sintattica influisce sull'agglutinazione: i dati hanno rivelato che i pronomi clitici con funzione complemento, *me* e *te*, sono più frequentemente agglutinati di *je* nel caso della scrittura di elisioni orali, soprattutto nell'ortografia di Marie e Pierre. Ciò suggerisce dunque una percezione del pronome soggetto *je* come più autonomo rispetto ai pronomi oggetto.
2. l'esistenza di forme omofone-eterografe favorisce l'agglutinazione: nel caso di Victoria e Félicien, l'agglutinazione si basa principalmente sul ricorso a forme omofone-eterografe. Per esempio, nella medesima scrittura di elisioni orali, l'agglutinazione di *te + en* in *tant* è favorita dall'esistenza della forma grafica *tant*.

Il funzionamento delle agglutinazioni rilevate nel *corpus Arcis-Fabre* risponde così a queste due tendenze, che meritano di essere verificate su altri corpora di maggiori dimensioni di scriventi poco esperti.

Usi del morfema *que* fra diacronia e norma

Il secondo capitolo di analisi studia gli usi del morfema *que*, elemento di subordinazione per eccellenza. Quale utilizzo ne fanno gli scriventi di *Corpus 14*? Quale distribuzione fra usi conformi alla norma e usi non standard emerge da questo studio? Per quanto riguarda gli usi non standard, quali fattori potrebbero spiegarli?

Da un punto di vista storico, il francese ha ereditato il morfema *que* dal latino. Tale morfema rappresenta forme latine molto diverse fra loro, di tipo congiuntivo, avverbiale o relativo (Brunot 1936 [1922]).

Le descrizioni grammaticali fornite dalle grammatiche contemporanee di riferimento (Wagner et Pinchon 1991 [1962], Le Goffic 1993, Riegel *et al.* 2016 [1994], Wilmet 2010 [1997], Narjoux 2018) indicano che esso è utilizzato come congiunzione, pronome e avverbio.

Per lo studio di ogni uso di *que*, nel capitolo si presenta dapprima un breve excursus diacronico dei suoi usi attestati in fasi precedenti della lingua; in seguito si espone la descrizione degli usi conformi alla norma quali sono documentati nella *Grammaire méthodique du français* (2016 [1994]); infine si discutono gli usi che si allontanano dalla norma prescrittiva e che sono considerati come *popolari* o *familiari* dalla letteratura, fondandosi sui lavori di Frei (2011 [1929]) et Bauche (1920) per il francese popolare, Brun (1931) per il francese regionale, Gadet (1997 [1989]), *inter alia*, per le produzioni soprattutto orali. Si esplorano così le descrizioni di questi usi e le occorrenze rilevate nel nostro corpus, cercando di identificare dei fattori ai quali tali usi non standard sono legati.

Al fine di svolgere uno studio qualitativo preciso, si sono estratti dai fondi testuali del progetto *Corpus 14* due corpora campioni che contengono circa 500 occorrenze del morfema *que*. Il primo corpus campione, denominato “*corpus échantillon Arcis-Fabre*”, contiene 256 occorrenze, su un totale di 7 487 parole; il secondo, chiamato “*corpus échantillon autres scripteurs*”, ne conta 233, su un totale di 6 891 parole.

Utilizzato come congiunzione, *que* può essere impiegato solo o partecipare alla formazione di locuzioni congiuntive, può introdurre dei sistemi correlativi o delle proposizioni indipendenti.

Fra tali usi, nei due corpora campioni l'utilizzo di *que* come congiunzione di

subordinazione semplice per introdurre delle proposizioni complete è globalmente conforme alla norma: corrisponde a circa il 97% delle proposizioni complete attestata nel *corpus échantillon Arcis-Fabre* e a circa il 91% di quelle attestata nel *corpus échantillon autres scripteurs*. I rari usi non standard attestati nei due corpora riguardano le complete dislocate (1), l'uso di *que* per introdurre il discorso indiretto (2), la ripetizione della congiunzione *que* (3) e l'uso di *que* come congiunzione a valore circostanziale (*que* polivalente) (4):

(1) « *tu en a assez fait pour notre chère enfant tu me **le** disait sur une de tes l'etre **que tu aimé mieu le faire toi que notre très cher enfant*** » (Marie, 31.12.15);

(2) « *Le secretère il à pas aussi tardé d'arrivé il à apportté une dépeche **qu'il** fallait partir tou de suite sa fait que mardi matin il à retourné partir* » (Joseph-1, 23.12.15);

(3) « *Je suis en bonne sante et je dejire **que** de tous coeur **que** vous en soyez de mêmes* » (Alphonse, 28.03.20);

(4) « *chère Victoria desuite que tu seras allée chez le médecin tu me dira ce qu'il ta dit et il faut y aller **que** je vait me faire du mauvais sang pendant ces quelques jours* » (Félicien, 19.09.14).

In quanto elemento che fa parte di locuzioni congiuntive, l'uso di *que* è conforme alla norma in circa l'88% delle locuzioni congiuntive attestata nel *corpus échantillon Arcis-Fabre* e in circa il 95% di quelle presenti nel *corpus échantillon autres scripteurs*. I dati esaminati indicano l'uso di una locuzione congiuntiva non standard (5), così come l'uso di una locuzione congiuntiva standard in un contesto non standard (6):

(5) « *chère Victoria **desuite que** tu seras allée chez le médecin tu me dira ce qu'il ta dit* » (Félicien, 19.09.14),

(6) « *ne te fait pas du mauvais sang les affaires iront peut être mieux que ce que l'on croit mais je te souhaite **pour que** tu revienne bientôt quel fête ce jour* » (Victoria, 09.08.14).

Anche nei sistemi correlativi, il morfema *que* è usato in maniera globalmente conforme alla norma: circa il 94% delle occorrenze rilevate nel *corpus échantillon*

Arcis-Fabre e circa il 12% nel *corpus échantillon autres scripteurs* corrispondono a un uso standard. Fra gli usi non standard citiamo l'uso di *que* che indica un'identificazione di grado (indefinito) su due predicati (Le Goffic 1993) (7) e due casi in cui l'elemento non conforme alla norma riguarda non tanto il morfema *que*, quanto l'altro termine del sistema correlativo (8 e 9):

(7) « *j'ai reçue ta lettre le temps me durait beaucoup que tu m'écrive car je me fais du mauvais sang **que** ce n'est pas possible* » (Victoria, 07.08.14),

(8) « *il vaux mieux qui soi a laupitale il seras **mieux eureux que** dan lai transé tu me fera savoir de sai nouveile* » (Jean-Marie-1, 06.10.15),

(9) « *Je te dirait qu'ici il fait **un froid quand** peut pas sortir dehors* » (Joseph-1, 23.12.15).

Un uso non standard del morfema *que* osservato quando è utilizzato sia come congiunzione sia come pronome consiste nell'impiego della forma *qui* al posto della sequenza *qu'il*. L'uso indifferenziato delle due forme è di antica data: attestata in francese antico, stabilizzata dalla norma linguistica nel francese classico, persiste ancora nel XVIII secolo (si veda HLF I, 1933, HLF IV, 1939, HLF VI, 1933). Nei due corpora campioni utilizzati in questo studio, i dati attestano l'uso di *qui* al posto di *que* *congiunzione + il* (10) così come di *que* *pronome relativo + il* (11):

(10) « *Je vin auci de recevoir une lettre dabele Taillasson il medi **qui** est toujours en bone sante et **qui** vin de recevoir une lettre* » (Abel, 22.01.15-1),

(11) « *vous me diré de qu'el coté **qui** se trouve* » (Joseph-2, 16.12.15).

L'uso di *qui* con il valore di *que + il* è molto raro nel *corpus échantillon Arcis-Fabre* (circa l'1% delle occorrenze di *que* congiunzione e pronome relativo) e leggermente più frequente nel *corpus échantillon autres scripteurs* (circa il 4% delle occorrenze di *que* congiunzione e pronome relativo).

Come pronome, il morfema *que* può essere impiegato con un uso relativo o interrogativo.

In quanto pronome relativo, gli usi attestati nei corpora campioni conformi alla norma corrispondono a circa l'86% dei pronomi relativi *que* rilevati nel *corpus échantillon Arcis-Fabre* e a circa il 72% di quelli rilevati nel *corpus échantillon autres scripteurs*.

I dati indicano usi non standard di *que* come pronome relativo polivalente: indeclinato (12), con ripresa pronominale (13) e al posto di *où* (14):

(12) « *bien chère femme tâche moyen de bien te soigner car à position **que** j'ai t'ait laisser cela me fait de la peine mais surtout prend beaucoup des précautions* » (Félicien, 07.09.14),

(13) « *hiers nous avons prit le trame nous sommes allez voir le simetiere **qu'il** est tres jolie, et il est tres grand* » (Julie, 14.06.18),

(14) « *je de dirais cher laurent que tu a le bonjour du jardines quil et tes a Baillargues ton amie que **le jour que** je sui a les a montpeilleir je les vue quil a les enpermision pour dis jour* » (Joséphine, 09.01.15-1).

L'uso del morfema *que* come pronome interrogativo è conforme alla norma nel 100% dei casi rilevati nei due corpora campioni. Appare sempre utilizzato nella costruzione seguente (15):

(15) « *tu me dira chéri que cette consolation tu ne la pas mais **que** veux tu mon tendre bien aimé un beau jour viendra pour tous les deux ou plus tot pour toute notre chere famille* » (Marie, 31.12.15).

Nei due corpora campioni di questo studio, un solo uso di *que* in quanto avverbio esclamativo è attestato nel *corpus échantillon Arcis-Fabre* ed è conforme alla norma. Come avverbio, il morfema *que* può anche essere impiegato nella locuzione restrittiva *ne...que*. Nel corpus *corpus échantillon Arcis-Fabre*, quest'uso è maggiormente conforme alla norma e corrisponde a circa il 69% delle locuzioni restrittive rilevate, mentre nel *corpus échantillon autres scripteurs* le occorrenze conformi alla norma rappresentano il 50% del totale. Citiamo a titolo d'esempio dell'uso non standard il passaggio seguente (16):

(16) « *elle ne veux pas aller trouver le medecin jai **que** peur que cela sagrave* » (Ernest, 20.10.14).

L'uso non standard del morfema *que* impiegato da solo e con il senso di *solamente* è attestato in modo più evidente in due altre occorrenze del *corpus échantillon autres scripteurs* (circa il 18% delle occorrenze di *que* restrittivo). Citiamo a titolo d'esempio (17):

(17) « *Arivez a Gap le 10 Vendredi arivez en bonne santé mai un peux fatiguet ! Quel drole de pays **que** tais montagne meme il fait pa chaud il y a de neige* » (François, 11.03.16).

Un altro uso non standard del morfema *que* è rappresentato dall'impiego di *tant que* per *quant à* a seguito di una metatesi, attestato una sola volta nel *corpus échantillon autres scripteurs* (circa lo 0,4% delle occorrenze totali del morfema *que* di questo corpus) (18):

(18) « ***tant qua** nous on est tous en bonne santé pour le mo-ment* » (Anne-Marie, 15.02.16).

Il morfema *que* partecipa inoltre di costrutti considerati come frequenti nell'uso orale della lingua: strutture scisse, pseudoscisse e con presentativi.

Fra queste, un uso non standard è attestato nel *corpus échantillon Arcis-Fabre*, come dimostra l'esempio seguente (19):

(19) « *si tu en a su quelque chose tu me le dira si tu peu si tu peu pas tenpis **tous ce que** je te demande **que** tu me tienne au courant de ta mal souffrance exactement c'est tout ce que je veu de toi mon chér Epoux* » (Marie, 29.08.14).

In questo caso, l'elemento non conforme alla norma è l'assenza del presentativo *c'est* davanti al morfema *que*.

Un altro uso non standard del morfema *que* è attestato nel passaggio seguente (20). Se la prima occorrenza è conforme alla norma e corrisponde a una costruzione con il presentativo *voilà...que*, le due successive restano di interpretazione incerta:

(20) « *mais ce qu'il y a desagréable c'est que tu va recevoir ces cartes huit jours apres que nous seront parti puisque **voilas** 15 jours **que** nous somme ici **et que** nous avons reçu tous les deux deux lettre le 17 courant qui était dater par vous du 12 et du 13 août **et que** vous ne savier pas encor que nous étions ici a Aix* » (Alfred, 19.08.14-2).

Infine, il morfema *que* interviene anche in costruzioni non standard d'interrogative indirette parziali. Fra queste, l'elemento interrogativo appare rinforzato da *c'est que* (21) o seguito direttamente da *que* (22):

(21) « *enfin que veut tu c'est comme ça tu me racontera comme il font les autres qui sont parti ou c'est **qu'il** son tu me diras si Lucien Court est parti* » (Félicien, 22.08.14),

(22) « *Maintenant pour m'écrire je ne sais encore pas comment **que** sa va aller mai je vous écrirais aussitôt que je serai arriver a l'endroit ou nous doivent aller* » (Henri, 10.08. 14).

Questo studio, che ha esplorato i principali usi del morfema *que*, dalle attestazioni più antiche agli usi definiti “popolari”, ha condotto a osservare che le frontiere fra le categorie grammaticali di *que* non sono sempre nette. Senza entrare nel dibattito sullo statuto categoriale di *que* (Deulofeu 1999, 2008, Le Goffic 2008, Muller 2008, 2013 *inter alia*), ci limitiamo a osservare qualche fatto riguardante gli usi attestati nei nostri corpora. Questi usi, e soprattutto quelli non standard, designano in modo particolare i limiti fra *que* congiunzione di subordinazione e *que* pronome relativo.

La differenziazione fra *que* completivo e *que* relativo può risultare a volte difficile: come si è visto, la distinzione fra *qui* e *qu'il* è stata a lungo incerta.

Un uso non standard che indica la porosità delle frontiere delle categorie di *que* pronome relativo e *que* congiunzione è quello del pronome relativo polivalente. Tale uso del pronome relativo *que* è comparato da Gadet (1997 [1989]) a quello della congiunzione di subordinazione di una completiva, dato che *que* è qui sprovvisto di una funzione sintattica e che svolge piuttosto un ruolo di delimitazione.

In maniera analoga, le frontiere fra *que* relativo e *que* consecutivo sono sfumate (Brunot 1936 [1922]). Secondo Ménard (1988 [1973]) in francese antico, quando *que* è impiegato con il senso di *à qui, dont*, costituisce un'espressione vaga del relativo, confondendosi con la congiunzione *que* che indica la conseguenza con il senso di “in tali condizioni che”. Infine, nell'espressione *le plus (le mieux, du mieux) que je peux (faire)*, la subordinata non è una correlativa, ma una relativa (Le Goffic 1993).

Diversi usi di *que* relativo sono analizzati come “estensioni d'uso” da Le Goffic (1993). È il caso del pronome relativo polivalente, delle relative incomplete, delle strutture come *quoi que tu fasses*, dei costrutti scissi e di strutture simili. Secondo Le Goffic, tali estensioni d'uso mostrano che *que* pronome relativo è uno strumento

di un'estrema plasticità, che può arrivare a rappresentare un costituente qualsiasi in strutture della cui natura di relative non si è più certi (1993).

Un altro uso non standard del morfema *que* che rende manifesti i limiti fra congiunzione e pronome relativo può essere identificato nelle costruzioni interrogative indirette parziali del tipo *Comment que ça va ?*. Osservando che *que* è qui impiegato come pronome relativo a causa del *clivage* soggiacente, consideriamo questo uso del morfema *que* come ugualmente appartenente all'estensioni d'uso del pronome relativo *que*.

Infine, la porosità delle frontiere fra *que* pronome relativo e *que* congiunzione è ugualmente visibile in certe proposizioni complete, quando *que* ha come antecedente un nome o un pronome (soprattutto *ce*). La forma *ce que* mostra bene tale ambiguità, poiché può introdurre sia una relativa che una completiva: *Je m'oppose à ce que tu viennes* (completiva), *Je m'oppose à ce que tu viens de me dire* (relativa) (GMF 2016 [1994]: 826).

In conclusione, questi usi che si collocano all'incrocio di diverse classi grammaticali suggeriscono, a nostro parere, un *continuum* fra di esse piuttosto che una netta separazione fra "classes étanches" (Wilmet 2007 [1997])¹⁰.

Data la dimensione limitata dei corpora campioni utilizzati per questo studio, le attestazioni del morfema *que* analizzate qui restano un numero ridotto: i calcoli statistici tratti da questo studio meriterebbero dunque di essere verificati sull'insieme dei fondi del progetto *Corpus 14*. Tuttavia, presentiamo comunque qualche percentuale riguardante gli usi conformi alla norma e gli usi non standard identificati in questi corpora al fine di descrivere, in modo quantitativo, la frequenza delle occorrenze e la distribuzione di questi usi nelle corrispondenze dei *peu lettrés* studiate.

I dati rilevati nei due corpora campioni indicano che gli usi sono globalmente conformi alla norma, come indicato dalla tabella seguente:

¹⁰ Nostra traduzione: "classi chiuse".

| | P. s. complete | Locuzioni congiuntive | Sistemi correlativi | Pronome relativo | Pronome interr. | Avverbio escl. | Avverbio restrittivo |
|---|----------------|-----------------------|---------------------|------------------|-----------------|----------------|----------------------|
| <i>Corpus échantillon Arcis-Fabre</i> | ≈ 97% | ≈ 88% | ≈ 94% | ≈ 90% | 100% | 100% | ≈ 73% |
| <i>Corpus échantillon autres scripteurs</i> | ≈ 91% | ≈ 95% | ≈ 88% | ≈ 72% | 100% | / | ≈ 55% |

Tabella 4. Percentuale degli usi conformi alla norma del morfema *que* nei due corpora campioni

I due usi più frequenti nei due corpora campioni sono *que* congiunzione di subordinazione introduttiva di subordinate complete e *que* pronome relativo. I dati rilevati indicano che in entrambi i corpora, *que* completo è utilizzato dai *peu lettrés* in modo più conforme alla norma del pronome relativo. L'uso di *que* pronome relativo è inoltre meno standard nel *corpus échantillon autres scripteurs*, a causa dell'uso più frequente del relativo polivalente con ripresa pronominale. Con tutta la prudenza necessaria nell'interpretazione dei dati dovuta alla taglia dei corpora campioni, questa constatazione suggerisce che l'uso non standard di *que* pronome relativo è più frequente nella scrittura degli scriventi meno istruiti di *Corpus 14*.

In definitiva, gli usi definiti come “popolari” e/o “familiari” dalla letteratura e dalle grammatiche di riferimento rappresentano una frequenza minoritaria.

Per quanto riguarda gli usi non standard del morfema *que* identificati, questo studio ha permesso di evidenziare alcune spiegazioni.

Innanzitutto, lo studio diacronico degli usi di questo morfema attestati in fasi precedenti della lingua permette di mettere in prospettiva le occorrenze rilevate nei nostri corpora. Così, diversi usi considerati come non standard dalla norma prescrittiva del XX^e secolo si ritrovano in fasi anteriori della lingua: la ripetizione della congiunzione *que* introduttiva di complete, l'uso di *que* congiunzione a valore circostanziale (o *que* polivalente), l'uso indifferenziato di *qui* e *qu'il*, così come gli usi del pronome relativo polivalente (indeclinato, con ripresa pronominale e usato con il senso di *où*). Alcuni di questi usi, soprattutto di *que* congiunzione a valore circostanziale e gli usi non standard di *que* pronome relativo, vanno nella direzione di una semplificazione del sistema della lingua.

In altri casi, il carattere non standard sembra essere legato alla dimensione lessicale. L'utilizzo del solo morfema *que* con uso restrittivo, con il senso di *solamente*, in costruzioni non standard, sembra suggerire una lessicalizzazione più avanzata che nell'uso conforme alla norma.

Inoltre, certe forme non standard in cui interviene il morfema *que* sembrano essere costruite per analogia a strutture equivalenti conformi alla norma, come mostrato dalla locuzione congiuntiva *tout de suite que*. Invece, in altri casi, l'uso del morfema *que* è conforme alla norma; il carattere non standard dipende piuttosto o dal contesto d'uso, o dall'altro termine che partecipa alla costruzione sintattica, come nel caso di certi sistemi correlativi.

Si sono inoltre identificate costruzioni in cui il morfema *que* sembra avere un ruolo di strumento di concatenazione, che permette di combinare diverse sequenze discorsive. La dipendenza sintattica non sembra essere sempre esplicita o legata all'elemento che precede e sembra costruirsi piuttosto nel discorso.

Infine, l'impressione di trovarsi di fronte a un uso non standard è data talvolta dal ricorso in produzioni scritte a costrutti sintattici frequenti nell'uso orale della lingua, come le completive dislocate, le strutture scisse, pseudoscisse e con presentativi e certe costruzioni interrogative indirette parziali.

Per una migliore rappresentatività dei dati e al fine di testare la possibilità di generalizzarli, è previsto di aumentare la taglia dei corpus studiati e di comparare i risultati con altri corpora che presentano usi non standard.

Infine, ci sembra importante sottolineare che, qualunque siano le spiegazioni che potrebbero giustificare gli usi non standard e qualunque sia la porosità delle frontiere grammaticali di *que*, globalmente la comprensione è sempre possibile.

Conclusioni

Alla fine di questo studio, possiamo affermare che gli usi non standard osservati negli scritti dei *peu lettrés* della Grande Guerra non mostrano un funzionamento casuale: al contrario, sono governati da tendenze e principi generali, che abbiamo provato a identificare.

Per quanto riguarda l'agglutinazione, la prospettiva della variazione interindividuale ha permesso di identificare le tendenze che consentono di spiegare il funzionamento di questo fenomeno per i diversi scriventi.

Lo studio dei casi di agglutinazione delle forme pronominali di prima e seconda persona del singolare ha rivelato che le agglutinazioni si materializzano in due forme e sono influenzate da diversi fattori.

Le agglutinazioni dei pronomi *je*, *me* e *te*, seguiti da una parola che inizia con una vocale, sono correlate al fenomeno dell'elisione. Ciò sembra spiegare la rarità, se non l'assenza, delle agglutinazioni proclitiche che coinvolgono le altre forme pronominali in tutti i fondi di *Corpus 14*.

Sebbene i fenomeni prosodici basati sull'unità sillabica costituiscano il meccanismo generale delle agglutinazioni presenti nel *corpus Arcis-Fabre*, i tre pronomi *je*, *me* e *te* non mostrano le stesse tendenze all'agglutinazione. Inoltre, non si sono rilevati gli stessi tipi di agglutinazione nelle ortografie delle due coppie di corrispondenti.

Delle analisi qualitative e quantitative hanno permesso di evidenziare due macro-categorie di agglutinazioni. Da un lato, forme fabbricate dagli scriventi, che non esistono in francese standard (per esempio, *tembrasse*) e, dall'altro, forme che sono attestate in francese standard ma che sono impiegate con un uso non standard: si tratta di forme omofone-eterografe (come *ma*) che appaiono al posto della forma grafica richiesta dalla norma.

I dati suggeriscono che la distribuzione d'uso di queste forme è legata alla competenza ortografica degli scriventi relativamente al fenomeno dell'agglutinazione. Le analisi hanno infatti permesso di evidenziare la tendenza secondo la quale gli scriventi che usano il maggior numero di agglutinazioni ricorrono molto spesso a forme fabbricate, mentre gli scriventi che ne fanno un uso più limitato usano principalmente forme omofone-eterografe.

Attraverso lo studio di diversi fattori che possono influenzare il processo di agglutinazione nel caso dei pronomi clitici di prima e seconda persona, si sono identificate altre due tendenze soggiacenti che chiariscono il funzionamento delle agglutinazioni.

In primo luogo, la funzione sintattica influenza l'agglutinazione: il pronome con funzione soggetto *je* è agglutinato meno frequentemente dei pronomi oggetto *me* e *te*. Questo suggerisce una migliore comprensione del pronome soggetto come elemento autonomo. In secondo luogo, l'esistenza di forme omofone-eterografe

interferisce con il fenomeno dell'agglutinazione, che risulta favorito dal ricorso a queste, come nel caso di *tant* per *te + en*.

Per una migliore rappresentatività, questo studio dovrebbe anche essere esteso ad altre occorrenze di segmentazione non standard presenti in *Corpus 14*. Innanzitutto, si vuole continuare l'analisi del fenomeno dell'agglutinazione concentrandosi sulle agglutinazioni che riguardano gli altri clitici, gli altri elementi grammaticali e le unità lessicali. Questo lavoro consentirà di verificare l'ipotesi secondo cui le unità linguistiche hanno una tendenza all'agglutinazione più o meno forte in base alla loro appartenenza categoriale: l'agglutinazione sarebbe più frequente nel caso dei clitici, più rara nel caso degli altri elementi grammaticali e ancora più rara per le unità lessicali. Ciò testimonierebbe il ruolo svolto dal senso di ciascun elemento nella sua identificazione come unità grafica autonoma. I clitici e le parole grammaticali, che sono generalmente privi di valore denominativo e "hanno senso solo in relazione ad altre [parole] che li circondano nella frase" (Mortureux 2013: 8), tenderebbero quindi ad agglutinarsi più facilmente delle unità lessicali. In seguito, la ricerca trarrebbe beneficio dall'integrazione dello studio della sovra-segmentazione. Questo studio farà luce sul funzionamento di questo fenomeno che, negli scritti degli alunni delle scuole elementari, sembra riguardare principalmente le parole lessicali (Cappeau e Roubaud 2018: 56).

Lo studio degli usi non standard del morfema *que* da un punto di vista sopra-individuale ha permesso di decostruire parzialmente alcuni stereotipi associati ai cosiddetti usi "popolari". In effetti, sebbene questo lavoro si sia concentrato sull'analisi di un numero limitato di attestazioni, lo studio quantificato degli usi standard e non standard ha dimostrato che l'uso dei *peu lettrés* è generalmente conforme alla norma in entrambi i corpora campione studiati. Gli usi che sono etichettati come "popolari" e / o "familiari" nella letteratura e nelle grammatiche di riferimento hanno in definitiva una frequenza molto bassa.

Questi risultati possono forse spiegarsi attraverso il fatto che le corrispondenze che costituiscono il corpus di questo studio sono documenti scritti, benché effettivamente vicini al polo dell'immediato comunicativo. Il metodo utilizzato può fornire un'altra spiegazione: lavorare su produzioni autentiche con un approccio quantitativo, e non su affermazioni scelte mediante un approccio esclusivamente

qualitativo, permette infatti d'interrogare gli usi linguistici reali dei parlanti e di discutere certi stereotipi associati agli usi non standard.

Questo studio ha permesso di evidenziare diverse spiegazioni riguardanti gli usi non standard del morfema *que* che sono stati rilevati.

Innanzitutto, numerosi usi considerati non standard dalla norma prescrittiva del ventesimo secolo sono attestati nelle fasi precedenti della lingua. Questo è il caso della ripetizione della congiunzione *que* che introduce le complete, dell'uso di *que* come congiunzione con valore circostanziale (o *que* polivalente), dell'uso indifferenziato di *qui* e *qu'il*, nonché degli usi di *que* come pronome relativo polivalente (indeclinato, con ripresa pronominale e usato con il senso di *où*). Alcuni di questi usi, soprattutto di *que* congiunzione a valore circostanziale e gli usi non standard del pronome relativo, sembrano rispondere a una semplificazione del sistema della lingua.

In secondo luogo, anche la dimensione lessicale sembra far parte della natura non standard di determinati usi. Ad esempio, nel suo uso restrittivo, il morfema *que* viene usato da solo con il senso di *solamente* in costruzioni non standard, fatto che suggerirebbe una lessicalizzazione più avanzata rispetto all'uso medio. Inoltre, l'analogia con strutture standardizzate equivalenti, come nel caso della locuzione congiuntiva *tout de suite que*, può anche motivare alcuni usi non standard.

L'ampliamento a livello discorsivo della dipendenza sintattica di *que* spiega anche altri usi non standard. Il morfema *que* sembra essere utilizzato come strumento di concatenazione, che consente di connettere più sequenze discorsive.

Infine, la presenza di costrutti sintattici frequenti nell'uso orale della lingua, come le complete dislocate, le strutture scisse, pseudoscisse e con presentativi, così come alcune costruzioni interrogative indirette parziali, contribuisce ugualmente all'impressione che questi testi non corrispondono alla norma dello scritto.

Lo studio degli usi non standard del morfema *que* ha quindi permesso di evidenziare la porosità dei confini tra le categorie grammaticali ad esso assegnate. Tale studio porta anche a mettere in discussione il concetto stesso di subordinazione in diversi usi, come nel caso di *que* congiunzione a valore circostanziale (*que* polivalente).

A partire da questo studio sugli usi del morfema *que*, si aprono altre prospettive. Che cosa rivela la subordinazione in *que* della previsione relativa alla costruzione del testo?

Si ritiene che gli scritti dei *peu lettrés* possano aiutare a comprendere meglio questo processo. Il ricorso meno frequente all'uso di *que* da parte di alcuni scriventi è un segno della pianificazione anticipata delle sequenze sintattiche? L'uso frequente di questo morfema da parte di altri scriventi indica, al contrario, un concatenamento di sequenze discorsive, una pianificazione più debole del testo? Queste domande meriterebbero di essere approfondite in un lavoro futuro e porterebbero a un altro utilizzo possibile di questo corpus.

In conclusione, lo studio degli usi non standard dei *peu lettrés* della Grande Guerra presentati in questo lavoro ha permesso, si spera, di evidenziare alcune possibilità della lingua che non sono state attivate o che sono state proscritte dalla norma linguistica del ventesimo secolo, ma che esistono negli usi di questi scriventi. La ricerca linguistica si è spesso concentrata sull'analisi degli usi linguistici standard, tralasciando gli usi non standard. Questa prospettiva euristica tende a suggerire che quest'ultimi rappresentano semplici irregolarità derivanti dall'ignoranza della norma prescritta. Lo studio di questi usi, tuttavia, rivela la natura regolare di queste "irregolarità", sottolineando così la necessità di tenere conto delle loro analisi per una descrizione completa del funzionamento linguistico. Queste forme ai confini della norma non possono essere ridotte a errori di produzione, ma in realtà sono fenomeni ricorrenti nel tempo e nello spazio. Gli usi dei *peu lettrés* costituiscono quindi indizi preziosi che ci consentono di comprendere meglio i processi alla base delle realizzazioni linguistiche.

